

00046074

**THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY**

Town Hall, Bombay.



-9

11

12

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE

DES ARABES

AVANT L'ISLAMISME,

PENDANT L'ÉPOQUE DE MAHOMET,

et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi
musulmane,

PAR

A. P. CAUSSIN / DE PERCEVAL,

PROFESSEUR D'ARABE AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE
ET À L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1847.

46078

cc

vo 12



HH-6-57

✓
F8 939.47
P81ESS
46074

85031



00046074

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE DES ARABES.

LIVRE IV.

HÎRA.

ARABES D'IRAK ET DE MÉSOPOTAMIE.

Commencements du royaume de Hîra.

Dans l'exposé que j'ai fait précédemment de la dispersion de la grande tribu de Codhâa et de son émigration hors du Tihâma¹, l'on a vu que les sous-tribus codhaïtes de Taym-allât et de Roufayda s'étaient dirigées vers la contrée de Bahrayn. Elles furent jointes, dans leur marche, par une fraction de la tribu des Achâri, qui s'incorpora avec elles.

Les [Tonoukh ou
Tonoukhites.

Ces familles émigrées avaient à leur tête Mâlik, fils de Fahm, fils de.... Taym-allât, son frère Amr, et leur neveu Mâlik, fils de Zohayr, fils de Fahm, fils

¹ Voy. tome I, livre III, p. 158.

de... Taym-allât¹. Arrivées (vers l'an 190 de J. C.) à Hedjer, canton principal du pays de Bahrayn, elles trouvèrent sur ce territoire des *Nabat* ou Nabatéens² qui voulurent les repousser. Elles les combattirent, les chassèrent des lieux qu'ils occupaient, et prirent leur place.

Avant d'entreprendre d'expulser ces anciens possesseurs du sol, elles avaient consulté, sur ce qu'elles devaient faire, une sibylle, *Câhina*, qui les accompagnait et se nommait Zercâ, fille de Zohayr. C'était la sœur de Mâlik, fils de Zohayr, un de leurs chefs. Cette femme leur avait répondu : « Cet endroit sera
« pour vous une station, *tonoukh*, jusqu'à ce que
« vienne un corbeau avec des anneaux d'or aux
« pattes. Il s'abattra sur un palmier, et s'envolera en
« croissant. Alors suivez-le; puis à Hîra! à Hîra!» Cette espèce d'oracle fut cause que ces émigrés prirent le nom de *Tonoukh*, ou Tonoukhites³.

Plusieurs hordes d'Arabes vinrent bientôt se réunir à eux. C'étaient, entre autres, les descendants de Conos⁴, sortis du Hidjâz sous la conduite de Khanfâr; une fraction de la tribu d'Iyâd, guidée par Ghatafân, fils d'Amr, venue aussi du Hidjâz⁵, et un

1 *Aghâni*, III, 162 v°, 163. Ibn-Khaldoun, f. 110 v°, 111.

2 C'est-à-dire, une peuplade araméenne originaire de Chaldée. Strabon raconte que des Chaldéens, exilés de leur pays, s'étaient fixés sur la côte méridionale du golfe Persique à *Gherra* (Strabon, *Géog.*, lib. XVI. Quatrième, sur les Nabatéens, p. 81). Il est vraisemblable que Hedjer et *Gherra* sont la même localité.

3 *Aghâni*, III, 162 v°.

4 Voyez tom. I, liv. III, p. 186.

5 Cette fraction de la tribu d'Iyâd devait avoir quitté le Hidjâz avant la

détachement d'Azdites dont le chef était Mâlik, fils de Fahm, fils de Ghounm, fils de Dous¹. Ces Azdites faisaient partie des enfants de ceux qui avaient quitté le territoire de Mareb avec Amr Mozaykiya ; mais on ne sait pas précisément de quelle contrée ils arrivaient lorsqu'ils parurent dans le Bahrayn. Les uns disent qu'ils s'étaient séparés de la colonie azdite domiciliée à Batn-Marr, dans le Tihâma ; d'autres croient qu'ils venaient du pays d'Omân, où une autre colonie azdite s'était fixée.

Toutes ces familles, d'origines diverses, formèrent entre elles une étroite alliance. Elles jurèrent de s'aider mutuellement et d'être toujours unies. Depuis lors elles furent comprises collectivement sous le nom de Tonoukhites².

Après un séjour de plusieurs années dans le pays de Bahrayn, les Tonoukhites virent un jour un corbeau, dont les pattes étaient ornées d'anneaux d'or, se percher sur un palmier, et s'envoler ensuite en faisant entendre des croassements perçants. Ils se rappelèrent les paroles de Zercâ. Aussitôt ils se mirent en marche et suivirent l'oiseau, qui les conduisit en Irâk. Il s'arrêta dans un endroit où Mâlik, fils de Zohayr, avec une portion des Tonoukhites de Codhâa, s'établit, et jeta les premiers fondements de la ville de Hïra. D'abord des paysans des alentours, et plus tard des Arabes qui avaient commis des meurtres

Leur entrée en Irâk. vers l'an 198 de J. C.

masse des Iyâdites, qui émigra par suite d'une guerre avec les descendants de Nizâr (livre III, p. 218, 219).

1 Voy. tableau II.

2 Ibn-Khaldoun, f. 110 v°, 111. *Aghâni*, III, 162 v°.

dans leur patrie et cherchaient à se soustraire aux vengeances qui les menaçaient¹, vinrent augmenter peu à peu ce noyau de population et bâtir des maisons autour de celles qu'avaient élevées les Tonoukhites de Mâlik, fils de Zohayr². Ce récit, douteux par l'auteur de l'Aghâni, paraît être la plus ancienne tradition relative à l'origine de la ville de Hîra.

Quelques historiens substituent à la circonstance du corbeau guidant la marche des Tonoukhites, une explication plus naturelle des motifs qui attirèrent ces tribus dans l'Irâk occidental ou Chaldée. C'était l'époque où l'empire des Arsacides, *môlouk ettawâdîf*, troublé par des révoltes et des guerres désastreuses, commençait à chanceler. L'Irâk, dont ces rois avaient eu jusqu'alors la possession, se trouvait ouvert et sans défense, par suite des luttes que les différents princes arsacides étaient occupés à soutenir les uns contre les autres. Les Arabes du Bahrayn jugèrent ces conjonctures favorables pour s'emparer d'un pays plus fertile et mieux arrosé que celui dont ils venaient de se rendre maîtres; ils résolurent de tenter l'entreprise. Khanfâr partit le premier avec les enfants de Conos. Il entra dans l'Irâk, et y rencontra des descendants d'Aram, fils de Sem, appelés pour cette raison *Aramâniyoun*, Araméens, qui guerroyaient contre les Arsacides de Perse. Ces Araméens, remarquent les historiens, étaient de la même race que les anciens possesseurs de Damas et de la Syrie.

¹ Hamza, ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 6, 30.

² *Aghâni*, III, 163. Ibn-Khaldoun, f. 112 v^o.

Khanfâr les refoula devant lui. Bientôt après, arrivèrent les familles de Codhâa, d'Azd et les autres Tonoukhites, qui, réunis avec les enfants de Conos, expulsèrent de la Chaldée ou soumirent les Araméens, et s'installèrent dans le pays. Le plus grand nombre d'entre eux, dit-on, se fixa d'abord à Anbâr¹.

Plusieurs écrivains musulmans font remonter la fondation d'Anbâr au temps de Nabuchodonosor II. Ce prince, disent-ils, avait ramené de ses expéditions en Arabie une multitude de captifs. Il les établit dans l'Irak, sur la rive droite de l'Euphrate, où ils créèrent une ville qu'ils nommèrent Anbâr². Nabuchodonosor les ayant ensuite transférés sur l'emplacement de Hîra, ils demeurèrent là pendant tout le reste de la vie de ce monarque. A sa mort, ils abandonnèrent ce lieu, et allèrent reprendre leurs habitations d'Anbâr. Celles qu'ils avaient construites à Hîra tombèrent bientôt en ruine, et le sol de Hîra devint désert. Quant à Anbâr, elle subsistait encore

Opinion sur la fondation d'Anbâr.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 111. Hamza, ap. Rasmussen, p. 4, édit. de Gottwaldt, p. 95.

² Selon cette tradition, la dénomination d'Anbâr serait fort ancienne. M. Saint-Martin (*Hist. du Bas-Empire* de Lebeau, vol. III, p. 85) a pensé que le nom d'*Ancobaritis*, qui désigne dans Ptolémée toute la partie méridionale de la Mésopotamie sur les bords de l'Euphrate, tirait son origine de celui d'Anbâr. Les historiens grecs ou romains ne parlent pas de cette ville avant le temps de l'empereur Julien, qui l'assiégea et la prit en l'an 363 de J. C. Ils l'appellent *Pirisabora*, *Bersabora*, etc., noms défigurés qui représentent celui de *Firouzi-Sabour* (victoire de Sapor), que lui avait donné Sapor I^{er}, fils d'Ardechir, deuxième prince sassanide (de 238 à 271 de J. C.). Suivant le géographe arabe, auteur du *Mérâcid-el-Ittilâ*, elle ne fut appelée Anbâr qu'après l'époque où Sapor II (de 310 à 380) y fit construire des magasins de vivres, *anbâr*.

lorsque les Tonoukhites s'emparèrent du pays ¹ (vers l'an 195 de J. C.).

Opinions sur la
fondation de Hîra.

Il existe plusieurs opinions sur la fondation de Hîra.

Suivant Ibn el Kelbi, les Tonoukhites étaient, depuis peu de temps, maîtres d'Anbâr et de la contrée voisine, lorsque des Benou-Nomâra, issus de Cablân par Lakhm, vinrent du Yaman occuper le territoire de Hîra, où ils commencèrent à bâtir des maisons. Ensuite le roi himyarite Tibbân-Açâd-Abou-Carib, marchant à des conquêtes lointaines dans le cœur de l'Asie, passa par cet endroit, et laissa parmi eux tous ceux d'entre les soldats de son armée qui n'étaient point capables de supporter les fatigues ².

Tabari et autres auteurs racontent que des individus des tribus de Lakhm, de Djodhâm, d'Amila ³, de Codhâa, d'Azd, etc., ramas confus laissé par le Tobbâ sur le territoire de Hîra, furent les fondateurs de la ville et le noyau de la population qui s'y rassembla ensuite de tous les alentours ⁴. Ces auteurs ajoutent que la ville fut nommée *El-Hîra* (le campement ou la demeure), parce que les troupes du Tobbâ s'étaient arrêtées (*tehayyarou*) en ce lieu ⁵,

¹ Ibn-Khaldoun, f. 80 v°, 110 v°. Hamza, ap. Rasmussen, p. 7, 31. Abulfedâ *Hist. antestl.*, p. 72.

² Ibn-Khaldoun, f. 111. Voy. tom. I, liv. II, p. 91.

³ Il s'agit sans doute ici d'un Amila issu de Cablân, et frère de Lakhm et de Djodhâm, dont il est fait mention dans l'*Ansâb-el-Arab*, man. de la Bibl. roy. sans n°.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 110 v°.

⁵ Ibn-Khaldoun, *ibid.* *Géographie* d'Aboulfedâ, texte publié par MM. Reinaud et de Slane, p. 299.

ou parce que le roi himyarite, en permettant à une partie de ses soldats d'y séjourner, leur avait dit : « *Hayyirou bihi* ¹, Demeurez ici. »

Enfin l'on a vu plus haut qu'une tradition consignée dans l'Aghâni attribue la fondation de Hîra à des Tonoukhites de Codhâa, dont le chef était Mâlik, fils de Zohayr. Je m'en tiens, pour l'origine de Hîra, à cette tradition, avec laquelle je montrerai bientôt que le récit d'Ibn-el-Kelbi, et même celui de Tabari, peuvent se concilier.

Voici les notions que les géographes arabes nous fournissent sur la position de Hîra. Elle était située non loin des limites du désert, sur une élévation de terrain nommée *Nadjaf*, à trois milles du lieu où fut bâtie plus tard la ville de Coufa. Plusieurs courants d'eau, notamment une rivière nommée *Sendâd* ², arrosaient les environs. On prétend que la mer de Perse (le golfe Persique) s'avavançait autrefois dans l'intérieur des terres jusqu'à Hîra ³. Cette assertion est peu croyable. Maçoudi et Hamza disent, avec plus de vraisemblance, que l'Euphrate, suivant alors un cours différent de son cours actuel (ou plutôt un bras de ce fleuve), passait devant Hîra ⁴.

Situation de Hîra.

La même légende, que j'ai empruntée à l'Aghâni, rapporte que les Tonoukhites, habitants primitifs de

Les habitants de Hîra nommés *Ibâd*.

¹ *Merâcid-el-Ittilâ*.

² Schultens, *Mon. vet. ar.*, p. 56.

³ *Géographie* d'Aboulféda, p. 299. *Merâcid-el-Ittilâ*. Cazwini. Maçoudi. Reinaud, *Relations des voyages faits par les Arabes dans l'Inde et la Chine*, vol. I, discours préliminaire, p. xxxv à xxxvii.

⁴ Hamza ap. Ramussen, p. 33, édit. de Gottwaldt, p. 102.

Hîra, furent attaqués dans leur ville naissante par un prince Sâbour el Acbar, Sapor l'ancien : ce Sâbour les ayant vaincus, une partie d'entre eux quitta l'Irâk, sous la conduite d'un certain Nadhr, fils de Moâwia, gagna la Mésopotamie, et se fixa dans la ville de Hadhr (Atra) ou aux environs. Ceux qui restèrent à Hîra, et apparemment sous la dépendance de Sâbour, furent désignés depuis lors sous la dénomination d'*Ibâd*, soit parce que, dans les combats qu'ils avaient soutenus contre Sâbour, leur cri de guerre avait été : *Ya la ibâdillah*, c'est-à-dire « vivent les serviteurs de Dieu ¹ ! » soit parce qu'ils s'étaient soumis à ce prince; car le mot *ibâd* était souvent employé par les Arabes dans le sens de sujets ².

Le nom de Sâbour, ou plus exactement Chah-pour, signifiant fils de roi, on comprend que cette appellation a dû être commune à plusieurs princes sur lesquels nous ne possédons pas de renseignements. Mais la comparaison des époques me fait présumer que le Sâbour dont il est question ici, et qui est qualifié d'ancien, par opposition aux Sapor Sassanides plus modernes et bien connus, doit être le même que le Sâbour Arsacide, fils de Khorrazâd, auquel Rabîa, fils de Nasr, *cayl* ou prince yamanique, de la tribu de Lakhm et de la branche de Nomâra, recommanda sa famille qu'il envoyait en Irâk, vers l'an 205 de J. C., pour la soustraire aux dangers que lui faisaient prévoir l'élévation récente d'Açâd-Abou-Carib et ses

¹ *Aghâni*, III, 163. Ibn-Khaldoun, f. 112 v^o.

² Ibn-Khaliçân, édit. de M. de Slane, p. 98.

succès contre les autres Cayl. L'on se souvient que Sâbour l'Arsacide avait assigné Hîra pour demeure à cette famille¹.

On reconnaît entre cette émigration vers l'Irâk des enfants de Rabîa, fils de Nasr, et des Lakhmites qui les accompagnaient, rapportée par Ibn-Ishâk, Ibn-Saïd, Tabari, etc., et l'arrivée des descendants de Lakhm par Nomâra sur le territoire de Hîra, mentionnée par Ibn-el-Kelbi, une relation intime qui paraît constituer un seul et même fait. Ces Lakhmites, en se réunissant aux faibles éléments de population qui déjà existaient à Hîra, et en construisant des habitations nouvelles pour eux-mêmes, durent donner à la ville un accroissement qui a pu les faire considérer comme en ayant été les fondateurs. Il en est de même des soldats laissés à Hîra par le Tobbâ Açâd-Abou-Carib.

L'expédition d'Abou-Carib contre les *Molouk-et-tawâif* ou Arsacides n'a pu avoir lieu que quand ce prince, après avoir dompté les Cayl et les Dhou, fut devenu maître paisible du royaume de Himyar. Elle doit donc être postérieure à la sortie des Lakhmites du Yaman. Le passage du Tobbâ dans la Chaldée, que j'ai placé vers l'an 206 de notre ère, et le trouble jeté par l'invasion de ce conquérant dans l'empire des Parthes déjà affaibli par les discordes, me paraissent marquer d'une manière naturelle le moment où les premiers habitants de Hîra s'affranchirent de la domination que Sâbour l'ancien ou l'Arsacide leur

¹ Voy. tom. I, liv. II, p. 98, 99.

avait imposée, et qui fut ainsi de bien courte durée.

Au reste, observons ici que, des récits divers des historiens, il résulte que deux établissements, l'un à Anbâr, l'autre à Hîra, furent formés simultanément, ou à des intervalles de temps fort rapprochés, par les Tonoukhites et autres Arabes qui entrèrent vers la même époque dans la Chaldée. Ces deux établissements, distingués par Ibn-el-Kelbi sous la dénomination de *tâliât-el-Anbâr* et de *tâliât-el-Hîra* ¹, colonie d'Anbâr et colonie de Hîra, n'eurent sans doute pas de peine à maintenir leur indépendance contre les Arsacides, dont la puissance était toujours de plus en plus minée par les divisions intestines.

Princes tonoukhites.

Le premier chef ou roi dont les Arabes établis en Irâk reconnurent l'autorité fut, suivant la plupart des historiens ², Mâlik l'Azdite, fils de Fahm, fils de Ghounm, fils de Dous, qui fit sa résidence à Anbâr.

Au rapport d'Ibn-Khaldoun ³, ce premier roi fut *Mâlik*, fils de Fahm, *le Codhaïte*, qui fixa sa demeure sur un territoire voisin de celui d'Anbâr, et eut pour successeur son frère *Amr*, fils de Fahm.

Ces deux opinions peuvent se concilier. Si l'on considère la diversité d'origine des hordes comprises sous le nom de Tonoukh et des autres Arabes qui

Mâlik, fils de Fahm, le Codhaïte, et son frère Amr.

¹ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 111.

² Maçoudi, Hamza, Ibn-Cotayba, Aboulféda.

³ Ibn-Khaldoun, f. 121.

s'étaient réunis à elles, on trouvera peu probable qu'une population composée d'éléments si hétérogènes se soit, dès le principe, soumise à un seul et unique chef. Nous avons d'ailleurs remarqué précédemment la formation de deux établissements distincts. Il me paraît vraisemblable que le pays occupé par les Arabes et dont Aubâr et Hîra étaient les points principaux, fut partagé d'abord en deux petits États; l'un, celui d'Anbâr, fut gouverné par Mâlik l'Azdite, et l'autre, celui à l'extrémité méridionale duquel la ville de Hîra commençait à s'élever, obéit à Mâlik le Codhaïte, et ensuite à son frère Amr.

On ne connaît aucun détail sur ces deux frères codhaïtes. Hamza, sans parler de leur séjour en Irâk, dit qu'ils avaient passé du Bahrayn en Syrie avec tous les Tonoukhites de Codhâa ¹. Mais ceci est certainement une notion inexacte. Elle est démentie par le témoignage contraire d'Ibn-Khaldoun et autres historiens, et par un témoignage de Hamza lui-même, qui signale plus tard la présence des Tonoukhites de Codhâa en Chaldée. Il paraît seulement qu'après le gouvernement de Mâlik le Codhaïte et de son frère Amr dans la portion de territoire qui avait formé leur État, les enfants de ces deux princes, et peut-être quelques autres Tonoukhites de Codhâa, se retirèrent en Syrie pour ne point vivre sous la dépendance des Persans, comme je l'expliquerai plus loin.

MÂLIK, fils de Fahm, l'AZDITE (de l'an 195 à l'an 215 de J. C.). Mâlik l'Azdite régna pendant vingt

¹ Hamza ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 4, 28.

années ¹ dans Anbâr et sur la contrée environnante, du temps des derniers Arsacides ². Il mourut victime de l'imprudence de l'un de ses fils nommé Solayma, qui, le rencontrant dans l'obscurité de la nuit, lui décocha une flèche sans le reconnaître. Le père, sachant qu'il avait été frappé par la main de son fils, récita, dit-on, ces vers :

« Solayma (que Dieu le punisse!) m'a bien mal payé de mes soins.

« Je lui apprenais chaque jour à tirer de l'arc, et quand son bras est devenu fort, il a dirigé ses coups contre moi ³. »

Il rendit le dernier soupir en prononçant ces mots. Solayma, désespéré de son parricide involontaire, et craignant sans doute la vengeance de ses frères, s'enfuit dans le pays d'Omân, où il laissa une postérité qui subsistait encore longtemps après l'islamisme ⁴.

DJODHAYMA, fils de Mâlik l'Azdite (de l'an 215 à l'an 268 de J. C.). Djodhayma fut, disent les historiens, le premier de sa famille qui régna sur les Tonoukhites de Codhâa, et étendit son pouvoir sur tous les Arabes de l'Irak ⁵. Ces expressions montrent qu'il réunit les deux États, soit qu'il se fût emparé

¹ Suivant Ahmed Dimichki, et Ibn-Badrour, p. 92.

² Tous les historiens sont d'accord pour rapporter ce règne au temps des *Molouk-Ettawâif*.

³ جزاني لا جزاه الله خيرا سليمة انه شرا جزاني
اعلمه الرواية كل يوم فلما اشتد ساعده رمانى

⁴ Hamza ap. Rasmussen, p. 4, 28, édit. de Gottwaldt, p. 95.

⁵ *Aghâni*, III, 358 et v°. Maçoudi, man. de Schultz, f. 124 v°. Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Additam. ad hist. ar.*, p. 2.

par la force de la partie du pays où dominaient les Codhaïtes, soit plutôt que ceux-ci, après la mort de leurs chefs, se fussent volontairement soumis à son autorité. Cette réunion, qui me paraît au reste n'avoir eu lieu que vers l'an 228, dut lui être facilitée par la circonstance qu'il était beau-frère de Mâlik, fils de Zohayr, dont il avait épousé la sœur Zercâ, nièce des deux princes codhaïtes Mâlik et Amr ¹.

Djodhayma était lépreux, *abras*; on le surnommait, par euphémisme, *El-Abrach* (moucheté) et *El-Waddhâh* (éclatant de blancheur) ². C'était un prince guerrier, ambitieux et politique; il prétendait connaître la divination. Il fut maître de toute la contrée comprenant Cotcotâna ³, Hîra, Anbâr, Hit, Ayn-tamr ⁴, Bacca ⁵, etc., c'est-à-dire, de toute la région supérieure de l'Irak à l'occident de l'Euphrate ⁶. Lorsqu'il n'était point occupé d'expéditions militaires, il faisait sa résidence habituelle à Anbâr ⁷. Le premier, dit-on, parmi les rois arabes, il fit construire des machines de guerre, *mandjanlk*, et se fit

¹ Ibn-Khaldoun, f. 121.

² Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 120. Hamza, ap. Rasm., p. 29.

³ Lieu situé dans l'Irak, sur la limite du désert, à plus de vingt milles à l'occident de Rohayma, dans la direction de Câdeciyya à Damas. *Merâcid-el-Ittilâ*.

⁴ Bourgade à l'occident de l'Euphrate, sur la limite du désert (*Merâcid*), à trois étapes d'Anbâr (Ibn-Khaldoun, f. 139).

⁵ Château à l'occident de l'Euphrate, à deux parasanges de Hit (*Merâcid*), entre Anbâr et Hit (*Aghâni*).

⁶ Tabari ap. Ibn-Khaldoun, f. 121 v°. Hamza, ap. Rasm., p. 28, 29, édit. de Gottwaldt, p. 96.

⁷ *Kitâb ennoucat* d'Ibn-Omar-Châh. Ibn-Badroun, p. 92.

précéder, lorsqu'il marchait de nuit, par des hommes portant des torches allumées ¹.

Il était si fier, qu'il n'admettait personne à l'honneur de boire avec lui. Comme s'il eût été d'une nature supérieure à l'humanité, il avait choisi pour ses convives deux étoiles appelées *El-farcadâni*; et chaque fois qu'il prenait la coupe, on en remplissait en même temps deux autres, dont il faisait des libations à ces étoiles ².

Adi, fils de Rabia,
épouse Kicâch, sœur
de Djodhayma.

J'ai dit ailleurs ³ que les enfants d'Iyâd, à la suite d'une guerre survenue entre eux et leurs frères les enfants de Modhar, avaient quitté le Tihâma, et étaient venus, vers l'an 206 de J. C., se fixer dans l'Irak. Ils s'étaient répandus dans les plaines situées au sud de Hira, mais leur masse principale était domiciliée à Ayn-Obâgh ⁴, sur la limite de la Chaldée et du désert de Syrie. Pendant les premières années de leur établissement en ce lieu, ils furent en butte à de fréquentes incursions de la part de Djodhayma. Ils finirent par lui offrir d'acheter la paix en se soumettant à lui. Un jeune homme appelé Adi, fils de Rabia, fils de Nasr, se trouvait alors parmi eux. Djodhayma, ayant entendu vanter son esprit et sa beauté, mit pour condition à son consentement à la demande des Benou-Iyâd, qu'ils lui livreraient ce jeune homme, dont il voulait faire son échanson.

¹ Dimichki. Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 68. Ibn-Nobâta ap. Rasmusen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 2.

² Ibn-Nobâta, *ibid.* Ibn-Badrour, p. 92.

³ Tom. I, liv. III, p. 218, 219.

⁴ Ibn-Nobâta, loc. cit. Ibn-Khaldoun, f. 121 v^o.

Adi était d'une naissance illustre. Son père Rabîa, fils de Nasr, était ce prince lakhmite dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, qui avait envoyé sa famille du Yaman en Chaldée ¹. Les émigrés lakhmites, mêlés avec des Tonoukhites et autres Arabes, habitaient Hîra depuis cette époque. Mais Adi, pour des raisons que les historiens n'ont pas indiquées, était retiré chez les Iyâdites d'Ayn-Obâgh, auxquels il était uni par les liens du sang; sa mère appartenait à cette tribu.

Les Iyâdites refusèrent d'abord de livrer Adi, et Djodhayma recommença contre eux ses incursions. Ils parvinrent à lui dérober deux idoles pour lesquelles il avait beaucoup de vénération. Il croyait, par leur secours, obtenir la pluie dans les temps de sécheresse, et la victoire sur ses ennemis lorsqu'il était en guerre. Les Benou-Iyâd lui déclarèrent qu'ils ne lui rendraient ses divinités que s'il leur accordait la paix. Djodhayma exigea encore qu'on lui amenât le jeune Adi, et enfin les Iyâdites consentirent à le remettre entre ses mains ².

Djodhayma traita Adi avec honneur, et lui donna auprès de lui la charge de grand échanton. La beauté

¹ Quelques auteurs, intervertissant l'ordre des noms, appellent ce prince : Nasr, fils de Rabîa. Sohayli (cité par Ibn-Khaldoun, f. 24 v^o) atteste que Rabîa, fils de Nasr, et Nasr, fils de Rabîa, sont le même personnage, désigné sous deux dénominations différentes. La première (Rabîa, fils de Nasr) était adoptée par les généalogistes du Yaman, dont l'opinion, à ce qu'il semble, mérite la préférence, quand il s'agit d'un prince yamanique.

² Tabari ap. Ibn-Khaldoun, f. 121 v^o. Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 2 du texte, p. 3 de la trad. Maçoudi, man. de Schultz, f. 124 v^o. *Aghâni*, III, 358.

d'Adi inspira bientôt de l'amour à Ricâch, sœur cadette de Djodhayma, et le jeune homme partagea cette passion. Par le conseil de Ricâch, Adi, profitant d'un moment où Djodhayma avait la tête troublée par les fumées du vin, lui demanda la main de sa sœur. Le roi, dans son ivresse, la lui accorda, et ses officiers furent témoins du consentement qu'il donna à cette union. Les deux amants s'empressèrent de la consommer le soir même.

Le lendemain, Djodhayma, voyant paraître devant lui Adi tout parfumé de *khalouk* et revêtu d'habits magnifiques, lui dit : « Que signifie cette parure? — « C'est mon costume de noce, répondit Adi; ne suis-je point l'époux de Ricâch? — Comment! s'écria Djodhayma; eh! qui t'a marié avec elle? — Mais « c'est vous-même, » reprit Adi. Djodhayma resta muet de surprise et de colère. Adi, craignant l'effet de son ressentiment, s'enfuit aussitôt. Djodhayma envoya du monde à sa poursuite; quelques auteurs disent qu'il parvint à s'emparer de lui, et qu'il le fit périr.

Quelques mois après, Djodhayma s'aperçut que sa sœur était enceinte. D'abord il fut vivement courroucé. La légende, à laquelle ce récit est emprunté, lui met dans la bouche ces deux vers adressés à sa sœur :

« Dis-moi, Ricâch, et ne cherche pas à me tromper, est-ce à un noble ou à un roturier que tu t'es livrée ?

« Ou bien est-ce à un esclave, ou à un homme de condition plus basse encore? Car il n'y a pas d'amant trop vil pour toi ! »

خبرینی وقاش لا تکذبینی اجتر زنیّت ام بهجین
ام بدون فانّت اهل لدون ام یعید فانّت اهل لعبد

« Le père de mon enfant, répondit Ricâch, est du plus noble sang arabe. » Puis elle ajouta :

« C'est toi qui m'as donné cet époux, sans m'avoir consultée ; c'est par tes ordres que des femmes sont venues me parler pour la noce.

« N'accuse de ce qui s'est passé que ton penchant pour le vin, ton imprudence et ta folie ¹. »

Djodhayma reconnut son tort, et sa colère fit place à un tendre intérêt pour l'enfant que sa sœur portait dans son sein. Ricâch mit au monde (vers l'an 220) un fils, qu'elle nomma Amr. Lorsqu'il commença à marcher, elle le para, le parfuma, et le présenta au roi. Djodhayma, qui n'avait point d'enfant mâle, prit le jeune Amr en grande affection ; il lui mit au cou un collier d'or, et l'adopta pour son fils. Plusieurs années après, Amr disparut : il avait, dit-on, été enlevé par des génies. Malgré les recherches qui furent faites de tous côtés, on ne put le retrouver ; et Djodhayma désespérait de le revoir jamais, lorsque enfin le hasard le lui rendit.

Djodhayma adopte
Amr, fils d'Adi.

Deux frères codhaïtes, Mâlik et Ocaïl, revenant de Syrie avec des présents qu'ils avaient l'intention d'offrir à Djodhayma, s'étaient arrêtés auprès d'une citerne pour prendre un repas. Ils virent s'approcher

Les deux convives
de Djodhayma.

١
انت زوجتني وما كنت ادري
واتسافسي السنساء للتزيين
ذاك من شربك المدامة صرفا
وتماديك في الصبي والمجون

un jeune homme nu, dont les ongles étaient longs, les cheveux en désordre et souillés de poussière. C'était Amr. Il leur demanda à manger, et se fit connaître à eux. Les deux frères s'empressèrent de lui donner tous les soins que réclamait son état misérable, et le revêtirent d'habillements convenables à son rang. « Nous ne pouvons, lui dirent-ils, faire à Djodhayma un présent plus agréable que de te ramener près de lui. » Ils se hâtèrent donc de conduire Amr à Djodhayma. A la vue de son fils adoptif qu'il avait cru perdu pour toujours, le roi fit éclater la joie la plus vive. Remarquant qu'Amr avait beaucoup grandi pendant sa longue absence et portait encore le collier qu'il lui avait donné autrefois, il dit : « *Amr est trop grand aujourd'hui pour porter un collier*¹; » mot qui est devenu proverbe, et que les Arabes emploient dans le même sens que notre expression française : « Cela n'est plus de saison. »

Djodhayma, s'adressant ensuite à Mâlik et à Ocaÿl, leur dit : « Demandez-moi ce que vous voudrez, je vous l'accorde d'avance. » Ils demandèrent et obtinrent d'être à l'avenir les convives habituels de Djodhayma. Cet honneur, dont personne n'avait joui avant eux, les rendit célèbres. Ils sont fréquemment désignés, dans les poésies arabes, sous la qualification des *deux convives de Djodhayma*².

¹ كبر عمرو عن الطوق.

² ندیماناً جذیبة، ou ندیها. Maçoudi, man. de Schultz, f. 125. Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 120. Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, p. 2, 3 du texte, 3, 4 de la trad. *Aghâni*, III, 358 et v°. Ibn-Khaldoun, f. 121 v°.

Cependant de grands événements se passaient dans l'empire des Parthes, voisin du domaine de Djodhayma. Djodhayma vassal du monarque persan Ardchir, vers l'an 228 de J. C.

La puissance d'Ardchîr, fils de Sâssân, communément appelé Ardchîr, fils de Bâbek, du nom de son aïeul maternel ¹, commençait à s'élever sur les ruines de celle des Arsacides. Suivant Ibn-el-Kelbi, Ardawân, roi des Nabatéens de la Babylonie (Artaban V, dernier roi des Parthes), était en guerre avec Bâba ², roi des *Aramaniyouan*, Araméens ou Nabatéens Syriens. Ces deux princes (qui étaient l'un et l'autre des Arsacides) conclurent un arrangement, et se liguèrent contre Ardchîr, l'ennemi commun. Mais, au lieu de chercher à l'écraser de leurs forces réunies, ils convinrent de le combattre alternativement. Ardchîr fit proposer secrètement la paix à Bâba, et promit de lui conserver la souveraineté des pays dont il était en possession, s'il le laissait vider sa querelle avec Ardawân. Bâba accueillit ces ouvertures, et garda la neutralité. Ardchîr, débarrassé de cet adversaire, ne tarda pas à triompher d'Ardawân; il le fit périr, et s'empara de ses trésors. Les troupes du vaincu gros-

¹ Telle est l'opinion exprimée par d'Ohsson, d'après Firdauci (*Voy Monarchie des anciens Perses*, tom. II, p. 156, 157). D'autres auteurs regardent Ardchir comme véritable fils de Bâbek et petit-fils de Sâssân (Ibn-Khaldoun, f. 80).

² Le nom de Bâba ou Bâb, dont les écrivains latins ont fait *Para*, se rencontre fréquemment parmi les noms des princes de la branche arsacide qui régna en Arménie (voy. *Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, édit. de Saint-Martin, vol. II, p. 232; vol. III, p. 375; vol. IV, p. 32). Le Bâba dont il s'agit ici était probablement un prince arménien. Cette dynastie d'Arsacides d'Arménie avait commencé en l'an 151 avant J. C.; elle finit en l'an 429 après J. C. (*Hist. du Bas-Emp.*, vol. V, p. 442; vol. VI, p. 32).

sirent l'armée du vainqueur. Avec ces renforts, Ardchîr subjuguâ les rivaux qui lui résistaient encore, et bientôt fut maître de tout l'empire des Parthes. Bâba lui-même devint son vassal. Ardchîr tourna alors ses vues du côté des Arabes qui occupaient la contrée située à l'occident de l'Euphrate, et, de gré ou de force, il les amena à reconnaître son autorité ¹.

Ces Arabes se divisaient en trois corps, distingués chacun par une dénomination particulière. Le premier et le plus considérable était les *Tonoukhites*, au nombre desquels se trouvaient encore les familles codhaïtes qui s'étaient transportées en Chaldée avec les deux frères Mâlik et Amr, fils de Fahm. La masse principale des Tonoukhites vivait sous des tentes, répandue sur les bords de l'Euphrate, depuis Hîra jusqu'à Anbâr et au delà. Le second était les *Ibâd*; ce nom désignait collectivement toute la population mélangée qui habitait Hîra et ses environs. Le troisième enfin était les *Ahlâf* ou alliés, c'est-à-dire, diverses hordes d'Arabes qui étaient entrées en Chaldée postérieurement aux Tonoukhites, et s'étaient unies avec eux ². Les Iyâdites, depuis la paix qu'ils avaient conclue avec Djodhayma, devaient faire partie de ces Ahlâf.

Plusieurs familles tonoukhites, d'entre celles qui vivaient sous des tentes et appartenaient à la postérité de Codhâa, ne voulurent point se soumettre à

¹ Ibn-Khaldoun, f. 80. Hamza, ap. Rasmussen, p. 6 de la trad., 30 du texte.

² Ibn-Khaldoun, f. 80 v°. Hamza, ap. Rasm., p. 6, 31.

Ardchîr. Elles s'éloignèrent de l'Euphrate et gagnèrent le désert. Hamza ajoute qu'elles allèrent se mêler à une tribu codhaïte établie en Syrie ¹, c'est-à-dire aux Benou-Salih ², dont les Dadjâïma étaient la principale branche. Il est très-vraisemblable que ces familles codhaïtes émigrantes étaient celles de Mâlik et de son frère Amr, et que ce fut alors que le reste des Tonoukhites de Codhâa passa sous le gouvernement de Djodhayma. A l'exception de ce petit nombre d'émigrants, tous les Arabes de l'Irak reçurent la loi du monarque persan; et le royaume de Djodhayma, augmenté de la partie de territoire comprenant Hîra, devint une annexe de l'empire sassanide.

La longueur ridiculement exagérée (de 332 ans) attribuée par l'auteur du *Moukhhbir* ³ aux deux règnes d'Amr, fils d'Adi, et d'Imroulcays, qui suivent celui de Djodhayma, a entraîné Hamza-Isfahâni à reculer Djodhayma dans le passé, à le placer longtemps avant Ardchîr, et à faire correspondre l'époque où Ardchîr étendit sa domination sur la région de l'Irak habitée par les Arabes, avec les dernières années d'Amr, fils d'Adi. En réduisant à une mesure raisonnable les règnes des deux premiers successeurs de Djodhayma, on reconnaît que Djodhayma lui-même a dû être vassal d'Ardchîr. En effet, Abou-Obayda assure que le règne de Djodhayma, commencé du temps des *Molouk-ettawâif*, se prolongea pendant toute la

¹ Ibn-Khaldoun, *ibid.* Hamza ap. Rasm., p. 6, 30.

² Voy. tom. I, liv. III, p. 212.

³ Suivant Hadji-Khalifa, l'auteur du *Moukhhbir* est Mohammed-ibn-Habib.

durée de la puissance d'Ardchîr, premier souverain sassanide, et même pendant une bonne partie du règne de Sapor I^{er}, fils et successeur d'Ardchîr¹. Ibn-Nobâta offre un témoignage encore plus positif : il dit que Djodhayma tint son autorité d'Ardchîr, fils de Bâbek². Je crois donc pouvoir, malgré l'opinion de Hamza, regarder comme constant le fait que Djodhayma passa sous la dépendance d'Ardchîr (vers l'an 228 de J. C.).

Expédition contre les tribus de Tasm et de Djadis, vers l'an 230.

Djodhayma, dit-on, faisait souvent des courses dans le centre de l'Arabie, et pillait les tribus qui habitaient ces contrées. On prétend qu'il fit entre autres une expédition contre les descendants de Tasm et de Djadis, domiciliés dans le Yemâma. (Mais comme le moment de cette expédition paraît être celui où les enfants de Tasm venaient d'être détruits par ceux de Djadis, je pense que Djodhayma n'eut affaire qu'à ces derniers.) Il leur avait enlevé une grande quantité de butin, lorsqu'il fut rencontré par l'armée du roi himyarite Tobbâ-Hassân, qui venait lui-même attaquer les Djadicites³. Les cavaliers de Hassân poursuivirent la troupe de Djodhayma, et lui ravirent les dépouilles qu'elle emportait⁴ (vers l'an 238).

Guerre entre Djodhayma et Amr, fils de Zharib.

Les rivalités continuelles des Romains et des Per-

¹ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 121 v°.

² كانت ولايته من قبل اردشير بن بابك, Ibn-Nobâta ap. Rasm., *Additam. ad hist. ar.*, p. 2 du texte. M. Rasmussen me paraît avoir commis une erreur en traduisant ce passage par les mots : « imperium ejus ante Ardshirum, filium Babeci, incidit. »

³ Voy. t. I, liv. II, p. 100.

⁴ Hamza ap. Rasmussen, p. 5, 29, édit. de Gottwaldt, p. 92.

sans devaient entraîner et entraînaient en effet, comme l'atteste l'histoire, de fréquents conflits entre les diverses populations arabes alliées ou sujettes de l'un et de l'autre empire. On sait que le célèbre Odénat, époux de Zénobie, roi de Palmyre, et chef suprême de tous les Arabes attachés au parti des Romains, fit, entre les années 260 et 266 de J. C., deux campagnes glorieuses contre Sapor I^{er}, et que, peu de temps après son retour de la seconde, il périt victime d'un assassinat. Ces luttes, dans lesquelles les Arabes sous les ordres d'Odénat eurent nécessairement à combattre les Arabes vassaux de la Perse, me semblent offrir quelques rapports avec ce que racontent les légendes orientales d'une guerre assez longue que Djodhayma soutint contre un roi arabe allié des Romains.

Selon ces légendes, ce roi, nommé Amr, fils de Zharib, était l'arrière-petit-fils et le troisième successeur d'Odheyne, fils de... Samaydà, chef des Benou-Amila el-Amâlik et fondateur de la petite dynastie des Odheyne, dont j'ai déjà dit un mot à l'article des Amâlica¹, et que je ferai connaître d'une manière plus détaillée lorsque je parlerai des Arabes de Syrie.

Les États d'Amr, fils de Zharib, s'étendaient sur les deux rives de l'Euphrate, et comprenaient la portion orientale de la Syrie appelée *Mécharif-el-Châm* et une grande partie de la Mésopotamie². Il faisait sa résidence ordinaire dans un lieu nommé *El-Madhik*

Amr est tué.

¹ Voy. tom. I, liv. I, p. 23, 24.

² Abulfedâ *Hist. antisl.*, p. 122. Ibn-Khaldoun, f. 12.

(le défilé), voisin de l'Euphrate et des territoires de *Carkiciya* (Circesium) et de *Khánouca* ¹. Après diverses alternatives de succès et de revers, il finit par être tué dans un des combats que lui livra Djodhayma. Celui-ci s'empara de quelques-unes des possessions de son adversaire; mais il ne conserva pas longtemps cette conquête.

La reine Zebbâ.

Une femme célèbre dans les légendes arabes sous la dénomination de *Zebbâ*, c'est-à-dire la belle aux longs cheveux, fut reconnue pour reine par les troupes d'Amr ². On ignore quel était son véritable nom. Les uns l'appellent Fârigha, d'autres Nâïla, d'autres Mayçoun. L'on n'est pas non plus bien d'accord sur son origine. Quelques-uns prétendent qu'elle était Romaine, mais qu'elle savait parler l'arabe ³. Maydâni dit qu'elle était native de Bâdjerma ⁴. Cazwîni et Ibn-Nobâta assurent que son père était Malih, fils de Bérâ, roi de Hadhr ou Atra, ville forte de la Mésopotamie ⁵. Selon Ibn-Omar-Châh ⁶ et Ibn-Cotayba ⁷, elle était fille d'un roi de Mésopotamie, et mariée au prince qui périt en combattant contre Djo-

¹ Ibn-Khaldoun, f. 120. Maçoudi, man. de Schultz, f. 124 v°. *Merâcid-el-Ittilâ*. D'après l'auteur du *Merâcid*, *Khánouca* est une ville sur l'Euphrate, voisine de Racca. C'est probablement la ville nommée *Kabuca* par d'Anville, carte d'Asje, 1751.

² *Aghâni*, III, 358 v°.

³ Maçoudi, man. de Schultz, f. 125 v°.

⁴ Maydâni, au proverbe *Khatboun yacîroun*, etc. Bâdjerma doit être la même ville que Begarmé ou Bethgarmé, dans le pays des Garméens, baigné par le Tigre.

⁵ Cazwîni, art. *Azzân*, IV^e clim. Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, p. 4.

⁶ Dans le *Kitâb ennoucat*.

⁷ Ap. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 184.

dhayma. Cette indication mérite d'être remarquée; mais l'opinion la plus générale est que Zebbâ était de la tribu des Amila-el-Amâlik, de la maison d'Odheyne... ibn-Samaydâ, et fille du roi qui avait perdu la vie dans cette guerre, c'est-à-dire d'Amr, fils de Zharib ¹.

Quoi qu'il en soit, Zebbâ était, dit-on, la plus belle femme de son temps, et n'avait pas moins de courage que de génie et de beauté. Elle était guerrière, et marchait à la tête de ses troupes. Elle prodigua ses trésors pour rassembler de nouvelles forces, recruta des soldats romains, et parvint à chasser Djodhayma des pays qu'il avait envahis. Elle bâtit, pour s'en faire des places de sûreté, deux villes ou forteresses, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de l'Euphrate, et les joignit par un chemin secret de communication, un *tunnel*, pratiqué sous le lit même du fleuve ². La principale de ces villes se nommait *Azzân*, ou la ville de Zebbâ.

Selon l'auteur de l'Aghâni et Ibn-el-Athîr, Zebbâ avait une sœur appelée Zaynab ³, qui commandait dans l'autre ville ou forteresse à laquelle aboutissait le tunnel. Pour exécuter ce passage souterrain, on avait arrêté par un barrage et détourné les eaux de l'Euphrate, dans un temps où elles étaient très-basses. On avait ensuite ouvert, dans le lit du fleuve ainsi mis à sec, une tranchée profonde, d'une rive à l'au-

¹ *Aghâni*, III, 358 v°. Ibn-Khaldoun, f. 121, 122. Abulfedâ *Hist. antisl.*, p. 122. Maçoudi, man. de Schultz, f. 125 v°. Hamza ap. Rasmussen, p. 29.

² Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, p. 4. Cazwini, IV^e clim., art. *Azzân*.

³ Ibn-el-Athîr, man. de la Bibl. roy., vol. I, f. 63.

tre ; puis , après avoir revêtu de maçonnerie les parois de cette tranchée, et recouvert le tout d'une voûte solide, on avait levé le barrage, et rendu aux eaux leur cours ordinaire ¹.

L'armée de Zebbâ, dit Tabari ², se composait des restes des anciens Amâlica (des Benou-Amila-el-Amâlik), de Juifs, et d'Arabes appartenant aux diverses tribus codhaïtes répandues en Syrie et en Mésopotamie. Redoutée de ses voisins, cette reine se maintint dans ses vastes possessions, passant l'hiver dans ses places fortes sur l'Euphrate, le printemps à *Batn-el-Médjâz* ³, et l'été à *Tadmor* ou Palmyre.

Ces détails sur la puissance, la beauté, le caractère de Zebbâ, Palmyre comprise dans ses domaines, cette ville d'Azzân bâtie sur l'Euphrate et dont la position rappelle Zénobia, tout fait naître l'idée que la reine Zebbâ n'est autre que Zénobie, à laquelle les légendes arabes prêtent les aventures fabuleuses dont j'exposerai tout à l'heure le récit ⁴. Je soupçonne aussi

¹ *Aghâni*, III, 358 v°. C'est par le même moyen qu'un passage voûté sous l'Euphrate aurait été pratiqué, au rapport de Ctésias, par les ordres de la reine de Babylone, Nitocris. Voy. Quatremère, *Mém. géogr. sur la Babylonie*, p. 42.

² Ap. Ibn-Khaldoun, f. 122.

³ C'est sans doute *Batné*, appelée ensuite *Saroudj*, dans l'Osrhoène. *Or. christ.*, tom. II, p. 971.

⁴ Si l'on ne s'attachait à considérer que le nom même de Zebbâ et l'indication de l'existence d'une Zaynab, sœur de cette reine, on pourrait penser que Zénobie est plutôt Zaynab, et que la Zebbâ des Arabes est identique avec le personnage de *Zaba* ou *Zabda*, que Vopiscus nomme *sociam Zenobiae*, compagne de Zénobie, dans ce passage de la vie d'Aurélien : « Pugnatum est contra Zenobiam et Zabam, ejus sociam. » Mais les autres auteurs latins ou grecs représentent Zaba ou Zabda comme un général que Zénobie envoya, à la tête de 70,000 soldats, faire une invasion

qu'Amr, fils de Zharib, regardé par quelques-uns comme mari de Zebbâ, que ces mêmes légendes font périr dans une guerre contre Djodhayma, et dont le nom dynastique ou de famille était Odheyna, représente Odénat, qui, selon la vérité historique, fut tué au milieu d'un festin.

Zebbâ, continuent nos auteurs, depuis qu'elle avait commencé à régner, nourrissait le projet de venger sur Djodhayma la mort d'Amr, fils de Zharib. N'espérant pas réussir par la force, elle eut recours à la ruse. Elle envoya à Djodhayma un message dont le sens était « qu'elle sentait combien l'exercice de la puissance royale convenait peu à la faiblesse de son sexe; qu'elle ne voyait aucun prince plus digne que lui d'être son protecteur et son époux; qu'elle lui offrait de réunir les deux États en un seul, et qu'elle l'engageait à venir la trouver pour conclure cette importante affaire. »

Elle attire Djodhayma par une ruse.

Djodhayma fut flatté de cette ouverture. Il était alors à Bacca, château situé sur le bord de l'Euphrate, au-dessus de Hît. Il y tint conseil avec ses principaux officiers. Tous furent d'avis qu'il devait se rendre à l'invitation de Zebbâ. L'un d'eux néanmoins, nommé Cossayr, fils de Sâd, issu de Lakhm,

en Égypte, et qui s'empara de cette contrée, après avoir mis en déroute une armée de 50,000 hommes qu'on lui opposa. Il est difficile de croire que ce général fût une femme: il est plus probable qu'il s'est glissé une faute dans le texte de Vopiscus, et qu'au lieu de *sociam*, compagne, il faut lire *socium*, compagnon. En tout cas, s'il a existé une femme compagne ou sœur de Zénobie, et dont le nom, prononcé *Zaba* ou *Zabda* chez les Romains, ait été, chez les Arabes, *Zebbâ*, on verra, par de nouveaux rapprochements qui se trouveront dans le livre VI de cet ouvrage, que les Arabes paraissent avoir confondu cette Zebbâ avec Zénobie elle-même.

voyant les opinions se prononcer pour ce parti, s'écria : « *D'un côté imprudence, de l'autre perfidie*¹ » (mot qui est devenu proverbial). Puis s'adressant au roi : « Répondez à Zebbâ, lui dit-il, que si sa proposition est sincère, elle vienne elle-même vous trouver ; mais ne vous remettez pas entre ses mains, ne vous jetez pas dans le piège que vous tend cette femme, qui a le sang de son père (ou son mari) à venger. »

Amr, fils d'Adi, neveu et fils adoptif de Djodhayma, engagea au contraire celui-ci à ne rien craindre : « Il y a, lui dit-il, parmi les troupes de Zebbâ des gens auxquels je suis allié ; ils se donneront à vous aussitôt qu'ils vous verront paraître. »

Djodhayma, cédant à l'avis de la majorité de ses conseillers et aux suggestions de sa propre ambition, se mit en route, escorté d'un petit nombre de personnes parmi lesquelles était Cossayr. Il laissa l'administration des affaires de son royaume, pendant son absence, à son neveu Amr, fils d'Adi, et le commandement de ses troupes à Amr, fils d'Abdeldjinn, le Tonoukhite, son cousin. Longeant la rive occidentale de l'Euphrate, il s'achemina vers la ville où Zebbâ l'attendait. En approchant du terme de son voyage, il éprouva de l'hésitation, et dit à Cossayr : « Qu'est-ce que la prudence me conseille de faire ? — *La prudence !* répliqua Cossayr, *vous l'avez laissée à Bacca*². » Cette réponse, qui est passée

1. رای فاتر و غدر حاضر 1.

2. بسبقه خلفت الراي 2.

en proverbe, est rapportée par quelques auteurs sous cette autre forme : « (Il n'est plus temps de consulter)
« *La décision a été prise à Bacca* ¹. »

Lorsque Djodhayma fut arrivé à l'endroit nommé plus tard Rahbat-Mâlik-ibn-Tauk ², des rafraîchissements et des présents de toute espèce lui furent apportés de la part de Zebbâ. « Que dis-tu de cela ? » demanda-t-il à Cossayr. Celui-ci répondit : « *C'est un*
« *petit incident dans un grand événement* ³ (ou un
« petit bien pour un grand mal), » autre parole devenue proverbe.

Bientôt un escadron nombreux de cavaliers de Zebbâ s'approcha. A leur vue, Cossayr dit à Djodhayma : « Si ces cavaliers se tiennent en masse devant vous, ils viennent pour vous faire honneur. Mais s'ils se divisent et font mine de vous entourer, ils ont des projets hostiles : alors montez votre jument El-Assa, et prenez la fuite. » Cette jument était d'une vitesse extraordinaire ; aucun cheval ne pouvait l'atteindre. Djodhayma, auquel l'envoi des présents avait inspiré une aveugle sécurité, négligea l'avis de Cossayr. Il se laissa envelopper, et les cavaliers le séparèrent de sa jument. Cossayr, qui était resté auprès de l'animal, s'élança dessus, et partit à toute bride. On le poursuivit, mais inutilement. El-Assa, après avoir couru depuis le matin jusqu'au coucher du soleil sans s'arrêter, tomba morte en ar-

¹ ببقّة صُرم الامر , ou ببقّة قضى الامر .

² Rahabé, dans la carte de d'Anville, près de l'Euphrate.

³ خطب يسير في خطب كبير .

rivant à un camp d'Arabes sujets de Djodhayma. Cossayr fit élever, sur le lieu où elle avait succombé, une tour qui porta le nom de *Bordj-el-Assa*, tour d'El-Assa.

Djodhayma mis à mort.

Conduit devant Zebbâ, Djodhayma ne tarda pas à être instruit du sort qu'elle lui réservait. « Comment veux-tu mourir ? lui demanda-t-elle. — En roi, » répondit-il. On lui servit un repas, qu'il prit avec calme. Ensuite on lui versa du vin ; et quand l'ivresse commença à s'emparer de lui, on le plaça sur un tapis de cuir, et on lui ouvrit les veines du bras. Son sang, reçu dans des vases, fut conservé précieusement ; car on croyait alors généralement que le sang des rois était un spécifique contre la folie ou possession, *khabal*. Zebbâ avait recommandé qu'on n'en laissât pas perdre une seule goutte, parce qu'elle avait été avertie que, si elle ne le recueillait pas en totalité, elle payerait de sa vie le meurtre de Djodhayma. Celui-ci, avant de rendre le dernier soupir, fit un mouvement du bras, et quelques gouttes de son sang jaillirent sur une colonne de marbre où elles demeurèrent figées ; présage funeste pour Zebbâ, et que l'événement confirma quelques années plus tard¹.

Djodhayma avait régné soixante ans selon Hamza², et, selon mon calcul, cinquante-trois ans.

¹ Maydâni, prov. *Khatboun yacîroun*, etc. Cazwini, art. *Azzân*. Maçoudi, man. de Schultz, f. 125 v^o, 126. *Aghâni*, III, 358 v^o. Ibn-Khaldoun, f. 122.

² Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 5. Abou-Obayda, cité par Ibn-Khaldoun (f. 121 v^o), attribuée à Djodhayma 98 ans de règne ; cette assertion ne mérite pas qu'on en tienne compte.

Dynastie Lâkhmite ou Nasrite.

AMR, fils d'Adi (de l'an 268 à l'an 288 de J. C.). A la nouvelle de la mort de Djodhayma, les Arabes de l'Irak se partagèrent sur le choix de son successeur. Les uns se déclarèrent pour Amr, fils d'Abdeldjinn, les autres pour Amr, fils d'Adi. Cossayr, qui jouissait de beaucoup d'influence et de considération, proposa au premier d'en user en sa faveur, s'il s'engageait à venger Djodhayma. Amr, fils d'Abdeldjinn, ayant montré peu d'empressement pour cette entreprise, Cossayr se tourna du côté d'Amr, fils d'Adi, et lui fit la même proposition. Celui-ci promit sans balancer. Alors Cossayr détacha une partie des troupes de la cause du fils d'Abdeldjinn, qui, se voyant inférieur en forces à son concurrent, se résigna à le reconnaître pour roi ¹.

Amr, fils d'Adi, reçut de Sâbour, fils d'Ardchîr, l'investiture de sa dignité ². Il établit sa résidence à Hîra, que n'avaient point habitée ses prédécesseurs ³. Depuis lors, la ville de Hîra s'agrandit et s'embellit. Elle fut aussi la résidence des successeurs d'Amr, et donna son nom au royaume dont elle était devenue ainsi la capitale. C'est sans doute parce qu'Amr y avait le premier fixé son séjour, qu'aucun autre roi avant lui n'a été mentionné par les chroniques de Hîra dont parlent Tabari et Hamza ⁴, chroniques

1 Maçoudi, man. de Schultz, f. 126. Maydâni, prov. cit.

2 Sohayli, cité par Ibn-Khaldoun, f. 81.

3 Tabari, cité par Ibn-Khaldoun, f. 122 v°. Hamza ap. Rasmussen, p. 29.

4 Tabari, *ibid.* Hamza, *ibid.*, et p. 36.

depuis longtemps perdues. Ce prince fut la tige d'une dynastie qui régna pendant plusieurs siècles, et tomba vers l'époque de la naissance de l'islamisme. Cette dynastie est qualifiée de Nasrite (ou Al-Nasr) et de Lakhmite, à cause des noms de Nasr, aïeul d'Adi, et de Lakhm, ancêtre de Nasr.

Dévouement et
ruse de Cossayr.

Lorsque le pouvoir fut affermi entre les mains d'Amr, fils d'Adi, il se concerta avec Cossayr sur les moyens d'ôter à Zebbâ la couronne et la vie. « Comment atteindre cette femme dans ses places fortes? » dit-il; *elle est insaisissable comme l'aigle dans les airs*¹ (locution proverbiale). — J'imagine, répliqua Cossayr, un stratagème pour l'exécution duquel il faut que vous ordonniez qu'on me coupe le nez et les oreilles, et qu'on me déchire le dos de coups. — Je me couvrirais de honte, reprit Amr, si je donnais un ordre si injuste et si cruel. — Eh bien! dit Cossayr, *secondez-moi seulement, et soyez exempt de blâme*² (mot devenu proverbe).

Cossayr se mutila lui-même; et, quittant Hîra comme s'il eût fui la colère d'Amr, il alla se présenter à Zebbâ. « J'ai été, lui dit-il, le serviteur fidèle de Djodhayma et votre ennemi. Mais aujourd'hui qu'Amr, m'accusant faussement de vous avoir livré son oncle, m'a mis dans l'état où vous me voyez, je viens, animé par le désir de la vengeance, vous offrir mes services. » Zebbâ le crut, et l'accueillit. Elle reconnut bientôt qu'il avait beau-

كيف لي بها وهي امنع من عقاب الجور
اعتنى وخالك ذم

coup d'expérience et d'intelligence; elle le chargea d'aller faire pour elle quelques opérations commerciales dans les contrées voisines. Cossayr se rendit secrètement à Hîra, et, puisant dans le trésor d'Amr, il revint vers Zebbâ avec des valeurs considérables. La reine enchantée lui donna de nouvelles commissions; et Cossayr, par le même moyen, lui procura de si grands bénéfices, qu'il s'empara de toute sa confiance. Il apprit d'elle-même qu'un souterrain creusé par ses ordres, sous le lit de l'Euphrate, avait dans chacun de ses deux châteaux une issue cachée par un trône posé précisément au-dessus; et qu'ainsi, dans le cas où des ennemis envahiraient une de ses places fortes, elle pouvait s'en échapper par cette voie, et se réfugier dans l'autre place.

Maître de ce secret, Cossayr profita de la première occasion de voyage que lui fournit Zebbâ pour aller prendre ses mesures avec Amr. Deux mille soldats bien armés, et Amr à leur tête, s'acheminèrent, en déroband leur marche, vers la ville de Zebbâ. Quand ils en furent à peu de distance, Cossayr les fit mettre dans des ballots ou sacs placés sur mille chameaux, et prit les devants pour avertir Zebbâ de l'arrivée de cette caravane. La reine ordonna qu'on la fit entrer dans la place, et monta sur le rempart pour la voir défiler. Ici la légende présente cette courte scène dialoguée en vers :

Il introduit Amr
dans la ville de
Zebbâ.

ZEBBÂ.

« Pourquoi ces chameaux marchent-ils si lentement? portent-ils donc des pierres, ou du fer,
« ou de pesantes masses de plomb ?

COSSAYR (à part).

Ils portent des hommes ramassés, pliés sur eux-mêmes¹. »

Comme le dernier chameau entrait, un des gardiens des portes sonda avec une baguette de fer un des ballots qui formaient la charge de l'animal. La pointe de cette baguette ayant par hasard rencontré le défaut de la cuirasse du soldat caché dans ce ballot, pénétra dans son flanc. La douleur et la crainte arrachèrent un vent au blessé. A ce bruit, le gardien, qui était Nabatéen, s'écria dans son langage: « *Bechta beçdka!* » c'est-à-dire, Il n'y a rien de bon dans les sacs². Cette exclamation donna l'alarme; mais il était trop tard. Les gens affidés de Cossayr qui conduisaient les chameaux ayant à l'instant ouvert les ballots, les soldats d'Amr se répandirent dans la place, et massacrèrent la garnison surprise.

Mort de Zebbâ.

Zebbâ chercha à se sauver dans son second châtea. Elle entra dans le souterrain. Parvenue à l'extrémité, elle y rencontra Cossayr qui l'avait devancée, et lui fermait le passage. Elle revint sur ses pas, et voulut ressortir par la première issue. Elle la trouva gardée par Amr, qui l'y attendait le sabre à la main.

قالت الزبباء

ما للجبال مشيها وبئيدا اجندلا يحملن ام حديدا
ام صرفانا باردا شديدا

فقال قصير في نفسه

بل الرجال قبضا قعودا

² Voy. Quatremère, *Mém. sur les Nabatéens*, p. 106.

Alors, voyant qu'il fallait mourir, elle s'écria : « *Que ce soit de ma main, et non de celle du fils d'Adi* ! »

Ces mots sont devenus une locution proverbiale. Puis elle avala un poison des plus subtils qu'elle portait toujours sur elle, dans le chaton d'une bague. Elle tomba expirante; et Amr, la frappant de son sabre, acheva de lui ôter la vie. Après avoir pillé et ruiné la ville, Amr retourna en Irâk avec ses troupes chargées de butin, ramenant un grand nombre de captifs.

Les anciens poètes arabes ont fait dans leurs vers beaucoup d'allusions à ces événements, et le dévouement de Cossayr a donné naissance à ce proverbe : *C'est pour quelque grand dessein que Cossayr s'est coupé le nez* ².

Divers autres succès qu'Amr obtint encore dans ses entreprises militaires ³ le firent craindre et respecter de tous ses voisins. Il régna puissant et considéré pendant un espace de temps que Hamza porte fabuleusement à cent dix-huit ans ⁴, qu'Ibn-Cotayba dit avoir été seulement de quatre-vingt-dix ans ⁵, mais que les limites ordinaires de la vie humaine, et l'époque probable de la naissance d'Amr (vers 220 de J. C.), combinée avec diverses indications rela-

Durée du règne
d'Amr.

1 بیدی لابید ابن عدی.

2 لامر ما جدد قصیرانفہ. Voy. Maydâni, proverbe *Khatboun yacîroun*, etc. Maçoudi, man. de Schultz, f. 126 et v°. *Aghâni*, III, 359 et v°. Schultens, *Prov. ar. pars.*, p. 96, et *Mon. ant.*, p. 37. Ibn-Khaldoun, f. 122. Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, p. 5. Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 122. Hariri, édit. de Sacy, p. 284. Ibn-Badrout, p. 93.

3 Hamza ap. Rasmussen, p. 5, 6, 30.

4 Hamza ap. Rasmussen, p. 7.

5 Ap. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 186.

tives au règne de son fils, m'engagent à réduire à vingt années. Je suppose donc qu'Amr, fils d'Adi, mourut vers 288 de J. C., à l'âge de soixante-huit ans environ.

Coup d'œil sur les tribus arabes de Mésopotamie et sur l'histoire d'Atra.

Comme c'est à dater du règne d'Amr, fils d'Adi, que les tribus arabes de Mésopotamie me semblent avoir commencé à reconnaître l'autorité des rois de Hira, je m'arrêterai ici un instant pour signaler les noms des principales de ces tribus, et réunir quelques notions sur l'histoire d'une ville ancienne qui aurait été, dans cette contrée, le siège d'une petite royauté arabe, si l'on en croit certains auteurs.

Atra, en arabe *Hadhr*, ville peu considérable, mais très-bien fortifiée, située entre le Tigre et l'Euphrate, dans le désert de Sendjâr, à l'ouest de l'emplacement où Ticrît fut fondée plus tard par Sapor, fils d'Ardchîr¹, avait été bâtie, suivant les traditions orientales, par un roi nommé Sâtiroun-el-Djarmacâni, de la nation des *Djarâmica*, race syrienne ou assyrienne, qui avait occupé le pays de l'antique Maucel (c'est-à-dire de Ninive)². Les successeurs de ce prince paraissent avoir porté aussi chez les Djarmica la dénomination de *sâtiroun*, comme titre de dignité. Mais ils étaient qualifiés par les Arabes de *Dhayzan*, et par les Parthes ou Persans, de *Manizan*. Ce dernier mot représente vraisemblablement la

¹ *Aghâni*, I, 91 v°. Ibn-Khaldoun, f. 80 v°, 116 v°, 130.

² Ibn-Cotayba ap. Eichorn, p. 182. *Aghâni*, III, 163. Les historiens orientaux rapportent l'origine de cette race des Djarâmica à un certain Djarmouc, issu d'Aram, fils de Sem, suivant les uns, ou, selon les autres, d'Assur, fils de Sem.

forme exacte des noms altérés de *Manisar*, *Monnèsès*, *Mannus*, cités par Dion Cassius et autres historiens grecs ou latins, comme ayant été communs à divers princes orientaux ¹, sans doute aux rois d'Atra.

Ces rois sont comptés par les Arabes au nombre des *Molouk-ettawâif* ² ou rois des différentes nations qui composaient l'empire des Parthes. Quelques hordes arabes, dont les noms sont inconnus, étaient répandues, dès une époque reculée, aux environs d'Atra, et s'étaient mêlées peut-être avec la population de cette ville; ce qui a pu donner lieu à des écrivains occidentaux d'appeler Arabes les habitants d'Atra ³, dans le récit de la première entreprise des Romains contre cette place.

C'est au temps de Trajan qu'Atra commence à figurer dans l'histoire. Cet empereur l'assiégea sans succès en l'an 116 de J. C., et fut blessé à ce siège. On croit cependant qu'après avoir conquis la plus grande partie de la Mésopotamie, il finit par obtenir la soumission des Atraniens ⁴. Mais, dès l'an 117, Atra et toutes les conquêtes de Trajan en Mésopotamie furent rendues aux Parthes par Adrien.

La souveraineté romaine fut rétablie en Mésopotamie sous Marc-Aurèle, en 165 ⁵. Barsémius, roi d'Atra, devait être vassal des Romains, lorsqu'en l'an 194 il fournit à Niger, reconnu empereur en Orient,

¹ Voy. Saint-Martin, sur la Mésène, p. 242.

² Ibn-Khaldoun, f. 80 v°, 81.

³ Crévier, vol. VI, p. 107.

⁴ Saint-Martin, sur la Mésène, p. 243.

⁵ Crévier, VI, 281.

un corps d'archers, pour combattre son compétiteur Sévère ¹. Quelques années après, Sévère, voulant se venger de ce secours donné à son rival, mit le siège devant Atra. Mais il fut repoussé avec perte ² en l'année 201.

Vers cette même époque, plusieurs familles arabes de race codhâite viurent, les unes de l'Irâk, les autres de Syrie, s'installer aux alentours d'Atra. Les premières étaient ces Tonoukhites qui avaient quitté Hîra sous la conduite de Nadhr, fils de Moâwia ³; les secondes étaient les Benou-l-Obayd, branche des Benou-Salih. Ces familles, avec les Benou-Bahrâ et les Benou-Yazîd, autres rameaux de la tige de Codhâa qui s'étaient implantés dans un autre canton de la Mésopotamie, très-peu de temps auparavant ⁴, sont les plus anciennes peuplades arabes de Mésopotamie dont les noms aient été conservés par les auteurs orientaux.

Jusque-là on peut regarder comme constant qu'Atra était au pouvoir de la race assyrienne, autrement syrienne, des Djarâmica. Le nom du roi Barsémius, qui correspond au nom syriaque *Barsouma*, est une indication suffisante de la nationalité de ce prince ⁵.

Mais après l'arrivée des Benou-l-Obayd sur le territoire d'Atra, vient se placer (vers l'an 220), si l'on ajoute foi au témoignage d'Ibn-Nobâta et de Cazwîni,

Existence incertaine d'une dynastie de Benou-l-Obayd à Atra.

¹ Crévier, VII, 83.

² Crévier, VII, 128.

³ Voy. précédemment, p. 12.

⁴ Voy. tom. I, liv. III, p. 213.

⁵ Voy. Quatremère, sur les Nabatéens, p. 100.

le règne de Malih, fils de Bérâ, qui aurait été le père de Zebbâ¹. Ce nom a une physionomie arabe bien prononcée². Or les Benou-l-Obayd ayant donné à Atra, selon Ibn-el-Kelbi et Ibn-Saïd³, une série de plusieurs rois, on pourrait être tenté de croire que Malih était un prince de cette dynastie des Benou-l-Obayd⁴, et que ceux-ci avaient dès lors succédé aux Djarâmica dans la possession d'Atra. Mais des assertions contraires de Maçoudi et autres, infirmant le rapport des écrivains qui admettent l'existence de cette dynastie arabe, laissent dans le doute la question de savoir lesquels, des Arabes ou des Djarâmica, furent maîtres d'Atra, depuis la fin du règne de Barsémius jusqu'à la destruction de la ville.

On ignore également si Atra était sous la domination romaine ou si elle était indépendante, lorsqu'elle fut assiégée, en 231, par le fondateur de la monarchie sassanide, Ardchir⁵, qui avait déjà renversé ou soumis la plupart des Molouk-ettawâif. Eutychius prétend qu'il s'en empara⁶. Mais ce fait est démenti par tous les autres historiens, qui s'accordent à désigner un Sapor comme le vainqueur d'Atra. D'après

Prise et destruction d'Atra par Sapor I.

1 Voy. précédemment, p. 28.

2 Malih signifie en arabe beau ou bon. Bérâ ou El-Bérâ est un nom propre assez commun parmi les Arabes. On connaît, par exemple, dans le siècle de Mahomet, Abou-Bérâ (le père de Bérâ), El-Bérâ, fils de Mâlik, et autres.

3 Ap. Ibn-Khaldoun, f. 81, 116 v^o, 130.

4 Au lieu du nom de *Benou-l-Obayd*, le texte manuscrit d'Ibn-Khaldoun offre, en quelques endroits, la leçon *Benou-l-Amid*.

5 Crévier, VII, 367.

6 Voy. de Sacy, trad. de Mirkhond, p. 287.

les témoignages de Maçoudi ¹, de Sohayli ², de Mirkhond et de Nikbi ³, appuyés du sentiment d'Ibn-Khaldoun ⁴, cette conquête fut faite par Sâbour-Dhou-l-Djonoud (Sapor I^{er}), fils et successeur d'Ardchîr, vers l'an 240 de J. C. ⁵.

Voici ce que les traditions ou légendes orientales racontent à ce sujet :

Le roi de Hadhr avait enlevé du butin sur les domaines de Sâbour, tandis que celui-ci était en expédition dans le Khoraçân. A son retour, Sâbour conduisit son armée devant Hadhr, qu'il investit et tint longtemps assiégée. Un jour qu'il s'était approché des remparts, une fille du roi, nommée Nadhîra, l'aperçut du haut des murs, et, frappée de sa bonne mine, elle en devint amoureuse. Elle lui fit parvenir secrètement un message, pour lui offrir, s'il s'engageait à l'épouser, de lui livrer la place. Sâbour fit aisément cette promesse; et Nadhîra lui ayant ouvert les portes pendant la nuit, il entra avec ses troupes,

¹ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 81.

² Ap. Ibn-Khaldoun, *ibid.*

³ De Sacy, *Trad. de l'hist. des Sassanides*, de Mirkhond, p. 287. *Not. et ext. des man.*, t. II, p. 325.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 80 v^o, 116 v^o.

⁵ Selon le rapport d'Ibn-Ishâk, consigné dans le *Sirat erraçoul* et dans l'*Aghâni*, Atra aurait été prise et détruite par Sapor II (Sâbour-Dhou-l-Actâf), c'est-à-dire entre les années de J. C. 330, époque à laquelle ce Sapor commença à porter les armes, et 380, date de la fin de son règne. L'opinion des auteurs qui attribuent la prise et la destruction d'Atra à Sapor I^{er} me paraît préférable, parce que quand l'empereur Jovien passa près d'Atra en 363, cette ville, dit Ammien Marcellin, était ruinée et déserte depuis un temps fort ancien (voy. *Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, III, p. 168, note 1). Il semble qu'Ammien ne se serait pas exprimé de cette manière, si la ruine d'Atra eût été postérieure à l'an 330.

massacra la garnison, tua le roi, rasa les fortifications, et ruina la ville. Il reprit ensuite le chemin de ses États, emmenant avec lui Nadhîra. Elle était belle, et il s'empressa d'en faire son épouse. Mais elle ne tarda pas à être punie de son crime.

Une nuit qu'elle s'agitait dans son lit sans pouvoir dormir, Sâbour chercha quel objet pouvait la tourmenter. Il trouva dans le lit une feuille de myrte. « Est-ce là, lui demanda-t-il, ce qui t'empêchait de « sommeiller? — Oui, répondit-elle. — A quelles « délicatesses t'avait donc accoutumée ton père? « reprit Sâbour. — Il me faisait coucher dans la « soie, dit-elle, ne m'habillait que de soie, me nourrissait de moelle, et me donnait pour boisson les « vins les plus exquis. — Si tu as reconnu par une « trahison, répliqua Sâbour, les bontés de ton père, « à plus forte raison je ne puis attendre de toi que « malice et perfidie. » Aussitôt il la fit attacher par la chevelure à la queue d'un cheval fougueux, qui la traîna jusqu'à ce qu'elle rendît le dernier soupir ¹.

Selon Ibn-el-Kelbi ², au moment où Hadhr avait été livrée à Sâbour, fils d'Ardchîr, c'étaient les Benou-l-Obayd qui possédaient cette ville, et le roi de Hadhr, le Dhayzan, Sâtiroun ou Manizan, tué par Sâbour, était un Arabe de cette tribu; d'autres affirment au contraire qu'il appartenait à la nation des Djarâmica ³. Il est difficile de décider de quel

¹ *Siraï erraçoul*, f. 12. *Aghâni*, I, 91 v°. Mirkhond, trad. de M. de Sacy, p. 286. Ibn-Khaldoun, f. 81.

² Ap. Ibn-Khaldoun, f. 81.

³ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 80 v°, 81.

côté est la vérité. Mais, en tout cas, il y a lieu de penser qu'après la destruction d'Atra ou Hadhr, les Benou-l-Obayd, mêlés à cette fraction des Tonoukhites de Codhâa qui avaient suivi Nadhr, fils de Moâwia, restèrent épars autour des ruines de cette place, et que leurs chefs s'attribuèrent le titre de *Dhayzan*, ou continuèrent de s'en décorer. Ce titre se conserva même parmi eux pendant plusieurs siècles, si l'on en juge par un indice que je rapporterai plus loin.

Les tribus arabes de Mésopotamie commencent à obéir aux rois de Hira.

Entre les années 250 et 272, Odénat, et après lui Zénobie, ou, pour parler le langage des traditions orientales, Amr, fils de Zharib, et ensuite sa fille ou sa femme Zebbâ, durent dominer sur les Arabes de Mésopotamie. Mais quand Zénobie eut succombé sous les efforts d'Aurélien, ces Arabes, voisins du royaume de Hira, se soumirent vraisemblablement à Amr, fils d'Adi. Celui-ci recueillit ainsi quelques débris de la puissance de Zénobie, et telle a été peut-être l'origine de la légende qui le représente comme l'auteur de la chute de Zebbâ.

Depuis lors les tribus mésopotamiennes, bien que changeant quelquefois de parti, selon les circonstances politiques, paraissent avoir été le plus habituellement sous l'obéissance des rois de Hira, et par conséquent vassales des souverains persans de la dynastie sassanide, au nom desquels les rois de Hira gouvernaient les Arabes. Ces tribus, celles du moins que l'on connaît nominativement, les Tonoukhites, Benou-l-Obayd, Benou-Bahrâ et Benou-Yazîd, étaient toutes, comme je l'ai dit, de la race de Codhâa. Plus

tard, des tribus de la race de Nizâr vinrent s'établir aussi en Mésopotamie. Ce furent d'abord des Benou-Iyâd, vers l'an 330; puis les Benou-Taghlib et les Benou-Namir-ibn-Cacît, vers 560. Ces deux dernières peuplades étaient issues de Nizâr par Rabîa. Je parlerai avec détail des Benou-Taghlib dans l'histoire des tribus de l'Arabie centrale, parmi lesquelles ils avaient longtemps séjourné et joué un rôle important. Je reprends maintenant la suite des rois de Hïra.

IMROULCAYS I^{er}, fils d'Amr (de l'an 288 à l'an 338 de J. C.). Amr eut pour successeur son fils Imroulcays, qui est surnommé *El-Badou*, c'est-à-dire le premier ¹. Quelques historiens ² disent que ce prince embrassa le christianisme. C'est un fait qui semble peu probable. Néanmoins, on voit par les recherches de Lequien ³ que des chrétiens, captifs faits sur les terres des Romains et amenés dans la Babylonie, y avaient introduit la foi de Jésus-Christ, sous Hormouz I^{er}, de 271 à 273. Il serait possible que la religion chrétienne eût commencé à faire quelques prosélytes à Hïra dès la fin du troisième ou les premières années du quatrième siècle de notre ère, sous cet Imroulcays, et qu'il fallût interpréter en ce sens les expressions des historiens.

Hamza-Isfahâni et autres écrivains arabes ⁴ donnent à Imroulcays cent quatorze ans de règne. Cette opi-

¹ Hamza ap. Rasmussen, p. 31.

² Cités par Ibn-Khaldoun, f. 81 v^o, 123.

³ *Oriens christianus*, tom. II, p. 1078.

⁴ *Hist. præc. ar. reg.* de Rasmussen, p. 7. Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 100. Ibn-Khaldoun, f. 81 v^o, 123.

nion ne mérite évidemment aucune considération. Je m'attache seulement à ces circonstances mentionnées par les mêmes auteurs, qu'Imroulcays gouverna les Arabes de l'Irâk sous la suprématie de Bahrâm II ¹, fils de Bahrâm I^{er}, fils de Hormouz, et qu'il mourut sous Sapor II, autrement Sâbour-Dhou-l-actâf ². Je lui donne un règne de cinquante années, et je place sa mort vers l'an 338 de J. C.

Des hordes arabes ravagent la Perse, an 310—330.

Ce dut être pendant le temps où Imroulcays I^{er} régnait à Hira, que Sapor II châtia les Arabes qui avaient envahi les contrées persanes à l'époque de sa minorité. L'on sait que ce prince avait été couronné au moment de sa naissance. Les Benou-Iyâd, tribu qui campait sur les confins de la Chaldée, profitant de la faiblesse du gouvernement persan pendant la jeunesse de Sapor et la régence de sa mère, se répandirent comme un torrent dans les provinces de Perse. A leur exemple, d'autres Arabes sortis du territoire de Câzhima, du pays de Bahrayn et même du Yaman, pénétrèrent dans l'empire persan. C'étaient des hordes de Benou-Khathâm, de Benou-Badjîla ³, de Benou-Temîm, de Benou-Bacr-ibn-Wâil, et surtout de Benou-Abdelcays, tribu issue de Rabîa, fils de Nizâr. Durant plusieurs années, ces pillards arabes désolèrent la Perse par leurs incursions.

Sapor II tire vengeance de ces incursions, an 330.

Enfin Sapor, parvenu à l'âge de porter les armes, se mit à la tête de quelques milliers d'hommes d'élite, et marcha d'abord (vers 330 de J. C.) contre les

1 Bahrâm II régna de 276 à 293 de J. C.

2 Sapor II régna de 310 à 380.

3 Voy. tom. I, liv. III, p. 190.

Benou-Iyâd. Ceux-ci avaient alors pour chef un certain Hârith, fils d'El-Agharr. Un Iyâdite qui vivait parmi les Persans lui fit passer secrètement l'avis de l'approche de Sapor. Mais Hârith n'ayant point tenu compte de cet avertissement, les Benou-Iyâd furent surpris par Sapor et taillés en pièces. Ceux qui échappèrent au massacre se réfugièrent en Mésopotamie.

Les autres partis d'Arabes, craignant un sort semblable, s'étaient retirés dans leur pays. Sapor voulut les y atteindre. Il s'embarqua avec ses soldats sur le golfe Persique, prit terre à El-Catîf, et passa au fil de l'épée un grand nombre d'habitants de la contrée de Bahrayn. Il s'empara de Hedjer; et ayant attaqué les fractions des tribus d'Abdelcays, de Bacr-ibn-Wâïl et de Temîm, qui en occupaient les environs, il en fit un grand carnage. Il extermina la majeure partie de la tribu d'Abdelcays, et alla ensuite chercher les Khathâm et les Badjîla, auxquels il fit éprouver les terribles effets de sa vengeance. De là il revint tomber sur les Temîm. Lorsqu'il fut las de tuer, il ordonna à ses gens de briser, d'autres disent de percer les épaules des Arabes vaincus, et d'y passer des cordes pour les emmener prisonniers. C'est ce qui lui valut le surnom de *Dhou-l-actâf*, c'est-à-dire, l'homme aux épaules¹.

On raconte, à ce sujet, que dans le temps où les Arabes de la tribu de Temîm prenaient la fuite pour se soustraire aux armes victorieuses de Sapor, ils voulurent entraîner avec eux un des leurs, vieillard

¹ Ibn-Khaldoun, f. 82. Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de M. de Sacy, p. 307, 308.

plus que centenaire, nommé Amr. Celui-ci refusa de les suivre, et leur dit : « Laissez-moi ici, afin que je
« vous mette à l'abri des attaques de ce roi, auquel
« vous ne pouvez résister. » Ses compagnons le laissèrent, et s'éloignèrent. Le lendemain, les troupes de Sapor étant arrivées au lieu que ces Arabes avaient abandonné, n'y trouvèrent que le seul Amr. On le prit, et on l'amena à Sapor. Ce prince, remarquant ses cheveux blancs et son air vénérable, lui demanda qui il était. « Je suis Amr, fils de... Temîm, répondit-il. Comme vous le voyez, une longue suite d'années
« a passé sur ma tête. Au moment où les habitants
« de ce pays, effrayés par le carnage que vous avez
« déjà fait, et par la rigueur de votre vengeance, ont
« pris la fuite, je suis demeuré ici, résolu de sacrifier
« ma vie au désir d'être utile à mes compatriotes.
« J'espère que le Dieu du ciel et de la terre inspirera
« à votre cœur des sentiments de clémence, et que
« vous pardonnerez enfin aux Arabes. Si vous me
« permettez de vous exposer ce que je pense, je le
« ferai avec confiance. — Parle sans crainte, dit
« Sapor. — Quel est, dit alors Amr, le motif qui
« vous porte à répandre tant de sang ? — C'est, ré-
« pliqua Sapor, que votre nation est entrée dans mon
« royaume, qu'elle y a commis de grands ravages au
« détriment de mes sujets, et que la nature elle-même
« enseigne à rendre la pareille. — Lorsque cela est
« arrivé, dit Amr, vous ne régniez pas encore ; et
« d'ailleurs un grand nombre de mes compatriotes
« ont reçu la peine qu'ils méritaient. — J'ai encore,
« reprit Sapor, un autre motif : c'est que j'ai ouï

« dire à quelques-uns de nos sages qu'un jour viendra
 « où le peuple arabe se rendra maître de l'empire
 « persan, et s'emparera de nos domaines et de nos
 « richesses. — Rien ne peut empêcher les décrets de
 « Dieu de s'accomplir, répondit Amr. Si donc la pré-
 « diction de vos sages doit se réaliser, il est de la
 « prudence d'un grand roi tel que vous de faire sen-
 « tir aux Arabes les effets de sa bonté et d'user en-
 « vers eux d'indulgence, afin que ce peuple, au jour
 « de ses conquêtes, se ressouvenant de votre modéra-
 « tion, traite aussi avec égard votre nation et votre
 « famille. »

Ce discours fit impression sur le monarque persan ; il témoigna son estime au vieillard en lui offrant des présents, ordonna qu'on cessât toute poursuite contre les Arabes, et retourna dans ses États ¹.

Pour fermer désormais aux pillards bédouins l'accès des possessions persanes, Sapor fit creuser, sur la limite de l'Irak, depuis la ville de Hît jusqu'au canton de Câzhima sur le golfe Persique, une large et profonde tranchée qui fut connue sous le nom de *Khandac-Sâbour*², fossé de Sapor. Ce fut dans la suite un faible obstacle aux courses des Arabes. Avec le temps, d'ailleurs, le fossé fut en majeure partie comblé par les sables. Cependant on en voyait encore

¹ Ibn-Khaldoun, f. 82. Mirkhond, d'après Maçoudi, trad. de M. de Sacy, p. 309. Ibn-Badrour, publié par R. Dozy, p. 33. L'auteur du *Moudj-mil* (voy. *Jour. asiat.*, mars 1839, p. 283) rapporte à peu près le même trait, dans lequel il fait figurer, au lieu d'Amr, fils de... Temîm, un ancêtre de Mahomet, Cossay, fils de Kilâb. Mais il est bien certain que Cossay n'était pas né à l'époque de la guerre que fit Sapor II aux Arabes.

² *Merâcid-el-Ittilâ.*

les traces trois siècles plus tard, lors de la conquête de ces contrées par les musulmans; et à cette époque il en subsistait même une portion intacte, devant la petite ville de Câdecia.

AMR II (de l'an 338 à l'an 363 de J. C.). Amr II, fils et successeur d'Imroulcays I^{er}, régna pendant vingt-cinq ans¹, sous Sâbour-Dhou-l-Actâf². L'on ne sait rien autre chose de ce prince. Sa fin, selon mon calcul, coïncide avec l'année dans laquelle l'empereur Julien envahit l'Irâk arabe, s'empara de la ville d'Anbâr (Pirisabôras) après un siège meurtrier, conquit plusieurs autres places situées sur les bords de l'Euphrate, et alla attaquer Sapor dans Ctésiphon. Il semble assez naturel de conjecturer que la perturbation jetée par les incursions des troupes romaines dans la partie de l'Irâk gouvernée par les rois de Hîra, ou le mécontentement de Sapor contre la famille de Nasr, vassale de son empire, qui n'avait pas su arrêter les efforts de son ennemi, put être la cause d'une révolution qui eut lieu alors dans le royaume de Hîra.

La maison de Nasr, privée quelque temps de la royauté, la recouvre bientôt.

Aus, fils de Callâm (de 363 à 368 de J. C.). Les historiens arabes ne nous fournissent aucun renseignement sur les circonstances par suite desquelles la royauté passa, après Amr II, à un personnage étranger à la maison de Nasr, et nommé Aus, fils de Callâm, dont l'origine est fort incertaine. Les uns le qualifient d'*Amltki*, Amalécite, et le font descendre des

¹ Maçoudi, man. de Schultz, f. 126 v^o.

² Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 122.

anciens Amâlica¹; les autres le disent issu de Hârith, fils de Càb², auteur d'une tribu de la race de Cah-lân frère de Himyar, établie à Nadjrân.

Cet Aus, fils de Callâm, après avoir conservé le pouvoir pendant cinq années³, fut renversé et tué par un certain Djahdjabâ, fils d'Atîk, appartenant, suivant Hamza, à une famille de Hîra, nommée les Benou-Fâzân, qui rapportait son origine aux Amâlica. Selon Ibn-Khaldoun, Djahdjabâ était un Lakhmite, qui s'empara du trône, l'occupa quelques instants, et mourut de sa mort naturelle.

La couronne revint alors à la maison de Nasr.

IMROULCAYS II (de 368 à 390 de J. C.). Imroulcays II, fils d'Amr II, porta, dit Hamza, le surnom de *Nadr*, le rare ou l'unique; peut-être était-il le seul fils d'Amr II. On l'appela aussi *Mouharrik*, le brûleur, parce qu'il fut le premier qui employa, pour châtier les coupables, le supplice du feu⁴. Son règne, commencé sous Sapor II, se prolongea sous les monarques persans Ardchîr II (de 380 à 383), Sapor III (de 383 à 388), Bahrâm IV (de 388 à 408), et même, ajoute-t-on, sous Yezdidjerd I^{er}⁵. Mais cette dernière indication, qui réduirait à des limites trop étroites le règne de son successeur, Nômân I^{er}, l'un des plus célèbres rois de Hîra, est cer-

¹ Ibn-Khaldoun, f. 123. Hamza ap. Rasmussen, p. 8. *Hist. anteisl.*, p. 122.

² *Aghâni*, I, 84. *Journ. asiat.*, décemb. 1835, p. 527.

³ Hamza ap. Rasmussen, p. 8. Ibn-Khaldoun, f. 123.

⁴ Hamza, *ibid.* Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 122.

⁵ Hamza, *ibid.* Ibn-Khaldoun, f. 123.

tainement une erreur. Je n'hésite pas à penser que la mort d'Imroulcays II doit être placée dans les premières années de Bahrâm IV, c'est-à-dire, vers l'an 390.

NÒMÂN I^{er} (de l'an 390 à l'an 418 de J. C.). Nòmân I^{er}, surnommé *El-Awar*, le borgne, succéda à son père Imroulcays II. La dénomination de Nòmân a été commune à plusieurs rois de Hîra. On distingue celui-ci par l'épithète d'*El-Acbar*, l'ancien. Quelques auteurs l'appellent encore *fils de Chaktka*, du nom d'une femme qu'ils prétendent avoir été sa mère. Cette opinion ne me semble pas bien fondée; elle est contredite par Maçoudi, qui nomme la mère de Nòmân, fils d'Imroulcays, Haydjoumâna, fille de Saloul, de la tribu de Mourâd, d'autres disent d'Iyâd¹. La qualification de *fils de Chaktka* me paraît convenir plutôt au second Nòmân. J'ai lieu aussi de soupçonner que Nòmân I^{er}, et deux de ses homonymes les plus rapprochés de son temps, ont été quelquefois confondus ensemble par les historiens.

Escadrons Dauçar
et Chahbâ.

On s'accorde à représenter Nòmân le borgne comme un prince énergique et guerrier. Il avait formé deux escadrons de cavalerie, nommés, l'un *Dauçar*, l'autre *Chahbâ*, celui-ci composé de Persans, celui-là d'Arabes. Avec ces deux corps d'élite, il faisait de fréquentes incursions contre les Arabes qui ne reconnaissaient pas son autorité, particulièrement contre ceux qui habitaient la Syrie et étaient alliés des Romains². Il acquit une grande puissance,

¹ Maçoudi, *Moroudj.*, man. de Schultz, f. 126 v°.

² Ibn-Khaldoun, f. 123. Hamza ap. Rasmussen, p. 8, 9.

d'immenses richesses; et le royaume de Hira brilla, sous son règne, d'un éclat qu'il n'avait eu sous aucun de ses prédécesseurs¹. Je pense que ce fut à cette époque que la ville de Hira, à cause de la prospérité qu'elle devait à ce prince, commença à être appelée Hira-de-Nòmân, *Hirat-Annòmân*, d'où les écrivains syriens, grecs et latins, ont fait par abréviation *Hirta*.

Les célèbres châteaux de *Sédtr* et de *Khawarnak* furent bâtis par Nòmân le borgne près de Hira². On dit qu'il fit construire le second dans un lieu agréable et dont l'air était très-salubre, pour servir d'habitation à un fils de Yezdidjerd, dont l'éducation était confiée à ses soins. C'était un usage commun en Orient, de faire élever loin de la demeure paternelle les enfants des rois et des personnages considérables³. Le fils du monarque persan remis entre les mains de Nòmân était Bahrâm, surnommé plus tard *Gour* ou l'onagre. Un architecte grec, nommé Sinimmâr, avait été chargé de la construction du palais destiné au royal pupille. Lorsque l'ouvrage fut achevé, sa beauté merveilleuse charma Nòmân, qui témoigna sa satisfaction à Sinimmâr. Celui-ci, pour donner peut-être au roi une haute idée de son art, eut l'imprudence de lui dire qu'il y avait dans l'édi-

Châteaux de Sédtr et de Khawarnak.

La récompense de Sinimmâr.

¹ Hamza, *ibid.*, édit. de Gottwaldt, p. 102.

² Schultens, *Mon. vet. arab.*, p. 56. Hamza ap. Rasmussen, p. 8, 32, édit. de Gottwaldt, p. 101. Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 122, 227.

³ Voy. à ce sujet une note de M. Quatremère, *Journ. asiat.*, décembre 1835, p. 543. Cet usage existe encore parmi les Charifs de la Mekke (Burkhardt, *Voyage en Ar.*, trad. d'Eyriès, I, 317).

ficé une certaine pierre dont lui seul connaissait la place, et qui, si elle était enlevée, ferait crouler tout le reste. Afin d'empêcher que cette indication pût être donnée à personne, Nômân ordonna de précipiter l'indiscret architecte du haut des murs du château. Depuis lors, l'expression : *recevoir la récompense de Sinimmâr*, est devenue proverbiale chez les Arabes, dans le sens d'être payé d'ingratitude ¹.

Nômân voit en songe Siméon Stylite.

La religion chrétienne, dont les germes m'ont paru avoir été introduits dans le royaume de Hîra dès l'époque d'Imroulcays I^{er}, fit des progrès sous Nômân. On sait que saint Siméon Stylite, retiré, vers l'an 410 de J. C., sur le sommet d'une montagne de Syrie, s'y livrait aux austérités d'une pénitence dont l'éclat attirait une foule de personnes qui venaient lui demander des avis, ou la guérison de leurs maux. La réputation de Siméon s'était répandue dans l'Irâk, et beaucoup d'Arabes, déjà chrétiens ou disposés à recevoir la foi, se rendaient auprès du pieux anachorète pour entendre sa parole. Nômân, dans la crainte que ses sujets, pendant leur séjour dans les pays soumis aux Romains, ne contractassent avec ce peuple des liaisons trop étroites qui auraient pu préjudicier aux intérêts politiques de son royaume ou de l'empire persan, défendit ces voyages, sous peine de mort. Bientôt après il eut un songe, dans lequel Siméon lui apparut, escorté de deux acolytes. Le saint

¹ *Aghâni*, I, 92. Maydâni, proverbe *Djazaou Sinimmâra*. Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de M. de Sacy, p. 324 et suiv.

lui adressa de violents reproches, et ordonna à ses compagnons de lui administrer une bastonnade. Nômân se réveilla brisé et malade. Persuadé que cette vision était un avertissement céleste, il révoqua sa défense, permit l'exercice du culte chrétien à Hîra, y laissa bâtir des églises, y reçut des prêtres et des évêques, et ne tarda pas à guérir¹.

Ce fait, mentionné comme un miracle de saint Siméon par le moine Cosmas, s'explique naturellement et n'a rien d'in vraisemblable. Cosmas assurait l'avoir appris d'un commandant romain, nommé Antiochus, qui le tenait de la bouche même de Nômân. Ce prince, dans un temps de paix avec les Romains, étant venu dans les déserts de Syrie voisins de Damas, engagea Antiochus à dîner familièrement avec lui. Antiochus accepta l'invitation. Pendant le repas, Nômân lui adressa beaucoup de questions sur Siméon Stylite; il lui raconta les détails qui précèdent, son rêve, sa maladie, le changement qui s'était opéré dans ses sentiments à l'égard du christianisme; et il ajouta que, s'il ne craignait de mécontenter le roi de Perse, dans la dépendance duquel il se trouvait, il n'hésiterait pas à se faire chrétien.

Dispositions de
Nomân au christia-
nisme.

Assémani² remarque avec justesse que cette entrevue de Nômân et d'Antiochus dut avoir lieu sous Yezdidjerd. Il est probable aussi qu'elle doit se rapporter à l'an 416 ou 417, époque où Yezdidjerd, après avoir longtemps protégé les chrétiens et témoigné pour eux un goût particulier, irrité du zèle trop

¹ Cosmas presbyter ap. Assemani, *Bibl. or.*, I, 247.

² *Bibl. or.*, I, 248.

ardent d'Abdas, évêque d'une ville de Perse, qui avait détruit un temple persan, ordonna de démolir les églises, et livra les chrétiens de ses États aux persécutions des mages ¹.

Il renonce au monde.

Les dispositions de Nômân au christianisme, et le fait de la construction d'églises à Hîra sous son règne, sont positivement confirmés par Ahmad-el-Bayhaki ². Cet auteur prétend même que Nômân embrassa la religion chrétienne. Les autres écrivains arabes, sans s'exprimer aussi explicitement, assurent qu'il abjura l'idolâtrie. On ajoute qu'étant un jour monté sur son château de Khawarnak, il contemplait avec satisfaction ses palais, les jardins qui les environnaient, le fleuve qui coulait près de Hîra, et que sillonnait une multitude de barques. Il se complaisait dans la prospérité de son royaume et dans l'idée de sa puissance, lorsqu'une réflexion sur la vanité des choses humaines vint frapper son esprit. « Tout ce qui est à moi aujourd'hui, se dit-il à lui-même, sera demain à un autre. » En cet instant il forma le dessein de renoncer au monde, et de passer ses derniers jours dans la solitude et la dévotion. Lorsque la nuit fut venue, il quitta ses habits royaux, prit un vêtement de bure, sortit en défendant à ses serviteurs de le suivre; et depuis lors on ne sut plus ce qu'il était devenu ³.

¹ Théodoret, liv. V, c. 39. Théophane, p. 71. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, édit. de Saint-Martin, vol. V, p. 419.

² Cité par Ibn-Khaldoun, f. 127.

³ Hamza ap. Rasmussen, p. 9. Ibn-Khaldoun, f. 123. Nowayri ap. Schultens, *Mon. vet. ar.*, p. 47.

Le poète Adi, fils de Zayd, a fait allusion à ces circonstances dans les vers suivants, adressés à un autre prince Nômân, son élève :

¹ « Songe, car la sagesse est le fruit de la réflexion, songe au maître de Khawarnak, lorsque du haut de son château il admirait le spectacle offert à ses regards.

« Ses richesses, l'étendue de ses possessions, le fleuve roulant à ses pieds, son magnifique palais de Sédîr, tout concourait à lui inspirer des idées flatteuses.

« Mais une pensée soudaine a fait frémir son cœur. « Hélas! « s'est-il écrié, qu'est-ce que la félicité de l'homme, quand la « mort est là qui l'attend? »

MOUNDHIR I^{er} ou l'ancien (de l'an 418 à l'an 462 de J. C.). Après la disparition ou l'abdication de Nômân le borgne, son fils Moundhir I^{er} prit les rênes du gouvernement, et continua l'éducation du jeune Bahrâm.

Cependant Yezdidjerd ayant désiré voir son fils, le manda près de lui ². Bahrâm, qui avait pris beaucoup de goût pour le genre de vie des Arabes, ne se plut pas à la cour de Perse. Il pria un ambassadeur romain, qui s'y trouvait alors, de demander pour lui à son père la permission de retourner à Hîra ³. Yezdidjerd consentit à le laisser partir. Suivant une autre

Le prince persan
Bahrâm-Gour.

تَدَبَّرَ رَبَّ الْخَوْرَنْقِ إِذَا اشْرَفَ يَوْمًا وَ لِلْمَهْدِيِّ تَفْكِيرَ
سِرَّةِ مَالِهِ وَ كَثْرَةَ مَا يَهْلِكُ وَ الْبَحْرَ مَعْرُضًا وَ السَّدِيرَ
فَارَعَوَى قَلْبَهُ وَقَالَ وَمَا غَبِطَةٌ حَتَّى إِلَى الْمَهْمَاتِ يَصِيرَ

Hamza ap. Rasm., p. 33, édit. de Gottwaldt, p. 103. Abulfedæ *Hist. antisl.*, p. 124. Ibn-Badrûn, p. 96.

² D'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Or.*, II, 225.

³ Tabari, cité par Ibn-Khaldoun, f. 123 v°.

version ¹, Yezdidjerd, alarmé par les prédictions des devins, qui regardaient le séjour de Bahrâm dans la capitale de l'empire comme devant être funeste au règne de son père, prit de lui-même la résolution de renvoyer Bahrâm, et le confia de nouveau aux soins de Moundhir.

Les exercices violents auxquels Bahrâm s'était habitué, celui de la chasse surtout, qu'il aimait passionnément, lui avaient procuré une adresse et une force de corps extraordinaires. Il joignait à ces avantages physiques une connaissance parfaite des langues arabe et persane, et un talent assez distingué pour la poésie ². Il composait des vers en arabe, et Maçoudi cite plusieurs fragments qui lui sont attribués ³. Ces qualités lui avaient concilié l'affection des Arabes, et particulièrement de Moundhir.

Il est aidé par Moundhir à se mettre en possession de la couronne de Perse

Bahrâm était depuis peu de temps de retour à Hira ⁴, lorsqu'il apprit que Yezdidjerd venait de mourir (en novembre 420 de J. C. ⁵), et que les grands et le peuple de la Perse avaient couronné Cosroës (Kesra), fils d'Ardchîr II, frère de Sapor le Grand ou Sâbour Dhou-l-Actâf. On avait préféré ce prince à Bahrâm, parce que celui-ci, élevé parmi les Arabes, était resté étranger aux mœurs et usages des Persans. Naturellement guerrier, Bahrâm n'était pas d'humeur à abandonner ses droits. Il ne balança

1 D'Ohsson, loc. cit.

2 Maçoudi, *Moroudj*, man. de Schultz, f. 69 v°.

3 Ap. Schultens, *Mon. vet. ar.*, p. 49, 53.

4 D'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Or.*, II, 226.

5 Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, V, 483, note de Saint-Martin.

pas à recourir à la voie des armes pour recouvrer le trône de son père. Moundhir, embrassant avec ardeur la cause de son pupille et de son ami, rassembla de nombreuses troupes. Un premier corps de dix mille Arabes, conduit par Nômân, fils de Moundhir, vint d'abord ravager les environs de Ctésiphon. Il fut suivi à peu de distance par Bahrâm lui-même, qui, accompagné de Moundhir, se présenta sous les murs de cette capitale, à la tête de trente mille autres Arabes. Les Persans n'osèrent en venir aux mains avec eux.

On négocia, et enfin l'on convint, pour éviter l'effusion du sang, de soumettre Bahrâm et Cosroës à une épreuve qui montrerait lequel des deux était le plus brave et le plus digne de la royauté. On plaça la couronne entre deux lions affamés, et l'on décida que l'on reconnaîtrait pour monarque celui des prétendants qui parviendrait à l'enlever. Les soldats de l'une et de l'autre armée se pressaient en foule pour voir la scène étrange et terrible qui allait se passer. Bahrâm, qui était le plus jeune, eut l'air de vouloir, par déférence, céder le pas à son adversaire. Mais Cosroës, se reculant, lui dit : « Je suis déjà en possession de la dignité suprême ; c'est à vous, qui voulez me la ravir, à tenter le premier l'aventure. » Bahrâm n'hésite pas. Familiarisé, par les chasses au désert, avec de pareils dangers, il s'élançe sur les lions, les terrasse, les tue, et se saisit de la couronne. Cosroës tombe aux pieds de son rival, et est le premier à le saluer roi.

Aucun acte de rigueur, aucun châtement ne suivit

l'élévation de Bahrâm. A la sollicitation de Moundhir, il pardonna à tous ceux qui s'étaient montrés ses ennemis. Ses libéralités, son attention à diminuer les impôts, lui gagnèrent les cœurs de tous les Persans; et bientôt, solidement affermi sur le trône, il renvoya Moundhir dans ses États, après l'avoir comblé de présents, d'honneurs, et d'assurances d'une éternelle amitié¹.

Moundhir combat
les Romains.

La persécution contre les chrétiens de Perse, commencée sous Yezdidjerd, se continua avec plus de violence sous Bahrâm-Gour, et fit naître entre les Persans et les Romains une guerre dont la Mésopotamie fut le théâtre. Nisibe, ville située à peu de distance à l'ouest du Tigre, était assiégée par les Romains. Bahrâm marcha en personne au secours de cette place, et résolut d'envoyer en même temps un grand corps de troupes sur l'Euphrate, afin de couper le retour aux ennemis. Moundhir lui offrit ses services pour exécuter cette entreprise, et, plein d'une aveugle confiance, il lui promit de pénétrer dans le cœur de la Syrie, et de le rendre dans peu maître d'Antioche. Il partit à la tête d'une cavalerie innombrable. La nouvelle des ravages qu'il exerça dans l'Euphratèse, et de la force de son armée, jeta l'effroi jusque dans Constantinople. On eut recours aux prières, et les églises se remplirent de personnes implorant la protection du ciel contre les périls dont on

¹ Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de M. de Sacy, p. 330 et suiv. Tabari, man. pers., n° 63, f. 208 et suiv. Ibn-Khaldoun, f. 123 v°. D'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Or.*, II, 227. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, édit. de Saint-Martin, V, 487, 488.

pensait déjà voir la capitale menacée. Le ciel en effet sembla se charger, en cette occasion, de défendre la cause du christianisme. Une terreur panique saisit tout à coup cette multitude d'Arabes qui couvraient les bords de l'Euphrate. Ils s'imaginent être attaqués par les Romains, se confondent, se renversent les uns sur les autres; et, ne sachant où fuir, parce qu'ils se croient enveloppés, ils se précipitent dans le fleuve, hommes et chevaux. La plupart furent ensevelis dans les eaux ¹.

Désastre de son armée, an 421 de J. C.

Ce désastre de Moundhir, rapporté par l'historien grec Socrate, eut lieu en l'année 421. Ce que disent plusieurs autres écrivains des succès obtenus l'année suivante par le général romain Avitianus, sur les Arabes attachés à Bahrâm-Gour ², fait soupçonner que Moundhir éprouva encore quelque autre échec. La paix qui fut conclue peu après, en 422, lui laissa le temps de réparer ses pertes. Cette paix fut de longue durée. Elle nous prive de l'avantage de puiser quelques renseignements sur le reste du règne de Moundhir I^{er}, et sur les règnes de ses successeurs, dans les écrivains grecs; car en général ces auteurs ne parlent des rois arabes qu'à l'occasion des guerres entre les Persans et les Romains, auxquelles ces princes ont pris part.

Hamza-Isfahâni et Aboulféda assurent que Moundhir I^{er} termina sa carrière sous Firouz ³ ou Pérose

¹ Socrate, lib. VII, cap. 18. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, V, 495, 496.

² Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, V, 498.

³ Hamza ap. Rasmussen, p. 10, édit. de Gottwaldt, p. 193. Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 124.

(de 458 à 488). Hamza ajoute qu'il avait régné quarante-quatre ans. Ces indications, rapprochées de l'époque assez certaine de l'avènement de Moundhir, placent sa mort vers l'an 462 de notre ère.

NÒMÂN II, fils de Moundhir I^{er} (de l'an 462 à l'an 471 de J. C.). Nòmân, que nous avons vu figurer dans l'entreprise formée par son père, Moundhir I^{er}, en faveur des droits de Bahrâm-Gour, était demeuré à la cour de Perse, pendant le règne de Bahrâm, au nombre des grands officiers attachés à ce monarque ¹.

Ni Hamza ni Aboulféda ne le mentionnent dans la liste des rois de Hîra. Il est également resté ignoré des savants européens qui se sont occupés de la chronologie de cette partie de l'histoire arabe. M. Saint-Martin le premier, d'après un témoignage positif de Tabari, a reconnu qu'il fallait restituer à Nòmân, fils de Moundhir I^{er}, son rang parmi les rois de Hîra ². Maçoudi confirme pleinement cette opinion; il place immédiatement après Moundhir I^{er} son fils Nòmân ³. Le même auteur attribue à ce Nòmân second la formation des deux escadrons Chahbâ et Dauçar, que les autres écrivains arabes rapportent à Nòmân I^{er} ou le borgne. Je ne saurais dire de quel côté est l'erreur; mais il y a évidemment ici une confusion produite par l'identité des noms. La même cause peut avoir fait appliquer à Nòmân le borgne la qualification de *fils de Chakika*, que je crois de-

¹ Mirkhond, trad. de M. de Sacy, p. 332.

² *Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, V, 487, note.

³ *Moroudj*, man. de Schultz, f. 127.

voir appartenir plutôt à Nômân II. Le motif sur lequel je fonde ce sentiment sera expliqué plus loin, lorsque je parlerai de Moundhir III.

ASWAD, fils de Moundhir I^{er} (de 471 à 491 de J. C.). Aswad, fils de Moundhir I^{er}, succéda à son frère (consanguin) Nômân II (dont je suppose que la mère était Chakika). La mère d'Aswad, nommée Hourr, suivant Hamza ¹, Hind, selon Maçoudi ², était d'une famille lakhmite appelée les enfants de Haydjoumâna, et devait avoir été la seconde femme de Moundhir I^{er}.

Des hostilités commencées, à ce que je présume, sous le règne précédent, entre les Arabes de l'Irâk et les Arabes Ghassanides qui dominaient en Syrie, continuèrent sous Aswad. Dans un grand combat où il remporta la victoire, plusieurs princes ghassanides tombèrent entre ses mains. Il était disposé à accepter d'eux une rançon et à leur rendre la liberté. Mais un de ses cousins, nommé Abou-Odheyna, qui avait perdu un frère dans une rencontre des deux partis, le détourna de ce dessein, en lui adressant une pièce de vers que je citerai en entier, parce qu'elle est célèbre :

Aswad remporte
une victoire sur les
Ghassanides.

« L'homme n'obtient pas tous les jours ce qu'il désire, et le sort jaloux ne lui permet point de savourer à loisir un succès.

« Quand on tient l'occasion, la sagesse commande de ne pas la laisser échapper.

¹ Ap. Rasmussen, p. 10, édit. de Gottwaldt, p. 104.

² *Moroudj*, man. de Schultz, f. 127.

« C'est justice d'obliger nos ennemis à boire le calice dont ils nous ont fait goûter l'amertume,

« de les immoler avec le glaive dont ils nous ont frappés les premiers.

« La clémence envers les faibles est une vertu, envers les puissants c'est une folie. Toute maxime contraire est fausse.

« Dans les combats tu as ôté la vie à un frère, et tu laisserais vivre les autres! ce serait attirer sur toi des dangers certains.

« Ne lâche pas le serpent après lui avoir coupé la queue. Si tu es sage, écrase-lui la tête.

« Ils ont tiré le sabre, qu'ils en sentent les coups. Ils ont allumé le feu, qu'ils en deviennent l'aliment.

« Que dira-t-on si tu les épargnes? On dira que ce n'est pas générosité de ta part, mais crainte des représailles.

« Car ce sont des princes, l'honneur de la famille de Ghasân, famille puissante, dont l'ambition convoite naturellement ton royaume.

« Ils nous proposent une rançon, ils vantent leurs chevaux et leurs chamelles laitières, dont la beauté charme tous les yeux.

« Hé quoi! pour notre sang qu'ils ont répandu, ils nous offrent du lait en échange! Certes le marché serait glorieux pour nous!

« Non, non, point de rançon. Souviens-toi qu'en pareille occurrence ils n'ont accepté de nous ni or, ni argent¹. »

Ces vers déterminèrent Aswad à mettre à mort les prisonniers.

Les Ghassanides prirent ensuite leur revanche dans une autre affaire, où Aswad fut vaincu et tué².

Il périt dans un combat.

¹ Le texte de ces vers, accompagné d'une traduction latine, a été donné par Schultens, *Mon. vet. ar.*, p. 57, et par M. Fleischer, *Hist. anteisl.*, p. 124.

² Ibn-el-Athîr, cité par Aboulféda, *Hist. anteisl.*, p. 126. Ahmed-Dimichki, cité par Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 70.

Hamza et Maçoudi évaluent la durée de son règne à vingt ans¹. Ainsi il dut mourir vers 491 de J. C., et, comme le dit Hamza, dans les premières années du règne de Cobâd en Perse².

MOUNDIR II, fils de Moundhir I^{er} (de 491 à 498 de J. C.). Moundhir II, frère germain d'Aswad, porta la couronne de Hîra pendant sept ans³; c'est tout ce que l'on sait de lui.

NÔMÂN III, fils d'Aswad (de 498 à 503 de J. C.). Il n'est question de ce prince ni dans Aboulféda ni dans la plupart des historiens arabes. Parmi les savants européens, M. Eichorn est le premier qui, d'après des indications fournies par des écrivains grecs ou syriens, aît cru devoir le placer au nombre des rois de Hîra⁴. L'opinion de M. Eichorn à cet égard est justifiée par le témoignage de Hamza-Isfahâni⁵. Cet auteur affirme que Nômân, fils d'Aswad, régna après son oncle Moundhir II. Il ajoute que la mère de Nômân était Oumm-el-Malik, fille d'Amr-el-Macsour, prince de la tribu de Kinda et fils de Hodjr Akil-el-Morâr; mais l'époque probable de la naissance d'Amr et de celle de Nômân ne fait présumer que si la mère de celui-ci était effectivement de la famille

¹ Hamza ap. Rasmussen, p. 10, édit. de Gottwaldt, p. 104. Maçoudi de Schultz, f. 127.

² M. Saint-Martin (*Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, vol. VII, p. 305, note) a fait voir, d'après le témoignage de Malala, auteur contemporain, que Cobâd avait commencé à régner en 488, et non en 491, comme on l'indique dans l'*Art de vérifier les dates* et dans l'*Abrégé chronologique* de Langlet-Dufresnoy.

³ Hamza, loc. cit.

⁴ *Mines de l'Orient*, tom. III, p. 26.

⁵ Hamza, loc. cit.

Akil-el-Morâr, elle devait être la sœur et non la fille d'Amr ¹.

Nômân fait la guerre aux Romains dans l'Euphratèses en 498,

Pendant son règne, qui fut de quatre ans seulement, selon Hamza, et dont je porterai la durée à près de cinq années, Nômân, presque constamment occupé d'expéditions militaires, fut souvent éloigné de sa capitale. En 498, il fit des courses dans la Syrie Euphratésienne, et incommoda beaucoup les Romains et les Arabes leurs alliés. Eugène, gouverneur de cette contrée, le chercha, l'atteignit près de Bithrapse (aujourd'hui El-Bîr), sur le bord de l'Euphrate, et le mit en déroute ².

et dans la Mésopotamie, au 302.

Nômân prit ensuite une part très-active à la guerre qui éclata, en 502, entre les Romains et les Persans. Envoyé par Cobâd pour faire le dégât du côté de Harrân ou Carrhes, ville célèbre par la défaite de Crassus, il est d'abord battu par les généraux romains Olympius et Eugène; puis, tandis que les ennemis s'étaient arrêtés pour partager les dépouilles, il les surprend, les bat à son tour à Tell-Besme, village près de Constantine ou Téla (en arabe Tell-Mauzan). Après cet avantage, il parcourt et ravage avec des détachements d'Arabes et de Persans tout le pays depuis Harrân jusqu'à Édesse (aujourd'hui Ourfa), et emmène une multitude de captifs. Bientôt il va attaquer la ville de Khâbour; mais il est repoussé avec perte par Timostratè, qui commandait à Callinicus ³.

¹ Voy. les tableaux IV et VI.

² Evagrius, l. III, cap. 36. Théophane, p. 121. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 241.

³ Josué Stylitès ap. Assemani, *Bibl. or.*, I, 272-276. Lebeau, *Hist. du*

Invasion des Thälabites ou Bacrites dans l'Irak occidental, au 505 de J. C.

Avant le commencement de cette lutte que les armées d'Anastase et de Cobâd se livraient dans la Mésopotamie, des tribus de l'Arabie centrale, qui n'obéissaient ni aux Romains ni aux Persans, s'étaient mises à faire des incursions sur les frontières des deux empires. Tantôt elles attaquaient les possessions des Lakhmites, le royaume de Hïra; tantôt elles tournaient vers la Syrie, et se jetaient sur les domaines des Ghassanides dépendants des Romains. Elles avaient pour chef ou roi Hârith, fils d'Amr-el-Macsour, de la race yamanique de Kinda et de la maison d'Akil-el-Morâr. Un traité de paix, conclu avec ce chef par Anastase en l'année 502¹, mit la Syrie à l'abri de leurs déprédations. Plusieurs de ces tribus concentrèrent alors leurs efforts contre les Lakhmites. C'étaient les Benou-Chaybân, les Benou-Dhobayà et autres descendants de Thâlaba, fils d'Ocâba, issu de Bacr-ibn-Wâil, de la race de Rabîa, fils de Nizâr. Josué Stylitès, auteur syrien contemporain, les désigne sous le nom de *Thälabites*², qui leur convient parfaitement. Abou-Obayda³ et autres

Bas-Emp., VII, 345, 347. Callinicus, ou Nicephorium, est la ville appelée par les Arabes Racca.

¹ Théophane, p. 124. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 250.

² Josué Stylitès ap. Assemani, *Bibl. orient.*, I, 276. M. Saint-Martin a cru que ces Thälabites étaient des Arabes établis depuis longtemps dans la Mésopotamie, où ils eurent, dit-il, des possessions pendant plusieurs siècles (*Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, VII, 360, note 2). Ce savant a confondu les Thälabites avec les Taghlibites, qui s'établirent en effet dans la Mésopotamie, mais à une époque postérieure d'environ un demi-siècle à celle qui nous occupe.

³ Voy. extrait du *Kitâb-el-ikd*, par M. Presnel, *Journ. asiat.*, septemb. 1838, p. 230.

écrivains arabes les appellent *Bacrites*, dénomination qui leur convient également, mais qui est plus générale, et semble indiquer que les deux autres branches de la grande famille de Bacr, les Benou-Hanîfa et les Benou-Yachcor, agirent, en cette occasion, de concert avec les descendants de Thàlaba¹.

Ces Bacrites ou Thàlabites, ayant Hârith² à leur tête, envahirent l'Irak occidental en l'année 503 de J. C. Josué Stylitès dit qu'ils étaient alors soumis aux Romains, apparemment à cause de l'accommodement qui avait eu lieu entre ces Arabes et Anastase. Probablement aussi l'empereur les avait excités à cette entreprise, qui formait une diversion utile en faveur des Romains, alors en guerre avec le roi de Perse Cobâd. Quoi qu'il en soit, les Thàlabites se portèrent sur Hîra³, pillant les campagnes, enlevant les bestiaux. Les troupes de Nômân, qui gardaient le pays, s'avancèrent pour les repousser. Elles furent

¹ Voy. tableau IX A.

² Hârith, comme on vient de le dire, était de la tribu de Kinda et de la famille Akil-el-Morâr. Théophane (p. 121, 124) l'appelle Aréthas, et ajoute qu'on le surnommait *Thalabanès*, ὁ τῆς Θαλαβανῆς. Cette qualification ne lui était pas donnée, comme l'a pensé M. Saint-Martin (*Hist. du Bas-Emp.*, VII, 242, note 3), parce qu'il régnait sur plusieurs tribus, et particulièrement sur les Tagblibites; elle veut dire *fils de la femme Thàlabite* ou *Thàlabanienne*. L'on verra en effet, dans l'histoire des princes de Kinda (liv. VI de cet ouvrage), que la mère de Hârith était issue de Thàlaba, fils d'Ocâba.

³ Josué Stylitès dit : sur le *pays de Nômân*; c'est la ville de Hîra. Elle est désignée aussi sous le nom de *pays de Nomân* par Siméon, évêque de Betharsam, autre écrivain syrien du même siècle. Siméon, ayant été envoyé en ambassade à Moundhir III, l'un des successeurs de Nômân, raconte qu'après avoir quitté le roi Moundhir campé dans le désert, à dix journées au sud de Hîra, il regagna le *pays de Nomân*, c. à d. Hîra, autrement *Hirat-annômân* (voy. *Bibl. orient.* d'Assemani, I, 373).

vaincues, et obligées de se retirer dans les déserts au sud de la ville¹. Plusieurs princes de la famille royale lakhmite périrent dans cette action. Ibn-el-Kelbi prétend que Nômân lui-même y perdit la vie².

- C'est une erreur³. Nômân n'était pas présent à cette affaire; il se trouvait en Mésopotamie, dans l'armée de Cobâd : mais il est vrai qu'il mourut précisément dans ce temps-là.

Il pressait Cobâd d'assiéger la ville d'Édesse. Un officier arabe chrétien représenta qu'Édesse était imprenable, en vertu d'une promesse qu'une ancienne tradition rapportait avoir été faite par Jésus-Christ à un roi de cette ville, nommé Abgar. L'avis de cet officier, qui fut écouté de Cobâd, excita la colère de Nômân. Il s'emporta en invectives contre Jésus-Christ et contre les chrétiens. A la suite de cet accès de fureur, une blessure grave, qu'il avait reçue précédemment dans un combat, se rouvrit, s'envenima, et il succomba à ses souffrances au bout de deux jours⁴.

Mort de Nômân.

Suivant Ibn-el-Kelbi, Hârith, après sa victoire, s'empara du royaume de Hîra⁵. Cette assertion est trop absolue. Selon le témoignage d'autres historiens, la suite des rois lakhmites ne fut point interrompue à la mort de Nômân III. Il est vraisemblable que Hârith parcourut en vainqueur, avec ses Thâlabites,

¹ Josué Stylitès ap. Assemani, *Bibl. orient.*, vol. I, p. 276.

² Ap. Ibn-Khaldoun, f. 123 v°, 128.

³ Le même Ibn-el-Kelbi commet une autre erreur plus grave en confondant ici Nômân, fils d'Aswad, avec Nômân I ou l'Ancien, *El-Achar*.

⁴ Josué Stylitès ap. Assemani, *Bibl. orient.*, I, 276.

⁵ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 123 v°, 128.

tous les pays situés à l'ouest de l'Euphrate, mais ne s'y établit pas, et rentra dans l'intérieur de l'Arabie.

ABOU-YAFAR-ALCAMA (de 503 à 505 de J. C.). Josué Stylitès dit que Cobâd donna à Nômân un successeur, qu'il ne nomme pas ¹. Aboulféda, Hamza et autres écrivains arabes s'accordent à affirmer que le gouvernement de Hîra fut alors confié à un personnage qu'ils appellent Abou-Yâfar ² Alcama, appartenant à la famille de Dhomayl, branche de la tribu de Lakhm, mais qui n'était point de la famille royale de Nasr.

Sur les trois années de règne que Hamza attribue à cet Abou-Yâfar ³, si l'on retranche environ une année que j'ai assignée en plus à Nômân III, pour faire concorder la durée du règne de celui-ci avec la date des événements rapportés par Josué Stylitès, on trouve que le pouvoir d'Abou-Yâfar a dû finir dans le courant de l'an 505, époque à laquelle la guerre entre les Romains et les Persans fut terminée, et où Imroulcays III prit possession de la couronne de Hîra.

Cette coïncidence de l'avènement d'Imroulcays III avec la conclusion de la paix entre Cobâd et Anastase, fait présumer que le roi des Arabes nommé par Cobâd, à la mort de Nômân, était Imroulcays, alors à l'armée en Mésopotamie; et qu'Abou-Yâfar ne gou-

¹ *Bibl. orient.* d'Assemani, I, 276.

² Ou Abou-Djâfar. *Yâfar* est, je crois, la prononciation ancienne et primitive d'un nom devenu plus tard très-commun parmi les Arabes, sous la forme *Djâfar*.

³ Ap. Rasmussen, p. 10, édit. de Gottwaldt, p. 104.

verna que par intérim, comme lieutenant du roi en titre ¹.

IMROULCAYS III (de 505 à 513 de J. C.). Les historiens arabes le disent fils de Nômân le borgne, ce qui est impossible. Il faut nécessairement entendre par là issu de Nômân I^{er} ou le borgne, dont il descendait, je crois, par la branche de Nômân II, que j'appelle fils de Chakika. Entre ce Nômân II et Imroulcays III, il doit y avoir l'intervalle d'un degré généalogique inconnu.

Avant de parvenir au trône, Imroulcays, dans une incursion qu'il avait faite vers le Nadjd ou le Bahrayn, contre des Arabes de la race de Rabîa, fils de Nizâr, avait ravi une femme à laquelle sa grande beauté avait valu le surnom de *Mâ-essémâ*, eau du ciel ². On n'est pas d'accord sur son véritable nom. Les uns l'appellent Mâwia, et prétendent qu'elle était fille d'Auf, de la tribu de Namir, fils de Câcit. Les autres croient qu'elle se nommait Roubayâ, et qu'elle était sœur cadette de Colayb ³, personnage fameux issu de Câcit par Wâil et Taghlib. Imroulcays en eut un fils, Moundhir III, qui régna après lui. La date probable de la naissance de ce Moundhir (en 490) fait supposer que l'enlèvement de Mâ-essémâ pouvait avoir eu lieu vers 489. Peu après, dans une seconde expédition contre les mêmes Arabes, Imroulcays avait été

Enlèvement de
Mâ-Essémâ.

¹ Cette conjecture paraît confirmée par l'expression *oustoukhlifa*, dont se sert Hamza en parlant de l'élévation d'Abou-Yâfar.

² Hamza ap. Rasmussen, p. 11, édit. de Gottwaldt, p. 105.

³ Hamza, *ibid.* Ibn-Khaldoun, f. 124. *Hamâça*, édit. de Freytag, p. 402.

fait prisonnier par Salama, fils de Mourra, de la tribu de Chaybân, rameau de la branche de Bacr et de la tige de Câcit. Il avait obtenu sa liberté moyennant une forte rançon¹, et des relations de bonne intelligence s'étaient alors établies entre les princes lakhmites et les Arabes descendants de Câcit, qui, dans ce moment, en état d'insurrection et d'hostilité contre le Yaman², avaient intérêt à rechercher l'alliance de l'Irak. Cependant l'injure faite au sang de Câcit par le rapt de Mâ-essémâ n'était pas oubliée; et ce ressentiment fut ensuite, selon Hamza³, une des causes qui, lorsque les tribus issues de Câcit se furent spontanément replacées sous la dépendance du Yaman⁴, attirèrent sur les possessions des Lakhmites l'invasion des Bacrites ou Thâlabites, sous la conduite de Hârith, dont il a été question au règne de Nômân III⁵.

Première Journée
d'Owâra, an 306.

Devenu maître du royaume de Hîra, Imroulcays

1 Hamza ap. Rasmussen, p. 12.

2 Voy. liv. VI.

3 Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 12.

4 Voy. liv. VI.

5 Hamza place cette invasion sous Moundhir III, fils et successeur d'Imroulcays III. Le témoignage convenablement rectifié d'Ibn-el-Kelbi, et surtout celui de Josué Stylites, écrivain contemporain, sont bien préférables à l'opinion de Hamza, qu'Aboulléda a suivie. Hamza confond aussi Imroulcays III avec Imroulcays II ou *Nadry*, et bouleverse l'ordre des événements qui précèdent. Au reste, toute la partie de l'histoire des rois de l'Hîra, dans laquelle est mêlé Hârith, fils d'Amr-el-Macsour, est pleine de confusion et de contradictions dans les auteurs arabes. Ce n'est qu'en choisissant, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, certains détails, en les rapprochant, en modifiant ce que certaines assertions ont de trop absolu, que l'on peut espérer de mettre de la liaison dans les faits, et de composer une narration vraisemblable.

songea à tirer vengeance du mal que les enfants de Bacr avaient fait aux Lakhmites quelques années auparavant. A la tête d'une troupe de cavaliers, il alla surprendre, dans un lieu nommé Owàra, sur les confins du Bahrayn, une fraction des Bacrites, dont il fit un grand carnage¹. Cette attaque réveilla sans doute les hostilités assoupies entre les Lakhmites et les Bacrites soumis à l'autorité de Hârith; mais elles ne furent pas de longue durée, car un mariage unit Moundhir, fils d'Imroulcays, avec Hind, fille de Hârith, vers l'an 508-9. Cette date se tire naturellement de celle de la naissance (vers 510) d'Amr, fils aîné de Hind et de Moundhir².

Un rapprochement si intime entre Imroulcays, vassal de la Perse, et Hârith, qui avait agi comme auxiliaire des Romains dans la dernière guerre, semble indiquer l'époque où le monarque persan Cobâd fit avec Hârith un traité dont parle Ibn-el-Kelbi³. Cet auteur pense que Cobâd abandonna à Hârith le

Traité entre Hârith et Cobâd, an 508-9.

¹ Hamza ap. Rasmussen, p. 10, édit. de Gottwaldt, p. 104.

² Voy. tableaux IV et VI. Hamza et quelques autres appellent Hind, fille d'Amr-el-Macsour, en omettant un degré. Hind était bien fille de Hârith et petite-fille d'Amr-el-Macsour (voy. Ibn-Khaldoun, f. 124 v°. *Aghâni*, III, 110. Vullers, *Tarafa Moallaca*, p. 5 et 11. Reiske, *Proleg. ad Tar. Moall.*, p. 47. Ibn-Cotayba ap. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 190). Tous les auteurs conviennent d'ailleurs que Hind était tante paternelle du poète Imroulcays, fils de Hodjr et petit-fils de Hârith (Hamza ap. Rasmussen, p. 14, 34. *Aghâni*, II, 361 v°); elle était donc fille de Hârith. Elle devait être fort jeune lors de son mariage avec Moundhir, car elle vivait encore à l'époque de la mort de son fils Amr, vers l'an 574; comme on le verra ailleurs; ce qui serait tout à fait invraisemblable, si elle eût été fille d'Amr-el-Macsour et sœur de Hârith.

³ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 124.

royaume de Hîra, sous la condition que celui-ci ne franchirait point l'Euphrate. Il faut nécessairement modifier cette opinion, contraire au sentiment de tous les autres historiens. Sans doute alors Cobâd reconnut Hârith pour roi des tribus de l'Arabie centrale¹, et lui accorda en outre quelques avantages, en échange desquels Hârith s'engagea à contenir ses Arabes, et à les empêcher de faire des courses sur les dépendances de l'empire persan.

Selon Hamza, Imroulcays III régna sept ans². Cette évaluation n'est certainement pas d'une exactitude rigoureuse, et l'on peut sans scrupule l'étendre jusqu'à près de huit années, pour placer au commencement de l'an 513 l'avènement de Moundhir III.

MOÛNDHIR III, fils d'Imroulcays III et de Mâ-essémâ (de l'an 513 à l'an 562 de J. C.). Moundhir III est communément appelé par les historiens arabes Moundhir, fils de Mâ-essémâ. Il porta aussi le surnom de *Dhou-l-Carnayn*, à cause de deux boucles que formaient ses cheveux sur le devant de sa tête³. Procope, et après lui Théophane, le nomment Ἀλαμονδαρος ὁ Σεκινης⁴, c'est-à-dire, Moundhir issu de

¹ Voy. livre VI.

² Ap. Rasmussen, p. 11, édit. de Gottwaldt, p. 105.

³ *Aghâni*, III, 110. Hamza ap. Rasmussen, p. 11, édit. de Gottwaldt, p. 105. Ibn-Khaldoun, f. 124. *Hamûça* de Freytag, p. 402. L'épithète d'*El-Acbar* ou l'Ancien, qui appartient proprement à Moundhir I, a été donnée quelquefois à Moundhir III, soit par erreur, soit par opposition à son fils Moundhir IV. Voy. Novayri, *Journée d'Ayn-Obâgh*; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 22.

⁴ Ou ὁ Σεκινης. Théophane, p. 151. Procope, *De bello Persico*, liv. I, c. 17. On a imprimé, dans quelques éditions de Procope, ὁ Σεκινης. C'est une leçon fautive, un ν au lieu d'un χ.

Chakika. Il faut que cette qualification ait été aussi en usage parmi les Arabes de l'époque; autrement Procope, auteur contemporain, ne l'eût pas employée. Pour s'en rendre raison, il est nécessaire d'admettre que Chakika, comme je l'ai insinué précédemment, était la mère de Nômân II et la première femme de Moundhir I^{er}, qui avait ensuite épousé Hourr ou Hind. On voit alors la famille des princes lakhmites se partager, depuis Moundhir I^{er}, père de Nômân II, d'Aswad et de Moundhir second, en deux lignées féminines, celle de Chakika, mère de Nômân II, et celle de Hourr, ou Hind, mère d'Aswad et du second Moundhir. La désignation de *descendant de Chakika*, appliquée à Moundhir III par Procope et Théophane, et sans doute empruntée aux Arabes du temps, avait évidemment pour but de distinguer Moundhir III de ses homonymes. Cette distinction serait complètement nulle si Chakika eût été, comme plusieurs historiens orientaux le prétendent, la mère de Nômân le borgne, père de Moundhir I^{er}; car alors tous les Moundhir eussent été descendants de Chakika.

Aboulféda dit que Moundhir III embrassa le christianisme, et bâtit des églises à Hîra¹. Cette assertion semble confirmée par des auteurs chrétiens, qui témoignent que Moundhir se fit instruire de la religion de Jésus-Christ, et rapportent à ce sujet le trait suivant :

C'était alors le temps où la doctrine d'Eutychès, Trait de Moundhir avec deux évêques de la secte d'Eutychès, an 513. soutenue par l'empereur Anastase, excitait de grands

¹ Géographie d'Aboulféda, art. *Hîra*.

troubles dans l'Église. Sévère, patriarche d'Antioche, opiniâtre partisan de cette doctrine, voulut gagner Moundhir à sa secte. Il lui envoya, vers l'an 513 ou 514, deux évêques pour lui inspirer les erreurs d'Eutychès, dont la principale consistait à ne reconnaître en Jésus-Christ qu'une seule nature, la nature divine, à laquelle devaient s'attribuer la naissance, les souffrances et la mort de Jésus-Christ. Le roi arabe, après les avoir écoutés, leur promit de se décider le lendemain. Pendant la seconde entrevue, un de ses officiers étant venu lui dire un mot à l'oreille, il feignit de tomber tout à coup dans une profonde tristesse; et comme les prélats lui en demandaient respectueusement la cause, « Hélas ! leur dit-il, j'ap-
« prends que l'archange Michel vient de mourir. » Les évêques lui représentèrent, pour le consoler, qu'on le trompait, et qu'un ange était immortel. « Hé quoi ! leur répliqua-t-il, vous voulez bien me
« persuader que la nature divine elle-même a subi
« la mort ! » Cette brusque réfutation déconcerta les missionnaires. Sur-le-champ ils prirent congé, et retournèrent à Antioche¹.

Aucun historien arabe autre qu'Aboulféda ne parle de la prétendue conversion de Moundhir III, et les auteurs chrétiens y ont cru peut-être trop facilement. J'admets que Moundhir, dans les commencements de son règne, put se montrer curieux de connaître les principes du christianisme, et favoriser même cette

¹ Théophane, p. 136, et autres. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, vol. VII, p. 419.

religion, qui, depuis le temps de Nômân I^{er}, était professée par une partie de la population de Hïra; mais je pense qu'il se joua des évêques de la secte d'Eutychès, sans pour cela être attaché à la véritable doctrine chrétienne. Plusieurs faits dont il sera question plus loin indiquent qu'il resta païen, comme la grande majorité des Arabes; et, pendant le cours de son règne, il manifesta alternativement des dispositions à protéger ou à persécuter les chrétiens.

Avant d'entrer dans les détails de l'histoire de Moundhir III, il est nécessaire de remonter un peu dans l'ordre des temps, pour faire brièvement connaître certaines particularités qui influèrent sur les événements de son époque.

Vers la dixième année ¹ du règne de Cobâd, c'est-à-dire, en 498 de J. C. environ, un mage nommé Mazdac, natif de Nichabour dans le Khoraçân, s'était annoncé en Perse comme un prophète chargé de propager une religion nouvelle. Il prêchait l'indifférence absolue des actions bonnes ou mauvaises, la communauté des femmes et des biens, la légitimité des unions entre frères et sœurs, entre pères et filles, la défense de tuer les animaux et d'en manger la chair. Il déclamaient contre toute espèce de différence de rang dans la société, et se déclarait, plus hautement que l'ancien hérétique Manès, partisan du dualisme, ou de l'égalité des deux principes du bien et du mal. Tous les gens sages combattirent ces opinions, subversives de l'ordre et de la morale; mais la

Doctrines de Mazdac répandue en Perse.

¹ Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de M. de Sacy, p. 353.

populace, les hommes à passions désordonnées, les adoptèrent avec ardeur.

adoptée par Cobâd.

Cobâd lui-même s'entêta des systèmes extravagants de l'imposteur, et ordonna par une loi¹ qu'à l'avenir les femmes fussent communes dans ses États. Cette folie produisit un soulèvement des grands contre Cobâd. Détrôné vers l'an 499², et jeté en prison, il parvint à s'échapper, et se réfugia chez les Huns. Il épousa la fille du roi de ce peuple, et eut d'elle son fils Kesra ou Cosroës³, qui dans la suite devint son successeur. Avec le secours des Huns et des Persans des classes inférieures, zélés partisans de la doctrine de Mazdac, Cobâd se remit en possession du trône de Perse au commencement de l'année 502⁴. La guerre qu'il entreprit alors contre les Romains, et qui dura jusqu'en 505, fit sans doute diversion aux sujets de mécontentement des grands, et empêcha des soulèvements nouveaux. Il paraît aussi qu'il cessa d'exiger impérieusement que l'on se conformât aux dogmes de Mazdac; mais quant à lui-même, il demeura constamment attaché à cette secte immorale; il soutint Mazdac contre les principaux mages, les seigneurs de la Perse, les membres même de la famille royale; et pendant longtemps Mazdac et ses disciples, que les Arabes qualifient de *Zenâdica* (au

¹ Procope, *De bell. Pers.*, liv. I, c. 5.

² En la onzième année de son règne, suivant Agathias, liv. IV, p. 138.

³ De Guignes, *Hist. des Huns*, II, 332.

⁴ Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 321-335. Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de M. de Sacy, p. 353-357. D'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Or.*, II, 245-248.

singulier *Zindic*)¹, continuèrent à jouir auprès de lui d'un crédit sans bornes².

L'engouement de Cobâd était porté au point que le prétendu prophète lui ayant un jour demandé la reine sa femme, mère de son fils Kesra, Cobâd n'hésita pas à la lui livrer. Le jeune prince Kesra, qui était présent, se précipita vers Mazdac, le priant de lui rendre sa mère, et s'humilia jusqu'à lui baiser les pieds. Mazdac finit par céder à ces supplications, et renonça à son projet; mais Kesra eut toujours sur le cœur le souvenir de cette aventure, qui fut plus tard une des causes du supplice de Mazdac³.

On conçoit que les sentiments et la conduite de Cobâd ne lui attiraient point le respect des peuples. Les Arabes surtout n'avaient pour lui que du mépris, depuis qu'ils ne le voyaient plus occupé d'opérations militaires. Bientôt Hârith, fils d'Amr-el-Macsour, roi des tribus de l'Arabie centrale, oubliant le traité conclu avec Cobâd, cessa de retenir les hordes dont il était le chef, et les laissa faire de nouvelles incursions dans l'Irak et la Mésopotamie. Cobâd se plaignit. Hârith répondit qu'il fallait de l'argent pour empêcher ses Arabes de se livrer au pillage. Cobâd satisfit cette exigence en abandonnant à Hârith le gouvernement et les revenus d'une portion du *Séwâd*⁴, dé-

Moundhir évincé de la royauté. Hârith mis à sa place, an 618 de J. C.

¹ C. à d. impie, hérétique. Voy. *Chrestomathie* de M. de Sacy, I, 306; II, 274.

² D'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Orient*, II, 249. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 337, notes de Saint-Martin.

³ *Aghâni*, II, 216 v°. Mirkhond, trad. de Sacy, p. 354. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 4.

⁴ Ibn-el-Kelbi ap. Ibn-Khaldoun, f. 124. La contrée nommée *Séwâd*

nomination qui comprend la Babylonie et la Chaldée, par conséquent le royaume de Hîra. La portion dont il s'agit ne peut s'entendre que d'une contrée à l'ouest de l'Euphrate. C'était donc, soit en totalité, soit en partie, les États mêmes de Moundhir.

Plusieurs auteurs parlent d'un partage entre Moundhir et Hârith¹. D'autres affirment que Hârith, ayant flatté le goût du roi de Perse en témoignant de l'inclination pour la doctrine de Mazdac constamment repoussée par Moundhir, Cobâd déposséda complètement celui-ci, et mit Hârith à sa place². Cette dernière opinion est la plus généralement admise, et elle acquiert un grand degré de probabilité par l'inimitié acharnée que Moundhir montra ensuite contre son beau-père Hârith³ et contre toute sa famille, les Benou-Akil-el-Morâr. A la vérité, l'historien Hichâm⁴, fils de Mohammed-el-Kelbi, rapportait que son père Mohammed, duquel il tenait ses récits, n'avait pas trouvé le nom de Hârith parmi les noms des princes mentionnés dans les chroniques du royaume de Hîra.

s'étendait, en largeur (du N. au S.), depuis Hadîtha, petite ville sur la rive orientale du Tigre, non loin de Maucel, jusqu'à Abbâdân, île à l'embouchure du Tigre, dans le golfe Persique, et, en longueur (de l'E. à l'O.), depuis la ville de Holwân jusqu'à Odhayb, lieu ainsi nommé à cause d'une source d'eau douce située dans le désert, à trois milles de Câdeciya (*Mercâid-el-ittilâ*). Ces limites du *Séwâd* indiquent que cette dénomination est synonyme d'Irak arabe.

1 Ap. Ibn-Khaldoun, f. 128 v°.

2 Ibn-Khaldoun, f. 127, 128 v°. *Aghâni*, II, 216 v°. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 4. Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 127.

3 On a vu précédemment (p. 75) que Moundhir avait épousé Hind, fille de Hârith.

4 Communément appelé Ibn-el-Kelbi.

Mais le même Hichâm explique cette omission par la circonstance que Hârith, considéré d'ailleurs comme usurpateur, n'avait jamais fait sa résidence à Hira, et qu'adonné au genre de vie nomade, il n'avait eu nulle part de demeure fixe ¹.

Je conjecture que l'extension de la puissance de Hârith et l'éviction de Moundhir peuvent correspondre à l'an de J. C. 518 environ. Au reste, cet état de choses ne fut pas de longue durée.

Les disciples de Mazdac avaient rallié à leur parti tout ce qui restait en Perse des anciens Manichéens.

Catastrophe de
Mazdac et de ses
disciples, an 523 de
J. C.

Les doctrines de ces deux espèces de sectaires se rapprochaient en plusieurs points. Aussi les écrivains arabes les ont confondus sous la dénomination commune de Zenâdica, les auteurs byzantins sous celle de Manichéens ². Le nombre de ces hérétiques s'était accru tellement, qu'ils avaient fini par inspirer de l'inquiétude à Cobâd lui-même. Ce prince vieillissait. Kesra, son fils bien-aimé et son successeur désigné, avait toujours été l'adversaire décidé de Mazdac et de ses adhérents. Ceux-ci, redoutant son énergie, voulurent l'éloigner du trône, et amener Cobâd à céder sa couronne à un autre de ses fils, nommé Phtasouarsan ³, qui était infecté de leurs erreurs. Cette intrigue causa leur perte. Kesra parvint enfin à faire comprendre à son père combien cette secte était dan-

¹ Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 13, 36. Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 108.

² *Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, t. VII, p. 337; t. VIII, p. 36, notes de M. Saint-Martin.

³ Théophauc, p. 145.

gereuse pour l'État, qu'elle remplissait de troubles. Cobâd, ouvrant les yeux, livra à Kesra le sort de Mazdac et de ses partisans, et lui donna les plus amples pouvoirs pour rétablir l'ordre dans son empire, dont il semble même qu'il lui remit dès lors l'entière administration ¹, tandis que, pour se relever dans l'esprit de ses peuples, il se préparait à entreprendre une nouvelle guerre contre les Romains ².

Kesra usa d'abord de dissimulation envers Mazdac. Sous prétexte d'honorer sa secte, il l'attira dans son palais avec ses principaux disciples ³. Il les reçut entouré d'un cortège nombreux d'officiers persans, parmi lesquels se trouvait Moundhir, fils de Mâ-es-sémâ, qui était venu lui demander son appui. Quand Mazdac et les siens furent en présence de Kesra, ce prince dit : « Depuis plusieurs années, je désirais
« vivement deux choses, que le ciel, j'espère, m'ac-
« corde aujourd'hui en même temps. — Quelles sont
« ces choses? demanda Mazdac. — Je souhaitais,
« reprit Kesra, d'avoir en main l'autorité souve-
« raine, pour rendre la royauté des Arabes à cet
« homme si noble (désignant Moundhir), et pour
« exterminer tous les partisans du dualisme, en com-
« mençant par leur chef infâme. — Quoi donc! s'é-
« cria Mazdac effrayé, aurais-tu le pouvoir de mettre
« à mort tant de monde? — Ton impudence va-
« t-elle jusqu'à me défier, fils d'une mère impudique?

¹ *Tarikhî Fênâi*, f. 29.

² D'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Or.*, II, 252, 253. *Moudjmil ettéwârtikh*, mau. per. de la Bibl. roy., n° 62, f. 49 v°.

³ Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de M. de Sacy, p. 361.

« répondit Kesra. Par Dieu ! depuis le jour où je t'ai
 « baisé les pieds, j'ai toujours eu au nez la puanteur
 « de tes chaussures. » A l'instant il commanda de
 tuer Mazdac, et fit exposer son cadavre sur une croix.
 Puis il donna l'ordre de faire périr tous les Zenâdica ;
 et l'on prétend que, dans une seule matinée, il y
 eut cent mille de ces sectaires massacrés et mis en
 croix, dans les pays qui s'étendent depuis Khâzir ¹
 jusqu'à Nahrowân ². Ce fut ce jour-là que Kesra re-
 çut le surnom d'*Anouchirwân*, c'est-à-dire, bonne
 âme ³.

Il donna ensuite à Moundhir un corps de troupes
 pour l'aider à expulser Hârith et à s'emparer de lui.
 Moundhir marcha aussitôt vers la ville d'Anbâr, où
 Hârith se trouvait alors. Sur sa route, il vit son parti
 se grossir d'une multitude d'Arabes qui revenaient
 à lui avec empressement. Informé de l'approche de
 ces ennemis, Hârith prit la fuite, emmenant avec
 lui sa famille, ses chameaux, et emportant toutes ses
 richesses. Il se dirigea d'abord vers Thawiya, lieu
 voisin de Hîra ⁴. Moundhir était à sa poursuite avec
 la cavalerie des tribus de Bahrâ, d'Iyâd et de To-
 noukh ⁵. Hârith, serré de près, tourna sur la droite

Moundhir retabli
 dans la royauté, an
 325 de J. C.

¹ Rivière qui coule entre Arbel et Maucel (*Merâcid*).

² Ville de l'Irak, au midi de Bagdad, entre Bagdad et Wâcit (Cazwini, IV^e climat). C'est aussi le nom d'une rivière qui arrose cette contrée (*Merâcid*).

³ *Aghâni*, II, 216 v^o. *Abulfedâ Hist. anteisl.*, p. 88. Mirkhond, trad. de M. de Sacy, p. 362. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 45. La forme régulière du surnom, que l'on prononce communément *Anouchirwân*, semblerait devoir être *Nouch-Rewân*. Voy. une note de M. de Slane, loc. cit.

⁴ *Chrestomathie* de Sacy, III, 59.

⁵ Au lieu du nom de *Tonoukh*, on lit ici dans l'*Aghâni* le nom de *Ta-*

et s'enfonça dans le désert. Il atteignit le territoire des Benou-Kelb, et se sauva de sa personne; mais ses chameaux et son trésor devinrent la proie de l'ennemi, et les cavaliers de Moundhir enlevèrent quarante-huit individus de la famille Akil-el-Morâr. Ces prisonniers furent amenés à Moundhir, qui d'abord, se laissant toucher par les prières de sa femme Hind, dont ils étaient parents, consentit à épargner leur vie¹. Mais bientôt, écoutant d'autres conseils, Moundhir les condamna, et leur fit trancher la tête dans un endroit nommé Djafr-el-Amlâk, situé non loin de Hîra, dans le territoire habité par les Benou-

ghlib. C'est une erreur que je n'hésite pas à corriger. Les Taghlibites étaient alors dans le Nadjd, non point aux ordres de Moundhir, mais sous l'autorité de Hârith, qui en avait confié le commandement à son fils Salama. Aboulfaradj-Isfahâni indique lui-même, dans un autre endroit de la vie du poète Imroulcays, de laquelle ces détails sont tirés, que l'armée de Moundhir se composait des tribus d'Iyâd, de Bahrà et de Tonoukh (*Aghâni*, II, 220. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 20). L'erreur que je signale provient d'une fausse application d'un vers d'Amr, fils de Colthoum, poète taghlibite. L'auteur de l'*Aghâni*, ou un autre écrivain qu'il a copié sans examen, a cru que des personnages de la famille de Hârith avaient été faits prisonniers, en cette occasion, par des cavaliers de la tribu de Taghlib, parce qu'Amr, fils de Colthoum, a dit dans sa Moâllaca :

« Ils (nos alliés) sont revenus avec le butin et les femmes captives; nous, ce sont les princes chargés de chaînes que nous avons emmenés. »

Mais ces auteurs n'ont pas fait attention que le passage où se trouve ce vers commence ainsi :

« Le jour où les feux furent allumés à Khazâza, c'est nous qui avons fourni le plus puissant secours aux tribus conjurées, etc. »

Le poète parle donc ici bien évidemment de la bataille de Khazâza. Cette bataille n'a aucun rapport avec la poursuite de Hârith par les troupes de Moundhir; elle est bien antérieure, comme je le montrerai dans l'histoire des tribus de Taghlib et de Bacr (liv. VI de cet ouvrage).

¹ *Commentaire sur les Moâllacât*, man. de la Bibl. roy., au vers 62 de la Moâllaca de Hârith, fils de Hillizé.

Marîna ¹. C'est à ce massacre que le poète Imroulcays, petit-fils de Hârith, fait allusion dans les vers suivants :

« Des princes issus de Hodjr, fils d'Amr (Hodjr-Akil-el-Morâr), sont entraînés au soir pour être mis à mort.

« Au moins s'ils eussent péri en combattant ! Mais non, ils sont tués de sang-froid dans la contrée des Benou-Marîna.

« Leurs têtes n'ont point été lavées par l'eau des lotions ² ; elles sont restées souillées de leur sang,

« et les oiseaux de proie, rassemblés autour d'elles, leur arrachent les sourcils et les yeux ³. »

Moundhir, rentré en possession du royaume de Hîra, se vit bientôt, par la mort de son beau-père Hârith, délivré des inquiétudes que ce compétiteur aurait pu encore lui causer ; et diverses circonstances, que j'exposerai plus loin, lui fournirent même l'occasion d'acquérir une puissance beaucoup plus étendue que n'avait été celle de ses prédécesseurs.

L'on a vu par quelle relation intime le rétablissement de Moundhir se rattache à la catastrophe de Mazdac et de ses sectateurs. Les écrivains orientaux diffèrent beaucoup entre eux sur l'époque du châti-

¹ Famille issue de Lakhm (*Aghâni*, I, 85 v°).

² Plusieurs tribus arabes, même avant l'islamisme, lavaient les corps des morts avant de les enterrer. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 6.

³ ملوك من بنى حجر بن عمرو يساقون العشيّة يقتلوننا
فلو في يوم معركة اصبوا ولكن في ديسار بنسى مرينا
ولم تغسل جهاجهم بغسل ولكن في الدماء مرقلينا
تظل الطير عاكفة عليهم وتنتزع الحواجب والعيونا

Aghâni, II, 216 v°, 217. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 5 et 6.

ment des Zenâdica ou Manichéens. Plusieurs¹ mettent cet événement après la mort de Cobâd, dans la première année du règne de Kesra Anouchirwân, c'est-à-dire, en l'an de J. C. 531. D'autres², et c'est l'opinion que j'ai suivie, le placent sous le règne de Cobâd. Les premiers me semblent avoir été trompés par la délégation de pouvoir que Cobâd avait faite à Kesra; ils ont cru que Kesra était roi, lorsqu'il n'était encore qu'associé en quelque sorte à l'empire. Malala a partagé cette erreur³. Le sentiment des seconds est confirmé par Théophane⁴ et autres historiens grecs, qui rapportent la destruction des Manichéens de Perse au temps de Cobâd et au commencement de l'année 523 de J. C.⁵. Ce qu'il y a de certain, c'est que Moundhir était rétabli dans le courant de 523. Ce fait est constaté par le témoignage d'un écrivain contemporain, Siméon, évêque de Beth-Arsam. Il paraît même qu'à la fin de cette année, Moundhir avait déjà fait des incursions contre les Romains et enlevé des prisonniers.

L'évêque Siméon accompagnait un député envoyé à Moundhir III par l'empereur Justin, et nommé Abraham, fils d'Euphrasius, que l'on croit être le père de l'historien Nonnose⁶. Abraham était chargé

Messages de Justin et de Dhou-Nowâs à Moundhir, an 523-524 de J. C.

¹ Mirkhond, trad. de M. de Sacy, p. 361. *Aghâni*, II, 216 v°. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 4. Euty chius, *Ann.*, II, 179.

² *Moudjmil ettewârîkh*, man. pers. de la Bibl. roy., n° 62, f. 49 v°. D'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Or.*, II, 252.

³ Malala, *Chron.*, part. II, p. 177.

⁴ Théophane, p. 145.

⁵ V. Lebeau, *Hist. du B.-Emp.*, VIII, 35, 38, et les notes de Saint-Martin.

⁶ *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 57, note 1.

de demander à Moundhir la délivrance de deux généraux romains, Timostratè et Jean, tombés par le droit de la guerre entre les mains du prince arabe ¹.

Abraham et Siméon, arrivés à Hîra, n'y trouvèrent point Moundhir. Ils partirent de cette ville le 20 janvier 524, pour se rendre auprès du roi. Après dix jours de marche à travers le désert, dans la direction du sud, ils rencontrèrent Moundhir campé dans un lieu nommé Ramla à cause de monticules de sables qui l'entouraient. Là ils furent témoins d'une scène qui montre bien que Moundhir ne professait point le christianisme. Il venait de recevoir une lettre par laquelle Dhou-Nowâs, ce roi juif du Yaman dont j'ai rapporté l'histoire, l'informant de son expédition contre Nadjrân et du massacre qu'il avait fait des chrétiens, l'engageait à imiter son exemple. Il faut remarquer qu'à cette époque les Manichéens, que l'ignorance arabe ne distinguait guère des chrétiens orthodoxes, étaient recherchés par les ordres de Justin, qui voulait purger ses États de cette secte, et poursuivis dans tout l'empire romain avec presque autant de fureur qu'ils l'avaient été en Perse ². Moundhir convoqua tous ses soldats. Il fit lire publiquement la lettre de Dhou-Nowâs, et ensuite, s'adressant aux chrétiens qui étaient en assez grand nombre dans son armée, il leur dit : « Vous voyez comment on traite
« ailleurs vos coreligionnaires. Que ne renoncez-vous
« au Christ ? Croyez-vous que je sois plus favorable

¹ Nonnose ap. Phot., cod. III, p. 6. Procope (*De bello Pers.*, liv. I, cap. 17) nomme le premier de ces généraux Démotraste.

² Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 39.

« à votre religion que les autres princes qui ont jugé
 « à propos de la proscrire ? » Un soldat lui répondit :
 « Nous étions chrétiens avant d'être tes sujets. Per-
 « sonne n'est assez puissant pour nous forcer d'ab-
 « jurer notre croyance; et s'il faut la défendre, nos
 « bras et nos sabres valent bien ceux des autres
 « hommes. » Cette fermeté fit impression sur Moundhir. Il laissa la liberté de religion ¹.

La négociation d'Abraham, fils d'Euphrasius, fut heureuse; Moundhir relâcha les deux généraux romains. Abraham et Siméon, après avoir pris congé de lui, regagnèrent Hîra ², où ils se séparèrent, l'un pour retourner dans son diocèse, l'autre pour aller rendre compte à Justin du succès de sa mission, et des nouvelles qu'il avait recueillies dans ce voyage.

Guerre de Moundhir contre les princes de la famille Akil-el-Morâr.

On ne dit point quel motif avait engagé Moundhir à s'enfoncer avec son armée dans les déserts au sud de sa capitale. Mais si l'on considère qu'il se rapprochait ainsi des contrées habitées par les tribus issues de Rabîa et de Modhar, et répandues dans le Bahrayn, le Yemâma et le Nadjd, on sera porté à présumer qu'il avait en vue quelque expédition contre les princes de la famille Akil-el-Morâr, qui commandaient à ces tribus. Il était de l'intérêt de Moundhir de détruire cette famille. Les écrivains orientaux nous apprennent en effet qu'il la poursuivit jusqu'à extinc-

¹ Lettre de Siméon, évêque de Beth-Arsam, ap. Assemani, *Bibl. orient.*, I, 364-373. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 56-58.

² Littéralement : *le pays de Nômân*. Voyez précédemment, p. 55 et 70, note 3.

tion ¹, et que, soit par force, soit par voie de conciliation, il parvint à étendre son autorité sur tous les Arabes qui avaient obéi aux Benou-Akil-el-Morâr.

Hârith avait laissé plusieurs fils, Hodjr, Salama, Chourahbîl et Mâdicarib. Le premier périt bientôt, assassiné par les Benou-Açad qu'il avait tyrannisés. La discorde se mit entre les autres. Salama et Chourahbîl, se disputant le pouvoir, se livrèrent un combat dans lequel Chourahbîl fut tué ². Le frère vainqueur succomba ensuite sous les armes de Moundhir. Mâdicarib eut le même sort.

Plusieurs princes de la tribu yamanique de Kinda, dont les Benou-Akil-el-Morâr étaient une branche, firent la guerre à Moundhir pour soutenir la cause ou venger le désastre de cette famille. El-Djaun, à la tête des Benou-l-Aus, vint attaquer les États de Hîra; il fut repoussé par les Benou-Bacr ³, qui, soumis auparavant à Chourahbîl, s'étaient ralliés, après la mort de celui-ci, au parti de Moundhir.

Les mêmes Bacrites rendirent encore un impor-

¹ *Hist. præc. ar. reg.* de Rasmussen, p. 56. Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 141.

² On verra ailleurs des détails sur ces faits dans l'histoire des princes de Kinda (liv. VI).

³ *Moallaca* de Hârith-ibn-Hillizé, vers 58^e, commentaire man. de la Bibl. roy., sans n^o. *Aghâni*, II, 360 v^o. Les commentateurs disent que les Benou-l-Aus étaient des Kindiens. Les généalogistes cependant ne mentionnent aucune sous-tribu de Kinda du nom de Benou-l-Aus. On cite une sous-tribu de Taghlib appelée Benou-l-Aus (*Hamâça* de Freytag, p. 698), et je suis très-porté à croire que les Benou-l-Aus dont il s'agit ici étaient en effet des Taghlibites conduits par un prince de Kinda. La circonstance qu'ils furent repoussés par des Bacrites, et l'inimitié bien connue qui régnait alors entre les tribus de Taghlib et de Bacr, me paraissent établir de fortes présomptions à l'appui de cette conjecture.

tant service au roi de Hîra, en contribuant puissamment à la défaite d'un autre prince kindien, nommé Cays, qui avait marché contre lui avec une armée nombreuse composée d'Arabes du Yaman et de plusieurs tribus maaddiques¹.

Les tribus de l'Arabie centrale se soumettent à Moundhir.

Cependant l'empire himyarite était tombé. Les Abyssins régnaient dans la capitale des Tobba. La race de Kinda perdit insensiblement l'influence qu'elle avait exercée longtemps, par la famille Akil-el-Morâr, sur les nomades de l'Arabie centrale; influence qui était un reflet de la souveraineté de la maison de Himyar. L'aversion de la domination abyssinienne, le danger d'une indépendance anarchique qui les exposait à s'entre-détruire par des querelles toujours renaissantes, portèrent peu à peu les différentes branches des descendants de Maâdd par Rabîa et Modhar à reconnaître l'autorité de Moundhir, et, par suite, celle du roi de Perse, dont il était le vassal.

Incursions de Moundhir sur les possessions romaines.

Cette soumission dut être facilitée par l'appât qu'offraient à l'avidité des Arabes les fréquentes incursions de Moundhir contre les Romains et leurs al-

1 *Moallaca* de Hârith-ibn-Hillizé, vers 49^e et 50^e. Les commentateurs ont cru que ce Cays était Cays, fils de Mâdicarib, qui fut père d'El-Achâth. Mais comme l'âge de Cays, père d'El-Achâth, ne permet pas d'admettre qu'il ait pu faire la guerre à Moundhir III, ils ont supposé qu'il avait attaqué Amr, fils et successeur de Moundhir. C'est également impossible. Cays, père d'El-Achâth (voy. le tableau VI), était trop jeune, pendant le règne d'Amr, pour avoir pu rien entreprendre contre lui. D'ailleurs les tribus maaddiques, à l'époque d'Amr, fils de Moundhir III, reconnaissaient l'autorité des rois de Hîra, et non plus celle des princes de Kinda. Le Cays dont il est ici question me paraît devoir être le même que le personnage de ce nom duquel parlent Nonnose (ap. Photium, cod. III, p. 6) et Procope (*De bell. Pers.*, liv. I, cap. 20), et qui était petit-fils de Hârith, fils d'Amr-el-Macsour.

liés. Actif, infatigable, tantôt combattant ses ennemis particuliers, tantôt se jetant sur ceux de la Perse, il ne cessa, pendant le cours de son règne, de causer des maux infinis à l'empire romain. Il étendait ses ravages de la Mésopotamie aux frontières de l'Égypte : toujours le fer à la main, il pillait les campagnes, ruinait les édifices, entraînaient des milliers de prisonniers, dont il égorgeait les uns et vendait les autres. Il était presque aussi difficile de le joindre que de le vaincre. Prudent et circonspect dans les entreprises les plus hardies, il ne s'engageait qu'après avoir fait reconnaître le pays, et se retirait si à propos et avec tant de vitesse, qu'il était déjà bien loin avec son butin quand les officiers romains arrivaient pour s'opposer à lui¹. La Palestine fut souvent le théâtre de ses déprédations. Les solitaires chrétiens, qu'il n'avait pas coutume d'épargner, fuyaient dans les villes. Jean le Silencieux demeura seul exposé à ses insultes, et l'on prétend qu'il en fut respecté².

Dans le mois de mars de l'année 528, selon Théophraste, Moundhir osa s'avancer jusque sur le territoire d'Antioche, brûla les faubourgs de Chalcis (aujourd'hui Kinnasrîn) et le *Sermium prædium* (peut-être Sermin), désola tout le pays, et, au premier mouvement des troupes de Syrie, il regagna les déserts de l'Arabie avec une foule de captifs³.

Années 528 et 529
de J. C.

¹ Procope, *De bello Persico*, liv. I, c. 17. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 149.

² Les Bollandistes, 19 février, 13 mai. Lebeau, *Histoire du Bas-Emp.*, VIII, 361.

³ Théophraste, p. 151. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 150.

Quelque temps après (vers 529), ayant appris que le commandant de la Phénicie, en hostilité avec le chef des Arabes vassaux des Romains nommé Hârith (Abou-Chammir), avait obligé celui-ci à s'éloigner de la province, Moundhir profite de cette occasion pour fondre sur Hârith, le tue, et s'empare de sa femme et de plusieurs de ses enfants. A cette nouvelle, tous les officiers romains qui étaient dans les contrées voisines rassemblent leurs troupes, et marchent contre Moundhir. Un autre Hârith (fils du précédent et surnommé *El-àradj*, le boiteux) se joint à eux. Moundhir, hors d'état de résister à tant de forces réunies, s'enfuit dans le fond des déserts, où jamais les armes romaines n'avaient pénétré. Son camp fut pillé. Outre une multitude de femmes, d'enfants, de troupeaux et de chameaux, il s'y trouva quantité d'étoffes de soie : c'étaient les dépouilles de la Syrie. On recouvra pour lors les prisonniers qu'il emmenait. On avança jusqu'aux frontières de l'empire persan, où les Romains brûlèrent quatre châteaux. Lorsqu'ils furent retournés en Syrie, Moundhir, outré de colère, fit amener devant lui tous les prisonniers qu'il avait enlevés dans ses courses précédentes ; il leur déclara qu'ils allaient payer de leur sang la perte qu'il venait d'éprouver, et donna ordre de trancher la tête à plusieurs d'entre eux. Les autres, se jetant à ses pieds, lui demandèrent quelque délai pour envoyer dans leur patrie recueillir de quoi fournir une rançon. Il leur accorda soixante jours. Un chef arabe eut assez d'humanité pour se rendre leur caution. Malala le nomme *Taïzanès* ; c'est vraisem-

blement le mot *Dhayzan*, que je ne crois pas un nom propre, mais un titre ¹ appartenant alors aux chefs de certaines tribus codhaïtes établies en Mésopotamie, et soumises aux rois de Hîra depuis le temps d'Amr, fils d'Adi.

Les prisonniers dépêchèrent aussitôt à Antioche pour y faire connaître le danger où ils étaient, et demander du secours. Leur requête, lue publiquement dans la grande église, tira des larmes de tout le peuple. Le patriarche Ephrem, le clergé, les magistrats, donnèrent l'exemple d'une abondante charité, et les habitants s'empressèrent de contribuer chacun selon ses moyens. Cet argent fut porté à Moundhir, qui rendit la liberté aux prisonniers ².

Divers échecs reçus par les Persans en Arménie, et surtout la bataille de Dara perdue en Mésopotamie, vers le milieu de l'année 530, contre les Romains commandés par Bélisaire, avaient abattu la fierté de Cobâd, qui, tout en refusant la paix offerte par Justinien, semblait peu disposé à de nouveaux efforts pour continuer la guerre. Moundhir passa en Perse, et représenta à Cobâd que « le moyen de vaincre les Romains n'était pas de les combattre en Mésopotamie, où leur frontière était défendue par des places fortes et de nombreux guerriers; qu'il fallait aller les attaquer au delà de l'Euphrate, dans le cœur de leurs États; que là on trouverait des villes ouvertes; que, pour se rendre maître d'Antioche, il ne serait besoin

Conseil de Moundhir à Cobâd.

¹ Voy. précédemment, p. 40 et 46.

² Théophane, p. 152. Malala, *Chron.*, part. II, p. 165, 166, 198. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 150-152.

que de se présenter ; qu'on s'emparerait de toutes les richesses de cette capitale avant que les troupes romaines cantonnées en Mésopotamie aient reçu le premier avis de l'invasion. » Moundhir ajouta qu'il connaissait parfaitement le pays, et qu'il s'offrait à guider l'armée par la route la plus sûre et la plus commode. Cobâd, encouragé par ce conseil, nomma pour général Azarèthès, guerrier vaillant et habile. Il ne voulut cependant lui donner que quinze mille hommes, mais c'étaient les meilleurs soldats de la Perse. Moundhir fut chargé de conduire l'armée.

Bataille de Callinicus, an 531 de J. C.

Au printemps de l'année 531, les Persans passèrent l'Euphrate, et, réunis aux Arabes de Moundhir, ils remontèrent le long du fleuve, et pénétrèrent sans obstacle jusque sur le territoire de Chalcis (Kinnasrîn). Instruit de leur marche, Bélisaire, qui était en Mésopotamie, vers Nisibe, prit avec lui vingt mille hommes, franchit l'Euphrate à Samosate, et courut à la rencontre des ennemis. Azarèthès et Moundhir, surpris de sa diligence, résolurent de retourner sur leurs pas. Mais, avant de partir, ils forcèrent, pendant la nuit, le château de Gabboul¹, qu'ils pillèrent. Chargés de butin, traînant après eux leurs prisonniers, ils regagnèrent l'Euphrate, et se dirigèrent vers l'Irâk, en longeant la rive droite du fleuve qu'ils avaient à leur gauche.

Bélisaire les suivait à la distance d'une journée. Se contentant de les faire sortir des terres de l'empire

¹ Au sud-est d'Alep, sur la route de Palmyre, près d'un grand marais salé.

sans avoir exécuté leurs projets, il ne voulait point hasarder de bataille; ses soldats l'obligèrent à en livrer une. Elle s'engagea sur les bords de l'Euphrate, vis-à-vis de Callinicus (Racca), dont elle prit le nom.

L'action commença par des décharges de flèches et des combats singuliers. Un fils de Moundhir, appelé Nômân, périt dans une de ces luttes particulières. Si ce fait, rapporté par Malala, est exact, il faut croire que Moundhir eut, vers cette époque, un autre fils auquel il donna le même nom; car les écrivains arabes parlent d'un Nômân, fils de Moundhir III, qui survécut à son père, et dont il sera question plus loin.

Enfin les deux armées se mêlèrent. L'aile gauche de Bélisaire, formée par un corps d'Arabes alliés des Romains que lui avait amené Hârith (El-Aradj), se débanda, et entraîna d'autres corps dans sa fuite. La cavalerie romaine fut enfoncée par les Persans. Bélisaire cependant parvint à rétablir la bataille; et la nuit sépara les combattants, sans que la victoire fût décidée. Après cette affaire, qui avait coûté beaucoup de sang aux deux partis, Azarèthès et Moundhir continuèrent leur route sans être inquiétés ¹.

Le peu de succès de cette entreprise contre la Syrie, et de nouveaux revers essayés en Mésopotamie, décidèrent enfin Cobâd à faire des propositions de paix. Justinien, disposé à profiter de cette ouverture, envoya des présents au roi de Perse et à Moundhir.

Paix. Pension
payée à Moundhir
par Justinien.

¹ Procope, *De bell. Pers.*, liv. I, c. 17, 18. Malala, *Chron.*, part. II, p. 199-205. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 158-165.

Tandis qu'on était en pourparlers, Cobâd mourut au mois de septembre de l'an de J. C. 531. Son fils Kesra Anouchirwan (Cosroës le Grand) monta sur le trône. Les négociations continuèrent. Les bases d'un traité furent arrêtées définitivement à la fin de l'année 531, et l'acte même du traité fut signé au commencement de 533¹. Pendant cette paix, qui dura environ huit années, entre les deux empires, il paraît que Justinien, pour contenir l'esprit inquiet et entreprenant du prince arabe, et assurer la tranquillité des provinces syriennes contre tout projet d'incursion nouvelle de sa part, lui paya annuellement une centaine de livres d'or, soit comme pension convenue, soit à titre de simple don².

Hostilités de Moundhir contre le ghassanide Hârith-el-Aradj; an 338 339.

L'augmentation de puissance que Justinien acquérait en Occident par la conquête de l'Afrique et de l'Italie, éveilla ensuite la jalousie de Kesra, qui excita Moundhir à faire naître quelque occasion de guerre. Vers 538, Moundhir entra avec quinze mille hommes dans l'Euphratèse. Le commandant des troupes romaines, par adresse et par de riches présents, l'engagea à se retirer. Mais peu de temps après, en 539, Moundhir, poussé encore par le roi de Perse, chercha querelle au prince ghassanide Hârith (El-Aradj), chef des tribus arabes attachées aux Romains, sous prétexte que Hârith usurpait la souveraineté sur une grande lisière de terrain qui s'étendait, au midi de Palmyre, depuis la Palestine jusqu'à l'E-

¹ Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 169-178.

² Ménandre, *Exc. leg.*, p. 139-145. De Slane, *Diwân d'Imroulcays*, préface, p. XXII. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, IX, p. 441.

phrate, et que l'on nommait *Strata*, parce qu'elle était traversée par un chemin pavé de grandes pierres. Hârith prétendait que ce pays appartenait à l'empire romain, et alléguait pour preuve le témoignage des anciens de la contrée. Moundhir soutenait que ceux qui y faisaient paître des troupeaux avaient toujours reconnu son domaine, en lui payant le droit de pâturage. Il appuya ses raisons de la force des armes, et battit Hârith. Justinien, prévoyant les suites que pouvait avoir ce différend, envoya pour le terminer deux députés auprès de Moundhir : l'un était le patrice Stratégus, l'autre un officier nommé Summus. Celui-ci chercha à tenter Moundhir par de magnifiques promesses, et lui remit à cet effet une lettre qu'il disait être de Justinien. Moundhir s'empressa de la transmettre à Kesra, qui s'en fit un grief contre l'empereur¹.

Il paraît que ces conférences, sans décider la question de souveraineté sur le pays en litige, suspendirent, au moins pour le moment, les hostilités entre Moundhir et Hârith. Mais, l'année suivante, la paix fut ouvertement rompue; les troupes de Kesra envahirent l'Euphratèse et la haute Syrie. Pendant tout le cours de cette guerre, commencée en 540, et qui, interrompue de temps en temps par de courtes trêves, se prolongea jusqu'en 562, les écrivains grecs, latins ou arabes, ne nous fournissent point de détails sur la part que dut prendre Moundhir aux opérations

La guerre recommence: an 540.

¹ Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 440-442. Procope, *De bell. Pers.* liv. II, c. 1.

militaires. Procope seulement fait deux fois mention de ce prince durant cet intervalle. Il le nomme d'abord à l'occasion d'une assemblée de généraux convoquée à Dara par Bélisaire en 541, pour délibérer sur un plan de campagne. Deux officiers romains, qui commandaient un corps formé des garnisons de Syrie, refusaient de suivre l'armée qui allait attaquer Nisibe, disant que leur absence laisserait la Syrie et la Phénicie exposées aux courses de Moundhir. Bélisaire leur fit voir que leur crainte était mal fondée, parce qu'on approchait du solstice d'été, temps auquel les Arabes païens devaient consacrer deux mois entiers aux pratiques de leur religion, sans faire aucun usage de leurs armes. Il promit à ces officiers de les congédier aussitôt que ce terme serait expiré¹.

Il s'agit évidemment ici de deux de ces mois nommés sacrés, et de l'époque du pèlerinage; on sait en effet que c'était vers le temps de cette solennité qu'il se rencontrait deux et même quelquefois trois mois sacrés consécutifs. Ce passage de Procope montrerait au besoin que Moundhir et la majorité des Arabes qui lui obéissaient, professaient la même religion que ceux du Hidjâz. Il confirme aussi ce que j'ai dit ailleurs² sur le système de calendrier alors usité chez les Arabes païens; car, d'après ce système, la fête du pèlerinage devait, en cette année 541 de J. C., qui était

¹ Procope, *De bell. Pers.*, liv. II, c. 16. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, IX, 50.

² Voy. tom. I, liv. III, p. 241 et suivantes, et *Jour. asiat.*, avril 1843, p. 342 et suiv.

la cent vingt-neuvième depuis l'institution du Naci, tomber précisément au solstice d'été ¹.

Procope rapporte ensuite que, pendant une trêve conclue entre les Romains et les Persans, en l'année 545, Moundhir, continuant de faire des courses sur les frontières de Syrie contre les Arabes vassaux de l'empire, enleva un des fils du prince (ghassanide) Hârith (El-Aradj), et l'immola à Vénus, la grande déesse des Sarrasins. Par le nom de Vénus, l'auteur grec a voulu probablement désigner Lât ou Ozza, divinités très-révérées des Arabes idolâtres. Il ajoute que Hârith, ayant rassemblé toutes ses forces, vint attaquer Moundhir, et le battit dans un combat où les troupes du roi de Hîra éprouvèrent de grandes pertes ².

A l'époque où nous sommes parvenus du règne de Moundhir III, il est vraisemblable que les tribus maâddiques, en totalité ou au moins en majeure partie, s'étaient successivement rangées sous son autorité. Il avait mis fin à une guerre qui avait longtemps divisé deux de ces tribus, les Benou-Bacr et les Benou-Taghlib; et, pour assurer la paix entre elles, il se fit donner par chacune quatre-vingts jeunes gens en otage ³. Quelques auteurs disent, il est vrai, que cet accommodement fut ménagé par Amr, fils et successeur de Moundhir ⁴; mais cette assertion est sans doute une erreur qui prend sa source dans la

Moundhir met fin à la guerre entre les Bacrites et les Taghlibites.

¹ Voy. tom. I, p. 416.

² Procope, *De bell. Pers.*, liv. II, c. 28. Lebeau, IX, 134, 135.

³ *Aghâni*, II, 359 v°.

⁴ *Aghâni*, II, 359.

46074
22

46072

circonstance qu'Amr apaisa une querelle née plus tard entre les deux mêmes tribus. C'est ce que l'on verra ailleurs, dans l'histoire des enfants de Bacr et de Taghlib.

Corps des *Rahâïn*.

Cette remise d'otages paraît avoir été l'origine de la formation du corps des *Rahâïn*, troupe qui depuis Moundhir III fut constamment attachée au service des rois de Hîra. Elle était composée d'otages que les diverses tribus maâddiques envoyaient à Hîra comme garantie de leur soumission. Le nombre des *Rahâïn* s'éleva dans la suite à cinq cents. Le roi les employait dans ses expéditions; ils servaient un an, après quoi ils retournaient dans leurs familles, et d'autres venaient prendre leur place¹.

Établissement du *Ridâfa*.

Je conjecture aussi que ce fut Moundhir III qui établit à la cour de Hîra la charge nommée *Ridâfa*, ou du moins qui en conféra la possession à la famille de Yarbòu, dans laquelle cette dignité résida longtemps. C'était une espèce de lieutenance ou de vèzirat.^o Celui qui en était revêtu portait le titre de *Ridf*. Dans les occasions publiques, il prenait place à la droite du roi, quand le roi était assis; lorsque le roi buvait, le *ridf* buvait immédiatement après lui, dans la même coupe. Si le roi sortait à cheval en cérémonie, le *ridf* montait en croupe derrière lui. Quand le roi s'absentait pour une expédition guerrière, le *ridf* restait à Hîra pour administrer les affaires (concernant les tribus bédouines), et il avait droit au quart du butin conquis sur l'ennemi par le corps de troupes

attaché particulièrement à la personne du prince, *Katibet-el-Moundhir* ¹.

Cette charge, dit-on, fut créée à Hïra, ou, si elle existait antérieurement, fut attribuée spécialement aux Benou-Yarboù (Ibn-Mâlik-ibn-Hanzhala), branché de Temîm, comme condition d'une paix conclue entre cette tribu, qui avait souvent incommodé par ses incursions les rois de Hïra, et l'un de ces princes que l'on ne désigne pas nominativement ². Ce qui me porte à penser que ce prince est Moundhir III, c'est qu'on ne trouve aucune trace du ridâfa dans les règnes précédents; qu'avant lui les Arabes de Maâdd étaient habituellement sous la dépendance du Yaman; que les diverses branches des Benou-Temîm, entre autres, étaient commandées, au temps de la puissance de la famille Akil-el-Morâr, par Hodjr et Salama, fils de Hârith; que Moundhir III réunit toutes ces tribus sous sa loi; enfin que l'âge d'Attâb, fils de Harma, premier ridf à la cour de Hïra dont parlent les écrivains arabes ³, calculé sur la généalogie du poète Obayrid, l'un de ses descendants ⁴, montre que ce premier ridf connu a dû être contemporain de Moundhir III, car la date de sa

Cette charge attribuée aux Benou-Yarboù, vers l'an 830.

¹ *Aghâni*, III, 174 v°. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 200. Hariri, *Comment.* de M. de Sacy, p. 278.

² Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 200.

³ Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 202. Nowayri, ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 120.

⁴ Obayrid, fils de Mouâddhir, fils d'Amr, fils de Cays, fils d'Attâb, florissait sous les premiers califes omeyyades, Moâwia et Yazid (*Aghâni*, III, 173 v°), c.-à-d. entre les années de J. C. 661 et 683. On peut donc conjecturer qu'Obayrid était né vers 630 ou 632, ce qui, à raison de 33 ans par génération, place la naissance de son trisaïeul Attâb vers l'an 500.

naissance paraît correspondre à l'an 500 environ. A la vérité, l'auteur de l'Aghâni dit qu'Attâb exerça le ridâfa sous un roi Nômân, fils de Moundhir¹. Mais il est très-possible qu'Attâb ait été investi de cette dignité dans la dernière partie du règne de Moundhir III, et qu'il la conservât encore sous le Nômân, fils de ce même Moundhir, qui régna une douzaine d'années après son père, comme je le ferai voir plus loin. Je suppose donc que les Benou-Temîm, après la chute de l'empire himyarite et de la maison d'Akil-el-Morâr, ayant maintenu leur indépendance plus longtemps que les autres descendants de Maâdd, Moundhir III, pour les attirer à lui et compléter ainsi la soumission des Arabes bédouins, accorda, vers l'an de J. C. 550, le ridâfa à la tribu de Yarboû, issue de Temîm par Hanzhala.

On peut grouper autour de la même époque les faits suivants, dont j'emprunte le récit à l'Aghâni.

Le jour de bien
et le jour de mal de
Moundhir.

Moundhir, fils de Mâ-essémâ, avait deux amis qui étaient ses convives habituels. Ils appartenait à la tribu d'Açad-ibn-Khozayma. L'un s'appelait Khâlid, fils de Moudhallil, l'autre Amr, fils de Maçoud, fils de Calada. Ces deux hommes l'ayant un jour irrité par des discours imprudents, Moundhir, échauffé par les fumées du vin, ordonna de creuser deux fosses hors de Hîra, et les y fit enterrer vivants. Le lendemain matin, revenu de son ivresse, et ne se souvenant plus de l'ordre cruel qu'il avait donné, il demanda à les voir. On lui apprit leur sort, et il en

¹ *Aghâni*, III, 174 v^o.

éprouva d'amers regrets. Dans sa douleur, il fit construire sur les tombes de ses amis deux mausolées, *gharyâni*, et s'imposa la loi de venir chaque année auprès de ces monuments funèbres passer deux jours, qu'il nomma, l'un *yaum naïm*, jour de bien, l'autre *yaum bous*, jour de mal. Le premier individu que le hasard amenait en cet endroit dans son jour de bien, il le traitait avec honneur, et lui faisait présent de cent chameaux noirs. Au contraire, dans son jour de mal, le premier passant qui s'offrait à sa vue était égorgé, et son sang répandu sur les deux mausolées.

Il pratiquait depuis plusieurs années cet usage barbare, lorsque, dans un de ses mauvais jours, il vit paraître devant lui Obayd, fils d'Abras, de la tribu d'Açad. Obayd était un poète distingué; son mérite était connu et apprécié de Moundhir, qui lui avait souvent donné des marques de sa bienveillance.

Mort du poète
Obayd, fils d'Abras.

En l'apercevant, le roi s'écria : « Obayd ! pourquoi
 • « faut-il que tu sois la victime que je dois immoler
 « aujourd'hui ! — *Les pieds de l'homme le condui-*
 « *sent où la mort l'attend*¹, répondit Obayd. —
 « Récite-moi au moins quelque'une de tes poésies; tu
 « sais que je les aime. — *Le gosier serré par l'an-*
 « *goisse ne peut articuler des vers*². — Tu crains
 « donc bien de mourir ? » dit un des officiers pré-
 sents. Obayd repartit : « *On ne sent point la position*

1 اتيتك بحائن رجلاه.

2 حال الجربض دون القريض Voy. Hariri, *Comment.* de M. de Sacy, ancienne édition, p. 130, et nouvelle édition revue par MM. Reinaud et Derenbourg, publiée par Hachette, p. 150.

« *d'un autre quand on ne la partage pas* ¹. — Tu
 « me navres le cœur, reprit Moundhir. Adoucis ma
 « peine en me faisant entendre pour la dernière fois
 « ton poëme : « *Malhoub a quitté sa famille, etc.*—
 « *Le fort arrache tout au plus faible* ², » répliqua
 Obayd, et toutes ces réponses sont passées en pro-
 verbes; puis il prononça ces deux vers :

« Obayd a quitté sa famille, et désormais il est perdu pour elle;
 « Un serpent cruel le presse, et va s'abreuver de son sang ³. »

« Prépare-toi à la mort, lui dit Moundhir. Si mon
 « fils Nômân ⁴ lui-même était venu ici s'offrir le pre-
 « mier à mes regards, je le ferais égorger. Choisis
 « quelle artère tu veux que l'on t'ouvre : celle du
 « bras, de la jambe, ou du cou? — N'importe, ré-
 « pondit Obayd. Mais si tu es irrévocablement décidé
 « à me tuer, donne-moi du vin à boire; et quand
 « l'ivresse aura éteint en moi la sensibilité, fais de
 « moi ce que tu voudras. » Le roi lui fit apporter
 du vin. Obayd s'enivra, et se mit à chanter :

« ⁵ L'homme aux mauvais jours, dans une de ses journées
 de cruauté, m'a donné le choix entre trois choses qui toutes
 trois me présentent la perspective de la mort.

1 لايرحل رحلك من ليس معك 1

2 من عزّ بزّ.

3 اقفر من اهله عبيد فليس يبدي ولايعيد
 عثت له عثة نكود وحن منها له الورود

4 Nômân devait être, à cette époque, le plus jeune des fils de Moun-
 dhir; pour cette raison peut-être était-il l'objet de sa plus tendre affection.

5 وخيرني ذو البوس في يوم بوسه

خصالا اري في كلها الموت قد برق

« C'est comme le choix laissé aux Adites entre ces nuées également funestes,

« Ces nuées grosses de tempêtes, qui ne devaient ouvrir leur sein sur une contrée que pour y répandre la désolation¹. »

Alors Moundhir ordonna de le mettre à mort. On lui ouvrit une artère, et l'on arrosa de son sang les deux tombeaux.

Une année après, un Arabe de la tribu de Tay, Hanzhala et Charik. nommé Hanzhala, fils d'Abou-Afrâ, passa devant Moundhir assis près des mausolées, dans un de ses mauvais jours. Les gardes le saisirent pour le tuer. En vain Hanzhala implora la pitié du roi. « Il faut « que tu périsses, lui dit Moundhir; mais auparavant tu peux me faire une demande, et je te l'accorderai. — Eh bien, donne-moi un sursis d'une « année, pour que j'aie revu ma famille et mettre « ordre à mes affaires. Je reviendrai ensuite, et ma « vie sera à ta disposition. — Mais qui me sera cause « tion de ton retour? » Hanzhala regarda successivement les personnes qui formaient le cortège du roi; et, reconnaissant parmi elles un jeune chef des Benou-Chaybân, nommé Charik, fils d'Amr,

كما خيّرت عاد من الدهر مرة
سحايب ما فيها لدى خبيرة انق
سحايب ریح لم توکل ببلدة
فتركها الا كما ليلة الطلق

¹ Voy. tom. I, liv. I, p. 15.

qui depuis fut père de Haufazân , il lui adressa ces vers :

« ¹ Charîk, fils d'Amr ! la mort m'attend.

« Charîk ! tu es le frère de celui qui n'a pas de frère ;

« Tu es l'ami de tout homme en péril ; tu es une rosée bien-faisante pour les malheureux :

« Honneur aux rejetons de la noble race de Chaybân !

« Puisse le souvenir de ton père, le généreux Amr, de ton aïeul Chourahîl, le protecteur de sa tribu ,

« t'inspirer aujourd'hui une action glorieuse, une parole favorable à mes désirs ! »

A l'instant Charîk se leva, et dit : « Voici ma main, « qui répond de la sienne. Que mon sang soit versé « pour le sien, s'il ne revient pas au terme fixé. » Sur cette garantie, le roi laissa partir Hanzhala.

Moundhir abolit
la loi barbare qu'il
s'était imposée.

L'année suivante, à pareil jour, Moundhir, placé près des mausolées, attendait Hanzhala, qui ne paraissait point. Il commanda d'amener Charîk, et de lui trancher la tête. Cet ordre allait être exécuté. Déjà une pleureuse, *nâdibé*, commençait le chant funèbre, lorsque l'on aperçut de loin un voyageur monté sur un chameau. On l'examine : c'est Hanzhala. Il s'approche, portant avec lui un linceul et des

يا شريك يا ابن عمرو ما من الموت محاله
يا شريك يا ابن عمرو يا اخا من لا اخاله
يا اخا كل مضاف وحييا من لا حيا له
ان شيبان قبيل اكرم الله رجاله
وابوك الخير عمرو و شرا حيل الجماله
وقياك اليوم في المسجد وفي حسن المقاله

parfums pour embaumer son corps. Une pleureuse l'accompagne. Le roi fut surpris de son retour, sur lequel il ne comptait point. « Qui a pu, lui demanda-t-il, te décider à remplir ton engagement au péril de ta vie? — C'est ma religion, dit Hanzhala. — Et quelle est ta religion? — Le christianisme. — Je ne sais, reprit Moundhir, ce que je dois admirer le plus, de ta fidélité à tenir ta promesse, ou de la généreuse confiance de Charik. Je ne veux pas être au-dessous de vous, et je vous rends à tous deux la liberté ¹. » Il les renvoya comblés de présents, et déclara qu'il abolissait la coutume qu'il s'était imposée.

Les sacrifices humains sur les deux mausolées, *gharyâni*, et la mort du poète Obayd, fils d'Abras, sont attribués par les différents écrivains arabes qui en ont parlé, soit à Nômân I^{er} (El-Acbar)², soit à Moundhir III, fils de Mâ-essémâ³, soit enfin à Nômân-Abou-Câbous⁴, petit-fils de Moundhir III. Entre ces opinions contradictoires, celle de l'auteur de l'Aghâni, confirmée par le témoignage de Cazwîni⁵, m'a paru mériter la préférence, parce que diverses indications sur l'âge d'Obayd, fils d'Abras, qui trouveront leur place dans le livre VI^e, mon-

¹ Ce dialogue est tiré de Maydâni (voy. proverbe *Inna ghadan linâ-zhirîhi cariboun*). Tout le reste du récit est emprunté à l'*Aghâni*, vol. IV, f. 260.

² Charichi, *Commentaire* sur la XIII^e mécaïma de Hariri.

³ *Aghâni*, IV, 260 et v^o, d'après Charki-Ibn-el-Cotâmi et Ibn-el-Kelbi.

⁴ Maydâni, au proverbe *Atetka bihâninin ridjlâhou*. Hamza, ap. Rasmusen, p. 15, 38.

⁵ Cazwîni, IV^e climat, art. *Gharyâni*.

trent que ce poëte, postérieur à Nômân I^{er}, était contemporain de Moundhir III, et qu'il aurait pu difficilement atteindre le règne de Nômân-Abou-Câbous.

Abou-Douâd.

Moundhir avait chargé de la surveillance de ses écuries et de ses haras Hâritha, fils de Haddjâdj, plus connu sous le nom d'Abou-Douâd, homme célèbre par ses connaissances hippiques, doué en outre d'un talent remarquable pour la poésie, talent qu'il consacrait particulièrement à faire des descriptions de chevaux. Il passait pour supérieur en ce genre à tous les autres poètes¹. Il était issu d'Iyâd par la branche de Houdâk. La tribu d'Iyâd, qui campait alors dans la partie méridionale de la Mésopotamie, et une autre tribu bédouine de la même contrée, les Benou-Bahrâ, quoique soumises toutes deux aux rois de Hîra, étaient dans un état habituel d'hostilité l'une contre l'autre, et se pillaient réciproquement.

Un personnage considérable parmi les Bahrâ, nommé Roukya, fils d'Amir, se trouvait à Hîra comme *Djâr*, c'est-à-dire, hôte et protégé de Moundhir, position qui était aussi celle d'Abou-Douâd. Il proposa à celui-ci un pacte d'amitié et d'alliance, *Hilf*, dont la conséquence eût été de rétablir la paix entre leurs tribus respectives. Abou-Douâd repoussa cette offre, en disant : « Que deviendraient mes frères
« les Iyâdites? ils ne vivent que du butin qu'ils font
« sur les Bahrâ. »

Roukya, profondément irrité de cette raillerie,

1 *Aghâni*, III, 454 v°, 455.

dissimule son ressentiment pour mieux assurer le succès d'un sinistre projet qu'il médite. Il transmet sur-le-champ aux Bahrâ ces paroles insultantes, et les informe en même temps qu'Abou-Douâd vient d'acheminer vers la Syrie trois de ses fils pour une affaire de commerce. Les Bahrâ dépêchent une troupe de cavaliers qui vont attendre les jeunes gens au passage, les tuent, et envoient leurs têtes à Roukya. Dès le lendemain, Roukya fait préparer un splendide festin, auquel il invite Moundhir. Le roi s'y rend, accompagné de ses principaux officiers, qui prennent place à ses côtés. Abou-Douâd était du nombre. Au milieu du repas, on lui présente, posées sur un grand plat, les têtes de ses fils. A cette vue, il pousse un cri d'horreur, et demande vengeance au roi.

Moundhir indigné, mais n'osant punir de mort un homme à qui il avait donné sa foi en lui accordant sa protection, *djéwâr*, commanda seulement d'emprisonner Roukya. Puis s'adressant au malheureux père : « Maintenant, lui dit-il, quelle satisfaction « réclames-tu de moi? — Que vos escadrons Chahbâ « et Dauçar aillent écraser les Bahrâ, » dit Abou-Douâd. Moundhir ordonna aussitôt à ces deux corps de se mettre en marche. Ils partirent; mais la femme de Roukya, montée sur un dromadaire, les devança, et avertit sa tribu du danger qui la menaçait. Les Bahrâ franchirent l'Euphrate, et s'enfoncèrent dans les déserts de la Syrie. Quand les cavaliers de Moundhir arrivèrent, ils ne trouvèrent qu'un camp abandonné, et furent obligés de revenir sans avoir atteint aucun des fuyards.

Le *djâr* ou protecteur d'Abou-Douâd.

Par cette tentative infructueuse, Moundhir ne crut pas avoir rempli suffisamment le devoir de protecteur à l'égard d'Abou-Douâd. Il chercha un autre moyen de le satisfaire. « Me tiendras-tu quitte envers toi, » lui dit-il, si je te paye le prix du sang de tes fils « à raison de deux cents chameaux pour chacun d'eux? » Le taux ordinaire de la *dia*, ou prix du sang, était de dix chameaux. Abou-Douâd accepta la proposition, et reçut six cents chameaux de la meilleure race. Cet acte de générosité de Moundhir lui valut, suivant quelques auteurs, l'épithète de *Djâr Abi-Douâd*, c'est-à-dire, protecteur d'Abou-Douâd; car le mot *djâr* s'applique également en arabe au protecteur et au protégé ¹.

D'autres écrivains prétendent que la qualification de *Djâr Abi-Douâd* appartient à Hârith, fils de Hammâm, fils de Mourra, qui était, au temps de Moundhir III, le chef de la famille de Dhohl-ibn-Chaybân. Ils racontent qu'Abou-Douâd, étant l'hôte de ce Hârith avant d'être attaché au service du roi de Hîra, perdit un de ses fils de maladie. Hârith lui donna une *dia* pour la mort de ce fils, et lui dit que toutes les fois qu'un accident, de quelque nature qu'il fût, lui enlèverait un enfant, un parent, un chameau ou un animal quelconque, il s'en considérerait lui-même comme responsable, et lui payerait une indemnité proportionnée à la perte. Cette promesse, ajoute-t-on, fut religieusement exécutée ².

¹ *Aghâni*, III, 456. Maydâni, prov. *Ana'nadhirou' l-òryanou*.

² *Aghâni*, III, 454 v°, 455 v°.

Selon Abou-Obayda, le véritable *Djâr*, l'hôte protecteur d'Abou-Douâd, qui prit envers lui cet engagement et s'y montra fidèle, fut Câb, fils de Mâma¹, alors l'un des principaux chefs de la tribu d'Iyâd, personnage renommé pour sa libéralité². Quoi qu'il en soit, l'expression *Djâr Abi-Douâd* est devenue proverbiale chez les Arabes, pour désigner un protecteur zélé et généreux.

L'âge n'amortit point l'ardeur guerrière de Moundhir; il périt dans une expédition en Syrie. A la tête d'une armée nombreuse, dans laquelle figuraient des corps de Benou-Bacr, de Benou-Açad, de Benou-Témîm et autres tribus maaddiques, il marchait contre le prince ghassanide Hârith-el-Aradj³. Celui-ci, ne se sentant pas en état de résister, eut recours à la ruse pour se défaire de son ennemi. Il choisit parmi ses soldats cent hommes bien déterminés, les chargea de se rendre auprès de Moundhir, de lui annoncer qu'il était prêt à se soumettre à lui, et de saisir une occasion favorable pour le faire périr. Afin d'exciter leur courage en leur accordant une faveur, il ordonna à sa fille Halîma, qui était d'une grande beauté, de les armer et de les oindre de *khalouk*, onguent parfumé, dont l'ingrédient principal était le safran. Un de ces soldats, jeune homme nommé Labîd, fils d'Amr, se permit d'embrasser Halîma, tandis qu'elle remplissait à son égard le devoir qui lui était

Journée de Hall-
ma. Mort de Mound-
hir, au sez de J. C.

¹ *Aghâni*, III, 454 v°. Maydâni, proverbe *Djâroun-ka-djâri-Abi-Douâdin*.

² Voy. Maydâni, prov. *Adjwadou min Câbin*.

³ Hamza, ap. Rasmussen, p. 11. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 162, 164.

prescrit. La jeune fille punit cette audace par un soufflet, et se plaint en pleurant à son père, qui lui dit de ne pas s'effaroucher d'une liberté innocente, et de continuer. Les cent émissaires de Hârith arrivèrent au camp du roi Moundhir. Ils étaient conduits par Chammir, fils d'Amr, de la famille de Souhaym, branche de la tribu de Hanîfa. Cette tribu, qui tirait son origine de Bacr, fils de Wâil, était sous la dépendance de Moundhir, comme tous les Benou-Bacr; mais Chammir, dont la mère était une femme ghassanide, s'était dévoué au service du prince de Ghassân. Il fit les soumissions de Hârith au roi Moundhir, qui l'accueillit ainsi que ses compagnons, et les retint auprès de sa personne, sans concevoir aucune défiance de leurs intentions. Bientôt Chammir, profitant d'un moment où Moundhir était sans défense, se jeta sur lui et l'assassina. Le désordre et la confusion se mirent aussitôt parmi les troupes du roi. Hârith, survenant avec son armée, acheva leur déroute, et fit un grand nombre de prisonniers et un butin considérable. Un fils de Moundhir, Imroulcays, tomba entre ses mains¹.

Cette affaire fut appelée *journee de Haltma*, du nom de la fille de Hârith, et *journee d'Aden*², du nom de l'endroit où elle s'était passée. Elle est célèbre parmi les Arabes, et l'on dit en proverbe : *Qui ne connaît la journée de Haltma*³?

¹ *Aghâni*, II, 360 et v°. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 164.

² Hamza, ap. Rasmussen, p. 11 et 35.

³ ما يوم حلية بسر. Voy. ce prov. dans Maydâni, et Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 21.

Hârith se montra généreux envers les prisonniers. Il relâcha ceux d'entre les Benou-Açad à la prière du poète Nâbigha Dhobyâni, et ceux d'entre les Benou-Témim à la sollicitation du poète Alcama, fils d'Obda¹; mais il retint le prince Imroulcays, fils de Moundhir.

Le règne de Moundhir avait été de quarante-neuf ans et quelques mois². Sa mort et la journée de Halîma correspondent au commencement de l'an 562 de notre ère. Cette date est justifiée par l'opinion commune des historiens arabes, qui placent la naissance de Mahomet en la neuvième année du règne d'Amr, fils et successeur de Moundhir, et par le témoignage de plusieurs auteurs byzantins, qui parlent de ce même Amr comme régnaant à Hîra dans le courant de l'année 562³.

AMR III, fils de Hind et de Moundhir III (de 562 à 574 de J. C.). Moundhir, fils de Mâ-essémâ, avait laissé plusieurs fils, Amr, Imroulcays fait prisonnier à la journée de Halîma, Moundhir, Câbous, Nômân et Mâlik⁴. Amr l'aîné fut investi de la royauté. Les auteurs arabes l'appellent ordinairement Amr, fils de Hind, du nom de sa mère Hind, fille de Hârith, fils d'Amr-el-Macsour. On le surnomme *Moudharrit-el-Hidjâra*⁵, à cause de l'extrême rigidité de son caractère et de la violence de son humeur.

1 Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 164.

2 Hamza dit quarante-neuf ans (ap. Rasmussen, p. 11), et Procope, cinquante ans (*De bello Persico*, l. I, c. 17).

3 Théophane, p. 203. Ménandre, *Exc. leg.*, p. 139. De Slane, *Diwân d'Imroulcays*, préface, p. xxii.

4 Maydâni nomme celui-ci Sâd; Hamza l'appelle Açad.

5 Littéralement: L'homme qui fait rendre des vents aux pierres.

Expédition contre les Taghlibites et les Ghassanides.

A peine monté sur le trône, Amr voulut venger le meurtre de son père. Il appela aux armes tous les Arabes qui avaient été soumis à Moundhir, fils de Mâ-essémâ, pour marcher contre les Ghassanides. La plupart des Benou-Taghlib refusèrent de le seconder dans cette entreprise : « Nous n'obéirons, dirent-ils, à aucun des enfants de Moundhir. Le fils de Hind croit-il que nous sommes des bergers à ses ordres ? » Ce propos et ce refus exaspérèrent Amr. Il réunit bientôt une armée, et jura qu'il commencerait par punir les familles taghlibites qui avaient méconnu son autorité. Il partit donc, laissant en son absence la régence de Hira à son frère Nômân. D'autres disent qu'il donna le commandement de l'expédition à son frère Nômân, et qu'il resta lui-même à Hira. Quoi qu'il en soit, quand l'armée d'Amr passa près du pays des Benou-Taghlib, un détachement considérable conduit par Allâk, chef témîmite, alla tomber sur les familles taghlibites rebelles, et leur fit éprouver des pertes. Les troupes d'Amr entrèrent ensuite en Syrie, attaquèrent les Arabes de Ghassân, tributaires des Romains, et délivrèrent Imroulcays, fils de Moundhir III. Dans le combat où elles remportèrent la victoire, un prince de la maison royale de Ghassân perdit la vie, et sa fille Mayçoun fut emmenée prisonnière. Amr dut principalement ce succès à la valeur de la tribu de Bacr¹.

A cette époque, en 562, la guerre avait cessé en-

¹ *Aghâni*, II, 360 v°. *Moallaca* de Hârith ibn-Hillizé, vers 40, 41, 42, et commentaires sur ces vers.

tre les Romains et les Persans; Justinien négociait un traité de paix avec Cosroës. Celui-ci réclama pour son vassal, le roi de Hîra, une pension de cent livres d'or, sous prétexte que Justinien l'avait autrefois payée à Moundhir, père d'Amr ¹. Justinien venait d'être informé par Hârith-el-Aradj de l'expédition faite par Amr en Syrie ². Ce fut sans doute un des motifs qui l'engagèrent à se montrer difficile sur ce point, tandis qu'il consentait à donner chaque année trente mille pièces d'or à Cosroës. Les préliminaires de la paix furent réglés, et les ratifications échangées à la fin de 562. L'article relatif à la pension demandée pour Amr avait été réservé, et fut discuté par Pierre, commissaire romain, et par Cosroës lui-même, en 563.

Pension réclamée
de l'empire romain
pour Amr.

Pierre prétendit que les sommes accordées à Moundhir III avaient été le prix de services particuliers rendus aux Romains, services qui auraient constitué un secret abandon des intérêts de Cosroës; il déclara qu'Amr, dévoué uniquement au roi de Perse et hostile aux Romains, n'avait pas les mêmes droits que son père aux dons de l'empereur ³. Cette insinuation contre la fidélité de Moundhir III envers son souverain n'était vraisemblablement qu'une finesse diplomatique. Ce n'était point à l'insu de Cosroës que Moundhir avait reçu l'or de Justinien; la récla-

¹ Ménandre, *Exc. leg.*, p. 139. De Slane, *Diwân d'Imroulcays*, préface, p. xxiv.

² Théophane, p. 203.

³ Ménandre, *Exc. leg.*, p. 139, 140, 145, 146. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, IX, 441, 442.

mation de Cosroës lui-même pour la continuation de cette pension à Amr, en est une preuve suffisante. Néanmoins l'adresse de Pierre produisit l'effet qu'il désirait. Le monarque persan sentit peut-être qu'il n'était pas d'une saine politique de vouloir qu'un prince son vassal fût pensionné par un souverain étranger, et il n'insista pas sur cet article.

Ambassade d'Amr
mal accueillie à
Constantinople, an
563.

Il paraît toutefois que, deux années plus tard, Cosroës renouvela cette demande à l'ambassadeur romain venu près de lui pour lui notifier l'avènement de Justin II. La réponse fut que l'empereur croirait déshonorer la majesté du trône en gratifiant ses ennemis¹. Amr cependant voulut de son côté tenter un effort. Cosroës ayant chargé Mébodès², un des plus grands seigneurs de la Perse, d'aller porter ses félicitations au nouvel empereur, Amr envoya en même temps à Constantinople, en 565, une ambassade particulière, composée de quarante personnages de sa famille, pour réclamer les sommes qu'il disait lui être dues. Justin refusa d'admettre en sa présence cette nombreuse ambassade arabe; il consentit seulement à en recevoir le chef. Mais celui-ci, homme violent et orgueilleux, prétendit qu'il serait honteux pour lui de paraître sans être accompagné de toute sa suite, et de plus il alléguait un ancien usage encore observé

1 Ménandre, *Exc. leg.*, p. 139. Lebeau, X, 8.

2 Plusieurs personnages différents, appelés par les écrivains grecs *Mébodès*, figurent dans les règnes des rois de Perse Cobâd, Cosroës le Grand, Hormizdas, etc. La dénomination de *Mébodès* doit représenter ou un nom de famille *Mehboud* (voy. d'Ohsson, *Tabl. hist. de l'Or.*, II, 266), ou un titre de dignité, *Moubed*, ministre de la religion et de la justice.

par Justinien. Ces difficultés empêchèrent les Arabes de faire entendre à l'empereur des raisons qu'il n'était d'ailleurs pas disposé à admettre. Les intérêts d'Amr furent discutés par l'envoyé persan dans plusieurs conférences avec Justin, dont il ne put rien obtenir.

De retour à Hîra, les députés arabes firent connaître à Amr-le mépris et les outrages dont on les avait accablés à la cour de Constantinople. Amr ne tarda pas à s'en venger par des incursions en Syrie. Vers l'an 566, ses troupes, sous la conduite de son frère Câbous, ravagèrent le pays où commandait un prince que Ménandre nomme Moundhir, et dont les écrivains arabes ne font pas mention. C'était probablement un fils de ce Hârith-el-Aradj qui régnait sur tous les Arabes dépendants de l'empire romain ¹.

Amr fit en personne une expédition dans le Yémâma. Allait-il châtier quelque rébelle, ou combattre des troupes que les Abyssins, alors maîtres du Yaman, avaient pu envoyer dans cette contrée ²? C'est ce que les historiens ne nous indiquent pas. Quoi qu'il en soit, il revenait mécontent et humilié de ne pas rapporter de butin, lorsqu'il passa près d'un lieu où était campée une famille issue de Tay, nommée les Adjiïtes ³. Zorâra, fils d'Odas, chef

Amr pille les Adjiïtes, par le conseil de Zorâra

¹ Ménandre, *Exc. leg.*, p. 104-106. Lebeau, X, 12, 13. Le Moundhir ghassanide dont il est ici question est cité comme fils d'Aréthas (Hârith) dans la Biblioth. orient. d'Assémani, vol. II, p. 331.

² Les écrivains grecs ont conservé la mention vague de plusieurs divergences faites en faveur des Romains par les Abyssins du Yaman, qui étaient leurs alliés. Voy. Procope, *De bello Persico*, l. I, c. 20. Lebeau, X, 75.

³ Ce mot signifie, je crois, habitants de la montagne Adja.

de la tribu de Hanzhala, branche de Témîm, qui accompagnait Amr, lui dit : « Pour ne pas rentrer à Hîra les mains vides, que ne prenez-vous quelque chose à ces gens-ci? — Ce sont mes alliés, » répondit Amr. — Qu'importe? » ajouta Zorâra. Il excita si bien la cupidité du roi, qu'Amr, cédant à la tentation, enleva des femmes et des chameaux aux Adjiïtes. Un poète de cette famille, Cays, fils de Djarwa, surnommé *El-Arik*, le rongeur, fit à cette occasion une pièce de vers dans laquelle il reprochait amèrement à Amr cette injuste attaque. Ces vers furent rapportés au roi. Aigri par de nouvelles suggestions de Zorâra, il déclara qu'il ferait périr le poète. Celui-ci répondit à cette menace par une satire ¹. Amr se vengea de la satire par une incursion contre les Benou-Tay. Les Adjiïtes, objet principal de sa colère, lui échappèrent. Il fit prisonniers un certain nombre d'individus de la branche d'Adi, fils d'Akhzam, parmi lesquels était un seul Adjiïte, nommé Cays, fils de Djahdar. Ce Cays, qui fut grand-père du poète Tirimmâh ², était cousin maternel de Hâtim, homme célèbre par sa générosité, issu de Tay par Adi. Hâtim alla se présenter devant Amr, et lui demanda la délivrance des prisonniers. Sa réputation était si grande, son nom si respecté, qu'Amr ne put lui faire essuyer un refus; il voulut seulement retenir l'Adjiïte. Hâtim, lui adressa ces deux vers :

¹ Voy. *Hamâça*, édit. de Freytag, p. 635, 645.

² Tirimmâh, poète du premier siècle de l'islamisme, contemporain et ami de Rouba, de Coumayt. Voy. *Aghâni*, III, 66.

« Tu as relâché tous les enfants d'Adi ; complète ce bienfait , et accueille mon intercession en faveur de Cays, fils de Djahdar ;

« Son père est un père pour moi ; nos mères sont du même sang. Exauce ma prière ; moi et les miens nous te serons à jamais dévoués. »

Amr se laissa toucher, et rendit la liberté à Cays, fils de Djahdar ².

Pendant les Benou-Tay ne pouvaient pardonner à Zorâra les perfides conseils qu'il avait donnés au roi. Le hasard leur fournit bientôt l'occasion de satisfaire leur ressentiment. Mâlik ³, le plus jeune des frères d'Amr, confié aux soins de Zorâra, vivait parmi les Benou-Hanzhala, alors campés à Owâra, dans les déserts voisins de la contrée de Bahrayn. Ce jeune prince était allé un jour à la chasse. N'ayant pas trouvé de gibier et rencontrant un troupeau de chameaux, il ordonna à ses compagnons de choisir le plus beau et le plus gras, de l'égorger et de le faire cuire. Le propriétaire du troupeau dormait près de là. C'était un gendre de Zorâra, nommé Souwayd, fils de Rabîa, de la famille de Dârim, branche de Hanzhala. Il s'éveilla tandis qu'on dépeçait son chameau. A cette vue, outré de colère, il saisit un bâ-

Meurtre de Mâlik
frère d'Amr.

١ فكتت عديا كلها من اسارها
فانعم وشفيعني بقيس بن جحدر
ابوه ابي والامهات امهاتنا
فانعم فدتك اليوم نفسي ومعشري

² *Aghâni*, vol. IV, f. 277 et v°.

³ Sâd, suivant Maydâni ; Açâd, selon Hamza.

ton, s'élança sur Mâlik, le frappa, et le renversa mort sur la place. Après avoir fait ce coup, il s'enfuit, gagna la Mekke, et se mit sous la protection des enfants de Naufal, fils d'Abdmanâf, descendants de Cossay.

Les Benou-Hanzhala cherchaient à cacher cet événement. Les Benou-Tay en eurent connaissance, et un poète guerrier de cette tribu, nommé Amr, fils de Thàlaba, envoya au roi de Hîra un message ainsi conçu :

« Qui dira de ma part à Amr : L'homme n'est pas formé de roc dur ;

« La pierre seule est à l'abri des atteintes de la mort.

« L'enfant des vieux jours de ta mère est étendu au pied de la colline d'Owâra ;

« On a dépouillé son corps, et déjà le vent se joue entre ses côtes desséchées.

« Tue Zorâra, c'est le personnage le plus illustre de la tribu coupable ? »

Seconde journée
d'Owâra. Le voyageur
des Barâdjim.

Ces vers arrachèrent à Amr des larmes de douleur et de rage. A l'instant il partit pour aller punir les Benou-Hanzhala, et mettre à mort Zorâra. Celui-ci, averti à temps, parvint à s'évader. Amr le poursuivit

من مبلغ عمراً بان المرء لم يخلق صبارة
وحوادث الايام لا تبقى لها الا الحجارة
ان ابن عجرة امه بالسفح اسفل من اواره
تسعى الرياح خلال كشميه وقد سلبوا ازاره
فاقتل زرارة لا ارى في القوم افضل من زرارة

Aghâni, IV, 277 v°.

sans pouvoir l'atteindre ; mais il saisit sa femme qui était enceinte, et la fit éventrer en sa présence. Il s'empara aussi de sept enfants de Souwayd, meurtrier de Mâlik, et les massacra. Ces victimes ne suffisant pas encore à sa colère, il jura de brûler vifs cent individus de la tribu de Hanzhala. Un détachement de ses troupes, dont il avait donné le commandement au poëte tayite Amr, fils de Thâlaba, lui amena quatre-vingt-dix-huit hommes enlevés à la branche de Dârim. Le roi Amr ordonna de creuser près d'O-wâra une grande fosse et de la remplir de bois, puis de mettre le feu à cet immense bûcher, et d'y jeter les quatre-vingt-dix-huit prisonniers.

Tandis que ces malheureux périssaient dans les flammes, un voyageur appartenant à l'une des familles nommées les *Barâdjim*, familles qui faisaient partie de la tribu de Hanzhala, vint à passer à quelque distance du lieu de cette horrible scène. Ignorant ce qui était arrivé, et apercevant de loin la fumée, il s'imagina que l'on préparait un grand festin, et s'approcha pour y prendre part. « De quelle tribu es-tu ? lui demanda Amr. — Je descends de Témîm par Hanzhala, dit-il ; je suis l'un des Barâdjim. » Sur cette réponse, le roi le fit précipiter dans le feu. C'est ce qui a donné naissance au proverbe : *Il a bien du malheur, le voyageur des Barâdjim* !

Cependant Amr n'avait pas exactement accompli son serment : il lui manquait encore un descendant

١ أن الشقى وافد البراجم. Voyez ce proverbe dans Maydâni. Quatremère, *Nouveau Journ. asiat.*, t. I, p. 220.

de Hauzhala pour parfaire le nombre de ceux qu'il avait juré de livrer aux flammes. Ne pouvant en ce moment atteindre aucun homme de Hanzhala, il prit une femme pour compléter la centaine. Mais, remarquant que cette femme avait les cheveux roux, il hésita à ordonner sa mort. « Je ne te crois pas « Arabe, lui dit-il; tu parais être de race étrangère. » Elle répondit avec fierté : « Je suis du plus pur sang « arabe. Je suis Hamrà, fille de Dhamra, fils de « Djâbir, fils de Cotn, fils de Nahchal, fils de... « Dârim. Mes ancêtres ont été de tout temps les « plus nobles chefs de la race maaddique; j'en at- « teste le ciel, que je prie de te confondre, de t'a- « battre, de t'écraser. — Je t'épargnerais peut-être, « reprit Amr, si je ne craignais que tu ne misses au « jour un fils qui te ressemblât. » Et il la fit jeter sur le bûcher.

A cette occasion, le roi Amr, fils de Hind, fut surnommé *El-Mouharrik*, le brûleur¹; le jour où il avait fait cette exécution est appelé seconde journée d'Owâra, par opposition avec la première journée d'Owâra, dans laquelle un autre roi de Hira, Imroulcays III, avait taillé en pièces, au même endroit, une fraction des Bacrites².

La naissance de Mahomet correspond à la neuvième année du règne d'Amr.

La neuvième année du règne d'Amr, fils de Hind, est marquée par la naissance de Mahomet à la Mekke. Quoique cet événement n'ait pas un rapport direct avec l'histoire d'Amr, il n'est pas inutile de le rap-

¹ *Aghâni*, IV, 277 v°, 278. Maydâni, proverbe *Sârat il-fityânou hou-maman*.

² Voyez précédemment, p. 74, 75.

peler ici, comme date importante qui peut servir de base à des calculs chronologiques. C'est apparemment par inadvertance que M. de Sacy a fait coïncider avec la huitième année du règne d'Amr la naissance de Mahomet¹. Aboulféda² et Ahmed Dimichki disent que Mahomet naquit *huit années étant passées du règne d'Amr*, ce qui signifie bien en la neuvième année. Hamza-Isfahâni, s'exprimant avec plus de précision, dit : *huit ans et six mois étant écoulés du règne d'Amr*³. Or, si Mahomet était né, comme je le crois, vers la fin d'août 570 de J. C., Amr, qui occupait alors le trône depuis huit ans et demi, devait y être monté dans le second mois de l'année 562. Cette observation et le témoignage des auteurs grecs, qui font mention d'Amr comme régnant sous cette même année 562, justifient l'époque que j'ai assignée à l'avènement de ce prince.

Je rapporterai ailleurs diverses circonstances de la vie d'Amr, fils de Hind, auxquelles je ne pourrais ici donner place sans entrer dans de trop longues digressions sur des événements et des personnages que je n'ai pas encore fait connaître, et dont je me réserve de parler plus tard avec détail. Je passe au récit de la mort d'Amr, tel que le présente l'auteur de l'Aghâni.

Le roi Amr dit un jour à ses courtisans : « Est-il
 « quelque Arabe dont la mère refuserait de servir la

Le roi Amr tué
 par le poëte Amr,
 fils de Coithoum;
 an 574.

¹ *Mém. de l'Acad.*, t. XLVIII, p. 568.

² *Hist. anteisl.* de Fleischer, p. 127.

³ Hamza, *Hist. præc. ar. reg.* de Rasmussen, p. 14, 37; édit. de Gottwaldt, p. 110.

« mienne ? — Oui, » répliquèrent-ils ; et ils nommèrent Amr, fils de Colthoum, poète guerrier de la tribu de Taghlib. « Sa mère Layla, dirent-ils, est « fille de Mohalhil et nièce de Colayb, le plus illustre « des Arabes, veuve de Colthoum, le plus vaillant « cavalier de l'Arabie ; elle a donné le jour à un fils « qui est le chef d'une grande tribu. A tous ces titres, elle est trop fière pour servir qui que ce soit. » Le roi envoya aussitôt un message au fils de Colthoum pour l'engager à venir le visiter, lui recommandant d'amener avec lui sa mère Layla, que la sienne désirait voir. Il existait entre Layla et Hind, mère du roi, une relation de famille assez étroite, dont un poète célèbre, Imroulcays, petit-fils de Hârith, fils d'Amr-el-Macsour, était le lien ; car Hind, fille de Hârith, était tante paternelle d'Imroulcays, et Layla, fille de Mohalhil, était nièce de Fâtima, mère d'Imroulcays ¹.

Sur cette invitation, Amr, fils de Colthoum, partit de la Mésopotamie, où les Taghlibites étaient établis, avec sa mère Layla et un pompeux cortège de guerriers et de femmes de Taghlib. Le roi, campé sous une superbe tente qu'il avait fait dresser hors de Hîra, sur le bord de l'Euphrate, entouré des principaux personnages de sa cour, le reçut avec de grands honneurs. Hind, placée dans une tente plus petite attenante à celle de son fils ², accueillit Layla avec

¹ Voy. Tableau VI et Tableau IX, B.

² Ou peut-être dans un compartiment de la même tente, séparé du reste par un rideau. Voy. sur les divisions de la tente le *Voyage en Arabie* de Burckhardt, trad. d'Eyriès, III, 29.

des honneurs semblables. On servit à dîner dans les deux tentes en même temps. Lorsque les hommes eurent terminé leur repas, le roi commanda à haute voix d'apporter les confitures. C'était un signal convenu entre lui et sa mère Hind, qui était à portée de l'entendre. A l'instant Hind, conformément aux instructions que son fils lui avait données, fit retirer les domestiques de sa tente, et resta seule avec Layla. Puis, lui désignant de la main un plat qui était à quelque distance, elle lui dit : « Passe-moi ce plat. » Layla répliqua : « C'est à celle qui a besoin de quelque chose à se lever, et à se servir elle-même. » Hind insistant, réitéra sa demande d'une manière plus impérative. « Honte ! humiliation ! s'écria Layla ; à moi Taghlib ! »

Amr, fils de Colthoum, entend ce cri de sa mère. La colère s'empare de lui. Il saisit le sabre du roi, suspendu aux parois de la tente, la seule arme qui fût là ; et, se précipitant sur Amr, fils de Hind, il lui fend la tête, et l'étend mort à ses pieds. Aussitôt les Taghlibites se jettent sur la tente, la pillent, enlèvent les chevaux du roi, et reprennent avec leur butin le chemin de la Mésopotamie ¹.

Ce meurtre resta impuni, grâce à la faiblesse des successeurs d'Amr III. L'on n'est pas d'accord sur la durée du règne de ce prince. Hamza la porte à seize ans ². Je crois devoir réduire cette évaluation à douze années, et placer en 574 l'avènement de Nômân et

¹ *Aghâni*, II, 361 v^o.

² Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 14 ; édit. de Gottwaldt, p. 110.

de Câbous, tous deux fils de Moundhir III, qui me paraissent avoir régné ensemble après leur frère Amr, et avant leur autre frère Moundhir IV.

NÒMÂN IV et CÂBOUS (de l'an 574 à l'an 579 de J. C.). Entre Amr III et Moundhir IV, dont je parlerai bientôt, Hamza, Aboulféda et Dimichki nomment seulement Câbous et omettent Nòmân; ils disent au reste que, suivant l'opinion de certains auteurs, Câbous n'eut que le titre de roi¹. Hamza ajoute que Câbous était un prince nul, sans caractère, livré uniquement aux plaisirs, et qu'il fut tué; on ne sait à quelle occasion, par un Arabe de la tribu de Yachcor². L'auteur de l'Aghâni ne fait aucune mention de Câbous, et place avant le règne de Moundhir IV celui de Nòmân, qu'il qualifie de *Nasri-Lakhmi*³, sans le désigner par le nom de son père. Les épithètes *Nasri* et *Lakhmi* conviennent aux enfants de Moundhir III, fils de Mâ-essémâ, comme à tous les rois de Hira issus de *Lakhm* par Adi, fils de Rabîa, fils de *Nasr*. Ce Nòmân est sans doute le fils de Moundhir III, dont il a été question au commencement du règne de son frère Amr, à propos d'une expédition contre les Taghlibites et les Ghassanides. On reconnaît en lui le Nòmân fils de Moundhir, qui, selon le témoignage de Tabari, d'Ibn-Khaldoun, des auteurs de l'Aghâni et du Sirat-erraçoul, accueillit le prince himyarite Sayf, fils de Dhou-Yazan, et le

1 Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 126.

2 Ap. Rasmussen, p. 13; édit. de Gottwaldt, p. 110.

3 *Aghâni*, I, 84. *Journ. asiat.*, décembre 1835, p. 534.

présenta à Kesra-Anouchirwân ¹. Ce fait, qui ne peut correspondre à une époque plus récente que l'année 574 de notre ère, est un des motifs qui m'ont engagé à rapporter à cette année la mort d'Amr, fils de Hind.

Pour concilier les données différentes fournies par les écrivains arabes qui font régner Câbous après Amr III, et par ceux qui nomment, à la place de Câbous, Nômân son frère, j'admets que Nômân et Câbous ont partagé la royauté, ou, si l'on veut, que l'un a eu le titre de roi, et que l'autre en a exercé les fonctions.

Ce double règne me paraît avoir occupé un espace d'environ cinq années ², sous Kesra-Anouchirwân.

MOUNDHIR IV (de l'an 580 à l'an 583), après un intermède d'une année rempli par *Zayd* ou *Chahart*.

Lorsque le roi Nômân-Nasri-Lakhmi eut cessé de vivre, dit Aboulfaradj-Isfahâni, les habitants de Hîra remirent l'autorité entre les mains d'un personnage nommé Zayd, fils de Hammâr, en attendant que Kesra leur désignât un roi nouveau. Zayd gouverna ainsi jusqu'au moment où Moundhir (IV, fils de Moundhir III), fils de Mâ-essémâ, fut élevé au trône ³.

Après la mort de Câbous, selon Hamza, ce fut un seigneur persan, appelé Chahart, qui commanda à Hîra jusqu'à l'avènement de Moundhir IV ⁴.

¹ Voy. tome I, Livre II, p. 147.

² Hamza dit seulement quatre années.

³ *Aghâni*, I, 84. *Journ. asiat.*, décembre 1835, p. 535.

⁴ Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. rég.*, p. 15, 37.

De ces deux versions, il résulte également qu'il y eut un intérim. Hamza en évalue la durée à une année. Aucun historien ne fait connaître pourquoi Moundhir IV ne succéda pas immédiatement à ses frères. Je crois trouver l'explication de cela dans quelques renseignements présentés par des écrivains byzantins sur la conduite antérieure de Moundhir.

Moundhir chez les
Romains.

En l'année 576, Kesra-Anouchirwân, affaibli par l'âge, voyait chanceler sa puissance, et avait perdu le respect de ses peuples. Plusieurs revers éprouvés dans la guerre contre les Romains, et surtout la bataille de Mélitène¹, dans laquelle avait péri une grande partie de son armée, avaient ouvert l'empire persan aux troupes romaines, qui en avaient pillé et dévasté diverses provinces. En ces circonstances, Moundhir, soit qu'il fût jaloux du rang que ses frères Nômân et Câbous avaient obtenu, peut-être à son préjudice, car il y a lieu de penser qu'il était leur aîné, soit qu'il crût prochaine la chute de l'empire persan, et qu'il voulût se ménager l'alliance et la protection des Romains, s'était rendu à Constantinople avec une suite nombreuse, et avait offert ses services à Tibère, alors associé de Justin II². Il se retira ensuite comblé de présents par Tibère, et s'arrêta vraisemblablement en Syrie, jusqu'au moment où on le voit figurer dans l'armée de Maurice, qui, au printemps de 580, passa l'Euphrate à Circesium, dans le dessein de traverser les déserts de la Mésopo-

¹ Ville de la petite Arménie, sur la rive occidentale du Tigre.

² *Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, vol. X, p. 141.

tamie méridionale, pour marcher sur Ctésiphon. Ces déserts étaient habités par des tribus arabes, codhaïtes, taghlibites et iyâdites, dépendantes des rois de Hîra. Moundhir refusa de suivre l'armée, déclarant qu'il ne voulait pas combattre ses amis et ses alliés; et il s'éloigna avec tous ses gens ¹. Deux motifs avaient pu changer ses dispositions. Le vieux Cosroës était mort; son fils Hormizdas (Hormouz) avait rejeté la paix offerte par Tibère, et la Perse semblait reprendre de nouvelles forces. En outre, le trône de Hîra était vacant. C'était pour Moundhir une occasion à saisir. Il dépêcha l'avis de la marche des Romains au roi de Perse ², assez à temps pour lui permettre de les arrêter par une diversion. Peut-être par ce service Moundhir fit-il oublier sa démarche auprès de Tibère; ou bien il sut persuader à Hormizdas qu'il n'avait montré une apparence de dévouement au parti des Romains que pour pénétrer et déjouer leurs projets. Quoi qu'il en soit, il obtint d'Hormizdas la couronne de Hîra (en 580).

Il quitte les Romains, et devient roi de Hîra.

Il ne tarda pas à se faire haïr par sa tyrannie et ses exactions. Les habitants de Hîra se soulevèrent contre lui. Ils se portèrent en foule à la demeure de Zayd, fils de Hammâr, qui les avait gouvernés avec sagesse, le saluèrent de la formule « *Abayta-llâna*, « Puisses-tu éviter les malédictions! » formule usitée à l'égard des rois, lui offrirent le pouvoir, et lui demandèrent de les délivrer de Moundhir en le mettant

Soulèvement du peuple de Hîra, apaisé par Zayd.

¹ Evagrius, liv. V, c. 20. Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, X, 167.

² Evagrius, *ibid.*; Lebeau, *ibid.*

à mort. Zayd leur dit : « Laissez à Moundhir le rang
 « qu'il occupe, car il est de race royale. J'irai le
 « trouver, et lui déclarerai que vous avez fait choix
 « de moi pour administrer toutes les affaires civiles;
 « qu'il conservera le titre de roi et la direction de
 « toutes les opérations militaires; mais qu'il n'aura
 « plus aucune part au gouvernement intérieur de
 « l'État. » Moundhir fut heureux d'accepter cet ar-
 rangement. Il se montra même reconnaissant envers
 Zayd du service que celui-ci lui avait rendu en dis-
 suadant le peuple de lui ôter la royauté et la vie.

Les habitants de Hîra, lorsqu'ils avaient choisi
 Zayd pour chef, lui avaient fait présent de mille cha-
 melles destinées à lui fournir, en cas de meurtre
 commis dans la ville et dont l'auteur serait inconnu,
 les moyens de satisfaire les parents de la victime en
 leur payant le prix du sang, *dia*. Zayd étant venu à
 mourir peu de temps après, on voulut reprendre ces
 animaux. Moundhir, qui avait recouvré quelque au-
 torité, s'opposa vivement à ce dessein. « J'en jure
 « par Lât et Ozza ¹, dit-il, tant que je serai vivant,
 « l'on n'enlèvera pas le moindre objet de tout ce qui
 « a appartenu à Zayd. » Il conserva ainsi aux enfants
 de Zayd le bien de leur père ².

Suivant Hamza ³, Moundhir forma le projet de
 tirer une vengeance plus complète que n'avait fait

Journée d'Ayn-
 Obâgh. Moundhir
 prisonnier est relé-
 gué en Sicile, an
 303 de J. C.

¹ Idoles qui avaient des temples dans le Hidjâz. Voy. tom. I, liv. II,
 p. 269.

² *Aghâni*, I, 84 v°. Quatremère, *Journ. asiat.*, décemb. 1835, p. 539-
 541.

³ Ap. Rasmussen, p. 11; édit. de Gottwaldt, p. 106. Ibn-Khaldoun,
 fol. 127.

son frère Amr III, de la mort de leur père, tué à la journée de Halîma. Il rassembla donc des troupes, et marcha contre le prince ghassanide Hârith (El-Asghar, fils de Hârith-El-Aradj¹), fils d'Abou-Chamir, auquel il livra bataille près d'Ayn-Obâgh. Au rapport d'Abou-Obayda², c'était Hârith qui était venu attaquer Moundhir. La situation d'Ayn-Obâgh, où la rencontre eut lieu, semble donner plus de probabilité à l'opinion d'Abou-Obayda, car Ayn-Obâgh est un endroit très-voisin du royaume de Hira. Les historiens arabes s'accordent à dire que Moundhir périt dans cette affaire³. Néanmoins, d'après le témoignage des écrivains grecs, il paraît qu'il fut seulement fait prisonnier, et conduit à Constantinople vers l'an 583. On conseillait à l'empereur Maurice de le mettre à mort, pour le punir de la défection dont il s'était rendu coupable envers les Romains à l'entrée de la campagne de 580. Mais Maurice, nouvellement promu à l'empire, s'était fait une loi de ne pas répandre le sang. Il se contenta de reléguer Moundhir en Sicile⁴.

Je ne sais à quelle époque précise de la vie de Moundhir IV doit être rapporté le fait suivant, mentionné

1 Dans le texte de Hamza, imprimé par Rasmussen, et aussi dans l'édition de Gottwaldt, on lit que Moundhir marcha contre Hârith-el-Aradj; mais le texte d'Ibn-Khaldoun porte « contre le fils de Hârith-el-Aradj, » et je crois que cette dernière leçon est la bonne.

2 *Extrait du Kitâb-el-ikd*, par Fresnel, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 14.

3 Hamza, loc. cit.; Abou-Obayda, loc. cit.; Nowayri, apud Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 22. Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 145.

4 Evagrius, l. VI, c. 2. Nicéphore Calliste, l. XVIII, c. 10. Lebeau, vol. X, p. 202.

par l'auteur de l'Aghâni. Ce fait est certainement antérieur à l'avènement de Moundhir, et me semble pouvoir correspondre aux dernières années du règne de son frère Amr, fils de Hind.

Anecdote de la
vie privée de Moun-
dhir. Selma et Mo-
tedjarrada.

Moundhir avait eu plusieurs femmes, parmi lesquelles on cite Mâria, fille de Hârith, et Selma, fille de Wâil, orfèvre de Fadac¹. Cette dernière était encore sa compagne lorsqu'il devint amoureux d'une femme beaucoup plus jeune, nommée Motedjarrada. Celle-ci était mariée à un de ses cousins appelé Helm (d'autres disent Aswad), de la tribu de Kelb. Moundhir, pour jouir de la vue de celle qu'il aimait, invitait souvent Helm à venir avec Motedjarrada le visiter, et prendre place à sa table. Un jour qu'il était à boire avec eux, il dit à Helm : « Il est ridicule qu'un
« homme garde une femme assez de temps pour
« qu'elle vienne à connaître tous les poils blancs
« qu'il peut avoir au menton ou sur la tête. Répudie
« Motedjarrada, je répudierai Selma, et nous ferons
« un échange. » L'accord fut conclu et scellé par des engagements formels de part et d'autre. Chacun des deux contractants répudia en effet sa femme. Moundhir s'empessa d'épouser Motedjarrada, mais il empêcha Helm d'épouser Selma².

Cette Motedjarrada, qui était une des plus belles personnes de son temps, mais non des plus vertueuses, devint ensuite l'épouse de son beau-fils, Nômân-Abou-Câbous. Il sera parlé d'elle dans le règne suivant.

¹ *Aghâni*, IV, 195 v°.

² *Aghâni*, *ibid.*

NÒMÂN V ABOU-CÂBOUS (de l'an 583 à l'an 605 de J. C.).

En partant pour l'expédition d'où il ne devait pas revenir, Moundhir avait laissé à un chef de la tribu de Tay, nommé Iyâs, fils de Cabîssa, la garde de Hîra et le soin de veiller sur la conduite de ses douze fils, tous hommes faits, mais divisés peut-être par quelques rivalités. On connaît avec certitude les noms de deux d'entre eux, Aswad et Nòmân. Ces douze princes étaient désignés collectivement par la qualification d'*El-Achâhib*, les blancs, que leur avait valu la beauté de leur physionomie. C'est en parlant d'eux que le poète El-Acha (Maymoun, fils de Cays) a dit :

« Les blancs, enfants de Moundhir, marchent le matin, dans la ville de Hîra, droits et brillants comme des épées ¹. »

Nòmân seul était laid et de petite taille; il avait le visage rouge et des taches de lèpre ². Sa mère était Selma, la fille de l'orfèvre de Fadae.

Avant de raconter par quelles circonstances Nòmân fut préféré à ses frères et obtint la couronne, il est nécessaire de faire connaître un personnage célèbre, Adi, fils de Zayd, auquel il dut son élévation, qu'il sacrifia ensuite à des soupçons injustes, et dont le fils causa sa perte pour venger la mort de son père.

Adi, fils de Zayd, fils de Hammâr, fils de... Zayd, Histoire d'Adi, fils de Zayd. fils d'Ayoub, poète d'un grand mérite, était *carawi*, c'est-à-dire citadin, homme de ville, condition peu

¹ وبنو المنذر الأشاهب بالبحيرة يمشون غدوة كالسيوف

² *Aghâni*, I, 85 v°. Nowayri, man. 700, fol. 7. Quatremère, *Journ. as.*, décemb. 1835, p. 544.

favorable, suivant les Arabes, au développement du génie poétique. Ils pensent que des citadins ne peuvent peindre dans leurs vers les beautés de la nature comme les Bédouins, qui en ont toujours le spectacle sous les yeux : aussi ne compte-t-on pas Adi parmi les *Fohoul*, ou poètes du premier rang¹. On lui donne l'épithète d'*El-Ibádi*, non pas qu'il appartînt à la race de ces Tonoukhites, habitants primitifs de Hîra, qui avaient reçu très-anciennement le nom collectif d'*Ibâd*, mais parce qu'il professait le christianisme, ainsi que ses pères. Il est vraisemblable que la portion des Tonoukhites appelée les *Ibâd* ayant embrassé en masse la religion de Jésus-Christ, cette dénomination s'était étendue ensuite à toutes les familles chrétiennes domiciliées à Hîra et aux alentours, quelle que fût leur origine².

Ses ancêtres :
Ayoub :

Adi, né à Hîra (vers l'an 538-540), était issu de la tribu des enfants d'Imroulcays, fils de Zayd-monât, fils de Témîm, de la race de Modhar. Cette tribu habitait les confins du Yémâma. L'un des ancêtres d'Adi, Ayoub, fils de Madjrouf, le premier des Arabes qui ait porté le nom d'Ayoub³, ayant commis un meurtre dans cette contrée, prit la fuite pour se soustraire à la vengeance des frères de la victime,

¹ *Aghâni*, I, 84. Quatremère, *Journ. asiat.*, décembre 1835, p. 526.

² Suivant Maçoudî, les chrétiens Ibâd étaient de la secte de Nestorius. Voy. une note de M. Quatremère sur les Ibâd, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 502.

³ M. Quatremère pense que ce nom devait son introduction parmi les Arabes au christianisme, qui, en pénétrant dans diverses provinces d'Arabie, y avait propagé la réputation des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, entre autres de Job.

et alla (vers l'an 364) chercher un asile à Hîra, auprès d'Aus, fils de Callâm¹, dont il était parent du côté des femmes. Aus l'accueillit avec distinction, acheta pour lui, au prix de trois cents *oukya* (onces) d'or, un terrain situé dans la partie orientale de Hîra, et fit construire sur ce terrain, moyennant cent *oukya* d'or, une maison qu'il lui donna. Il joignit à ce présent deux cents chameaux avec leurs pasteurs, un cheval et une jeune esclave. Après la mort d'Aus, fils de Callâm, Ayoub jouit de beaucoup de considération auprès des rois (Imroulcays II et Nômân I^{er}) qui gouvernèrent successivement Hîra.

Zayd, fils d'Ayoub, hérita du crédit de son père, Zayd, fils d'Ayoub : et épousa une femme de la famille de Callâm. Un jour il était sorti de Hîra avec quelques habitants de la ville, pour prendre le divertissement de la chasse. S'étant laissé emporter par son ardeur à poursuivre le gibier, il se trouva séparé de ses compagnons, et fut rencontré par un Arabe de la tribu d'Imroulcays, fils de Zayd-monât. Cet Arabe était un parent de l'homme qu'Ayoub avait tué. Frappé de la ressemblance des traits de Zayd avec ceux d'Ayoub, il s'approcha, et demanda à Zayd de quelle tribu il était. « Je suis issu
« de Témîm, répondit Zayd. — Où demeures-tu? —
« A Hîra. — N'es-tu pas fils d'Ayoub? — Oui. »
Cependant Zayd, se rappelant le meurtre qui avait causé la fuite de son père, sentit que sa franchise était imprudente, et, commençant à concevoir quelque inquiétude, il ajouta : « D'où connais-tu la fa-

¹ Voy. précédemment, p. 52.

« mille d'Ayoub ? — J'en ai entendu parler. — Et « toi, quelle est ta tribu ? — Moi, je suis de Tay. » Cette réponse dissipa la crainte de Zayd, qui ne poussa pas plus loin ses questions, et se disposa à rejoindre ses compagnons. Tandis qu'il s'éloignait, l'inconnu, profitant de sa sécurité, lui décocha par derrière une flèche, qui pénétra entre ses deux épaules et lui perça le cœur. Zayd tomba aux pieds de son cheval, et rendit à l'instant le dernier soupir ¹.

Hammâr, arrière-petit-fils ² de ce Zayd, fils d'Ayoub, fut parmi les descendants d'Ayoub le premier qui sut écrire. Il excella même dans cet art, et fut choisi pour secrétaire du roi Nômân ³ (Nômân III, fils d'Aswad, qui régna de 498 à 503). Il remplit longtemps ces fonctions, c'est-à-dire qu'il continua à les exercer sous les règnes suivants. Une femme de la tribu de Tay, qu'il prit pour épouse, lui donna un fils, et il appela ce fils Zayd, en mémoire de son bisaïeul. Hammâr avait pour ami un seigneur persan⁴, nommé Farroukh-Mâhân, qui habitait à Hîra ou dans les environs. C'était un des principaux *Dihcân* ⁴ ou grands propriétaires de terres, et il avait le titre de *Marzebdân* ou satrape. Se voyant près de mourir,

¹ *Aghâni*, I, 84. Quatremère, *Journ. asiat.*, décembre 1835, p. 527-529.

² Dans le texte de l'*Aghâni*, Hammâr est dit fils de Zayd, fils d'Ayoub. Mais la contemporanéité d'Ayoub avec Aus, fils de Callâm, et celle d'Adi avec Nômân-Abou-Câbous, montrent qu'il y a au moins deux degrés omis dans la généalogie d'Adi; et cette lacune me paraît devoir être placée entre Zayd, fils d'Ayoub, et Hammâr. Voy. le Tableau XI.

³ L'auteur de l'*Aghâni*, en qualifiant ce Nômân d'*El-Acbar*, ou l'ancien, l'a confondu à tort avec Nômân I^{er}.

⁴ Voy. Quatremère, *Journ. asiat.*, décembre 1835, p. 532, note 2.

Hammâr confia son fils Zayd à ce personnage, qui fut pour le jeune orphelin un second père.

Zayd, fils de Hammâr, était déjà habile dans l'art de l'écriture, et possédait à un haut degré la connaissance de la langue arabe. Farroukh-Mâhân lui apprit la langue persane, et obtint pour lui de Kesra-Anouchirwân la direction de l'administration des postes dans le royaume de Hîra. C'était une place importante, et ces sortes d'emplois n'étaient ordinairement accordés qu'aux fils des satrapes persans ¹. Zayd dut exercer ces fonctions dans les dernières années de Moundhir III, et sous les règnes d'Amr III, de Câbous et de Nômân IV. Il eut plusieurs fils : Ammâr, surnommé *Obay* ; Amr, surnommé *Soumay* ; et Adi, le poète, qui joue un rôle dans l'histoire de Nômân V. Abou-Câbous ².

Zayd, fils de Hammâr :

Adi se distingua dès sa jeunesse par son esprit et ses talents. Le prince Moundhir IV, qui avait beaucoup d'estime pour son père Zayd et pour lui, les chargea, longtemps avant de monter sur le trône ³, de l'éducation de son fils Nômân, moins âgé qu'Adi d'environ dix années. En même temps il confia son fils Aswad, dont la mère était Mâria, fille de Hârith, aux soins d'un autre Adi, fils d'Aus, que l'on désigne souvent par la dénomination d'Ibn-Marîna, parce qu'il appartenait à la famille lakhmite des Benou-

Adi et son père Zayd chargés de l'éducation de Nômân V.

¹ *Aghâni*, I, 84. *Journ. asiat.*, décembre 1835, p. 531-534.

² *Aghâni*, I, 85 v°. Nowayri, man. 700, f. 7.

³ Le texte de l'*Aghâni* porte : « en montant sur le trône. » Je ferai voir plus loin que ces mots contiennent une erreur palpable, erreur qui doit probablement être attribuée aux copistes et non à l'auteur.

Marîna. Je me servirai toujours de cette dénomination, afin d'éviter toute confusion entre ce personnage et Adi, fils de Zayd.

Adi secrétaire-
interprète du roi
de Perse.

Le même satrape Farroukh-Mâhân, qui avait protégé Zayd, fils de Hammâr, fut aussi l'auteur de la fortune d'Adi. Il le mena à la cour de Perse, et le présenta à Kesra-Anouchirwân. Comme Adi était doué d'un esprit supérieur, qu'il s'exprimait également bien en arabe et en persan, et qu'il écrivait parfaitement ces deux langues, Kesra le retint à son service, et le fit son secrétaire-interprète pour l'arabe. Cette place fut créée pour lui; il est le premier qui ait écrit en arabe dans la chancellerie de Perse. Adi fut fixé par ces fonctions à Médâïn (Ctésiphon), séjour de Kesra. Il jouit d'une grande faveur auprès de ce monarque, qui lui accordait de temps en temps la permission d'aller passer quelques mois à Hîra, près de son père Zayd, fils de Hammâr. Ses deux frères, Obay et Soumay, furent aussi admis au nombre des officiers de la cour¹. Suivant Nowayri², c'était Câbous, fils de Moundhir III, lorsqu'il portait le titre de roi de Hîra, qui avait envoyé Adi et ses frères à Kesra-Anouchirwân. Cette indication peut servir au moins à déterminer l'époque de la promotion d'Adi à la charge de secrétaire-interprète vers l'année 574 ou 575. Il conserva cet emploi sous Hormouz, fils et successeur de Kesra.

L'on a vu précédemment qu'à la mort de Nômân

¹ *Aghâni*, I, 84 v° et 85 v°.

² Manuscrit n° 700, f. 7.

Nasri-Lakhmi (Nômân IV), vers 579, les habitants de Hîra avaient remis le gouvernement de leur ville à Zayd, fils de Hammâr, père d'Adi. Au rapport de l'auteur de l'Aghâni, c'était encore le satrape Farroukh-Mâhân qui les avait engagés à faire ce choix¹. Lorsque Moundhir IV fut parvenu au trône en 580, il continua de montrer beaucoup de déférence pour Zayd, fils de Hammâr; et toutes les fois qu'Adi venait à Hîra, il lui témoignait aussi des égards extraordinaires.

Cependant le roi de Perse (Hormouz) envoya Adi comme ambassadeur à Constantinople, et le chargea d'un riche présent pour l'empereur (Tibère). Je conjecture que cette mission peut être rapportée à l'année 581, époque où Tibère et Hormouz étaient en négociation pour la paix². Adi fut accueilli avec distinction à la cour de Constantinople; et lorsqu'il prit congé, l'empereur fit mettre à sa disposition les chevaux de la poste, et recommanda aux gouverneurs romains de lui faire parcourir les diverses provinces d'Asie, pour qu'il pût juger de l'étendue et de la puissance de l'empire. Tel était l'usage observé à l'égard des ambassadeurs. Adi s'arrêta quelque temps en Syrie; et ce fut là, dit-on, qu'il composa ses premiers vers, ou du moins les premières de ses poésies qui eurent de la célébrité. Il se trouvait à Damas lorsque éclata à Hîra contre Moundhir IV la révolte dont j'ai parlé, révolte qui fut calmée par la sagesse de Zayd, fils de Hammâr.

Adi envoyé en
ambassade à Con-
stantinople, an 581.

¹ *Aghâni*, I, 84.

² Voy. Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, vol. X, p. 188, 189.

De retour à Médâin , Adi , après avoir rendu compte de sa mission au monarque persan , et lui avoir remis un présent qu'il apportait de la part de l'empereur , demanda et obtint la permission de faire un voyage à Hîra. Son père Zayd venait de mourir , et des affaires de famille réclamaient sa présence. Le roi Moundhir IV , informé de son approche , vint à sa rencontre , à la tête d'une grande partie de la population de la ville. L'entrée d'Adi fut une espèce d'ovation. Il passa cette fois un peu plus d'une année à Hîra et dans les campagnes environnantes , allant seulement de loin en loin à Médâin pour remplir les devoirs de sa charge ¹.

Il épouse Hind ,
fille de Nômân , an
582.

Ce fut pendant ce séjour à Hîra , et sous le règne de Moundhir IV (vers l'an 582) , qu'Adi épousa Hind , fille de Nômân et petite-fille de ce même roi Moundhir ². Cette princesse , à l'époque de cette union , avait à peine atteint l'âge nubile ³ ; elle avait onze ans environ ; Adi devait en avoir plus de quarante. Il était devenu amoureux d'elle en la voyant , un jeudi saint , dans l'église de Touma , où elle communiait. Une des femmes de Hind , nommée Mâria , qui était éprise d'Adi , en reconnaissance d'un tête-à-tête que

¹ *Aghâni* , I, 85. *Journ. asiat.* , décembre 1835 , p. 537-542.

² Ceci montre bien que Moundhir avait dû confier à Zayd et Adi l'éducation de Nômân *longtemps avant de monter sur le trône* (voy. précédemment , p. 139 , note 3). Car ce Moundhir ne régna qu'environ trois ans ; et quand on supposerait qu'il aurait eu un règne d'une durée trois ou quatre fois plus longue , il serait toujours impossible , s'il eût chargé , seulement à l'époque de son avènement , Adi et son père de l'éducation de Nômân , qu'Adi eût pu épouser , pendant son règne , une fille de ce prince Nômân.

³ *Journ. asiat.* , décembre 1835 , p. 542. *Aghâni* , I, 85 v°.

celui-ci lui accorda, servit sa passion, parvint à la faire partager à Hind, et détermina Nômân à donner son consentement au mariage ¹.

Cette rencontre d'Adi avec Hind, dans une église où elle recevait la communion, montre que cette princesse était chrétienne. Son père Nômân professait aussi le christianisme; tous les historiens sont d'accord sur ce point. Hamza ² et Ibn-Khaldoun ³ rapportent qu'Adi lui en avait inspiré les principes; et Hamza cite à ce sujet le trait suivant :

Nômân était chrétien.

Un jour que Nômân et Adi se promenaient ensemble hors de Hîra, le hasard les conduisit près du cimetière situé entre la ville et le fleuve : « Sais-tu, de-
« manda Adi au prince, ce que disent les habitants de
« ces tombeaux? » Puis il ajouta : « Voici leur langage :

« O vous, voyageurs qui passez rapidement sur cette terre,
« nous avons vécu comme vous; bientôt vous serez ce que
« nous sommes ⁴. »

« Ils disent encore, continua Adi :

⁵ « Bien d'autres voyageurs que vous ont fait halte ici, pour
boire un vin savoureux mêlé d'eau limpide.

¹ On peut voir des détails sur cette aventure dans l'extrait de l'*Aghâni* inséré par M. Quatremère dans le *Journal asiatique*, novembre 1838, p. 495-499. Voy. aussi *Aghâni*, I, 85 v° et 89 v°.

² Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 15 et 38; édit. de Gottwaldt, p. 111.

³ Ibn-Khaldoun, f. 127.

⁴ أيها الركب المختبون على الأرض مجتدون
مثل ما انتم حيننا وكما نحن تكونون

⁵ رب ركب قد اناخوا حولنا
يشربون الخمر بالماء الزلال

« L'espace d'un matin s'est écoulé, et ils n'étaient plus. Telles sont les vicissitudes de ce monde. »

Nòmân fut vivement ému, et, au retour de cette promenade, il abjura le culte des idoles.

Amr le Nestorien prétend que Nòmân ayant été délivré d'un démon qui le possédait, par Siméon, évêque de Hîra, s'était converti à cette occasion, et qu'il avait reçu le baptême des mains de Siméon, ainsi que ses deux jeunes fils, Cábous et Hassân¹. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Nòmân avait embrassé la religion chrétienne avant de parvenir à la royauté, ce qui ajoute un nouveau degré d'in vraisemblance à l'opinion des écrivains qui lui attribuent l'usage barbare d'avoir immolé des victimes humaines sur les deux tombeaux *gharydni*².

Adi procure la couronne à Nòmân.

Lorsque la captivité ou la mort de Moundhir IV eut rendu vacant le trône de Hîra, il y eut un interrègne de quelques mois rempli par Iyâs, fils de Ca-bîssa. Pendant ce temps, Hormouz³ hésitait sur le choix du roi qu'il devait donner aux Arabes; il ne trouvait personne qui lui convînt. Enfin il consulta Adi, et lui demanda si Moundhir avait laissé des fils

ثم اصحوا لعب الدهر بهم
وكذاك الدهر حال بعد حال

¹ Ap. Assemani, *Bibl. orient.*, II, 415; III, 109, 110, et IV, 599. Amr le Nestorien est l'auteur de l'ouvrage théologique intitulé *El-Madjdal*. Quatremère, *Journ. asiat.*, novemb. 1838, p. 496.

² Voy. précédemment, p. 109.

³ Le texte de l'*Aghâni* dit : *Kesra, fils de Hormouz*. C'est une erreur. Le monarque persan qui régnait alors était bien Hormouz, fils de Kesra-Anouchirwân, comme le témoigne Hamza (ap. Rasmussen, p. 15; édit. de Gottwaldt, p. 111).

dignes par leurs qualités de porter la couronne. Adi l'ayant assuré que la famille de Moundhir comptait plusieurs membres pleins de mérite, Hormouz voulut voir ces princes, et les manda près de lui. Adi se rendit lui-même à Hïra pour les chercher. Il désirait naturellement que Nòmân, son élève et son beau-père, obtînt la préférence. Il le trouva dans une situation de fortune peu conforme à sa naissance, manquant d'argent, tandis que les autres fils de Moundhir étaient tous riches et vivaient avec magnificence. Pensant qu'il serait utile à Nòmân de se concilier par des présents quelques officiers de la cour de Perse, il l'engagea à emprunter. Ils allèrent ensemble chez l'évêque de Hïra, Djâbir, fils de Siméon (ou peut-être Siméon, fils de Djâbir ¹), de la famille d'Aus, fils de Callâm, et le prièrent de leur prêter quarante mille dirham. Le prélat leur en offrit quatre-vingt mille; Nòmân, plein de reconnaissance, lui dit : « Si je deviens roi, tout ce que je posséderai sera à ta disposition ². »

Les princes partirent ensemble pour Médâïn. Adi les logea tous dans sa maison. Afin de ne pas laisser soupçonner l'intérêt qu'il prenait au succès de Nòmân, il lui témoignait moins d'égards qu'à ses frères; il affectait de montrer à ceux-ci un entier dévouement. Il eut avec chacun d'eux successivement des conférences particulières, dans lesquelles il leur dit : « Quand vous paraîtrez devant le monarque persan,

¹ Ce doit être le même qui, selon Amr le Nestorien, avait converti Nòmân.

² *Aghâni*, I, 87. *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 476.

« parez-vous de vos plus beaux habits. Il vous fera
« servir un repas ; mangez peu et lentement. Il vous
« demandera si vous vous sentez en état de mainte-
« nir les Arabes dans le devoir ; dites oui avec as-
« surance. Il ajoutera : « Répondez-vous aussi de la
« conduite de vos frères ? » Alors dites : « Non, nous
« ne pouvons rien les uns contre les autres. » Par là
« vous lui inspirerez une haute idée de l'importance
« de votre famille et de l'énergie du caractère arabe. »
Adi, donnant à Nòmân un conseil contraire, lui dit :
« Tu te présenteras devant Hormouz avec tes habits
« de voyage et ton sabre au côté. Quand tu seras à
« table, avale de grosses bouchées, mâche vite, et
« déploie un appétit dévorant ; Hormouz aime beau-
« coup cela, surtout dans les Arabes. Il croit qu'un
« Arabe n'est bon à rien lorsqu'il n'est pas grand
« mangeur. Il te demandera si tu lui répons des
« tribus arabes ; dis : « Oui. » Il ajoutera : « Et de
« tes frères ? » Tu diras : « Oui, certes. Si je n'étais
« pas capable de les retenir dans l'obéissance, je
« n'aurais pas plus de vigueur à l'égard des autres. »

Cependant Ibn-Marîna, qui faisait des vœux pour son élève Aswad, et qui était jaloux d'Adi, avait accompagné les princes à Médâïn. Il questionna Aswad sur la nature des avis qu'Adi pouvait lui avoir donnés. Aswad les lui répéta. « Il cherche à te tromper, » dit Ibn-Marîna, et à faire nommer roi son élève Nòmân. Il faut prendre précisément le contrepied de ce qu'il a voulu te persuader. — Non, non, » répondit Aswad. Adi est sincère, ses conseils doivent être bons ; il connaît mieux que toi l'humeur

« de Hormouz. — Eh bien ! tu verras, » ajouta Ibn-Marîna.

Bientôt après, les fils de Moundhir furent introduits devant le roi de Perse. Hormouz fut frappé de leur bonne mine. On leur servit un repas. Chacun d'eux suivait ponctuellement les avis qu'il avait reçus d'Adi. Hormouz, qui les regardait manger, dit en langue persane, en désignant Nômân : « S'il y a parmi « eux un homme capable, c'est à coup sûr celui-ci. » Ensuite il les appela près de lui l'un après l'autre, et leur adressa les questions qu'Adi avait prévues. Ils répondirent conformément aux instructions d'Adi. Nômân s'étant présenté le dernier, fut le seul qui s'engagea à contenir ses frères dans le devoir. Hormouz, satisfait, le déclara roi, le revêtit d'un habillement d'honneur, et lui mit sur la tête une couronne enrichie d'or et de perles, du prix de soixante mille dirham.

Après cette nomination, Adi donna un grand repas dans une église, et invita Ibn-Marîna et ses amis à y assister. Ibn-Marîna y vint. Quand la table fut desservie, Adi prit la parole. « Ibn-Marîna, dit-il, per-
« sonne plus que toi n'a le sentiment de ce qui est
« juste. Tu aurais désiré, je le sais, fixer le choix du
« monarque sur ton élève Aswad ; ne trouve donc
« pas mauvais que j'aie fait pour mon élève Nômân
« ce que tu aurais voulu faire pour le tien. Je te prie
« de ne conserver contre moi aucun ressentiment,
« et d'agir à mon égard comme j'agirai envers toi. »
A ces mots, il se leva, et jura que jamais il ne dirait de mal d'Ibn-Marîna et ne chercherait à lui nuire.

Inimitié d'Ibn-Marîna contre Adi.

Ibn-Marîna se leva à son tour, et jura au contraire qu'il serait, à l'avenir, l'ennemi actif et implacable d'Adi. Les princes retournèrent ensuite à Hîra, et Nômân s'installa dans le palais qu'avait occupé son père ¹.

Nômân combat les Ghassanides et attaque Circesium, an 585 de J. C.

Il paraît qu'il commença son règne par une expédition entreprise contre les Ghassanides, pour venger son père Moundhir IV. Ibn-Khaldoun dit qu'il prit et tua plusieurs personnages de la maison royale de Ghassân ². On doit probablement rapporter à cette époque une attaque qu'il fit, selon Hamza ³, contre la ville de Carkiciya (Circesium), où les Romains avaient garnison. Évagre assure qu'après avoir ravagé la Phénicie et la Palestine, vers l'an 583, Nômân tomba entre les mains des Romains, et que l'empereur Maurice lui assigna pour prison une ville qui n'est pas nommée ⁴. Il faut croire que sa captivité ne fut pas de longue durée; du moins les historiens arabes ne mentionnent aucune interruption dans son règne.

Ibn-Marîna indispose Nômân contre Adi.

Fidèle à son serment de haine, Ibn-Marîna travaillait à perdre Adi. Il possédait de grandes richesses, et en outre le prince Aswad, d'après un plan concerté entre eux, mit à sa disposition tous ses biens. De cette manière, Ibn-Marîna se trouva en état d'en-

¹ *Aghâni*, I, 85 v^o, 86. Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 465-469. Nowayri, man. 700, f. 7 v^o.

² Ibn-Khaldoun, f. 127.

³ Ap. Rasmussen, p. 15, 38; édit. de Gottwaldt, p. 111.

⁴ Evagrius, liv. VI, c. 2. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, X, 202 et note 2, 203 et note 1.

voyer chaque jour des présents à Nômân ; il gagna ainsi peu à peu ses bonnes grâces, au point que Nômân finit par se conduire en toute chose d'après ses inspirations. Les courtisans, voyant la faveur d'Ibn-Marîna, ne manquèrent pas de s'attacher à lui et d'entrer dans ses vues. Jamais, en présence de Nômân, Ibn-Marîna n'attaquait Adi ouvertement ; mais il recommandait au roi de ménager Adi, disant que c'était un homme très-fin, et qu'il était dangereux de le blesser. Puis il fit insinuer à Nômân par ses courtisans qu'Adi se vantait de l'avoir placé sur le trône, et le considérait comme son protégé et sa créature. Ces discours souvent répétés aigrirent l'esprit de Nômân, et changèrent en animosité la reconnaissance qu'il devait à Adi. Ibn-Marîna s'aperçut de ces dispositions ; et, jugeant le moment favorable pour frapper un coup décisif, il fit tomber entre les mains du roi une lettre supposée, écrite au nom d'Adi à un intendant de ses propriétés à Hîra. Cette lettre, dans laquelle Nômân était traité avec mépris, l'exaspéra au dernier point : résolu de se venger, il écrivit à Adi qu'il avait grand désir de le voir, et qu'il l'engageait à venir lui faire une visite.

Adi se rendit à cette invitation. A peine était-il entré à Hîra, que Nômân, sans le voir ni l'entendre, le fit jeter en prison. En vain Adi lui adressa des pièces de vers touchantes, dans lesquelles il le pria de ne point céder aux instigations de ses ennemis : Nômân fut inflexible. Après une longue détention, Adi trouva enfin moyen de faire parvenir à son frère Obay une lettre par laquelle il l'instruisait de sa po-

Nômân attire Adi
à Hîra et le fait
mourir, vers l'an
369 de J. C.

sition. Obay en informa le roi de Perse, qui dépêcha aussitôt à Nômân un courrier avec ordre de relâcher Adi.

Obay avait obtenu de cet exprès la promesse qu'il verrait Adi dans sa prison avant de se présenter à Nômân. Le messager, en arrivant à Hîra, alla directement à la prison d'Adi, s'introduisit près de lui, et lui annonça qu'il venait pour le délivrer. « Ne me
« quitte pas, lui dit Adi, et fais porter d'ici ta dé-
« pêche à Nômân; car si tu me laisses seul, on me
« tuera. » Le courrier déclara qu'il devait remettre lui-même l'ordre du roi de Perse à Nômân, et il se rendit au palais de ce prince.

Les ennemis d'Adi avaient eu connaissance de la venue de l'exprès et de sa visite à la prison. Ils s'empresèrent de communiquer cette nouvelle à Nômân, et lui dirent : « Si Adi retourne à la cour de Perse,
« il te perdra et nous perdra tous. » Nômân alarmé envoya aussitôt des gens qui étouffèrent Adi et l'enterrèrent.

Quand le messager se présenta devant Nômân et lui remit la lettre d'Hormouz, Nômân lui donna quatre *mithcâl* d'or et une belle esclave, et lui dit : « De-
« main matin tu iras toi-même tirer Adi de sa prison. » Le lendemain, le courrier alla pour délivrer Adi. Les geôliers lui dirent : « Il est mort depuis plusieurs
« jours; nous n'osions pas en avertir le roi, sachant
« le chagrin que cela lui causerait. » L'exprès indigné courut chez Nômân, et lui dit : « Hier j'ai vu Adi
« bien portant, et aujourd'hui les geôliers prétendent qu'il est mort depuis plusieurs jours. —

« Comment ! répondit Nômân , le roi de Perse t'en-
 « voie vers moi , et tu serais allé à la prison avant
 « de paraître en ma présence ! Tu mens , tu n'as pas
 « vu Adi. » Puis , par des menaces et des présents ,
 Nômân arracha à cet homme le serment qu'il dirait
 à Hormouz qu'Adi était mort naturellement avant
 que lui-même fût arrivé à Hîra. En effet , le messager
 fit ce rapport ¹.

Pendant le temps où Adi était en prison , Nômân
 l'avait obligé à répudier Hind. Cette princesse , après
 la mort de son mari , alla ensevelir sa douleur dans
 un couvent situé près de Hîra , et qui depuis fut ap-
 pelé *Dayr Hind* , couvent de Hind. Quelques auteurs
 donnent à sa retraite un autre motif. Hind , disent-
 ils , fut la première femme arabe qui éprouva une
 passion pour une personne de son sexe ; elle aima
 une certaine Zercâ-el-Yémâma (qu'il ne faut pas
 confondre avec une autre femme du même nom ,
 mais beaucoup plus ancienne , dont il a été ques-
 tion dans l'histoire du Tobbâ Hassân ²). Zercâ étant
 venue à mourir , Hind se livra à la dévotion , fit
 bâtir un couvent près de Hîra , et y demeura le
 reste de ses jours. Elle fut témoin de la conquête
 du royaume de Hîra par les Musulmans , et elle
 vivait encore dans les commencements du califat de
 Moâwia , c'est-à-dire , en 661 de J. C. Elle devait
 avoir environ quatre-vingt-dix ans lorsque Moghayra,

Hind se retire dans
 un couvent.

¹ *Aghâni*, I, 86, 87, 88. Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838,
 p. 470, 481-483. Nowayri, man. 700, f. 8.

² Voy. tom. I, liv. II, p 101.

fils de Chòba ¹, nommé par Moâwia gouverneur de l'Irâk, alla lui faire une visite dans son couvent, et eut l'idée singulière de lui proposer de l'épouser. Hind lui répondit : « S'il y avait en moi quelque reste de jeunesse et de beauté qui pût t'inspirer cette proposition, je ne te refuserais pas. Mais tu veux pouvoir dire : « Le royaume de Nômân et sa fille sont à moi. » Par le Dieu que tu adores, n'est-ce pas là ta pensée ? — C'est vrai, dit Moghayra. — Eh bien ! reprit Hind, jamais je ne t'appartiendrai. » Elle mourut peu de temps après cette entrevue ².

Les Dârim veulent enlever le ridâfa aux Yorbou.

L'on a vu précédemment que la tribu de Yarbou, issue de Témîm, était en possession, à la cour de Hîra, de la charge nommée ridâfa, et que le premier ridf avait été Attâb, fils de Harma. Son fils Cays, selon Nowayri et l'auteur de l'Aghâni ³, lui avait succédé dans cette charge, qu'il exerçait sous Nômân (Abou-Câbous), fils de Moundhir ⁴. Or Hâdjib, fils de ce Zorâra, descendant de Témîm par Dârim, qui a figuré dans le règne d'Amr III, jouissait auprès de Nômân d'un grand crédit. Il forma le dessein de faire

¹ Voy. Tableau X, A. Moghayra était petit-fils de ce Maçoud, fils de Moâtîb, chef des Thakif, qui figure dans le tome I, livre III, p. 272, 307 et 313.

² *Aghâni*, I, 90. *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 499-501.

³ Nowayri, ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 120. *Aghâni*, III, 174 v°.

⁴ Selon Ibn-Cotayba, Attâb avait eu pour successeurs son fils Auf, et ensuite son petit-fils Yazid, fils d'Auf, qui remplit les fonctions de ridf sous Moundhir (IV, fils de Moundhir III), fils de Mâ-essémâ (et sans doute aussi sous Nômân IV). Voy. Eichorn, *Mon. ant. arab.*, p. 202.

passer le ridâfa dans la branche de Dârim, au préjudice de l'autre branche de Témîm, la famille de Yarboù; et il demanda au roi cette dignité pour un de ses cousins nommé Hârith, fils de Cort¹. Un chef des Benou-Yarboù, Hârith, fils de Chehâb, vieillard qui se trouvait alors à la cour de Hîra, annonça que les Yarboù s'opposeraient sans doute à ce qu'on leur enlevât un avantage qui leur appartenait depuis longtemps. En effet, ils refusèrent de céder leurs droits. Nômân, par le conseil de Hâdjib, entreprit de les y contraindre. Il envoya contre eux des troupes commandées par son fils Câbous et par un de ses frères, Hassân, fils de Moundhir IV. Un combat eut lieu près de la montagne de *Tikhfa* (vers l'an 589). Les Yarboù furent vainqueurs, et deux de leurs guerriers, Târik-Abou-Omayra, et Bichr, fils d'Amr, firent prisonniers les princes Hassân et Câbous, auxquels ils accordèrent généreusement la liberté (peut-être lorsque Nômân eut consenti à confirmer la prérogative de leur tribu). L'usage était, parmi les Arabes, de couper le toupet aux prisonniers qu'on relâchait sans rançon, ou sur leur parole d'acquitter plus tard le prix de leur délivrance. Câbous et Hassân, en considération de leur naissance royale, obtinrent d'être renvoyés sans subir cette humiliation².

Journée de Tikhfa,
an 589 de J. C.

Djarîr, fils de Khatafa, poète du premier siècle de l'islamisme et descendant de Yarboù, a fait allu-

¹ Fils de Sofyân, fils de... Moudjâchi. Voy. Tableau XI.

² Nowayri, ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 120.

sion à cette victoire de ses ancêtres dans le vers suivant :

« Le jour où Cábous vint nous attaquer, nous ne cédâmes pas à ses menaces; mais nous fendîmes avec nos glaives les casques de ses soldats, et nous mîmes son armée en fuite ¹. »

^c
Nômân refuse son
cheval à Kesra-
Parwiz dans une
déroute, an 590 de
J. C.

On connaît la révolution qui renversa Hormouz du trône de Perse, et y fit monter son fils Kesra-Parwiz; on sait que Bahrâm-Tchoubîn disputa l'empire à Kesra-Parwiz, et le vainquit, en 590, dans une grande bataille dont le théâtre fut, suivant les auteurs orientaux, les bords de la rivière de Nahrowân, non loin de Médâïn ². Nômân se trouvait à cette affaire dans l'armée de Kesra. Au moment de la déroute, Kesra, pour fuir avec plus de vélocité, demanda à Nômân son cheval nommé *Yahmoum*, qui était célèbre par sa force et sa vitesse. Nômân hésitait à céder ce précieux animal. En cet instant survint un Arabe de Tay, appelé Hassân, fils de Hanzhala, cousin d'Iyâs, fils de Cabîssa. Il montait un cheval excellent, qu'il offrit à Kesra. Celui-ci l'accepta, et, grâce à l'agilité de sa monture, il échappa aux premières poursuites. Toujours pressé par l'ennemi, épuisé de fatigue et de besoin, il arriva, accompagné seulement d'un petit nombre de gardes, dans un lieu où il rencontra

1
وَيَوْمَ أَنِّي قَابُوسٌ لَمْ نَعِطْهُ الْمُنَى
وَلَكِنْ صَدَعْنَا الْبَيْضَ حَتَّى تَهَزَّمَا

Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 202.

² Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de Sacy, p. 396. Saint-Martin, Notes sur l'*Hist. du Bas-Emp.* de Lebeau, vol. X, p. 305.

Iyâs, fils de Cabïssa, qui s'empessa de lui donner des chevaux frais et vigoureux, et des provisions ¹. Avec ce secours, le monarque malheureux continua sa fuite, et parvint à gagner Circesium, où il fut accueilli par le commandant de la garnison romaine ².

Kesra, rétabli l'année suivante dans ses États, ne témoigna pas de ressentiment contre Nômân; mais il conserva le souvenir de son refus, et en même temps du zèle qu'Iyâs, fils de Cabïssa, et son cousin, avaient montré pour son salut.

Maydâni constate qu'au temps de Nômân-Abou-Câbous, cinq corps de troupes, désignés chacun par un nom particulier, étaient habituellement au service du roi de Hîra, savoir : Chahbâ, Dauçar, les Rahâïn, les Sanâyè et les Wadhâyè. J'ai déjà parlé des trois premiers, et j'ai attribué l'organisation de Chahbâ et de Dauçar à Nômân I^{er} ou le borgne, celle des Rahâïn à Moundhir III. Suivant Maydâni, les frères, les cousins du roi, et en général tous les membres de la famille royale, faisaient partie de l'escadron Chahbâ, originairement formé de Persans. Dauçar était la troupe la plus redoutée par sa vaillance; elle se composait d'Arabes de diverses tribus, Tonoukhites et descendants de Rabîa. L'on disait proverbiallement : *terrible comme Dauçar* ³. Un château fort appelé

Cinq corps de troupes au service de Nômân.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 125. Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de Sacy, p. 398.

² Lebeau, X, 305.

³ ابطش من دوسر. Les détails que je donne ici sont tirés de l'explication de ce proverbe dans Maydâni.

Dauçariya, bâti par Nòmân, selon Aboulféda¹, portait vraisemblablement cette dénomination parce que l'escadron Dauçar y était caserné. Les Rahâïn ou otages étaient au nombre de cinq cents, et se renouvelaient chaque année, comme je l'ai déjà dit. Quant aux *Sanâyè* (créatures), c'étaient des soldats fournis par les Benou-Cays-ibn-Thâlaba et les Benou-Taymallât-ibn-Thâlaba, deux branches de la tribu de Bacr. Ils étaient spécialement attachés à la personne du roi, et formaient sa garde. Enfin les *Wadhâyè* (hommes du dépôt, de la station) étaient un corps de mille Persans, que le roi de Perse mettait en garnison à Hîra, pour renforcer son vassal; il les retirait tous les ans, et en envoyait d'autres à leur place.

Sanâyè. Wadhâyè.

Nòmân passe pour avoir donné son nom à une fleur et à une ville.

Fleur de Nòmân,
anénone.

Une prairie voisine de Hîra produisait beaucoup d'anémones. Nòmân affectionnait, dit-on, cet endroit; il le prit sous sa protection, c'est-à-dire qu'il en interdit l'approche au public. Les fleurs qui y naissaient furent appelées pour cette raison *Chakâik-annòmân*, fleurs de Nòmân. Le poète Abou-Zobayd², de la tribu de Tay, racontait qu'un jour il avait vu Nòmân, prenant le frais en ce lieu, déchirer avec la pointe d'une flèche la figure d'un homme, donner mille dirham à un autre, et faire trancher la tête à un troisième. Le roi expliqua ensuite aux assistants

¹ *Géographie d'Aboulféda*, texte publié par MM. Reinaud et de Slane, p. 277.

² Son véritable nom était Harmala. Ce poète vivait encore sous le calife Othmân.

qu'il avait reçu du premier un affront dans sa jeunesse : tandis qu'il buvait du lait, cet individu avait donné un coup sur le vase, et répandu le lait sur la poitrine de Nômân ; que le second lui avait rendu un service ; enfin, qu'il reconnaissait dans le dernier un assassin envoyé par un prince ghassanide ¹ pour le tuer, assassin dont un de ses espions en Syrie lui avait adressé le signalement ².

La ville dont on attribue la fondation à Nômân-Abou-Câbous est *Nômâniya*, sur la rive droite du Tigre, entre les emplacements où s'élevèrent plus tard Bagdad et Wâcit ³. Cette situation de Nômâniya semblerait indiquer que les États de Nômân avaient le Tigre pour limite du côté de l'orient. J'ai peine à admettre que le royaume de Hîra ait eu cette étendue de territoire, et je suis porté à soupçonner, malgré le témoignage de Cazwîni, que la construction de Nômâniya est due à quelque autre personnage du nom de Nômân, plus moderne, mais moins connu qu'Abou-Câbous, auquel on aurait ensuite rapporté la fondation de cette ville, à cause de la grande célébrité de ce prince. Car de tous les rois de Hîra, Nômân-Abou-Câbous est celui qui a eu le plus de

ville de Nômân,
Nômâniya.

¹ Dans le texte de l'*Aghâni*, ce prince est nommé Djabala, fils d'Ayham ; c'est certainement une erreur. Ce Djabala, qui, suivant l'*Aghâni* (III, 327), mourut sous le califat de Moâwia (entre les années 661 et 679 de J. C.), était trop jeune pendant le règne de Nômân pour avoir formé une entreprise contre sa vie. Peut-être s'agit-il d'Ayham, fils de Djabala, autrement fils de Hârith-el-Asghar ; voy. Tableau V.

² *Aghâni*, III, 89 v°.

³ Cazwîni, IV^e climat, art. *Nômâniya*.

renommée ¹; non pas qu'il ait fait de plus grandes choses, mais en raison de l'époque très-rapprochée de l'islamisme à laquelle il a vécu, des circonstances remarquables qui amenèrent et suivirent sa mort, et de ses relations avec plusieurs poètes qui ont célébré son nom.

Parmi ces poètes, le plus distingué est Nâbigha-Dhobyâni, auquel je consacrerai un article à part. Je me bornerai à exposer ici l'aventure de Mounakkhal avec Nômân.

Mounakkhal a-
mant de Motedjar-
rada, femme de
Nômân.

Peu après son avènement au trône, Nômân avait épousé sa belle-mère Motedjarrada, veuve de Moundhir IV ². Nômân cependant était chrétien, comme on l'a vu précédemment. Il faut croire que la discipline des chrétiens arabes de ce temps ne s'opposait pas à de pareils mariages, et qu'elle permettait aussi la polygamie; car Nômân, à l'époque de sa mort, avait plusieurs femmes, dont deux seront nommées plus loin. Peut-être aussi les évêques avaient-ils fait fléchir la sévérité de la loi religieuse en faveur d'un prince dont la conversion était peu sûre, et qu'ils voulaient retenir dans le christianisme.

Motedjarrada avait les passions vives. Nômân, qui était d'une figure disgracieuse, ne fixa point son cœur. Un homme qu'il admettait dans son intimité, Obay, issu de Yachcor, plus connu sous le surnom de *Mounakkhal* ³, aussi remarquable par les charmes

¹ Ibn-Khaldoun, f. 127.

² *Aghâni*, IV, 195 v°.

³ On verra, par deux vers qui seront cités tout à l'heure, que son véritable nom était en effet Obay. Quant au surnom de *Mounakkhal*, je conjec-

de sa personne que par son talent pour la poésie, devint épris de Motedjarrada et lui fit partager son amour. Durant le cours de leur liaison, qui n'échappa pas à l'œil des courtisans, mais qui fut longtemps ignorée de Nòmân, Motedjarrada donna le jour à deux beaux enfants. Ils ressemblaient à Mounakkhal, et celui-ci en était généralement regardé comme le père.

Nòmân montait souvent à cheval, et passait la journée entière à la promenade ou à la chasse. Dans ces occasions, Mounakkhal venait trouver Motedjarrada; une esclave affidée faisait sentinelle tandis que les deux amants étaient ensemble, et les avertissait du moment où elle voyait revenir le roi: ils se séparaient alors, et Nòmân n'avait aucun soupçon.

Un jour que ce prince était absent et les deux amants en tête-à-tête, Motedjarrada, se livrant à un badinage amoureux, passa un de ses anneaux, *khalkhâl*¹, à la jambe de Mounakkhal, et attacha cet anneau avec ses longs cheveux à l'autre *khalkhâl* qui entourait sa propre jambe. En cet instant Nòmân

ture qu'il l'avait reçu parce que, pour échapper aux regards envieux que sa beauté attirait sur lui, il se couvrait habituellement la figure d'une pièce d'étamine *moukkhal*, semblable au voile appelé *chàriya*, dont l'usage est aujourd'hui commun parmi les femmes musulmanes. C'est ainsi qu'un autre poète, Mohammed, fils de Zofar, qui vivait du temps des Omeyyades, était surnommé *Moukannà*, parce qu'il se cachait ordinairement la figure sous un voile de femme *kinà*, pour se préserver de l'influence du mauvais œil. (*Aghâni*, III, 484). On ne connaît pas bien la généalogie de Mounakkhal; il est appelé tantôt fils de Maçoud, tantôt fils d'Obayd, ailleurs fils de Harith. On peut voir dans l'édition du *Hamâça* de Freytag, p. 264, plusieurs fragments des compositions de ce poète.

¹ L'anneau *khalkhâl* est un ornement que les femmes arabes portent au-dessus de la cheville du pied.

revint. Il n'était pas encore l'heure ordinaire de son retour, et l'esclave surveillante ne se tenait pas à son poste. Nômân entra tout à coup, et, trouvant sa femme et Mounakkhal dans la position qu'on vient de décrire, il ne put douter qu'il était trahi. Il fit saisir Mounakkhal, et le remit entre les mains de son geôlier Icabb. Depuis lors Mounakkhal ne reparut jamais. Divers bruits circulèrent sur sa fin. Les uns dirent qu'il avait été noyé; d'autres, qu'il avait péri dans les tortures; d'autres enfin, qu'on l'avait enterré vivant. On prétend qu'avant de mourir, il fit parvenir ces vers à deux jeunes fils qu'il avait laissés dans sa tribu :

¹ « Qui dira de ma part à mes nobles enfants : « On a tué votre père Obay ;

« Si vous ne me vengez pas des cruautés d'Icabb, jamais ma chouette ne sera désaltérée ² (c. à d. mes mânes ne seront jamais satisfaits). »

L'incertitude qui avait longtemps plané sur le sort de Mounakkhal donna naissance à une locution proverbiale analogue à celle dont l'origine est l'aventure des deux individus de la tribu d'Anaza, qui, étant allés ramasser du *carazh* dans la campagne, avaient disparu sans qu'on eût pu connaître ce qu'ils étaient devenus ³. L'expression, *Lorsque Mounakkhal re-*

١ لا من مبلغ الحمرين عنى بان القوم قد قتلوا أبتيا
وان لم تشارالى من عكب فلا ارويتها ابدًا صدّيّا

² Allusion à une idée superstitieuse expliquée dans le tome I, livre III, p. 349.

³ Voy. tome I, livre III, p. 210.

viendra, fut employée, à dater de cette époque, comme l'équivalent du mot *jamais*. C'est en ce sens que le poète Nimr, fils de Taulab, a dit :

« Quand je les vois laisser aller leur chameau en liberté, je leur crie : Vous le retrouverez *lorsque Mounakkhal revien-dra* ¹. »

Quant à Motedjarrada, on ne parle pas du traitement qu'elle éprouva de la part de son mari outragé. Mais il paraît qu'elle en fut épargnée, car il est fait mention d'elle dans un récit d'Abou-Obayda qui se rapporte à la fin du règne de Nômân.

Cependant le temps avait éclairé Nômân sur l'intrigue ourdie contre Adi, fils de Zayd; il se reprochait d'avoir payé d'ingratitude celui auquel il devait la couronne. Un jour, étant à la chasse, il rencontra un jeune homme de la physionomie la plus heureuse, dont les traits avaient une ressemblance frappante avec ceux d'Adi. « Qui es-tu? lui demanda-t-il. — Je suis Zayd ², fils d'Adi, » répondit le jeune homme. Nômân sentit naître en lui une vive affec-

Zayd, fils d'Adi,
à la cour de Perse

وقولى اذا ما اطلقوا عن بعيرهم
تلاقونه حتى يثوب المنخل

Aghâni, IV, 195 v°, 196. *Hamâça* de Freytag, p. 267. Le vers cité de Nimr, fils de Taulab, poète contemporain de Mahomet, fait partie d'un poème qui est rapporté par Soyouti dans l'ouvrage intitulé *Charhou Chewâhidi-l-Moughni*, man. ar. de la Bibl. roy., n° 1238, fol. 126 v°. Conf. *Anthologie* de Sacy, p. 313.

² D'autres le nomment Amr, fils d'Adi (voy. *Journ. asiat.*, III^e série, vol. V, p. 115). L'auteur même de l'*Aghâni*, qui désigne ici le fils d'Adi par le nom de Zayd, l'appelle Amr dans un autre endroit, dans le récit de la journée de Dhou-Câr (*Aghâni*, IV, 350 v°).

tion pour cet orphelin; il le combla de présents, et lui témoigna d'amers regrets d'avoir été injuste envers son père.

Obay, oncle du jeune Zayd, était alors secrétaire interprète de Kesra pour les affaires arabes; il avait succédé à son frère Adi dans cette place, à laquelle était attachée une redevance annuelle de la part des Arabes, consistant en deux poulains bais, et en truffes, fromages, cuirs, et autres productions de l'Arabie.

Nòmân fit partir Zayd pour la cour de Perse, et écrivit à Kesra en ces termes : « Adi était pour votre empire un serviteur zélé, bien précieux. Il a subi le sort inévitable de l'humanité; personne n'en a été plus affligé que moi. Mais lorsqu'une monarchie telle que la vôtre perd un serviteur utile, Dieu prend soin de lui en susciter un autre pour remplacer celui qui n'est plus. Adi a laissé un fils qui ne lui est pas inférieur en mérite, et qui me paraît digne de vous servir. Je vous l'envoie; vous pourrez, si vous le jugez convenable, lui donner le poste qu'occupait son père, et accorder à son oncle un autre emploi équivalent. »

Kesra-Parwiz accueillit le jeune Zayd, et lui confia les fonctions qu'Adi avait remplies. Zayd ne tarda pas à gagner la bienveillance du roi de Perse. Celui-ci lui demandait quelquefois ce qu'il pensait de Nòmân, et Zayd n'en disait que du bien. Une ou deux années se passèrent ainsi. Pendant ce temps, la faveur de Zayd auprès de Kesra continua de s'accroître, et parvint enfin au plus haut degré¹.

¹ *Aghâni*, I, 88. Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 483-485. Nowayri, man. 700, f. 8 v^o.

Un jour Zayd, entrant chez Kesra, le trouva occupé à donner des instructions à des officiers chargés de chercher des femmes, pour lui et les princes de sa famille, dans toute l'étendue de ses États. Les conditions requises pour les femmes destinées aux monarques et princes persans étaient détaillées dans un écrit qui se conservait parmi les archives de la cour; c'était une lettre adressée au roi Anouchirwân par Moundhir III¹, en lui envoyant une jeune fille qu'il avait enlevée dans une guerre contre Hârith (El-Aradj), fils d'Abou-Chammir, le Ghassanide. Cette lettre contenait le portrait suivant de la belle prisonnière :

« Stature haute et bien proportionnée; bouche fraîche; teint blanc; sourcils bien marqués; grands yeux noirs bordés de longues paupières; nez aquilin et effilé; joues roses, arrondies et polies, qui appellent le baiser; cheveux longs et épais; tête forte; épaules charnues; bras potelés; poignet fin; mains jolies; doigts déliés; taille mince; hanches rebondies; cuisses grasses; jambes bien fournies; pieds petits; peau douce; voix agréable; démarche lente. Élevée dans l'aisance et la mollesse, issue de noble famille, elle joint l'esprit, la modestie, l'instruction, la sagesse, à la docilité. Adroite de ses mains, excellente pour le conseil, elle sait également parler et se taire. Si vos désirs s'allument, elle y répond avec ardeur;

¹ Dans le texte de l'*Aghâni* et de Nowayri, ce Moundhir est qualifié d'*El-Acbar*, ou l'ancien; mais puisqu'il était contemporain de Kesra-Anouchirwân (Cosroës le Grand), ce ne peut être que Moundhir III, fils de Mâ-essémâ et d'Imroulcays III.

en votre absence, elle reste calme et froide. Si vous vous asseyez, elle attend votre ordre pour s'asseoir ; si vous vous levez, elle vous prévient, et se lève la première par respect. Elle est l'ornement de la maison de son possesseur et le désespoir de ses ennemis. »

Zayd attire sur
Nômân la colère
de Kesra.

Les monarques persans, ne supposant pas qu'il existât chez les Arabes des beautés aussi parfaites, ne faisaient ordinairement pas faire de recherches chez eux. Zayd dit à Kesra : « Il y a chez votre vassal
« Nômân, parmi ses filles, ses nièces et ses cousines,
« plus de vingt femmes qui réunissent tous les agré-
« ments et qualités que vous pouvez désirer. — Eh
« bien ! dit Kesra, écris-lui en mon nom de me les
« envoyer. — Malheureusement, reprit Zayd, les
« Arabes, et surtout Nômân, par un effet de leur
« orgueil national, n'aiment point à s'allier aux
« Persans. Je crains que Nômân, usant de super-
« chérie à l'égard du messager que vous chargeriez
« de lui porter votre lettre, ne lui présente d'autres
« femmes que celles de sa famille. Confiez-moi cette
« commission à moi-même, il ne pourra me tromper ;
« et donnez-moi pour m'accompagner un de vos of-
« ciers qui entende l'arabe. »

Kesra goûta cet avis, et envoya vers Nômân Zayd et un de ses premiers officiers persans, qui savait l'arabe, mais médiocrement. Lorsqu'ils furent arrivés à Hîra, et qu'ils eurent expliqué à Nômân l'objet de leur mission, ce prince, peu flatté de la demande, s'écria : « Est-ce que le roi ne peut trouver ce qui lui
« convient parmi les *maha* de la Perse ? » (c'est-à-dire parmi les beautés de la Perse comparées à des

antilopes, en arabe *maha*). L'officier de Kesra ne comprit point cette expression métaphorique; et, se tournant vers Zayd, il lui dit en langue persane, que Nômân n'entendait pas : « Qu'est-ce que des *maha* ? » Zayd répondit, aussi en persan : « Ce sont des vaches. » L'officier garda alors le silence, et Zayd dit à Nômân : « Le roi voulait t'honorer par son alliance; « s'il avait pensé que sa demande pouvait te contrarier, il ne te l'aurait pas adressée. »

Zayd et l'officier persan quittèrent bientôt Hîra. Nômân pria Zayd de l'excuser auprès de Kesra, pour lequel il lui remit une lettre. Kesra lut cette lettre, et vit que Nômân lui témoignait ses regrets de ne pas avoir dans sa famille des femmes semblables à celles qu'il souhaitait. « Tu m'avais assuré qu'il en avait, dit Kesra à Zayd. — Oui, répondit Zayd; « mais je vous avais prévenu aussi que les Arabes « n'aiment point à donner leurs filles aux Persans. « Ils ont la folie de préférer leur vie dure et frugale « à l'abondance et au luxe qui règnent ici, les vents « terribles de leurs déserts à l'air doux de votre empire, qu'ils appellent ironiquement *la prison*. Au « reste, demandez à l'officier qui m'accompagnait les « paroles que Nômân a proférées en réponse à votre « message; pour moi, je n'ose point les répéter. — « Quelles sont donc ces paroles ? dit Kesra à l'officier « persan. — Nômân, répondit celui-ci, s'est écrié : « *Est-ce que le roi ne peut trouver ce qui lui con-* « *vient parmi les vaches de la Perse ?* » La colère se peignit sur les traits de Kesra; mais il se contenta de dire : « Quand un serviteur se permet une

Alarmes de Nômân;
il quitte Hira.

« pareille insolence, il peut lui en arriver malheur. »

Ce mot menaçant fut rapporté à Nômân, qui en conçut de vives alarmes. Kesra cependant ne lui donna pendant plusieurs mois aucun signe de mécontentement. Ensuite il lui écrivit de venir le trouver.

Nômân comprit qu'il était perdu s'il obéissait. Rester à Hira n'était pas plus sûr; des troupes persanes pouvaient venir l'y enlever. Il prit le parti de chercher un refuge dans le désert. Il s'enfuit de Hira avec ses femmes, emportant ses richesses et ses armes, et se dirigea d'abord vers les monts Adja et Selma, habités par les Benou-Tay. Il croyait avoir droit de compter sur l'assistance de cette tribu, car il avait pour épouses Farà et Zaynab, toutes deux issues de Lam, branche de Tay. Mais les Benou-Tay refusèrent de lui donner asile dans leurs montagnes. Ils lui dirent : « Nous ne voulons pas attirer sur nous le cour-
« roux de Kesra, auquel nous ne pourrions résister.
« Sans l'alliance qui nous unit à toi, nous te ferions
« mourir ¹. »

Nômân se présenta ensuite à diverses tribus du Nadjd, qui le repoussèrent également. Une seule, nommée les Benou-Rowâha, branche d'Abs, qui était faible et peu nombreuse, lui offrit de le recevoir. « Tu
« nous as rendu service autrefois, lui dirent-ils; si
« tu veux, nous combattons pour toi. — Non, leur
« répondit Nômân, vous n'êtes pas en état de sou-
« tenir la guerre contre Kesra; je ne veux point que
« vous périssiez pour moi. »

¹ *Aghâni*, I, 88 v°, 89, et IV, 350 v°. Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 485-491. Nowayri, man. 700, f. 8 v° et 9.

Enfin Nòmân, longtemps errant, s'arrêta dans le val de Dhou-Câr, chez les Benou-Chaybân, branche de la grande tribu de Baer, et demanda asile à un de leurs chefs, Hâni, fils de Cabïssa ¹, homme brave et puissant. Hâni lui dit : « Tu es mon hôte ; je te défendrai comme je défends mes femmes, mes enfants et moi-même. Nous combattons pour toi jusqu'à extinction ; mais cela ne te servira de rien, car nous succomberons ensemble. Écoute un conseil que je te donnerai, non pas pour t'éloigner, mais parce que c'est, je crois, le meilleur parti. Les hommes, dans quelque position que le sort les ait placés, n'ont point à rougir de leur état, excepté un roi qui est réduit à la condition de simple particulier. La mort nous attend tous. Il est plus convenable pour toi de mourir dans ta dignité que de vivre déchu et avili, si encore tu parviens à conserver ta vie. Va trouver Kesra ; offre-lui des présents, et remets ta personne entre ses mains. S'il te pardonne, tu continues à régner ; s'il ordonne ta mort, eh bien ! ne vaut-il pas mieux mourir que de te voir incessamment en proie aux pillards du désert, dévoré par les loups arabes, tomber dans la pauvreté, et traîner, sous une protection humiliante, une vie

Il demande asile
à Hâni.

¹ Fils de Hâni, fils de Maçoud, fils d'Amir-el-Khacib, fils d'Amr-el-Mouzdalif, fils d'Abou-Rabia, fils de Dhohl, fils de Chaybân. L'auteur de l'*Aghâni*, Ibn-Khaldoun (fol. 125), et plusieurs autres écrivains, disent que Nòmân se réfugia auprès de Hâni, fils de Maçoud (grand-père de Hâni, fils de Cabïssa). J'ai suivi l'opinion d'Abou-Obayda (voy. extrait du *Kitâb-al-ikd*, dans le *Journ. asiat.*, février 1838, p. 117), opinion qui me paraît se concilier beaucoup mieux avec les généalogies chaybânites. Voyez le Tableau IX, A.

« de chagrins et de misère ? — Mais que deviendront
 « mes femmes et mes filles ? dit Nòmân. — Elles
 « sont sous ma sauvegarde, répondit Hâni; personne
 « ne pourra porter la main sur elles avant de m'avoir
 « enlevé mes propres filles. — Eh bien ! ajouta Nò-
 « mân, je vais suivre ton conseil. »

En effet, il choisit quelques-uns de ses chevaux arabes, et les envoya à Kesra, avec des étoffes précieuses du Yaman, des perles et autres bijoux. Il écrivit en même temps au monarque pour solliciter sa bienveillance, et lui annoncer qu'il allait se rendre auprès de lui. Kesra reçut son présent, et lui fit dire qu'il pouvait venir ¹. Au rapport d'Abou-Obayda ², Motedjarrada acheva de déterminer Nòmân à cette démarche hasardeuse.

Il va se remettre
 entre les mains de
 Kesra.

Après avoir laissé en dépôt entre les mains de Hâni ses femmes, ses enfants, son argent et mille armures complètes, Nòmân partit pour Médâïn, résidence de Kesra. En arrivant à cette ville, il rencontra Zayd, fils d'Adi, sur le pont de Sâbât. Zayd lui dit ironiquement : « Sauve-toi si tu peux, mon
 « petit Nòmân. — C'est donc toi, Zayd, répliqua
 « Nòmân, qui as tramé ma perte ? Par Dieu ! si je
 « me tire de ce mauvais pas, je t'enverrai rejoindre
 « ton père. — Va, mon petit Nòmân, ajouta Zayd,
 « je t'ai mis au pied une entrave qu'un cheval fou-
 « gueux ne romprait pas. »

Si l'on en croit Ibn-Abdoun et Maçoudi, lorsque

¹ *Aghâni*, I, 89. Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 491-493.

² Cité dans le *Kitâb-al-ikd. Voy. Journ. asiat.*, février 1838, p. 115.

Nòmân se présenta au palais de Kesra, on le fit passer au milieu de huit mille jeunes filles charmantes, rangées sur deux lignes, et revêtues d'habillements magnifiques, qui lui disaient : « Regarde-nous, et « vois si les vaches de la Perse manquent aux plaisirs du roi. »

Kesra, sans admettre Nòmân devant lui, le fit charger de chaînes, et le jeta dans la prison de Sâbât, d'autres disent de *Khânikîn*, où il le laissa languir longtemps. On n'est pas d'accord sur la fin de Nòmân. Les uns prétendent qu'il mourut de la peste; d'autres, et notamment Ibn-el-Kelbi, assurent que Kesra le tira de son cachot pour le faire écraser sous les pieds de ses éléphants. A l'appui de cette dernière opinion, l'on cite ce vers de Salama, fils de Djandal :

Son emprisonnement et sa mort.

« Par les ordres de ce monarque (Kesra-Parwiz), Nòmân, longtemps abrité sous d'élégants pavillons, termina sa vie sous un toit formé par les poitrines des éléphants ¹. »

Nòmân-Abou-Câbous avait porté pendant vingt-deux ans ² la couronne de Hira. En lui finit la dynastie des Lakhmites, dans la quinzième année du règne de Kesra-Parwiz, selon Hamza, c'est-à-dire en l'an 605

Fin de la dynastie lakhmite, an 605 de J. C.

هو مدخل النعمان بيتا سهوا

نحور الفيول بعد بيت مسردق

¹ Nowayri, man. 700, f. 9 et v°. *Aghâni*, I, 89. Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 493, 494. Maçoudi, man. de Schultz, f. 127 v°. Les mêmes faits sont racontés en abrégé par Cazwini (art. *Nòmâniya*), et par Ibn-Cotayba (ap. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 198).

² Dimichki. Hamza, ap. Rasmussen, p. 15; édit. de Gottwaldt, p. 111. Nowayri, man. 700, f. 7.

de J. C. ; car Parwiz (Pérose) était monté sur le trône de Perse en 590.

Cette dynastie lakhmite, appelée aussi famille de Nasr, *Al-Nasr*, comme je l'ai déjà fait remarquer ¹, avait gouverné les États de Hira, suivant mes calculs, durant un espace de trois cent vingt-sept années, entre l'avènement d'Amr I^{er}, fils d'Adi, et la chute de Nòmân-Abou-Câbous. Les rois qui la composent sont quelquefois désignés collectivement sous la dénomination d'*En-Nòmânoun* ou *En-Nadma*, les Nòmân, et plus souvent encore sous celle d'*El-Manâdhira*, les Moundhir, à cause de la fréquente répétition de ces noms parmi eux.

On verra dans la suite, sous les califats d'Abou-Becr et d'Omar, deux derniers rejetons de cette illustre famille de Nasr apparaître successivement, et tomber presque aussitôt sous les armes musulmanes.

Dernier roi arabe de Hira.

IYÂS, fils de Cabîssa, de la tribu de Tay (de 605 à 614 de J. C.).

Kesra-Parwiz, au moment où il priva Nòmân de la liberté, nomma roi des Arabes Iyâs, fils de Cabîssa, chef de la tribu de Tay, auquel il adjoignit un Marzebân ou satrapé persan, nommé Bahradjân ². Suivant l'auteur de l'Aghâni, les États d'Iyâs étaient

¹ Voy. précédemment, p. 36.

² Hamza, ap. Rasmussen, p. 16; édit. de Gottwaldt, p. 112. Ibn-Khal-doun, f. 125 v°.

circonscrits dans le pays riverain de l'Euphrate, comprenant trente villes ou bourgades, depuis Ayn-Tamr, au nord, jusqu'à Hîra et son territoire, au midi, inclusivement ¹.

Les Arabes issus de Bacr, qui étaient fort attachés aux Lakhmites, virent avec un vif déplaisir la déchéance de cette famille et l'élévation d'Iyâs. Cependant ils se tinrent d'abord tranquilles. Bientôt Kesra ordonna à Iyâs de saisir tous les biens qui avaient appartenu à son prédécesseur ². Les recherches que fit Iyâs à ce sujet l'amènèrent à connaître que Nômân avait confié ses trésors et ses armes à Hâni. Kesra, instruit de ce fait, dépêcha à Hâni un message ainsi conçu : « Nômân était mon agent et mon serviteur (ses biens sont donc ma propriété). J'ai appris qu'il t'a laissé en dépôt ses richesses et ses armes; remets-les-moi, et ne m'oblige pas à envoyer contre toi et ta tribu des troupes qui tueraient les hommes, et emmèneraient en captivité les femmes et les enfants. »

Hâni répondit : « Ou le rapport que l'on t'a fait est faux, ou bien il est vrai. Dans la première hypothèse, je serai à tes yeux un homme en butte à une dénonciation mensongère; il ne te convient pas de te faire l'instrument de l'envie de mes ennemis. Dans le second cas, tu verras en moi un homme qui a reçu un dépôt, qui veut le rendre intact à celui-là seul qui le lui a confié, et qui est décidé à remplir le devoir d'un cœur noble et généreux. »

Kesra réclame de Hâni les armes et le trésor de Nômân.

Refus de Hâni.

¹ *Aghâni*, IV, 351, v^o.

² Abou-Obayda, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 117.

Cette réponse semble indiquer que Nômân vivait encore à cette époque. Sa mort en effet paraît avoir été postérieure de plusieurs années à son emprisonnement. L'auteur du Tarîkh-el-Khamîcy la place quelques mois avant la mission apostolique de Mahomet¹, c'est-à-dire, vers le milieu de l'an 610 de J. C., d'après le système de chronologie que j'ai adopté.

Les Bacrites font des incursions dans le Séwâd, an 610 de J. C.

Kesra fut courroucé du refus de Hâni, mais il dissimula son dépit. Les Benou-Bacr lui donnèrent, quelque temps après, de nouveaux sujets de mécontentement. Exaspérés à la nouvelle de la mort de Nômân, ils firent des incursions dans le Séwâd, où ils commirent de grands ravages. Cependant un de leurs chefs, nommé Cays, fils de Maçoud², pour prévenir les effets de la vengeance de Kesra, se rendit auprès de ce monarque, et s'engagea à arrêter les courses des Bacrites, à condition qu'on lui assignerait un domaine dont les revenus fussent suffisants pour son entretien et celui de ses gens. Cays était arrière-petit-fils de Khâlid Dhou-l-Djaddayn, personnage illustre, issu de Bacr par Chaybân; sa famille était la plus considérée de toutes celles de Bacr, et lui-même était alors l'homme le plus puissant de tous les descendants de Rabîa. Kesra lui constitua en apanage la ville d'Obolla et tout le territoire qui en dépendait³. Obolla, aujourd'hui détruite, était située sur la rive droite du Tigre, près de l'endroit où s'éleva plus tard

¹ Tarikh-el-Khamicy, f. 122.

² Fils de Cays, fils de Khâlid Dhou-l-Djaddayn, etc. Voy. le tableau IX, A.

³ *Aghâni*, I, 89; IV, 350 v°.

la ville de Basra, et à l'angle d'un canal d'irrigation dérivé du Tigre, appelé *Nahr-Obolla* ¹.

Cays, par son influence et ses libéralités, maintint pendant un certain temps les Benou-Bacr dans le devoir. Il avait un parc contenant cent chameaux destinés à ses hôtes. Toutes les fois qu'un de ces chameaux était égorgé pour traiter quelqu'un, on le remplaçait aussitôt par un autre. Chaque individu de Bacr qui se présentait chez Cays était hébergé par lui, et recevait, en s'en allant, un grand panier de dattes et une tunique de toile blanche, *ker-bâça*.

Deux chefs bacrites, Hârith, fils de Wâla, de la branche de Dhohl, et Moucassir, fils de Hanzhala, de la branche d'Idjl, étant venus visiter Cays, celui-ci les accueillit selon sa coutume, et les congédia en leur offrant à chacun un panier de dattes et une tunique blanche. Ils trouvèrent ce présent indigne d'eux, le refusèrent avec mépris, et partirent, dans l'intention de se venger de l'insulte qu'ils prétendaient leur avoir été faite. Ils entraînent dans leurs projets plusieurs hordes de Bacrites, et se mirent en course à leur tête dans le Séwâd. Hârith se jeta sur le pays situé au-dessous de *Dourmestân* ², qui dépend de *Djard* ³; Moucassir, sur le territoire d'Anbâr. En même temps Bodjayr, fils d'Aïd, issu d'Idjl, et Mefrouk, fils d'Amr, descendant de Chaybân, pillèrent ensemble les environs de Câdeciya et de Tayzan-

¹ *Merâcid-el-ittilâ*.

² et ³ Noms douteux; je ne connais pas la position de ces lieux.

Abâd¹. Chacune des trois bandes enleva un butin considérable².

Kesra veut châtier
les Bacrites.

Instruit de ces déprédations, Kesra entra dans une violente colère. Il envoya un messenger à Obolla pour faire de vifs reproches à Cays, fils de Maçoud, qui avait pris l'engagement de contenir sa tribu, et lui ordonna de venir se joindre aux troupes qui allaient marcher contre elle³. Kesra avait résolu de châtier les Benou-Bacr. Il passa l'Euphrate, et campa au lieu nommé *Amr-Beni-Moucâtil*. De là il manda près de lui son vice-roi Iyâs, fils de Cabïssa. Celui-ci arriva de Hira avec sa garde, le corps des Arabes *Sandyè*, formé alors non plus de Bacrites sans doute, mais peut-être de Benou-Tay.

On tint conseil sur l'expédition projetée. Kesra demanda à Iyâs son avis sur les moyens à employer et le nombre d'hommes nécessaire pour réussir.

« Ceux de vos sujets arabes qui se sont révoltés
« contre vous, répondit Iyâs, sont bien coupables,
« Cependant, si vous voulez m'en croire, vous n'en-
« treprenez rien contre eux, quant à présent ;
« vous dissimulerez dans quelle intention vous avez
« franchi l'Euphrate, pour ne pas leur donner l'a-

¹ Bourg entre Hira et Câdeciya, à un mille à l'orient de Câdeciya (*Merâcid-el-ittilâ*).

² *Aghâni*, IV, 350 v^o, 351.

³ Ce détail est emprunté au récit d'Abou-Obayda, inséré par M. Fresnel dans le *Journal asiatique* (février 1838). L'auteur de l'*Aghâni* dit ici que Kesra fit mettre Cays dans une prison où il mourut. Je concilie les deux récits en reportant à une époque postérieure l'emprisonnement de Cays, ce qui d'ailleurs est conforme à la version de Nowayri. Voy. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 25.

« larme, et vous retournerez dans votre capitale;
 « puis vous enverrez des espions qui vous informe-
 « ront du moment favorable pour surprendre la tribu
 « de Bacr. Alors vous détacherez contre elle un es-
 « cadron de cavaliers persans, qui, réunis à quel-
 « ques tribus d'Arabes dévoués, feront tomber sur
 « les rebelles une punition exemplaire. »

Kesra, suspectant la sincérité d'Iyâs, dont la mère Oumâma était sœur de Hâni, fils de Maçoud, grand-père de Hâni, fils de Cabîssa, lui dit : « Les Benou-
 « Bacr sont tes oncles maternels, et tu me parais
 « prendre leurs intérêts. » Iyâs se défendit d'avoir eu cette pensée, et ajouta : « Que le roi fasse ce qu'il
 « jugera convenable. » Alors le secrétaire interprète de Kesra pour les affaires arabes, Zayd¹, fils d'Adi, se leva, et dit : « Prince, restez dans le lieu où vous
 « êtes, et envoyez vos troupes contre les Bacrites ;
 « elles les châtieront, sans avoir besoin d'être ani-
 « mées par votre présence. » Un chef taghlibite, Nômân, fils de Zourâ², dit ensuite : « O le plus ex-
 « cellent des rois, voulez-vous que je vous enseigne
 « un moyen de prendre les Benou-Bacr au dépourvu ?
 « — Parle, dit Kesra. — Faites mine, poursuivit
 « Nômân, de ne pas songer à eux, et laissez-les bien
 « tranquilles au fond du désert, jusqu'à l'instant peu
 « éloigné où la chaleur de l'été les forcera de se
 « rapprocher de l'Irâk. Ils viendront se ruer sur un
 « puits, nommé Dhou-Câr, qu'ils possèdent aux

1 Autrement Amr, fils d'Adi. Voy. précédemment, p. 161, note 2.

2 Descendant de Salama, surnommé *Seffâh*, personnage dont il sera parlé ailleurs.

« confins du désert , comme on voit une nuée de sauterelles s'abattre sur un champ de verdure. Là vos troupes en auront bon marché. »

L'armée de Kesra, conduite par Iyâs, se met en marche.

Kesra suivit ce conseil, et n'inquiéta pas les Bacrètes pour le moment. Bientôt ceux-ci, commençant à souffrir, dans l'intérieur du désert, des ardeurs de l'été, s'approchèrent, selon leur usage, des limites de l'Irak, et s'établirent dans les environs du puits de Dhou-Câr. Alors Kesra fit marcher ses troupes contre eux. Il avait donné à Nômân, fils de Zourâ, le commandement des Arabes de Taghlib et de Namir; à Khâlid, fils de Yazîd le Bahrâni (c'est-à-dire de la tribu de Bahrâ), celui des Arabes d'Iyâd et des Codhaïtes de Mésopotamie; Iyâs, fils de Cabïssa, accompagné des deux escadrons Chabbâ et Dauçar, était le général en chef de tous les Arabes, dont le nombre se montait à trois mille. Ils étaient renforcés par deux corps de cavaliers persans, *Açâwira*, chacun de mille hommes, commandés, l'un par Hâmarz, l'autre par Khanâberîn.

Sous l'escorte de cette armée, Kesra fit partir une caravane chargée de musc, d'étoffes et d'autres objets précieux, qui se rendait tous les ans de l'Irak dans le Yaman, adressée au vice-roi persan. Cette année-là, le vice-roi du Yaman était Bâdhân. Kesra voulut que Zayd, son secrétaire interprète, fît partie de l'expédition, et il dit à ses généraux : « Vous conduirez la caravane dans le Yaman, après avoir terminé l'affaire des Benou-Bacr. Quand vous serez près d'eux, envoyez-leur Nômân, fils de Zourâ, qui leur enjoindra de vous livrer les armes d'Abou-

« Câbous et cent otages pour garantie de leur soumission à l'avenir. S'ils obéissent à cette sommation, continuez votre route sans leur faire de mal ; si non, tombez sur eux. »

Cependant les Benou-Chaybân, et Hâni à leur tête, étaient campés, avec quelques autres familles bacrites, près du puits de Dhou-Câr. Ils virent arriver Nômân, fils de Zourâ, qui leur était bien connu, car son aïeule maternelle Chakika, fille de Hârith, était une Bacrite de la sous-tribu d'Idjl. Ils se rassemblèrent autour de lui. Nômân, après avoir prononcé quelques paroles d'action de grâces à Dieu, en forme d'exorde, parla ainsi : « Vous êtes mes oncles maternels, vous êtes l'un des deux côtés de ma généalogie ; *un parent ne trompe pas ses parents*¹. Écoutez donc ce que j'ai à vous dire. Des forces auxquelles vous ne pouvez résister viennent vous attaquer : ce sont des chevaliers persans, une nombreuse cavalerie arabe, les escadrons Chahbâ et Dauçar. *Entre deux malheurs, choisissez le moindre*² ; il vaut mieux, pour vous, faire quelque sacrifice, que d'être tous exterminés. Remettez au roi de Perse les armes qu'il réclame, et livrez-lui cent de vos enfants qu'il gardera entre ses mains, pour s'assurer que les entreprises téméraires de vos jeunes écervelés ne se renouvelleront pas. » On lui répondit : « Nous allons nous consulter là-dessus. »

Sommation aux Bacrites.

¹ لا يكذب الرائد اهله, mot à mot : l'éclaireur ne trompe pas ses compagnons, proverbe.

² Ou, entre les maux il y a du choix, ان في الشر خيارا, proverbe.

A l'instant, des messagers furent dépêchés aux familles bacrites campées dans les environs, pour leur donner rendez-vous dans la vallée de Dhou-Câr. Toutes s'empressèrent d'accourir. Les Benou-Hanîfa, qui étaient domiciliés dans le Yémâma, manquèrent seuls à la réunion. A mesure qu'une horde de Bacrites arrivait avec son chef en tête, ceux qui déjà avaient pris position dans la vallée cherchaient à les distinguer de loin, et se disaient entre eux : « Voici notre *Sayyid* ¹. » Ils reconnurent ainsi successivement Djabala, fils de Bâith, conduisant les Benou-Yachcor; Hârith, fils de Rabîa, guidant les Benou-Taym-Allât, et divers autres chefs avec leurs gens; et chaque fois ils se disaient : « Non, ce n'est pas encore notre *Sayyid*. » Enfin parut une troupe plus nombreuse que les autres; elle suivait un homme à tête chauve, dont les bras et la poitrine étaient velus, le ventre gros, le visage fortement coloré. Cette troupe était les Benou-Idjl, et cet homme Hanzhala, fils de Thâlabâ ². A sa vue, on s'écria de toutes parts : « Ah! « voici enfin notre *Sayyid*! »

Les Bacrites entourèrent Hanzhala avant qu'il fût descendu de son cheval. « Père de Mâdân, lui dirent-ils, nous t'attendions avec impatience; nous n'avons rien voulu décider sans toi. Le fils de notre sœur, Nômân, fils de Zourâ, est ici, et nous apporte une sommation de Kesra. » Ils lui expliquèrent alors l'objet de la mission de Nômân. « Eh bien!

¹ Chef, celui qui a la voix prépondérante.

² Fils de Sayyâr, fils de Hoyay, etc. Voy. le tableau IX, A.

« demanda Hanzhala , que pensez-vous de cela ? » Ils répondirent : « Nous sommes en balance. Nòmân nous « représente qu'il vaut mieux céder que de périr ; « qu'entre plusieurs maux , il faut choisir le moindre. « Quant à nous , nous penchons pour faire retraite « dans le désert. — C'est un détestable avis , s'écria « Hanzhala ; jamais , moi vivant , les chevaliers per- « sans ne viendront se pavaner en maîtres dans le « val de Dhou-Câr. »

A ces mots , Hanzhala descendit de cheval , et or- donna de dresser sa tente au milieu du-vallon ; puis , s'adressant à Hâni , fils de Cabïssa , il lui dit : « Père « d'Oumayma , ta foi est notre foi , ton honneur notre « honneur. Sois certain que l'ennemi n'arrivera jus- « qu'à toi qu'après nous avoir tous exterminés. Tire « de ton arsenal les armes du roi Nòmân , et répartis- « les entre nos guerriers. Si nous sommes vainqueurs , « elles te seront rendues ; si nous périssons , que « nous importe leur perte ? » Hâni fit à l'instant dis- tribuer les armes aux combattants bacrites ; et Hanz- hala congédia Nòmân , fils de Zourâ , en lui disant : « Sans le caractère d'ambassadeur dont tu es investi , « tu ne retournerais pas sain et sauf vers les tiens. »

Nòmân regagna le camp d'Iyâs , et rendit compte de ce qu'il avait vu et entendu. La nuit se passa en préparatifs que firent les deux partis pour le combat du lendemain. Dans cet intervalle , et à la faveur de l'obscurité , Cays , fils de Maçoud , qui était Bacrite et ne faisait cause commune avec les Persans que malgré lui , se rendit secrètement auprès de Hâni , auquel il donna des conseils sur la manière dont il

Préparatifs du
combat.

devait recevoir l'ennemi. Après une courte conférence avec les chefs de la tribu, il les quitta en leur recommandant de tenir bon, et rejoignit les Persans.

Au matin, les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre. Quand elles furent en présence, le bel ordre et la contenance fière des chevaliers persans, couverts d'armures étincelantes, portèrent la crainte dans les cœurs des Benou-Cays-ibn-Thàlaba, sous-tribu de Bacr. Ils abandonnèrent leurs frères, et s'enfoncèrent dans le désert. Ils reçurent à cette occasion un sobriquet ignominieux. Cette désertion n'ébranla pas la résolution des Bacrites. Hanzhala leur dit : « Si vous attendez la pluie de traits que les archers « persans vont faire tomber sur vous, votre défaite « est assurée. Allez donc à leur rencontre, et jetez- « vous sur eux avant qu'ils vous attaquent. » Hâni les harangua en ces termes : « O mes amis, le brave « qui périt est bien au-dessus du lâche qui se sauve ; « La timide prudence ne préserve pas des coups du « destin. La constance donne la victoire. Plutôt la « mort que la honte ! La mort par devant vaut mieux « que la mort par derrière. Courage donc, Bacrites, « courage ! puisqu'aussi bien il faut mourir un jour. » Un vieux guerrier chaybânite, Charik, fils d'Amr, le même dont on a vu un noble trait sous le règne de Moundhir III, prit aussi la parole : « Enfants de « Bacr, dit-il, que la masse de vos ennemis ne vous « intimide pas ! Ils vous semblent plus nombreux « que vous, parce qu'en ce moment l'imagination « exaltée grossit les objets ; mais vous produisez le

« même effet sur eux. En avant, Bacrites, en avant ! »

Hanzhala avait voulu que les femmes de la tribu suivissent les hommes au combat, afin d'enflammer leur valeur. Elles étaient à l'arrière-garde. Au moment où l'on allait en venir aux mains, Hanzhala coupa les sangles qui attachaient la selle sur le dos du chameau qui avait porté sa femme. Puis il coupa successivement les sangles des chameaux de toutes les autres femmes, qui se trouvèrent ainsi privées des moyens de fuir, si les Bacrites étaient vaincus. « Maintenant, dit Hanzhala aux guerriers, que chacun de vous défende celle qui lui est chère ! » Cette action lui valut le surnom de *Moucattî-el-Woudhoun*, coupe-sangle.

Voici quel était l'ordre de bataille : les Benou-Idjl formaient l'aile droite, les Benou-Chaybân l'aile gauche des Bacrites ; les premiers faisaient face aux cavaliers persans de Khanâberîn, les seconds à la division de Hâmarz. Les Benou-Yachcor, Taym-allât, et autres corps de Bacrites, placés au centre, étaient opposés aux Arabes d'Iyâs, de Nômân, fils de Zourâ, et de Khâlid, fils de Yazîd, le Bahrâni.

L'affaire commença par un combat singulier. Un cavalier persan, dont les poignets étaient ornés de bracelets et les oreilles de deux grosses perles, sortit de l'escadron de Hâmarz, et vint défier les Benou-Chaybân, dont aucun ne répondit à son appel. Le Persan se présenta devant les Benou-Yachcor, et répéta son défi. Aussitôt Yazîd, fils de Hâritha, de la famille de Thâlaba, fils d'Amr, s'élança à sa rencontre, le frappa d'un coup de lance, le

Journée de Dhon-Câr; victoire des Bacrites, juillet 611 de J. C.

renversa, et lui enleva ses ornements et ses armes.

Ensuite, une lutte générale s'engagea. On se battit avec acharnement jusqu'au milieu de la journée. Alors Haufazân (dont le véritable nom était Hârith), fils de Charîk, fils d'Amr, chargea Hâmarz, et le tua. En même temps Khanâberîn tombait sous les coups des Benou-Idjl. La mort de ces deux généraux déconcerta les Persans, qui prirent la fuite. Les Arabes leurs alliés les suivirent. Dans cette déroute, Nômân, fils de Zourâ, dont le cheval était épuisé de fatigue, fut atteint par un Bacrite de la branche d'Idjl, qui lui cria : « Rends-toi, Nômân ! mieux vaut pour toi « être mon prisonnier que celui de tout autre. — « Qui es-tu ? demanda Nômân. — Je suis Aswad, « fils de Bodjair. » Nômân se rendit, et mit sa main dans la main que lui tendait Aswad. Celui-ci commença par lui couper le toupet ; puis, changeant de cheval avec son prisonnier, il lui dit : « Détale maintenant, et sauve-toi ; tu es bien monté. »

Dans cette bataille périrent Zayd, fils d'Adi, le secrétaire interprète de Kesra, et Khâlid, fils de Yazîd, le Bahrâni, qui fut tué par Aswad, fils de Charîk. Les Benou-Bacr poursuivirent les vaincus tout le reste de la journée et toute la nuit ; ils entrèrent dans le Séwâd avec eux, et en firent un grand carnage. Ils revinrent avec un butin considérable. Les marchandises précieuses que portait la caravane du Yaman étaient en leur possession ; ils les distribuèrent à leurs femmes. Les hommes se partagèrent les armes, les chevaux et les dépouilles des guerriers.

Kesra attendait au château de Khawarnak, près de Hîra, des nouvelles de l'expédition. Le premier qui se présenta à lui, d'entre ceux qui avaient assisté à l'action, fut son vice-roi Iyâs, fils de Cabîssa; il était parvenu à se sauver sur sa jument *Hamâma* (la colombe). Or, c'était la coutume du roi de Perse de faire démettre les épaules à quiconque lui annonçait une défaite. Iyâs, instruit de cet usage, n'en alla pas moins trouver le roi; et celui-ci lui ayant demandé ce qui s'était passé, il répondit bravement : « Nous avons mis les Bacrites en déroute, et nous amenons leurs femmes captives. » Kesra enchanté lui donna un habit d'honneur. Iyâs sollicita aussitôt la permission de prendre congé, alléguant que son frère Cays, fils de Cabîssa, était malade à Ayn-Tamr, et qu'il désirait l'aller voir. Le congé fut accordé, et Iyâs partit sur-le-champ.

Peu après, un officier persan de l'armée battue arriva à Khawarnak, et, avant de se montrer à Kesra, il demanda prudemment si quelqu'un lui avait apporté des nouvelles du désert. On lui dit que le roi avait eu une conférence avec Iyâs. Sur cette réponse, l'officier ne douta pas que Kesra ne fût instruit de l'événement du combat. « Pauvre Iyâs ! s'écria-t-il, je ne voudrais pas être à ta place. » Ayant obtenu audience, il parla de la déroute comme d'une chose que le roi devait savoir. Kesra, qui comptait sur une victoire et recevait de cet homme la première nouvelle de la défaite, lui fit démettre les épaules. Furieux de l'affront fait à ses armes par les Benou-Bacr, il se vengea sur Cays, fils de Maçoud, qu'il

fit saisir et enfermer à Sâbât. Cays mourut quelque temps après dans sa prison ¹.

Selon Aboulféda et Maçoudi, cette bataille de Dhou-Câr, l'une des plus célèbres de l'histoire ancienne des Arabes, s'était livrée à l'époque où Mahomet, âgé de quarante ans, venait de recevoir à la Mekke sa mission ². Si, comme je le crois, l'apostolat de Mahomet date du mois de janvier 611 de J. C., on peut inférer du témoignage des deux écrivains précités, en le rapprochant de la circonstance des chaleurs de l'été, mentionnée dans le récit qui précède, que la journée de Dhou-Câr doit être rapportée vers le mois de juillet de l'an 611. Lorsque Mahomet apprit la victoire des Benou-Bacr, on prétend qu'il dit : « En ce jour les Arabes se sont fait justice des Persans; et c'est à cause de moi que le ciel leur a donné l'avantage ³. »

Iyâs déposé.

Il y avait alors six ans et quelques mois ⁴ qu'Iyâs

¹ Ce récit est rédigé d'après les renseignements donnés par le *Kitâb-el-Aghâni* (v. IV, f. 350 v^o.— 354), renseignements parmi lesquels j'ai fondu quelques circonstances tirées de Nowayri (*Hist. præc. ar. reg.* de Rasmussen, p. 23-25), et d'un fragment du *Kitâb-al-ikhâ* inséré par M. Fresnel dans le *Journ. asiat.* (février 1838); j'ai emprunté plusieurs fois les expressions mêmes de la traduction de M. Fresnel.

² Maçoudi, man. de Schultz, f. 84 v^o. Abulfedæ *Hist. auteist.*, p. 147. Suivant l'auteur de l'*Aghâni*, la journée de Dhou-Câr devrait être placée en la seconde année après l'hégire, entre les combats de Bedr et d'Ohod, c. à d. en l'année 624 de J. C. Cette opinion, que citent Maçoudi et Aboulféda, me paraît tout à fait inadmissible, et Aboulféda lui-même la condamne, en disant que l'autre sentiment est le meilleur.

³ *Aghâni*, IV, 253 v^o. *Journ. asiat.*, février 1838, p. 117.

⁴ On lit dans le texte de Hamza imprimé par Rasmussen (p. 38), et dans l'édition de Gottwald (p. 112) : لسنة وستة أشهر من ملكة ; je crois qu'il faudrait : لسنة وستة أشهر من بعث النبي.

avait le titre de roi ou plutôt de vice-roi de Hîra ; il le conserva encore près de trois ans. Son règne, dont la durée totale est évaluée à neuf années ¹, se termina apparemment par une disgrâce et une déposition, s'il est vrai, comme l'attestent Ibn-Khaldoun et Tabari, qu'Iyâs vivait encore lors de la prise de Hîra par les Musulmans ².

Hîra devient une satrapie persane.

ZÂDIYA (de l'an 614 à l'an 631 de J. C.). Après la déposition d'Iyâs, Kesra donna le gouvernement de Hîra à un satrape persan nommé Zâdiya ³ (Azâdiya ⁴, Zâdouya ou Zâdawayh ⁵) el-Hamadâni, c'est-à-dire, natif de Hamadân. Le seul renseignement que fournissent les historiens arabes sur ce personnage, c'est qu'il resta au pouvoir pendant dix-sept années ⁶.

Les Benou-Bacr, à dater de leur victoire de Dhou-Câr, se maintinrent indépendants de l'empire persan dans la contrée de Bahrayn. Les autres tribus de l'A-

Cette leçon, également concordante avec l'opinion qui place la bataille de Dhou-Câr en l'année de la mission de Mahomet, et avec la date assignée par Hamza lui-même à la chute de Nômân-Abou-Cabous et à l'avènement d'Iyâs, semble confirmée par ce passage d'Ibn-Khaldoun (fol. 126) :

كان ملك إياس تسع سنين ولسبت منها وثمانية أشهر
كافت البعثة.

1 Ibn-Khaldoun, f. 125 v°, 126.

2 Ibn-Khaldoun, f. 125 v°, 188, 189.

3 Hamza, ap. Rasmussen, p. 16 ; édit. de Gottwaldt, p. 112.

4 Ibn-Khaldoun, f. 125 v°.

5 Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 126.

6 Ibn-Khaldoun, f. 125 v°. Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 112 ; ap. Rasmussen, p. 16.

rabie centrale, qui depuis Moundhir III avaient reconnu la souveraineté persane en recevant la loi des rois de Hîra, vassaux de la Perse, commencèrent probablement à briser ce lien d'obéissance, lorsqu'elles virent un satrape occuper la place des descendants de Moundhir, et la monarchie des Cosroës, déchirée par les discordes, tomber successivement entre les mains de princes éphémères qui ne faisaient que paraître sur le trône. La puissance de Mahomet s'élevait alors. Toutes ces tribus se soumirent à lui l'une après l'autre, et embrassèrent l'islamisme, entre les années 628 et 631 de J. C.

Quant aux tribus de Mésopotamie qui avaient été sujettes des rois de Hîra, et à celles de la partie de l'Irak qui avait spécialement formé le domaine de ces princes, telles que les Bahrâ et diverses autres branches de Codhaïtes, les Namir-ibn-Câcit, les Benou-Taghlib, les Benou-Iyâd, les Tonoukhites et autres, ces Arabes, presque tous chrétiens, continuèrent encore quelques années à reconnaître la domination persane. Les Bahrâ cependant, dès l'an 629, s'étaient pour la plupart transportés dans les déserts de Syrie, où ils étaient devenus alliés des Romains.

Hamza, Dimichki et Aboufêda donnent pour successeur à Zâdiya-el-Hamadâni un prince arabe lakhmite, Moundhir, fils de Nômân-Abou-Câbous, et surnommé El-Maghrour. Ils disent que ce prince gouverna Hîra jusqu'au moment où le général musulman Khâlid, envoyé par le calife Abou-Becr pour conquérir l'Irak, s'empara de cette ville; ils ajoutent que Moundhir succomba sous les armes musulmanes

dans le pays de Bahrayn, à la journée de Djowâtha¹. La première partie de cette assertion est certainement une erreur : ce Moundhir ne fut point investi de l'autorité à Hîra ; c'est dans la province de Bahrayn, comme je l'exposerai ailleurs, d'après des témoignages très-dignes de foi, qu'un personnage lakhmite, appelé Moundhir ou El-Gharour, fils ou neveu de Nômân-Abou-Câbous, fut élu roi, en 632, par les Benou-Bacr, qui, à la mort de Mahomet, avaient renié l'islamisme ; et c'est ce personnage qui fut vaincu à la journée de Djowâtha, vers le commencement de 633.

L'auteur de l'Aghâni, Ibn-Khaldoun et Tabari, ^{Azâdouba, peut-être le même que Zâdiya.} qui rapportent d'une manière circonstanciée la prise de Hîra par les Musulmans, ne font mention, dans le récit de ce fait, d'aucun prince Moundhir. Ibn-Khaldoun et Tabari attestent même qu'un satrape persan, Azâdouba, commandait alors à Hîra². Ce nom d'Azâdouba ne diffère, dans l'écriture arabe, que par un seul point de celui d'Azâdiya, par lequel Ibn-Khaldoun désigne le Marzebân successeur d'Iyâs, fils de Cabîssa. Il est possible qu'Azâdouba et Azâdiya (Zâdiya ou Zâdouya) el-Hamadâni, ne soient qu'un seul et même individu. Dans ce cas, il faudrait admettre que ce satrape était resté en fonctions dix-neuf années au lieu de dix-sept, car la prise de Hîra eut lieu en 633 ; ou bien qu'après avoir été déposé en 631, et remplacé par quelque autre Marzebân dont

¹ Hamza, ap. Rasmussen, p. 16 ; édit. de Gottwaldt, p. 113. Abulfeda *Hist. antisl.*, p. 126. Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 75.

² Ibn-Khaldoun, f. 188 v°. Tabari de Kosegarten, t. II, p. 32 et suiv.

le nom n'a pas été conservé, il avait été rappelé ensuite au pouvoir.

On trouvera dans les deux derniers livres de cet ouvrage les détails qui concernent l'établissement de la domination musulmane dans l'Irak et la Mésopotamie.

LIVRE V.

GHASSÂN.

ARABES DE SYRIE.

Les Benou-Samaydà ou Amila-el-Amâlik.

Les premiers Arabes habitants des déserts de Syrie, sur lesquels les auteurs orientaux fournissent quelques notions, sont les Benou-Samaydà, que l'on qualifie aussi de Benou-Amila-el-Amâlik, et dont j'ai cherché à expliquer l'origine à l'article des Amâlica ¹. Ils s'étendaient de la Palestine à la Mésopotamie. L'époque de leur établissement en ces lieux n'est pas connue, mais elle est certainement fort ancienne.

Je conjecture que les Arabes Trachonites dont parle Ptolémée étaient une horde appartenant à la tribu des Benou-Samaydà. On sait que cette horde, fixée dans le canton montagneux, hérissé de rochers et de forêts, nommé Trachonitide ², mêlée avec des brigands de diverses races, dont le nombre s'était accru par suite des guerres qui avaient désolé la Syrie

¹ Voy. tome I, livre I, p. 21, 23 et 24.

² Je crois que ce canton est celui qu'Ibn-Khaldoun, dans l'histoire des juifs, désigne plusieurs fois par la dénomination de *Châra*.

depuis la décadence des Séleucides, nuisit longtemps par ses déprédations au commerce de l'Arabie Heureuse avec Damas, s'allia à Zénodore, tyran de Pannias (an 30 avant J. C.), fut ensuite réprimée pour quelque temps par Hérode le Grand (vers l'an 20 avant J. C.)¹, et qu'environ deux siècles et demi plus tard, par un bizarre caprice de la fortune, elle donna un empereur aux Romains; car Philippe, qui s'empara de la pourpre après le meurtre du jeune Gordien, en 244 de notre ère, était un Arabe né dans la Trachonitide, et fils, dit-on, d'un chef de voleurs², c'est-à-dire, sans doute du chef d'une bande de Bédouins adonnés au pillage. Au reste, les écrivains orientaux ne font aucune mention particulière de la branche des Benou-Samaydà, que je suppose avoir été domiciliée dans la Trachonitide; ce qu'ils nous apprennent des Benou-Samaydà en général se réduit à quelques renseignements peu nombreux, mais précieux.

Dynastie des Odheyna.

Odheyna, fils de
... Samayda.

Suivant Ibn-Saïd³, les Romains, alors maîtres de la Syrie et de la Mésopotamie, voulant former entre eux et les Parthes un État intermédiaire qui leur servît de rempart pour arrêter les incursions de ces ennemis constants de l'empire, donnèrent à ODHEYNA, fils de... Samaydà, le premier chef des Arabes de

1 *Notitia orbis antiqui*, II, 524.

2 Crévier, vol. VIII, p. 40.

3 Cité par Ibn-Khaldoun, f. 12.

Syrie dont le nom ait acquis de la célébrité, la souveraineté de la Syrie orientale et d'une portion de la Mésopotamie; souveraineté, ou, plus exactement, phylarchie, qu'Odheyne et ses successeurs exercèrent comme alliés et sous le patronage des Romains. D'après le nombre des descendants et successeurs d'Odheyne, dont le dernier était contemporain de Djodhayma, roi des Arabes de l'Irak, je présume qu'Odheyne avait dû commencer à régner vers l'an 165 de J. C., c'est-à-dire, au temps de Marc-Aurèle, et à l'époque où un traité de paix, conclu entre les Parthes vaincus et les Romains victorieux, paraît avoir fait passer la Mésopotamie sous la domination romaine ¹.

Odheyne n'existait plus, ses enfants avaient hérité de sa puissance, lorsqu'une peuplade arabe, de race différente, vint (vers l'an 190) s'installer dans les déserts voisins de la Palestine, auprès des Benou-Samaydâ. Ces nouveaux arrivés étaient les Benou-Salîh ou Salîhites, issus de Codhâa, qui avaient émigré du Tihâma à la suite d'hostilités survenues entre les Codhâïtes et la postérité de Nizâr ². On ne dit point que les enfants d'Odheyne se soient opposés à l'établissement de cette colonie sur leurs domaines, ce qui marque naturellement que la tribu de Salih se soumit à leur autorité. Une fraction des Salîhites, la famille des Benou-l-Obayd ³, se transporta bientôt en Mésopotamie, où elle demeura fixée. J'en ai déjà

Les Benou-Salîh
soumis aux enfants
d'Odheyne.

¹ Crévier, *Hist. des Empereurs*, VI, 281. *Tablettes chronologiques*, I, 275.

² Voy. tome I, livre III, p. 211, 212.

³ Ou Benou-l-Amid. Voy. précédemment, livre IV, p. 43, note 4.

parlé ailleurs, en esquissant l'histoire de la ville d'Atra.

Hassân ; Zharib ;
Amr.

Les auteurs arabes ne signalent qu'une ligne de descendants d'Odheyna, Benou-Odheyna, formée par trois princes qui régnèrent successivement après lui, et dont voici les noms :

HASSÂN, fils d'Odheyna, fils de... Samaydà ;

ZHARIB, fils de Hassân ;

AMR, fils de Zharib ¹.

Ce dernier, suivant les mêmes auteurs, fit aux Arabes alliés des Persans, et gouvernés par Djodhayma, une guerre dans laquelle il finit par être tué ². La mort de cet Amr correspondant aux dernières années du règne de Djodhayma, règne dont j'ai placé le terme en 268, on peut supposer qu'Amr était né vers l'an 210 ou 215 de J. C. Son trisaïeul Odheyna, fils de... Samaydà, en comptant trente années par génération, pouvait donc être né vers 120 ou 125, et avoir été investi du commandement général des Arabes de Syrie et de Mésopotamie à l'époque que j'ai indiquée, c'est-à-dire, en l'an 165.

L'on a vu que Zebbâ, fille ou femme d'Amr, fils de Zharib, devint après lui une reine puissante. Le personnage de Zebbâ, dégagé des circonstances fabuleuses rapportées par les légendes arabes, m'a paru offrir une telle ressemblance avec Zénobie, que j'ai cru pouvoir identifier ces deux héroïnes. M. Saint-Martin avait déjà formé la même conjecture ³, à

¹ Ibn-Khaldoun, f. 12. Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 122. Maçoudi, man. de Schultz, f. 124 v^o.

² Voy. précédemment, liv. IV, p. 27, 28.

³ Article *Odénath*, dans la Biographie universelle de Michaud.

l'appui de laquelle je présenterai plus loin quelques observations. Je dois d'abord parler ici de Septimius

• Odénat, époux de Zénobie.

Je ne doute point que ce fameux roi arabe de Pal-^{Septimius Odénat.}myre ne fût de la famille d'Odheyna, fils de.... Samaydà. Il résulte, de renseignements puisés par M. Saint-Martin dans des monuments latins et grecs, qu'Odénat était fils de Septimius Aïranès Waballat, fils (ou plutôt petit-fils) d'un autre Odénat, qui me semble être justement Odheyna, fils de... Samaydà; que cette famille, liée à l'empire romain par d'anciens traités, en recevait des subsides et des titres honorifiques pour protéger la Syrie contre les incursions des autres Arabes, et surtout des Parthes ou Persans¹. Cette dernière indication est en harmonie parfaite avec le témoignage d'Ibn-Saïd, cité plus haut. J'ai rapporté au temps de Marc-Aurèle les premières transactions qui avaient attaché les Benou-Samaydà à la fortune des Romains; le nom de Septimius porté par le père d'Odénat, par Odénat lui-même et par son fils Worodès, la coutume des princes barbares en général d'ajouter à leur nom celui de l'empereur ou du patron qui leur avait fait octroyer le droit de cité, sont des motifs de croire que les liens qui unissaient à l'empire la maison d'Odheyna, fils de... Samaydà, s'étaient resserrés sous Septime Sévère, et que cet empereur avait accordé (vers l'an 200) aux princes de cette maison la qualité de citoyens romains, pour les récompenser peut-être de services qu'ils lui avaient

¹ Article *Odénath*, dans la Biographie universelle de Michaud.

rendus dans la guerre qu'il fit en Syrie à son compétiteur Niger.

La vie d'Odénat appartient à l'histoire des Arabes ; il ne sera donc pas hors de propos d'en donner ici un court aperçu ¹.

En l'an 248 de J. C., la dureté de l'administration de Priscus, gouverneur de la Syrie pour son frère l'empereur Philippe, fit éclater plusieurs révoltes. La colonie romaine de Palmyre se mit en insurrection ouverte, et se déclara indépendante. Odénat occupait alors le rang de sénateur dans cette colonie, où il avait eu auparavant le grade de décurion. Il était en même temps phylarque des Arabes répandus dans les plaines de la Palmyrène. Aïranès, son père, qui vivait encore, fut élu ou se constitua prince de Palmyre, et Odénat devint général ou chef militaire des Palmyréniens. Bientôt après, Aïranès mourut, et Odénat prit le titre de prince de Palmyre vers l'an 252. Il paraît que, pour maintenir son indépendance, il rechercha d'abord l'appui de la Perse. Il était allié de Sapor I^{er}, fils d'Ardchir, quand ce monarque fit en Syrie l'expédition dans laquelle il s'empara d'Antioche, en 257. Mais lorsque, sur la nouvelle de l'arrivée en Orient de l'empereur Valérien avec des forces considérables, Sapor battit en retraite et se disposa à rentrer dans ses États, Odénat changea de parti, inquiéta l'armée persane dans sa marche, et lui enleva une portion du butin qu'elle emportait.

¹ Cet aperçu est le sommaire de l'article consacré à Odénat, dans la Biographie universelle, par M. Saint-Martin, et extrait d'un travail entrepris par ce savant sur l'histoire de Palmyre, mais resté inédit.

Les commencements de la campagne de Valérien contre Sapor furent marqués par de brillants avantages; mais une triste catastrophe succéda à ces heureux débuts. Valérien étant tombé au pouvoir de son ennemi, Odénat envoya une ambassade à Sapor avec de magnifiques présents, pour qu'il le reçût de nouveau dans son alliance. Le roi de Perse, qui s'avancait en ce moment pour envahir une seconde fois la Syrie, irrité de la défection récente d'Odénat, déchira sa lettre avec mépris, fit jeter ses présents dans l'Euphrate, et menaça de l'exterminer lui et sa famille, s'il ne venait se remettre entre ses mains.

Ce fut alors qu'Odénat, n'ayant plus d'espoir qu'en son courage, et devenu, par la nécessité de sa position, zélé défenseur de la cause des Romains, déploya les ressources de son génie, et soutint cette lutte glorieuse qui a immortalisé son nom. A la tête d'une multitude d'Arabes et de quelques débris des troupes romaines, il oblige Sapor, qui déjà s'était ressaisi d'Antioche, à reprendre à la hâte le chemin de la Perse; il lui livre une bataille sanglante sur les bords de l'Euphrate, s'empare de ses trésors et de ses femmes, passe le fleuve sur les pas des vaincus, arrache aux Persans plusieurs villes de Mésopotamie, les bat en diverses rencontres, et les poursuit jusque sous les murs de Ctésiphon ou Médâin, qu'il assiège.

Depuis sa victoire près de l'Euphrate, Odénat se décorait hautement du titre de roi, n'ayant plus rien à redouter de la part des Romains, qui devaient leur salut à ses exploits. Des circonstances politiques qui le rappelaient en Syrie l'engagèrent à lever le siège

de Ctésiphon. C'était l'époque où Macrien, proclamé empereur par les soldats romains d'Orient, venait de s'acheminer vers l'Europe pour disputer l'empire à Gallien, après avoir laissé à son fils Quiétus et au général Balista le soin de lui conserver la Syrie. Odénat se déclara pour Gallien, qui était éloigné et hors d'état de lui nuire, et détruisit successivement Quiétus et Balista.

En récompense d'aussi éminents services, Gallien conféra à Odénat la dignité de général de tout l'Orient, et donna ordre de frapper des médailles sur lesquelles on représenterait Odénat menant attachés à son char des Persans vaincus. Ces honneurs ne satisfirent point l'ambition d'Odénat, exaltée par tant de succès. En 263, il se revêtit de la pourpre impériale. Gallien, d'abord courroucé, finit par consentir à nommer Odénat auguste, et à partager l'empire avec lui.

En 264, Odénat fait une nouvelle expédition contre les Persans, remporte des victoires, et assiège Ctésiphon. Une invasion des Scythes, dont les hordes inondaient l'Asie Mineure, le force ensuite à repasser en Syrie. Il marche contre ces barbares, les repousse, et, couvert de gloire, il meurt en 267, assassiné dans Émesse, au milieu d'une fête, par son neveu et par un certain Méonius, qui essaya inutilement de lui succéder.

Un poète arabe qui florissait à l'époque de la naissance de l'islamisme, El-Acha, paraît avoir fait allusion à la grandeur et à la triste fin d'Odénat, dans le vers suivant :

« Il (le destin) a renversé Odheyne de son trône, et exilé Dhou-Yazan ¹ loin de sa patrie ². »

Quant aux historiens arabes, qui tous écrivaient plusieurs siècles après l'islamisme, je ne sais s'ils ont confondu Odénat avec son ancêtre Odheyne, fils de... Samaydà. Ils semblent plutôt avoir ignoré non-seulement les grands événements du règne d'Odénat, mais encore l'existence d'Odénat même et celle de la branche de la famille d'Odheyne, fils de... Samaydà, à laquelle il appartenait. Cependant il ne serait pas impossible que cette branche, mentionnée par les monuments latins et grecs, et celle dont parlent les auteurs arabes, fussent une seule et même lignée. On pourrait, malgré la différence des dénominations, et en reléguant parmi les fables le fait de la mort d'Amr, fils de Zharib, dans un combat contre Djodhayma, identifier cet Amr avec Septimius Odénat, fils d'Aïranès; car, d'une part, l'on sait que les princes de ces contrées, où des populations de races syrienne, arabe, juive, grecque et romaine, étaient en contact, portaient en général plusieurs dénominations en diverses langues; et, d'autre part, suivant un usage également commun, Amr pouvait s'appeler parmi les Romains Odheyne, Odénat, du nom du chef de sa famille Odheyne, fils de... Samaydà.

Septimius Odénat peut-être le même qu'Amr, fils de Zharib.

Sans reproduire ici la légende arabe relative à Zebbà, que j'ai dû placer dans l'histoire des rois de

Identité probable de Zebbà et de Zénobie.

¹ Le nom de Dhou-Yazan est apparemment mis ici au lieu du nom de son fils Sayf. Voy. t. I, liv. II, p. 146.

² ازال اذينة عن ملكه واخرج عن اهلها ذا يزن

Ibn-Khaldoun, f. 12.

Hîra ¹, ni entreprendre de raconter, d'après les auteurs romains, la vie de Zénobie, j'en retracerai quelques traits qui offrent des rapprochements intéressants, et confirment l'identité de Zénobie et de Zebbâ.

Les écrivains grecs et latins n'ont rien dit de positif sur l'origine de Zénobie, qui succéda à son époux Odénat en l'an 267 ; ils témoignent seulement qu'elle prétendait descendre des Lagides, et ajoutent qu'elle parlait également les langues syriaque, grecque, latine et égyptienne. La même incertitude règne parmi les Arabes sur la naissance de Zebbâ, héritière du pouvoir d'Amr, parlant le langage des Arabes et des Romains. Zénobie, déclarée reine de l'Orient, punit les meurtriers d'Odénat, comme Zebbâ, affermie sur le trône, venge Amr en faisant périr l'auteur de sa mort, Djodhayma. Toutes deux sont maîtresses de Palmyre, augmentent leurs richesses par le commerce, commandent aux tribus arabes de Syrie et de Mésopotamie, étendent au loin leur domination, et bâtissent sur le bord de l'Euphrate une ville qui est ruinée après elles. Tabari cite une population juive parmi les sujets de Zebbâ ². Selon saint Athanase, Zénobie professait la religion juive ; elle construisit des synagogues, sans néanmoins enlever aucune église aux chrétiens ³. On vante également la beauté, le courage, les habitudes guerrières, le génie, la chasteté même de l'une et de l'autre ; car Zénobie ne connais-

¹ Voy. précédemment, liv. IV, p. 28-39.

² Ap. Ibn-Khaldoun, f. 122.

³ *Biographie universelle* de Michaud, article *Zénobie*, par M. Michelet.

sait, dit-on, l'usage même légitime du mariage que pour la fin unique à laquelle le Créateur l'a destiné¹; et Zebbâ, suivant Ibn-Nobâta², aurait conservé sa virginité. Enfin on voit l'une et l'autre succomber sous les armes d'un prince ennemi : l'histoire nous montre Zénobie prise par les Romains au moment où elle monte dans une barque pour traverser l'Euphrate; la légende représente Zebbâ frappée par son vainqueur, en cherchant à s'échapper par un souterrain pratiqué sous le lit du même fleuve.

Les Arabes ont travesti l'histoire de Zénobie; ils font jouer au roi de Hîra, Amr, fils d'Adi, le rôle de l'empereur Aurélien dans le dénouement du drame. Amr, fils d'Adi, pouvait avoir soutenu quelque guerre contre Zénobie; il aura suffi aux auteurs de la légende, pour lui attribuer la catastrophe de Zénobie ou Zebbâ, que le renversement de la puissance de cette reine ait eu lieu sous son règne.

Dynasties des Tonoukhi et des Dhadjâïma.

Après la chute de Zebbâ³, la race d'Odheyna, fils de... Samaydâ, s'éteignit ou tomba dans l'obscurité, et une famille codhaïte reçut des Romains, vers l'an 272 de J. C., le gouvernement des Arabes de Syrie. Cette dignité ou phylarchie, que les Arabes appelaient royauté, parce qu'ils donnaient communément le titre de roi aux chefs des grandes peuplades ou de

Phylarques tonoukhités.

1 Crévier, *Hist. des empereurs*, vol. VIII, p. 210.

2 Ap. Rasmussen, *Additam. ad hist. arab.*, p. 4 du texte, p. 5 de la traduction.

3 Ibn-Khaldoun, f. 130.

plusieurs tribus réunies, fut d'abord possédée par
 NÒMÂN, fils d'Amr, fils de Mâlik,
 ensuite et successivement par ses deux fils

AMR, fils de Nòmân,

et EL-HAWÂRI, fils de Nòmân.

Ces princes embrassèrent, dit-on, le christianisme ¹. Ibn-Omar-Châh ² prétend qu'ils appartenaient à la famille des Dhadjâima, c'est-à-dire, aux Benou-Dhadjâm, branche de ces Salîhites descendants de Codhâa qui étaient établis en Syrie depuis près d'un siècle. Mais des historiens dont le témoignage a plus de poids, tels que Maçoudi, Ibn-Hazm, Ibn-Khaldoun, déclarent que Nòmân et ses deux successeurs immédiats étaient Tonoukhites ³, issus de Codhâa par Mâlik, fils de Fahm, le même qui avait conduit les Benou-Taym-allât dans la province de Bahrayn, et de là en Irâk ⁴. Ce Mâlik, fils de Fahm, disent-ils, était le grand-père de Nòmân. Cette assertion se concilie bien avec le calcul des généalogies. L'on a vu ailleurs que les enfants de Mâlik, fils de Fahm le Codhaïte, et ceux de son frère Amr, avaient quitté l'Irâk (vers l'an 228) pour se soustraire à la domination d'Ardchîr, et étaient venus se mêler aux Benou-Salîh ⁵. Ce fait explique suffisamment la présence en Syrie, à l'époque qui nous occupe, d'une portion des Tonoukhites de Codhâa.

¹ Ibn-Khaldoun, *ibid.* Maçoudi, man. de Schultz, f. 128 v^o.

² *Kitâb-ennoucat.*

³ Ibn-Khaldoun, f. 130. Maçoudi, man. de Schultz, f. 128 v^o. Voy. tableau III.

⁴ Voy. précédemment, liv. IV, p. 5, 7.

⁵ Voy. précédemment, liv. IV, p. 15, 24, 25.

Seulement il y a peut-être lieu de s'étonner que ces Tonoukhites, qui, n'étant arrivés en Syrie que depuis une quarantaine d'années, ne pouvaient pas encore y être devenus puissants par le nombre, aient été sitôt en possession de l'honneur de commander aux autres tribus. On sait qu'Aurélien n'était parvenu à vaincre Zénobie qu'après avoir, par des menaces ou des promesses, détaché de la cause de cette reine les hordes arabes, qui avaient d'abord fait beaucoup de mal aux troupes romaines en interceptant les convois de vivres. On peut supposer que les familles tonoukhites de Syrie, ayant été les premières à se rallier au parti de l'empereur, avaient obtenu la phylarchie pour prix de leur promptre soumission. Au reste, leur pouvoir ne fut pas de longue durée. Les règnes des trois princes tonoukhites que j'ai nommés paraissent avoir été circonscrits dans l'espace de douze ou quinze années. Après El-Hawâri, le troisième de ces princes, la phylarchie passa à la famille salihite des Dhadjâïma, qui la conserva encore moins de temps; car elle la perdit, suivant mes conjectures, vers l'an 292.

Dans un si court intervalle, il est difficile d'admettre qu'il y ait eu, comme les historiens arabes semblent le croire, une série de plusieurs phylarques Dhadjâïma; ou bien il faut que ces phylarques n'aient été pour ainsi dire qu'éphémères. Ce qui rend d'ailleurs douteuse l'existence de cette prétendue dynastie, c'est qu'on ne cite nominativement qu'un seul phylarque dhadjâmite, DÂWOUḌ, fils de Héboula, sur-nommé *El-lathik* ou *El-layyin* (le mou). On dit qu'il

Phylarques Dhadjâïma.

était chrétien ¹, ce qu'en effet peut indiquer son nom de Dâwoud ou David. On ajoute qu'il faisait sa résidence à Madab, dans la contrée de Balcâ ². Du reste, les historiens ne nous fournissent aucun autre document sur son règne, que le récit de l'événement qui amena la ruine de la famille de Dhadjâm, et fut l'origine de la grandeur des Ghassanides, dont je vais parler.

—
Ghassanides.

Origine des Ghassanides.

On se rappelle que, lors de la dissolution de la colonie azdite de Batn-Marr formée par les enfants des émigrés de Mareb, trois familles s'étaient dirigées vers la Syrie ³. Elles devaient avoir pour chefs : l'une, Djafna, fils d'Amr, fils de Thàlabat-el-Ancâ, fils d'Amr-Mozaykiya; l'autre, Moudjâlid ⁴, issu d'Azd par Mâzin; la troisième, Aus et Khazradj, deux frères arrière-petits-fils d'Amr-Mozaykiya, mais d'une autre branche que Djafna. J'ai conjecturé que leur départ de Batn-Marr pouvait être rapporté approximativement à l'an 205 de J. C. Suivant Aboulféda ⁵ et Dimichki, elles s'arrêtèrent d'abord auprès d'un étang nommé *Ghassân*, situé dans la partie des déserts de Syrie la plus voisine du Hidjâz; et le séjour

¹ Ibn-Khaldoun, f. 130 et v°.

² Ibn-Khaldoun, f. 130. Madab est sans doute Médaba. Voy. la carte des tribus israélites de d'Anville, et *Notitia orbis antiqui*, vol. II, p. 559, 585.

³ Voy. t. I, liv. III, p. 215.

⁴ Fils de Hârith... fils d'Amr... fils d'Adi... fils d'Amr... fils de Mâzin... fils d'Azd (Ibn-Khaldoun, f. 130).

⁵ *Hist. anteisl.*, p. 128.

apparemment très-prolongé qu'elles firent en ce lieu leur valut le surnom de *Ghassanides*. Maçoudi, au contraire, place l'étang de Ghassân entre le Yaman et le Hidjâz, dans la contrée d'Akk, où la troupe émigrée de Mareb avec Amr-Mozaykiya avait fait son premier établissement ¹. Le défaut de renseignements positifs ne permet pas de décider entre ces deux opinions.

Soit donc qu'après avoir quitté Batn-Marr, ces familles, que nous appellerons désormais Ghassanides, se soient rendues directement dans le cœur de la Syrie, comme Maçoudi le donne à entendre ; soit qu'elles aient fait sur les limites de ce pays, avant de s'enfoncer dans l'intérieur, une station d'un assez grand nombre d'années, ainsi qu'il résulte des témoignages d'Aboulféda et de Dimichki, on les voit ensuite arriver dans les plaines de Bosra ², contiguës à la contrée de Balcâ, dans laquelle habitaient les Benou-Salîh soumis à l'empire romain.

Le chef des Salihites consulta l'autorité romaine sur la conduite qu'il devait tenir à l'égard de ces nouveaux venus. On lui répondit de les laisser s'établir dans les lieux où ils se trouvaient, à certaines conditions, dont l'une était de payer tribut au phylarque ³. La fierté des Ghassanides se révolta contre cette exigence : ils refusèrent l'impôt, prirent les armes, combattirent, et furent vaincus ; ils se résignèrent alors à l'état de tributaires ⁴.

Les Ghassanides
obligés de payer
tribut au phylar-
que.

¹ Voy. t. I, liv. III, p. 204.

² Ibn-Khaldoun, f. 133 v°.

³ Ibn-Omar-Châh, *Kitâb-ennoucat*.

⁴ Ibn-el-Kelbi cité par Ibn-Khaldoun, f. 130 v°.

C'était l'époque où la maison d'Odheyne, fils de... Samaydà, avait le commandement général des Arabes de Syrie. Lorsque le pouvoir passa aux Tonoukhites, puis ensuite à la branche des Benou-Salîh, nommée les Dhadjâïma, les Ghassanides restèrent soumis au tribut. Ils continuèrent pendant quelque temps à l'acquitter sans résistance, quoique nourrissant toujours le désir de s'en affranchir. Cependant, depuis la lutte contre les Salîhites, dans laquelle ils avaient eu le dessous, leur nombre et leur force avaient pris un accroissement considérable. Leurs chefs principaux étaient deux personnages du même nom, Thàlaba, fils d'Amr, fils de Moudjâlid, et Thàlaba, fils d'Amr, fils de Djafna, quand ils secouèrent le joug à l'occasion du fait que je vais rapporter.

Ils enlèvent le pouvoir, aux Dhadjâïma, an 292 de J. C.

Le prince dhadjâmite Dâwoud, fils de Héboula, avait pour lieutenant, dans le canton où résidaient les Ghassanides, un de ses parents appelé Sabît, chargé de percevoir leurs contributions. Sabît réclamant un jour de Thàlaba, fils d'Amr, fils de Moudjâlid, ce qui était dû par sa famille, s'irrita des raisons dilatoires alléguées par Thàlaba, et le menaça de saisir sa femme et ses enfants. Thàlaba, homme calme et réservé, lui répondit : « Si tu veux être payé sur-le-champ, adresse-toi à mon frère Djodhâ; il a de quoi te satisfaire. » Sabît alla trouver Djodhâ. Celui-ci était un jeune guerrier d'un caractère déterminé et violent. Il présenta au percepteur un sabre dont le fourreau était orné de dorures, et lui dit : « Reçois ceci en gage, en attendant que je réunisse la somme nécessaire pour nous acquitter. » Sabît prit le sabre

par le fourreau, et voulut le jeter loin de lui avec mépris, en s'écriant d'un ton emporté qu'il n'acceptait point de gage, qu'il lui fallait de l'argent. Mais il ne jeta que le fourreau; la lame était restée dans la main de Djodhà, qui, s'irritant à son tour, en déchargea un coup sur la tête de Sabî, et le renversa mort. De là est née cette locution proverbiale : *Prends ce que Djodhà te donne*¹; c'est-à-dire, Quand on a affaire à un homme tenace et avare, on doit ne pas se montrer difficile, et accepter sans hésiter ce qu'il se résout à offrir².

Les Dhadjâima entreprirent de venger ce meurtre, et attaquèrent les Ghassanides. Mais ceux-ci étaient alors en état de se défendre; ils demeurèrent vainqueurs, et, après avoir tué les membres les plus marquants de la postérité de Dhadjâm, ils obligèrent les Salîhites à leur céder le pouvoir³.

Les Romains, préoccupés d'intérêts plus pressants pour eux, ne soutinrent pas la cause des princes dhadjâmites, leurs alliés. Il leur importait peu que les Arabes de Syrie fussent gouvernés par une famille ou par une autre. Ils consentirent donc à reconnaître pour phylarque un chef ghassanide. Ils avaient d'ailleurs, suivant Ibn-el-Kelbi³, un motif de circonstance pour ne point refuser ce consentement. Le roi de Perse faisait contre eux des préparatifs de guerre;

خذ من جذع ما اعطاك¹.

² Ibn-el-Kelbi, ap. Ibn-Khaldoun, f. 130 v°. Hamza, ap. Rasmussen, p. 15; édit. de Gottwaldt, p. 115. Maydâni, au commencement de la lettre *kha*.

³ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 130 v°.

Thàlaba, petit-fils de Moudjâlid, premier phylarque ghassanide.

ils craignirent que les Ghassanides ne s'unissent avec les Persans et ne leur facilitassent l'envahissement de la Syrie. Afin de se débarrasser de toute inquiétude à cet égard, ils donnèrent l'investiture de la dignité de phylarque à THÀLABA, fils d'Amr, fils de Moudjâlid, et conclurent avec lui un traité portant que si les Ghassanides étaient attaqués par d'autres tribus arabes, indépendantes ou sujettes de la Perse, l'empereur leur fournirait un secours de quarante mille hommes; et que si l'empereur, de son côté, avait besoin de troupes, le phylarque ghassanide mettrait vingt mille hommes à sa disposition. L'expression d'Ibn-el-Kelbi, « Thàlaba fut couronné, » fait penser, si on la prend à la lettre, qu'une couronne était la marque distinctive du rang auquel Thàlaba fut élevé.

La conjoncture qui, d'après le témoignage du même auteur, avait déterminé les Romains à ce pacte d'alliance, et l'âge probable de Thàlaba, me paraissent donner lieu de croire que l'avènement de ce premier prince ghassanide correspond à l'an de J. C. 292 environ, époque où les mouvements de Bahram II, roi de Perse, qui menaçait les possessions romaines en Orient, alarmèrent Dioclétien, et rallumèrent les hostilités assoupies depuis dix années entre les deux empires ¹.

Il poursuit les membres de la famille de Dhadjâm.

Pendant son règne, que j'estime avoir duré peu d'années, Thàlaba s'occupa à poursuivre les restes de la famille royale dhadjâmite, c'est-à-dire, les enfants de Héboula. Il ne put cependant les détruire entière-

¹ Crévier, *Hist. des empereurs*, VIII, 375.

ment; et il paraît que, malgré ses efforts et ceux de ses successeurs, quelques princes de cette race se maintinrent encore assez longtemps ¹ dans la partie des déserts de Syrie voisine du Nadjd. Le dernier de ces personnages, et le seul dont le nom nous ait été transmis, fut Zyâd, descendant de Héboula, qui périt, comme je le raconterai ailleurs, dans un combat contre le roi kindien Hodjr Akil-el-Morâr.

Après la mort de Thâlaba, petit-fils de Moudjâlid, la couronne de phylarque devint le partage de la famille ghassanide de Djafna, qui acquit une haute illustration, et se soutint puissante et glorieuse jusque vers le milieu du septième siècle de notre ère.

Dynastie ghassanide issue de Djafna 1^{er}.

La succession des princes ghassanides de la famille de Djafna est une des parties de l'histoire arabe qui présentent le plus d'incertitude. Ces princes, vassaux ou lieutenants des empereurs romains, de même que les rois de Hîra l'étaient des monarques persans, n'ont pas eu, comme les rois de Hîra, une capitale où tous aient fait leur séjour. Chacun d'eux, au contraire, avait une résidence particulière; quelques-uns même n'en ont eu aucune, pour ainsi dire, et ont passé presque toute leur vie en campagne, occupés d'expéditions militaires. On a peine à suivre les traces de cette royauté nomade. Une autre difficulté résulte de la similitude des noms; bien souvent on a confondu

Difficultés de l'histoire de cette dynastie.

¹ Voy. Hamza, ap. Rasmussen, p. 55, 61; édit. de Gottwaldt, p. 140.

des homonymes, et placé sous le règne de l'un des événements qui appartenait au règne d'un autre.

Le point sur lequel les témoignages des auteurs varient de la manière la plus embarrassante, c'est le nombre des princes ghassanides issus de Djafna qui ont été successivement en possession du pouvoir. Hamza et Aboulféda en comptent trente et un, paraissant former quatorze générations; Dimichki¹ en mentionne vingt et un; Ibn-Saïd², quinze; Thaâlebi³ et Djordjâni⁴, douze; Ibn-Cotayba⁵, Ibn-Omar-Châh⁶ et Maçoudi⁷, n'en citent que dix, composant cinq générations seulement.

Ces dernières listes sont évidemment incomplètes, comme l'a jugé M. de Sacy⁸; de fortes présomptions militent au contraire en faveur des listes de Hamza et d'Aboulféda, sous le rapport du nombre de générations qu'elles présentent.

On connaît avec assez de précision l'année de l'avènement du dernier prince de la maison de Djafna, nommé Djabala, fils d'Ayham; il reçut la couronne en l'an de J. C. 633; sa naissance peut, par conséquent, être rapportée vers l'an 593 ou 596, et celle de son père Ayham vers l'an 560 ou 563. Ayham appartenait exactement à la même génération que

1 La liste de Dimichki se trouve dans l'*Hist. præc. ar. reg.* de Rasmusen, p. 48.

2 Ap. Ibn-Khaldoun, f. 132 v^o.

3 Dans le *Tabacât-el-Molouk*.

4 Ap. Ibn-Khaldoun, f. 130 v^o et 132.

5 *Monum. ant. hist. ar.* d'Eichorn, p. 162.

6 Dans le *Kitâb-ennoucat*.

7 *Moroudj*, man. de Schultz, f. 129.

8 *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 575.

Hassân, fils de Thâbit, poète célèbre, dont on sait parfaitement l'âge, et qui eut de fréquentes relations avec le père et les frères d'Ayham et avec son fils Djabala. Hassân était issu de Khazradj, contemporain et cousin germain de Djafna¹. Or la généalogie de Hassân, confirmée par celle de plusieurs personnages khazradjites, Càb, fils de Mâlik, et autres, montre que, de Hassân en remontant jusqu'à son ancêtre Khazradj, il y a douze générations; il est donc très-probable qu'il doit se trouver également douze générations d'Ayham à Djafna, et par conséquent treize générations de Djabala, fils d'Ayham, à Djafna : ce Djabala, fils d'Ayham, représentant la quatorzième génération de la série des princes mentionnés par Hamza et Aboulféda.

Treize générations, en comptant trente-trois ans pour chacune, équivalent à quatre cent vingt-neuf ans; et si, comme je l'ai conjecturé, Djabala, fils d'Ayham, était né en 593-596, Djafna devait être né vers 164-167; il pouvait donc être devenu chef de famille en 205, c'est-à-dire quatre cent six ans avant l'islamisme, qui date de la quarante et unième année de Mahomet, autrement de l'an 611 de J. C. Or, Aboulféda nous apprend² que, parmi les diverses opinions émises par les écrivains arabes sur le commencement de la puissance de la famille de Djafna, l'évaluation la plus modérée, celle qu'il semble admettre lui-même, en place l'époque précisément quatre cents et quelques années avant la mission de Mahomet.

¹ Voy. tableaux II et VII.

² *Hist. anteisl.* de Fleischer, p. 128.

D'après ces considérations, je crois devoir adopter, avec quelques modifications légères dans la qualité et l'ordre successif de certains personnages, les listes de Hamza et d'Aboulféda, qui sont presque semblables entre elles. Celle de Dimichki n'en diffère sensiblement que parce qu'elle offre des lacunes résultant sans doute de la négligence des copistes. Quant aux listes d'Ibn-Omar-Châh, Ibn-Cotayba et Maçoudi, leur grande brièveté me les fait considérer comme de simples fragments contenant les noms des princes sur les règnes desquels les historiens ont commencé à connaître quelques détails moins confus, grâce à l'intervalle plus rapproché des temps. J'ai remarqué que plusieurs faits attribués par Hamza, Aboulféda et Dimichki, à des Djabala, étaient rapportés par Ibn-Omar-Châh, Ibn-Cotayba, Maçoudi et autres auteurs, à des Hârith; j'ai conclu de là que ces Hârith et ces Djabala pourraient être des individus identiques, et cette conséquence m'a amené à retrouver, dans le dernier tiers des listes de Hamza et d'Aboulféda, la plupart des dix rois cités par Maçoudi, Ibn-Cotayba et Ibn-Omar-Châh.

Scaliger a prétendu que la dénomination d'Aréthas ou Hârith était un titre commun à tous les phylarques des Arabes de Syrie. Je n'admets point dans sa généralité cette assertion, que ne confirme aucun témoignage des écrivains orientaux¹; je la réduis à ces termes, que plusieurs Djabala ghassanides ont aussi été appelés Hârith. Il serait possible que ces princes, dont le véritable nom aurait été Djabala,

1 Voy. *Specim. hist. ar.* de Pococke, p. 79.

eussent pris celui de Hârith, mot qui désigne un lion, par opposition au nom de Moundhir, qui peut signifier un chien, et que portaient plusieurs des rois lakhmites de Hîra, ennemis et rivaux constants des Ghassanides.

Je vais maintenant exposer le tableau des princes de la maison de Djafna, tel que je le conçois.

Djafna I^{er}, chef d'une famille ghassanide (de l'an 205 à l'an 248 de J. C.)

Djafna, fils d'Amr, fils de Thàlabat-el-Ancâ, fils d'Amr-Mozaykiya ¹, est nommé par Hamza, Aboul-féda et quelques autres historiens, premier prince de Ghassân, et l'on ajoute qu'il régna quarante-cinq ans. Ces expressions sont inexactes, à mon sens; et Djafna me paraît avoir été simplement le chef de la famille des enfants d'Amr, fils de Thàlabat-el-Ancâ, pendant un espace de temps que l'on peut porter à quarante-cinq années, mais qui correspond nécessairement à l'époque où les Ghassanides entrèrent en Syrie, et y demeurèrent comme tributaires des phylarques de la maison d'Odheyna, fils de... Samaydâ.

Amr I^{er}, fils de Djafna, chef de la même famille (de 248 à 263).

C'est improprement aussi que les mêmes écrivains donnent le titre de second prince ghassanide à Amr, fils de Djafna, auquel Dimichki attribue quinze ans de règne. Ce règne n'était que le commandement de la famille.

¹ Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 128. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 572, 576.

THÀLABA ¹, fils d'Amr, fils de Djafna, chef de la même famille (de 263 à 300), ensuite roi (de 300 à 303).

Premier phylarque de la maison de Djafna.

Ibn-el-Kelbi et Djordjâni ² s'accordent à désigner Thàlababa comme le premier roi ou phylarque de la maison de Djafna. J'ai rapporté précédemment, d'après Ibn-el-Kelbi, comment les Ghassanides ayant vaincu les Dhadjâïma, le gouvernement des Arabes de Syrie avait été conféré d'abord à un autre Thàlababa, petit-fils de Moudjâlid, descendant d'Azd par Mâzin. Suivant le même historien, après la mort de ce Thàlababa, petit-fils de Moudjâlid, son homonyme Thàlababa, petit-fils de Djafna, fut investi de la dignité de phylarque.

Les Aus et les Khazradj vont s'établir à Yathrib, an 306 de J. C.

Cette nomination mécontenta Djodhà, qui sans doute avait espéré succéder à son frère; elle excita aussi la jalousie de deux familles issues par Aus et Khazradj de Hâritha, fils de Thàlabat-el-Ancâ, fils d'Amr-Mozaykiya. Ces deux familles, accompagnées de Djodhà, s'éloignèrent des enfants de Djafna et des autres Ghassanides, abandonnèrent la Syrie, et allèrent former un établissement à Yathrib, dans le Hidjâz ³. Là elles perdirent insensiblement le nom qui leur avait été commun avec celles dont elles s'é-

1 C'est à ce Thàlababa que l'épithète d'El-Ancâ est attribuée dans le dictionnaire des généalogies, *Kitâb-el-Ansâb*, man. de la Biblioth. roy.

2 Ap. Ibn-Khaldoun, f. 130 v°, 132.

3 Ibn-Omar-Châh, dans le *Kitâb-ennoucat*. Sohayli (ap. Ibn-Khaldoun, f. 133) dit que, lors de l'avènement de Thàlababa, petit-fils de Djafna, Hâritha fut mécontent, et prit le parti de s'en aller à Yathrib. Le nom de Hâritha représente évidemment ici les descendants de ce personnage, c. à d. les Aus et les Khazradj.

taient séparées. Désormais donc, conformément à l'usage consacré, je ne comprendrai plus, sous la dénomination de Ghassanides ou Arabes de Ghassân, que la portion de la race azdite fixée et dominante dans les déserts et sur les frontières de Syrie.

Bien que le christianisme eût fait depuis longtemps de grands progrès en Orient, et se fût même répandu, si l'on en croit Ibn-Hazm et Maçoudi, parmi les Arabes salihites, il ne me paraît point vraisemblable qu'il se fût développé dans la colonie azdite de Syrie avant le départ des enfants d'Aus et de Khazradj. Il est constant que ceux-ci, quand ils arrivèrent à Yathrib, étaient attachés au paganisme, dans lequel ils persistèrent jusqu'à l'hégire. Je ne crois donc pas que Djafna et ses premiers descendants aient professé la religion chrétienne, comme Hamza et Aboulféda le font entendre, en leur attribuant la fondation de plusieurs monastères. Il est néanmoins certain que les Ghassanides embrassèrent la foi de Jésus-Christ; mais je pense que ce fut postérieurement à Thàlaba, peut-être vers l'époque où les honneurs rendus par Constantin à l'Église, sa piété zélée, ses édits qui proscrivaient l'usage des cérémonies païennes, son attention à ne confier le gouvernement des provinces qu'à des fidèles, donnèrent un lustre éclatant au christianisme, et contribuèrent à le propager, surtout dans les parties orientales de l'empire. On sait d'ailleurs que l'établissement des monastères date du règne de Constantin ¹, et que c'est seulement vers

Les Ghassanides n'étaient pas chrétiens à cette époque.

¹ Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, I, 293.

l'an de J. C. 330 que ces pieuses retraits commencent à se multiplier. Il est par conséquent impossible de concilier l'assertion précédente de Hamza et d'Aboulféda avec l'âge de Djafna, tel que l'indiquent les données généalogiques.

Thàlaba, suivant Hamza ¹, bâtit *Occa* et le château de *Ghadtr*, sur la lisière méridionale de la province de Haurân. Un autre historien ² ajoute qu'il avait un grand nombre de femmes, et qu'il mourut d'une chute de cheval.

HÂRITH I^{er}, fils de Thàlaba (de 303 à 330).

Hârith régna avec gloire après son père Thàlaba. L'auteur du *Tabacât-el-Molouk* dit que les Ghassanides n'obéissaient volontiers qu'à un roi qui aimât les constructions et la guerre, et qui leur procurât, dans des expéditions militaires, du butin et des captifs. Hârith remplit apparemment ces dernières conditions, mais on remarque qu'il n'éleva aucun édifice ³.

DJABALA I^{er}, fils de Hârith (de 330 à 360).

Djabala I^{er} fonda ou restaura les bourgades de *Canâtir*, de *Castal* ⁴ et d'*Adhroh*, cette dernière

¹ Ap. Rasmussen, p. 43 ; édit. de Gottwaldt, p. 117.

² Thaâlebi, dans le *Tabacât-el-Molouk*.

³ Thaâlebi. Hamza, ap. Rasmussen, p. 43 ; édit. de Gottwaldt, p. 117.

⁴ Hamza, loc. cit. Abulfedæ *Hist. antisl.*, p. 128. *Canâtir* est peut-être l'ancienne *Canatha*, au S. E. de Panéas ou Césarée de Philippe. Un passage de Tabari, qui se trouve traduit dans le IX^e livre de cet ouvrage, fournit, sur la position de *Castal*, une indication d'après laquelle je pense que ce nom désigne l'ancienne *Callirhoë*; cependant il se pourrait qu'il fût question ici d'un autre *Castal* au N. E. de Damas, sur la route de Palmyre (voy. la carte de l'emp. ottom., par MM. Noël et Vivien).

située dans le pays de Charât, non loin de la région de Balcâ ¹.

J'incline à penser que l'on peut rapporter l'introduction du christianisme chez les Ghassanides vers l'époque que j'assigne au règne de Djabala I^{er}. Sozomène raconte qu'avant le temps de l'empereur Valens, un prince arabe qu'il nomme *Zacome* et *Zocome*, ayant obtenu du ciel un fils par les prières d'un pieux solitaire, se convertit à la religion chrétienne; sa tribu presque entière imita son exemple; elle parvint bientôt à un haut degré de prospérité, et se rendit redoutable aux Persans ². Lequien appelle le même prince *Zaracome* ³; il place sa conversion sous Constantin ou ses fils, et ajoute que la tribu dont il s'agit était répandue sur les confins de la Phénicie et de la Palestine. Ces indications conviennent bien à la tribu des Ghassanides. Parmi les princes de la maison de Djafna que mentionnent les historiens arabes, on trouve un certain *Arcam*, fils ou petit-fils de Thàlaba, fils d'Amr, fils de Djafna ⁴. On ne dit point qu'il ait été roi de Ghassân; mais il peut avoir eu, comme membre de la famille régnante, le commandement d'une portion de territoire. Sa généalogie, un peu vague à la vérité, fait néanmoins présumer

Introduction du christianisme chez les Ghassanides.

¹ *Merâcid-el-ittilâ*. Suivant Aboulféda (*Géographie*, texte arabe publié par MM. Reinaud et de Slane, p. 227), le Balcâ est une division du pays de Charât. Le Charât me paraît être une chaîne de montagnes qui s'étend du Haurân aux confins du Hidjâz, et communique son nom aux pays qu'elle traverse (voy. *Géographie* d'Aboulféda, p. 244).

² Sozomène, lib. VI, p. 38.

³ *Oriens christianus*, t. II, p. 851.

⁴ Maçoudi, *Moroudj*, man. de Schultz, f. 129.

qu'il vivait antérieurement à Valens, vers le temps de Constantin ou de ses fils. Cette probabilité, jointe à quelque ressemblance des noms, permet peut-être de supposer qu'*Arcam* et *Zacome* sont le même personnage; je ne connais du moins aucun nom propre ou surnom arabe qui présente avec le nom, très-altéré sans doute, de *Zacome* ou *Zaracome*, une conformité plus sensible qu'*Arcam*.

HÂRITH II, fils de Djabala I^{er} (de 360 à 373).

Hârith II faisait sa résidence ordinaire dans le Balcâ, où il bâtit *El-Hafîr*¹. Si mes conjectures sur l'âge de ce phylarque ne me trompent pas, ce dut être pendant son règne que l'empereur Julien entreprit contre les Persans l'expédition dans laquelle il perdit la vie.

Les Ghassanides secondent Julien dans son expédition contre les Persans, an 365 de J. C.

Julien, parti d'Antioche en l'année 363, prit sa route par Hiérapolis (Manbedj), métropole de l'Euphratèse. De là il envoya des exprès à diverses tribus arabes, pour les avertir de venir le joindre. Il était près de Callinicus (Racca), sur les bords de l'Euphrate, lorsque plusieurs princes arabes arrivèrent à son camp, et lui rendirent hommage comme au maître du monde, en lui offrant une couronne d'or. Ils mirent à sa disposition des troupes de cavaliers dont les services ne lui furent pas inutiles, et qu'il employa à battre la campagne², tant qu'il opéra dans la partie de la Mésopotamie appelée alors Assyrie³,

¹ Hamza, ap. Rasmussen, p. 44. Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 128.

² Ammien Marcellin, l. XXII, cap. 2; l. XXIII, cap. 3 et 5. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, t. III, p. 57, 66, 67, 75.

³ Voy. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, t. III, p. 125, et la note 1.

et plus tard comprise sous la dénomination d'Irak arabe.

Ammien et autres auteurs, qui font connaître ces détails, n'expliquent point quels étaient ces princes, ni s'ils commandaient à des tribus établies en Syrie ou en Mésopotamie. Il est très-probable que c'étaient principalement des chefs ghassanides qui, comme vassaux des Romains, devaient naturellement être appelés à concourir à une guerre dont un pays peu éloigné des lieux qu'ils habitaient allait être le théâtre.

Ammien parle ensuite d'Arabes mécontents de Julien, parce qu'il avait supprimé des pensions qui leur avaient été payées sous les empereurs précédents¹. Aux plaintes élevées par eux à cette occasion, il avait répondu qu'un empereur guerrier n'avait que du fer, et non de l'or. Aussi, quand la fortune cessa de le seconder, et qu'il fut obligé de faire retraite, ces Arabes se déclarèrent contre lui, harcelèrent l'armée romaine, et faillirent tailler en pièces l'arrière-garde sur la rive gauche du Tigre, après la mort de Julien, lorsque Jovien venait d'être élu empereur.

Rien ne précise, dans le récit d'Ammien, que ces Arabes fussent les mêmes qui avaient servi les Romains au commencement de cette expédition. Il est dit qu'ils étaient autrefois alliés de l'empire; ces expressions n'indiquent pas une défection récente. C'est pourquoi je pense qu'il n'est pas question ici des auxiliaires qu'avaient pu fournir les Ghassanides; il s'agit plutôt des tribus arabes de la Mésopotamie. Ces peuplades belliqueuses et avides, placées entre la

¹ Ammien, l. XXV, cap. 6. Lebeau, III, 155.

domination des Romains possesseurs de la partie septentrionale de cette grande contrée, et la domination des Persans maîtres de la partie méridionale, embrassaient sans doute alternativement la cause des uns ou des autres, suivant leur intérêt du moment et les chances de pillage.

MÂWIA (de l'an 373 à l'an 380 de J. C.).

Les témoignages réunis de Théodoret, Sozomène, Socrate et Ammonius ¹, nous apprennent que, vers l'an 373 de J. C., après la mort du roi des Arabes alliés des Romains (ces auteurs ne le désignent point par son nom, mais, suivant mes calculs, ce doit être Hârith II), sa veuve Mâwia, femme d'un courage au-dessus de son sexe, prit sa place, et sut se faire obéir de sa nation ². Si l'on en croit Théophaue ³, Mâwia était une captive chrétienne enlevée sur les terres de l'empire, que sa beauté avait portée au rang d'épouse du roi des Arabes; mais cet écrivain est le seul qui rapporte cette circonstance, au moins douteuse.

Lorsque Mâwia vit son pouvoir assuré, elle rompit les traités existant avec les Romains, se mit elle-même à la tête de ses troupes, fit des courses en Phénicie, en Palestine, ravagea jusqu'aux frontières de l'Égypte, et livra plusieurs batailles dont elle rem-

Exploits de cette
reine contre les
Romains.

¹ Théodoret, l. IV, c. 21. Sozomène, l. VI, c. 38. Socrate, l. IV, c. 36. Ammonius ap. Combef., p. 91. Lequien, *Oriens christ.*, II, 851. Assemani, *Bibl. orient.*, IV, 597. Lebeau, III, 450-452.

² M. Saint-Martin a démontré que Lebeau s'est trompé en supposant que Mâwia avait été femme d'un petit chef des Arabes du désert de Phâraû, nommé Obédianus, c. à d., Obayda. Voy. *Hist. du Bas-Emp.*, III, p. 450, note 2.

³ Théophaue, p. 55.

porta tout l'honneur. Le commandant romain de Phénicie demanda des renforts au général des armées d'Orient. Celui-ci vint avec un corps de troupes considérable, et, taxant de lâcheté le commandant qui ne pouvait résister à une femme, il lui ordonna de se tenir à l'écart avec ses soldats, et de demeurer simple spectateur du combat. La bataille étant engagée, les Romains pliaient déjà et allaient être taillés en pièces, lorsque le commandant de Phénicie, oubliant l'insulte qu'il venait de recevoir, accourut au secours, se jeta entre les deux armées, couvrit la retraite du général d'Orient, et se retira lui-même en combattant l'ennemi et le repoussant à coups de traits. Comme la princesse guerrière continuait d'avoir partout l'avantage, il fallut rabattre de la fierté romaine, et lui demander la paix. Elle y consentit, à condition qu'on lui donnerait pour évêque de sa nation un saint homme appelé Moïse, renommé par ses miracles; il était Arabe de naissance, et faisait son séjour ordinaire dans un désert entre la Palestine et la Syrie. On l'alla tirer de cette solitude par ordre de l'empereur Valens, et, après qu'il eut reçu l'ordination épiscopale, on l'envoya à Mâwia. Il acheva de détruire les restes de l'idolâtrie dans les pays soumis à cette reine, dont il maintint l'alliance avec les Romains; et Mâwia, pour gage de son attachement à l'empire, donna sa fille en mariage au comte Victor. Vers cette époque (l'an 377 de J. C.), les Goths, ayant envahi la Thrace, étendaient leurs ravages depuis le Danube jusqu'à la Propontide. Mâwia fit passer un secours de cavaliers arabes à Constanti-

Elle fait la paix avec les Romains, et secourt Constantinople contre les Goths.

nople ¹. Ces cavaliers se signalèrent, dans la défense de cette ville, par leur audace déterminée, et contribuèrent puissamment à faire lever le siège aux barbares ².

La reine Mâwia
confondue par les
Arabes avec une
autre reine, Mâria.

Les chroniqueurs musulmans, dans leur ignorance presque absolue des faits anciens de l'histoire des Ghassanides, ne font pas mention de la reine *Mâwia*; mais tous parlent d'une *Mâria*, qui était, suivant Hamza ³, mère de Hârith II, et, selon la plupart des auteurs arabes, femme d'un Hârith-Abou-Chammir, et mère d'un autre Hârith, surnommé El-Aradj, personnages dont il sera question plus loin. Ils disent Mâria fille... d'Arcam..., fils de Thâlaba, fils d'Amr, fils de Djafna, ou bien fille de Zhâlim, fils de... Wahb, de la tribu de Kinda ⁴. Cette double origine donnée à Mâria; la grande similitude de ce nom avec celui de Mâwia; similitude telle que les copistes ont souvent écrit l'un pour l'autre; le récit de Sozomène, qui représente Mâwia comme reine des mêmes Arabes voisins de la Phénicie et de la Palestine, dont Zacome avait été l'un des chefs, et la fait vivre peu de temps après Zacome; la conjecture que j'ai hasardée précédemment sur l'identité de ce Zacome et d'Arcam, toutes ces considérations m'induisent à penser que, par suite de quelque ancienne erreur de copiste, deux femmes d'époques différentes, mais de noms presque semblables, toutes deux reines de Ghassân

¹ Théophane, p. 56.

² Ammien, l. XXXI, c. 16. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, IV, 143.

³ Ap. Rasmussen, p. 43; édit. de Gottwaldt, p. 117.

⁴ *Tabacât-el-Molonk* de Thaâlebi. Maçôudi, man. de Schultz, fol. 129.

et épouses d'un Hârith, ont été réunies par les Arabes en une seule, Mâria, dont la double généalogie conserve la trace de cette confusion. Je les distingue donc en Mâwia, fille... d'Arcam, femme de Hârith II, celle dont je viens de faire connaître le règne d'après les documents grecs; et en Mâria, fille de Zhâlim, femme de Hârith-Abou-Chammir et mère de Hârith-El-Aradj, celle dont la mémoire plus moderne nous a été plus spécialement transmise par les traditions arabes, et sur laquelle je donnerai quelques détails en traitant du règne de son mari.

MOUNDHIR I^{er}, NÔMÂN I^{er}, DJABALA II, AYHAM I^{er}, AMR II, fils de Hârith II (de l'an 380 à l'an 420 de J. C.).

Hamza et Aboulféda font régner successivement cinq frères ¹ fils de Hârith II; ce sont : Moundhir I^{er}; Nômân I^{er}; Djabala II, qui bâtit le château de *Hârib*, non loin de Sayda ou Sidon ²; Ayham I^{er}, qui édifia plusieurs monastères, tels que *Dayr-Dhakhham* et *Dayr-ennabwa*; Amr II, auquel on attribue la construction de divers châteaux, *Casr-el-Fadhâ* et autres.

On ne connaît guère que les noms et la généalogie de ces cinq princes et des neuf suivants; encore ces notions sont-elles peu certaines. A plus forte raison, les durées que Hâmza assigne à tous ces règnes méritent peu de considération. Aussi je les admettrai rarement, et seulement lorsqu'elles se trouveront con-

¹ Hamza en nomme même six, parce qu'il compte deux frères du nom de Moundhir. Aboulféda omet le second, et avec raison, je crois. Voy. Hamza, ap. Rasmussen, p. 44; édit. de Gottwaldt, p. 117-118. Abulfedæ *Hist. antisl.*, p. 128.

² Ibn-Khaldoun, f. 131.

ciliables avec les probabilités que fournit le calcul généalogique sur l'âge des personnages.

DJAFNA II, NÒMÂN II, fils de Moundhir I^{er} (de 420 à 451).

Djafna II, surnom-
mé Mouharrik.

Djafna II et Nòmân II étaient fils de Moundhir, fils de Hârith II. L'on distingue ce Djafna par l'épithète d'*El-Asghar*, le petit ou le jeune, de Djafna I^{er}, auteur de la famille. Plusieurs historiens¹ donnent à Djafna II le surnom de *Mouharrik*, le brûleur, parce que, disent-ils, dans une guerre contre les princes lakhmites, il incendia la ville de Hîra. Ses descendants furent appelés pour cette raison *Al-Mouharrik*, la famille du brûleur.

On a vu, dans l'histoire des Lakhmites de l'Irak, que le roi de Hîra, Moundhir, fils de Nòmân le borgne, armé pour la cause de Bahramgour contre les Romains, et par conséquent contre les Ghassanides leurs vassaux, avait marché en Syrie et essuyé un échec considérable sur les bords de l'Euphrate, en l'année 421 de J. C.² Il me paraît plausible de penser que Djafna, dont j'estime que le règne avait dû commencer en 420, profitant du désastre de Moundhir, poursuivit les débris de ses troupes jusque sous les murs de Hîra, mit le feu à cette ville, et conquit ainsi son titre de Mouharrik³.

Je rapporte à Djafna II, et à quelqu'un de ses fils

¹ Hamza, ap. Rasmussen, p. 44; édit. de Gottwaldt, p. 118. Abulfeda *Hist. anteisl.*, p. 128. Ahmed Dimichki, et autres.

² Voy. précédemment, l. IV, p. 63.

³ Aucun auteur arabe ne cite le nom du prince qui régnait à Hîra à l'époque de cet exploit de Djafna; c'est par conjecture que M. de Sacy (*Mém. de l'Acad.*, t. XLVIII, p. 577) a placé ce fait au temps d'Aswad.

du nom d'Amr, la fondation du bourg de *Djillik*, dans le Ghouta de Damas ¹, et des monastères *Dayr-Hâli*, *Dayr-Ayyoub* et *Dayr-Handra*, dont Hamza fait honneur, sans aucune vraisemblance, à Djafna I^{er} et à son fils Amr ².

Selon le même Hamza, Djafna II, prince d'une humeur inquiète et guerrière, n'avait de demeure fixe nulle part, et était presque toujours en voyage ou en campagne. Il régna trente ans, et eut pour successeur son frère Nômân II, dont le règne fut seulement d'une année ³.

NÔMÂN III, fils d'Amr (de l'an 451 à l'an 466).

Nômân III, neveu des deux phylarques précédents, était fils d'un certain Amr, fils de Moundhir, fils de Hârith II. Cet Amr n'avait point régné, mais il avait commandé des troupes ou gouverné quelque contrée, tandis que son frère Djafna II était au pouvoir. Nômân III éleva le château de Souwaydâ ⁴.

NÔMÂN IV, HÂRITH III, fils d'Ayham I^{er} (de 466 à 472).

Deux frères, Nômân IV et Hârith III, tous deux fils d'Ayham, le second omis par Hamza, mais men-

en se fondant sur ce que des écrivains orientaux parlent d'une guerre soutenue par Aswad contre les Ghassanides. Ceci ne constitue qu'une présomption faible et insuffisante; car l'on sait que l'état d'hostilité était habituel entre les Ghassanides et les Lakhmites de Hira; elle est détruite d'ailleurs par une présomption contraire et de plus grand poids: c'est que le comput généalogique ne permet pas de supposer que le règne de Djafna II et celui d'Aswad se soient touchés en aucun point.

¹ Voy. *Merâcid-el-ittild*.

² Ap. Rasmussen, p. 43; édit. de Gottwaldt, p. 116, 117.

³ Hamza, ap. Rasmussen, p. 44; édit. de Gottwaldt, p. 119.

⁴ Hamza, *ibid.* Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 128.

tionné par Aboulféda et Ahmed Dimichki, me paraissent avoir régné successivement, ou peut-être ensemble, sur les Ghassanides, après Nômân III. Leurs règnes furent sans doute très-courts; car, succédant à leur petit-neveu, ils devaient être l'un et l'autre avancés en âge lorsqu'ils furent investis de la dignité de phylarques. Hamza, suivi en cela par Dimichki et Aboulféda, place encore avant les règnes de ces deux princes celui d'un Djabala, qu'il présente comme leur arrière-petit-neveu, en le disant fils de Nômân III. Je n'ai point hésité à intervertir cet ordre invraisemblable et contre nature; j'exposerai d'ailleurs, en parlant de ce Djabala, des considérations qui fixent son règne à une époque bien postérieure.

NÔMÂN V (de l'an 472 à l'an 490 de J. C.).

Nômân V, fils de Hârith III, suivant Aboulféda et Dimichki, répara, dit-on, les citernes de *Roçâfa*¹, qui avaient été détruites par un roi lakhmite, peut-être par Aswad, qu'on sait avoir fait la guerre aux Ghassanides, et qui, d'après mes calculs, devait être contemporain de Nômân V. J'admets, avec Hamza, que ce Nômân régna dix-huit ans².

MOUNDIR II, AMR III, HODJR I^{er}, fils de Nômân V (de 490 à 530 de J. C.).

Ces trois princes, fils de Nômân V, sont nommés

¹ Bourgade dans les plaines de Syrie, à moins d'une journée de distance à l'occident de l'Euphrate, et à la hauteur de Raccâ. Les géographes musulmans la distinguent d'autres lieux du même nom en l'appelant *Roçâfa*, *Hichâm*, *Roçâfa de Hichâm*. Voy. *Géographie d'Aboulféda*, texte publié par MM. Reinaud et de Slaue, p. 271.

² Hamza ap. Rasmussen, p. 45, 53.

sans aucun détail par les mêmes historiens que j'ai cités plus haut.

Vers le temps où me paraît avoir commencé le règne de Moundhir II, un personnage, connu sous le nom d'Abou-Djobayla, commandait aux Arabes de la frontière méridionale de Syrie. Cet Abou-Djobayla¹ était de la race d'Amr-Mozaykiya, mais non de la maison de Djafna. Il appartenait à une famille khazradjite, les enfants de Habib, fils d'Abd-Hâritha, qui depuis au moins un siècle, à ce que je suppose, étaient revenus du Hidjâz vivre en Syrie auprès des Ghassanides, tandis que les enfants de Zorayk, autre fils d'Abd-Hâritha, étaient demeurés fixés sur le territoire de Yathrib avec le reste de Khazradj et la tribu d'Aus.

Nous verrons, dans l'histoire des Aus et des Khazradj, Abou-Djobayla, appelé au secours de ces deux tribus, les aider à subjuguier les juifs de Yathrib, vers l'an 492-495 de J. C. Maçoudi nous apprend qu'il avait été investi par les Romains de la dignité de phylarque². Comme d'ailleurs aucun historien ne donne à entendre que la série des phylarques ghassanides de la maison de Djafna ait été interrompue, l'indication de Maçoudi montre que les Arabes de Syrie avaient à la fois plusieurs phylarques, au moins à certaines époques, et notamment à celle où nous sommes parvenus. Ce fait, au reste, est constaté par un témoignage de Procope : cet auteur, parlant des incursions faites en Syrie par le roi de Hira Moun-

Abou-Djobayla.

Le commandement des Arabes de Syrie était divisé alors entre plusieurs phylarques.

¹ Voy. sa généalogie dans le tableau VII.

² Maçoudi cité par Ibn-Khaldoun, f. 131 v°, 134.

dhir III, entre les années 523 et 529, attribue les succès de ce prince à ce que, réunissant sous son autorité tous les Arabes dépendant de la Perse, il rassemblait promptement, pour fondre sur la Syrie, des armées considérables, tandis que les commandants romains appelés ducs, et les chefs arabes soumis à l'empire et nommés phylarques, ne disposaient que chacun des forces de sa province particulière, et étaient trop faibles pour lui résister séparément ¹.

La pluralité des phylarques, soit qu'ils fussent égaux en rang ou subordonnés à un phylarque suprême, étant ainsi établie, je suis suffisamment autorisé à admettre que, pendant que les deux derniers fils de Nômân V, Amr III et Hodjr I^{er}, gouvernaient une partie des Arabes de Syrie, une autre portion de ces mêmes Arabes obéissait au Djabala, dont il va être question maintenant.

Suite de la dynastie Ghassanide issue de Djafna I^{er}; branche de Djafna II, Âl-Mouharrik.

DJABALA III, autrement HÂRITH IV EL-ACBAR-ABOU-CHAMMIR (de l'an 495 à l'an 529 de J. C.).

Selon Thaâlebi ², ce Djabala avait le surnom d'*Abou-Chammir*; il fut époux de *Mâria-Dhât-el-Courtayn*, Marie aux pendants d'oreilles, et père de Hârith-el-Aradj. C'est évidemment le même prince qui commence les listes d'Ibn-Cotayba et d'Ibn-Omar-

¹ Procope, *De bello Persico*, l. I, c. 17.

² Dans le *Tabacât-el-Molouk*.

Châh, que ces historiens nomment Hârith-Abou-Chammir, en le qualifiant d'*El-Acbar*, l'ancien, parce qu'il est le premier d'une série de trois Hârith consécutifs, et qu'ils désignent comme époux de Mâria et père de Hârith-el-Aradj. C'est lui que Hamza, Aboulféda et Dimichki, font fils de Nômân III, fils d'Amr, frère de Djafna II ¹. Ibn-Omar-Châh le dit fils d'Amr, fils de Mouharrik, c'est-à-dire de Djafna II ². Ces généalogies, également incertaines, s'accordent du moins à lui donner le même âge; c'est le point essentiel. Mais je préfère et j'adopte la généalogie présentée par Ibn-Omar-Châh, qui fait descendre Hârith (ou Djabala) Abou-Chammir de Djafna II, parce qu'elle explique et justifie ce que disent plusieurs auteurs ³, savoir, que Hârith-Abou-Chammir fut le premier qui régna de la lignée de Djafna; expression qu'il faut entendre apparemment de la lignée de Djafna II, *Al-Mouharrik*. En effet, depuis près d'un demi-siècle que Djafna II était mort, aucun de ses fils ou petits-fils n'avait encore occupé le rang de phylarque; Abou-Chammir y parvint le premier; il le transmet à ses enfants, et la phylarchie ne sortit plus

¹ Ces auteurs ont placé son règne à une époque trop ancienne. De plus, Hamza, en lui attribuant, par un singulier anachronisme, la victoire d'Ayn-Obâgh sur le roi de Hira Moundhir IV (ap. Rasmussen, p. 43; édit. de Gottwaldt, p. 119), l'a confondu avec un autre Djabala ou Hârith, petit-fils d'Abou-Chammir. Le même Hamza a fait encore une autre confusion entre ce Djabala III, époux de Mâria, et Djabala I (ap. Rasmussen, p. 43; édit. de Gottwaldt, p. 117).

² Dans le *Kitâb-ennoucat*.

³ Voy. Ibn-Cotayba ap. Eichorn, et le commentaire sur Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 310.

de la branche de Djafna II jusqu'à la conquête de la Syrie par les Musulmans.

Mâria aux pendants
d'oreilles.

Mâria, femme d'Abou-Chammir, était fille de Zhâlim, fils de... Wahb, de la tribu yamanique de Kinda, et sœur cadette de Hind-el-Honoud (la Hind des Hind), épouse du roi kindien Hodjr-Akil-el-Morâr¹.

Les célèbres pendants d'oreilles qui ont valu à Mâria le surnom de *Dhat-al-Courtayn* étaient formés de deux perles, chacune de la grosseur d'un œuf de pigeon. Quelques auteurs disent qu'elle en fit don au temple de la Mekke², soit avant de se convertir au christianisme qu'elle embrassa, comme son nom l'indique, et vraisemblablement en épousant un prince ghassanide qui devait être chrétien; soit après sa conversion, et par un reste de superstition païenne qui pouvait s'allier avec une foi peu éclairée, telle qu'était en général celle des chrétiens arabes. Mais d'autres auteurs nient cette offrande, et affirment que ces bijoux, précieusement conservés de génération en génération par les descendants de Mâria, se trouvaient encore en la possession du dernier roi ghassanide Djabala VI, fils d'Ayham II, et ornaient

¹ Thaâlebi dans le *Tabacât-el-Molouk*; *Aghâni*, II, 354 v°. Maydâni, au proverbe cité plus loin; Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, p. 52 et 166; *Hist. præc. ar. reg.*, p. 47.

On lit dans le texte imprimé d'Ibn-Nobâta que Hind-el-Honoud était la mère de Mâria. C'est une erreur, provenant sans doute d'une faute de copiste qui s'est trouvée dans le manuscrit. Au lieu de *oumm*, mère, il faut dire *okht*, sœur; mais il est nécessaire d'admettre, entre ces deux sœurs, une différence d'âge à peu près égale à l'intervalle d'une génération (voy. Tableau VI).

² Maydâni. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 47.

une couronne que ce prince portait sur sa tête lorsqu'il vint à la Mekke, en l'an 637 de J. C., rendre hommage au calife Omar ¹.

La beauté de ces pendants d'oreilles passa en proverbe. En parlant d'une chose d'un prix inestimable, qui mérite d'être obtenue par les plus grands sacrifices, les Arabes disaient : *Acquérez-la, fût-ce au prix des pendants d'oreilles de Mária* ²; et communément l'expression *pour les pendants d'oreilles de Mária* ³ s'employait dans le même sens que notre locution française : *pour tout l'or du monde*.

Suivant Thaâlebi ⁴, ce fut pour Djabala, autre-
Potage de Ghassân.
ment Hârith-Abou-Chammir, que l'on inventa une espèce de potage, *tharîda*, dans lequel il entrait de la moelle et de l'huile, et qui était regardé comme un aliment délicieux. L'art de le préparer était particulier aux cuisiniers ghassanides, qui s'en transmettaient le secret de père en fils. Aussi appela-t-on ce mets le potage de Ghassân, *tharîdat-Ghassân*, comme on a dit depuis les aubergines de Bourân, les tourtes de Moâwia, les *locma* de Zobayde ⁵.

Au rapport du même Thaâlebi, Abou-Chammir était passionné pour la chasse et pour la guerre. On ne sait quelle circonstance rompit l'alliance qu'il avait contractée avec la tribu de Kinda en épousant Mária, ou s'il avait enlevé Mária dans une incursion

Abou Chammir tue
 Amr-el-Macsour.

¹ *Aghâni*, III, 225 v°.

² *خذة ولو بقرطى مارية*. Voy. ce proverbe dans Maydâni.

³ *Aghâni*, II, 254 v°.

⁴ Dans le *Tabacât-el-Molouk*.

⁵ Les *locma*, ou bouchées, sont de petits gâteaux miellés, en forme de boulettes.

contre les Kindiens; l'on apprend seulement d'El-Haytham qu'il pénétra en ennemi sur le territoire de Kinda, et qu'il vainquit et tua le roi de cette tribu, Amr-el-Macsour, fils de Hodjr-Akil-el-Morâr ¹. Ce fait doit être placé au commencement même du règne d'Abou-Chammir, vers l'an 495; car l'on verra, dans l'histoire des princes de la famille Akil-el-Morâr, que le fils d'Amr-el-Macsour régnait en 496 sur les Kindiens.

² Il est vaincu et tué par Moundhir III, roi de Hira.

Djabala III fut moins heureux contre Moundhir III, roi de Hira, avec lequel il eut des luttes à soutenir, comme l'atteste Aboulféda ². Les auteurs arabes n'indiquent pas comment finit notre Djabala ou Hârith-Abou-Chammir. Je crois reconnaître ce prince dans le phylarque Aréthas, qui, selon Malala et Théophane, s'étant mis en état d'hostilité avec le commandant romain de Phénicie, fut obligé de sortir de la province et de s'enfoncer dans le désert, et qui, là, fut attaqué et tué par Moundhir III, vers l'an 529 de J. C. ³. Un autre phylarque Aréthas, que Malala mentionne immédiatement après le récit de cet événement, comme s'étant joint aux ducs de la Phénicie et de l'Euphratèse pour poursuivre Moundhir III ⁴, doit être Hârith-el-Aradj, fils d'Abou-Chammir.

¹ *Aghâni*, II, 216 v°, 217. *Diwân d'Imroulcays*, par de Slane, p. 7. Dans le passage d'El-Haytham cité par l'auteur de l'*Aghâni*, on lit qu'Amr-el-Macsour fut tué par Hârith, fils d'Abou-Chammir; mais la comparaison des époques prouve qu'il faut lire Hârith-Abou-Chammir.

² *Hist. anteisl.*, p. 128.

³ Malala, part. II, p. 165. Théophane, p. 152.

⁴ Malala, part. II, p. 166. Voy. les notes de Saint-Martin sur Lebeau, *Hist du Bas-Emp.*, vol. VIII, p. 151.

Malala signale encore deux chefs arabes, Gnoufas (Djafna) et Naamân (Nòmân), qui secondèrent les Romains en cette occasion : c'étaient sans doute des parents d'Aréthas ; ces noms étaient fort communs dans la famille ghassanide régnante.

Avant de passer au règne de Hârith, fils d'Abou-Chammir, et afin de n'omettre aucun des documents que présentent les auteurs byzantins sur l'histoire si obscure des Arabes de Syrie, je dois faire remarquer ici l'existence d'un prince Abou-Carib, que Procope cite sous le nom d'*Abocharab*, et qui était à cette époque phylarque des Arabes de la Palestine. Il avait reçu cette dignité pour récompense d'avoir abandonné à Justinien la souveraineté d'une contrée que Procope décrit comme baignée par la mer Rouge, limitrophe de la Palestine au nord et du pays des Maadénéiens au sud, s'étendant vers l'orient l'espace de dix journées de chemin, et ne produisant que des palmiers ¹. Lors de la révolte des juifs samaritains (vers 529), cet Abou-Carib se réunit au général des troupes romaines de Palestine pour combattre les rebelles, et eut, pour sa part des fruits de la victoire, vingt mille prisonniers, qu'il envoya vendre en Perse et en Éthiopie ².

Le nom d'Abou-Carib dénote une origine yamanique ; mais à quelle race du Yaman ce personnage appartenait-il ? C'est ce qu'on ne saurait décider avec certitude. Seulement il y a toute apparence qu'il

Abou-Carib, phylarque des Arabes de Palestine.

¹ *De bello Persico*, l. I, c. 19. *De aedificiis*, l. V, c. 8.

² Malala, part. II, p. 181, 182. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, vol. VIII, p. 120.

n'était point Ghassanide. Quant au pays dont il était maître et qu'il donna à l'empire, d'après la manière dont Procope en trace les limites, je pense qu'il s'agit de la contrée occupée principalement par les Benou-Djodhâm et par une branche des Benou-Lakhm, différente de celle qui régnait à Hîra ¹. Ces Arabes issus de Cablân, frère de Himyar, étaient sortis du Yaman depuis un temps immémorial, et s'étaient fixés sur l'ancien territoire des Madianites. Macrîzi rapporte, en se fondant sur une parole de Mahomet, que Choâyb (Jéthro), grand prêtre des Madianites et beau-père de Moïse, était l'un des enfants de Wâil, fils de Djodhâm ². Cette fable indique au moins la position géographique des Benou-Djodhâm, et l'antiquité de leur établissement en ces lieux ³. La région sur laquelle ils étaient répandus avec leurs frères les Benou-Lakhm, et, je crois aussi, avec les familles codhaïtes de Bali et de Cayn, touchait par l'ouest à la mer Rouge, par le nord au pays que les Romains appelaient troisième Palestine, par le sud aux déserts que parcouraient différentes tribus maaddiques des tiges de Ghatafân et de Khaçafa, telles que les Achdjâ, les Dhobyân, les Soulaym, etc.; par l'est enfin, au territoire de Dumat-Djandal, sur lequel campaient les Benou-Kelb, tribu codhaïte, alors chrétienne, et alliée ou sujette des Romains.

¹ La branche lakhmite de Hîra était celle de Nomâra, fils de Lakhm.

² Voy. Hamaker, *De expug. Memph. et Alex.*, annot., p. 118. Fresnel, *Jour. asiat.*, sept. 1840, p. 189.

³ Cette position des Benou-Djodhâm est d'ailleurs confirmée par différentes indications qu'on trouvera dans l'histoire de Mahomet.

Ce fut vraisemblablement après la mort d'Abou-Carib que Justinien conféra, vers l'an 536 de J. C., le gouvernement des Arabes de Palestine à un prince descendant de Kinda, que Nonnose et Procope nomment Cays, et qui était venu à Constantinople confier sa fortune à la générosité de l'empereur ¹.

Cays, autre phylarque des Arabes de Palestine.

La Palestine (j'entends, outre la Palestine proprement dite, comprise entre la Méditerranée et la ligne de la mer Morte et du Jourdain, la partie de l'Arabie désignée sous les dénominations de seconde et troisième Palestine) paraît ainsi avoir formé, pendant un certain temps, une phylarchie à part, en dehors de la puissance ghassanide, laquelle s'étendait alors sur les Arabes de la Phénicie, des environs de Damas, du Haurân, de la région au delà du Jourdain, du Balcâ (l'Ammonitis et la Moabitis), et des déserts de Syrie jusqu'à l'Euphrate. Dans la suite, et peut-être à dater de la mort du phylarque de la race de Kinda, appelé Cays par Nonnose et Procope, les Arabes même de la Palestine et de ses dépendances passèrent sous l'autorité de chefs ghassanides. C'est du moins ce qui semble pouvoir être inféré d'un vers du poète Hassân, fils de Thâbit, qui sera cité plus loin.

HÂRITH V EL-ARADJ, fils d'Abou-Chammir (de 529-30 à 572 de J. C.).

Ce Hârith, fils de Hârith (ou Djabala) Abou-Chammir et de Mâria aux pendants d'oreilles, suivant Thaâlebi, Ibn-Cotayba, Ibn-Omar-Châh et l'au-

¹ Nonnose, ap. Photium, cod. III, p. 6. Procope, *De bell. Pers.*, l. I, c. 20.

teur de l'Aghâni ¹, était surnommé *El-Aradj*, le boiteux, et *El-Wahhâb*, le magnifique ou le libéral. C'est le plus fameux des rois ghassanides. Il est mentionné par Procope sous la dénomination très-exacte d'Aréthas, fils de Gabala. Il est appelé de même et qualifié de roi des Arabes chrétiens dans des passages d'anciens auteurs ecclésiastiques cités par Assemani, passages dans lesquels on le voit figurer comme contemporain d'un patriarche jacobite, Sergius, et du successeur de Sergius, Paul, qui reçut de lui, en certaine occasion, un accueil distingué². Il correspond, dans les listes de Hamza et d'Aboulféda, au Hârith que ces auteurs ont cru fils de Hodjr, peut-être parce qu'il succéda à Hodjr aussi bien qu'à son père Djabala, autrement Hârith-Abou-Chammir. En effet, Justinien, pour opposer au roi de Hira, Moundhir III, un rival capable de contre-balancer ses forces, remit aux mains de Hârith-el-Aradj le commandement de toutes les tribus arabes de Syrie (moins celles de Palestine), commandement qui avait été divisé pendant la période précédente, et lui conféra en même temps le titre de roi au lieu de celui de phylarque, le seul que les Romains eussent accordé jusqu'alors aux chefs arabes³. Hârith fut aussi décoré du titre de patrice⁴; on sait que le rang des patrices était très-élevé dans la hiérarchie de l'empire : c'était

Hârith reçoit des Romains les titres de roi et de patrice.

¹ Thaâlebi, *Tabacât-el-Molouk*; Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 162; Ibn-Omar-Châh, *Kitâb-ennoucat*; *Aghâni*, II, 354 v°.

² Assemani, *Bibl. orient.*, II, 325, 331; IV, 606.

³ Procope, *De bello Persico*, l. I, c. 17.

⁴ Théophane, p. 203.

le degré intermédiaire entre les consuls et les préfets du prétoire ¹.

Ces honneurs et ce pouvoir ne rendirent point Hârith supérieur au roi de Hîra. Dans presque toutes ses rencontres avec Moundhir III, il céda l'avantage à son antagoniste, et les Romains suspectèrent même quelquefois son courage, ou son dévouement à leur cause ².

En 531, les Persans et les Arabes leurs alliés, conduits par Moundhir, étant entrés en Syrie et s'avancant vers Antioche, Hârith, à la tête de cinq mille hommes, alla se ranger sous les drapeaux de Bélisaire, qui marchait contre ces ennemis. A la bataille de Callinicus, les troupes de Hârith formaient l'aile droite de l'armée romaine; elles lâchèrent pied dès le premier choc, et entraînèrent dans leur déroute une partie des soldats de Bélisaire ³.

Quelques années plus tard, en 539, tandis que la paix régnait entre les empires romain et persan, Hârith et Moundhir se disputèrent un territoire limitrophe de leurs possessions respectives. Des contestations ils en vinrent aux armes; Hârith fut défait, et Justinien, pour apaiser cette querelle, fut obligé d'envoyer des négociateurs auprès de Moundhir ⁴.

La guerre éclata bientôt après. En l'année 541, Hârith amena à Bélisaire, en Mésopotamie, un ren-

Ses troupes foient à la bataille de Callinicus, an 531.

Il est battu par Moundhir, roi de Hîra, an 539.

Il fait une incursion en Perse, an 541.

¹ Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, I, 320.

² Procope, *De bell. Pers.*, l. I, c. 17.

³ Procope, *De bell. Pers.*, l. I, c. 18. Malala, part. II, p. 202. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VIII, 160-163.

⁴ Voy. précédemment, liv. IV, p. 98, 99.

fort considérable. Le général romain voulait envahir la Perse ; il dut s'arrêter dans sa marche devant une forteresse nommée Sisauranne , située sur la rive droite du Tigre, et dont il lui importait de se rendre maître. Comme les auxiliaires arabes n'étaient nullement propres aux travaux d'un siège, il leur fit passer le Tigre avec leur roi Hârith, pour ravager la partie de la Perse qui était devant eux, et lui rapporter des informations sur les mouvements des troupes de Cosroës. Il leur adjoignit un corps de douze cents hommes, sous le commandement de deux officiers romains, Trajan et Phagas.

Il trompe les Romains.

Hârith, après avoir traversé le fleuve, trouvant un pays abondant qui depuis longtemps avait été exempt des maux de la guerre, fit un riche butin ; et, pour ne pas le partager avec l'armée de Bélisaire, il résolut de ne pas retourner au camp. Il se fit donner un faux avis que de nombreux corps de Persans franchissaient actuellement le Tigre, et que Bélisaire, trop faible pour les combattre, prenait le parti de la retraite. Il inspira ainsi des alarmes à Trajan et à Phagas, qui, par son conseil, regagnèrent promptement la Mésopotamie, et se renfermèrent dans Rhéséna (Râsayn), nommée alors Théodosiopolis.

Cependant Bélisaire avait pris et rasé la forteresse de Sisauranne. Il attendit longtemps des nouvelles de Hârith et des deux officiers qu'il avait envoyés en éclaireurs. Ne les voyant pas revenir, et ne recevant de leur part aucun message, il craignit qu'ils ne fussent perdus. Tandis qu'il était dans cette incertitude, les chaleurs de l'été, et les ardeurs d'un climat brûlant

auquel les Romains n'étaient point accoutumés, causèrent la peste parmi eux; et enfin les cris des soldats, dont un tiers était déjà atteint par le fléau, contraignirent Bélisaire à quitter la Mésopotamie et à rentrer en Syrie. Hârith ne tarda pas à y réparaître avec ses Arabes chargés de butin. On reconnut alors sa perfidie; mais il sut se tenir toujours si éloigné des forces romaines, et si bien en garde, qu'elle demeura impunie ¹.

Les auteurs arabes se taisent complètement sur les faits qui précèdent; ils ne présentent même rien qui puisse se rapporter aux premières années du règne de Hârith-el-Aradj, excepté la mention d'un acte de violence exercé contre le juif Samouel, possesseur d'un château dans le pays de Taymâ ², et celle d'une incursion sur le territoire de Khaybar, dans laquelle Hârith fit des prisonniers, qu'il relâcha ensuite ³; on ne dit pas si ce fut moyennant rançon.

Expéditions de
Hârith à Taymâ et
Khaybar.

¹ Procope, *De bello Persico*, l. II, c. 18-19. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, IX, 49-54.

² Ce fait sera raconté dans une notice sur la vie du poète Imroulcays, livre VI.

³ Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 162.

J'ai omis d'indiquer que Hârith-el-Aradj, appelé par Dimichki Hârith, fils de Hârith (c. à d. de Hârith-Abou-Chammir, le même que Djabala III), avait, suivant cet auteur, le prénom d'Abou-Carib. Si ce témoignage paraissait mériter confiance, et si l'on admettait que l'expédition de 529 contre les juifs samaritains a pu être transformée, dans une tradition arabe, en une incursion contre les juifs de Khaybar, l'on serait tenté de supposer l'identité de l'Abou-Carib, chef des Arabes de la Balesine, avec Hârith-el-Aradj. Mais la manière dont Procope, écrivain contemporain, parle d'*Aboucharab* et d'*Aréthas*, exclut cette hypothèse, et donne l'idée de deux personnages bien distincts. D'ailleurs le prénom d'Abou-Carib, attribué par le seul Dimichki à Hârith, appartient, selon Ibn-Saïd, Hamza, et Aboulféda, à un Nômân, son petit-fils.

Pendant les vingt années qui suivirent la tentative infructueuse de Bélisaire pour porter la guerre en Perse, les hostilités, tantôt sourdes, tantôt déclarées, continuèrent entre les Romains et les Persans, et nécessairement aussi entre les Ghassanides et les Lakhmites de Hîra. Procope nous apprend qu'en 545, Moundhir, dans une course en Syrie, ayant enlevé et mis à mort un des fils de Hârith, celui-ci, animé par le désir de la vengeance, battit enfin les troupes de son rival ¹. Depuis cet événement, les historiens byzantins et orientaux ne nous fournissent plus aucun détail relatif au roi de Ghassân, jusqu'en l'année 562. A cette époque, Hârith ayant fait périr Moundhir par trahison, selon les traditions arabes, mit son armée en déroute à la journée de Halîma. J'ai donné ailleurs le récit de cette journée ². Je rappellerai seulement ici, à cause des synchronismes, que les poètes Nâbigha Dhobyâni et Alcama, fils d'Obda, vinrent implorer Hârith en faveur des prisonniers faits aux Benou-Açad et aux Benou-Témîm. Parmi ces derniers se trouvait Châs, frère d'Alcama. Thaâlebi rapporte les deux passages suivants d'une *cacîda*, ou pièce de vers, qu'Alcama récita à Hârith en cette occasion. Il faut savoir que l'usage astreignait les poètes à traiter dans toute *cacîda*, avant d'aborder leur objet principal, certains sujets convenus, notamment à consacrer quelques vers aux femmes et à la galanterie; cette partie de l'œuvre s'appelait *techbîb*. La première citation de Thaâlebi est un fragment, encore

Générosité de Hârith, après la journée de Halîma, envers les poètes Nâbigha et Alcama.

¹ Voy. précédemment, livre IV, p. 101.

² Livre IV, p. 113, 114.

très-en vogue de son temps, du techbîb de ce poème d'Alcama :

¹ « Demandez-moi ce que c'est que les femmes ; je suis un médecin qui connais le remède à leurs peines.

« L'homme dont la tête blanchit, ou qui tombe dans la pauvreté, ne doit plus prétendre à leur amour.

« Car, j'en ai fait l'épreuve, la richesse et la jeunesse sont les avantages qui leur plaisent par-dessus tout. »

Le poète, exposant ensuite sa demande, disait :

² « J'ai pressé la course de ma chamelle pour venir supplier Hârith-el-Wahhâb; elle a franchi les déserts, la poitrine haletante, les flancs palpitants.

« Prince, dont la générosité se fait sentir indistinctement à tant de familles, Châs n'obtiendra-t-il pas aussi une part dans tes bienfaits? »

« Il l'obtiendra, dit Hârith ; et ce sera grâce à toi, *wa nôma aynik.* » Cette locution *nôma ayn*, dont Hârith s'était servi le premier, suivant Thaâlebi,

¹ فسان تسالوني ما النساء فافني
خبير ببادواء النساء طبيب
ان شاب راس المرء او قل ماله
فليس له في ودهن نصيب
يردن ثراء المال حيث علمته
وشرح الشباب عندهن عجيب

² الى الحارث الوهاب اعلمت ناقتي
لكلكها والقصريين وجيب
وفي كل حي قد خبطت بنعمية
فحق لشاس من نداك ذنوب

passa depuis lors dans l'usage ordinaire pour exprimer l'idée de : *en faveur de* quelqu'un, *par égard pour* lui. Hârith rendit la liberté, non-seulement à Châs, mais encore à tous les captifs de la tribu de Témîm. Il accorda également à Nâbigha la délivrance des Benou-Açad ¹.

Dans le temps même où Hârith venait de détruire son rival Moundbir III, la guerre cessait entre les Romains et les Persans; des négociations pour conclure un traité de paix solide entre les deux empires étaient entamées. Elles n'empêchèrent point le nouveau roi de Hira, Amr, fils et successeur de Moundbir, de chercher à venger son père. L'on a vu, dans l'histoire de Hira, que les troupes d'Amr firent alors une incursion en Syrie, tuèrent un prince ghassauide dont on ignore le nom, et emmenèrent prisonnière sa fille Mayçoun.

Hârith, sans doute à cause de l'état avancé des négociations, eut la prudence de ne rien entreprendre pour effacer cet affront. Mais il se rendit à Constantinople en cette même année 562, pour dénoncer à l'empereur l'acte d'hostilité commis par Amr. La paix n'en fut pas moins conclue. Nous apprenons de Théophaue que le voyage de Hârith (qu'il qualifie de *patrice Aréthas*) à Constantinople avait aussi pour but de demander qu'un de ses fils fût déclaré son successeur désigné dans le commandement des Arabes ².

Voyage de Hârith
à Constantinople,
en 562.

¹ Thaâlebi dans le *Tabacât-el-Molouk*. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 164. Il existait une alliance entre les Benou-Açad et les Benou-Dhobyan, tribu de Nâbigha; c'était pour ce motif que Nâbigha avait intercédé en faveur des prisonniers de la race d'Açad.

² Théophaue, p. 203.

Ses fils.

Les écrivains musulmans citent, entre les fils de Hârith-el-Aradj, Djabala ¹ ou Hârith-el-Asghar ², qui lui succéda; Amr, surnommé Abou-Chammir-el-Asghar, et Nômân-Abou-Hodjr ³. Assémani a recueilli le nom d'un autre fils de Hârith, appelé Moundhir ⁴. Ce Moundhir avait, du vivant de son père, le commandement d'une portion de territoire; et c'est de lui que parle Ménandre dans un passage où cet auteur rapporte que, vers l'an 565-6, Amr, roi de Hira, irrité d'un refus qu'il avait éprouvé de Justin II, et des mépris essayés par ses députés à la cour de l'empereur, envoya son frère Câbous, à la tête d'un corps d'armée, faire des courses sur les terres de Moundhir ⁵.

Il paraît que Hârith-el-Aradj mourut et fut enterré à Djillik; c'est du moins ce qu'on peut conjecturer d'après ce fragment d'une pièce de vers composée à la louange de sa postérité par Hassân, fils de Thâbit, qui, dans sa longue carrière, avait reçu des bienfaits des fils, petits-fils et arrière-petits-fils de ce prince :

Son tombeau à Djillik.

« Honneur à cette famille, dont j'ai été le convive à Djillik, dans les temps passés!

« A ces descendants de Djafna que j'ai vus là réunis auprès du tombeau de leur père, du noble et généreux fils de Mária ⁶! »

DJABALA IV OU HÂRITH VI EL-ASGHAR, fils de

¹ Hamza.

² Ibn-Cotayba; *Aghâni*.

³ Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 166, 168.

⁴ *Bibliot. orient.* d'Assémani, II, 331.

⁵ Ménandre, *Exc. leg.*, p. 106. Voy. précédemment, liv. IV, p. 119.

⁶ Ibn-Khaldoun, f. 134. Je donnerai ailleurs le texte de ces vers et de deux autres qui font partie de la même pièce.

Hârith-el-Aradj ¹, fils d'Abou-Chammir (de l'an 572 à l'an 587 de J. C.).

Vainqueur à la
ournée d'Ayn-Ob-
agh.

Le seul fait marquant de ce règne est le combat d'Ayn-Obâgh, vers l'an 583 ². Le prince ghassanide qui vainquit en cette affaire le roi de Hîra Moundhir IV, fils de Moundhir, fils de Mâ-essémâ, est appelé par les uns Djabala ³, par les autres Hârith ⁴. Ces deux noms doivent encore ici désigner le même personnage ⁵. Il est qualifié de Hârith-*el-Asghar* (le petit ou le jeune), sans doute parce qu'il est le dernier de la série des trois Hârith consécutifs. On croit qu'il faisait son séjour ordinaire dans le territoire de *Siffin* ⁶, situé sur la rive occidentale de l'Euphrate, à la hauteur de Racca. Il est probable qu'il prit une part quelconque, soit par lui-même, soit par ses lieutenants, aux campagnes du général romain Philip-

¹ *Aghâni*, II, 354 v°.

² Voy. précédemment, livre IV, p. 133.

³ Thaâlebi, *Tabacât-el-Molouk*. Ibn-Saïd; ap. Ibn-Khaldoun, f. 132 v. Hamza, ap. Rasmussen, p. 45; édit. de Gottwaldt, p. 119. Il faut rapporter à Djabala IV, dans la liste de Hamza, ce que dit cet écrivain de Djabala III, par suite d'une confusion de noms.

⁴ Ibn-Cotayba cité par Hamza, ap. Rasmussen, p. 11. Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 145. Nowayri, d'après Abou-Obeyda, *Hist. præc. ar. reg.* de Rasmussen, p. 22. Fresnel, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 14.

⁵ A l'appui de cette identité, on observera qu'Amr IV et Ayham II, qui appartiennent à la génération suivante, sont appelés par plusieurs auteurs (Hamza et Aboulféda) Amr et Ayham, fils de Djabala; par d'autres (Ibn-Cotayba, Ibn-Omar-Châh) Amr et Ayham, fils de Hârith. La durée presque semblable (17 ans et 15 ans) que Hamza et Thaâlebi donnent, l'un au règne de Djabala IV, l'autre au règne de Hârith-el-Asghar, est encore un rapprochement qui semble fortifier mon opinion. Cependant les noms de Djabala et de Hârith figurent, comme ceux des deux frères, dans les listes de Djordjâni et d'Ibn-Saïd (ap. Ibn-Khaldoun, f. 132 et v°).

⁶ Hamza. Aboulféda.

pique en Mésopotamie, de 584 à 588 de J. C. Théophylacte Simocatta et Théophane font mention de deux chefs d'Arabes alliés des Romains, qui, envoyés à la découverte par Philippique, enlevèrent des prisonniers, leur arrachèrent des renseignements sur la marche des Persans, et contribuèrent ainsi au succès qu'obtint l'armée romaine à la bataille de Solacon¹. Je pense que ces deux chefs étaient ghassanides. Simocatta les appelle *Ogyre* et *Zogome*; ces noms, en leur restituant la forme arabe *Hodjr* et *Arcam*, étaient de ceux qu'on sait avoir été en usage dans la famille royale de Ghassân². L'Ogyre de Simocatta est sans doute un Hodjr, neveu de Hârith-el-Asghar, selon Ibn-Cotayba³, et dont je parlerai plus loin.

Les Ghassanides prennent part aux campagnes de Philippique contre les Persans.

Un demi-siècle à peine sépare l'époque où nous sommes de la chute de la dynastie ghassanide. Le nombre des princes de Ghassân, dont divers écrivains arabes fournissent les noms pour remplir cet intervalle, est trop considérable pour que l'on puisse croire, avec Hamza, Aboulféda et autres historiens, que ces princes ont régné successivement. Il faut

¹ Théophyl. Simocatta, l. II, c. 2. Théophane, p. 216. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, X, 235.

² Dans plusieurs familles arabes, certains noms ne se rencontrent jamais; d'autres se répètent presque constamment. Des sentiments de respect ou d'affection qui engageaient un individu à donner le nom de son aïeul, de son père, ou de son frère, à son propre fils, sont la cause ordinaire de la reproduction fréquente des mêmes appellations parmi les membres de ces familles. On voit aussi quelquefois des fils porter le même nom que leur père; mais ces cas ne se remarquent guère que dans les races royales, telles que les Lakhmites de Hira et les Ghassanides.

³ Ap. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 168.

nécessairement admettre que les règnes de plusieurs des personnages que je vais maintenant faire connaître ont été simultanés, et que le royaume de Ghassân était partagé en différentes principautés particulières, relevant peut-être d'un chef commun, mais qu'il est bien difficile de distinguer.

AMR IV (de l'an 587 à l'an 597 de J. C.).

Je ne saurais dire si cet Amr était le fils de Hârith-el-Aradj qu'Ibn-Cotayba appelle Amr-Abou-Chamir-el-Asghar ¹, ou si c'était un fils de Hârith-el-Asghar, fils de Hârith-el-Aradj, fils de Hârith-el-Acbar, comme l'assure l'auteur de l'Aghâni ². Quelle que fût sa véritable généalogie, Amr IV est le prince qui donna un refuge au poète Nâbigha Dhobyâni, fuyant la colère du roi de Hîra, Nômân-Abou-Câbous. Nâbigha le paya de son hospitalité par des louanges qui ont transmis son nom aux âges suivants. Parmi les fragments qui restent des poésies de Nâbigha en l'honneur d'Amr, on connaît surtout ce vers, remarquable par une expression hardie et singulière :

« Amr, et avant lui son père, m'ont comblé de bienfaits qui ne sont pas à queue de scorpion (c'est-à-dire qui n'ont jamais été suivis de reproches) ³. »

¹ *Mon. hist. ant. ar.*, p. 168, 170.

² *Aghâni*, II, 354 v°. Je ne suis plus l'ordre adopté par Hamza et Aboulféda. Je regarde l'Amr dont il s'agit comme étant celui que ces auteurs disent fils de Djabalâ IV, nom qui représente à mes yeux Hârith-el-Asghar.

³

على لعبرو نعمة بعد نعمة
لوالده ليست بذات عقارب

Aghâni, II, 354 v°. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 168.

Ce fut aussi, je crois, à la cour d'Amr IV que Hassân, fils de Thâbit, alors jeune et commençant à se produire, rencontra Nâbigha et Alcama, fils d'Obda. Amr lui demanda s'il oserait réciter des vers de sa composition en présence de deux poètes aussi célèbres, et entrer en concurrence avec eux. Hassân ne recula point devant cette épreuve. Il déclama un éloge de la famille de Djafna, que le prince trouva comparable aux productions de ses rivaux. A cette occasion, Hâssan fut gratifié, dit-on, par Amr d'une pension annuelle de trois cents dinâr¹.

Il pensionne le poète Hassân.

Plusieurs témoignages se réunissent pour attribuer à Amr IV dix années de règne².

ABOU-CARIB-NÔMÂN VI, fils de Hârith-el-Asghar (de l'an 597 à l'an 600 de J. C.).

Nâbigha Dhobyâni, soit pendant son séjour auprès d'Amr IV, soit antérieurement dans une visite à la cour de Hârith-el-Asghar, avait vu ce Nômân à peine sorti de l'enfance, et avait composé pour lui les vers suivants :

³ « Dans cet adolescent à la charmante figure, tout annonce

¹ *Aghâni*, III, 325. L'auteur de l'*Aghâni*, après avoir exposé (f. 324 v^o) une version de ce fait, dans laquelle le prince ghassanide qui donna une pension à Hârith est nommé Djabala, fils d'Ayham, ajoute (f. 325) que, suivant l'opinion de plusieurs auteurs, cette aventure arriva chez Amr, fils ou petit-fils de Hârith-el-Aradj. Cette seconde version est la seule admissible, car le trait se rapporte à la jeunesse de Hassân; et ce poète, né en 562, était déjà avancé en âge quand il eut des relations avec Djabala, fils d'Ayham, dernier roi de Ghassân. Il y a d'ailleurs toute apparence que Nâbigha Dhobyâni et Alcama, fils d'Obda, avaient terminé leur carrière pendant l'enfance de Djabala, fils d'Ayham.

² Thaâlebi. Hamza, ap. Rasmussen, p. 46; édit. de Gottwaldt, p. 121.

³ هذا غلام حسن وجهه مستقبل الخير سريع التهام

un brillant avenir, un développement rapide des qualités de l'âge mûr.

« C'est le sang de Hârith le jeune, de Hârith le moyen et de Hârith l'ancien, les plus excellents des hommes ;

« C'est le sang de Hind et de Hind. Bientôt il sera un modèle accompli,

« en suivant les traces de ces cinq ascendants de sa race, qui sont ou ont été ce que nul n'ignore, les plus éminents des êtres qui boivent l'eau du ciel. »

Il protège Nâbigha.

Après la mort d'Amr IV, Abou-Carib-Nômân, qui lui succéda¹, retint près de lui Nâbigha, et lui continua le traitement honorable que lui faisait son prédécesseur. Nômân était d'un caractère aventureux, et aimait les expéditions lointaines. Dans une de ses courses, son absence prolongée faisant craindre pour

للحارث الاصغر والحارث الاوسط والاكبر خير الانام
ثم لهند ولهند وقد اسرع في الخييرات منه امام
خمسة ابناء هم ماهم اكرم من يشرب صوب الغمام

Ces quatre vers se trouvent dans l'*Aghâni* (II, 355) et dans le *Moroudj* de Maçoudi (man. de Schultz, f. 129 v°). Les deux premiers seulement sont cités par Thaâlebi et par Ibn-Cotayba (ap. Eichorn, p. 166). J'ai suivi pour le second vers la leçon de Thaâlebi; voici celle d'Ibn-Cotayba :

للحارث الاكبر والحارث الاصغر والاعرج خير الانام

et celle de l'*Aghâni* et du *Moroudj* :

للحارث الاكبر والحارث الاصغر والحارث خير الانام

Dans cette dernière leçon, Hârith (el-Aradj) n'est désigné par aucune épithète distinctive, ou bien la qualification de *Khayr-el-Anâm* lui appartient particulièrement.

Quant aux deux Hind mentionnées dans le troisième vers, l'une était apparemment la mère, l'autre l'aïeule de Nômân.

¹ *Aghâni*, II, 354 v°. Le prénom d'Abou-Carib est donné à ce Nômân par Hamza, Aboulféda (*Hist. antisl.*, p. 131) et Ibn-Saïd (ap. Ibn-Khal-doun, f. 132 v°).

ses jours, Nâhigha exprima son inquiétude dans une cacîda, où il disait :

¹ « Reviens, Nômân : ton retour sera pour nous un moment d'allégresse et de bonheur; les enfants de Maâdd t'attendent comme leur maître, comme leur printemps;

« la race royale de Ghassân, comme le soutien de sa puissance et de sa splendeur. Tels sont nos vœux; puissent-ils bientôt s'accomplir! »

Nômân revint en effet, et récompensa Nâbigha de ses souhaits par un présent considérable. Il ne tarda pas à repartir, malgré les conseils de ses amis et de ses proches, pour une expédition dans laquelle il périt ².

Hamza rapporte ce vers comme faisant partie d'une élégie de Nâbigha sur la mort de Nômân VI :

Il commandait dans le Djaulân et le Haurân.

« Le pic de Djaulân pleure la perte de son maître; le Haurân est dans l'abattement et la consternation ³. »

¹ فان يرجع النعمان نفرح ونبتهج
و ييات معدًا مملكها وربيعها
ويرجع الى غسان ملك و سودد
وتلك المنى لو اننا نستطيعها

Par les enfants de Maâdd, il faut sans doute entendre ici Nâbigha et sa famille, qui étaient Maaddites et alors sous la protection de Nômân Abou-Carib. C'est par flatterie que le poète généralise ainsi l'expression, car les tribus issues de Maâdd n'étaient point soumises aux rois de Ghassân.

² Thaâlebi, *Tabacât-el-Molouk*.

³ بكي حارث الجولان من فقد ربه
وحوران منه خاشع متضائل

Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 54.

Le nom de Djaulân, qui est d'une haute antiquité¹, désigne un pays montagneux situé à l'orient du lac de Tibériade, appelé par les Grecs et les Romains Gaulonitis ou Gaulanitis, et voisin de la province de Haurân (Auranitis). On voit par le vers cité, si toutefois Hamza ne se trompe pas dans l'application qu'il en fait, que la population arabe de ces contrées avait été gouvernée par Nômân VI, et conséquemment par son prédécesseur Amr IV.

HODJR II et AMR V, fils de Nômân-Abou-Hodjr, fils de Hârith-el-Aradj (de 590 à 615).

Ces deux frères, Hodjr II et Amr V, si l'on en croit leur généalogie telle que la donne Ibn-Cotayba², appartiennent à la même génération que Nômân-Abou-Carib. Le premier est vraisemblablement le chef que Simocatta nomme Ogyre, et qui avait servi sous le général Philippique contre les Persans, dans les années 584-588. Amr V devait avoir fait les mêmes campagnes; on en juge facilement par ce passage d'une élégie composée sur la mort de ce prince et sur celle de Hodjr II par le poète Hassân, leur contemporain :

Il s'agit de deux frères qui ont été célébrés par le poète Hassân.

³ « Ils sont allés combattre le Persan dans son pays, et l'ont poussé, malgré sa résistance, jusqu'à l'extrémité de ses domaines.

¹ On le trouve dans le Deutéronome, IV, 43; Josué, XX, 8; XXI, 27; les Paral., VI, 71. Voy. Notitia orbis antiqui, II, 534, et la carte de la Palestine, de d'Anville.

² Ap. Eichorn, p. 168.

³ اتيا فارس في دارهم ففتناهاوا بعد اعصام بقر

« Là, au milieu des guerriers ghassanides, ils criaient :
 « Courage, amis ! c'est ici qu'il faut déployer votre énergie,
 votre constance. »

Je conjecture que Hodjr II et Amr V ont régné conjointement, et ont péri vers la même époque, peut-être dans la guerre allumée en 604 entre les empires persan et romain ; guerre qui dura longtemps, et dans le cours de laquelle, entre les années 614 et 616, les armées de Kesra-Parwîz couvrirent de sang et de ruines les provinces de Syrie, prirent Damas et Jérusalem, d'où elles enlevèrent la vraie croix, et portèrent jusqu'en Égypte le carnage et la dévastation.

Les commencements du règne de ces frères avaient pu être parallèles avec les règnes d'Amr IV et de Nômân VI; le Djaulân, le Haurân et lieux voisins, obéissaient à ceux-ci, tandis que les deux autres exerçaient leur autorité sur les Arabes répandus dans la Palestine et jusque vers la mer Rouge, comme l'indique le second de ces vers empruntés à la même élégie de Hassân, citée plus haut :

Ils étaient phylarques de la Palestine.

« Qui oserait se flatter de tromper le destin et d'échapper à ses coups, après la catastrophe d'Amr et de Hodjr,

« de ces princes dont la puissance s'étendait sur les hommes libres ou esclaves, depuis les monts neigeux jusqu'au territoire d'Ayla ? »

ثم صاحبا بين غسان اصبروا انه يوم مصاليت صبر

Diwân de Hassân, man. de la Bibl. roy., f. 84 v°.

1 من يغرّ الدهر او يامنه من قبيل بعد عمرو وجر
 ملكا من جبل الثلج الى جانبى ايلة من عبد وحر

La ville d'Ayla (ou Aïlath), située à l'extrémité d'un des deux golfes qui terminent la mer Rouge, est bien connue. Quant aux monts neigeux, *Djabal-etthaldj*, cette dénomination, suivant Aboulféda¹, s'applique à une chaîne de montagnes qui commence dans la Palestine, à Safat, près du lac de Tibériade, se prolonge vers le nord, et se joint à d'autres chaînes.

HÂRITH VII, fils d'Abou-Chammir; AYHAM II et MOUNDIR III, fils de Djabala IV; CHOURAHBÎL, fils du même Djabala ou d'Amr (de l'an 600 à l'an 630 de J. C.).

Hârith, phylar-
que supérieur.

L'épithète de fils d'Abou-Chammir, qui distingue spécialement Hârith VII, me fait supposer qu'il était fils d'Amr, surnommé Abou-Chammir-el-Asghar; cependant Hamza le dit fils de Djabala IV², et ajoute qu'il habitait Djâbia, bourg du Djaulân. Nowayri lui donne le titre de roi du Balcâ³; l'auteur du *Sirat-erraçoul* le qualifie de roi des provinces frontières de Syrie⁴. Je conjecture qu'il était le principal chef des Ghassanides, et qu'il faisait sa résidence tantôt à Djâbia, tantôt à Ammân, autrement Philadelphie, qui était aussi appelée par les Arabes Balcâ, du nom de la contrée dont elle était la capitale⁵.

Aghâni, I, 145 v°. *Diwân* de Hassân, f. 84. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 168. M. Eichorn a lu et imprimé *Obolla* au lieu d'*Ayla*. Il ne peut être question ici d'*Obolla*, ville voisine du golfe Persique; ce nom d'ailleurs détruirait la mesure du vers.

1 *Géographie* d'Aboulféda, édit. de MM. Reinaud et de Slane, p. 68.

2 Ap. Rasmussen, p. 45; édit. de Gottwaldt, p. 120.

3 *Nihâyat-el-arab fi fonoun-el-adab*, 8^e partie, man. de Leyde.

4 *Sirat erraçoul*, f. 259.

5 *Géographie* d'Aboulféda, p. 246. Après la ruine d'Ammân, la capitale du pays de Balcâ fut Hosbân; Aboulféda, *Géographie*, p. 227.

Les commencements du règne de Hârith, fils d'Abou-Chammir, doivent coïncider avec les dernières années du règne de Nômân, fils de Moundhir IV, roi de Hîra; il paraît qu'il existait entre ces deux princes une rivalité de noblesse et de gloire. Voici une anecdote que cite Maçoudi à ce sujet¹ :

Le poète Hassân donne à Hârith la prééminence sur Nômân, roi de Hîra.

Hârith dit un jour au poète Hassân, fils de Thâbit :
 « On m'a rapporté que tu attribues à Nômân la prééminence sur moi. — C'est une calomnie, répondit Hassân; je déclare que vous lui êtes supérieur à tous égards. — Pour donner du prix à ce jugement, « il faut le mettre en vers, » reprit Hârith. Alors Hassân improvisa les trois vers suivants :

² « J'apprends qu'Abou-Moundhir prétend s'égalier à toi (je parle au Hârith actuellement régnant) :

« Ton occiput est plus beau que sa face; ta mère vaut mieux que son père Moundhir;

« ta main gauche est autant au-dessus des mains de tous les autres hommes, que la droite de Nômân est au-dessus de sa gauche. »

¹ Maçoudi, *Moroudj*, man. de Schultz, f. 129 et v°.

² نُبَيْتُ اَنْ اَبَا مَنْذِرٍ سَامِيكَ لِلْحَمَارِثِ الْاَصْغَرِ
 قَدْ اَلَكْ اَحْسَنَ مِنْ وَجْهِهِ وَ اَتَمَّكَ خَيْرَ مَنْ الْمَنْذِرِ
 وَ يَسْرَى يَدِيكَ عَلٰى غَيْرِهَا كَيْفَ يَنْبِيْ يَدِيهِ عَلٰى الْمَيْسِرِ

Dans le premier de ces vers, Nômân, communément appelé Abou-Câbous, est désigné, pour la mesure, par la dénomination d'Abou-Moundhir, père de Moundhir; il avait en effet un fils du nom de Moundhir, qui fut tué par le Taghlibite Mourra, fils de Colthoum, comme on le verra (livre VI) dans une notice sur le poète Amr, fils de Colthoum.

Dans le texte du même vers, le prince ghassanide régnant est appelé Hârith-el-Asghar, ou le Jeune. Cette épithète, appliquée ici à Hârith VII, fils d'Abou-Chammir, pourrait induire à le confondre avec Hârith VI, fils de Hârith-el-Aradj, auquel on a vu cette qualification donnée précédemment.

Maçoudi ajoute que Hârith, fils d'Abou-Chammir, fut à la tête des Ghassanides jusqu'au moment où Mahomet commença à prêcher l'islamisme, en 611 de J. C. Mais le règne de Hârith ne se termina pas à cette époque, comme ces expressions pourraient le faire croire; il se prolongea encore près de vingt années; c'est ce qu'attestent les témoignages de plusieurs auteurs.

Ayham, ensuite Moundhir, phylarques de la Palmyrène.

Probablement sous la suprématie de Hârith, Ayham II, fils de Djabala IV, gouvernait les Arabes de la Palmyrène. Il résidait à Tadmor (Palmyre)¹, et son lieutenant El-Cayn, fils de Khasr, lui bâtit dans le désert un château fort, qu'Aboulféda croit être le château de *Barcà*². Au temps d'Ayham II, la puissance ghassanide commença à déchoir, dit Thaâlebi³. Cette décadence, qui, suivant la remarque du même auteur, préparait les voies à la grandeur de l'islamisme, était sans doute l'effet des invasions fréquentes et désastreuses des Persans en Syrie, pendant le règne de l'empereur Phocas et le premier tiers de celui d'Héraclius.

Le poète Hassân, fils de Thâbit, venait souvent

Mais il faut observer que les épithètes *el-Acbar*, l'Ancien, *el-Asghar*, le Jeune, sont employées d'une manière relative; elles peuvent convenir à différents homonymes, suivant la place qu'ils occupent, l'un par rapport à l'autre, dans l'ordre des règnes. Dans les vers de Nâbigha cités à la page 246, Hârith VI, fils de Hârith-el-Aradj, est appelé *El-Asghar* parce qu'il était en effet, à l'époque où parlait le poète, le dernier prince du nom de Hârith. C'est par la même raison que Hârith VII, fils d'Abou-Chammir, est à son tour qualifié d'*el-Asghar* par Hassân, fils de Thâbit.

1 Hamza, Dimichki, Thaâlebi, Aboulféda.

2 *Hist. anteisl.*, p. 130.

3 *Tabacât-el-Molouk*.

de Yathrib, sa patrie, visiter Ayham II; il s'attacha particulièrement à son fils Djabala, en l'honneur duquel il a composé plusieurs pièces de vers.

Je place la mort d'Ayham II vers l'an 620; il eut pour successeur immédiat son frère Moundhir III¹, sur lequel les historiens ne donnent aucun détail.

Vers la même époque, Chourahbil, autre fils de Djabala IV, selon Hamza², ou fils d'Amr (Abou-Chammir-el-Asghar), suivant Nowayri³, commandait, toujours sous la suprématie de Hârith, fils d'Abou-Chammir, aux Arabes de la Moabitis ou partie méridionale du Balcâ, dans laquelle étaient situées la ville de Maâb et la bourgade de Mouta.

Cependant Mahomet jetait dans le Hidjâz les fondements d'un empire qui devait bientôt prendre de si prodigieux accroissements. C'est ici le moment où l'histoire des Ghassanides se lie à l'histoire des Musulmans. Je réserve, pour être placée dans cette dernière, la relation circonstanciée des faits qui appartiennent également à l'une et à l'autre; seulement, j'en tracerai dès à présent une courte esquisse, afin de compléter l'ensemble du tableau des événements qui concernent la dynastie ghassanide, et des princes qui la composent.

En l'année 628-9 de J. C., Mahomet, ayant adressé un message à l'empereur Héraclius pour l'engager à le reconnaître comme prophète, fit parvenir une invitation semblable à Hârith, fils d'Abou-Chammir,

Indication sommaire de faits communs à l'histoire des Ghassanides et à celle des Musulmans.

¹ Hamza, Dimichki, Aboulféda, Thaâlebi.

² Ap. Rasmussen, p. 45; édit. de Gottwaldt, p. 121.

³ *Nihâyat-el-arab fe fonoun-el-adab.*

qui repoussa avec indignation cette proposition, mais traita honorablement le messager. Un autre député de Mahomet, envoyé pour le même objet à un prince ghassanide dont le nom est ignoré, et qui résidait à Bosra dans le pays de Haurân, ne put arriver au terme de sa mission; il fut arrêté à Mouta, et mis à mort par Chourahbîl.

Pour tirer vengeance de ce meurtre, une armée musulmane marcha vers le Balcâ. Des troupes romaines, renforcées de nombreux corps d'Arabes sujets de l'empire, rassemblés principalement par Chourahbîl, s'avancèrent à la rencontre des Musulmans, et les obligèrent à la retraite, après un combat acharné livré près de Mouta en 629.

A la suite de cette affaire, un chef arabe de la tribu de Djodhâm, nommé Farwa, qui avait commandé pour les Romains dans le canton de Moân, situé à l'extrême frontière sud-est des possessions romaines en Arabie, et qui s'était déclaré partisan de l'islamisme lors du passage à Moân des guerriers musulmans, fut puni de sa défection, et condamné à mort par ordre d'Héraclius.

Les historiens orientaux n'indiquent pas précisément si Hârith, fils d'Abou-Chammir, avait combattu à Mouta. Cependant Hamza semble lui attribuer l'honneur de la victoire, en disant que ce fut ce prince qui fit éprouver un rude échec aux Benou-Kinâna¹. Cette dénomination me paraît désigner ici les soldats de Mahomet, dont une partie était de la race de Kinâna, ainsi que Mahomet lui-même et les plus

¹ *Hist. præc. ar. reg.*, p. 45; édit. de Gottwaldt, p. 120.

illustres de ses disciples; du moins je n'ai rencontré nulle part aucune trace d'un fait quelconque, autre que la bataille de Mouta, qui ait pu donner lieu à Hamza de s'exprimer de cette sorte.

Hârith, fils d'Abou-Chammir, mourut peu après l'époque de la conquête de la Mekke par Mahomet, c'est-à-dire, en l'an de J. C. 630¹.

Mort de Hârith
an 630.

AMR VI, fils de Djabala IV; DJABALA V, fils de Hârith; DJABALA VI, fils d'Ayham II (de 630 à 637 de J. C.).

Après les princes précédents, Hamza et Aboulféda placent un Amr VI, frère d'Ayham II et de Moundhir III, et un Djabala V, leur neveu, dont ils ne font connaître que les noms.

Tous les auteurs arabes s'accordent à désigner comme le dernier roi de Ghassân Djabala VI, fils d'Ayham II. C'était, dit-on, un homme de très-haute taille; et lorsqu'il était à cheval, ses pieds touchaient presque la terre². D'après la durée de trois ou quatre années-seulement que Thaâlebi et Hamza³ assignent à son règne, dont on peut déterminer la fin d'une manière assez précise, il paraît qu'il devint le chef suprême des Ghassanides vers l'an 633 de notre ère. Mais bien avant cette époque, dès le temps de son père Ayham, il tenait un rang considérable en Syrie, et avait une cour de prince; car le poète Hassân, fils de Thâbit, qui embrassa l'islamisme en 622, racon-

Magnificence et
libéralité de Dja-
bala, fils d'Ayham.

¹ Nowayri, *Nihâyat-el-arab*, part. 8^e.

² Thaâlebi, *Tabacât-el-Molouk*. Ibn-Cotayba ap. Eichorn, p. 170. Commentaire sur Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 310.

³ Ap. Rasmussen, p. 46; édit. de Gottwaldt, p. 122.

tait dans sa vieillesse qu'avant d'être musulman, il avait souvent admiré la magnificence et éprouvé la générosité de Djabala, fils d'Ayham. « J'ai vu autrefois chez Djabala, disait-il, dix esclaves chanteuses, dont cinq étaient Grecques et chantaient des airs de leur pays en s'accompagnant sur des lyres, *Barrâbit*; cinq autres étaient de Hîra et chantaient des airs de l'Irâk : celles-ci lui avaient été données par Iyâs, fils de Cabîssa. Des chanteurs arabes venaient aussi de la Mekke et d'autres contrées se présenter à lui, et solliciter ses bienfaits. Il les écoutait en buvant avec ses amis, assis sur un lit de myrte, de jasmin et de plantes odoriférantes, entouré de vases d'or et d'argent, remplis de musc et d'ambre. Si c'était en hiver, l'aloès de Mandal¹ brûlait autour de lui dans des réchauds; en été, des plateaux chargés de neige rafraîchissaient l'appartement. Le prince et tous ceux qui étaient attachés à sa personne étaient revêtus, suivant la saison, d'étoffes fines et légères, ou de pelisses de *Fanac*² et autres fourrures. Chaque fois que je paraissais devant lui, il me donnait les habits qu'il portait ce jour-là, et il faisait de semblables cadeaux à tous ceux qui l'approchaient. Il était doux, affable, spirituel; sa libéralité prévenait les désirs³. »

Quand l'islamisme se fut répandu parmi les habitants de Yathrib, le dévouement de Hassân à la cause de Mahomet, et ensuite les guerres des Musulmans

1 Mandal est un lieu de l'Inde.

2 Espèce de belette blanche dont Bruce a donné la figure et la description, *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, vol. V, p. 153 et planche 28.

3 *Aghâni*, III, 327; IV, 2 v°.

contre les Romains et les Arabes de Syrie, mirent fin aux voyages que ce poète avait coutume de faire à la cour de Djabala. Celui-ci néanmoins lui continua son amitié, dont il lui envoya des témoignages en plusieurs occasions.

Lors de l'envahissement de la Syrie par les Musulmans, sous le califat d'Abou-Becr, Djabala, alors roi de Ghassân, prit une part active à la lutte; mais ses efforts furent toujours malheureux. Il figura en 634 à la bataille de Yarmouk, où les Musulmans furent vainqueurs. Quand l'empereur Héraclius, désespérant de sa fortune, eut abandonné la Syrie pour se retirer à Constantinople, Djabala se soumit au calife Omar, et embrassa l'islamisme en 637. Peu après, irrité d'une insulte qu'il avait reçue d'un Musulman, il s'enfuit, passa à Constantinople, et rentra dans la religion de Jésus-Christ.

Les opinions sur la date de sa mort varient entre les années 641 et 672 de notre ère. Sa race et son nom se conservèrent longtemps à Constantinople.


Je me borne ici à ces indications sommaires, et je renvoie pour les détails aux trois derniers livres de cet ouvrage.

La royauté ghassanide avait fini en l'année 637, époque de la soumission de Djabala, fils d'Ayham, à la domination musulmane. Elle avait ainsi duré un peu moins de trois siècles et demi, suivant mon estimation, plus modérée que celle de tous les écrivains arabes. Diverses anecdotes éparses dans l'Aghâni¹,

Durée de la royauté ghassanide.

¹ Voy. notamment *Aghâni*, III, 61.

montrent qu'en adressant la parole aux princes de Ghassân, l'usage avait été de se servir des mots : « *Ya khayr al-fityâni*, ô le meilleur des hommes ! » de même qu'on disait, en parlant aux rois de Hîra : « *Abayta-llâna*, puisses-tu éviter les malédictions ! » Il semble que les princes ghassanides aient pris ou reçu de la flatterie cette qualification de *khayr al-fityâni*, à l'imitation du titre d'*Optimus* donné à des empereurs romains.



LIVRE VI.

NADJD.

Les tribus issues de Rabîa et la plupart de celles dont Modhar était le père, c'est-à-dire, presque tous les Arabes de race maaddique, reconnurent l'autorité des souverains du Yaman, et leur payèrent un tribut jusqu'au temps du renversement de l'empire himyarite par les Abyssins. Les descendants de Maàdd secouèrent cette dépendance à différentes époques, où ils se réunirent sous le commandement d'un seul chef pour combattre les Arabes du Yaman. Les notions que fournissent les écrivains orientaux sur ces luttes des deux races maaddique et yamanique, et sur la domination de l'une sur l'autre, seront successivement reproduites parmi les détails que je vais exposer concernant l'histoire des tribus d'Adwân, de Kinda, de Bacr et de Taghlib.

Domination des souverains du Yaman sur les tribus de l'Arabie centrale.

ADWÂN. KINDA, BACR ET TAGHLIB.

La première victoire qui paraît avoir affranchi momentanément la postérité de Maàdd est celle d'Al-Baydâ. Les descendants de Madhidj, sortis du Yaman par suite d'exubérance de population, avaient fait irruption dans le Tihâma du Hidjâz. Les tribus maad-

Journée d'Al-Baydâ, vers l'an 334 de J. C. Amir, fils de Zharib.

diques se rassemblèrent, leur livrèrent bataille au lieu nommé *Al-Baydá*, les mirent en déroute, et les obligèrent à rentrer dans leurs limites. Elles avaient pour chef, en cette journée, Amir, fils de Zharib, issu de Modhar par Adwân¹. On ne connaît le nom d'aucun autre personnage qui ait figuré dans cette occasion; l'on ne peut donc essayer de déterminer approximativement la date de la bataille d'Al-Baydá que d'après l'âge probable d'Amir, fils de Zharib.

Sa généalogie, telle que la donne Ibn-el-Kelbi, semble placer sa naissance vers l'an 299 de notre ère². A l'appui de cette conjecture, on remarquera qu'Amir, fils de Zharib, avait, dit-on, deux filles, dont l'une épousa Caciy, surnommé Thakîf³, auteur d'une tribu célèbre; l'autre devint la femme d'un cousin germain de Thakîf, nommé Sàssaà, fils de Moâwia, fils de Bacr, fils de Hawâzin⁴, duquel plusieurs tribus tirent leur origine. Or, d'après les généalogies bien concordantes de divers contemporains de Mahomet descendants de Thakîf et de Sàssaà, il y a lieu de croire que ces deux gendres d'Amir, fils de Zharib, lesquels devaient appartenir à une même génération, étaient nés vers 315 de J. C.⁵. Il n'y a donc point d'in vraisemblance à prendre l'année 299 comme l'époque présumée de la naissance du beau-père Amir, fils de Zharib.

¹ Nowayri, man. 700 de la Bibl. roy., f. 28. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 110. Fresnel, *Lettre sur l'histoire des Arabes*, p. 15 et 81.

² Voy. Tableau X, A.

³ Ibn-Khaldoun, f. 156.

⁴ *Hist. præc. ar. reg.* de Rasmussen, p. 110.

⁵ Voy. Tableau X, A.

Si l'on suppose maintenant qu'Amir avait de cinquante à cinquante-cinq ans lorsqu'il commandait les Arabes maaddiques à la journée d'Al-Baydá, on trouvera que cette bataille peut correspondre au milieu du quatrième siècle de Jésus-Christ, c'est-à-dire, suivant la chronologie que j'ai adoptée pour l'histoire du Yaman, aux premières années du règne de Walîa. La faiblesse du gouvernement de ce prince, les troubles qui sous lui agitèrent le Yaman, semblent autoriser à penser que l'irruption des Madhidjites dans le Tibâma du Hidjâz, et la première phase d'indépendance de la postérité de Maâdd, conviennent à son temps.

A la suite de la victoire d'Al-Baydá, et à cause de sa haute réputation de sagesse, Amir, fils de Zharib, fut élevé au rang de grand juge ou d'arbitre souverain, *Hacam*, des Arabes maaddiques. Il jouit longtemps de cette dignité. Dans sa vieillesse, lorsque son esprit commençait à baisser, un de ses fils assistait toujours à ses jugements, tenant une écuelle et un bâton dont il frappait l'écuelle, pour avertir son père s'il s'écartait de l'équité. Telle est, suivant plusieurs auteurs, l'origine du proverbe : *Le bruit du bâton a servi d'avertissement au sage*¹.

Les Benou-Adwân, dont Amir, fils de Zharib, était le principal personnage, formaient alors une peuplade nombreuse et puissante ; ils occupaient le territoire de Tâïf. On raconte qu'étant un jour cam-

Tribu d'Adwân.

¹ ان العصا قرعت لذي الحلم. *Aghâni*, I, 159; *Maydâni*; *Hamâca*, édit. de Freytag, p. 98.

pés près d'un étang, ils comptèrent les jeunes gens qui n'étaient pas encore circoncis parmi eux. On en trouva quarante mille, selon Abou-Amr, fils d'El-Ala, et soixante-dix mille selon Asmaï : qu'on juge par là du nombre total des individus qui composaient cette tribu ¹ ! Elle continua de prospérer jusqu'au temps où l'intendance de la Càba et le gouvernement de la Mekke passèrent des Khozâïtes aux Coraychites (vers l'an 440 de J. C.). Les Benou-Adwân, soit parce qu'ils avaient favorisé la cause de la famille de Coraych contre celle de Khozâa, soit parce que Cossay voulait se les attacher, furent mis alors en possession de la fonction de congédier les pèlerins, *Idjâzat-el-Hâdj*; elle consistait surtout à donner le signal du départ de Mina pour retourner à la Mekke, après l'accomplissement des cérémonies du pèlerinage, signal précédé d'une courte allocution, et d'une invocation à Dieu ².

La tribu d'Adwân déchet ensuite rapidement de sa puissance. Elle fut déchirée par des guerres intestines qui finirent par causer sa ruine. Dans ces guerres, un héros poète, nommé Hourthân, fils de Hârith, et surnommé *Dhou-l-Asbâ*, se distingua par ses exploits ³. C'est là tout ce que l'on connaît de l'histoire de cette horde jadis célèbre, qui, malgré ses pertes et son affaiblissement, ne s'éteignit pas entièrement. Il en subsiste même quelques restes, de nos jours, dans le Hidjâz, à l'est de la Mekke ⁴.

¹ *Aghâni*, I, 158 v°, 159.

² *Aghâni*, I, 159 v°. *Voy.* tom. I, liv. III, p. 240.

³ *Aghâni*, I, 158 v°, 159 v°.

⁴ Burckhardt, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, III, 307.

Les Arabes maàddiques paraissent être rentrés, peu après leur victoire d'Al-Baydá, dans leurs rapports habituels d'obéissance envers les rois du Yaman. Un de ces princes, que je crois être Sabbâh..., fils d'Abraha, ayant fait un voyage dans le Nadjd, les diverses familles arabes qui habitaient ce pays et les contrées voisines vinrent lui présenter leurs hommages. Il accueillit avec une distinction particulière Zohayr, fils de Djanâb, chef d'une fraction des Benou-Kelb, qui apparemment était restée dans le Tihâma, d'où les autres branches kelbites devaient alors avoir émigré ¹. Le roi donna à Zohayr le commandement des deux tribus de Bacr et de Taghlib, issues de Rabîa. Ce Zohayr est un des plus anciens poètes guerriers dont quelques vers aient été conservés. La grande sagacité de son esprit le faisait passer pour devin, *Câhin*. Ce fut lui qui détruisit le *Haram*, temple ou lieu d'asile construit par un certain Riâh, fils de Zhâlim, pour les Benou-Ghatafân ses frères, à l'imitation de celui de la Mekke ².

Zohayr, fils de Djanâb le Kelbite.

J'aurai occasion de reparler ailleurs de Zohayr, fils de Djanâb; j'indiquerai seulement ici sur quelle base je m'appuie pour déterminer l'époque où il a vécu. La généalogie de deux de ses descendants, l'un Fahl, fils d'Abbâs, qui tua Yazîd, fils de Mohalleb, au commencement du second siècle de l'hégire; l'autre

¹ Voy. tom. I, liv. III, p. 213.

² *Specim. hist. ar.* de Poccocke, p. 82. Fresnel, *Journ. asiat.*, cahier d'avril et juillet 1837. La notice donnée par M. Fresnel sur Zohayr, fils de Djanâb, est tirée de l'*Aghâni*. Cette notice manque, ou du moins je ne l'ai pas rencontrée, dans l'exemplaire manuscrit de l'*Aghâni* que possède la Bibl. roy. de Paris.

Hanzhala, fils de Safwân, qui fut gouverneur d'Afrikiya pour le calife Hicham ¹, dans le premier tiers du même siècle, permet de rapporter sa naissance vers l'an 430 de notre ère; il put donc être chargé de commander aux Bacr et aux Taghlib vers l'an 460.

Je suppose que ce fut en la même année que Hassân, fils d'Amr-Dhou-Kîfân, ayant succédé à Sabbâh..., fils d'Abraha, conféra le gouvernement général des Arabes maaddiques, avec le titre de roi, à son frère utérin Hodjr, prince de la tribu de Kinda ².

Tribu de Kinda.

L'auteur de cette tribu, Thaur..., fils de Mourtî..., fils d'Ofayr, avait, dit-on, été surnommé *Kinda*, parce qu'il s'était montré ingrat (*Kanada*) envers son père ³. On ne connaît pas bien sa généalogie; on sait seulement qu'il était issu par Odad de Zayd, fils de Cahlân, fils d'Abdechams-Saba et frère de Himyar. Ses descendants étaient répandus dans la partie orientale du Yaman, depuis le Hadhramaut jusqu'à Nadjrân et au Yémâma. La ville principale de leur territoire était *Dammoun* ⁴. Ils formaient plusieurs sous-tribus nombreuses, dont la plus importante, celle à laquelle appartenait Hodjr, n'était désignée que sous le nom commun de Kinda; deux autres

¹ La généalogie de Fahl (voy. *Journ. asiat.*, juillet 1837, p. 23) présente sept degrés d'intervalle entre ce personnage et Zohayr. La généalogie de Hanzhala, donnée par Ibn-Khaldoun (f. 116, 117), contient neuf degrés d'intervalle. Il manque vraisemblablement un degré dans la première. Voy. le Tableau III.

² Voy. tom. I, liv. II, p. 117, 118.

³ *Aghâni*, II, 216. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 3.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 129 v^o.

avaient des dénominations particulières : c'étaient les *Sacâcik* et les *Sacoun*. Une fraction de ces derniers avait quitté le Yaman pour aller s'établir à Daumat-Djandal, sur la limite du désert de Syrie. La horde des Benou-Kelb, sortie presque tout entière du Ti-hâma, était venue se joindre à ces Sacoun de Daumat-Djandal, et partager avec eux la possession du canton. L'on a vu ailleurs que les uns et les autres, après avoir adoré quelque temps l'idole appelée *Woudd*, embrassèrent le christianisme, et devinrent alliés ou sujets des Romains ¹. On croit que Daumat-Djandal est la ville nommée *Thamatha* dans la notice de l'empire ². Un régiment de cavalerie romaine, *ala prima valentiniana*, tenait garnison dans cette place vers le temps de Théodose le Jeune ³, entre les années 423 et 453 de J. C. Le dernier prince sacouni de Daumat fut Ocaudir, fils d'Abdelmalik; il se soumit à Mahomet en 630 de notre ère, ainsi que tous les Sacoun et Benou-Kelb de la contrée.

Dynastie kindienne des Akil-el-Morâr.

HODJR AKIL-EL-MORÂR (de l'an 460 à l'an 480 de J. C.). Hodjr, prince de la tribu de Kinda, nommé roi des Arabes maâddiques, comme je l'ai dit tout à l'heure, était fils d'Amr, fils de Moâwia, fils de Hâ-rith-el-Wellâda, descendant de Kinda (tableau VI).

Il règne sur les Kinda et les Arabes maâddiques.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 12 v°. Ibu-Khaldoun, f. 116 v°. Voy. t. I, liv. III, p. 214.

² Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, p. 22.

³ *Notitia dignitatum, et in eam G. Panciroli commentarium*, p. 219.

Il fut la tige d'une famille célèbre sous la qualification d'enfants d'Akil-el-Morâr. Hodjr avait été surnommé Akil-el-Morâr à l'occasion de l'aventure suivante :

Étant déjà assez avancé en âge, il avait épousé une jeune femme nommée Hind, ou Hind-el-Honoud, fille de Zhâlim..., fils de Wahb, issu de Kinda. Tandis qu'il était allé faire une expédition dans la province de Bahrayn, à la tête des Benou-Chaybân, branche de la tribu de Baer, sa famille, qu'il avait laissée dans le Nadjd parmi les Bacrites, fut attaquée, et ses biens pillés par Zyâd...., fils de Héboula, l'un des rejetons de cette race des Dhadjâïma qui avait régné en Syrie avant les Ghassanides. Zyâd était maître d'un petit canton du désert de Syrie, où il se maintenait malgré les princes de Ghassân¹. Il fit en cette circonstance un butin considérable, et enleva Hind-el-Honoud, épouse de Hodjr, avec plusieurs autres femmes des Bacrites.

Hodjr, instruit de cette nouvelle, revint sur ses pas, et marcha contre Zyâd, accompagné des principaux chefs des Benou-Chaybân, tels que Auf, fils de Mouhallim; Dhalî, fils de Ghanm, fils de Dhohl; Sadous, fils de Chaybân, fils de Dhohl. Zyâd était campé à Ayn-Obâgh. Hodjr, arrivé à El-Hafir, lieu du canton de Bourdân, envoya Sadous épier l'ennemi. Sadous s'introduisit sans être connu dans la troupe de Zyâd. Il s'approcha de sa tente pendant la nuit, et l'entendit causer avec Hind, qu'il embrassait en lui disant : « Que penses-tu que ferait ton « vieux mari Hodjr, s'il savait que nous sommes ainsi

Son aventure avec
Zyâd...., fils de Hé-
boula.

1 Hamza, ap. Rasmussen, p. 55; édit. de Gottwaldt, p. 140.

« en tête-à-tête? — Je pense, répondit Hind, qu'il
« brûlerait du désir de se venger. Il me semble le
« voir au milieu des cavaliers de Chaybân, les exci-
« tant, et excité par eux. C'est un homme ardent
« à la vengeance, la poursuivant avec opiniâtreté.
« Dans sa colère, sa bouche écume comme celle d'un
« chameau qui a mangé du morâr (espèce de plante
« amère). » Ce fut, selon quelques-uns, à cause de
cette parole de Hind que Hodjr reçut le sobriquet
d'*Akil-el-Morâr*, mange-morâr. Zyâd, croyant que
Hind parlait ainsi pour l'effrayer, et par attachement
pour Hodjr son mari, leva la main contre elle, dans
l'intention de lui donner un soufflet. Hind l'arrêta en
s'écriant : « Par Dieu ! je n'ai jamais détesté personne
« autant que Hodjr. » Elle raconta alors à Zyâd
qu'un jour elle avait vu un serpent plonger sa tête
dans un vase contenant du lait, humer le liquide, et
le revomir ensuite dans le vase même ; qu'elle avait
présenté ce lait à son mari, espérant qu'en le buvant
il s'empoisonnerait ; mais que, par une circonstance
fortuite, Hodjr ne l'avait pas bu, et avait ainsi
échappé à la mort qu'elle lui destinait.

Sadous retourna vers Hodjr, et lui rapporta tout
ce qu'il avait entendu. Suivant certains auteurs,
Hodjr, en écoutant ce récit, était assis près de quel-
ques touffes de morâr ; il froissait entre ses mains
des brins de cette plante, et en mâchait, ne sachant
ce qu'il faisait, par l'effet du dépit dont il était animé.
Tel fut, d'après les mêmes auteurs, le motif qui lui
valut le surnom d'*Akil-el-Morâr*.

Hodjr alla aussitôt attaquer la troupe de Zyâd...

fiis de Héboula. Il la mit en déroute après un combat acharné, dans lequel Zyâd périt de la main de Sados (vers l'an 464 de J. C.). Hind, retombée au pouvoir de son mari outragé, fut par son ordre attachée entre deux chevaux fougueux, qui la déchirèrent ¹.

On attribue à Hodjr ces vers que la perfidie de Hind lui inspira, dit-on :

² « Après l'exemple donné par Hind, bien fou est celui qui se laissera séduire par les femmes !

« Ses regards étaient tendres ; les paroles qui coulaient de sa bouche étaient douces ; mais les pensées que ruminait son esprit étaient amères et cruelles.

« Toute femme, celle même qui te montre des signes d'amour, est perfide et dangereuse. »

Hodjr reconquit sur les rois lakhmites de Hira la

Il reconquiert une partie du Bahrayn, envahie par les rois de Hira.

¹ *Aghâni*, III, 450, 451. *Boghyat-ettalab*, man. ar., n° 726, f. 198. Le même trait est rapporté dans le vol. II de l'*Aghâni*, f. 216 (voy. de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 3), avec moins de détails, et avec la différence que le ravisseur de Hind est nommé Hârith, fils de Djabala. Maydâni, au proverbe *la ghazwa illa-takib*, raconte aussi cette aventure ; il appelle le ravisseur de Hind Hârith, fils de Mandala, prince descendant de Salih par Dhadjâm. Hamza Isfahâni (ap. Rasmussen, p. 55 ; édit. de Gottwaldt, p. 140), Ibn-Saïd (cité par Ibn-Khaldoun, f. 116 v°), et l'auteur du *Boghyat-ettalab*, sont d'accord, avec la version de l'*Aghâni* que j'ai adoptée, pour nommer Zyâd.... fils de Héboula, le dernier prince dhadjâmite tué dans un combat contre Hodjr. Quelques auteurs attribuent, par erreur, je crois, cette aventure et le surnom d'Akil-el-Morâr, non à Hodjr, mais à son petit-fils Hârith (voy. Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 35.

² ان من غتره النساء بشيء بعد هند لجاهل مغرور
حلوة العين واللسان ومركل شيء اجر منها الضمير
كل انشي وان بدا لك منها اية الحب خبة خيمعور
Aghâni, III, 449 v°. Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, p. 39 du texte.

partie du pays de Bahrayn voisine de l'Irâk, territoire que ces princes avaient envahi, et qui était considéré comme appartenant à la tribu de Bacr ¹. Aimé de ses sujets, qu'il gouvernait avec autant de fermeté que de justice, il termina tranquillement sa carrière, et mourut de vieillesse ², à la différence de ses fils et successeurs, qui périrent de mort violente.

AMR-EL-MACSOUR, fils de Hodjr (de 480 à 495 de J. C.). Hodjr Akil-el-Morâr laissa un grand nombre d'enfants, parmi lesquels on connaît seulement Amr et Moâwia, surnommé *El-Djaun* à cause de la noirceur de son teint. Amr, qui était l'aîné de tous, succéda à son père, vers l'an 480, comme roi de Kinda et de Maâdd; et son frère El-Djaun eut le gouvernement du Yémâma ³. Amr avait épousé Oumm-Iyâs, fille d'Auf, fils de Mouhallim, fils de Dhohl, fils de Chaybân ⁴; il épousa ensuite une fille du roi himyarite Hassân ⁵ Dhou-Moâher, fils de Dhou-Kifân. Toutes deux lui donnèrent des fils, dont les plus connus sont Hârith et Imroulcays.

Amr n'eut pas un règne heureux. N'inspirant point aux Arabes maâddiques le même respect que son père, il les vit bientôt se soulever contre lui et se soustraire à son obéissance. Il fut alors restreint à la possession des États primitifs de son père, autrement du territoire de Kinda; et obligé de s'y renfermer

Les Arabes maâddiques ne lui obéissent pas.

¹ Dimichki; Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 130.

² Hamza, ap. Rasmussen, p. 55; édit. de Gottwaldt, p. 140.

³ *Aghâni*, III, 12, 450; II, 216 v°. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 4.

⁴ Commentaire sur la moâllaca de Hârith, fils de Hillizé, vers 63,

⁵ *Aghâni*, II, 217. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 7.

⁵ Tabari, ap. Ibn-Khaldoun, f. 25 v°, 128. Voy. tom. I, liv. II, p. 118.

sans pouvoir étendre son autorité au delà. Il reçut pour cette raison le surnom d'*El-Macsour*, c'est-à-dire, le restreint. Il paraît qu'il recouvra momentanément le gouvernement des Arabes de Maàdd, et le perdit une seconde fois, comme on le verra plus loin. Il finit par être tué dans un combat contre le prince ghassanide Hârith-Abou-Chammir ¹, vers l'an 495 de notre ère.

Nous allons maintenant remonter aux premières années du règne d'Amr-el-Macsour, pour prendre l'histoire des tribus de Bacr et de Taghlib, qui commencent à cette époque à jouer un rôle important sur la scène de l'Arabie.

Tribus de Bacr et
de Taghlib.

Ces deux tribus, les plus célèbres de toute la postérité de Rabîa, fils de Nizâr, étaient sœurs. On les désigne quelquefois collectivement sous le nom d'enfants de Wâil, parce que leurs auteurs, Bacr et Taghlib, étaient l'un et l'autre fils de Wâil, fils de Câcit. Les principales branches de la tige de Taghlib étaient les *Benou-Mâlik-ibn-Bacr-ibn-Habîb* et les *Benou-Djocham-ibn-Bacr-ibn-Habîb*. Celles de la tige de Bacr (que l'on appelle communément Bacr-Wâil pour le distinguer d'autres personnages du même nom), étaient les *Benou-Yachcor*, les *Benou-Hanîfa*, les *Benou-Idjl* et les *Benou-Thàlaba*, la plus considérable de toutes; celle-ci se subdivisait en trois ramifications : les *Benou-Chaybân*, les *Benou-Dhobayà* et les *Benou-Taym-allât* ². Les *Benou-Hanîfa* étaient domiciliés dans le Yémâma; les autres

¹ *Aghâni*, II, 216 v°. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 7.

² Voy. Tableau IX, A et B.

branches bacrites et taghlibites, toutes familles essentiellement nomades, étaient répandues, les premières dans le Bahrayn, le Nadjd et le Tihâma, les secondes dans ces deux dernières contrées seulement.

Après la mort de Hodjr Akil-el-Morâr, et à la suite d'une année de disette, les Taghlibites et Bacrites ayant manqué à acquitter l'impôt dû au souverain himyarite, Zohayr, fils de Djanâb, qui avait conservé le commandement particulier de ces deux tribus, et qui l'exerçait alors sous les ordres d'Amr, fils de Hodjr, employa la force pour les obliger à payer. Elles formèrent le dessein de s'insurger. Zohayr, prévenu de leur projet, tomba sur les Taghlibites, les battit, et fit prisonniers Colayb et Mohalhîl, fils de Rabîa, l'un des chefs de la tribu de Taghlib¹.

Journée de Soullân, vers l'an 481 de J. C.

Cette action, loin de comprimer la révolte, ne fit qu'en accélérer l'explosion. Les Taghlibites, réunis aux Bacrites, entraînèrent toutes les tribus maaddiques à prendre les armes et à secouer le joug du monarque himyarite, dont Amr, fils de Hodjr, était le représentant. Bientôt Colayb et Mohalhîl furent délivrés; leur père Rabîa, fils de Hârith, élevé au commandement général des descendants de Maâdd, les mena combattre une armée de Kindiens et autres Arabes du Yaman, envoyée pour les réduire à l'obéissance. La bataille se donna (vers l'an 481 de J. C.) dans un lieu nommé *Soullân*, situé à l'extrémité méridionale du Hidjâz. Les troupes du Yaman

¹ Journ. asiat., avril 1837, p. 366.

furent mises dans une déroute complète¹. Les Arabes maaddiques reprirent leur indépendance, et la gardèrent plusieurs années. Ensuite, soit que de nouveaux efforts tentés pour les soumettre eussent eu plus de succès, soit que des discordes nées parmi eux leur eussent fait sentir le besoin d'une autorité propre à maintenir la paix, ils rentrèrent (vers 490) sous la domination yamanique. Mais leur soumission ne fut pas de longue durée.

Journée de Khazâz, an 492 de J. C.

Vers l'an 492, Rabîa, le vainqueur de Soullân, étant mort, son fils Colayb était le principal chef de la tribu de Taghlib. A cette époque, la branche taghlibite des Benou-Djocham, à laquelle appartenait Colayb, et la famille bacrite des Benou-Chaybân, vivaient en commun dans les plaines du Tihâma. Un agent du souverain himyarite ou de son vice-roi Amr-el-Macsour, chargé de percevoir l'impôt des tribus de Taghlib et de Bacr, résidait aussi dans le Tihâma parmi les Benou-Djocham. Cet agent, nommé Onouk-el-Hayya², d'origine ghassanide, avait épousé une sœur de Colayb. Ayant un jour donné un soufflet à sa femme, il fut tué par son beau-frère, en punition de cette insulte. Ce fut le signal d'une nouvelle insurrection, à laquelle prirent part tous les Arabes issus de Rabîa, fils de Nizâr, et de Modhar. Une armée considérable s'avança du Yaman pour châtier les rebelles, et tirer vengeance du meurtre d'Onouk-el-Hayya. Dans cette armée étaient dix princes, qui

¹ Nowayri, man. 700, f. 28. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 110. Maydâni. Fresnel, *Première lettre sur l'hist. des Ar.*, p. 16.

² Ou Labid, fils d'Onouk-el-Hayya, suivant Zauzani.

avaient, dit-on, résolu de détruire la Càba, circonstance qui semble montrer qu'ils étaient juifs. Les descendants de Rabîa et de Modhar marchèrent à la rencontre des ennemis, ayant Colayb à leur tête. Le choc eut lieu près de *Khazáz* ou *Khazáza*, montagne située dans la partie du Nadjd voisine du Yémâma, entre Amirra ¹ et Batn-Akil ². Les Arabes du Yaman furent encore vaincus; les dix princes qui les commandaient furent tués ou faits prisonniers ³.

Zohayr, fils de Djanâb, avait assisté aux deux affaires de Soullân et de Khazâz; il le dit lui-même dans ce vers :

« J'ai vu ceux qui allumèrent les feux de Khazáza, et la troupe nombreuse des guerriers qui combattirent à Soullân ⁴. »

1 Amirra, lieu de station (dans le Nadjd) sur la route que suivent les pèlerins de Basra en venant à la Mekke; Amirra est après Caryatayn et après Dâma, du côté de la Mekke (*Mérâcid-el-ittilâ*). La position de Caryatayn et celle de Dâma sont indiquées sur la carte d'Asie de d'Anville (1^{re} partie).

2 Batn-Akil est un lieu (du Nadjd) sur la route des pèlerins de Basra à la Mekke, à égale distance entre Râmatayn, autrement Râma, et Amirra (*Mérâcid-el-ittilâ*). Râma est marquée sur la carte de d'Anville.

3 *Commentaire sur les Moâllacât*, man. in-fol. de la Bibl. roy., acquis de M. Delaporte, f. 1. L'auteur de ce commentaire fait figurer Abd-el-Mottalib, aïeul de Mahomet, comme ayant conduit les descendants de Modhar à la bataille de Khazáz. J'ai rejeté cette circonstance comme un anachronisme; mais il serait possible que Mottalib, dont le nom est facile à confondre avec celui d'Abd-el-Mottalib son neveu, eût combattu en cette journée à la tête des enfants de Modhar. Tous les auteurs qui ont parlé de la journée de Khazáz, à l'exception d'Abou-Amr, fils d'El-Ala, s'accordent au reste à attribuer l'honneur de cette victoire à Colayb, qui avait en cette occasion le commandement général des Arabes maaddiques. Voy. Nowayri, man. 700, f. 28; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 110; Abulfedæ *Hist. anteisl.* de Fleischer, p. 139, 144; Fresnel, *Première lettre*, p. 16 et 68; Schultens, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 76; Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 9, etc.

شهدت الموقدين على خزازي و بالسلان جميعا ذاهاء ⁴

Il survécut encore longtemps à ces deux journées.
Le vers suivant de la même cacîda :

« Je me suis assis à la table des rois de la famille d'Amr ,
ensuite à celle des enfants de Mâ-essémâ ' , »

montre qu'il eut des liaisons, non-seulement avec les prédécesseurs de Moundhir III, fils de Mâ-essémâ, qui commença à régner à Hîra en 513, mais aussi avec Moundhir III lui-même et avec ses fils, au moins du vivant de leur père. On dit qu'il obtint l'amitié de l'Abyssin Abraha-el-Achram, le maître de l'éléphant, *Sâhib-el-fil*, dont le règne dans le Yaman paraît dater de l'an 537 environ. Pour que ces synchronismes soient possibles, il faut admettre que Zohayr vécut plus d'un siècle. Tous les auteurs s'accordent en effet à lui donner une longévité extraordinaire; et l'on cite de lui ces vers qui attestent le grand âge auquel il était parvenu :

* J'ai vécu si longtemps, que je ne m'inquiète plus de ma dernière heure; je suis prêt à mourir ce matin ou ce soir, peu m'importe.

« Et, en vérité, celui qui est entré dans un second siècle de vie a bien le droit de prendre l'existence en dégoût². »

و نادمت الملوك من آل عمرو وبعدهم بنى ماء السياء¹

Par les rois de la famille d'Amr, il faut sans doute entendre les prédécesseurs de Moundhir III, descendants d'Amr, fils d'Adi, premier roi lakhmite de Hira.

لقد عَمرت حتى ما ابالى احتفى في صباحى ام مسائى²
و حق لمن ائت متان عاما عليه ان يسهل من الثواء

On prétend qu'il se procura la mort, qu'il souhaitait, en buvant une grande quantité de vin ¹.

Colayb. Dans l'enthousiasme de leur victoire de Khazâz, dont elles rapportaient le principal honneur à leur général, les différentes tribus issues de Rabîa, fils de Nizâr, discernèrent la couronne à Colayb avec toutes les distinctions et les avantages de la royauté, tels que le droit au quart du butin enlevé dans les expéditions, etc. Il était naturel qu'elles recherchasent alors l'alliance et l'amitié des rois de Hîra, pour s'en faire des appuis contre la puissance yamanique. Ce fut probablement en ce temps, vers l'an 493, que la branche bacrite des Benou-Yachcor, épousant les intérêts des Lakhmites, combattit pour le prince Imroulcays III, qui commandait au nom de son grand-oncle Moundhir II dans une portion du royaume de Hîra, et qui avait été attaqué par un prince kindien dont il sera plusieurs fois fait mention ailleurs, nommé Hodjr, fils d'Oumm-Catâm et de Hârith, fils d'Amrel-Macsour ².

Cependant un orgueil excessif était entré dans le cœur de Colayb, qui se livrait à tous les abus du pouvoir. Non-seulement les personnes qu'il protégeait n'avaient à craindre aucun ressentiment, mais quand il avait dit, « Les bêtes fauves de ce canton sont sous ma clientèle, » nul n'osait les inquiéter. Il ne souffrait pas qu'on s'approchât des citernes ou des étangs près desquels il campait, ni qu'on allumât des

Paissance de Colayb, de 492 à 494 de J. C.

Son orgueil.

¹ Fresnel, *Journ. asiat.*, avril 1837; Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 136. Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 82.

² *Commentaire sur la Moallaca de Hârith, fils de Hillizé*, vers 56.

feux dans le voisinage du sien. Il avait un petit chien qu'il jetait sur le territoire dont il voulait réserver l'herbe pour ses chameaux ; les aboiements de ce chien étaient un avertissement aux Arabes de s'éloigner de ce pâturage. Ce fut cette arrogance qui donna lieu à l'expression proverbiale : *Plus altier que Colayb-Wâil*¹ ; on l'appelait ainsi à cause de son petit chien, *Colayb*, et parce que son véritable nom propre était *Wâil*. Le sobriquet *Colayb* a depuis fait oublier le nom propre².

Colayb avait épousé *Djalîla*, fille de *Mourra*, noble personnage issu de *Dhohl*, fils de *Chaybân*. C'était par suite de cette alliance que les descendants de *Bacr* par *Chaybân* et les *Taghlibites* de la branche de *Djocham* vivaient en commun ; ils étaient alors, comme il a été dit plus haut, dans le *Tihâma*. *Mourra*, beau-père de *Colayb*, avait dix enfants mâles³, *Hamâm*, *Chourâhîl* ou *Chourahbîl*, *Salama*, *Djessâs* et autres plus jeunes. Une femme de la tribu de *Témîm*, appelée *Baçoûs*, tante maternelle de *Djessâs*, fils de *Mourra*, vint demeurer chez *Djessâs*, amenant avec elle un enfant qui était son fils, une chamelle laitière nommée *Sarâb*, et son petit. Or il advint que *Colayb* dit un jour à *Djalîla* : « Ne suis-je pas le plus fier des Arabes, celui dont la protection est la plus sûre ? » *Djalîla* ne répondit point. *Colayb* répéta

1 اعز من كليب و ايل.

2 *Aghâni*, I, 297 v° ; *Commentaire sur Harîri*, édit. de M. de Sacy, p. 192 ; nouvelle édit., p. 221 ; *Abulfedâ Hist. anteisl.*, p. 139 ; *Ibn-No-bâta ap. Rasmussen, Additam ad hist. ar.*, p. 9.

3 *Hamâça* de *Freytag*, p. 421.

une seconde et une troisième fois sa question. Enfin Djâlîla répondit : « Non ; ceux qui savent le mieux « protéger leurs hôtes sont mes frères Hammâm et « Djessâs. » Colayb, piqué, sortit de sa tente, son arc à la main ; et, voulant faire une injure à Djessâs, il tira sur le petit de la chamelle de Baçoûs une flèche qui le tua.

Djessâs et les autres enfants de Mourra supportèrent cet affront sans témoigner de ressentiment. Le lendemain, Colayb, rencontrant le fils de Baçoûs, lui dit : « Qu'est devenu votre petit chameau ? — Tu « l'as tué, répondit le jeune homme ; tout le lait de « sa mère est maintenant pour notre usage. » Ensuite Colayb demanda encore à sa femme : « Quel est le « plus fier des Arabes ? » Elle répliqua : « Les plus « fiers des Arabes sont mes frères. » Colayb, irrité, saisit son arc, et, voyant passer la chamelle de Baçoûs dans le troupeau de Djessâs, il dit : « Cette chamelle « n'est pas à lui ; il se permet donc de recevoir des « hôtes sous sa protection sans mon agrément ? » A ces mots, il tira contre la chamelle une flèche, dont il lui perça les mamelles. Sarâb, blessée à mort, s'enfuit en beuglant vers la tente de sa maîtresse. Baçoûs, à cette vue, jetant le voile qui couvrait sa tête, s'écria de toute sa force : « O honte ! ô mépris de « l'hospitalité ! » Djessâs, ému et indigné, promit vengeance à Baçoûs ; néanmoins il dissimula pour le moment son courroux contre Colayb.

Quelque temps après, les Benou-Djocham et les Benou-Chaybân ayant décampé, on passa près d'un courant d'eau nommé *Choubayth*. Colayb empêcha

les Benou-Chaybân d'y boire. On arriva ensuite près d'un autre ruisseau appelé *Ahass*. Colayb en interdit encore l'approche aux Benou-Chaybân. Enfin l'on parvint à Dhanâib. Là, Colayb étant debout à l'écart non loin de l'étang, Djessâs s'avança vers lui, et lui dit : « Tu as empêché nos gens de se désaltérer ; « tu as pensé les faire périr de soif. — Je les ai écar-
« tés des eaux, parce que nous les occupions nous-
« mêmes, répondit Colayb. — Voilà de tes insolences,
« reprit Djessâs ; c'est comme ce que tu as fait à la
« chamelle de ma tante. » En parlant ainsi, il poussa son cheval contre Colayb, le frappa d'un coup de lance, et le renversa. Colayb, à l'agonie, était tourmenté d'une soif ardente. « Donne-moi à boire, » cria-t-il à Djessâs. Celui-ci le refusa, en lui disant : « Souviens-toi de Choubayth et d'Ahass, que tu viens
« de passer. »

Djessâs courut ensuite vers sa famille, et annonça qu'il avait tué Colayb. Mourra fut désespéré de ce meurtre, et prévit tous les malheurs qui en résulteraient. Il engagea les Benou-Chaybân à se rassembler, et à transporter leur camp à quelque distance des Benou-Djocham.

Commencement
de la guerre de Ba-
coûs, an 494 de
J. C.

Cependant les Taghlibites se dirent les uns aux autres : « Ne nous pressons pas de faire la guerre à
« nos frères ; demandons-leur d'abord satisfaction. » Ils envoyèrent donc à Mourra des députés qui lui dirent : « Ressuscitez notre Colayb, ou livre-nous Djessâs
« pour que nous le tuions, ou livre-nous son frère
« Hammâm qui le vaut, ou bien mets-toi toi-même à
« notre discrétion ; car ton sang peut payer celui de

« notre chef. » Mourra répondit : « Ressusciter Co-
 « layb n'est au pouvoir de personne. Vous livrer
 « Djessàs est également impossible; c'est un jeune
 « homme qui a frappé son coup de lance dans un
 « accès de colère; puis il est monté à cheval, et a pris
 « la fuite. Quant à Hammâm, il a des enfants et des
 « amis nombreux, tous braves guerriers, qui ne le
 « laisseraient pas immoler en expiation de la faute
 « d'un autre. » Mourra ajouta que, pour lui-même,
 il ne voulait pas hâter le terme de sa vie; mais il
 offrit aux députés ou l'un de ses plus jeunes fils,
 parmi lesquels il leur donnait le choix, ou bien mille
 chamelles laitières. Les Taghlibites refusèrent à leur
 tour. « Hé quoi! s'écrièrent-ils, accepterions-nous le
 « sang d'un enfant ou du lait de chamelles en échange
 « du sang de Colayb? »

La guerre ne tarda pas à éclater, vers l'an 494 :
 elle fut longue et sanglante. On l'appela *guerre de*
Baçouïs, du nom de la femme qui en avait été la
 cause première. Les maux que cette femme et sa cha-
 melle Sarâb attirèrent sur les tribus de Bacr et de
 Taghlib ont donné naissance aux expressions pro-
 verbiales : *plus funeste que Baçouïs*, et *plus malen-*
*contreux que Sarâb*¹.

Mohalhil, devenu chef des Taghlibites, poursuivit Mohalhil, frère de
 Colayb.

¹ أشام من سواب et أشام من البسوس. Aghâni, I, 297 v°-
 298 v°; Fresnel, *Première lettre sur l'hist. des Ar.*, p. 17-20; Hamâca de
 Freytag, p. 421; de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 378 et suiv; Hâ-
 riri, édit. de Sacy, p. 266; nouvelle édit., p. 307; Rasmussen, *Hist. præc.*
ar. reg., p. 111, 112; Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, *Addit. ad. hist. ar.*,
 p. 9 et suiv.; Ibn-Badrûn de R. Dozy, p. 104-109.

avec ardeur la vengeance de son frère Colayb. Le véritable nom de Mohalhil était Adi; on l'avait surnommé *Mohalhil* à cause de la beauté de sa voix, car il a été l'un des poètes arabes qui ont eux-mêmes chanté leurs vers. On dit aussi qu'il a été le premier qui ait composé des poèmes, *Cacida*, d'une certaine étendue, et qui se soit livré au genre galant ou érotique, *Ghazal*. On ajoute qu'il a raffiné la poésie arabe, et c'est une autre raison que l'on allègue de son surnom ¹. Son frère Colayb l'appelait *Ztr-enniçâ*, le dameret, parce qu'il recherchait beaucoup la société et la conversation des femmes. Mais, après le meurtre de Colayb, il abandonna et les femmes et les chants érotiques, il s'interdit le vin et les jeux de hasard, et ne s'occupa plus qu'à combattre les Benou-Bacr ².

Divers combats
de la guerre de Ba-
çoûs.

Il y eut, dans les premières années de la guerre de Baçoûs, cinq actions principales ³ : celles de *Nihy* et de *Dhandîb*, où périt Chourâhil, autrement Chourahbil, fils de Mourra et frère de Djessâs, arrière-grand-père du guerrier Haufazân, qui se distingua à Dhou-Câr; les Taghlibites, commandés par Mohalhil, furent vainqueurs dans l'une et l'autre; puis la journée d'*Onayza*, près de Feldjé : l'avantage resta incertain. On cite ensuite la journée de *Wâridât*, où les Taghlibites remportèrent de nouveau la victoire,

¹ Le verbe *Halhal* signifie roucouler, et faire un tissu fin et léger.

² *Aghâni*, I, 301; Fresnel, *Première lettre*, p. 19; Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, p. 11; Ibn-Badroûn, p. 108, 111.

³ *Aghâni*, I, 298 v°; Nowayri ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.* p. 112, 113; Ibn-Badroun, p. 113.

et tuèrent Hammâm, fils aîné de Mourra; enfin la journée de *Kiddha*, autrement de *Tihlâk-ellimam* (vers l'an 495), sur laquelle la tradition a conservé quelques détails.

Les Benou-Bacr, après leur défaite à Wâridât, se réunirent auprès d'un personnage illustre et puissant de leur tribu, nommé Hârith, fils d'Obâd, qui jusque-là était resté étranger aux hostilités, et lui demandèrent son secours ou son intervention. Hârith envoya son fils Bodjair à Mohalhil pour lui faire des propositions d'accommodement. L'implacable Mohalhil ne répondit au député qu'en le perçant de sa lance. Hârith, en recevant cette nouvelle, s'écria : « Bénie soit la victime qui rétablit la paix entre les « descendants de Wâil ! » Il se flattait que Mohalhil regarderait le meurtre de Bodjair comme une compensation de celui de Colayb. Mais lorsqu'il eut appris que Mohalhil, en frappant ce jeune homme, avait dit, « Vaille ta mort pour les courroies des sandales « de Colayb, » il entra dans une terrible colère. Il monta sa jument Naâma, et, se mettant à la tête de toutes les forces de Bacr pour marcher contre les Taghlibites, il dit à ses gens : « Emmenez avec vous « vos femmes : elles se tiendront derrière vous. Quand « elles rencontreront quelque blessé de l'armée ennemie, elles le tueront ; si elles trouvent un blessé « des nôtres, elles en prendront soin. — Mais à « quoi, dirent-ils, distingueront-elles les nôtres ? » Hârith leur ordonna de se raser la tête, afin que leurs femmes les reconnussent à cette marque. Ils suivirent cet avis, et ce jour fut nommé pour cette raison

Journée de Kiddha ou de Tihlâk-ellimam, an 495 de J. C.

yaum tihlák-el-limam ou *yaum ettéhlouk*, la journée des chevelures rasées. Hârith livra bataille aux Taghlibites près du lieu appelé *Kiddha*.

Au commencement de l'action, Auf, fils de Sâd, fils de Mâlik, fils de Dhobayà, l'un des plus vaillants cavaliers de Bacr, s'écria, faisant allusion aux défaites précédentes de sa tribu :

« Enfants de Bacr, fils de Wâil, fuirons-nous donc toujours ? »

Puis il ajouta : « Le premier Bacrite qui passera devant moi en fuyant devant l'ennemi, je jure de lui abattre la tête. » Il descendit de son cheval pour combattre à pied; et comme il soutint longtemps, sans reculer d'un pas, le choc des ennemis, il reçut en cette occasion le surnom d'*El-Bourak*, l'inébranlable. Un autre guerrier bacrite, alors âgé de près de cent ans, ne se signala pas moins dans cette affaire. Il s'appelait Chahl, et s'était fait remarquer par de nombreux exploits dans le cours de la guerre. On le surnommait *El-Find*, la montagne, à cause de sa taille gigantesque.

Les Taghlibites furent vaincus, et les Benou-Bacr en firent un grand carnage. Mohalhîl, cherchant à se sauver au milieu de la déroute des siens, fut pris par Hârith, fils d'Obâd, lui-même, qui brûlait de venger sur lui l'assassinat de Bodjayr. Hârith ne le connaissait pas personnellement. « Montre-moi, lui dit-il, Adi, fils de Rabîa (l'on a vu que c'était le vé-

« ritable nom de Mohalhil), et je te relâche. » Mohalhil répondit : « Tu jures de me relâcher si je te montre « Adi? — Oui, je le jure. — Eh bien! c'est moi. » Hârith, esclave de sa parole, lui rendit la liberté, après lui avoir coupé les cheveux du front.

Hârith avait fait vœu de n'entendre à aucune conciliation avec les enfants de Taghlib, et de ne point déposer les armes *jusqu'à ce que la terre le lui ordonnât*. Les Taghlibites, voyant qu'ils ne pouvaient lui tenir tête, eurent recours à un stratagème pour le dégager de son serment. Ils firent cacher, dans une fosse qu'ils creusèrent, un homme auquel ils recommandèrent de crier, quand Hârith viendrait à passer : « Père de Moundhir, tu nous as exterminés ; que ton « ressentiment fasse place à la pitié! » Cette ruse eut son effet. Hârith, ayant entendu ces paroles sortir de dessous terre, se regarda comme libre de son serment. Il cessa de prendre part à la guerre, qui dès lors devint moins vive ¹.

A la suite de la bataille de Kiddha, Mohalhil se Mort de Mohalhil. retira avec les débris de ses troupes dans le Yaman, sur le territoire des enfants de Madhidj ². Un parti de Bacrites l'y poursuivit. Il y eut du côté de Nadjrân un combat dans lequel les Taghlibites furent battus

¹ *Aghâni*, I, 299 v^o ; II, 7 ; IV, 355 ; de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 382 et suiv. ; Fresnel, *Première lettre sur l'hist. des Ar.*, p. 24 ; Nowayri ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 114 ; Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 12 ; Ibn-Badrroun de R. Dozy, p. 111-115. On trouve dans le Commentaire du Hamâça, publié par M. Freytag (p. 253), un récit un peu différent de la journée de Kiddha ou des chevelures rasées.

² *Aghâni*, I, 300.

par Moudjâlid, fils de Rayyân ¹. Bientôt après, dans une rencontre de cavalerie au lieu nommé *Maï-er-raml*, Mohalhîl fut défait et pris par Amr, fils de Sâd, fils de Mâlik, frère d'Auf-el-Bourak ². Selon quelques auteurs, Mohalhîl prisonnier fut remis par son vainqueur entre les mains de Moudjallîl, fils de Thâlaba, Bacrite de la branche des Benou-Yachcor, qui était son oncle maternel et le père d'une de ses femmes; il mourut dans cette famille, de sa mort naturelle ³. D'autres écrivains rapportent qu'Amr, fils de Sâd, fils de Mâlik, emmena son prisonnier Mohalhîl dans le Bahrayn, où campaient ses frères, les enfants de Dhobayâ. Il le traita d'abord avec bienveillance; ensuite, irrité de l'avoir entendu chanter des vers qu'il composait sur le meurtre de Colayb, il le laissa mourir de soif ⁴. Enfin d'autres prétendent, et cette opinion est la plus générale, que Mohalhîl, après avoir recouvré sa liberté, vécut encore longtemps, retiré dans le Yaman, chez les Madhidjites, et finit par être assassiné par deux esclaves qui étaient à son service ⁵. Sa postérité mâle se perpétua par son fils Chôba. Celui-ci fut père d'une famille, les Benou-Chôba, qui subsistait encore à Tâïf du temps d'Ibn-Khaldoun ⁶.

¹ *Aghâni*, II, 8 v°; *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 520.

² *Aghâni*, I, 300, II, 7; *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 508.

³ *Aghâni*, I, 300. Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 12.

⁴ *Aghâni*, II, 7; Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 508, 509.

⁵ *Aghâni*, I, 300; Ibn-Khaldoun, f. 129 v°; Ibn-el-Kelbi ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 12; de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, t. L, p. 385; Ibn-Badrroun, p. 112.

⁶ Ibn-Khaldoun, f. 129 v°.

Tous les auteurs arabes s'accordent à affirmer que la guerre de Baçôûs dura quarante années, c'est-à-dire qu'il n'y eut de paix définitive conclue entre les deux tribus de Bacr et de Taghlib qu'au bout de ce laps de temps; mais il paraît qu'après la prise de Mohalhil par Amr, fils de... Mâlik, il y eut entre elles une longue trêve de fait. Toutes deux étaient également fatiguées de leurs sanglantes querelles, et épuisées par leurs pertes respectives. L'anarchie régnait d'ailleurs dans le sein de l'une et de l'autre; les chefs, voyant leur autorité méconnue, et ne pouvant rétablir l'ordre, se dirent entre eux : « Nous n'avons « d'autre parti à prendre que de nous donner à un « roi, auquel nous payerons un tribut en brebis et « en chameaux, et qui empêchera le fort d'écraser « le faible. Or ce roi ne peut être choisi dans l'une « de nos familles, parce que les autres refuseraient « de le reconnaître. Il faut donc faire notre soumission au monarque du Yaman ¹. »

Les bédouins Ma-addiques, fatigués de discordes, rentrent sous la loi du Yaman.

A cette époque, la même anarchie et des dissensions semblables déchiraient la plupart des autres tribus issues de Rabîa et de Modhar; partout la force était la seule loi. Ces tribus adoptèrent la même résolution que les Bacrites et les Taghlibites, et toutes ensemble, se replaçant spontanément sous la domination du souverain himyarite, lui demandèrent un roi ²; il leur désigna Hârith, prince de Kinda. Sui-

¹ Abou-Obayda, *Journ. asiat.*, septembre 1838, p. 230. Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 35.

² Nowayri (ap. Schultens, *Hist. imp. vet. Yoct.*, p. 74) pense que le souverain himyarite dont il s'agit est Sahbân; Hamza-Isfahâni (*Hist. imp.*

vant une autre opinion, elles s'adressèrent directement à Hârith, et lui conférèrent la royauté ¹.

HÂRITH, fils d'Amr-el-Macsour (de 495 à 524 de J. C.).

Hârith, fils aîné d'Amr-el-Macsour, était prince des Kindiens depuis la mort de son père, que j'ai placée vers l'an 495. Sa mère, suivant quelques auteurs arabes, était la fille du Tobbà Hassân ²; selon d'autres, c'était Oumm-Iyâs, fille d'Auf ³, la Thalabanienne, c'est-à-dire, Bacrite de la branche des Benou-Thalaba. Ce second sentiment est préférable au premier; car il est confirmé par Théophane, qui nomme Hârith *fils de la Thalabanienne* ⁴.

Il distribue à ses fils le commandement des tribus maaddiques, an 496 de J. C.

On représente Hârith comme un prince d'un caractère énergique et belliqueux ⁵. Il avait cinq enfants mâles : Hodjr, Mâdicarib, surnommé *Ghalsâ* parce qu'il se parfumait les cheveux, Chourabbîl, Salama, et Abdallah. Lorsque les tribus maaddiques se furent soumises à lui, il alla s'installer dans le Nadjd, à

vet. Yoct., p. 34; ap. Gottwaldt, p. 131) croit que c'est Tobbà, fils de Hassân, qu'il nomme le dernier des Tobbà. Ces conjectures contradictoires ne peuvent jeter de doute que sur l'ordre successif et la chronologie des rois du Yaman; car l'époque du règne de Hârith sur les Arabes maaddiques est bien fixée par les témoignages de Théophane, de Nonnose, de Josué Stylitès, qui seront cités plus loin.

¹ *Aghâni*, II, 217, III, 110. Ibn-Nobâta (ap. Rasmussen, *Addit. d'hist. ar.*, p. 35) dit que ce fut après plusieurs années écoulées de la guerre de Baçoûs, que Hârith fut appelé à régner sur les tribus belligérantes, pour rétablir l'ordre parmi elles.

² Tabari ap. Ibn-Khaldoun, f. 25 v°, 128. Voy. t. I, livre II, p. 118.

³ *Commentaire* sur la Moallaca de Hârith, fils de Hillizé, vers 63; *Aghâni*, II, 217; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 7.

⁴ Théophane, p. 121, 124. Voy. précédemment, livre IV, p. 7, note 2.

⁵ *Aghâni*, II, 216 v°.

Batn-Akil¹; là, il reçut leurs députations. Elles lui dirent : « Nous sommes tes sujets; nous craignons de
 « nous entre-détruire par nos discordes : envoie donc
 « tes fils demeurer au milieu de nous, afin qu'ils
 « répriment toute agression d'une famille contre une
 « autre. » D'après cette demande, Hârith distribua à
 ses fils le commandement des diverses tribus. Il
 nomma Hodjr chef des Benou-Açad, des Benou-Amr-
 ibn-Témîm et des Rebâb², tous de la race de Mo-
 dhar; il mit Mâdicarib à la tête des Arabes de Cays-
 Aylân, grande branche de la même tige de Modhar;
 Abdallah et Chourahbîl furent chargés de gouverner,
 le premier, les Benou-Abdelcays, enfants de Rabîa,
 fils de Nizâr; le second, les descendants du même Ra-
 bîa par Bacr-Wâil: enfin Salama eut le commande-
 ment des tribus de Taghlib et de Namir-ibn-Câcit,
 issues de Rabîa, et des Benou-Sâd-ibn-Zayd-Monât-
 ibn-Témîm, issus de Modhar³.

Ce fut, je pense, en l'an 496 de notre ère que
 toutes ces tribus se rangèrent sous la loi de Hârith.
 Pour faire diversion à leurs querelles, il les occupa
 aussitôt à des incursions contre les possessions des
 rois lakhmites de Hîra et des Ghassanides de Syrie⁴,
 c'est-à-dire, contre les vassaux de la Perse et ceux de
 l'empire romain.

¹ Voy. précédemment la note 2, p. 273.

² Les *Rebâb*, ou alliés, étaient les familles de Dhabba-Ibn-Odd, de Taym, d'Adi-Ibn-Abdmonât, et d'Oukl (*Aghâni*, III, 144 v°). Le Câmous ajoute à ces familles celle de Thaur. Elles étaient toutes issues d'Odd, fils de Tâbikha, fils d'Elyâs, fils de Modhar.

³ *Aghâni*, II, 217, III, 110. De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 7.

⁴ Abou-Obayda ap. Fresnel, *Journ asiat.*, septembre 1838, p. 230; Ibn-Nobâta ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 35.

Incursions de
Hodjr et de Djabala
en Palestine, an 496.

Théophane nous apprend qu'en cette année 496, deux chefs arabes qu'il appelle, l'un Agare, fils d'Aréthas, fils de la Thalabanienne, l'autre Gamale ou Gabale, s'étaient jetés séparément dans la Palestine, et la ravageaient. Non contents de brûler les villages et d'insulter les villes, ils allaient chercher les solitaires chrétiens dans leurs déserts, renversaient leurs cellules, massacraient ou entraînaient en esclavage ceux qui n'étaient pas assez tôt avertis pour prendre la fuite. Romain, gouverneur de Palestine, défit d'abord Gabale, et le chassa du pays. Ensuite il marcha contre Agare, le battit, et le fit prisonnier¹. Sous ces noms légèrement altérés d'Agare, fils d'Aréthas, et de Gabale, on reconnaît facilement Hodjr, fils de Hârith, et un autre prince kindien, Djabala, de la branche de Moâwia-el-Acrâmîn ; ce Djabala fut le trisaïeul d'El-Achâth, personnage célèbre, contemporain de Mahomet et des quatre premiers califes².

L'île Iotabé enlevée à Imroulcays, frère de Hârith.

Romain, continue Théophane, profitant de sa victoire sur Agare et Gabale, alla reprendre dans le golfe Arabique l'île Iotabé³, dont un prince arabe s'était emparé. Il résulte de ce témoignage une présomption d'affinité, de communauté de famille ou de tribu entre Hodjr, Djabala et le maître de Iotabé. Celui-ci, au rapport de Malchus, se nommait Amorkèse, c'est-à-dire Imroulcays, et il était de la race de

¹ Théophane, p. 121 ; Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 242, 243.

² Voy. Tableau VI.

³ Théophane, loc. cit. Lebeau, loc. cit. On peut consulter, sur l'île Iotabé, d'Anville, *Mém. sur l'Égypte*, p. 242 ; de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 597.

Nocal, τοῦ Νοκαλίου γένους; après avoir envahi sur les Romains, vers l'an 473, l'île, Jotabé, il avait recherché l'alliance de l'empereur Léon, et fait profession apparente de christianisme; invité à se rendre à Constantinople, il avait été reçu avec distinction, et confirmé dans la possession de sa conquête ¹.

Je pense avec M. Arri ² que la race de *Nocal* (ou *Ocal*), mot évidemment corrompu, n'est autre chose que la famille *Akil-el-Morâr*; et je crois que l'Amorkèse de Malchus est un prince kindien Imroulcays, fils d'Amr-el-Macsour, frère de Hârith, et petit-fils de Hodjr-Akil-el-Merâr, qui figure dans la généalogie maternelle du même El-Achàth que j'ai cité plus haut. A la vérité, cette conjecture n'explique pas pourquoi Malchus, qui au reste peut s'être trompé sur ce point, dit que cet Amorkèse avait quitté le service de la Perse; mais elle fait concevoir la liaison des succès de Romain contre les deux chefs kindiens Hodjr et Djabala, avec l'entreprise, suite immédiate de ces succès, formée contre un autre prince de la même tribu, un oncle de Hodjr, fils de Hârith.

Les courses en Syrie des Arabes soumis à Hârith, suspendues pendant quelque temps après les échecs que Romain leur avait fait éprouver, recommencèrent

¹ Malchus, *Exc. leg.*, p. 91, 92. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 53 et suiv.

² *Storia degli Arabi*, trad. d'Ibn-Khaldoun, p. 126. M. Arri avait entrepris de publier le texte arabe du premier volume du grand ouvrage historique d'Ibn-Khaldoun, avec une traduction italienne et des notes. Enlevé aux lettres orientales par une mort prématurée, M. Arri n'a pu achever cet intéressant travail, dont il avait déjà donné à plusieurs de ses amis une première partie imprimée.

Incursions de Mâdicarib en Syrie; an 500 de J. C.

vers l'an 500. Hodjr était délivré de sa captivité; mais il ne reparut plus sur les terres des Romains, ce qui a fait croire à Théophane qu'il avait cessé de vivre ¹; il ne mourut que longtemps après, comme je le raconterai plus loin. Son frère Mâdicarib, que Théophane nomme Badicarim, dirigea les nouvelles attaques, et fut pour l'empire un ennemi encore plus incommode que Hodjr. Toujours à la tête de sa cavalerie, on le voyait sans cesse accourir, piller, fuir et emporter son butin, revenir ensuite, puis se retirer avec tant de rapidité, que Romain, gouverneur de la Palestine, ne put jamais le joindre.

Traité de paix entre l'empereur Anastase et Hârith; an 502 de J. C.

L'empereur Anastase, pour mettre la Syrie à l'abri de ces incursions, fut obligé de traiter avec Hârith. Il envoya au roi kindien l'aïeul de l'historien Nonnose. Ce député conclut avec Hârith, en 502, un traité de paix ² dont on ignore les conditions; mais il est probable qu'Anastase s'engagea à payer à Hârith quelque pension. Les Romains achetaient souvent alors l'amitié de ceux qu'ils appelaient barbares. Hârith, de son côté, dut promettre aux Romains son secours contre les Persans. En effet, il tourna depuis tout l'effort de ses armes contre les Lakhmites, vassaux de la Perse.

Hârith envahit l'Irak occidental; an 503 de J. C.

A cette époque, les troupes du monarque persan Cobâd attaquaient les possessions romaines en Mésopotamie.

¹ Je ne sais pourquoi M. Saint-Martin prétend (*Hist. du Bas-Emp.*, t. VII, p. 250, note 2) que, selon les auteurs arabes, Hodjr mourut effectivement avant son père; les auteurs arabes que je connais disent au contraire qu'il mourut après.

² Théophane, p. 123, 124; Nonnose, ap. Phot., cod. 3, p. 5; Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 250.

potamie. Tandis que Nômân III, roi de Hîra, combattait pour Cobâd dans cette province, Hârith envahit l'Irâk, en l'an 503 de J. C. A la tête d'une armée dont les Bacrites de la branche de Thâlaba faisaient la principale force, il s'avança jusqu'à Hîra, battit les troupes laissées par Nômân pour garder le pays, les contraignit à fuir dans les déserts, et mit toute la contrée au pillage. Ce fait est rapporté par Josué Stylitès, écrivain contemporain ¹. On en trouve quelques traces dans les auteurs arabes. Ainsi Abou-Obayda dit que Hârith, avec l'aide des Bacrites, repoussa les Lakhmites jusqu'aux frontières extérieures de leurs possessions ²; Ibn-el-Kelbi parle d'un grand combat entre les Arabes de Hârith et ceux de Nômân: suivant cet historien, Hârith vainqueur se serait emparé alors de tout le royaume de Hîra ³. Je pense qu'il le ravagea pendant plusieurs années, mais sans en faire véritablement la conquête, sans s'y établir en maître. J'ai exposé ailleurs, dans l'histoire des rois de Hîra, au temps où elle se mêle avec celle des princes kindiens, mes conjectures à cet égard. Je dois rappeler encore ici d'autres faits que j'ai déjà indiqués dans la même partie de cet ouvrage.

La guerre entre les Persans et les Romains s'était terminée en l'année 505. Cobâd et Anastase avaient ordonné aux Arabes sujets des deux empires de cesser

¹ Josué Stylitès, ap. Assemani, *Bibl. orient.*, I, 276. Voy. ce qui a été dit du témoignage de cet historien au règne de Nômân III, roi de Hîra, livre IV, p. 69, 70.

² *Journ. asiat.*, septembre 1838, p. 230.

³ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 123 v°, 128. Voy. précédemment, livre IV, p. 71 et note 3.

leurs hostilités les uns contre les autres ¹. Mais Hârith, indépendant d'Anastase aussi bien que de Cobâd, quoique allié du premier, n'était point engagé par le traité. Il continua donc à faire ou à laisser faire aux tribus qui lui obéissaient des courses dans l'Irâk occidental. Cobâd fut obligé, comme l'avait été Anastase, de négocier avec Hârith. Celui-ci, en retour soit de présents, soit d'avantages honorifiques, ou peut-être de la cession des déserts qui bordent l'Irâk du côté de l'Arabie, promit de contenir ses Bédouins, et de les empêcher de se livrer à de nouvelles déprédations ². Cet accommodement me paraît avoir été scellé par le mariage de Hind, fille de Hârith, avec Moundhir, fils du roi de Hîra Imroulcays III et de Mâ-essémâ, mariage conclu vers l'an 509³.

Plusieurs années après, et lorsque Moundhir avait succédé à son père Imroulcays dans la royauté de Hîra, les Arabes dont Hârith était le chef, méprisant Cobâd qu'ils regardaient comme un esprit faible, recommencèrent leurs irruptions en Irâk, franchirent l'Euphrate, et pillèrent plusieurs lieux situés au delà de ce fleuve. Hârith se justifia auprès de Cobâd, en alléguant qu'il manquait de revenus suffisants pour satisfaire l'avidité des nombreuses tribus bédouines qu'il commandait, et les retenir ainsi dans le devoir.

Cobâd agréa cette excuse ⁴. Il était alors mécontent de Moundhir, auquel il avait proposé d'embrasser la

Cobâd, roi de
Perse, négocie avec
Hârith.

Cobâd donne à
Hârith le royaume
de Hîra, vers 516 de
J. C.

¹ Josué Stylitès, ap. Assemani, *Bibl. orient.*, I, 281. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, VII, 380.

² Ibn-el-Kelbi, ap. Ibn-Khaldoun, f. 124.

³ Voy. au règne d'Imroulcays III, liv. IV, p. 75 et note 2.

⁴ Ibn-el-Kelbi, ap. Ibn-Khaldoun, f. 124.

doctrine de Mazdac, et qui avait refusé. Il fit la même proposition à Hârith; et celui-ci l'ayant acceptée, Cobâd, flatté de cette déférence, ôta à Moundhir le royaume de Hîra, et en conféra le gouvernement à Hârith¹. Telle est du moins l'opinion de plusieurs historiens, celle à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, tout en reconnaissant que les rapports confus et contradictoires des écrivains arabes laissent beaucoup d'incertitude sur la manière dont Hârith devint maître des États des Lakhnites, et sur la date de cet événement.

Des auteurs chrétiens parlent de la prétendue conversion au christianisme de Moundhir, roi des Arabes sujets de la Perse, et d'une tentative faite pour attirer ce prince à la secte d'Eutychès. On place ce trait vers l'an 513 ou 514 de J. C.² Moundhir régnait donc à cette époque. Quelque temps dut s'écouler encore jusqu'au moment où il fut dépouillé; et je ne pense pas que Hârith ait été véritablement en possession du royaume de Hîra avant l'année 518 environ.

L'on a vu que plus tard, vers 523, lorsque Cobâd eut renoncé aux erreurs de Mazdac, et livré le sort de cet imposteur et de ses disciples à son fils Kesra-Anouchirwân, en lui abandonnant en même temps l'administration de son empire, l'un des premiers usages que Kesra fit de sa puissance fut de rendre à Moundhir son titre de roi, et de lui fournir un corps

Hârith chassé du
royaume de Hîra.
an 525 de J. C.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 127, 128 v^o; *Aghâni*, II, 216 v^o; de Slaue, *Vie d'Imroulcays*, p. 4; Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 127. Voy. précédemment, liv. IV, p. 82.

² Voy. précédemment, liv. IV, p. 78.

de troupes persanes pour reconquérir ses États. J'ai raconté que Moundhir, à la tête de ce corps, grossi bientôt par les Arabes des tribus de Bahrà, d'Iyâd et de Tonoukh, marcha avec célérité sur Anbâr, où était Hârith; que, surpris de cette brusque attaque, Hârith prit la fuite avec ses gens; qu'atteint par la cavalerie de Moundhir, il se sauva de sa personne, laissant aux mains de son ennemi ses richesses, qu'il emportait avec lui, et plus de quarante prisonniers, tous de la famille Akil-el-Morâr, qui furent décapités par ordre de Moundhir à Djafr-el-Amlâk, près de Hîra¹.

Il meurt chez les
Benou-Kelb, vers
l'an 524.

Hârith, échappé presque seul à ce désastre, s'était jeté dans le désert. Il parvint à gagner le territoire des Benou-Kelb. Là, chez une tribu dépendante des Romains, il était à l'abri des poursuites de Moundhir. Mais les Benou-Kelb eux-mêmes le tuèrent, on ignore pour quel motif, dans le lieu nommé *Mosholân* (vers l'an 524). Suivant une autre version, il serait mort chez les Benou-Kelb, victime de l'avidité avec laquelle il aurait mangé, après une longue chasse, un morceau de rôti tout brûlant².

La famille Akil-el-Morâr, ou du moins toute la branche aînée et principale issue d'Amr-el-Macsour, s'éteignit ensuite dans l'espace de peu d'années.

HODJR, fils de Hârith; ses frères CHOURAHBÎL, SALAMA, MÂDICARIB et ABDALLAH (de 524 à 530 de J. C.).

L'aîné des fils de Hârith, Hodjr, dont la mère

¹ Voy. précédemment, liv. IV, p. 85-87.

² Hamza, ap. Rasmussen, p. 56; édit. de Gottwaldt, p. 141. *Aghâni*, II, 217. De Slane, *Vie d'Amroulcays*, p. 6.

s'appelait Oumm-Catâm¹, périt le premier, un an environ après son père. Firouzabâdi et Dimichki² donnent à entendre qu'il lui avait succédé dans la dignité de roi de Kinda et de Maâdd. Il est possible que Hodjr ait eu sur ses frères une supériorité de rang; mais il paraît que le partage de pouvoir fait par Hârith, de son vivant, entre ses fils, continua à subsister, et fut entre eux une cause de rivalités et de dissensions qui les affaiblit, et finit par causer leur ruine.

Hodjr s'était attiré la haine des Benou-Açad, qu'il avait toujours gouvernés tyranniquement. Ils devaient lui payer une contribution annuelle pour son entretien. Tant qu'il avait résidé parmi eux, ils avaient régulièrement acquitté cette redevance; mais Hodjr s'étant éloigné de leur pays, ils maltraitèrent et chassèrent le percepteur qu'il avait envoyé pour la recueillir. A cette nouvelle, Hodjr rassembla des troupes, marcha contre eux, livra leurs biens au pillage, et en fit mourir plusieurs sous le bâton. C'est depuis lors que les Benou-Açad furent surnommés *Abîd-el-Aça*, esclaves du bâton. Il retint captifs un de leurs chefs, Amr, fils de Maçoud, fils de Calada, et le poète Obayd, fils d'Abras; il voulut en outre forcer la tribu des Benou-Açad à émigrer du Nadjd, pour se transporter dans le Tihâma. Cette excessive rigueur les poussa à former la résolution de se venger. Ils feignirent d'obéir aux ordres de Hodjr, et prirent

Hodjr tué par les
Benou-Açad, vers
l'an 395.

¹ *Aghâni*, II, 216; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 2; *Commentaire* sur la Moâllaca de Hârith, fils de Hillizé.

² Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 59. Câmois au mot *Catâm*.

le chemin du Tihâma. Ensuite, revenant sur leurs pas, ils fondirent à l'improviste sur Hodjr, dans un endroit situé entre deux collines sablonneuses (*Abrak*), qui, depuis, ont reçu le nom des *deux abrak de Hodjr*. Ils mirent en déroute les troupes qu'il avait autour de sa personne, et le firent prisonnier. Hodjr fut ensuite frappé à mort, dans la tente où on le gardait, par un jeune homme dont il avait tué le père ¹.

Des femmes de la maison de Hodjr, entre autres sa fille Hind, s'étaient sauvées pendant le combat, et étaient allées se réfugier auprès d'Owayr, fils de Chidjna, l'un des Benou-Sâd-ibn-Zayd-Monât-ibn-Témîm. Les parents de celui-ci lui dirent : « Dépouille-les de ce qu'elles possèdent; c'est une proie que t'offre la fortune. » Owayr n'écouta point ce conseil. Il donna des montures à Hind et à ceux qui l'accompagnaient, et les conduisit à Nadjrân, où Hind se trouva en sûreté au milieu de familles yamaniques alliées de la sienne. On connaît parmi les poésies d'Imroulcays, fils de Hodjr, un fragment dans lequel il loue la générosité montrée par Owayr en cette occasion ².

Discorde entre
les autres frères.

La discorde qui avait déjà commencé à diviser les fils de Hârith, Chourahbil, Salama, Mâdicarib et Abdallah, éclata avec plus de force après la mort de Hodjr, leur frère aîné. Chacun d'eux chercha à s'at-

¹ *Aghâni*, II, 217 v°-218 vo. On peut voir différents récits de la mort de Hodjr dans la *Vie d'Imroulcays*, traduite de *l'Aghâni* par M. de Slane, p. 8-13. Voy. aussi Ibn-Khaldoun, f. 128 v°.

² *Aghâni*, II, 219; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 16.

tribuer la part principale de l'héritage de leur père, du gouvernement des Arabes de Kinda et de Maadd. C'était l'époque où la domination des Abyssins s'établissait dans le Yaman. La puissance himyarite venait de succomber avec Dhou-Nowàs, et les princes kindiens ne reconnaissaient plus d'autorité supérieure à laquelle il appartint de décider entre leurs prétentions rivales. L'ambition et la jalousie armèrent bientôt l'un contre l'autre Chourahbîl et Salama. Vers l'an 526, les deux frères ennemis se donnèrent rendez-vous, pour vider leur différend, auprès d'une citerne nommée *Couldb*, dans le pays des Benou-Témîm.

Chourahbîl se présenta à la tête de la tribu de Bacr-Wâïl et de plusieurs autres familles qu'il avait attirées dans son parti, telles que les Benou-Amr-ibn-Témîm, les Benou-Hanzhala-ibn-Témîm et les Rebâb. Salama de son côté arriva avec la tribu de Taghlib, celle de Namir-ibn-Câcit, et les *Sandÿè*, autrement appelés *enfants de Rocayya*, du nom de leur mère. Ces derniers étaient des gens qui se mettaient aux gages des rois, et leur servaient de gardes du corps ¹. On cite, parmi les personnages marquants qui figuraient dans l'armée du prince Salama, Sofÿân..., fils de Moudjâchî, témîmite de la branche de Dârim ².

Première journée
de Coulab, vers 526
de J. C.

¹ Les rois de Hira eurent aussi, postérieurement à cette époque, des gardes du corps appelés *Sandÿè*; mais ce fut une troupe formée de Bacrites. Voy. liv. IV, p. 156.

² C'est un des ancêtres du célèbre poète Farazdak, sur lequel j'ai donné une notice dans le *Journ. asiat.* (juin 1834, p. 507-552). Farazdak, né vers l'an 640 de notre ère, était fils de Ghâlib, fils de Sâssaâ, fils de Nâdjia, fils d'Icâl, fils de Mohammed, fils de Sofÿân. Cette généalogie, en comptant trente ans par génération, place la naissance de Sofÿân vers l'an 460.

qui était alors fixé parmi les Taghlibites, et Salama, fils de Khálid¹. Celui-ci commandait la tribu de Taghlib. Il fut surnommé en cette journée *Seffáh* (verse-eau), parce qu'il ouvrit les outres de ses cavaliers, et en répandit le contenu, en leur disant : « Allez boire à la citerne de Couláb. » Ils y parvinrent en effet les premiers, et y prirent position.

Aussitôt que les deux armées furent en présence, la lutte s'engagea. On se battit avec acharnement depuis le matin jusqu'à midi. Alors les Rebáb, les Benou-Hanzhala et les Benou-Amr-ibn-Témím lâchèrent pied, et abandonnèrent leurs compagnons les Benou-Bacr-Wáil. De même les Taghlibites furent abandonnés par les autres familles qui avaient soutenu avec eux, au commencement de l'action, le parti de Salama. Les deux tribus de Bacr et de Taghlib, animées par leurs anciennes haines, restèrent ainsi seules à combattre l'une contre l'autre. L'avantage demeura aux Taghlibites.

Le prince Salama avait fait proclamer par un crieur qu'il donnerait cent chameaux à celui qui lui apporterait la tête de son frère Chourabbíl. Entraîné dans la fuite des Rebáb, Benou-Hanzhala et Benou-Amr, Chourabbíl fut atteint par un Taghlibite nommé Habíb, fils d'Otha, qui portait le sobriquet de *Dhoussounayna*, parce qu'il avait une dent surnuméraire. Il se retourna contre cet ennemi qui le menaçait, et

Ce personnage, d'après ce calcul, aurait été âgé d'environ soixante-six ans lors du combat de Couláb.

¹ Voy. dans le Tableau IX, B, la généalogie de ce Salama, et l'époque présumée de sa naissance.

lui coupa la jambe d'un coup de sabre. Dhou-ssounayna tomba en s'écriant : « Je suis mort ! » Un autre Taghlibite appelé Acim... , fils de Nômân.¹, et dont le prénom était Abou-Hanach, jura de tuer Chourahbîl, pour venger Dhou-ssounayna, qui était son frère de mère ; car tous deux devaient le jour à Selma, fille d'Adi, fils de Rabîa, nièce de Colayb. Il fondit sur Chourahbîl, et l'attaqua vivement. Celui-ci, se voyant près de succomber, lui dit : « Abou-Hanach, tueras-tu donc un prince pour venger un particulier ? » Abou-Hanach répondit : « Mon frère était mon prince à moi. » Ensuite il frappa Chourahbîl, le renversa, et lui coupa la tête.

Mort de Chourahbîl.

Abou-Dja, cousin d'Abou-Hanach, chargé par lui de porter cette tête à Salama, la jeta brusquement à ses pieds. « Ne pouvais-tu la déposer doucement ? » lui dit Salama, choqué de sa brutalité. Abou-Dja répliqua : « Chourahbîl vivant a souffert bien pis que cela. — Est-ce toi qui l'as tué ? demanda le prince. — Non, c'est Abou-Hanach. — Eh bien ! c'est Abou-Hanach qui recevra la récompense. » Abou-Dja avait vu le repentir se peindre sur la figure de Salama, et des larmes rouler dans ses yeux à l'aspect de la tête sanglante de son frère. Il rendit compte à son cousin de la manière dont le prince avait accueilli son envoi, et des paroles qu'il avait proférées. Abou-Hanach comprit l'intention de Salama ; et, au lieu d'aller réclamer les cent chameaux promis, il se hâta de fuir.

1. Voy. sa généalogie, Tableau IX, B.

Salama exprima ses regrets sur le meurtre de son frère dans les vers suivants :

¹ « Portez ce message à Abou-Hanach ; dites-lui : « Pour-
« quoi ne viens-tu pas recevoir ta récompense ? »

« Le meilleur de tous les hommes a été massacré sur le sol rocailleux de Coulâb.

« Les enfants de Djocham, fils de Baer (famille taghlibite, dont Abou-Hanach faisait partie), se sont précipités sur lui à l'envi l'un de l'autre, et les misérables Rebâb l'ont abandonné ! »

Mâdicarib, fils de Hârith, qui était resté étranger à la querelle de ses deux frères, composa pour Chourahbîl une élégie funèbre dont on connaît les premiers vers :

² « Mes côtes ne peuvent supporter le contact du lit. Tel le chameau qui a une plaie sous le poitrail ne peut poser son corps sur un terrain parsemé de cailloux.

« Une triste nouvelle m'empêche de goûter le sommeil, m'ôte le boire et le manger.

« Chourahbîl est tombé sous les coups des lances, dans toute sa force, à la fleur de son âge ;

١ الا ابلغ اباحتش رسولا فما لك لا تنجي . الى الثواب
تعلم ان خير الناس طرا قتيلا بين اجمار الكلاب
تداعت حوله جشم بن بكر واسلمه جعاسيس الرباب

Aghâni, III, 110, 110 v°, 111; Fresnel, d'après Abou-Obayda, *Journ. asiat.*, septembre 1838, p. 231, 233; Ibn-Khaldoun, f. 128 v°; Maydâni, art. املك بسوقة.

٢ ان جنبي عن الفراش لناب كتجاني الاسر فوق الظراب
من حديث نها الى فلا اطعم غمضا ولا اسيف شرابي
لشرحبيل اذ تغاوره الارماح في حال شدة وشباب

« lui, ce guerrier intrépide qui, monté sur son coursier noir comme le corbeau, se mesurait avec les plus braves. »

Les Benou-Sàd, branche de Témîm, dont le chef Owayr, fils de Chidjna, avait déjà sauvé Hind, fille de Hodjr, prirent les femmes et les enfants de Chourahbîl sous leur protection, empêchèrent les vainqueurs de leur faire aucun mal, et les conduisirent en lieu de sûreté¹.

L'affaire dans laquelle Chourahbîl avait péri est nommée par les historiens *première journée de Coulab*, ou *journée du Coulab de Rabîa*, parce que c'étaient les descendants de Rabîa, fils de Nizâr, par Bacr et Taghlib, qui avaient été les principaux acteurs de la lutte, et pour la distinguer d'un second combat qui s'engagea plus tard, au même endroit, entre des tribus issues d'autres tiges que celle de Rabîa.

Après leur défaite à Coulab et la mort de leur prince Chourahbîl, les Benou-Bacr, ne voulant point obéir à Salama ni à aucun de ses frères, se donnèrent (en l'an 526 de J.-C.) au roi de Hîra, Moundhir III, dont les Benou-Açad avaient déjà recherché l'alliance et la protection, pour se soustraire à la vengeance du fils de Hodjr.

Moundhir était, depuis son rétablissement, en état d'hostilité avec les princes kindiens. Le ressentiment qu'il avait conçu contre son beau-père Hârith, fils d'Amr-el-Macsour, quand celui-ci l'avait supplanté,

Ses frères sont détruits successivement par Moundhir III, roi de Hîra.

فارس يطعن الكماة جزى تحته قارح كلون الغراب

¹ Aghâni, III, 111.

s'étendait sur toute la famille Akil-el-Morâr. Il travaillait à ruiner cette famille, et à lui enlever le gouvernement des tribus maâddiques qu'elle commandait encore. Les dissensions des fils de Hârith facilitèrent l'exécution de ses desseins. Entre les années 526 et 530, il détruisit l'un après l'autre Salama, Mâdicarib et Abdallah ¹. Bientôt tous les descendants de Rabîa et de Modhar qui avaient été soumis à Hârith, et d'autres tribus de l'Arabie centrale, telles que les Benou-Tay, issus de Cahlân, se séparant du Yaman alors aux mains des Abyssins, se rangèrent successivement sous l'obéissance de Moundhir, le plus puissant prince arabe de cette époque, et passèrent ainsi sous la souveraineté du monarque persan, au nom duquel Moundhir régnait à Hîra.

Les tribus de l'Arabie centrale passent sous l'obéissance des rois de Hîra, années 526-530.

Une branche cadette des enfants d'Akil-el-Morâr, issue de Moâwia-el-Djaun, frère d'Amr-el-Macsour, paraît s'être conservée encore pendant un demi-siècle environ, et même avoir commandé dans une partie au moins du Bahrayn ou pays de Hedjer. Quant à la branche aînée de cette illustre famille, il me reste, pour en compléter l'histoire, à parler des aventures de son dernier rejeton marquant, du prince Imroulcays, fils de Hodjr, qui, tandis que ses oncles, les fils de Hârith, se disputaient le pouvoir et succombaient ensuite sous les armes de Moundhir, luttait de son côté avec aussi peu de succès contre le même ennemi, et était enfin obligé, pour échapper à ses poursuites, de s'exiler de l'Arabie.

Imroulcays, fils de Hodjr. Ce prince, le plus dis-

¹ Hamza, ap. Rasmussen, p. 56; édit. de Gottwaldt, p. 141.

tingué des poètes arabes avant l'islamisme, et auteur d'une des moàllacât, n'est pas moins célèbre par ses infortunes que par son talent poétique. Suivant une opinion d'El-Wazîr, fils de Câcim-el-Maghrebi ¹, son véritable nom propre était Hondodj; et Imroulcays serait un surnom qui signifie l'homme de l'adversité. Je soupçonnerais plutôt que son nom véritable était Cays; ou bien peut-être de son temps était-il appelé souvent Cays, par abréviation d'Imroulcays. Du moins, il me paraît certain que c'est bien lui que des écrivains grecs contemporains, Nonnose et Procope, mentionnent sous le nom de Cays. Je crois aussi reconnaître en lui le prince Cays, qui figure sans autre qualification dans un passage de la moàllaca de Hârith, fils de Hillizé, poète de cette même époque. Quoi qu'il en soit, la dénomination d'Imroulcays a prévalu, et c'est la seule par laquelle on le désignait généralement du temps de Mahomet et dans les âges suivants ².

Doutes sur son nom.

Sa mère était Fâtima, sœur cadette de Colayb et de Mohalhîl ³; il était né, vers l'an 500, dans le

¹ Auteur d'un ouvrage intitulé *Al-inâs*, cité dans le *Boghyat-ettalab*, man. ar. de la Bibl. roy., n° 726, f. 192 v°.

² Il est assez singulier que deux autres poètes du nom d'Imroulcays aient été, dit-on, amis d'Imroulcays, fils de Hodjr, et compagnons d'une partie de ses voyages. L'un était Imroulcays, fils de Hammâm, de la tribu de Kelb; l'autre, Imroulcays, fils de Moundhir, de la tribu de Kinda. Celui-ci descendait de Samt et de Temlik, femme de la tige yamanique de Zobayd; c'est lui qui est désigné dans un vers d'Imroulcays, fils de Hodjr, sous le nom d'Imroulcays... fils de Temlik. *Boghyat-ettalab*, f. 204 v°, et 205.

³ *Aghâni*, II, 216; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 1; *Boghyat-ettalab*, f. 198 v°.

Nadjd, chez les Benou-Açad ¹, tandis que son père habitait dans cette tribu, placée par Hârith sous son commandement.

Il se livre à la poésie; il est banni de la présence de son père.

Dès sa tendre jeunesse, il s'adonna avec ardeur à la poésie. La fierté de Hodjr fut blessée, dit l'auteur de l'Aghâni, de voir son fils se livrer uniquement à une occupation que les personnages de sang royal regardaient alors comme au-dessous d'eux. Au rapport d'El-Wazîr, fils de Câcim, ce furent des vers impertinents composés par Imroulcays, et dans lesquels son père était insulté, qui excitèrent la colère de celui-ci ². Hodjr chassa Imroulcays de sa présence.

Le jeune prince, abandonné à lui-même, se mit à parcourir les tribus arabes, accompagné d'une troupe de gens sans aveu qui s'attachèrent à lui, et qui étaient un mélange d'individus des familles de Tay, de Kelb, de Bacr-Wâil. Lorsqu'il rencontrait une citerne, une prairie, un endroit abondant en gibier, il s'y arrêtait, et tuait chaque jour des chameaux pour nourrir les personnes de sa suite. Il allait chasser, et, à son retour, il se mettait à manger et à boire du vin avec ses camarades, pendant que ses musiciennes chantaient. Quand l'eau de la citerne était épuisée, il quittait la place et se transportait ailleurs ³.

Il était à Dammoun, dans le Yaman, lorsqu'il apprit la mort de son père. Hodjr, avant de rendre le dernier soupir, avait fait un testament; il l'avait confié à un homme des Benou-Idjl, nommé Amir le

¹ *Aghâni, ibid.* De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 2.

² *Boghjat-ettalab*, f. 193 v°.

³ *Aghâni*, II, 218 v°: De Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 14.

borgne, qui était présent à son agonie. « Va trouver, lui avait-il dit, mon fils Nâfi (c'était l'aîné); « s'il pleure et s'afflige, laisse-le, et va successivement chez les autres jusqu'à ce que tu viennes à Imroulcays. Donne mes armes, mes chevaux, ma vaisselle et mon testament à celui d'entre eux qui ne montrera aucun signe de douleur. » Dans ce testament, par lequel il transmettait au plus énergique de ses fils tous ses biens et ses droits à la royauté de Kinda et de Maàdd, Hodjr faisait connaître le nom de son meurtrier, qui appartenait à la famille de Câhil, branche des Benou-Açad. Amir le borgne partit aussitôt, et se rendit auprès de Nâfi. Celui-ci, à la nouvelle de la mort de son père, se couvrit la tête de poussière. Le messager de Hodjr passa outre; il vit successivement les frères de Nâfi, qui manifestèrent une douleur semblable. Enfin il arriva au plus jeune, Imroulcays. Il le trouva buvant du vin et jouant aux dés avec un ami. « Ton père Hodjr a été assassiné, » lui dit-il. Imroulcays ne répondit pas. Son compagnon, qui tenait les dés, s'arrêta. « Eh bien! joue donc, » lui dit froidement Imroulcays. La partie terminée, Imroulcays ajouta : « Je n'étais pas homme à te gâter ton jeu. »

Le messager lui remit l'acte des dernières volontés de Hodjr. Alors Imroulcays s'informa de toutes les circonstances du meurtre de son père. Après avoir entendu ce récit, il dit : « Quand j'étais enfant, mon père m'a éloigné de lui. Devenu homme, c'est à moi qu'il impose le devoir de venger son sang. « *Pas de sobriété aujourd'hui, mais aussi demain*

Il entend de venger son père.

« point d'ivresse ; maintenant le vin , après cela
« les affaires ¹. » Ces mots sont passés en proverbe.
Il se mit donc à s'enivrer. Lorsqu'il eut repris sa
raison , il jura de ne pas manger de viande , de ne
pas boire de vin , de ne pas faire usage de parfums ,
de n'avoir commerce avec aucune femme , de ne point
se laver la tête quand elle serait souillée , jusqu'à ce
qu'il eût tiré vengeance de l'assassinat de Hodjr , en
tuant cent individus des Benou-Açad , et coupant les
cheveux du front à un pareil nombre d'entre eux ².

Avertis de ses intentions et de ses préparatifs , les
Benou-Açad furent alarmés , et envoyèrent vers lui
une députation composée des principaux personnages
de leur tribu. Imroulcays leur fit dresser des tentes ,
et donna ordre de les traiter avec honneur ; mais
pendant trois jours il ne se montra pas à eux. Ils de-
mandèrent ce qu'il faisait ; on leur répondit qu'il était
occupé à tirer des magasins de son père ses armes et
équipages de guerre. « Grand Dieu ! s'écrièrent-ils ;
« dites-lui que c'est pour prévenir toute hostilité entre
« lui et nous que nous sommes venus le trouver. »
Enfin Imroulcays se présenta devant eux ; il était
coiffé d'un turban noir , vêtu d'une tunique *caba* , et
chaussé de bottines *khouff*. Les Arabes de ce temps
ne portaient le turban noir que lorsqu'ils avaient
quelque vengeance à exercer. Cabïssa , fils de Noàym ,
allié des Benou-Açad et l'un des députés , chercha à
le fléchir en lui adressant un discours touchant et

1 اليوم خمر وغدا امر , لا صحو اليوم ولا سكر غدا .

2 *Agháni*, II, 218 ¹, 219 ; de Slané, *Vie d'Imroulcays*, p. 13-15.

plein d'éloquence, dans lequel il exprimait, au nom de toute la tribu d'Açad, les plus profonds regrets sur la mort de Hodjr. Il termina en offrant à Imroulcays de lui livrer le plus illustre chef de famille qu'il désignerait lui-même parmi les Benou-Açad, pour le sacrifier à son ressentiment, ou de lui abandonner tous les chameaux que possédait la tribu, comme indemnité du meurtre de Hodjr. Imroulcays fut attendri, mais il rejeta ces deux propositions. « Les Arabes, » dit-il, savent que Hodjr n'avait point d'égal dont « la mort pût compenser la sienne; et je me déshonorerai si j'acceptais des chameaux pour prix de son « sang. » Il congédia donc les députés¹.

Bientôt, ayant rassemblé une troupe nombreuse d'Arabes issus de Bacr et de Taghlib, il marcha à leur tête contre les Benou-Açad. Il faut observer que ceci est antérieur au combat de Coulâb; si l'on voit des Bacrites et des Taghlibites réunis pour soutenir la cause d'Imroulcays, c'est que les inimitiés de ces deux tribus, assoupies pendant le règne de Hârith, fils d'Amr-el-Macsour, n'avaient pas encore été réveillées par la rivalité de leurs princes respectifs, Chourahbîl et Salama. Les Benou-Açad, à l'approche d'Imroulcays, se réfugièrent chez les Benou-Kinâna, dans le Hidjâz. Ils étaient depuis peu de temps dans cette tribu, lorsqu'un certain Ilbâ, qui avait été le meurtrier de Hodjr ou au moins l'instigateur de l'assassinat de ce prince, leur dit : « Enfants d'Açad, des espions d'Imroulcays se sont introduits ici, et sont repartis pour lui porter des renseignements sur le lieu

Il marche contre les Benou-Açad.

¹ *Aghâni*, II, 222 v^o, 223.

« de votre retraite. Quittons donc ce séjour à la faveur
 « de la nuit, et à l'insu même des Benou-Kinâna. »
 Ils suivirent ce conseil. Le lendemain, Imroulcays
 arriva sur le soir avec ses troupes. Il fondit dans l'obs-
 curité sur les Benou-Kinâna, qu'il prenait pour les
 Benou-Açad, et se mit à les massacrer, en criant :
 « Vengeons le roi ! vengeons le héros ! » Une vieille
 femme, sortant de sa tente, lui dit : « Prince, nous
 « ne sommes pas les objets de ta vengeance ; nous
 « sommes des enfants de Kinâna. Ceux que tu cher-
 « ches sont partis hier soir. »

Quand le matin fut venu, Imroulcays vit sur le
 sable les traces des pieds des fuyards. Il les pour-
 suivit, et les atteignit vers le milieu du jour, bien
 que ses chevaux et ses hommes fussent épuisés de
 fatigue et mourants de soif. Les Benou-Açad étaient
 attroupés auprès d'un puits. Imroulcays, les atta-
 quant aussitôt, en blessa et tua un grand nombre.
 La nuit sépara les combattants. Les Benou-Açad en
 profitèrent pour se retirer précipitamment ; ils se di-
 rigèrent du côté de l'Irâk, afin de se mettre sous la
 protection de Moundhir, roi de Hîra (fin de l'année
 525 de J. C.).

Ses troupes l'aban-
 donnent.

Le lendemain, Imroulcays voulait continuer la
 poursuite. Ses soldats refusèrent de l'accompagner.
 « C'est assez, lui dirent-ils ; tu es vengé. — Non,
 « par Dieu ! s'écria-t-il ; je ne suis vengé ni de la fa-
 « mille de Cahîl, ni des autres enfants d'Açad. — Si
 « fait, répondirent-ils. Au reste, nous ne te suivrons
 « plus : tu es un homme de malheur. » Ils regret-
 taient vivement d'avoir tué plusieurs individus des

Benou-Kinâna. Ils l'abandonnèrent donc, et Imroulcays s'en alla seul, courant au hasard ¹.

Il se jeta dans le territoire des Azd-Chonoua ², sur les limites du Hidjâz et du Yaman, et demanda du secours à cette tribu. On refusa de lui en donner. « Les Benou-Açad, lui dit-on, sont nos frères et nos amis. » Il entra ensuite dans le Yaman, et se rendit auprès d'un prince himyarite, nommé Marthad-el-Khayr (le bon Marthad), fils de Dhou-Djadan, auquel il adressa la même demande. Les Abyssins devaient être alors maîtres du Yaman; et l'on ne sait si Marthad s'était maintenu malgré eux dans quelque partie de cette contrée, ou s'il avait reconnu l'autorité du roi abyssin et tenait de lui son gouvernement. Quoi qu'il en soit, il promit cinq cents hommes à Imroulcays, avec lequel il était uni par un lien de parenté. Mais il mourut bientôt. Un certain Cormol, fils de Hamîm et d'une négresse, qui le remplaça, ne se hâta point d'accomplir l'engagement de son prédécesseur.

Il va chercher du secours dans le Yaman.

Ce fut, je pense, pendant la longue attente que Cormol fit subir à Imroulcays, que les oncles de celui-ci, Chourahbîl et Salama, combattirent l'un contre l'autre à Coulâb, et que les Benou-Bacr se dévouèrent à Moundhir, fils de Mâ-essémâ.

Impatient des délais sans cesse renouvelés que Cormol apportait au départ des cinq cents hommes promis, Imroulcays était sur le point d'aller chercher

¹ *Aghâni*, II, 219 v°, 220; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 17-19.

² Voy. tome I, livre III, p. 203.

ailleurs un appui. Dans son dépit, il composa une pièce de vers où il disait :

« Qu'est devenu ce temps où nous appelions Marthad-el-Khayr notre seigneur? ce temps où nous n'étions pas esclaves des volontés de Cormol ? »

Cédant enfin à ses instances et peut-être à la crainte de ses satires, Cormol mit la petite troupe à sa disposition. Beaucoup de gens sans aveu se joignirent à ce noyau d'armée. Imroulcays prit en outre à sa solde plusieurs corps d'Arabes que lui fournirent des tribus maaddiques; et avec tout ce monde il marcha contre les Benou-Açad et leur protecteur Moundhir.

En passant à Tébâla, où était une idole très-révérée des Arabes, nommée Dhou-l-Kholoça, il s'arrêta pour consulter le sort sur l'expédition qu'il entreprenait, au moyen des flèches consacrées à la divinité². Ces flèches étaient au nombre de trois, appelées *l'ordre*, *la défense*, *l'attente*. Il les mêla, et tira *la défense*. Mécontent de cette réponse contraire à ses projets, il recommence, et *la défense* sort trois fois de suite. Alors il prend les flèches, les brise, et jette les morceaux à la tête de l'idole, en lui disant : « Misérable ! si c'était ton père qui eût été tué, tu ne défendrais pas d'aller le venger. »

On rapporte que l'on consulta le sort avec des flèches devant Dhou-l-Kholoça jusqu'au temps de

١ واذا نحن ندعو مرثد الخير ربنا

واذا نحن لا ندعا عبيدا لقرمل

² Voy. d'Herbelot, *Bibl. orient.*, au mot *Acdâh*; Reinaud, *Mon. musul.*, II, 14.

l'islamisme, et que ce fut Djarîr, fils d'Abdallah, de la tribu de Badjîla, qui détruisit cette idole et son temple par ordre de Mahomet ¹.

Imroulcays, continuant sa route, arriva dans le canton où étaient les Benou-Açad. Ils devaient camper alors près des frontières de l'Irâk. Le roi de Hîra, Moundhir III, instruit de la marche d'Imroulcays, avait envoyé contre lui des troupes tirées des tribus de Bahrâ, d'Iyâd, de Tonoukh, soutenues par un renfort de cavalerie persane que lui avait donné Kesra-Anouchirwân, et aussi, je crois, par la tribu de Bacr-Wâïl, ou au moins par les Benou-Yachcor, branche considérable de cette tribu.

Son armée est taillée en déroute.

Le combat s'engagea entre les deux armées ² (vers l'an 527); celle d'Imroulcays résista mal au choc. Les Arabes du Yaman, et tous les mercenaires de la race de Maâdd qu'il avait emmenés avec lui, se débandèrent, et le quittèrent. Lui-même, accompagné seulement de quelques individus de la famille Akil-el-Morâr, il prit la fuite, et alla s'arrêter chez Hârith, fils de Chehâb, jeune chef des Benou-Yarboû-ibn-Hanzhala, branche de la tribu de Témîn, dont le pays était voisin de l'Irâk ³.

C'est à la part que les Bacrites avaient eue dans cette victoire de Moundhir, que le poète Hârith, fils de Hillizé, fait allusion, selon moi, lorsqu'il parle du service rendu au roi de Hîra par sa tribu, en combattant contre des Arabes maaddiques conduits

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 13 v°.

² Ibn-Khaldoun, f. 129.

³ *Aghâni*, II, 220; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 19, 20.

par un prince de Kinda, qu'il nomme simplement Cays ¹.

Il erre fugitif de
tribu en tribu.

A peine Imroulcays et ses compagnons s'étaient-ils installés chez Hârith, fils de Chehâb, que Moundhir envoya une centaine de ses gens menacer Hârith de lui faire la guerre, s'il ne lui livrait les membres de la famille Akil-el-Morâr qu'il avait accueillis. Hârith céda, et livra ses hôtes. Mais Imroulcays s'échappa avec un de ses cousins, Yazîd, fils de Hârith, fils de Moâwia, emmenant sa jeune fille Hind, et emportant avec lui ses armes et les biens qui lui restaient. Ce qu'il possédait de plus précieux était cinq cottes de mailles qui avaient chacune un nom particulier; elles étaient appelées *El-Fadhfadha*, la large; *Essâfiya*, l'éclatante; *El-Mouhsina*, la protectrice; *El-Khirrk*, la sans-pareille; et *Oumm-eddhoyoul*, l'armure à basques. Elles appartenaient depuis longtemps aux princes enfants d'Akil-el-Morâr, qui se les transmettaient par héritage de père en fils ².

Ce fut peut-être à cette époque (vers 527) qu'Imroulcays, ne sachant où trouver un asile, alla faire un appel à la générosité de son cousin Amr, fils de ce même roi Moundhir qui le poursuivait avec acharnement. La mère d'Amr était Hind, fille de Hârith, tante paternelle d'Imroulcays. Amr commandait alors, au nom de son père Moundhir, dans la petite ville de Bacca, située entre Anbâr et Hit. Imroulcays, monté sur son cheval alezan, dont il a fait plusieurs

¹ Voy. ce que j'ai dit précédemment sur le nom d'Imroulcays, p. 303; voy. aussi livre IV, p. 92 et note 1.

² *Aghâni*, loc. cit.; de Slaue, loc. cit.

fois la description dans ses poésies, se rendit auprès de lui; il lui récita des vers en son honneur, et lui rappela les liens de parenté qui les unissaient. Amr lui accorda sa protection. Mais Moundhir ayant appris dans quel lieu se cachait Imroulcays, dépêcha des émissaires pour le saisir. Prévenu à temps par son protecteur, Imroulcays se sauva ¹.

Il erra ensuite quelque temps à l'aventure. Repoussé par Hâni, fils de Maçoud, l'un des chefs des Benou-Chaybân, auquel il s'était présenté, il fut reçu par Sâd, fils de Dhabâb, de la tribu d'Iyâd. Il fit en conséquence des satires contre Hâni, et célébra les louanges de Sâd. Celui-ci était son frère, car la mère de Sâd avait été femme de Hodjr, qui l'avait répudiée, ignorant qu'elle était enceinte; elle épousa Dhabâb, et accoucha de Sâd chez ce second mari; Sâd passa pour fils de Dhabâb, mais il était réellement fils de Hodjr.

Obligé bientôt de quitter cette retraite pour se soustraire aux recherches de Moundhir, Imroulcays gagna le territoire des Benou-Tay, les montagnes Adja et Selma dans le Nadjd. Il fut accueilli par Moàlla, l'un des enfants de Taym, fils de Thâlaba, de la branche tayite de Djadîla. Des soldats de Moundhir vinrent faire une descente chez Moàlla, pendant une absence de ce chef. Ils visitèrent ses tentes; et Imroulcays ne se déroba à leurs perquisitions que grâce au zèle du fils de Moàlla, qui le cacha parmi les femmes. Imroulcays a témoigné sa reconnaissance

Son séjour chez les
Benou-Tay.

¹ *Aghâni*, II, 220; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 19.

à la famille de Moàlla dans une pièce de vers qui finit par ces mots :

• Le calme a été apporté au cœur d'Imroulcays fils de Hodjr par les enfants de Taym, les flambeaux des ténèbres ¹. •

Moàlla et ses frères furent désignés depuis lors sous le glorieux surnom de *Meçâbîh-ezzhalâm*, flambeaux des ténèbres.

Lutte de poésie
entre Imroulcays et
Alcama, fils d'Obda.

Durant le séjour de plusieurs années qu'Imroulcays paraît avoir fait chez les Benou-Tay, il épousa une femme de leur tribu, nommée Oumm-Djondab. Le poète Alcama, fils d'Obda, issu de Témîm, étant un jour venu le voir dans sa tente, ils parlèrent de poésies, se récitèrent l'un à l'autre leurs productions; et, chacun d'eux prétendant avoir la supériorité sur son rival, ils convinrent, sur la proposition d'Alcama, de prendre pour arbitre la femme d'Imroulcays, qui était présente à leur entretien. « Faites chacun, leur dit Oumm-Djondab, une pièce de vers sur la même rime ², dans laquelle vous décrierez les qualités d'un cheval. » Imroulcays composa aussitôt sa *cacîda*, qui commence ainsi :

« Amis, conduisez-moi chez Oumm-Djondab, pour que je

أقرّ حشاً أمرى القيس بن حجر بنو تميم مصابيح الظلام ¹.

Aghâni, II, 220 v°; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 21; *Boghyat-ettalab*, f. 194 v°.

² Sur la même *Câfa* et le même *Rawi*, c'est-à-dire, dont tous les vers se terminent par la même consonne affectée de la même voyelle. Voy. le *Traité de l'art métrique*, par M. de Sacy, à la suite de sa *Gramm. ar.*, p. 652.

satisfasse, en la voyant, l'ardent désir qui consume mon cœur¹ »

La peinture qu'il fait ensuite de son cheval se termine par ce trait :

« La jambe qui le presse enflamme son ardeur; le fouet précipite sa course; excité encore par la voix, il s'élançe comme un fou, allongeant le col en avant². »

Alcama, de son côté, composa son poëme, dont le premier vers est :

« Tu m'accables de rigueurs excessives, et pourtant toute cette colère n'est que simulée³. »

Dans l'éloge qu'il fait de son cheval, il dit :

« Courbant la tête sur la bride qui le retient, il vole avec la vitesse de l'antilope, dont la sueur inonde les flancs dans sa course rapide⁴. »

Oumm-Djondab, après avoir entendu les deux

1 خيلتي مزابي على ام جندب
اقص لسانات الفواد المعذب

2 وللحاق الهوب وللسوط ذرة
وللرجز منه وقع اهوج منعب

On peut voir le texte du poëme entier dans le *Diwân d'Imroulcays*, publié par M. de Slane, p. 23, et la traduction latine, p. 36.

3 ذهب من الهجران في غير مذهب
ولم يك حقا كل هذا التجنب

4 فاقبل يهوى ثانيا من عنانه
يهتر كهمر الرايح المتحلب

morceaux, donna la préférence à l'œuvre d'Alcama. Son mari lui demanda le motif de ce jugement. Elle répondit : « Le coursier d'Alcama est meilleur que le
 « tien; tu excites ton cheval de la voix, des jambes
 « et du fouet, tandis que celui d'Abou-Obayda (c'é-
 « tait le prénom d'Alcama) n'a besoin que d'être
 « retenu. » Imroulcays, piqué de cette décision de sa femme, répudia Oumm-Djondab, qu'Alcama s'empressa d'épouser ¹.

Imroulcays sollicite l'appui de l'empereur Justinien, an 531 de J. C.

Cependant les oncles d'Imroulcays avaient péri, la chute de la maison d'Akil-el-Môrâr était consommée; mais le courage opiniâtre d'Imroulcays n'était pas abattu. Ne trouvant point de ressources en Arabie pour faire valoir ses droits héréditaires au commandement des tribus maaddiques et lutter contre son puissant ennemi Moundhir, il paraît avoir tourné ses espérances du côté des Romains, et sollicité par un message l'appui de l'empereur Justinien, en invoquant sans doute l'ancien traité conclu entre son grand-père Hârith, fils d'Amr-el-Macsour, et Anastase.

Procope et Nonnose nous apprennent que, vers l'an 531 de J. C., une ambassade fut envoyée par Justinien au souverain d'Abyssinie, allié de l'empire, et au vice-roi qui, sous l'autorité de ce monarque, gouvernait alors le Yaman. Les ambassadeurs devaient engager ce vice-roi à faire recouvrer au prince arabe *Cays* le commandement des *Maaddéniens*, et à lui fournir des troupes yamaniques, afin qu'il allât

¹ *Aghâni*, II, 156; de Slane, *Diwân d'Imroulcays*, notes, p. 80.

combattre les Persans¹, ou plutôt leurs vassaux les Arabes de l'Irak, et arrêter par cette diversion les incursions de Moundhir en Syrie. *Cays*, pour garantie de sa fidélité à l'empire, avait envoyé en otage à Constantinople son jeune fils *Mawias* (Moâwia). Petit-fils d'*Aréthas* (Hârith, fils d'Amr-el-Macsour), *Cays* était, par le droit de sa naissance, chef de deux illustres tribus, les *Kindiniens* (Kindiens) et les *Maaddéniens*²; mais alors, dépouillé de son rang, il menait une vie errante et fugitive dans les déserts de l'Arabie³.

A ces détails, il est impossible de ne pas reconnaître que le *Cays* des historiens grecs est l'*Imroulcays* des auteurs arabes. Une dernière circonstance complète la certitude à cet égard. Nonnose témoigne que *Cays* finit par se retirer à Constantinople; les Arabes rapportent la même chose d'*Imroulcays*, comme on le verra plus loin. Ce dut être tandis qu'il demeurait chez les Benou-Tay qu'il réclama l'assistance de Justinien, et que les députés romains recommandèrent sa cause au vice-roi du Yaman. Celui-ci promit tout ce que l'empereur désirait; mais cette promesse ne fut suivie d'aucun effet⁴, et *Imroulcays* continua d'errer d'asile en asile.

Il passa successivement chez diverses branches de la tribu de Tay, entre autres chez les Benou-Nebhân, puis dans le camp d'Amir, fils de Djowayn. La sous-

1 Procope, *De bello Persico*, liv. I, c. 20.

2 Nonnose, ap. Phot., cod. III, p. 6.

3 Procope, *De bello Persico*, loc. cit.

4 Voy. Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, VIII, 158.

tribu de Tay, à laquelle appartenait ce personnage, l'avait renié, pour ne pas être responsable des actes de violence et de brigandage qu'il avait commis; et Amir était ce qu'on appelait *khali*, rejeté. Une famille excluait de son sein un de ses membres et se dégageait de toute responsabilité de ses actions, en déclarant publiquement, à la foire d'Ocâzh, qu'elle rompait tout lien avec lui et qu'elle l'abandonnait à lui-même. Imroulcays s'était procuré un troupeau de chameaux. Amir conçut le dessein de s'emparer du troupeau de son hôte, de ses armes et de sa fille Hind, dont il était devenu amoureux. Imroulcays, ayant pénétré ses intentions perfides, trompa sa surveillance, et alla se placer sous la protection d'Abou-Hanbal-Hâritha, fils de Mourr, de la famille de Thoâl, issue de Tay. Ceci fit naître entre Amir et Hâritha une guerre de satires, suivie bientôt d'hostilités plus sérieuses ¹.

Il quitte les Benou-Tay.

La discorde ayant ainsi éclaté chez les Benou-Tay au sujet d'Imroulcays, celui-ci s'éloigna de leur territoire, et se réfugia auprès d'un homme de la tribu de Fezâra, nommé Amr, fils de Djâbir, fils de Mâzin. Cet Amr lui dit : « O fils de Hodjr, je te vois mal-
 « heureux, et je voudrais te protéger; mais nous
 « autres Bédouins nous vivons dans des plaines, et
 « n'avons pas de châteaux où nous puissions mettre
 « nos hôtes à l'abri des poursuites. Pour retourner
 « dans le Yaman, il te faudrait franchir des pays
 « qu'habitent des loups rapaces, de la postérité de

¹ *Aghâni*, II, 220 v°, 221; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 22, 23; Hamâça, édit. de Freytag, p. 147, 148.

« Cays-Aylân. Veux-tu que je t'indique un asile où
 « tu n'auras rien à craindre? Je suis allé à la cour de
 « Cayçar (l'empereur romain) et à celle de Nômân ¹
 « (roi de Hira); nulle part je n'ai vu une demeure
 « qui convînt mieux à un hôte suppliant que l'endroit
 « dont je te parle, ni un plus zélé protecteur des
 « infortunés que le maître de ce lieu. — Qui est-ce
 « donc? demanda Imroulcays, et où habite-t-il? —
 « C'est le juif Samouel, fils d'Adia ²; il réside près
 « de Tayma, dans un château fort nommé El-Ablak,
 « et jouit d'une haute considération. — Mais com-
 « ment arriverai-je à lui? — Je t'aboucherai avec un
 « homme qui te conduira dans son château. » En
 effet Amr, fils de Djâbir, mena Imroulcays chez un
 de ses amis de Fezâra, appelé Rabî, fils de Dhabè,
 qui allait souvent visiter Samouel et en recevait des
 présents.

Ce Rabî ayant consenti à l'accompagner, Imroulcays et sa famille se mirent en marche avec lui, et arrivèrent chez Samouel. Imroulcays lui récita une pièce de vers qu'il avait composée à sa louange. Samouel l'accueillit avec de grands égards; il assigna pour demeure à sa fille une belle tente couverte de peaux, et aux hommes de sa suite une de ses salles

Il dépose tout ce qu'il possède entre les mains du juif Samouel, et passe à Constantinople, vers l'an 553 de J. C.

¹ Il s'agit apparemment ici de Nômân, fils d'Aswad, qui régna à Hira sous Cobâd, de 498 à 503; ou bien le nom de Nômân est pris comme désignation commune aux rois de Hira. On sait que ces princes étaient appelés collectivement les Nômân ou les Moundhir.

² Samouel est qualifié quelquefois de *Ghassâni*. Suivant les uns, son père Adia était d'origine ghassânide; d'autres disent que sa mère appartenait à la race de Ghassân, mais qu'Adia était issu de Câhin, fils de Haroun, père des tribus juives de Corayzha et de Nadhir. *Aghâni*, IV, 264 bis; Ibn-Khaldoun, f. 129.

d'audience. Au bout de quelque temps, Imroulcays pria son protecteur de lui donner une lettre de recommandation pour le prince ghassanide Hârith (El-Aradj), fils d'Abou-Chammir, afin que celui-ci le fit conduire près de l'empereur romain. Après avoir obtenu cette lettre et des montures pour son voyage, Imroulcays partit (vers l'an 535 de J. C.), laissant en dépôt chez Samouel, sa fille, ses cuirasses et tout ce qu'il possédait. Il en confia le soin à son cousin Yazîd, fils de Hârith, fils de Moâwia-el-Djaun¹. Ce Yazîd est sans doute celui qui est nommé par Nonnose; cet écrivain le qualifie, par erreur, de frère de Cays (ou Imroulcays), et ajoute que le prince kindien, en quittant l'Arabie pour passer à Constantinople, lui transmet sa phylarchie², c'est-à-dire apparemment son vain titre et ses prétentions, ou simplement, comme l'indique l'auteur arabe, la tutelle de sa fille Hind et la gestion de ses biens.

Parvenu à la cour de l'empereur, Imroulcays y fut reçu favorablement et traité avec honneur. Nonnose assure que Justinien lui conféra le gouvernement de la Palestine³. Les auteurs arabes n'ont point eu connaissance de ce fait; ils racontent de la manière suivante la fin des aventures du fils de Hodjr :

Cayçar, disent-ils, avait une fille d'une grande beauté. Imroulcays, qui lui-même était doué de l'extérieur le plus séduisant, se rendant un jour chez

¹ *Aghâni*, II, 221 et v^o; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 24-26.

² Nonnose, ap. Phot., cod. 3, p. 6. Nonnose nomme encore un certain Amr, qu'il désigne aussi comme frère de Cays.

³ Nonnose, *ibid.*

l'empereur, aperçut la princesse sur la terrasse d'un de ses palais. Il en devint épris, et entra en correspondance avec elle. La princesse répondit à sa passion, et Imroulcays a fait allusion à cette intrigue amoureuse dans quelques passages de ses poésies. Ensuite Cayçar lui donna une armée pour aller reconquérir les anciennes possessions de sa famille. A la tête de ces forces, Imroulcays prit la route de l'Arabie.

Cependant un homme de la tribu d'Açad, nommé Tammâh, dont le frère avait été tué par Imroulcays, était venu secrètement à Constantinople. Il s'introduisit auprès de l'empereur, et lui dit : « Imroulcays est un libertin qui, après son départ avec les trou-
« pes que vous lui avez confiées, s'est vanté d'avoir
« entretenu avec votre fille une liaison intime ; il a
« même composé des vers à ce sujet : il va les ré-
« pandre parmi les Arabes, déshonorer votre fille et
« vous déshonorer vous-même. » L'empereur irrité fit parvenir à Imroulcays une tunique empoisonnée, ornée de broderies d'or, avec une lettre ainsi conçue :
« Je t'envoie comme marque d'honneur une tunique
« de ma garde-robe particulière. Aussitôt que tu l'auras
« reçue, revêts-la, et puisse-t-elle te porter bonheur !
« Donne-moi de tes nouvelles à chaque station où tu
« t'arrêteras. » Imroulcays, flatté de ce présent qu'il croyait un témoignage de bienveillance, revêtit la tunique ; le poison pénétra rapidement dans son corps, et sa peau se détacha par lambeaux.

On reconnaît ici un emprunt fait à la mythologie des Grecs, une imitation de la fable d'Hercule en

proie aux tourments, après s'être couvert de la tunique du centaure Nessus. L'imagination des Arabes a cherché une cause extraordinaire à une maladie cruelle et inconnue dont Imroulcays fut attaqué à cette époque, et qui lui a fait donner le surnom de *Dhou-l-Corouh*, l'homme aux ulcères; on l'appelle aussi, en raison de sa vie agitée, *El-Malik-eddhilll*, le prince errant.

Sa mort
vers 540 de J. C.

Ses souffrances se prolongèrent quelque temps. Il s'était arrêté dans la ville d'Ancyre (Angora). Il y vit le tombeau d'une princesse qu'on avait inhumée au pied d'une montagne nommée *Acib*. Il prononça alors ces deux vers :

¹ « O ma voisine, le temps où j'irai te visiter est proche! Je vais me fixer dans une demeure que je ne quitterai pas, tant que le mont Acib restera debout.

« O ma voisine, nous sommes tous deux étrangers en ces lieux, et les étrangers sont des parents l'un pour l'autre! »

Il mourut bientôt après (vers 540), et fut enterré à côté de cette femme. Son tombeau, dit Ibn-el-Kelbi, existe encore en cet endroit. Un autre auteur arabe rapporte que les Romains élevèrent une statue à Imroulcays pour honorer sa mémoire, et que le calife El-Mamoun disait avoir vu lui-même cette statue près d'Ancyre ².

La foi de Samouel.

Le prince ghassanide Hârith (El-Aradj), fils d'Abou-Chammir, instruit de la mort d'Imroulcays, et sachant que ses précieuses cuirasses étaient en dépôt

١ اجارتنا ان المزار قريب واني مقيم ما اقام عسيب
اجارتنا انا غريبان هاهنا وكل غريب للغريب نسيب

² *Aghâni*, II, 221 v°; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 26-28.

chez Samouel, forma le projet de s'en emparer. A la tête de quelques troupes, il alla sommer Samouel de les lui livrer. Le juif, aussi brave que généreux, refusa de trahir la foi due à son hôte, en frustrant ses héritiers d'un bien qui était leur propriété. Il soutint un siège dans son château El-Ablak. Hârith étant parvenu, par une circonstance fortuite, à se saisir d'un fils de Samouel encore en bas âge, menaçait le père de tuer cet enfant, s'il ne cédait à sa demande. Samouel fut inébranlable. Plutôt que de manquer à l'honneur, il aima mieux laisser massacrer sous ses yeux son jeune fils. Hârith, désespérant alors de vaincre sa résistance, s'éloigna de son château ¹.

Ce fait a rendu proverbiale chez les Arabes la foi de Samouel *Wafâ-essamouel*. Ce juif célèbre, qui était un poète d'un grand mérite ², composa à ce sujet les vers suivants :

³ « Femme qui me blâmes, fais trêve à tes reproches : ils ne peuvent rien sur moi.

« J'ai gardé fidèlement les cuirasses du prince de Kinda. Que d'autres violent leur parole ; moi, je tiens la mienne.

¹ Plusieurs auteurs disent que ce fut un certain Hârith, fils de Zhâlim, qui, après le départ d'Imroulcays pour Constantinople, vint, de la part du roi de Hira Moundhir III, sommer Samouel de lui livrer les cuirasses, et qui, sur son refus, massacra son jeune fils. J'ai rejeté cette opinion, parce que les détails qu'on trouvera plus loin sur les aventures de Hârith, fils de Zhâlim, montrent que ce personnage, contemporain de Nômân-Abou-Câbous, petit-fils de Moundhir III, ne pouvait pas être né à l'époque de la mort d'Imroulcays.

² On peut voir dans le Hamâca de M. Freytag, p. 49, une belle pièce de vers attribuée à Samouel.

³ اعاذلتى الا لاتعذليسنى فكم من امر عاذلة عصيت
وفيت بادرع الكندي انى اذا ما خان اقوام وفيت

« Je fais ce que m'a recommandé mon père Adia. « Samouel, me dit-il un jour, ne détruis pas l'édifice de gloire que j'ai élevé. »

Les témoignages de Théophane, de Josué Stylitès, de Procope et de Nonnose, combinés avec les généalogies et avec les synchronismes présentés par les faits que j'ai rapportés, m'ont servi de base pour fixer la chronologie de l'histoire des princes de Kinda. De toutes ces données très-bien concordantes, il résulte évidemment qu'Imroulcays n'a été ni aussi ancien que l'ont conjecturé des auteurs arabes qui ont évalué à cent cinquante et même à deux cents ans l'intervalle écoulé entre ce poète et Mahomet¹, ni aussi moderne que l'ont cru des savants européens qui, sur la foi de l'écrivain persan Daulet-Châh, ont considéré Imroulcays comme contemporain de l'apôtre de l'islamisme. M. de Slane a déjà démontré le peu de fondement de cette dernière opinion. Elle était née, à ce qu'il paraît, d'une fausse conséquence tirée de ce mot de Mahomet : « Imroulcays est illustre en ce monde, « il sera dédaigné dans l'autre. Au jour de la résurrection, il portera le drapeau de la troupe des « poètes, et sera précipité avec eux dans le feu de « l'enfer². » On a supposé que ces paroles avaient

Mots de Mahomet au sujet d'Imroulcays.

وأوصى عاديا يوما بان لا تهتدم يها سموئل ما بنيت

Aghâni, II, 45; IV, 264 bis. *Abulfedæ Hist. anteisl.*, p. 134. *Maydâni*, au proverbe : *Aoufa-min-essamouel*. Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 241; nouvelle édit., p. 277. *Ibn-Nobâta*, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 14.

¹ *Boghyat-ettalab*, f. 194 v°.

² *Aghâni*, II, 156 v°; *Boghyat-ettalab*, f. 198; de Slane, préface du *Diwân d'Imroulcays*, p. XXIV.

été dictées à Mahomet par le ressentiment qu'il aurait conçu de quelques satires composées contre lui par Imroulcays. Mais l'on n'a pas fait attention, ou l'on a ignoré que Mahomet avait dit aussi, en parlant du même poète : « Si j'avais vécu de son temps, je lui aurais été utile (en lui faisant connaître la vraie religion ¹). » Le sens du premier *Hadîth* (on appelle ainsi les mots de Mahomet conservés par la tradition) est qu'Imroulcays, étant mort païen, devait éprouver les peines de l'enfer, et qu'il marcherait vers le feu éternel en tête des autres poètes païens, parce qu'il était leur coryphée, et en quelque sorte le père de la poésie arabe.

En effet, Imroulcays est regardé comme le premier parmi les Arabes qui ait établi les véritables règles de la rime. C'est lui aussi qui a imaginé cette forme de cacîda qui est devenue un modèle fréquemment imité, et dans laquelle le poète, débutant par interpellé deux amis qui sont censés l'accompagner dans un voyage, leur dit de s'arrêter pour pleurer avec lui sur les lieux où naguère habitait sa maîtresse, puis les entretient de son amour, et de là passe à diverses descriptions ². La plus célèbre des compositions d'Imroulcays, et en même temps la plus étendue, bien qu'elle n'ait que soixante-dix-neuf vers, est sa *moâl-laca*, c'est-à-dire, celle de ses cacîda qui obtint l'honneur d'être attachée aux parois du temple de la Mekke, comme étant un des chefs-d'œuvre de la poésie arabe. Je vais essayer d'en donner une idée,

Les poésies d'Imroulcays ont servi de modèle aux poètes postérieurs.

¹ *Boghyat-ettalab*, f. 198.

² *Boghyat-ettalab*, f. 199 v^o.

par une traduction aussi fidèle que le permet la différence du génie des langues ¹.

Moallaca d'Imroulcays.

Demeurons ici pour pleurer au souvenir de ma bien-aimée, et de cette habitation chérie située autrefois au lieu où se terminent ces collines de sable, entre Dakhoul, Haumal,

Taudhib, et Micrât; le souffle croisé des vents du nord et du midi n'en a pas détruit entièrement les vestiges.

Mes compagnons, sensibles à ma peine, arrêtent leurs montures. « Ne te laisse pas accabler, me disent-ils, par cette mortelle douleur, et rappelle ton courage. »

Ah! le seul remède à mes maux est de verser d'abondantes larmes. Ou plutôt, à quoi me serviront mes larmes mêmes dans cette solitude qui ne présente à mes yeux que des traces presque effacées?

C'est ainsi que j'ai perdu Oumm-el-Howayrith et sa compagne Oumm-Errebâb, que j'aimai jadis à Mâcel.

Lorsqu'elles paraissaient, l'air était embaumé autour d'elles, comme si le zéphyr eût apporté à l'odorat le parfum de l'œillet.

Séparé d'elles, je me suis livré aux regrets; mes pleurs ont inondé mon sein et baigné mon baudrier.

Mais quoi! n'ai-je pas aussi passé des jours heureux auprès des belles? surtout ce jour à Dârat-Djoldjol,

où j'égorgeai ma chamelle pour offrir un repas aux jeunes filles? Quelle idée charmante elles eurent alors de partager entre elles la charge de ma monture!

Elles s'étaient distribué les morceaux de sa chair, à laquelle

¹ Le texte de cette moallaca a été publié avec commentaire arabe et traduction latine, d'abord par M. Lette, à Leyde, en 1748; ensuite par M. Hengstenberg, à Bonn, en 1823. Le reste des poésies d'Imroulcays, texte arabe, traduction latine et notes, a été donné par M. de Slane (Paris, 1837, un vol. in-4°), sous le titre de *Diwân d'Imroulcays*, précédé de la vie de ce poète, tirée de l'*Aghâni* et traduite en français.

était attachée une grasse semblable aux franges d'une blanche étoffe de soie.

Ce moment est encore présent à ma mémoire, où j'entrai dans la litière d'Oneyza, de ma chère Oneyza ! « Que Dieu te punisse ! me dit-elle ; tu me forceras d'aller à pied. »

Notre poids faisait incliner le palanquin. « Imroulcays, disait-elle, tu écrases mon chameau ; descends.

« Va, lui répondis-je, laisse à ton chameau la bride flottante, et ne me prive pas du bonheur de caresser tes appas.

« J'ai courté plus d'une beauté comme toi : la femme enceinte m'a reçu la nuit dans sa demeure ; celle qui allaitait un jeune enfant, dont le col était garni d'amulettes, a oublié pour moi son nourrisson.

« S'il poussait derrière elle des cris plaintifs, elle se tournait à demi de son côté, et m'abandonnait encore la moitié de ses charmes. »

Un jour, sur la colline de sable, ma maîtresse me repoussa avec sévérité, et s'engagea sans retour, par un serment, à ne plus m'écouter.

« O Fatime, ne m'accable pas de tant de rigueur. Si ta résolution de rompre avec moi est inébranlable, du moins ne romps pas si cruellement.

« Tu abuses de l'empire que te donne sur moi la passion qui me dévore, et de la soumission que j'ai toujours montrée pour tes volontés.

« Si quelque chose en moi t'a déplu, détache doucement mon cœur du tien, et rends-lui sa liberté.

« N'as-tu répandu autrefois des larmes que pour lancer de tes yeux des traits plus sûrs contre ce cœur devenu ta victime ? »

Une jeune vierge était renfermée dans un séjour dont l'imagination même n'osait franchir l'enceinte ; j'ai pu goûter à loisir le bonheur de la voir.

Pour parvenir jusqu'à elle, j'ai passé à travers ses gardiens, qui brûlaient du désir de m'immoler en secret.

Lorsque les Pléiades paraissaient dans le ciel, brillantes comme une ceinture parsemée de pierreries,

je me suis introduit auprès d'elle. Dépouillée de ses vêtements de jour, couverte seulement d'une tunique légère, elle m'attendait derrière la portière de sa tente.

« Au nom de Dieu ! me dit-elle en m'opposant une feinte réserve, ne saurais-tu maîtriser tes sentiments ? La raison ne mettra-t-elle jamais un frein à ta folle ardeur ? »

Bientôt je l'emmène avec moi. Nous marchons ; elle laisse sa tunique brodée traîner sur la poussière, pour effacer l'empreinte de nos pas.

Lorsque nous fûmes hors du camp de la tribu, et qu'une vallée entourée d'une chaîne de collines nous eut offert un asile assuré,

alors j'attirai doucement vers moi la tête de ma bien-aimée, qui se pencha amoureusement sur mon sein. Elle a la taille effilée, la jambe bien fournie ;

son corps svelte et blanc n'est pas surchargé d'un mol embonpoint ; sa gorge a le poli d'un miroir.

Elle est comme la perle vierge, dont la nacre a une blancheur légèrement nuancée de jaune, et qui a été alimentée au fond des mers par une eau bienfaisante.

Si elle se détourne, elle montre le profil d'une joue charmante ; si elle regarde en face, ses yeux ont la même expression que ceux de l'antilope de Wadjra veillant sur son jeune faon.

Son col, comme celui du rîm¹, se redresse avec élégance ; mais le col du rîm n'est point paré des ornements qui décorent le sien.

Ses longs cheveux, d'un noir foncé, tombent avec grâce sur ses épaules, et ressemblent par leur épaisseur au rameau de dattier chargé de grappes pressées.

Ils forment des boucles qui se relèvent naturellement ; les liens, qui en réunissent quelques touffes, disparaissent au milieu des nattes tressées ou flottantes.

Sa taille est fine et ronde comme une courroie tordue ; sa jambe a la couleur agréable du jonc né à l'ombre du palmier

1. Sorte de gazelle blanche.

dont le pied est bien arrosé, dont les branches se courbent sous le poids des fruits.

Le matin, des parcelles de musc sont éparses sur son lit. Elle sommeille longtemps après le lever du soleil; elle n'a pas besoin de prendre le vêtement léger et la ceinture du travail.

Sa main est douce, et ses doigts délicats sont pareils aux insectes qui rampent dans les sables de Zhibi, ou aux cure-dents faits de bois d'ishil.

L'éclat de son front dissipe les ténèbres de la nuit, comme le flambeau allumé par le pieux solitaire dans son humble retraite.

Voilà la beauté sur laquelle le sage jette des regards de désir et d'amour; beauté au port gracieux et élevé, dont l'âge heureux est l'époque du passage de l'enfance à l'adolescence.

Le temps calme le délire des amants ordinaires; mais rien, ô ma maîtresse, ne peut faire oublier à mon cœur la passion qu'il ressent pour toi.

Combien de fois j'ai repoussé les avis prudents et les justes reproches des censeurs rigides qui blâmaient mon ardeur!

Souvent, pour éprouver ma constance, une nuit, aussi affreuse que les vagues de la mer en courroux, m'a enveloppé dans ses ombres, et a versé sur moi mille soucis.

Lorsqu'elle prolongeait sa durée entre ses premiers instants déjà éloignés et son terme qui paraissait reculer sans cesse,

je lui ai dit : « O nuit, si lente dans ta marche, fais enfin place à l'aurore, quoique l'aurore ne doive point me rendre plus heureux ! »

Quelle nuit! les étoiles immobiles semblaient attachées à des rochers par d'invincibles liens.

¹ Souvent encore, humble et patient, j'ai porté sur mes épaules les outres de mes compagnons.

¹ Plusieurs commentateurs pensent que ce vers et les trois suivants ont été interpolés dans la moallaca d'Imroulcays, et qu'ils appartiennent en réalité à Téabbata-Charran.

J'ai traversé des vallées stériles, désertes, où le loup, comme un joueur ruiné chargé de famille, errait en hurlant.

J'ai répondu à ses cris lugubres, et je lui ai dit : « Ton sort, comme le mien, est d'être pauvre, puisque non plus que moi tu ne sais pas amasser.

« Tous deux nous abandonnons aux autres ce que nous obtenons de la fortune ; celui qui nous imite finit par tomber dans la misère. »

Dès le point du jour, lorsque l'oiseau est encore dans son nid, je pars monté sur un cheval de haute taille, au poil ras, dont la vitesse assure le succès de ma chasse.

Docile au frein, il sait également attaquer et éviter, poursuivre et fuir. Sa force et son impétuosité sont celles d'un quartier de roc qu'un torrent précipite du haut d'une montagne.

Sa couleur est baie ; la selle peut à peine se fixer sur son dos, semblable à la pierre polie sur laquelle l'onde glisse avec rapidité.

Il est maigre et plein de feu. Lorsqu'il se livre à son ardeur, il fait entendre dans sa course un son pareil au bruit de l'eau qui bouillonne dans une chaudière.

Après une longue carrière il vole encore légèrement, tandis que les meilleurs coursiers, épuisés de fatigue, laissent tomber pesamment leurs pieds, et font lever la poussière même sur un terrain ferme et battu.

Il renverse le jeune homme dont le poids est trop faible pour lui, et fait flotter au gré des vents les vêtements du cavalier qui le charge davantage, et sait le manier avec plus d'énergie.

Ses mouvements sont aussi prompts que la rotation du jouet sur lequel la main de l'enfant a roulé une ficelle de plusieurs bouts noués ensemble.

Il a le flanc court de la gazelle, le jarret sec et nerveux de l'autruche ; son trot est l'allure accélérée du loup, son galop la course du jeune renard.

Son corps est large. Sa queue épaisse, quand on le regarde par derrière, remplit tout l'intervalle de ses jambes ; elle ne tombe pas jusqu'à terre, et il ne la porte pas de côté.

Lorsqu'il est lancé, son dos est dur et uni comme le marbre lisse sur lequel on écrase la coloquinte, ou qui sert à la nouvelle mariée pour broyer ses parfums.

Le sang des animaux agiles qu'il a gagnés de vitesse, séché sur son encolure, ressemble à la teinture extraite du henné, qui déguise la blancheur d'une barbe soigneusement peignée.

J'aperçois un troupeau de génisses sauvages; elles marchent comme les jeunes filles, vêtues de robes traînantes, qui tournent autour de l'image de leur divinité.

A mon approche elles prennent la fuite : on croirait voir les onyx blancs, bordés de noir, dont est parsemé le collier d'un enfant de noble famille.

Mon coursier a bientôt atteint celles qui sont en tête de la bande; les autres, qu'il a laissées derrière lui, n'ont point encore eu le temps de se disperser.

Il joint successivement le taureau et la génisse, sans interrompre l'élan de sa course, et sans être baigné de sueur.

Pendant le reste de la journée, les cuisiniers s'occupent d'apprêter le gibier : ils en font rôtir une partie sur des charbons; ils font cuire l'autre dans des marmites, et s'empres- sent de nous l'offrir.

Le soir arrive, et les yeux n'ont pu encore embrasser qu'à peine toutes les perfections de mon coursier. Si le regard s'élève vers sa tête, la beauté de ses jambes l'invite en même temps à s'abaisser pour les admirer.

Il passe la nuit sellé et bridé, toujours devant moi, sans aller au pâturage.

Ami, vois-tu la lueur de ces éclairs qui semblent être des mains agiles, et qui brillent au-dessus de ces nuées amoncées qu'ils couronnent?

Ils jettent une lumière plus vive que les lampes du cénobite dont la main a prodigué sur les mèches torses l'huile exprimée du sésame.

Je m'arrête pour les observer; mes compagnons s'arrêtent avec moi, entre Dhâridj et Odhayb. A quelle immense distance était le tableau qui fixait mon attention!

L'orage, autant que ma vue pouvait en juger, s'étendait à droite sur le mont Catan, à gauche sur les monts Setâr et Yadhbal.

Il a répandu sur Coutayfa des torrents qui ont renversé les plus grands arbres;

il a envoyé sur le sommet de Kenân une ondée qui a obligé les chevreuils à déserrer leurs retraites.

A Taymâ, la tempête n'a laissé debout ni un palmier, ni une maison; les citadelles construites d'énormes blocs de pierre ont seules résisté à ses efforts.

Le mont Thabîr, au milieu des nuées qui se résolvaient en pluie, semblait un vieillard vénérable enveloppé dans un manteau rayé.

Au matin, la cime du Moudjajmir, sillonnée par les eaux et couverte de débris, paraît comme le peloton d'un fuseau.

L'orage, en déchargeant ses flots dans la plaine de Ghabît, y a fait renaître la verdure et éclore les fleurs; tel le marchand du Yaman, lorsqu'il fait halte, ouvre ses ballots et déploie mille étoffes variées.

Les oiseaux de la vallée gazouillent de joie, comme s'ils s'étaient enivrés dès l'aurore d'un vin piquant et délicieux.

Les lions, que les courants ont emportés et noyés dans la nuit, gisent étendus au loin, ainsi que les faibles et viles plantes déracinées, éparses sur le sol.

Seconde dynastie de princes de la tribu de Kinda.

Après la ruine de la branche aînée de la famille Akil-el-Morâr, la dignité de prince de la tribu de Kinda passa dans une famille collatérale, celle de ce Djabala, issu de ce Moâwia-el-Acramîn¹, qui avait

¹ Hamza, ap. Rasmussen, p. 62; édit. de Gottwaldt, p. 141. Ibn-Khal-doun, f. 129 v°.

fait avec Hodjr, père d'Imroulcays, des incursions en Syrie, et avait été battu par Romain, gouverneur de la Palestine.

Moðwia, fils de Djabala, et après lui son fils *Màdicarib*, commandèrent aux Kindiens, probablement en qualité de vassaux du roi d'Abyssinie, et résidèrent dans le Hadhramaut¹. *Màdicarib* dut assister à la restauration de la maison de Himyar en la personne du fils de Sayf, restauration bientôt suivie de la réduction du Yaman, et des contrées qui en dépendaient en provinces de l'empire persan.

Cays, fils de *Màdicarib*, était prince de Kinda et vassal de la Perse, lorsque Mahomet commença à la Mekke sa prédication, en l'année 611 de J. C.². *Cays* a été loué par le poète El-Acha, et cette circonstance a donné à son nom plus de célébrité qu'à ceux de ses prédécesseurs³. Il était surnommé El-Achaddj, le balafre⁴.

Il eut pour successeur son fils *Màdicarib*, plus connu sous le nom d'*El-Achàth*, c'est-à-dire, le mal peigné, sobriquet que lui avait valu le désordre habituel de sa chevelure. La mère d'El-Achàth était *Kebché*, fille de *Yazid*, de la famille *Akil-el-Morâr*; elle descendait de cet Imroulcays, fils d'Amr-el-Macsour⁵, que je crois avoir été maître de l'île Iotabé sous l'empereur Justin. El-Achàth était né vers l'an

1 Abou-Oçayba cité par Reiske, *Adnot. ad Abulf. ann.* I, 102.

2 Hamza, loc. cit.

3 Ibn-Khaldoun, f. 129 v^o.

4 *Boghyat-ettalab*, f. 152.

5 *Boghyat-ettalab*, *ibid.* Voy. le Tableau VI.

598 de notre ère ¹. Il embrassa l'islamisme, avec toute la tribu de Kinda, vers 631.

Suite de l'histoire des tribus de Bacr et de Taghlib.

Fin de la guerre
de Baçous, vers 534
de J. C.

La guerre entre les tribus de Bacr et de Taghlib, suspendue pendant un long intervalle de temps, s'était ranimée depuis le combat de Coulâb. Elle eut ainsi une seconde période, sur laquelle on ne connaît point de détails. Cette guerre, appelée comme il a été dit, guerre de Baçous, avait commencé, selon mes conjectures, vers l'an 494 de J. C. Si l'on en croit les auteurs arabes, qui fixent sa durée totale à quarante années, elle dut se terminer vers 534, sans doute à l'époque même où les Benou-Taghlib, imitant l'exemple des Benou-Bacr et de plusieurs autres peuples bédouines, se soumirent à Moundhir III, roi de Hira.

Ce fut en effet Moundhir III qui, suivant le témoignage authentique et circonstancié d'Ibn-el-Kelbi, cité par l'auteur de l'Aghâni, rétablit la paix entre les enfants de Taghlib et ceux de Bacr ². Il régla que

¹ Il mourut à Coufa en l'an 40 de l'hég. (660 de J. C.), âgé de 62 ou 63 ans. *Boghayat-ettalab*, f. 163 v°. *Chadharât-eddhahab*; *Tacwim-ettewârîkh*.

² Abou-Amr Chaybâni, savant du second siècle de l'hégire, et contemporain d'Ibn-el Kelbi, dans un récit rapporté par l'auteur de l'*Aghâni* (II, 359 v°), semble attribuer cette paix à l'intervention d'Amr, fils et successeur de Moundhir III. La plupart des écrivains postérieurs ont suivi cette opinion. Il paraît néanmoins certain, comme l'a déjà remarqué M. de Sacy (*Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 388), que la guerre de Baçous était finie,

si un individu de l'une ou de l'autre tribu était tué à l'avenir, la famille sur le territoire de laquelle serait trouvé le cadavre payerait le prix du sang; que si le cadavre se trouvait entre deux territoires, la famille dont le camp serait le plus voisin du lieu de l'assassinat demeurerait responsable de l'indemnité. Le traité fut négocié et juré, au nom des Benou-Taghlib, par Colthoum, père du poète Amr-ibn-Colthoum, et, au nom des Benou-Bacr, par Cays, fils de Chourâhîl (ou Chourahbîl), fils de Mourra, fils de Hammâm ¹. Le roi Moundhir choisit dans les deux tribus les personnages principaux, et les envoya avec un chef témîmite nommé Allâk, délégué pour le représenter lui-même, à la Mekke, d'autres disent à Dhou-l-Médjâz, lieu proche de la Mekke, où se tenait une grande foire, afin d'y proclamer la conclusion de la paix, et de donner ainsi plus de solennité et de force aux engagements pris. Ces engagements furent rédigés par écrit, et des hommes marquants de diverses tribus neutres y apposèrent leur témoignage. En outre, quatre-vingts jeunes gens de Bacr et autant de Taghlib furent remis comme otages entre les mains du roi Moundhir ².

lorsqu'un nouveau différend, s'étant élevé entre les tribus de Bacr et de Taghlib, fut apaisé par Amr, fils de Hind et de Moundhir III. Cette circonstance a donné lieu à une confusion, et a fait croire qu'Amr avait terminé la guerre de Baçous.

¹ L'âge probable de Cays et de Colthoum (voy. le Tableau IX, A et B) se concilie très-bien avec l'époque assignée par Ibn-el-Kelbi à la fin de la guerre de Baçous.

² *Aghâni*, II, 359 v^o, 360, et *Commentaires* sur le vers 66 de la moâlaca de Hârith, fils de Hillizé.

Au rapport d'Aboulféda ¹, l'auteur principal de la guerre de Baçous, Djessàs, fils de Mourra, avait péri, peu de temps après l'affaire de Wâridât, des suites de blessures reçues dans un combat. Voici une version très-différente que donne Aboulfaradj-Isfahâni sur la mort de ce personnage : Djalîla, veuve de Colayb, qui se trouvait enceinte lors du meurtre de son mari, s'était retirée auprès des fils de Mourra, ses frères. Elle accoucha d'un fils qu'elle nomma Hidjris. Cet enfant fut élevé par Djessàs, sans qu'on lui fît connaître quel était son père. Djessàs lui donna ensuite sa propre fille en mariage. Mais, malgré cette alliance, Hidjris, ayant appris qu'il était fils de Colayb, assassina Djessàs au moment même où le traité de paix venait d'être conclu ².

Les Taghlib se transportent en Mésopotamie.

Dans ce traité, le règlement relatif aux meurtres, dont il a été parlé plus haut, montre que les deux tribus contractantes habitaient encore l'une près de l'autre, quand leur réconciliation fut opérée. Plus tard, soit que Moundhir, craignant que ce voisinage ne fît naître quelque occasion nouvelle de discorde, eût engagé les Benou-Taghlib à s'éloigner, soit que ceux-ci eussent pris spontanément cette détermination, ils se transportèrent dans la partie méridionale de la Mésopotamie. On croit qu'ils allèrent s'y établir sous la conduite d'Alcama, fils de Sayf ³; on ne sait pas précisément à quelle époque, mais l'âge probable d'Alcama me fait conjecturer que cette migration peut

¹ *Hist. anteisl.*, p. 138.

² *Aghâni*, I, 301 v°.

³ *Commentaires* sur le vers 62^e de la moâllaca d'Amr, fils de Colthoum.

se rapporter vers l'an 550, ou du moins qu'elle a commencé vers ce temps, car peut-être n'eut-elle pas lieu en masse; j'incline même à penser qu'elle ne fut complètement effectuée qu'au milieu du règne d'Amr, successeur de Moundhir III, c'est-à-dire, vers 565 ou 566. Ce qui est constant, c'est que dans les dernières années de ce règne, qui finit en 574, tous les Taghlibites étaient dans la Mésopotamie. Ils me paraissent être les premiers d'entre les descendants de Rabîa qui se soient domiciliés dans cette contrée. Les Benou-Namir-ibn-Câcit, autres descendants de Rabîa, vinrent ensuite les y joindre. Les Benou-Bacr restèrent répandus dans le Bahrayn, le Yémâma et les déserts au midi de l'Irak, pendant encore un siècle au moins.

Ils y sont suivis
par les Namir-ibn-
Câcit.

Les deux Mourakkich. Parmi les poètes du temps de la guerre de Baçous, on distingue Mourakkich l'ancien et Mourakkich le jeune, tous deux de la tribu de Bacr. Celui-là était oncle de celui-ci. L'un et l'autre se signalèrent, dit-on, par leur bravoure en plusieurs occasions où leur famille eut à combattre des partis de Taghlibites, l'oncle apparemment dans la première¹, le neveu dans la seconde période de la guerre.

Le véritable nom de Mourakkich l'ancien était Amr, d'autres disent Auf, fils de Harmala², fils de Sâd, fils de Mâlik, fils de Dhobayâ. Il était neveu de cet Auf qui avait reçu au combat de Kiddha le

Mourakkich l'an-
cien.

¹ On voit, par une pièce de vers de Mourakkich l'ancien (*Aghâni*, II, 8^{vo}; *Journ. asiat.*, septembre 1838, p. 520), qu'il eut part à la victoire remportée près de Nadjrân par Moudjâlid, fils de Rayyân.

² Voy. *Aghâni*, II, 7^{vo}; *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 512, 513.

surnom d'El-Bourak, et d'Amr qui avait fait prisonnier Mohalhil. Le sobriquet de *Mourakkich* (celui qui trace des lignes) lui avait été donné à cause de la comparaison suivante qui se trouve dans une de ses pièces de vers :

« Ils se sont éloignés, les habitants de ce lieu ; les vestiges de leur camp ressemblent aux lignes qu'un calame a tracées sur la surface du parchemin ¹. »

On le compte parmi les amants les plus passionnés, *El-Mouteyremotân*. Il fut épris de sa cousine Esmâ, fille d'Auf-el-Bourak, et la demanda en mariage. Mais comme il était jeune et pauvre, Auf lui dit : « Je ne te donnerai pas ma fille jusqu'à ce que tu te sois fait une réputation, et que tu aies acquis une fortune convenable. » Mourakkich, après avoir essayé vainement de fléchir son oncle, se rendit auprès d'un prince, chez lequel il séjourna quelque temps, et dont il obtint de riches présents en composant des vers à sa louange ².

En l'absence de Mourakkich, la disette se fit sentir dans la famille d'Auf-el-Bourak. Sur ces entrefaites, un personnage de la tribu yamanique de Mourâd vint

الدار وحش والرسوم كما رقتش في ظهر الالاديم قلم¹

² Le texte ajoute que Mourakkich avait demandé sa cousine en mariage avant que les Arabes de Rabia fussent sortis de la terre du Yaman. Comme les descendants de Rabia n'ont jamais eu d'établissement dans le Yaman, ces expressions signifient sans doute que les bandes de Bacrites et de Taghlibites qui étaient entrées dans le Yaman, les unes poursuivant les autres, après la journée de Kiddha, bandes dont les Benou-Sâd-ibn-Mâlik faisaient partie, n'étaient point encore revenues sur leurs territoires respectifs du Nadjd ou du Bahrayn. Il paraît, par la suite du récit, qu'elles y retournèrent, tandis que Mourakkich était allé chercher fortune.

visiter Auf, le tenta par des offres avantageuses, et obtint de lui, au prix de cent chameaux, la main d'Esmâ. Il quitta ensuite le territoire des enfants de Sâd, fils de Mâlik, et emmena sa femme à Nadjrân, où il faisait sa résidence.

Cependant Mourakkich revint. On lui dit qu'Esmâ Il meurt d'amour. était morte. Le chagrin que lui causa cette nouvelle le fit tomber dans un état de maladie très-grave. Ensuite le hasard lui fit découvrir qu'on l'avait trompé, et qu'Esmâ était mariée à un habitant de Nadjrân. Aussitôt, malgré sa faiblesse, il se mit en route pour essayer de revoir encore celle qu'il aimait. Le voyage augmentant son mal, il ne pouvait avancer que couché en travers sur le dos de sa monture. Deux esclaves qui l'accompagnaient finirent par l'abandonner presque mourant dans une caverne située près de Nadjrân. Il y fut trouvé par un berger qui gardait les troupeaux du mari d'Esmâ. Mourakkich demanda à cet homme s'il avait la liberté d'approcher de la femme de son maître. « Non, dit le berger; mais je
« vois chaque soir une de ses esclaves qui vient pren-
« dre le lait de mes chèvres pour le porter à sa mai-
« tresse. — Eh bien! lui dit Mourakkich, je réclame
« de toi un service dont tu seras largement récom-
« pensé; voici un anneau que je te prie de jeter dans
« le lait destiné à Esmâ. » Le berger reçut l'anneau, et promit de se conformer au désir de Mourakkich.

En effet, le soir même, lorsque la jeune esclave apporta le vase dans lequel buvait sa maîtresse, le berger, en y versant le lait, y jeta la bague. L'esclave enleva le vase, et alla le présenter à Esmâ. Celle-

ci se mit à boire; et l'anneau ayant frappé contre une de ses dents, elle le prit, le considéra à la lumière du feu, et le reconnut. Elle demanda des renseignements à l'esclave, qui protesta ne rien savoir. Alors elle fit appeler son mari, et lui dit : « Envoie chercher ton berger, et sache de lui où il a trouvé cette bague. » Le berger, interrogé par son maître, répondit : « J'ai reçu cet anneau d'un homme que j'ai rencontré dans la caverne de Djebbân; il m'a engagé à le jeter dans le lait destiné pour Esmâ. Du reste, j'ignore qui il est; et, au moment où je l'ai quitté, il était près de rendre le dernier soupir. — Mais à qui donc appartient cette bague? » manda le maître. — C'est celle de Mourakkich, dit Esmâ; il est mourant, hâte-toi de l'aller recueillir. »

Le mari prit aussitôt un cheval, fit monter sa femme sur un autre, et tous deux se mirent en chemin. Avant la fin de la nuit, ils arrivèrent à la caverne où gisait Mourakkich. Ils le transportèrent chez eux; mais leurs soins furent inutiles : Mourakkich n'eut que la consolation d'expirer dans la demeure d'Esmâ¹.

Mourakkich le
jeune.

Quant à Mourakkich le jeune, son véritable nom était Rabîa, fils de Sofyân (fils de Harmala), fils de Sâd, fils de Mâlik, fils de Dhobayâ. Il fut l'amant de Fâtîma, fille d'un prince Moundhir, qu'il ne faut pas confondre avec les Moundhir de Hîra, mais qui était, je crois, de la tribu des Benou-Abdelcays, et com-

¹ *Aghâni*, II, 7, 8. La traduction complète de la notice de l'*Aghâni* sur Mourakkich l'ancien a été donnée par M. E. Quatremère dans le *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 506-521.

mandait dans une portion du Bahrayn. Ce prince , peu confiant apparemment dans la vertu de sa fille , la tenait enfermée dans un palais situé à Câzhima ¹. Des gardes veillaient alentour, et en éloignaient tout le monde. On répandait au pied des murs extérieurs de ce palais du sable fin , sur lequel on passait une pièce d'étoffe pour le rendre parfaitement uni, de manière à ce que personne ne pût s'approcher de l'édifice sans laisser l'empreinte de ses pas. Une seule femme, nommée Bint-Adjlân, qui était au service de la princesse, avait la permission d'entrer et de sortir. Chaque matin , Moundhir envoyait des inspecteurs examiner s'il y avait, sur le sable étalé autour des murailles, des traces d'un autre pied que celui de Bint-Adjlân.

Profitant de la liberté dont elle jouissait , Bint-Adjlân entretenait des liaisons galantes avec plusieurs jeunes gens du voisinage, entre autres avec Mourakkich. Un jour la princesse, de la terrasse de son palais, aperçut celui-ci, et fut frappée de sa bonne mine. Bint-Adjlân lui proposa de l'amener près d'elle. Le soir, à la faveur de l'obscurité, elle fit monter Mourakkich sur son dos, enveloppé comme un paquet de hardes, et le porta dans l'intérieur du château. Mourakkich passa la nuit avec la princesse, et sortit avant le jour, de la même manière qu'il était entré. Le lendemain matin, les inspecteurs arrivèrent, et, après un examen attentif des alentours du palais, ils allèrent faire leur rapport à Moundhir. « Nous n'avons re-

Son intrigue avec
la princesse Fâti-
ma.

¹ Câzhima, sur le golfe Persique, à quatre journées au nord d'El-Caffif, fait partie de la contrée de Bahrayn (Aboulféda, *Géogr.*, p. 85).

« marqué, dirent-ils, que les traces des pas de Bint-Adjlân. A en juger par la profondeur des empreintes, elle devait être chargée d'un pesant fardeau. »

Le même manége se répéta pendant plusieurs nuits. Or un certain Amr, fils de Djanâb, fils d'Auf-el-Bourak, cousin de Mourakkich, était lié avec lui d'une étroite amitié. Il s'était aperçu de ses absences nocturnes; il lui demanda un jour une explication à ce sujet. « Ne nous sommes-nous pas promis, lui dit-il, de n'avoir rien de caché l'un pour l'autre, et de ne point nous tromper? » Mourakkich lui confia sa bonne fortune. « Je ne te pardonnerai jamais de m'en avoir fait un mystère, lui dit Amr; et je jure de ne plus te parler de ma vie, si tu ne m'introduis moi-même auprès de la princesse. »

Mourakkich lui promit de satisfaire son désir. Le soir même, il le fit asseoir à sa place dans le lieu où Bint-Adjlân venait le chercher; et, après lui avoir indiqué ce qu'il avait à faire, il s'éloigna. Bint-Adjlân arriva au rendez-vous. Les deux cousins avaient entre eux une grande ressemblance: prenant Amr pour Mourakkich, elle l'emporta sur son dos, et le conduisit près de Fâtima. Amr suivit exactement les conseils qui lui avaient été donnés; cependant, tandis qu'il était couché avec la princesse, celle-ci reconnut à certains signes que c'était un étranger. Elle le repoussa d'un coup de pied, en s'écriant: « Maudite soit cette entrevue! j'ai chez moi le *Moàydi*¹. »

¹ C'est-à-dire, un monstre, un être funeste. Voy. une note de M. Quatremère sur cette expression, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 525.

Puis elle appela Bint-Adjlân , et lui ordonna d'em-mener Amr à l'instant.

Amr retourna confus à l'endroit où il avait laissé son cousin. Mourakkich , le voyant revenir si promptement, se douta bien que la supercherie avait été découverte, et que Fâtima, courroucée contre lui, ne voudrait plus le recevoir. Dans son regret, il se mordit les doigts avec tant de violence, qu'il se coupa le pouce ¹.

C'est là sans doute ce qui a fait penser à Maydâni que l'expression proverbiale : *amant plus passionné que Mourakkich* ², s'applique à Mourakkich le jeune. Elle semblerait cependant convenir mieux à son oncle, mort victime de sa passion ; car l'amant qui envoyait à sa place son ami au rendez-vous ne ressentait pas apparemment une affection bien profonde.

Mourakkich le jeune fut un poète plus distingué que Mourakkich l'ancien, et fournit une plus longue carrière ³. Il est probable qu'il mourut vers la fin du règne d'Amr, fils de Hind (en 574 environ). Son neveu Tarafa l'a surpassé, et est compté au nombre des poètes arabes de premier ordre.

Tarafa, auteur d'une des moallacât, était fils d'Abd, fils de Sofyân (fils de Harmala), fils de Sâd, fils de Mâlik, fils de Dhobayâ ⁴, issu de Baer-Wâil. Il

¹ *Aghâni*, II, 8 v°, 9; Quatremère, *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 521-526.

² أَيُّمٌ مِنَ الْمُرْقَشِ.

³ *Aghâni*, loc. cit. Quatremère, *Journ. asiat.*, loc. cit.

⁴ Voy. le Tableau IX, A. Le nom de Harmala est généralement omis dans la généalogie de Tarafa, et dans celle de son oncle Mourakkich.

Tarafa annonce
dès son enfance ses
dispositions pour la
poésie.

montra de bonne heure le germe du talent poétique qui devait rendre son nom illustre. Dans son enfance, étant en voyage avec des personnes de sa famille, il avait voulu profiter d'une halte que l'on avait faite auprès d'une citerne, pour chasser aux alouettes avec un filet. Mais aucune alouette ne se présenta; et Tarafa, après avoir attendu vainement une grande partie de la journée, fut obligé de se remettre en route avec ses compagnons. Au moment même du départ de la petite caravane, il vit s'approcher une troupe d'alouettes; alors il improvisa ces vers :

« Charmantes alouettes qui voltigez sur cette vaste plaine, l'espace est libre, pondez, chantez.

« Becquetez ce qui vous plaît, et réjouissez-vous, car le chasseur s'en va.

« Le filet n'est plus là, et vous n'avez rien à craindre. Mais un jour viendra où vous serez prises. Attendez ! »

On cite encore de Tarafa enfant un mot qui dé-

le jeune; je l'ai restitué d'après la généalogie de Mourakkich l'ancien; dont le père Harmala est nommé deux fois dans l'*Aghâni*, vol. II, f. 7 v^o.

J'ai rédigé cette notice sur Tarafa d'après Maydâni (prov. *Salâset-el-Motelammis*), Hariri (édition de M. de Sacy, p. 103), Ibn-Nobâta (ap. Rasmussen, *Additam. ad hist. ar.*, p. 46), Reiske (*Prolog. ad Tarafæ moallacam*), Vullers (*Tarafæ moallaca cum Zuzeni scholiis*). L'auteur de l'*Aghâni* ne mentionne Tarafa que dans un article spécialement consacré à Motelammis. Cet article, qui manque dans l'exemplaire de l'*Aghâni* appartenant à la Bibl. roy. de Paris, a été traduit, d'après un exemplaire d'Égypte, par M. Perrou, et inséré dans le *Journ. asiat.*, janv. 1841, p. 46 et suiv., et mars 1841, p. 215 et suiv.

يا لك من قنبرة بهيمر خلالك الجوفبيضي واصفري
ونقري ماشئت ان تنقري قدرحل الصياد عنك فابشري
ورفع الفتح فيها تحذري لا بد من صييدك يوما فاصبري

note la vivacité de son esprit et la finesse de son goût. Un poète, que les uns disent être Motelammis, les autres Moçayyib, fils d'Als, récitait un jour, devant un nombreux auditoire, une pièce de vers dans laquelle il décrivait un chameau, et disait :

« Quand le souci vient m'assaillir, je le dissipe en montant un chameau coureur, qui porte sur son col la marque de la noblesse de sa race;

« un chameau au poil roux, dont la chair est compacte; ou bien une chamelle himyarite, à la marche rapide, qui fait voler les cailloux sous ses pieds, déchirés par les aspérités du sol¹. »

Tarafa jouait en ce moment avec des enfants de son âge, mais son oreille était attentive à la voix du poète. Remarquant ce brusque changement de l'objet de la description, il s'écria ironiquement : « *Voilà le chameau transformé en chamelle* ²! » Ce mot est devenu proverbe; on l'applique à l'occasion de tout changement inconsidéré de propos qui jette de la confusion dans le discours. Le poète interrompu appela Tarafa, et lui dit : « Tire la langue. » Tarafa obéit. Sa langue était de couleur noirâtre. « Voilà une
« langue, dit le poète, qui portera malheur à cet
« enfant. » Cette prédiction se vérifia par la suite.

¹ وقد اتناسى الهم عند احتضاره

بناج عليه الصيعرية مكرم

كميت كزاز اللحم او حميرية

مواشكة تنفى الحصى بهلثم

² قد استنوق الجميل

Son inconduite.

Tarafa paraît avoir été orphelin de bonne heure. Devenu jeune homme et maître de ses actions, il se livra au vin, au jeu, à l'amour, à tout l'entraînement des passions. La bravoure qu'il montrait dans les combats ne pouvait faire oublier les désordres de sa conduite, et il était vu de mauvais œil par ses plus proches parents, qui le repoussaient de leur société.

Il avait un frère aîné, nommé Mâbad. Ils faisaient paître alternativement des chameaux qui leur appartenaient en commun. Tarafa, lorsque c'était son tour, laissait les chameaux errer à leur gré, et s'occupait pendant ces moments à composer des vers. Son frère Mâbad lui fit des reproches. « Que ne suis-tu les chameaux ? lui dit-il ; crois-tu que, si on nous les prend, tes vers nous les feront rendre ? — Oui, » répondit Tarafa ; et dorénavant je les surveillerai encore moins, afin de te donner occasion de reconnaître, s'ils sont pris, que mes vers peuvent nous les rendre. » Les chameaux en effet furent enlevés par un Arabe de Modhar. Tarafa s'adressa à un de ses cousins, nommé Mâlik, et lui demanda du secours pour aller les reprendre. Mâlik le refusa durement. Ce fut alors que Tarafa composa sa moàllaca, dans laquelle il fait plusieurs allusions à la rigueur de Mâlik à son égard.

Un autre de ses cousins, appelé Amr, fils de Marthad, homme riche et puissant, ayant eu bientôt connaissance de ce poëme, fut flatté du passage suivant, dans lequel son nom est cité :

« Si telle était la volonté de Dieu, je jouirais de tous les

avantages dont sont comblés Cays, fils de Khâlid, et Amr, fils de Marthad;

« comme eux, je posséderais d'immenses richesses, et je recevrais les hommages d'enfants généreux, nobles fils d'un noble père ».

Il envoya chercher Tarafa, et lui dit : « Fils de
« mon frère (terme d'amitié qui indique la supériorité d'âge de celui qui s'en sert), des enfants,
« Dieu seul peut t'en accorder; mais des richesses,
« je puis t'en donner. Je veux te mettre sur le même
« pied que mes fils. » Alors il fit venir ses fils, qui étaient au nombre de sept, et trois de ses petits-fils; puis il commanda à chacun d'eux de donner dix chameaux à Tarafa, qui se trouva ainsi possesseur de cent chameaux. Dans la suite, les trois petits-fils d'Amr, qui avaient été mis à contribution pour

١ ولو شاء رتي كنت قيس بن خالد
ولو شاء رتي كنت عمرو بن مرثد
فاصبحت ذا مال كثير وزارني
بنون كرام سادة لم يسود

Au lieu de *Cays, fils de Khâlid*, nommé dans le premier de ces vers, plusieurs manuscrits des moallacât offrent la leçon *Cays, fils d'Acim*. On connaît un poète guerrier célèbre, de la tribu de Témim, appelé Cays, fils d'Acim, dont je parlerai ailleurs; mais il ne peut être question ici de ce personnage, qui vivait à une époque plus moderne que Tarafa. Je suis persuadé, avec M. Vullers (*Tarafa moallaca*, p. 75), que la véritable leçon est *Cays, fils de Khâlid*. Ce Cays, qui figure dans le Tableau IX, A, était Bacrite, de la branche de Chaybân, et appartenait à la même génération que le père de Tarafa. Khâlid, père de Cays, était surnommé *Dhou-l-Djaddayn* (*Aghâni*, IV, 350 v^o). On voit dans l'*Aghâni* (IV, 121) que la famille *Dhou-l-Djaddayn* était une des trois familles les plus nobles et les plus illustres de l'Arabie.

composer ce présent, s'en faisaient gloire, et disaient :
« Notre grand-père nous a traités comme ses propres
« fils ¹. »

Il passe avec Motelammis au service d'Amr, fils de Hind.

Peu de temps après, Tarafa, de nouveau ruiné, se rendit avec son oncle maternel Djarîr, fils d'Abdelmacîh, issu de Dhobayà, poète connu sous le surnom de Motelammis (le solliciteur), à la cour du roi de Hîra, Amr, fils de Hind et de Moundhir III, dans l'espoir d'obtenir ses bienfaits. Amr les accueillit avec faveur, et leur donna un emploi qui consistait à accompagner partout son frère Câbous, comme lui fils de Hind, qu'il destinait à lui succéder sur le trône de Hîra. Câbous était un prince adonné au vin et aux plaisirs. Tantôt il passait des journées entières à la chasse, et ramenait les deux poètes, ses compagnons obligés, excédés de fatigue; tantôt il s'enfermait dans sa tente, et buvait depuis le matin jusqu'au soir, laissant à la porte Motelammis et Tarafa, sans leur permettre de se présenter devant lui. L'oncle et le neveu ne tardèrent pas à être également dégoûtés de leurs fonctions, et Tarafa exprima l'ennui qu'elles lui causaient dans une pièce de vers où il disait :

« Plût au ciel qu'au lieu d'être au service du roi Amr, nous eussions un troupeau de vaches laitières mugissant autour de notre tente!

« Certes Câbous, fils de Hind, ne sera jamais qu'un roi imbecile ², etc. »

¹ Abou-Obayda et Ibn-el-Arâbi, ap. Vullers, p. 76.

² فليت لنا مكان الملك عمرو غوثنا حول قبيتنا نخور
لعمرك أن قابوس بن هند ليخلص ملكه نوك كثير

Or un certain Abd-Amr, qui jouissait des bonnes grâces du roi et était admis dans sa société intime, avait épousé une sœur de Tarafa. Celui-ci, pour venger sa sœur qui se plaignait de son mari, avait composé contre son beau-frère une satire dans laquelle était ce vers :

« Il n'a d'autre mérite que d'être riche, et d'avoir une taille dont on admire la finesse lorsqu'il se tient debout ». »

Ces derniers mots étaient une moquerie; car Abd-Amr, homme très-replet, avait un ventre énorme. Le roi, étant un jour au bain avec Abd-Amr, fut frappé, en le voyant nu, de la protubérance de son ventre, et lui dit ironiquement, en faisant allusion à ce vers :

« Il faut que ton beau-frère Tarafa t'ait vu comme je te vois, pour avoir vanté la finesse de ta taille. » Abd-Amr, piqué, répartit : « Tarafa est un impertinent dont la causticité n'épargne personne, pas même vous et votre frère. — Qu'a-t-il dit contre moi? » demanda le roi. Le courtisan cita la pièce de vers de Tarafa :

« Plût au ciel qu'au lieu d'être au service du roi Amr, etc. »

Amr, fils de Hind, fut piqué à son tour; néanmoins il dissimula, et fit semblant de croire que Tarafa n'était point l'auteur de cette pièce. Mais il forma dès lors le projet de le punir. Il avait d'ailleurs contre lui d'autres motifs de mécontentement.

Un jour, il avait admis à sa table Motelammis et Tarafa. Tandis qu'ils étaient à boire, la sœur d'Amr,

لاخير فيه غير ان له غنى وان له كسحا اذا قام ارضها ،

fils de Hind, parut. Tarafa, qui avait beaucoup de fatuité, apercevant la princesse, s'écria :

« Hommage à la beauté ornée de brillants pendants d'oreilles, gracieuse comme la jeune gazelle,

« qui, sans la présence du roi, me donnerait sa jolie bouche à baiser¹ ! »

Amr, fils de Hind, fut blessé de cette liberté. Une autre fois, Tarafa se permit devant lui des manières cavalières et une tenue indécente. Amr, qui était d'une sévérité excessive, et qui, dit-on, ne souriait jamais, fut si courroucé de toutes ces inconvenances, qu'il résolut enfin de faire périr Tarafa. Il enveloppa Motelammis dans le même arrêt, de peur apparemment que l'oncle ne composât des satires contre lui pour venger la mort de son neveu. Il les fit donc venir l'un et l'autre, et leur dit : « Vous souhaitez
« peut-être d'aller revoir votre famille, et de quitter
« ma cour ? » Ils répondirent qu'en effet ils avaient ce désir. « Eh bien ! ajouta le roi, voici pour chacun
« de vous une lettre de recommandation auprès
« d'Abou-Carib. » Cet Abou-Carib, autrement appelé El-Moucàbir², était gouverneur, au nom du

Lettres perfides
de recommandation
données par
Amr à Tarafa et à
Motelammis.

١ الايا باباى الطبي الذى يسرق اشنفاة
ولولا الملك القاعد قد الشمنى فساء

2 Je crois que le mot *El-Moucàbir*, qui signifie coupe-têtes, était moins une appellation individuelle, qu'une dénomination commune par laquelle les Arabes désignaient le commandant militaire placé par le roi de Perse à El-Mouchakkar, principal château fort de la contrée de Hedjer ou Bahrayn. Il sera question ailleurs d'un El-Moucàbir, gouverneur de Hedjer, qui ne peut pas être le même qu'Abou-Carib, contemporain d'Amr, fils de Hind.

roi de Perse, du pays de Hedjer ou Bahrayn, dans lequel habitait la famille de Dhobayà.

Munis de ces recommandations prétendues, Motelammis et Tarafa se mirent en chemin. Le premier, plus âgé et plus prudent, se défiait des intentions du roi. « Je voudrais bien connaître, dit-il, ce que contiennent nos lettres. » Mais ni l'oncle ni le neveu ne savaient lire. En passant près de la rivière ou canal de Hîra, ils rencontrèrent quelques jeunes gens de la ville. A cette époque, l'art de l'écriture était assez généralement répandu parmi les habitants de Hîra. Motelammis ouvrit sa lettre, et, la présentant à l'un de ces jeunes gens, il le pria de lui en donner lecture. Elle enjoignait au gouverneur de Hedjer de mettre à mort le porteur. Motelammis la jeta dans la rivière, et engagea Tarafa à l'imiter. Celui-ci refusa obstinément de suivre cet exemple; il continua sa route vers Hedjer, et remit sa lettre à Abou-Carib, qui, d'après les instructions d'Amr, fils de Hind, le fit enterrer vivant.

Mort de Tarafa,
vers l'an 564.

Quant à Motelammis, il gagna la Syrie, et se réfugia auprès des princes de la famille de Djafna. Du fond de cette retraite, il publia contre Amr, fils de Hind, plusieurs satires qui donnèrent de l'éclat à cette aventure, et rendirent proverbiale l'expression *porter la lettre de Motelammis*¹, pour dire : courir au-devant de sa perte.

Tarafa périt à la fleur de son âge, à vingt-six ans, suivant la conjecture de Reiske; à vingt ans seu-

¹ رجع بصحيفة المتلمس. Cette locution rappelle l'expression, tirée de la mythologie grecque, *litteræ Bellerophontis*.

lement, selon l'opinion la plus générale. Aussi est-il souvent désigné par la dénomination d'*Ibn-el-Ichrin*, c'est-à-dire, le jeune homme de vingt ans ¹. Je pense que l'époque de sa mort doit correspondre à l'une des premières années du règne d'Amr, fils de Hind, à l'an 563 ou 564 environ. La moallaca de ce poète achèvera de le faire connaître; il y peint lui-même ses habitudes et ses goûts ².

Moallaca de Tarafa.

Les vestiges de l'habitation de Khaula, sur le terrain pier-
reux de Thahmad, paraissent comme les marques laissées par
le tatouage sur la superficie de la main.

Mes compagnons de voyage ont arrêté en ce lieu leurs cha-
melles, et m'ont dit : « Recueille ton courage, ne te laisse pas
accabler par la douleur. »

Au jour du départ de mon amante, quand les litières, por-
tant les femmes de sa tribu, traversaient la vallée de Dad,
changée par le mirage en une mer, elles ressemblaient à de
grands vaisseaux,

ouvrage des enfants d'Adoul, ou aux navires du fils de
Yâmen, que les nautoniers tantôt détournent, tantôt dirigent
en ligne droite,

tandis que la prove fend les flots, comme la main de l'en-
fant qui jone au *Fidl* partage le tas de terre.

Dans la tribu est une jeune beauté, dont le col est orné
d'un double rang de perles et de topazes; gracieuse comme la
gazelle qui a les paupières et les lèvres noires, qui se nourrit
des fruits de l'arâc,

qui a quitté son faon pour aller paître avec ses compagnes

¹ *Aghâni*, II, 125 v^o, 127.

² Un autre poème de Tarafa a été publié (texte arabe et traduction française), par M. de Slane, dans le *Journ. asiat.*, mai 1838, p. 461.

dans de charmants bosquets, où elle broute le *Bérir* et se couvre du branchage des arbres.

Quand cette beauté sourit, ses lèvres, en s'entr'ouvrant, laissent voir des dents aussi blanches que la camomille fleurissant sur un tertre humide qui s'élève au milieu d'un sable doux et pur.

Le soleil leur a communiqué son brillant éclat; mais cet éclat ne s'étend pas à ses gencives teintes avec la poudre d'antimoine, qu'elle a eu soin de ne pas toucher avec les dents.

Le soleil s'est dépouillé de sa parure lumineuse pour en orner son visage, dont la peau est lisse et sans tache.

Lorsqu'un projet occupe mon esprit, je sais l'accomplir à l'aide d'une chamelle vigoureuse qui, le soir et le matin, poursuit sa course rapide, sans prendre de repos.

Elle a le pas sûr. Son corps est comme un large coffre. Je presse sa marche sur un chemin que les traces parallèles du passage des animaux rendent pareil à un manteau rayé.

Elle a toute la force d'un étalon; sa chair est ferme; elle court comme l'autruche légère qui s'élance au-devant d'un mâle au duvet fin, de couleur cendrée.

Elle rivalise avec les chameaux les plus généreux et les plus vites. Son pied de derrière chasse son pied de devant avec rapidité sur un terrain bien battu.

Elle a passé la saison printanière aux deux collines, avec des compagnes que l'épuisement de leur lait rendait avides de pâturage. Elle paissait au milieu d'elles l'herbe d'une vallée arrosée par des pluies fréquentes, dont le sol est doux et excellent.

Elle obéit à la voix qui l'appelle. Elle arrête les transports du mâle ardent aux poils bruns, en lui opposant une queue si bien garnie de crins,

qu'on croirait que les ailes d'un vautour ont été attachées aux deux côtés du couard avec une aiguille de sellier.

Elle l'agite en tous sens, et en frappe tantôt le haut de sa croupe, tantôt ses mamelles desséchées, flétries, privées de lait, semblables à une vieille outre de cuir.

Ses cuisses sont bien fournies de chair; elles sont comme

les deux battants de la porte d'une citadelle vaste et élevée.

L'épine de son dos est serrée et robuste; ses côtes sont comme des arcs; son col est composé de vertèbres qui s'emboîtent fortement l'une dans l'autre.

Ses deux larges aisselles ressemblent à des retraites formées par des animaux sauvages au pied d'un grand arbre. Sous ses reins vigoureux, ses os s'arrondissent en demi-cercle.

Ses coudes sont éloignés de son corps, et lorsqu'elle marche, ses jambes de devant sont comme les bras écartés d'un porteur d'eau nerveux qui tient un seau à chaque main.

Sa structure a la solidité de la voûte d'un pont romain, auquel l'architecte avait juré de faire travailler de nombreux ouvriers jusqu'à ce que toutes les parties en fussent unies par un ciment indestructible.

Les poils de son menton sont roux; son échine est robuste. Elle jette rapidement son pied de derrière, en faisant une longue enjambée; elle balance son pied de devant en l'air avant de le poser.

Les nerfs de ses canons antérieurs et de ses avant-bras présentent l'image de cordes bien tordues; ses bras s'inclinent sous un corps semblable à un toit solidement construit.

Elle court avec énergie; elle a la vitesse d'un torrent. Sa tête est forte; ses longues épaules remontent vers un dos élevé comme une montagne.

Les marques laissées par les sangles sur ses côtés paraissent comme des sentiers qui descendent d'une roche lisse sur un terrain dur qu'ils sillonnent.

Ces marques sont tantôt jointes ensemble, tantôt séparées, telles que des bandes d'étoffe blanchâtre avec lesquelles on aurait rapiécé un habit déchiré.

Son col se rehausse avec vivacité. Lorsqu'elle le tient droit, il figure le mât d'un navire qui vogue sur les flots du Tigre.

Son crâne a la dureté d'une enclume; le sommet anguleux, où se réunissent les os supérieurs, est pareil au coin d'une lime.

Ses joues sont douces au toucher comme le papier de Damas; ses lèvres sont comme le cuir moelleux du Yaman, dont les bords, soigneusement coupés, n'offrent aucune irrégularité.

Ses yeux ont l'éclat de deux miroirs; les cavités osseuses qui les contiennent semblent des creux de rocher où repose une eau limpide.

Leurs paupières savent repousser tout ce qui pourrait leur nuire. Ils ont la même expression que les yeux bordés de noir de l'antilope, alarmée pour son tendre nourrisson.

Ses oreilles fines et toujours attentives distinguent également, dans une route nocturne, un bruit faible et un son élevé.

Leur forme effilée indique l'excellence de sa race. Elle a l'ouïe aussi subtile que le taureau sauvage qui vit solitaire sur la colline de Haumal.

Son cœur, que la moindre cause agite, bat avec vivacité entre ses larges côtes, comme une boule de pierre frappant contre des dalles solides.

Sa lèvre supérieure qui se sépare en deux, l'extrémité molle de son nez percée pour recevoir un anneau, portent le caractère de la noblesse. Quelquefois dans sa marche elle baisse la tête jusqu'à terre pour flairer le sol, et alors elle redouble de vitesse.

La crainte que lui inspire un fouet composé de lanières fortement tordues ensemble, lui fait tour à tour ralentir ou précipiter ses pas, suivant ma volonté.

Lorsque ma main le lui commande, elle tient sa tête à la hauteur du pommeau de la selle, et lance ses jambes en avant, à la manière de l'autruche qui fuit.

Telle est la chamelle sur laquelle je franchis des déserts où quelquefois mon ami s'écrie: « Plût à Dieu que je pusse te tirer d'ici, et me sauver moi-même! »

La peur porte dans son cœur un trouble extrême; il se croit perdu, quoiqu'il n'y ait point d'ennemis embusqués sur la route.

Si mes compagnons disent, « Quel est le brave qui exécute

tera cette entreprise? je pense qu'ils me désignent; alors je me sens animé, et rien n'étonne mon courage.

Je frappe ma chamelle avec le fouet : elle vole, tandis que des flots de vapeurs subtiles couvrent le terrain pierreux et brûlant.

Dans son allure gracieuse, elle ressemble à la jeune esclave qui, au milieu d'une compagnie, pour charmer les regards de son maître, se balance en laissant flotter l'extrémité de sa longue tunique blanche.

Je ne suis point de ceux qui cachent leur demeure dans des endroits bas et inaperçus, de peur qu'on ne réclame leur assistance. Je me montre toujours prêt à servir ceux qui ont recours à moi.

Si tu me cherches dans une grave assemblée, tu m'y trouveras; parmi des buveurs, tu me trouveras encore.

Dès le matin, quand tu te présenteras, je t'offrirai une coupe pleine de vin; et, aurais-tu déjà savouré cette liqueur à longs traits, n'importe, tu recommenceras avec moi.

Dans toute ma tribu réunie, on ne pourrait rencontrer personne qui appartînt à une famille plus illustre que la mienne, dont la générosité fût plus souvent mise à l'épreuve.

Les compagnons de mes plaisirs sont de nobles jeunes gens, dont les visages blancs brillent comme des étoiles. Chaque, soir une chanteuse, parée d'une robe rayée et d'une tunique couleur de safran, vient embellir notre société.

Son vêtement est ouvert sur sa gorge. Elle laisse les mains amoureuses se promener librement sur ses appas. Sa peau est douce, et ses formes arrondies.

Lorsqu'on lui dit de chanter, elle commence d'un ton lent et tendre, sans donner à sa voix toute son étendue.

Ensuite elle en renforce les inflexions, et les varie avec une expression si touchante, qu'on croit entendre les plaintes des mères désolées, gémissant sur la perte de leurs enfants.

Je me suis livré au vin et aux plaisirs; j'ai vendu ce que je possédais; j'ai dissipé les biens que j'avais acquis moi-même et ceux dont j'avais hérité,

jusqu'à ce qu'enfin ma tribu entière a fait divorce avec

moi. On m'a isolé comme on isole le chameau attaqué d'une maladie contagieuse.

(Mais si les miens me repoussent, les étrangers me recherchent.) Je me vois aimé du pauvre sans asile, et du riche qui habite sous des tentes somptueuses.

Censeur qui blâmes ma passion pour les plaisirs et les combats, as-tu le moyen de me rendre immortel?

Si ta sagesse ne peut éloigner de moi l'instant fatal, laisse-moi donc prodiguer tout pour jouir, avant que le trépas m'atteigne.

Je ne m'inquiérais pas, je le jure, du moment où mes amis quitteront mon lit de mort, si je n'aimais trois choses qui sont, selon moi, le charme de la vie.

J'aime à prévenir la vigilance de ces femmes qui veulent me corriger, en buvant avant l'aurore une liqueur vermeille qui écume lorsqu'on y mêle une eau limpide.

Quand un homme en danger m'appelle, j'aime à voler à son secours, monté sur un coursier dont l'arrière-main est bien ouverte¹, dont l'élan est semblable à celui du loup qu'une alarme subite chasse du voisinage de l'eau où il vient de se désaltérer.

Enfin, j'aime à abrégier la durée des jours pluvieux (et ces jours ne sont pas les moins agréables) en pressant dans mes bras, sous une tente élevée, une beauté aux formes rebondies, dont les membres ont une souplesse telle que ses khal-khâls et ses bracelets semblent attachés à des branches flexi-

¹ *Mouhannab*. Ce mot présente deux sens, entre lesquels hésitent les commentateurs : il peut désigner un cheval dont les jambes de derrière sont convenablement écartées l'une de l'autre, de manière que les jarrets, les boulets et sabots postérieurs ne se touchent pas ; il signifie aussi un cheval légèrement *brassicourt*, c'est-à-dire, dont les canons antérieurs sont un peu arqués, un peu inclinés en dehors ; conformation estimée des Arabes, quand cette courbure des canons n'est pas trop fortement prononcée. Un commentateur dit que lorsqu'un cheval est *mouhannab*, il ne se frappe point les pieds l'un contre l'autre en marchant, il ne *se coupe* pas ; cette remarque s'applique également au premier et au second sens du mot.

bles d'ochar ou de ricin, que la main n'a jamais offensées.

L'homme qui a des inclinations généreuses s'abreuve à longs traits pendant sa vie. Demain, censeur rigide, quand nous mourrons l'un et l'autre, nous verrons qui de nous deux sera consumé d'une soif ardente.

Le tombeau de l'avare sordide qui s'est refusé toute jouissance, et le tombeau du prodigue qui s'est livré à ses passions, ne diffèrent point entre eux :

ce sont deux petites buttes de terre recouvertes de quelques pierres plates appliquées l'une contre l'autre.

Si le destin semble choisir les âmes nobles pour les ravir au monde, n'arrache-t-il pas aussi de préférence à l'avare ce qu'il a de plus précieux ?

La vie est un trésor qui diminue chaque jour ; ce que le temps amoindrit sans cesse doit bientôt finir par être anéanti.

Certes l'homme, tant que la mort tarde à le frapper, est comme l'animal attaché avec une corde lâche qui lui laisse la liberté de paître, mais dont son maître tient toujours en main l'extrémité.

Pourquoi mon cousin Mâlik m'évite-t-il, et s'éloigne-t-il de moi, quand je m'approche de lui ?

Il me blâme, et je ne connais pas ce qu'il peut me reprocher. C'est ainsi que j'ai déjà été dans ma tribu l'objet des injustes censures de Cart, fils d'Abad.

Mâlik me défend d'espérer aucun bien de sa part ; toute demande que je lui ferais serait aussi inutile que si elle était adressée au tombeau d'un mort.

Je ne l'ai pourtant point blessé par mes discours : est-ce donc un tort d'avoir voulu recouvrer promptement les chameaux de mon frère Mâbad ?

Pour moi, je n'oublie pas, ô Mâlik, les liens de parenté qui nous unissent ; et, je le jure, dans les occasions difficiles, tu me trouveras prêt à te secourir.

Si tu m'appelles à une entreprise périlleuse, je saurai t'aider puissamment. Si l'ennemi vient t'assaillir, je te défendrai de tous mes efforts.

Si l'on attaque ton honneur par des propos injurieux, je ferai boire au calomniateur une eau puisée au bassin de la mort, et le châtimeut précédera la menace.

Je n'ai point commis de crime, et cependant l'on m'outrage, l'on m'accuse, l'on se plaint amèrement de moi, l'on me repousse comme un coupable.

Si mon cousin était un autre homme, il m'eût tiré de peine, ou du moins il m'eût offert quelque léger soulagement.

Mais sa haine me pressé sans relâche, soit que je loue sa générosité et que j'en réclame les effets, soit que je me soumette à tout pour l'apaiser.

Ah! l'injustice que l'on souffre de la part de ses proches cause une douleur plus cruelle que la blessure du fer tranchant.

Laisse-moi, ô Mâlik, vivre selon mes goûts, et cesse de me persécuter; j'en aurai une reconnaissance qui me suivra dans les lieux les plus éloignés où je porterai ma demeure, fût-ce sur la montagne de Dharghad.

Si telle était la volonté du Très-Haut, je jouirais de tous les avantages dont sont comblés Cays, fils de Khâlid^r, et Amr, fils de Marthad;

comme eux je posséderais d'immenses richesses, et je recevrais les hommages d'enfants généreux, nobles fils d'un noble père.

Je suis leste et actif; tout le monde connaît en moi ces qualités. J'ai toute la vivacité pétulante qu'on voit dans les mouvements pleins de feu de la tête du serpent.

Je l'ai juré, ma ceinture sera toujours ornée d'un glaive indien, à deux tranchants affilés;

glaive terrible dont le premier coup assure ma vengeance, sans que j'aie besoin de redoubler, et dont la lame n'est pas de celles qu'on emploie aux vils usages d'un instrument de bûcheron.

••• Il est à toute épreuve; jamais il ne frappe en vain. Lors-

qu'on me crie, Arrête! je puis retenir mon bras, et dire :
Mon ressentiment est satisfait.

Quand l'ennemi se présente, et que mes compagnons volent aux armes, je deviens invincible dès que ma main a saisi la poignée de ce glaive.

Des chameaux accroupis le ventre à terre reposaient paisiblement. Je me suis avancé vers eux, le sabre nu. La crainte a fait lever et fuir les premiers que j'ai rencontrés.

Une chamelle grasse, à la taille haute, aux mamelles pendantes, a passé devant moi. Elle était le bien le plus précieux d'un vieillard grondeur, dont le corps desséché ressemblait à un bâton.

« Malheureux! s'est-il écrié en me voyant couper la jambe de sa chamelle, ne sais-tu pas quelle action indigne tu commets? »

Ensuite, s'adressant aux gens qui l'accompagnaient : « Comment, leur dit-il, réprimer les excès de cet homme adonné au vin, qui se fait une occupation de nous tourmenter? »

« Qu'on le laisse, poursuivit-il; qu'il jouisse de sa proie. Mais si vous ne ramenez pas les chameaux qui sont éloignés, il nous en ravira encore d'autres. »

Bientôt les femmes esclaves ont fait cuire sous la cendre le petit que la chamelle portait dans ses flancs, et nous ont servi les morceaux délicats de la bosse chargée d'embonpoint.

Lorsque j'aurai perdu la vie, ô fille de Mâbad, annonce ma mort en payant à ma mémoire le tribut d'éloges qui m'est dû; déchire tes vêtements en signe de douleur.

Garde-toi de confondre avec moi un homme dont les sentiments n'auraient pas l'élévation des miens; qui ne saurait pas, comme moi, triompher des obstacles et affronter les dangers;

un homme insensible à l'attrait des grandes choses, ardent seulement pour de viles actions; un lâche habitué à recevoir des coups outrageants.

Si j'étais faible et sans cœur, j'aurais également à souffrir de l'inimitié de celui qui a de nombreux amis, et de celui qui n'a d'autre appui que lui-même.

Mais mon courage entreprenant, mon audace, ma résolution et la noblesse de mon origine, sont des remparts qui repoussent toutes les attaques.

Jamais, non, jamais aucune circonstance, embarrassant mon esprit, ne m'a fait passer le jour dans l'inquiétude, et n'a rendu pour moi la nuit d'une longueur éternelle.

Combien de fois, au fort de la mêlée, pour défendre ma vie et mon honneur, j'ai su fermer mon âme à la peur des dangers, à l'impression des cris menaçants des ennemis,

sur un champ de bataille où les plus braves craignaient de trouver la mort, où le guerrier, engagé dans la foule pressée des combattants, sentait trembler les muscles de ses épaules!

Combien de fois encore, assis auprès du feu avec une société de joueurs, j'ai attendu le lot que devait m'attribuer une flèche dont le bois, présenté à la flamme, avait pris une teinte jaune, et j'ai fait don de la portion que j'avais gagnée à un homme qui n'avait rien osé risquer au jeu!

Le temps t'instruira de ce que tu ignores; des nouvelles te seront apportées par des messagers, sans que tu leur fournisses des provisions de route,

sans que tu achètes pour eux un équipement de voyage, et que tu fixes une époque à leur retour.

Oui, nous possédons la vie à titre d'emprunt; empressons-nous donc de faire notre profit des avantages qu'elle peut nous offrir.

Ne demande pas quel est le caractère d'un homme, mais examine son compagnon: tel est l'un des amis, tel doit être l'autre.

L'on a vu dans le règne d'Amr, fils de Hind, qu'à l'avènement de ce prince (an 562 de J. C.), plusieurs familles taghlibites avaient refusé de le seconder dans l'expédition qu'il projetait pour venger la mort de son père Moundhir, et que les Bacrites au contraire s'étaient empressés de s'associer à son entreprise. Amr avait satisfait son ressentiment contre les

Nouveau différend entre les tribus de Bacr et de Taghlib.

Taghlibites en envoyant le chef témîmite Allâk piller quelques-uns de leurs camps. La tribu de Taghlib était rentrée ensuite, à l'égard d'Amr, dans les mêmes rapports de soumission et de bonne intelligence qu'elle avait eus avec Moundhir III.

Depuis le traité qui avait terminé la guerre de Baçous, des otages bacrites et taghlibites, destinés à répondre des actes hostiles dont l'une des deux tribus pourrait se rendre coupable envers l'autre, résidaient près du roi de Hîra, et étaient renouvelés d'année en année. C'étaient des jeunes gens en état de porter les armes, et le roi les employait à son service.

Or Amr ¹ ayant chargé les otages taghlibites d'une mission dans les montagnes des Benou-Tay, ces jeunes gens passèrent en un lieu nommé Tarafa, appartenant aux sous-tribus bacrites de Chaybân et de Taym-allât. Soit que ces familles eussent empêché la petite troupe des Taghlibites de se désaltérer dans leurs eaux, soit qu'elles lui eussent fait prendre une fausse route par de perfides indications, ou enfin que cette troupe se fût elle-même égarée, elle périt de soif dans le désert. A cette nouvelle, toute la tribu de Taghlib s'émut et s'indigna. Accusant les Bacrites de la mort de leurs enfants, les Taghlibites réclamèrent le prix du sang. Les Bacrites ne voulurent point céder à cette exigence; leurs adversaires les citèrent devant le roi Amr, fils de Hind ².

La contestation est soumise au jugement du roi Amr, fils de Hind.

¹ Le texte de l'*Aghâni* offre ici le nom de Nômân; c'est une erreur évidente du copiste; la suite du récit présente d'ailleurs constamment le nom d'Amr.

² Ibn-el-Kelbi, *Aghâni*, II, 360

Un poète guerrier, dont je parlerai plus loin avec détail, Amr, fils de Colthoum, fut choisi par les Taghlibites pour plaider leur cause. « A qui pensez-vous, leur dit-il, que les Bacrites confieront leur défense? — Sans doute, répondirent-ils, à quelque Yachcorite de la famille de Thàlaba. — Oui, reprit Amr; je vois que nous aurons affaire à un homme au teint rouge, à l'oreille dure, issu de Yachcor. » En effet, les Benou-Bacr se présentèrent au tribunal du roi, ayant à leur tête leur orateur Nòmân, fils de Haram, descendant de Thàlaba, fils de Ghounm, fils de Yachcor. Amr, fils de Colthoum, arriva en même temps, suivi des Benou-Taghlib; et, s'adressant à Nòmân, fils de Haram: « Eh bien! sourde oreille, lui dit-il, c'est donc toi qu'ils ont pris pour avocat? Et ils prétendent soutenir une lutte d'honneur contre nous! — Contre vous et contre tous ceux que couvre la calotte du ciel, répondit fièrement Nòmân; et personne ne saurait trouver cette prétention exorbitante de notre part. — Par Dieu! ajouta Amr, fils de Colthoum, si je te donnais un soufflet, je serais curieux de savoir ce que feraient les enfants de Thàlaba. — Ils ne te laisseraient pas aller loin; et.... malheur au fils de ton père! » répliqua Nòmân, exprimant cette menace par une locution d'une énergique obscénité.

Le roi, qui penchait en faveur des Taghlibites, fut courroucé contre Nòmân. Il se tourna vers une fille esclave, et lui dit: « Adresse à cet homme une injure avec une langue femelle comme la sienne. — Prince, dit Nòmân, envoie ce présent à celui des

« membres de ta famille qui a le plus de droit à ton affection, à ton fils par exemple. — Est-ce que tu voudrais que je fusse ton père? reprit le roi. — Non, dit Nômân; mais je t'accepterais pour ma mère. » Cette riposte insultante porta au plus haut degré la colère d'Amr, fils de Hind; il fut sur le point d'ordonner de mettre à mort l'orateur des Benou-Bacr.

Hârith, fils de Hillizé. Alors un poëte bacrite de la branche de Yachcor, Hârith, fils de Hillizé¹, s'avança; et, prenant la parole à la place de Nômân, il improvisa, dit-on, le poëme qui a rendu son nom célèbre, et qui est rangé parmi les moállacât. Tandis qu'il le récitait, il se ténait appuyé sur son arc, dont un bout lui perça la paume de la main sans qu'il s'en aperçût, tant il était animé. Comme il était affligé de la lèpre, on l'avait fait placer derrière une tenture qui le séparait du roi. Mais, en l'écoutant, Amr, fils de Hind, fut si charmé de son éloquence, qu'il fit enlever la tenture, lui ordonna plusieurs fois de serapprocher, et finit par le faire asseoir à ses côtés².

Hârith plaide pour
les bacrites.

¹ Voy. Tableau IX, A. La généalogie de ce poëte, d'après l'*Aghâni*, est: Hârith, fils de Hillizé, fils de Macrouh, fils de Yazid, fils d'Abdallah, fils de Mâlik (fils d'Abdallah, fils de Mâlik), fils d'Abd, fils de Sâd, fils de Djocham, fils d'Acim, fils de Dhobyân, fils de Kinâna, fils de Yachcor. Les deux générations placées entre parenthèses sont certainement de trop: c'est une répétition, faite par erreur de copiste, des deux générations précédentes. Je crois aussi que le nom d'Acim, entre Djocham et Dhobyân, doit être retranché; il ne se trouve pas dans la généalogie de Hârith donnée par Reiske, d'après divers auteurs. Voy. le tabl. général. du *Prolog. ad Tarasæ moallacam*.

² *Aghâni*, II, 359 v°; *Comment.* de Tebrizi sur les Moállacât, man. de la Bibl. roy., provenant de Scheidius, f. 220; Reiske, *Prolog. ad Tarasæ moallacam*, p. XXXVIII.

Le roi, après avoir également entendu l'orateur de Taghlib, Amr, fils de Colthoum, qui le blessa par sa hauteur, décida qu'aucune indemnité pour la mort des otages taghlibites ne serait payée par les Benou-Bacr¹, et rendit à ceux-ci leurs otages. Mais auparavant il fit couper à ces jeunes gens les cheveux du front, et remit ces chevelures à Hârith, fils de Hillizé, pour indiquer que c'était à lui qu'ils devaient leur liberté. Amr, fils de Hind, recommanda ensuite à Hârith de ne jamais réciter son poème sans s'être purifié par une ablution².

Le savant Abou-Amr-Chaybâni s'étonnait que Hârith eût pu improviser une œuvre si belle, et disait : « S'il eût mis une année à la composer, ce n'aurait pas été trop³. » Hârith y repousse vivement les inculpations dirigées par les Benou-Taghlib contre sa tribu, dont il vante les exploits et la gloire. Il rabaisse ses adversaires, et cite plusieurs occasions où les Taghlibites ont laissé impunis des affronts qu'ils avaient reçus. Il rappelle qu'ils ont refusé de marcher avec Amr, fils de Hind, pour venger Moundhir III; il cite les combats où les Benou-Bacr ont soutenu la cause des rois de Hîra, et notamment d'Amr, fils de Hind, lui-même. Voici, au reste, la traduction de ce poème dans son entier :

1 *Aghâni*, II, 360 v°.

2 Ceci est tiré d'un passage de Tebrizi, dont M. de Sacy a donné la traduction abrégée dans le vol. L des *Mém. de l'Acad.*, p. 387. M. de Sacy remarque à ce sujet que les ablutions, avant certaines cérémonies qui avaient un caractère religieux, paraissent avoir été pratiquées par les Arabes du temps même du paganisme.

3 *Aghâni*, II, 360.

Moállaca de Hárith ¹.

Esmá s'est éloignée. Ah! Esmá n'est point de celles dont la présence prolongée peut devenir importune.

Elle me délaisse après les doux moments que nous avons passés ensemble sur la terre de Chemmá.

Khalsá, la plus voisine des stations de sa tribu, Mohiyyát, Safáh, les sommités de Féták, Adhib, Wafá,

les prairies de Cata, les vallées qui sont au pied du mont Chorayb, les deux pics, Aylá, tous ces lieux témoins de mes amours,

n'offrent plus à mes regards celle que j'y voyais naguère. Aujourd'hui, dans mon délire, je verse des larmes de regret : mes larmes peuvent-elles me rendre ce que j'ai perdu?

Hind a allumé un feu qui a frappé mes yeux, de l'endroit élevé où il était placé.

Je l'ai aperçu de loin sur la cime de Khazáza. Hélas! je n'ai pu jouir de sa douce chaleur.

Hind l'avait allumé entre Akík et Chakhsáni avec un bois odoriférant, dont la flamme brillait comme les rayons de l'astre du jour.

Pour moi, lorsqu'il faut quitter le séjour du repos et franchir rapidement les espaces, j'emploie, pour vaincre les difficultés de mes entreprises,

le secours d'une chamelle égale en vitesse à l'autruche habitante des déserts, dont le col est long et recourbé, qui fuit vers ses petits,

quand, aux approches du soir, elle a entendu un bruit léger, et qu'elle craint les surprises des chasseurs.

Dans la course de ma chamelle, le mouvement précipité de

¹ On peut voir le texte imprimé dans le recueil des sept moállacát publié par mon père, un vol. in-4°, Paris, imprim. roy. Les manuscrits offrent de grandes différences, quant à l'ordre d'après lequel sont disposés les vers de la moállaca de Hárith. Je n'ai point toujours suivi exactement, dans ma traduction, l'ordre que présente l'édition donnée par mon père; j'en ai quelquefois adopté un autre, qui m'a paru plus conforme à la liaison des idées.

ses pieds battant le terrain fait lever derrière elle un nuage de poussière fine, semblable à un tourbillon de fumée.

On voit ses semelles de cuir tomber l'une après l'autre sur le sol qui les a arrachées ¹.

Avec elle j'affronte les plus vives ardeurs du soleil, tandis que d'autres, abattus par les peines de leur esprit, demeurent immobiles comme l'animal privé de la vue, attaché près du tombeau de son maître pour y périr de langueur ².

Une fâcheuse nouvelle nous a émus et affligés :

Nos frères les Arâkim ³ (les Taghlibites) nous calomnient, et forment contre nous d'injustes prétentions.

Ils confondent celui qui est exempt de crime avec le coupable; l'innocent ne trouve pas dans son innocence un abri contre leurs attaques.

Ils veulent que tous ceux qui chassent l'onagre dans le désert soient nos parents, et que nous portions la responsabilité de leurs actions.

Sur le soir ils ont concerté leur projet hostile, et dès l'aurore un bruit affreux s'est fait entendre dans leur camp;

l'air a retenti du son confus des voix qui se répondaient, et des hennissements des coursiers, auxquels se mêlaient les cris des chameaux.

O toi qui nous peins aux yeux d'Amr sous d'odieuses couleurs, crois-tu que tes impostures puissent longtemps se soutenir?

Ne t'imagines pas que tes instigations perfides nous soient funestes. D'autres ennemis avant toi ont cherché à nous nuire.

Malgré leur haine jalouse, nous n'avons pas cessé de tenir le haut rang auquel nous élèvent les exploits de nos guerriers, notre gloire qui n'a jamais souffert aucune atteinte,

¹ Les Arabes garnissaient de doubles et triples enveloppes de cuir les pieds de leurs chameaux, afin de les préserver de la blessure des cailloux.

² Voy. tom. I, p. 349.

³ Ce nom désigne proprement certaines familles taghlibites; la partie est ici prise pour le tout.

notre gloire dont l'éclat a déjà plus d'une fois aveuglé les yeux de nos rivaux, et allumé dans leur cœur le dépit et la rage.

Le sort, en nous lançant ses traits, semble attaquer un mont sourcilleux et noir, dont la cime perce les nues;

un mont dont la masse solide résiste aux efforts du temps, et que ne peuvent ébranler ni entamer les coups les plus terribles du destin.

Quel que soit le grief que vous vouliez choisir contre nous, parlez hautement, et que tous les hommes soient nos juges.

Si dans nos champs de bataille entre Milha et Sâkib vous remuez la poussière des morts, vous réveillerez les haines des vivants.

Si vous épilchez les comptes qui existent entre nous, les hommes en feront un sévère examen, et l'on verra alors quels sont les coupables et les innocents.

Mais si vous gardez prudemment le silence, nous imiterons ceux qui ont une paille dans l'œil et ferment leurs paupières.

Enfin, si vous refusez le maintien de la paix qu'on vous propose, que craindrions-nous? à quels guerriers vous a-t-on dit que nous le céditions en valeur?

Ne savez-vous pas ce que nous avons fait dans ces temps de trouble, où les tribus s'attaquaient et se pillaient mutuellement, où partout retentissaient des cris belliqueux¹?

Nous avons fait parcourir à nos chameaux tout l'espace compris depuis les palmiers du Bahrayn jusqu'à El-Hiçâ;

ensuite nous avons fondu sur les enfants de Témîm, et leurs filles étaient devenues nos esclaves, lorsque la période sacrée a mis fin aux combats.

Dans ces temps, le brave même n'osait habiter dans la plaine; le lâche ne trouvait pas son salut dans la fuite;

les lieux du plus difficile accès, le sommet des plus hautes montagnes, étaient un asile inutile pour ceux qui cherchaient à nous échapper.

¹ Allusion à l'époque de désordre et d'anarchie générale dont il a été parlé précédemment, p. 285.

Le prince qui m'écoute règne sur le monde ; nul mortel ne l'égale.

Il est d'antique et noble race, digne de mener des cavaliers aux combats ; les ennemis des guerriers qu'il commande trouvent toujours la victoire rebelle à leurs désirs.

C'est un roi plein de justice, c'est le plus généreux des humains ; aucun éloge ne peut atteindre à la hauteur de ses grandes qualités.

Mettra-t-on en parallèle avec nos services dans l'expédition de Syrie¹, cette insolente réponse : « Sommes-nous des bergers du fils de Hind ? »

Le sang des Taghlibites sur lesquels la punition est tombée a coulé sans obtenir de vengeance, et leurs corps ont été ensevelis dans la poussière de l'oubli.

Oui, nous nous sommes signalés dans cette expédition où Amr conduisit le palanquin de Mayçoun à Alyâ, puis à Auçâ, limite de la patrie de sa captive.

Autour de lui s'étaient réunis de toutes parts des braves dont la pauvreté aiguillonnait le courage, et qui ressemblaient à des aigles.

Il a marché à leur tête, leur fournissant des dattes et de l'eau². Toujours les décrets de Dieu s'accomplissent, et les pervers subissent le châtement qui leur est réservé.

Dans votre fol orgueil, vous appeliez de vos vœux cette armée : vœux insensés, qui bientôt l'ont amenée vers vous !

Elle ne vous a pas attaques par surprise, mais au grand jour, et quand le mirage élevait à vos yeux les guerriers au-dessus du sol.

¹ Le texte porte : dans l'expédition du *Moundhir*. Il s'agit de l'incursion faite en Syrie par Amr, fils de Hind, pour venger son père (voy. précédemment, liv. IV, p. 116). Le nom de *Moundhir*, pris comme titre commun aux rois de Hira, est employé ici, à cause de la mesure du vers, pour désigner Amr.

² Les dattes et l'eau, dit un commentateur, étaient les seules provisions que les princes arabes fussent dans l'usage de fournir aux soldats enrôlés sous leurs drapeaux.

O toi qui nous calomnies auprès d'Amr, mettras-tu un terme à tes fausses imputations?

Nous avons à sa bienveillance trois titres que personne ne saurait nous contester.

— L'un, nous l'avons acquis à l'orient de Chakîka, lorsque parurent avec leurs drapeaux de nombreuses tribus issues de Maâdd,

se pressant autour de Cays¹, fortes de la présence de ce héros du Yaman, à l'aspect imposant.

Et les Awâtik, cette horde redoutable que des glaives longs et étincelants pouvaient seuls arrêter,

nous les avons forcés à reculer en leur faisant des blessures pareilles à des ouvertures par lesquelles s'échappe l'eau contenue dans des outres;

nous les avons poussés jusque sur les hauteurs de Thah-lâni, et chassés devant nous en rougissant leurs cuisses de leur sang.

Le fer de nos lances, qui se plongeait dans leurs corps, était comme le seau qu'on agite, pour le remplir, au fond d'un puits obstrué de pierres.

Dieu seul sait combien d'entre eux sont tombés sous nos coups et ont péri sans vengeance.

Nous avons aussi combattu ce Hodjr, fils d'Oumm Catâm², qui vint avec sa troupe couverte d'armures bruniées, ouvrages de la Perse;

c'était dans les batailles un lion au poil fauve, aux ongles terribles; c'était un printemps bienfaisant, lorsqu'une année stérile menaçait l'existence du pauvre.

Les nombreux guerriers conduits par El-Djaun, par cet El-Djaun, chef des Benou-l-Aus³, formaient une masse semblable à une montagne;

au milieu des tourbillons de poussière, notre courage a toujours été le même, soit que l'ennemi pliât devant nous, soit que le feu de la guerre fût dans toute sa violence.

¹ Voy. précédemment, p. 92, note 1, et p. 311, 312.

² Voy. précédemment, p. 275.

³ Voy. liv. IV, p. 91, et note 3.

— Nous avons brisé les chaînes d'Imroulcays¹; nous l'avons délivré de sa longue et dure captivité.

Pour venger la mort de Moundhir, nous avons immolé à son fils un roi de Ghassân, malgré la valeur de ses soldats, que nous avons taillés en pièces²;

Et nous avons amené à Hira neuf princes illustres, dont les dépouilles étaient précieuses.

— Enfin, nous avons donné naissance à Amr : il nous appartient par son aïeule Oumm Iyâs³. Elle est encore récente l'époque où nous fut apporté le présent nuptial.

Cette parenté si proche est la source de notre dévouement aux fils de Moundhir, dévouement sans bornes, comme l'immensité des déserts⁴.

Renoncez donc à vos orgueilleuses prétentions; cessez de méconnaître la justice. Votre aveuglement volontaire, si vous y persistez, vous deviendra funeste.

Rappelez-vous les serments faits à Dhoul-Médjâz⁵; les traités conclus, et les garanties données de part et d'autre, pour prévenir désormais les iniquités et les violences. Des caprices insensés peuvent-ils détruire des engagements écrits?

Sachez que nous sommes les uns et les autres également enchaînés par les obligations contractées au jour de nos serments mutuels.

Elles sont vaines toutes vos allégations; vous agissez

1 Imroulcays, fils de Moundhir III et frère d'Amr.

2 Voy. liv. IV, p. 116.

3 La Thâlabanienne; voy. précédemment, p. 269, 286.

4 Les commentaires n'indiquent point d'une manière satisfaisante la division des trois titres que fait valoir le poète à la bienveillance d'Amr, fils de Hind. A ce qu'il me semble, le premier de ces titres comprend les services rendus par les Bacrites aux prédécesseurs d'Amr, surtout à son père Moundhir III; le second se compose des services rendus à Amr lui-même dans l'expédition de Syrie; la parenté des Bacrites avec Amr forme le troisième titre.

5 Voy. précédemment, p. 335.

comme ces hommes qui sacrifient la gazelle au lieu de la brebis¹.

Est-ce sur nous que pèse la faute des enfants de Kinda, dont les guerriers sont venus piller votre contrée? Est-ce de nous que vous devez exiger des réparations?

Sommes-nous coupables du mal que vous ont fait tant d'autres? Vous nous chargez d'absurdes griefs, comme on charge de lourds fardeaux les reins d'un chameau vigoureux.

Ceux dont les glaives vous ont frappés n'appartiennent pas à notre tribu; les familles de Cays, de Djandal, de Hadhâ, nous sont étrangères.

Nous imputerez-vous aussi les délits des Benou-Atîk? Nous en sommes innocents; et si vous rompez la paix jurée, sur vous seuls tombera le blâme.

Sommes-nous complices des Hanîfa²? qu'avons-nous de commun avec les Mouhârib que la famine a réunis contre vous?

Et les Codhâa? sommes-nous responsables de leurs torts, ou bien ces torts ne nous touchent-ils en rien?

Ce n'est pas nous qui avons abandonné sur la terre de Nitâ les enfants de Rizâh³ à la merci de l'ennemi; ce n'est pas nous qu'ils accablent de malédictions.

Quatre-vingts guerriers de Témîm, armés de leurs lances qui portaient la mort au bout de leurs pointes acérées,

1 Lorsqu'un Arabe avait fait vœu de sacrifier une brebis, il immolait quelquefois une gazelle à la place, afin d'épargner son troupeau. Le poète fait allusion à cette substitution peu scrupuleuse.

2 Les Hanîfa, quoique d'origine bacrite, formaient une tribu séparée des autres descendants de Baer, et étaient alliés des Taghlibites depuis les dernières années de la guerre de Baçous. Le poète fait ici allusion à l'assassinat de Moundhir III par Chammir, Arabe de Hanîfa (voy. liv. IV, p. 114), et cherche à exciter Amr contre les Taghlibites, en rappelant un crime commis par un de leurs alliés (*Aghâni*, II, 360).

3 Les Benou-Rizâh étaient une famille taghlibite qui, étant campée à Nitâ, sur les confins du Bahrayn, fut attaquée et pillée par un parti de Benou-Sâd-Ibn Zayd-Monât-Ibn-Témîm, que commandait un certain Amr, fils d'Atar.

ont laissé sur la poussière des cadavres mutilés, et sont retournés chez eux avec un immense butin; l'oreille était assourdie par les voix bruyantes des conducteurs qui chassaient devant eux les troupeaux enlevés.

On a marché enfin contre les ravisseurs pour leur arracher leur proie; on n'a pu reprendre une seule chamelle, ni blanche, ni noire.

Les descendants de Taghlib sont revenus les reins brisés, dévorés d'un feu que l'eau ne pouvait éteindre.

Après tout cela, Allâk ¹ a fondu sur eux avec sa cavalerie, et les a impitoyablement massacrés.

Voici le juge qui décidera entre nous; il a été témoin de notre courage à la journée de Khiârâni; il nous a vus soutenir avec gloire la plus terrible épreuve.

Amr, fils de Colthoum, poète guerrier, auteur d'une moallaca, descendait de Taghlib par Djocham ².

Sa mère était Layla, fille de Mohalhil, frère de Colayb; et la mère de Layla était Hind, fille de Bâdj, fils d'Otba, fils de... Sâd, fils de Zohayr, fils de Djocham ³.

Sa mère Layla, fille de Mohalhil.

J'ai déjà signalé un usage barbare qui existait chez les Arabes: quelques-uns d'entre eux enterraient leurs filles toutes vivantes au moment de leur naissance ⁴, pour s'épargner le soin de pourvoir à leur nourriture, ou pour mettre à couvert l'hon-

¹ Voy. livre IV, p. 116.

² Voy. sa généalogie, Tableau IX, B.

³ *Aghâni*, II, 361.

⁴ Voy. tome I, liv. III, p. 351; Maydâni, prov. *Adhallou min mawoudatin*; *Journ. asiat.*, juin 1834, p. 508. Le Corân fait allusion à cette coutume, sourat XVI, v. 61, 62; elle est proscrite formellement, sourat VI, v. 111. On remarque aussi, dans le serment que Mahomet exigea des premiers habitants de Yathrib qui embrassèrent sa doctrine, l'engagement de ne pas tuer leurs enfants.

neur de la famille contre les chances d'enlèvement et de violence. Lorsque Hind donna le jour à Layla, son mari lui dit de faire mourir cet enfant. Hind, au lieu d'exécuter cet ordre cruel, remit sa fille entre les mains d'un esclave, en lui recommandant de la cacher. Pendant la nuit, Mohalhil entendit une voix qui disait :

« Que d'hommes généreux, que de nobles chefs,
« que d'illustres héros sont dans le sein de la fille de Mo-
halhil ! »

Réveillé par ces paroles, qui lui semblent un oracle, il s'écrie : « Hind, où est ma fille ? — Je l'ai tuée. « — Non ; par le Dieu de Rabia, cela n'est pas possible. Dis-moi la vérité. » Sa femme lui avoua alors que sa fille était vivante. « C'est bien ; nourris-la, « dit Mohalhil, et élève-la avec soin. »

Layla fut épousée par Colthoum, guerrier renommé. Dans une de ses grossesses, elle vit en songe un être céleste, qui lui dit :

« Heureuse Layla ! tu auras un fils brave comme un lion.
« Il sera la force et l'honneur de Djocham. Crois à cette promesse ; elle n'est point trompeuse. »

Layla accoucha en effet d'un garçon ; elle le nomma Amr. De bonne heure Amr se fit remarquer par son

1	وسيد شيردل	كم من فتى يوقل
	في بطن بنت مهلهل	وعدة لا تجهل
2	يقدم اقدام الاسد	يا لك ليلي من ولد
	اقول قبيلا لافند	من جشم فيه العدد

esprit et son courage. Dès l'âge de quinze ans, ayant perdu son père, il devint le chef de sa tribu, ou au moins de la branche de Djocham¹.

J'ai dit précédemment que, lors du différend survenu entre les Bacr et les Taghlib au sujet de la mort des otages de ces derniers, Amr, fils de Colthoum, fut chargé par les Taghlibites de soutenir leur cause devant le roi de Hira, Amr, fils de Hind. Asmaï assure qu'il improvisa en cette occasion sa moàllaca²; mais, selon l'opinion d'Ibn-el-Kelbi et d'Abou-Amr-Chaybâni³, il ne la composa qu'à la suite d'une aventure dont j'ai parlé ailleurs, et que je vais seulement rappeler ici.

Il avait choqué par la fierté de son langage le roi Amr, qui conservait du ressentiment contre lui. Ce prince, excité par quelques discours de ses courtisans, forma le projet de l'humilier⁴. Sous prétexte de lui faire honneur, il l'engagea à se rendre près de lui. Amr, fils de Colthoum, partit de Mésopotamie avec sa mère Layla, qui était invitée à venir visiter Hind, mère du roi. Arrivés près de Hira, ils furent reçus séparément, sous deux tentes contiguës, par le roi et par sa mère Hind. On leur présenta un repas. Hind, d'après les instructions de son fils, ayant voulu obliger Layla à la servir, celle-ci indignée poussa un cri qui fut entendu dans la tente où le roi était avec Amr, fils de Colthoum. Le chef taghlibite,

Il plaide la cause
des Taghlib devant
le roi Amr.

Il venge une in-
sulte faite à sa mère
Layla, en tuant
Amr, an 574 de J. C.

¹ *Aghâni*, II, 361.

² *Aghâni*, II, 359 v°.

³ *Aghâni*, II, 361 v°.

⁴ *Aghâni*, II, 360 v°.

comprenant à l'instant qu'une insulte était faite à sa mère, frappe le roi d'un coup de sabre, et le renverse mort. En même temps ses compagnons se jettent sur les gens de la suite du roi, les dispersent, pillent les tentes, et se hâtent de regagner la Mésopotamie avec leur butin ¹. De là est née l'expression proverbiale : *Plus prompt à tuer qu'Amr, fils de Colthoum* ².

Depuis cet événement, dont j'ai donné un récit un peu plus détaillé dans l'histoire des rois de Hira, les Taghlibites paraissent s'être toujours maintenus indépendants des princes lakhmites, et même avoir été constamment en hostilité ouverte avec eux.

Le fait du meurtre d'Amr, fils de Hind, par Amr, fils de Colthoum, est confirmé par plusieurs fragments de poésie du premier siècle de l'hégire, notamment par ce vers de Farazdak :

« Ce sont eux (les Taghlibites) qui ont tué le fils de Hind, Amr; ce sont eux qui ont fait éprouver leur force à Nômân (Abou-Câbous) ³. »

Il compose sa moallaca postérieurement à ce meurtre.

Comme plusieurs passages de la moallaca d'Amr, fils de Colthoum, contiennent des allusions à l'humiliation que le roi de Hira avait voulu faire subir

¹ Voy. précédemment, liv. IV, p. 125-127.

² افتك من عمرو بن كلثوم, Maydâni.

³ قوم هم قتلوا ابن هند عنوة
عمرو وهم قسطوا على النعمان

Aghâni, II, 361 v°. Hamza dit aussi qu'Amr, fils de Hind, fut tué par le poète Amr, fils de Colthoum (ap. Rasmussen, p. 14).

au poëte et à la tribu de Taghlib en la personne de la mère du chef, l'opinion d'Ibn-el-Kelbi et d'Abou-Amr-Chaybâni est incontestablement plus vraisemblable que celle d'Asmaï sur l'époque de la composition de cette cacïda. Amr la récita à la grande foire d'Ocâzh, ensuite à la Mekke, pendant les fêtes du pèlerinage. Elle obtint l'admiration générale. Les Benou-Taghlib en faisaient un si grand cas, que tous les individus de cette tribu l'apprenaient par cœur, longtemps même après la mort du poëte. Cette prédilection excessive pour l'œuvre d'un de leurs frères leur attira quelques épigrammes. Un poëte bacrite disait :

« Les enfants de Taghlib ne s'occupent plus que des vers d'Amr, fils de Colthoum, et oublient de faire de nobles actions¹. »

Dans sa moàllaca, qui est un éloge emphatique de la tribu de Taghlib en général, et de la famille de Djocham en particulier, Amr dit :

« Nous sommes la chamelle indomptée qui, lorsqu'on l'attache à un chameau pour la dresser, rompt la corde ou brise le col de son compagnon². »

Ce vers pensa lui être funeste.

Devenue ennemie des princes lakhmites, la tribu de Taghlib guerroyait avec toutes les autres tribus

Il est fait prisonnier par Yazid, et ensuite relâché.

1 الهسى بنى تغلب عن كل مكرمة

قصيدة قالها عمرو بن كلثوم

Aghâni, II, 361 v°.

2 متى تعقد قريبتنا بحبل نجد الحبل او تنقص القريتنا

qui leur étaient soumises. La paix conclue entre elle et les Bacrites était rompue. Amr, fils de Colthoum, dans une expédition de pillage, avait traversé le pays des Benou-Témîm, s'était avancé jusque dans le Bahrayn, et avait attaqué un camp des Benou-Caysibn-Thàlaba, branche de Bacr-Wâil. Il revenait avec un butin considérable et des prisonniers, parmi lesquels était Ahmad¹, fils de Djandal, de la famille de Sàd, fils de Mâlik, fils de Dhobayà. Comme il passait sur la lisière du Yénâma, un parti de Benou-Souhaym, rameau de la grande branche bacrite des Hanîfa, ayant eu connaissance de sa marche, sortit de la ville de Hadjr pour lui enlever son butin².

Les Hanîfa, du temps de Moundhir III, s'étaient brouillés avec les autres descendants de Bacr, et avaient formé une étroite alliance avec les Taghlib, dont ils avaient même soutenu la cause³ dans les dernières années de la guerre de Bâçous. Cette alliance avait duré jusque sous le règne du successeur de Moundhir; mais alors elle ne subsistait plus. Un combat s'engagea donc entre la troupe d'Amr et les Benou-Souhaym. Amr et le chef ennemi, appelé Yazîd, fils d'Amr, fils de Chammir⁴, s'attaquèrent l'un l'autre; et, dans ce choc, Amr, moins jeune et moins vi-

1 Ce nom était très-rare parmi les Arabes avant l'islamisme; je n'en connais pas d'autre exemple que celui-ci. Le nom de Mohammed, qui dérive de la même racine, fut porté, dans le temps du paganisme, par plusieurs individus; on en cite trois. (Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 173; Reinaud, *Mon. musul.*, II, 74.)

2 *Aghâni*, II, 362.

3 *Aghâni*, II, 360.

4 Ce Chammir pourrait bien être le même que le meurtrier du roi Moundhir III, voy. liv. IV, p. 114.

goureux que son adversaire, fut renversé d'un coup de lance, et fait prisonnier. Yazîd lui dit alors : « Tu es l'auteur de ce vers :

« Nous sommes la chamelle indomptée, etc.

« Je veux voir si tu as dit vrai ; je vais t'attacher avec ce chameau, et vous faire courir ensemble. — Hé quoi ! s'écria Amr, tu exercerais à mon égard cette odieuse barbarie ? » Les Benou-Souhaym intervinrent, et empêchèrent leur chef d'exécuter sa menace, que d'ailleurs il n'avait probablement pas faite sérieusement. En effet, il conduisit Amr à sa demeure, le traita magnifiquement, et lui donna des habits d'honneur, et une monture pour retourner vers sa tribu. En reconnaissance de cette générosité, Amr composa à sa louange une pièce de vers où se trouve ce passage :

« Que Dieu verse ses bienfaits sur l'illustre Yazîd ! qu'il le comble de joie et de prospérité !

« Yazîd le vertueux a fait prisonnier le fils de Colthoum-ibn-Amr, en le combattant loyalement ! »

Moundhir IV, fils de Moundhir III, fils de Mâ-essémâ, paraît avoir cherché à tirer vengeance du meurtre du roi Amr son frère. Il y eut un temps où Amr, fils de Colthoum, et la tribu de Taghlib, étant en

Les Taghlib, en guerre contre Moundhir IV, passent en Syrie, an 382 de J. C.

جزى الله الامر يزيد خيرا ولقاه المسرة والجمال
بهاخذة ابن كلثوم بن عمرو يزيد الخير نازله نزالا

Aghâni, II, 262. Le nom d'Amr, père de Colthoum, manque dans la généalogie du poète Amr, fils de Colthoum, donnée par l'*Aghâni*. J'ai restitué ce nom dans le Tableau IX, B, sur l'autorité du second de ces vers.

guerre contre ce Moundhir, se transportèrent en Syrie pour se mettre hors de ses atteintes. Ils y restèrent quelques années. Ensuite le prince ghassanide Amr, fils de Nômân-Abou-Hodjr, ayant passé par le lieu où ils étaient campés, eut une espèce d'altercation avec leur chef Amr, fils de Colthoum¹. Ce fut peut-être le motif du retour des Taghlibites en Mésopotamie. Il est vraisemblable qu'ils soutinrent avec succès une autre guerre contre Nômân-Abou-Câbous, fils et successeur de Moundhir IV. C'est du moins ce que semble indiquer le vers de Farzadak, cité précédemment. On rapporte d'ailleurs qu'un frère d'Amr, fils de Colthoum, appelé Mourra, tua un fils de Nômân-Abou-Câbous nommé Moundhir², qui apparemment avait été envoyé pour combattre les Taghlibites.

C'est à cet exploit de Mourra et à l'exploit semblable d'Amr, fils de Colthoum, que le poète taghlibite El-Akhtal³ a fait allusion dans ce vers qu'il adresse à son rival Djarîr, issu de Témîm par Colayb, fils de Yarboû :

« Enfants de Colayb, je suis un des neveux de ces deux hommes qui ont tué des rois et brisé les chaînes de leurs captifs⁴. »

¹ *Aghâni*, II, 362.

² *Aghâni*, II, 361 v°; Hamza, ap. Rasmussen, p. 14; édit. de Gottwaldt, p. 109.

³ J'ai donné une notice étendue sur El-Akhtal, Farzadak et Djarîr, dans le *Journ. asiat.*, cahiers d'avril, juin et juillet 1834.

⁴ ابنى كليب ان عمى الذا
قتلا الملوكت و فككا لاغلا

Aghâni, II, 362; Hamza, loc. cit.

Ils reviennent en Mésopotamie en 592 de J. C., et soutiennent une guerre contre Nômân-Abou-Câbous.

A la nouvelle de la mort de son fils , la douleur et la colère de Nòmân s'exhalèrent en menaces contre les Taghlibites. Amr, fils de Colthoum, lui écrivit pour le braver une lettre insultante, et composa contre lui un grand nombre de satires. En voici une dans laquelle il attaque la mère de Nòmân , Selma , qui était fille d'un orfèvre de Fadac :

Amr, fils de Colthoum, fait des satires contre Nòmân.

« La petite Selma a passé d'une étroite boutique dans une vaste demeure, elle qui, autrefois, végétait parmi les enfants de Nádji.

« Alors elle n'espérait pas avoir pour époux un des serruriers ou des tapissiers qui travaillaient dans le palais de Khawarnak ;

« alors elle n'avait pas de gardes à ses portes ; elle ne s'habillait pas de fines étoffes de lin blanc et de soie.

« Chargée du double poids de sa bassesse et de sa sottise, Selma se traîne péniblement, comme une bête de somme qui marche sur des épines avec des entraves aux pieds. »

Dans une autre satire, il dit au roi Nòmân :

جئت سليبي بخبث بعد فرتاج
 وقد تكون قديها في بني ناج
 اذ لا ترجى سليبي ان يكون لها
 من بالخورنق من قيس و نساچ
 ولا يكون على ابوابها حرس
 كما تلفف قبطيا بديباج
 تمشي بعدليس من لوم ومنقصه
 مشى المقيد في اليبوت و التحاج

1 « Que Dieu couvre de confusion celui de nous dont la naissance a une tache, dont la mère est de la moins noble origine, dont le père était le plus nul;

« celui de nous qui mérite le mieux d'avoir un oncle maternel qui souffle le fourneau et fabrique des bijoux de femme à Yathrib ! »

Conseils qu'il
donne en mourant
à ses enfants.

Quelques auteurs arabes prétendent qu'Amr, fils de Colthoum, parvint à l'âge de cent cinquante ans². On peut du moins admettre qu'il mourut centenaire. Je place sa mort vers l'époque de l'hégire. Quand il sentit sa fin approcher, il réunit ses enfants autour de lui, et leur tint ce discours : « J'ai vécu plus long-
« temps qu'aucun de mes ancêtres ; je vais aller les
« rejoindre ; recevez les conseils de mon expérience.
« Toutes les fois qu'à tort ou à raison j'ai critiqué
« les autres, j'ai été l'objet de critiques semblables,
« justes ou mal fondées. Celui qui attaque est at-
« taqué ; évitez donc d'offenser personne, c'est le
« parti le plus sage. Soyez bienveillants et généreux
« envers vos voisins et amis, c'est le moyen d'ac-
« quérir de l'estime. Empêchez qu'on ne maltraite un
« étranger ; il y a tel homme qui en vaut mille. Il
« est mieux de refuser une demande que de promettre

لحم الله اذنانا الى اللوم زلفة
و الامنا خلاا واعجزنا ابا
واجدرنا ان ينفخ الكير خاله
يصوغ القروط و الشنوف بيثربا

Aghâni, II, 362 v°.

² Aghâni, ibid.

« et de ne pas tenir. Quand on vous parle, écoutez
 « attentivement ; quand vous parlez, soyez brefs ;
 « les longs discours ne sont jamais exempts de sot-
 « tise. Le guerrier le plus brave est celui qui ne se
 « lasse pas de revenir à la charge, et la plus belle
 « mort est de périr en combattant. Ne faites point
 « cas de l'homme qui dans la colère oublie toute con-
 « sidération, ni de celui qui, si vous lui adressez un
 « reproche amical, ne vous donne pas satisfaction.
 « Il est des gens nuls, dont il n'y a rien à espérer ni
 « à craindre ; ne prenez pas la peine de vous les
 « concilier. Enfin n'épousez point de femmes de votre
 « tribu ; ces sortes de mariages donnent souvent
 « naissance à des dissensions entre les familles ¹. »

Amr, fils de Colthoum, laissa un grand nombre d'enfants qui perpétuèrent sa race. On cite, parmi ses fils, Abbâd, qui tua Bichr, fils d'Amr, fils d'Odas ; parmi ses descendants, le poète El-Attâbi ², auteur de plusieurs épîtres, qui florissait sous le règne du calife Haroun-Errachîd, et Mâlik, fils de Tauk, qui fut gouverneur de la Mésopotamie et mourut sous le califat de Môtamad, en 873 de notre ère ³. Ce Mâlik restaura et embellit la petite ville de Rahba, située sur l'Euphrate, entre Racca et Ana ; et, depuis

¹ *Aghâni*, II, 362 v^o.

² *Aghâni*, *ibid.* Le véritable nom d'El-Attâbi était Colthoum, fils d'Amr. Ce poète était natif de Ras-Ayn en Mésopotamie ; il s'attacha aux Barmékides, et fut présenté par eux à Haroun-Errachid, qui le goûta beaucoup. Il mourut dans un âge avancé, sous le règne d'El-Mamoun, après avoir été comblé de bienfaits et d'honneurs par ce calife (*Aghâni*, III, 169-173).

³ Abulfedâ *Ann. moslem.*, II, 244.

lors, cette ville fut appelée Rahba de Mâlik, fils de Tauk ¹.

Moallaca d'Amr, fils de Colthoum.

Allons, réveille-toi, prends ta coupe, et verse-nous largement dès l'aurore les vins délicieux que donne le territoire d'Andar.

Verse-nous cette liqueur qui semble colorée avec le safran du Yaman, lorsqu'elle est mélangée d'une eau tiède qui en corrige la fraîcheur.

Goûtée par l'homme préoccupé de pénibles soucis, elle le distrait de ses peines, et rend son humeur douce et facile.

Voyez l'avare insatiable de richesses devenir tout à coup prodigue de ses biens, quand il a vidé la coupe à la ronde, et que le breuvage agit sur ses sens.

Que fais-tu, Oumm-Amr? tu éloignes de moi la coupe, tandis qu'elle devrait circuler à droite.

Sache cependant, Oumm-Amr, que, dans ce trio de buveurs, ton ami, que tu privés de son tour, ne le cède en rien à ses compagnons.

Combien de fois Balbek, Damas et Câcerin ont été le théâtre de mes plaisirs!

¹ *Géographie* d'Aboulféda, édit. de MM. Reinaud et de Slane, p. 281. Ibn-Khaldoun, f. 139 v°. Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 95; nouvelle édit., p. 110.

La généalogie de Mâlik, fils de Tauk, donnée par M. de Sacy dans son commentaire sur Hariri, est très-incomplète. Voici celle que fournit Ibn-Khaldoun : Mâlik, fils de Tauk, fils de Mâlik, fils d'Attâb, fils de Zâfir, fils de Chourayh, fils d'Abdallah, fils d'Amr, fils de Colthoum. Il doit manquer encore deux degrés dans cette généalogie. Mâlik, fils de Tauk, mort en 873 de J. C. (260 de l'hég.), suivant Aboulféda, avait été, d'après le témoignage du même auteur dans sa *Géographie*, l'un des officiers militaires du calife Hâroun-Errachid, qui régna de 785 à 809 de J. C. Pour concilier ces indications, il faut nécessairement admettre que Mâlik avait été officier de Hâroun dès l'âge de 18 ou 19 ans, et qu'il était né vers 790; ce qui suppose, en comptant 30 ans par génération, neuf degrés d'intervalle entre lui et son ancêtre Amr, fils de Colthoum, au lieu de sept que présente Ibn-Khaldoun.

Jouissons du présent, car bientôt la mort nous atteindra. L'heure où elle doit nous frapper est marquée, et nous sommes des victimes irrévocablement dévouées à ses coups.

Arrête un instant ta monture, belle voyageuse! Avant de nous quitter, instruisons-nous mutuellement de ce que nous avons éprouvé

dans cette journée terrible où les sabres et les lances s'entre-choquaient; où les vœux de ta famille furent couronnés par la victoire.

Arrête, et dis-moi si, oubliant aisément les moments trop courts que nous avons passés ensemble, tu as depuis brisé les liens qui nous unissaient, et trahi mon amour fidèle.

Songe que chaque jour qui doit suivre celui-ci, que la fin de celui-ci même, renferment un avenir enveloppé d'une voile impénétrable.

Ma passion pour Layla doit-elle m'attirer les reproches de son père et de ses frères, dont j'ai déjà connu l'injustice?

Ma maîtresse, lorsqu'on la trouve seule, et qu'elle n'a point à craindre les jaloux,

découvre aux yeux deux bras potelés et fermes comme les membres d'une jeune chamelle dont la couleur est d'un blanc pur, dont le sein n'a jamais conçu.

Elle laisse entrevoir une gorge aux contours moelleux, qui semble formée de deux boîtes d'ivoire artistement arrondies, et sur laquelle nul ne porte une main téméraire.

Ses reins sont flexibles; sa stature est haute et noble; ses hanches, chargées du poids qui les environne, ont peine à se soulever;

elles ont un volume tel, que les portes sont pour elles trop étroites. Sa taille élégante m'a fait perdre la raison.

Ses jambes, pareilles à deux colonnes de marbre, sont ornées d'anneaux entrelacés, qui font entendre, lorsqu'elle marche, un cliquetis agréable.

Séparé de cette beauté, j'éprouve de plus cuisants regrets que la chamelle privée de son tendre nourrisson, qu'elle appelle de ses cris plaintifs,

ou que cette mère infortunée, dont la tête commence à blanchir, et à laquelle le destin n'a laissé de ses neuf enfants que leur triste dépouille, renfermée dans la tombe.

Toute la violence de mon amour s'est réveillée, mon cœur s'est rempli d'ardents désirs, lorsqu'au déclin du jour j'ai vu partir les chameaux de ma maîtresse.

La contrée de Yémâma paraissait de loin avec ses hautes montagnes, dont les cimes blanchissantes ressemblaient aux glaives que la main des guerriers fait briller hors du fourreau.

Fils de Hind, ne te hâte pas de provoquer notre colère ; attends que nous t'ayons instruit de ce que nous sommes.

Apprends que nous portons aux combats des bannières blanches, et que nous les retirons rouges, imbibées de sang.

Combien de luttes longues et fameuses nous avons soutenues contre des rois tels que toi, plutôt que de nous humilier devant eux !

Plus d'un illustre chef, qui défendait vaillamment sa clientèle et avait obtenu les insignes de la royauté, est tombé sous nos coups.

Aussitôt (mettant pied à terre pour lui enlever ses armes) nous avons laissé flotter les rênes sur le col de nos courriers, qui, appuyant un de leurs pieds de derrière sur la pince et se posant sur les trois autres, demeuraient fixes, dans cette attitude, auprès du corps de notre ennemi terrassé.

Nous avons dressé nos tentes depuis Dhou-Tolouh jusqu'à Châmât, et chassé de cette contrée tous ceux dont la haine nous menaçait.

Nous sommes allés surprendre nos rivaux chez eux ; les chiens de leur camp ont aboyé à l'approche de guerriers inconnus. Bientôt nos dangereux voisins ont été mis hors d'état de nous nuire.

Lorsque nous tournons nos efforts contre une tribu, nous l'écrasons comme la pierre écrase le blé.

Le champ de bataille à l'orient du Nadjd devient comme le

tapis sur lequel tombe le grain réduit en poudre, et l'innombrable famille de Codhâa n'est qu'une poignée de froment jetée entre les meules.

Guerriers, nous vous avons reçus avec joie, ainsi que des hôtes désirés; nous nous sommes empressés de vous traiter comme vous le méritiez, pour ne point encourir vos reproches.

Oui, prompts à vous fêter dès l'aurore, nous vous avons distribué de ces coups terribles qui pulvérisent tout ce qu'ils frappent.

Nous faisons partager ce que nous possédons à nos contribuables, et nous nous abstenons de toucher à ce qu'ils possèdent. C'est à nous qu'ils laissent le fardeau de leurs affaires difficiles; nous l'acceptons, et nous savons le porter.

Si l'ennemi recule, nous l'atteignons avec la lance; s'il nous combat de près, nous jouons du sabre.

Nous manions avec une adresse égale le roseau brun et flexible de Khatt, ou la lame étincelante.

Bientôt les têtes des braves jonchent la terre, et ressemblent, par leur grosseur, à des ballots jetés sur un sol pierreux.

Nos glaives fendent les crânes, tranchent les cols de nos adversaires.

Fils de Hind, ta haine, longtemps concentrée, se trahit enfin, et montre au grand jour la maladie secrète que couvait ton cœur.

L'honneur est un héritage que nous ont transmis nos ancêtres; les enfants de Maâdd ne l'ignorent point. Nous combattons pour conserver notre gloire, et la faire briller de tout son éclat.

Lorsque nos gens alarmés se préparent à fuir, et renversent les soutiens de leurs tentes sur le bagage qu'elles contiennent, c'est la valeur de notre famille qui les rassure et les protège.

Nous immolons des victimes, non de celles dont l'offrande plaît au ciel. Nos ennemis, pressés de toute part, ne savent de quel côté faire face.

Ainsi que nous, ils volent au-devant du fer meurtrier, comme si leurs glaives et les nôtres n'étaient que des jouets inoffensifs entre les mains de jeunes enfants.

Nos vêtements et les leurs semblent teints avec la pourpre. Tandis que les autres guerriers de notre tribu, effrayés d'un danger imminent, n'osent s'avancer, nous formons une troupe serrée, pareille à une colline mouvante hérissée de dards; nous soutenons notre honneur, et nous nous élançons les premiers.

On ne compte parmi nous que des jeunes gens qui se font gloire de mourir les armes à la main, et des vieillards dès longtemps aguerris aux périls.

S'il s'agit de combattre pour la défense de nos enfants, nous osons défier le monde entier.

Craignons-nous pour leur sûreté, les groupes de nos cavaliers, circulant autour d'eux, leur tiennent lieu de rempart;

n'avons-nous rien à redouter pour eux, nous nous armions pour aller faire de lointaines expéditions.

Le nombreux escadron des fils de Djocham-ibn-Bacr¹ marche broyant sous ses pas les faibles et les forts.

Jamais, non jamais, les nations n'apprendront que le courage nous ait manqué, et que nous nous soyons soumis à des humiliations.

Que personne n'ait l'audace de nous outrager; pour un seul outrage, nous rendrons mille outrages.

Fils de Hind, comment as-tu pu prétendre que nous vinsions servir dans leur demeure les princes de votre famille?

Comment as-tu pu, fils de Hind, céder aux instigations de nos ennemis, et nous traiter avec un tel mépris?

Ah! tu nous menaces, tu veux rabattre notre fierté; arrête : avons-nous jamais été les serviteurs de ta mère?

Notre courage est une lance que bien d'autres avant toi ont essayé en vain de faire plier;

¹ La famille de Djocham-ibn-Bacr était la branche taghlibite à laquelle appartenait Amr, fils de Colthoum.

une lance de bois dur, rebelle à l'effort de l'instrument qui la saisit pour la façonner ;

et quand l'imprudent ouvrier la retourne, elle résonne, et lui perce la tête d'outre en outre.

As tu entendu dire qu'on ait reproché jadis quelque indigne action à la famille de Djocham-ibn-Bacr ?

Nous avons recueilli l'héritage d'honneur que nous ont laissé Alcama, fils de Sayf, qui a conquis pour nous les fortes-resses de la gloire ;

Mohalhil, et Zohayr plus grand encore que Mohalhil. Quels trésors ils avaient amassés !

Attâb, Colthoum¹, tous ces héros nous ont transmis leur noble succession.

Dhou-l-Boura aussi nous a légué la sienne, Dhou-l-Boura dont sans doute on t'a raconté les hauts faits, ce généreux guerrier dont la valeur nous aidait à protéger les faibles, et était pour nous-mêmes une puissante protection².

C'est du sein de notre famille qu'avant lui était sorti Colayb, qui a rendu son nom si célèbre : quel est le genre d'illustration que nous ne possédions pas ?

Nous sommes la chamelle indomptée, qui, lorsqu'on l'attache à un chameau pour la dresser, rompt la corde, ou brise le col de son compagnon.

Nul ne combat pour l'honneur aussi vaillamment que nous ; nul ne remplit avec autant de fidélité des engagements contractés.

Le jour où les signaux furent allumés sur la montagne de Khazâza, c'est nous qui avons fourni aux tribus conjurées le plus utile secours ;

c'est nous qui (pour n'être occupés que du soin de la vic-

¹ Ces personnages, et ceux qui sont nommés dans les deux vers précédents, figurent dans le Tableau IX, B.

² Dhou-l-Boura était un guerrier taghlibite, qui avait reçu ce surnom parce qu'il avait au nez des poils formant une espèce de cercle semblable à l'anneau, *boura*, qu'on passe dans la partie molle du nez des chameaux pour y attacher le ficel. On ne sait pas avec certitude quel était le véritable nom de ce guerrier. Il périt dans la guerre de Baçous.

toire) avons enfermé nos troupeaux à Dhou-Orâta, laissant nos précieuses chamelles laitières réduites à brouter des plantes desséchées.

Au moment de la bataille, nous étions à l'aile droite; nos frères, à l'aile gauche.

Ils se sont élancés avec intrépidité contre l'ennemi qui était devant eux; nous avons attaqué avec une intrépidité égale l'ennemi qui nous faisait face.

Nous avons triomphé; nos alliés sont revenus avec le butin et les femmes captives; nous, ce sont les princes vaincus, chargés de chaînes, que nous avons emmenés.

Gardez-vous, enfants de Bacr, gardez-vous de nous provoquer. Ne savez-vous pas qui nous sommes?

Ne vous souvient-il plus de ce temps où nos guerriers et les vôtres se frappaient et se renversaient sur la poussière?

Nous avons encore ces casques impénétrables, ces boucliers de cuir du Yaman, ces glaives dont la lame droite est souvent courbée par la force des coups que nous portons.

Nous avons ces larges et brillantes cottes de mailles qui forment des plis au-dessus de la ceinture.

Si quelquefois nos braves s'en dépouillent, on voit leur peau noircie par le contact du fer.

Ces plis ressemblent aux ondulations des eaux, dont la surface est agitée par les vents qui l'effleurent dans leur course rapide.

A la guerre, nous montons des chevaux au poil fin et court, dont nous connaissons les qualités, nés et sevrés chez nous, et que plus d'une fois, au péril de nos jours, nous avons arrachés à l'ennemi, qui nous les avait enlevés.

Ils se précipitent dans la mêlée, bardés de fer; ils en sortent souillés de sang et de poussière, fatigués comme les nœuds de leurs rênes, qu'a usés la main du cavalier.

Des ancêtres dont la droiture était le caractère, nous ont transmis la possession de cette noble race de coursiers; nous la transmettrons nous-mêmes à nos enfants, après notre mort.

Tandis que nous combattons, nos femmes blanches et belles se tiennent derrière nous ; leur présence nous excite à les préserver de l'esclavage et de l'ignominie.

Elles ont fait jurer à leurs époux que, toutes les fois qu'ils rencontreraient des guerriers décorés des marques de la bravoure,

ils leur raviraient des chevaux, des armes, et leur feraient des prisonniers qu'ils amèneraient enchaînés deux à deux.

Toujours nous nous présentons seuls et à découvert, tandis que les autres tribus s'assurent contre nous des alliés ; tant est grande la crainte que nous inspirons !

Sur le soir, lorsque nos femmes sortent de leur demeure, elles marchent avec lenteur et balancent mollement leur corps, comme fait le buveur étourdi par les fumées du vin.

Elles donnent à nos coursiers leur nourriture, et nous disent : « Vous n'êtes point nos époux, si vous ne savez nous défendre. »

Dignes filles de Djocham-ibn-Bacr, elles réunissent à la beauté la vertu et une illustre origine.

Il n'est pas de protection plus sûre pour des femmes que celle de ces glaives dont les coups font voler les bras de nos ennemis, comme des bûchettes légères que des enfants font sauter en l'air dans leurs jeux.

Nous apaisons la faim du pauvre dans les années stériles ; nous répandons nos largesses sur ceux qui nous implorent.

Lorsque les lames sont tirées hors des fourreaux, c'est nous qui protégeons notre tribu ;

oui, dans les moments où le fer brille, nous étendons notre protection sur tous, comme si tous étaient nos enfants.

Nos glaives font rouler les têtes sur la poussière, ainsi que roulent sur un terrain uni des boules lancées par des jeunes gens vigoureux.

Quand les tribus dont Maâdd est le père réunissent leurs tentes dans une de leurs vallées, et disputent de gloire, elles reconnaissent notre supériorité ; elles savent

que nous nous empressons d'offrir à l'étranger le repas de

l'hospitalité; que nous exterminons l'ennemi qui ose se mesurer avec nous;

que nous garantissons de toute attaque ce que nous voulons garantir, et que nous fixons à notre gré notre demeure, en quelque lieu que ce soit.

Elles savent que nous prenons la défense de ceux qui se soumettent à nous, et que nous ne cessons de presser ceux qui nous résistent;

que nous rejetons les présents qui ne nous plaisent pas, et que nous accueillons seulement ceux qui nous sont agréables;

que, si nous voulons nous désaltérer, nous buvons l'eau limpide; et les autres boivent après nous l'eau trouble et la boue.

Demandez aux fils de Tamâh et à ceux de Dômi comment ils nous ont trouvés.

Lorsqu'un roi opprime et avilit les autres hommes, nous savons repousser loin de nous le joug de l'ignominie.

Nous couvrons de nos nombreux guerriers la terre trop étroite pour nous; nous couvrons les eaux de nos navires.

A nous appartient le monde, avec tous ceux qui l'habitent. Notre force, quand nous voulons la déployer, ne connaît point d'obstacle.

A peine l'enfant né parmi nous est parvenu à l'âge où on l'éloigne du sein de sa mère, que déjà les mortels les plus fiers se prosternent humblement devant lui.

Notions particulières sur les Taghlibites jusqu'au temps de la prophétesse Sedjâh.

Les Taghlibites, par suite de leur contact avec les colonies romaines ou les populations chrétiennes soumises, soit aux Romains, soit aux Persans, qui habitaient la Mésopotamie, embrassèrent le christianisme¹. L'on ne saurait déterminer l'époque précise de leur conversion. Ils étaient probablement encore attachés au culte idolâtre, lorsque leur chef Amr, fils

¹ Ibn-Khaldoun, f. 139 v^o.

de Colthoum, récitait à la Mekke son poëme célèbre, aux fêtes du pèlerinage. Je conjecture cependant que le christianisme commença à se répandre parmi eux avant la mort d'Amr, entre les années 600 et 620 de notre ère.

Soit qu'ils n'eussent point cessé, malgré leurs hostilités contre les princes lakhmites vassaux de la Perse, de reconnaître la souveraineté du monarque persan, ou qu'ils se fussent replacés sous sa loi après la catastrophe de Nòmân-Abou-Câbous et la chute de la maison de Lakhm, on les voit figurer dans l'armée de Kesra, qui combattit les Bacrites à Dhou-Câr, vers l'an 611. Le corps de troupes qu'ils avaient fourni en cette occasion, réuni avec un corps de Benou-Nàmir-ibn-Câcit, leurs voisins, était commandé par Nòmân, fils de Zourà¹, arrière-petit-fils de ce Salama, fils de Khâlid, qui avait gagné le surnom de Seffâh à l'affaire de Coulâb.

Depuis la bataille de Dhou-Câr, la tribu de Taghlib n'est plus mentionnée par les historiens jusqu'en l'année 632 de J. C., où parut la fausse prophétesse Sedjâh. Les neuvième et dixième livres de cet ouvrage feront connaître la part que prirent les Taghlibites à l'entreprise de cette femme singulière, et comment enfin, après une longue résistance, ils furent assujettis à la domination musulmane.

Quant aux Bacrites, depuis leur soumission à Moundhir III, ils restèrent constamment dévoués à la famille royale de Lakhm. On a vu les services

Notions complémentaires sur les Bacrites jusqu'à l'époque de leur conversion à l'islamisme.

¹ *Aghâni*, IV, 351 v^o. Voy. précédemment, liv. IV, p. 176 et suiv.

qu'ils avaient rendus à Moundhir, et ensuite à son successeur Amr, fils de Hind. Ils ne montrèrent pas moins d'attachement pour Nômân-Abou-Câbous. C'étaient eux qui fournissaient à ce prince ses gardes du corps, *Sanâyè*. Quand Nômân, devenu l'objet de la colère du roi de Perse, obligé de fuir loin de Hîra, était repoussé par les diverses tribus auxquelles il demandait asile, il fut accueilli chez les Bacrites par Hâni, fils de Cabîssa, l'un des chefs de la branche de Chaybân. Bientôt il se décide à aller remettre son sort entre les mains de Kesra. Laisant à Hâni la garde de sa famille, de ses trésors, il part pour Médâin, où il est retenu prisonnier. Hâni refuse noblement à Kesra de lui livrer le dépôt confié à sa foi. Nômân est mis à mort, et les Benou-Bacr le vengent en portant le ravage sur les domaines de l'empire persan. En vain la prudence de leur chef principal Cays, fils de Maçoud, tente de les retenir; ils continuent à braver les forces du roi de Perse par leurs incursions en Irâk. Kesra veut enfin leur faire sentir sa puissance; il envoie contre eux une armée qui est vaincue et taillée en pièces à Dhou-Câr. J'ai présenté ailleurs le récit détaillé de ces événements ¹, qui forment la page la plus glorieuse de l'histoire de la tribu de Bacr; il suffit ici de les avoir rappelés sommairement.

Par leur victoire de Dhou-Câr, les Bacrites avaient secoué la domination persane. Depuis lors, ils se maintinrent indépendants, guerroyant souvent avec

¹ Voy. précédemment, liv. IV, p. 167-185.

des tribus voisines, et surtout avec les Benou-Témîm, jusqu'au moment où ils reconnurent l'autorité de Mahomet, et devinrent musulmans. Dans l'intervalle entre ces deux époques, et même dès le milieu du règne de Nômân-Abou-Câbous, florissait parmi eux un poète célèbre, auquel je dois consacrer une notice biographique ¹.

El-Acha. Maymoun, fils de Cays, fils de Djandal ², surnommé El-Acha, c'est-à-dire, le Nyctalope, était issu de Bacr par la branche de Cays-ibn-Thàlaba; c'est pourquoi on l'appelle souvent l'Acha des Benou-Cays-ibn-Thàlaba, pour le distinguer d'autres poètes qui portaient le même surnom. Son père Cays, fils de Djandal, est qualifié de *Cattl-el-Djoù*, mort de faim. Il était un jour entré dans une caverne pour s'y mettre à l'ombre; un rocher se détacha de la montagne, et boucha l'entrée de la caverne. Cays n'en put sortir, et y périt de faim ³.

Au jugement des meilleurs critiques, Maymoun El-Acha a excellé également dans les genres érotique, satirique et laudatif. Il était presque toujours en voyage, parcourant l'Arabie d'une extrémité à l'autre, pour solliciter les dons des hommes riches et généreux auxquels il adressait des louanges. On l'a comparé à un oiseau de proie faisant la chasse à tous les autres oiseaux, depuis le rossignol jusqu'à la grue.

El-Acha surnommé
Sannâdjâl-el-Arab.

¹ Une grande partie des détails contenus dans cette notice a déjà été donnée par M. de Sacy, dont j'ai souvent emprunté les expressions.

Voy. *Chrestomathie*, II, p. 471 et suiv.

² Voy. sa généalogie dans le Tableau IX, A, et dans la *Chrestomathie* de M. de Sacy, II, 480.

³ *Aghâni*, II, 223 vs.

Ses vers avaient tant de vogue, qu'on les chantait dans presque toutes les parties de l'Arabie, ce qui lui valut le sobriquet de *Sannâdjat-el-Arab*, le cymbalier des Arabes ¹.

Vers qu'il adresse
à Chourayh, fils de
Samouel.

Il avait insulté par une épigramme sanglante un homme de la tribu de Kelb. Celui-ci ayant attaqué des Arabes parmi lesquels El-Acha passait la nuit, fit quelques prisonniers, entre autres El-Acha lui-même, qu'il ne connaissait pas. Comme il retournait avec ses captifs dans sa tribu, il s'arrêta chez Chourayh, fils de Samouel, fils d'Adia, dans son château El-Ablak. El-Acha, dès qu'il aperçut Chourayh, lui déclama des vers dans lesquels, vantant la magnanimité de Samouel et sa fidélité à conserver le dépôt qu'Imroulcays, fils de Hodjr, avait confié à sa garde, il disait :

² « Imite Samouel : une troupe formidable d'ennemis entourait son château; le guerrier terrible qui la commandait

« lui dit : « Trahis ton hôte, ou vois périr ton fils. Tu n'as
« que le choix entre deux maux. »

« Samouel n'hésita qu'un instant, et répondit : « Tue ton pri-
« sonnier; moi, je veux être fidèle à mon hôte. »

¹ *Aghâni*, II, 224. Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 540.

² كن كالسَّمُوِّلِ اذ طاقَ الهِمَامُ بِهِ
 في جحفلِ كَسَوَادِ اللَّيْلِ جَرَّارِ
 فَقَالَ غَدْرٌ وَثُكُلٌ ائْتَتْ بَيْنَهُمَا
 فَاخْتَرَفَمَا فِيهِمَا خَيْرَ لِمَخْتَارِ
 فَشَكَّتْ غَيْرَ طَوِيلِ ثُمَّ قَالَ لَهُ
 اِقْتُلْ اَسِيرَكَ اِنِّي مَانِعٌ جَارِي

Chourayh, en reconnaissance de cet éloge de son père, demanda au Kelbite de lui céder ce captif. Il l'obtint, et rendit aussitôt la liberté au poëte. Celui-ci pria son libérateur de lui faire présent d'une monture; elle lui fut accordée, et El-Acha se hâta de partir. A peine il venait de s'éloigner, que le Kelbite, ayant appris qui il était, se mit à sa poursuite; mais il ne put l'atteindre ¹.

El-Acha fut amoureux d'une esclave noire, nommée Horayra, dont il a souvent célébré les charmes. Elle appartenait, ainsi que sa sœur Khalîda, à un certain Hassân, ou Bichr, fils d'Amr, fils de Marthad, habitant de Hîra. L'une et l'autre sœur chantaient des *Naçab*, genre de musique peu perfectionné, le seul qui fût alors en usage chez les Arabes; il ne s'élevait au-dessus du récitatif que par des modulations plus variées et plus cadencées ². Leur maître, ayant encouru la disgrâce de Nômân-Abou-Câbous, se retira dans le Yémâma, où il amena avec lui ces deux femmes ³. Ce fut là vraisemblablement qu'El-Acha connut Horayra, car il avait un domicile dans un bourg de cette contrée appelé Manfoûha ⁴.

Diverses opinions philosophiques étaient répandues dès cette époque parmi les Arabes. Les uns admettaient le libre arbitre, c'étaient les *Cadari*; les autres le niaient, c'étaient les *Djabari*. Quelques-uns, tout en soutenant que les actions humaines

Il est amoureux de la chanteuse Horayra.

Il professait la doctrine du libre arbitre, et fréquentait les chrétiens de Nadjran.

¹ *Aghâni*, II, 45, 226.

² *Aghâni*, I, 384 v°; II, 258.

³ *Aghâni*, II, 224 v°.

⁴ *Aghâni*, II, 228.

étaient déterminées par la volonté céleste, reconnaissaient néanmoins à la volonté de l'homme une certaine part dans ses actions; on appelait ces derniers *Mouthbit*. El-Acha, dit-on, professait la doctrine du libre arbitre ou des *Cadari*, et tenait cette doctrine des Ibâd, Arabes chrétiens de Hîra, chez lesquels il venait souvent acheter du vin. Il avait pour *Râwia*, rapsode chargé de réciter et de répandre ses vers, un de ces chrétiens, nommé Yahya-ibn-Matta, Jean, fils de Matthieu¹. Il fréquentait beaucoup aussi les chrétiens de Nadjrân, et allait tous les ans visiter les enfants d'Abdelmadân, Yazîd, Abdelmacîh et Cays, qui étaient les princes de cette ville, et descendaient de Madhidj par Hârith, fils de Càb². Il leur adressait des panégyriques, buvait du vin avec eux, et conversait avec les évêques de Nadjrân, dans les discours desquels il puisait des idées qu'il insérait ensuite dans ses poésies³.

Il procure des maris aux filles de Mohallak.

El-Acha avait encore coutume de se rendre chaque année à la foire d'Ocâzh, où le concours de toutes les tribus offrait aux poètes l'occasion de faire connaître leurs œuvres et d'augmenter leur réputation. Or il y avait dans la sous-tribu de Kilâb, fils de Rabîa, fils d'Amir, dont le territoire était situé sur les limites du Hidjâz et du Nadjd, un Arabe nommé Mohallak, qui était pauvre, mais de noble naissance, et avait beaucoup de filles. Sa femme lui dit un jour :
« Va au-devant de ce poète, et amène-le dans ta

1 *Aghâni*, II, -224 v°.

2 *Ibn-Khaldoun*, f. 119. *Voy. t. I*, liv. II, p. 160.

3 *Aghâni*, III, 59.

« demeure; il porte bonheur à tous ceux qui se le
« concilient par des bienfaits. — Y penses-tu? lui
« répondit Mohallak; que lui donnerais-je? Je ne
« possède que la chamelle qui transporte nos ba-
« gages. — Dieu saura bien t'en envoyer une autre
« pour la remplacer. — Mais il faudra à ce poëte
« du vin, des parfums. — J'ai économisé quelque
« argent, et j'espère pouvoir me procurer tout cela. »
Mohallak, cédant aux conseils de sa femme, s'em-
pressa d'aller à la rencontre d'El-Acha, avant que
personne lui eût proposé de le recevoir chez soi. El-
Acha était sur un chameau conduit par son fils.
Mohallak prit la bride des mains du jeune homme.
« Quel est, dit El-Acha, celui qui s'empare ainsi de
« la bride de ma monture? — C'est Mohallak le Kilâ-
« bite. — A la bonne heure; c'est un homme noble
« et généreux. » Mohallak mena le poëte à sa tente,
l'aida à mettre pied à terre; puis il égorgea son
unique chamelle pour traiter son hôte. Il lui servit
la chair de la bosse et le foie, et lui versa du vin,
tandis que ses filles l'entouraient, l'oignaient de par-
fums, et l'agaçaient par leurs œillades. « Quelles sont
« ces jeunes filles que je vois autour de moi? de-
« manda El-Acha. — Ce sont, dit Mohallak, les
« filles de ton frère; elles sont huit, et parmi elles
« il n'y en a pas une qui aurait peur d'un mari. »
Le poëte cependant quitta Mohallak sans avoir re-
connu sa bonne réception par aucun vers à sa louange.
Quand il fut parti, Mohallak se rendit lui-même à
la foire d'Ocâzh. En y arrivant, il vit un chameau
qu'entourait un cercle nombreux d'Arabes. Du haut

de l'animal, un homme parlait à la foule. Mohallak s'approcha, et entendit El-Acha qui débitait les vers suivants :

« Par ma vie! bien des gens ont aperçu, dans l'obscurité de la nuit, l'éclat d'un feu allumé sur une hauteur.

« Deux voyageurs, glacés de froid, se réchauffaient à sa flamme. Près de ce feu et de ces hôtes veillaient la libéralité et Mohallak,

« comme deux êtres qu'une même mère a allaités de son sein, et qui se sont juré, par les sombres ténèbres, de ne jamais se séparer. »

Mohallak le salua. « Sois le bien venu, digne chef de ta tribu, » lui dit El-Acha; puis, s'adressant à l'assemblée, il cria : « Est-il parmi vous, Arabes qui m'écoutez, un homme père de garçons, qui veuille prendre des femmes pour ses fils dans la famille d'un personnage généreux et d'illustre naissance? » Avant que Mohallak eût quitté la place, il avait trouvé des époux pour toutes celles de ses filles qui étaient en âge d'être mariées².

Parmi les princes loués par El-Acha et qui l'enrichirent de leurs bienfaits, on cite Cays, fils de Mâ-

¹ Il loue El-Aswad-el-Ansi et Amir, fils de Tofayl.

1
 لعمرى لقد لاحت عيون كثيرة
 الى ضوء نار باليفاع تحرق
 تشب لمقروين يصطليانها
 و بات على النار الندى والمحلّق
 رضيعى لبيان ثدى ام تحالفا
 باسحسم داج عوض لا نتفرق

² Aghâni, II, 225.

dicarib, chef des Kinda ¹, et El-Aswad-el-Ansi, chef des Benou-l-Ans, tribu yamanique issue de Madhidj. Celui-ci lui donna un jour cinq cents mithcâl d'or, cinq cents habits, et une grande quantité d'ambre gris. El-Acha, retournant chez lui chargé de ces présents, passa par la contrée qu'habitaient les Benou-Amir. Dans la crainte d'être dépouillé, il réclama la protection d'Alcama, fils d'Olâtha, l'un des principaux de cette tribu. Alcama s'engagea à le défendre contre les hommes et les génies. « Assure-moi aussi « contre la mort, dit El-Acha. — Non, répondit « Alcama; je ne le puis. » Alors El-Acha alla trouver Amir, fils de Tofayl, parent et rival d'Alcama. Amir lui promit de le protéger même contre la mort. « Et comment l'entends-tu? dit El-Acha. — Si tu « viens à mourir, répliqua Amir, tandis que tu seras « sous ma protection, je payerai à ta famille le prix « de ton sang. » El-Acha, satisfait de cette réponse, fit des vers en l'honneur d'Amir et une satire contre Alcama. « Si j'avais su, dit alors Alcama, ce qu'il « désirait de moi, je le lui aurais accordé. » Le trait qui fut le plus sensible à Alcama, dans la satire d'El-Acha, fut ce vers :

« Dans l'hiver, vous dormez le ventre plein, tandis que les femmes, vos clientes, passent la nuit dans les angoisses de la faim ². »

¹ Ibn-Khaldoun, f. 129 v°; *Aghâni*, II, 225 v°.

² تبيتون في المشتى ملا بطونكم
وجاراتكم غرثى يبتن خميصا

Aghâni, II, 226 v°; III, 436. Chrestomathie de M. de Sacy, II, 475.

Alcama, maudissant le poète, prenait Dieu à témoin que ce reproche était une indigne calomnie.

On le dissuade de
se présenter à Ma-
homet.

Quand Mahomet fut devenu une puissance en Arabie, El-Acha composa un panégyrique de l'apôtre de l'islamisme, et se mit en route pour aller se présenter à lui. A cette époque, Mahomet n'était pas encore maître de la Mekke; les hostilités entre les Musulmans et les Coraychites idolâtres étaient suspendues par un traité conclu à Hodhaybiya, en l'an 628 de J. C. Instruits du voyage d'El-Acha, quelques Coraychites, parmi lesquels était Abou-Sofyân, fils de Harb, voulurent empêcher que la cause de Mahomet ne se fortifiât par l'adhésion et les éloges d'un poète aussi renommé. Ils se postèrent sur le chemin qu'El-Acha devait suivre, et, lorsqu'il fut près d'eux, ils lui demandèrent où il allait. « Je vais trouver
« votre compatriote, répondit El-Acha, pour em-
« brasser l'islamisme. — Il te défendra, lui dirent-ils,
« certaines choses que tu aimes beaucoup. » El-Acha
s'informa quelles étaient ces choses. « C'est, par
« exemple, la fornication, lui dit Abou-Sofyân. —
« Elle m'a quitté, répliqua El-Acha; ce n'est pas
« moi qui l'ai abandonnée. Que me défendra-t-il
« encore? — Les jeux de hasard. — Peut-être trou-
« verai-je près de lui un plaisir qui me dédomma-
« gera de celui-là. Continue. — Il t'interdira l'usure.
« — Je n'ai jamais emprunté ni prêté. Ensuite? —
« Il t'ordonnera de renoncer au vin. — Eh bien! je
« boirai de l'excellente eau de la citerne d'El-Mihrâs¹,

¹ Citerne dans le Yémâma. Il y avait une autre citerne ou un bassin du même nom dans le mont Ohod, près de Médine.

« — Veux-tu, reprit Abou-Sofyân, accepter un parti
 « meilleur que le projet que tu as formé? Nous
 « sommes maintenant en trêve avec Mahomet. Nous
 « te donnerons cent chameaux, à condition que tu
 « retourneras dans ton pays et que tu y resteras cette
 « année. Tu verras ce que deviendra notre différend.
 « Si nous avons l'avantage sur Mahomet, tu auras
 « reçu une indemnité au moins équivalente au pré-
 « sent qu'il aurait pu te faire; si au contraire c'est
 « lui qui l'emporte, tu reviendras lui offrir ton hom-
 « mage. » El-Acha agréa cette proposition. Abou-
 Sofyân dit alors aux Coraychites : « Si El-Acha se
 « rend près de Mahomet et s'attache à lui, il en-
 « flammera par ses vers les Arabes contre nous.
 « Donnons-lui cent chameaux, pour lui fermer la
 « bouche. » Les Coraychites y consentirent. El-Acha
 reçut les chameaux, et reprit la route du Yémâma.

Quand il fut arrivé en vue de Manfouha, sa monture
 le jeta par terre. Il mourut des suites de cette chute,
 vers l'an 629 de J. C., et fut enterré à Manfouha,
 où longtemps après on voyait encore son tombeau ¹.

Sa mort, vers
 629 de J. C.

La plus célèbre cacîda d'El-Acha est celle qui com-
 mence par ces mots :

« Dis adieu à Horayra; il en est temps, car déjà la troupe
 des voyageurs se met en marche. »

Ce poème est compté par quelques auteurs au
 nombre des moàllacât. M. de Sacy en a donné une
 traduction française dans sa Chrestomathie.

¹ *Aghâni*, II, 227 v°, 228.

Haudha, chef des
Hanîfa, branche de
Bacr.†

Haudha, fils d'Ali. La mort d'El-Acha fut bientôt suivie de celle d'un personnage marquant à un autre titre, nommé Haudha, fils d'Ali, le hanafi, prince du Yémâma, et chef des Benou-Hanîfa. J'ai eu peu d'occasions de parler de cette branche de la tribu de Bacr. Les Hanîfa, depuis leur établissement dans la contrée de Yémâma¹, avaient adopté, pour la plupart, la vie sédentaire, et s'étaient fixés dans des bourgades. La différence de mœurs les avait séparés de leurs frères bédouins, aux intérêts desquels ils étaient devenus presque étrangers. Le seul secours que les Hanîfa eussent fourni aux autres familles bacrites, dans les commencements de la guerre de Baçous, avait été l'envoi du vieux guerrier El-Find²; et, sur la fin de cette guerre, ils avaient favorisé le parti de la tribu de Taghlib³. Leur isolement du reste de la tribu de Bacr, et leur nombre, qui s'était élevé, dit-on, à quarante mille hommes⁴, les faisaient considérer comme une tribu distincte; si bien que le poète bacrite Hârith, fils de Hillizé, disait, dans sa moàllaca :

Sommes-nous complices des Hanîfa, ou responsables des délits commis par eux?

Ainsi que toutes les peuplades de l'Arabie centrale, après la ruine de l'empire himyarite et de la famille Akil-el-Morâr, les Hanîfa avaient reconnu la souve-

1 Voy. tom. I, liv. II, p. 102.

2 Voy. précédemment, p. 282, et *Hamâça* de Freytag, p. 9.

3 Voy. précédemment, p. 372, note 2, 378, et *Aghâni*, II, 360.

4 Tabari de Kosegarten, part. I, p. 150.

raineté de la Perse, entre les années 525-530 de J. C. Ils paraissent avoir eu pour chef principal, de l'an 576 à l'an 606 environ, un certain Cotâda, fils de Maslama. Haudha, que je crois avoir succédé immédiatement à ce personnage, résidait dans la ville de Hadjr. Il avait mission de protéger les caravanes qui portaient des marchandises précieuses de l'Irâk dans le Yaman, ou du Yaman en Irâk, et qui étaient envoyées par Kesra à son vice-roi du Yaman, ou par celui-ci à Kesra. Haudha les escortait pendant la traversée du Yémâma, entre le pays des Benou-Sad-ibn-Zayd-Monât, tribu issue de Témîm, au nord-est ¹, et la contrée des Madhidjites, au sud-ouest.

Une de ces caravanes, chargée de riches étoffes du Yaman, d'or, de musc ², d'ambre gris, de pierres précieuses, fut expédiée à Kesra (vers l'an 609 de J. C.), par le vice-roi Bâdhân. Elle était accompagnée par un détachement de cavaliers persans. Des Arabes de la famille de Djâd, rameau de la tribu madhidjite de Mourâd, la menèrent, selon l'usage,

Une caravane envoyée du Yaman en Perse est pillée par les Benou-Temim an 609.

¹ Telle est la position du territoire habité par les descendants de Témim à l'égard du Yémâma, d'après les indications d'Aboulféda. Le texte de l'*Aghâni* semble pourtant placer les Benou-Sâd entre le Yémâma et le Yaman. J'ai supposé que c'était une erreur. Néanmoins, il serait possible qu'une fraction des Témim, la branche de Sâd, fût alors campée au midi du Yémâma.

² Cette caravane, venant du Yaman, ne devait pas porter en Perse de véritable musc, puisque le musc est donné par le chevroton, animal qui habite le Tibet et la grande Tartarie. Le mot musc, s'il n'est point de trop dans le texte arabe, ne pourrait s'entendre ici que de la civette, substance qui a de l'analogie avec le musc, et qui provient de deux petits quadrupèdes du genre *viverra*, vivant l'un en Afrique, l'autre en Arabie et dans l'Inde (Thénard, *Chimie élémentaire*, vol. IV, p. 685). La civette et l'animal qui la fournit sont appelés proprement, en arabe, *Zebâd*.

jusqu'au Yémâma. Là elle fut reçue par Haudha. Celui-ci la conduisit jusqu'au désert Dahnâ, qui sépare le Yémâma de l'Irâk et du Bahrayn. Le Dahnâ appartenait aux Benou-Témîm. Arrivé à cette limite, Haudha dit aux cavaliers persans : « Donnez-moi la rétribution que vous payeriez aux Témîmites, et je vous répons de vous faire passer le désert sans que vous ayez rien à craindre d'eux. Je vous escorterai jusqu'à ce que vous soyez en lieu de sûreté. » Les Persans y consentirent ; ils se mirent en route avec Haudha, et entrèrent dans le désert.

Cependant les Benou-Sâd, cette branche de Témîm dont le territoire comprenait la portion du Dahnâ que la caravane devait traverser, instruits du tort que leur avait fait Haudha en leur enlevant un profit auquel ils étaient accoutumés, résolurent de se venger. Ils atteignirent la caravane dans un endroit nommé Nitâ, sur la limite nord-ouest de la province de Bahrayn, et s'en emparèrent, après avoir tué une partie des cavaliers persans et fait le reste prisonnier. Haudha tomba aussi entre leurs mains. Il obtint sa liberté et celle de ses compagnons d'infortune moyennant une rançon de trois cents chameaux, que les Benou-Sâd vinrent chercher à Hadjr. Ensuite il donna des vêtements aux Persans, car les Benou-Sâd ne les avaient pas relâchés sans les dépouiller ; il leur fournit des montures pour retourner dans leur pays, et les conduisit lui-même jusqu'à Médâïn¹.

Il fut accueilli avec honneur à la cour de Perse.

¹ *Aghâni*, IV, 30 v°, 31. Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 2.

Haudha rachète les Persans prisonniers, et les conduit à Kesra.

Doué d'une belle physionomie et d'un esprit distingué, il plut infiniment à Kesra, qui eut avec lui un long entretien, et s'informa de sa manière de vivre, de la nature de ses biens, de l'état de ses affaires. On rapporte qu'entre autres questions, le roi lui demanda combien il avait d'enfants. « J'en ai dix, répliqua Haudha. — Et lequel aimes-tu le mieux? » — Le plus jeune, jusqu'à ce qu'il soit devenu grand; l'absent, jusqu'à ce qu'il revienne; le malade, jusqu'à ce qu'il guérisse. » Kesra fut charmé de cette réponse. Il goûta également un plan que Haudha lui proposa pour châtier les Benou-Témim, et dont l'exécution sera racontée ailleurs. En témoignage de son estime et de sa satisfaction, il lui fit présent d'une coupe d'or, d'un superbe habit de soie brodé d'or et de perles, et d'une tiare ornée de pierreries du prix de trente mille dirham ¹.

Dès lors Haudha fut décoré du titre de prince du Yémâma. Il resta fidèle à la Perse tant que vécut Kesra-Parwiz, et les Hanîfa, auxquels il commandait, ne prêtèrent aucun secours aux familles de Bacr qui combattirent l'armée de Kesra à Dhou-Câr ². Mais quand Chirwayh (Siroës), meurtrier de Kesra, fut monté sur le trône, à la fin de l'an 628 de notre ère, l'attachement de Haudha aux intérêts de l'empire persan s'éteignit, et fit place à des idées d'ambition. Mahomet, qui dominait déjà dans une partie du Hidjâz, lui ayant envoyé un message pour l'in-

Haudha meurt après une menace adressée à Mahomet, an 629.

¹ *Aghâni*, IV, 31.

² Abou-Obayda, ap. Nowayri, man. 700, f. 38; *Journ. asiat.*, février 1838, p. 119.

viter à recevoir sa loi, il répondit : « Si Mahomet
« veut me nommer son successeur, j'irai le trouver,
« j'embrasserai sa religion, et je l'aiderai à affermir
« son pouvoir; autrement, je lui ferai la guerre. »
Cette proposition fut rejetée avec indignation. Haudha
mourut dans le courant de l'année, en 629, et les
Musulmans regardèrent sa mort comme l'effet d'une
imprécation que le prophète avait prononcée contre
lui. On dit que Haudha était chrétien ¹.

Adhésion des Be-
nou-Bacr à l'isla-
misme, an 636.

Ce fut vraisemblablement après la mort de Hau-
dha, et par l'influence d'un personnage nommé
Thoumâma, fils d'Othâl, dont il sera question dans
l'histoire de Mahomet, et qui commandait à une frac-
tion des Hanîfa, que l'islamisme s'introduisit dans
cette tribu.

Les Bacrites répandus dans le Bahrayn et dans
les déserts au midi de l'Irak, adoptèrent aussi la
religion de Mahomet, et se soumirent à lui en l'année
630, en même temps que leurs voisins les Benou-
Abdelcays ², habitants sédentaires des bourgades de
la contrée de Bahrayn.

GHATAFÂN, KHAÇAFA, TÉMIN.

Race de Ghatafân :
Abs et Dhobyân.

Les Benou-Ghatafân, issus de Modhar par Cays-
Aylân, étaient répandus dans le Nadjd, sur les con-
fins du Hidjâz. Leur territoire, qui touchait au nord
la contrée des Benou-Tay, les monts Adja et Selma,

¹ *Vie de Mahomet*, par Aboulféda. trad. de Desvergers, p. 68.

² Nowayli, *Nihâyat-al-Arab*, part. 8^e.

s'étendait au midi, en longeant le Hidjâz, depuis Wadi-l-Cora jusque vers la hauteur de la Mekke ¹. Ils se partageaient en deux grandes branches: l'une, les enfants d'*Achdjâ*, habitait près des lieux dépendants de Yathrib ²; l'autre, la plus considérable, formée par la postérité de *Baghîdh*, fils de Rayth, fils de Ghatafân, était divisée en deux rameaux ou tribus portant le nom de leurs auteurs, *Abs* et *Dhobyân*, tous deux fils de Baghîdh ³. Un canton appelé la terre de *Charabba*, situé, je crois, entre les parallèles de Yathrib et de la Mekke, était le principal centre d'habitation des enfants d'*Abs* et de *Dhobyân*.

D'autres descendants de Cays-Aylân par Khaçafa, et notamment par Mansour, fils d'Icrîmâ, fils de Khaçafa, étaient disséminés dans le voisinage immédiat de la race de Ghatafân et sur quelques points du même pays. C'étaient les *Soulaym* et les *Hawâzin*. Les premiers campaïent dans la région appelée *Aliya du Nadjd*, entre Yathrib, Khaybar, Wadi-l-Cora et Taymâ ⁴. Les seconds, fractionnés en plusieurs tribus, avaient divers établissements dans le Nadjd et le Hidjâz oriental. Les *Benou-Sâd-ibn-Bacr-ibn-Hawâzin* étaient à l'est de la Mekke. Ce sont eux qui furent surnommés, au temps de l'islamisme, les nourriciers du prophète, parce que Mahomet avait été allaité par une femme de cette tribu, Halîma, fille d'Abou-Dhouwayb. Les *Thakîf*, issus

Race de Khaçafa : Soulaym et Hawâzin.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 141.

² Ibn-Khaldoun, *ibid.*

³ Voy. Tableau X, B.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 143.

de Mounabbeh, fils de Bacr, fils de Hawâzin, étaient adonnés à la vie sédentaire, et avaient des demeures fixes à Tâïf, au sud-est de la Mekke. Ils avaient succédé, dans la possession de ces lieux, à la tribu d'Adwân¹, dont ils étaient parents par les femmes; car leur auteur Kaci, fils de Mounabbeh, surnommé Thakîf, avait eu pour épouse, comme je l'ai dit ailleurs, une fille d'Amir, fils de Zharib, ce chef des Adwân qui avait commandé les Arabes maaddiques à la journée d'Al-Baydá. Ocâzh, lieu où se tenait la grande foire annuelle dont il a été souvent parlé, était considéré comme partie du territoire des Thakîf². Il est remarquable que cette tribu, depuis son établissement à Tâïf, s'y maintint toujours dans un état prospère; on la voit encore de nos jours, dans cette ville et aux alentours, formant une peuplade puissante³. Dans les montagnes qui séparent le Tihâma du Nadjd, et dont la chaîne se prolonge depuis le Yaman jusqu'en Syrie, habitaient les Benou-Djocham, enfants de Moâwia, fils de Bacr, fils de Hawâzin; les monts qu'ils occupaient étaient contigus à ceux des Hodhayl⁴. La tribu d'*Amir-ibn-Sassaà*, dont le père était également Moâwia, petit-fils de Hawâzin, parcourait les plaines à l'est de ces monts, et s'avancait au nord jusqu'aux environs de Yathrib et de Fadak⁵. Elle se composait de quatre branches :

1 Ibn-Khaldoun, f. 156.

2 Ibn-Khaldoun, f. 143 v°.

3 Burekhardt, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyrès, III, 309.

4 Ibn-Khaldoun, f. 143 v°.

5 Ibn-Khaldoun, f. 144.

les *Hilâl*, les *Ghani*, les *Nomayr* et les *Rabîa-ibn-Amir*; celle-ci partagée en trois ramifications : les *Amir-ibn-Rabîa*, les *Kilâb* et les *Câb* ¹.

Zohayr, fils de Djadhîma, règne sur les Ghatafân et les Hawâzin.

Les races de Ghatafân et de Khaçafa ne commencent à marquer dans l'histoire arabe qu'au milieu du sixième siècle de notre ère, après la fin de la domination yamanique sur la postérité de Maâdd. A cette époque, *Zohayr, fils de Djadhîma*, de la famille de Rowâha, l'une des principales parmi les enfants d'Abs, était chef de toutes les tribus de Ghatafân ². Il avait en outre assujetti à son pouvoir les Hawâzin, dont il recevait un tribut; c'était une conquête qu'il avait enlevée à un chef témîmite nommé Abou-l-Djénâd ³. Zohayr était décoré du titre de prince ou roi, *malik*. Sa femme Tomâdhir, fille d'Amr, fils de Charîd ⁴, de la tribu de Soulaym, lui avait donné plusieurs fils, Châs, Cays, Hoçayn, Hârith, Mâlik, Warcâ.

Une alliance avec les rois de Hîra, dont l'autorité était alors reconnue dans le Nadjd, ajouta un nouvel éclat à la gloire de Zohayr. Une de ses filles fut épousée par un prince lakhmite, Nômân, fils de

¹ Voy. le Tableau X, A.

² Ibn-Khaldoun, f. 141 v^o.

³ *Aghâni*, II, 367.

⁴ Voy., dans le Tableau X, A, la généalogie de Tomâdhir, d'après les indications de l'*Aghâni* (II, 367 v^o) et d'Ibn-Khaldoun (f. 142).

Moundhir ¹. On ne saurait dire avec certitude si ce prince était Nòmân, fils de Moundhir III, ou Nòmân-Abou-Câbous, fils de Moundhir IV; dans cette dernière hypothèse, il faudrait admettre que Nòmân était encore dans les premières années de l'adolescence lors de ce mariage.

Journée de Manidj; meurtre de Châs, fils de Zohayr, 684-5 de J. C.

Châs, l'aîné des fils de Zohayr, avait conduit la mariée à son époux. Nòmân lui fit de riches dons, consistant en musc, parfums de toute sorte, tapis et étoffes à franges, parmi lesquelles était un manteau rouge de l'espèce appelée *cattfa*. Lorsque Châs annonça l'intention de retourner dans sa tribu, on lui proposa une escorte. Il la refusa, en disant avec fierté : « Le nom de mon père est pour moi une protection suffisante. » Il partit seul, emportant sur sa chamelle les présents qu'il avait reçus. Arrivé à *Manidj*, étang qui appartenait aux Benou-Ghani, l'une des branches de la tribu d'Amir-ibn-Sàssaà, il s'arrêta, fit accroupir sa chamelle, et se dépoilla pour prendre un bain. Près de l'étang était dressée la tente de Riâh, fils d'El-Açakk, le Ghanawi ²; sa femme vit Châs dans sa nudité. Riâh indigné prit son arc, et tua d'un trait le baigneur; puis il enterra le cadavre, cacha dans sa tente les effets de Châs, égorga sa chamelle, et la mangea.

Cependant Zohayr, ne voyant pas reparaître son fils, dépêcha des cavaliers vers Nòmân pour avoir des nouvelles de Châs. Le prince répondit que son

¹ Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 30; Abou-Obayda, ap. *Aghâni*, II, 365 v°.

² C'est-à-dire, de la famille de Ghani.

beau-frère s'était mis en route depuis assez longtemps, avec les cadeaux qu'il lui avait offerts. « En quoi consistaient ces cadeaux ? » demandèrent les envoyés de Zohayr. Nômân leur en fit le détail. Les cavaliers d'Abs revinrent sur leurs pas, prenant des informations dans les camps arabes près desquels Châs avait dû passer. Ils suivirent ses traces jusqu'aux approches du canton des Benou-Ghani ; là ils les perdirent entièrement, circonstance qui fit naître quelques vagues soupçons.

On ignore quelque temps ce que Châs était devenu, jusqu'à ce qu'enfin le manteau rouge fut reconnu, à la foire d'Ocâzh, entre les mains de la femme de Riâh, qui cherchait à le vendre. Les Benou-Abs surent ainsi quel était le meurtrier dont ils avaient à tirer vengeance.

On découvre le meurtrier.

D'autres disent que cette découverte fut le résultat d'un stratagème imaginé par Cays, frère de Châs. L'année avait été stérile, et les Arabes souffraient de la disette. Zohayr, par le conseil de Cays, donna une provision de graisse et de viande de chameau à une vieille femme adroite et entreprenante, et lui enjoignit d'aller proposer ces vivres dans les divers camps de la tribu d'Amir-ibn-Sàssaâ, en échange de parfums et d'étoffes à franges. La vieille remplit sa mission avec intelligence. Elle se présentait dans les tentes, disant qu'elle avait besoin de parfums et de belles étoffes pour sa fille, qu'elle devait marier bientôt. Elle parcourut sans succès un grand nombre d'habitations. Parvenue à celles des Benou-Ghani, elle entra dans la tente de Riâh. La femme de celui-ci

lui acheta sa provision, et lui donna en retour une partie des objets enlevés à Châs. La vieille s'empressa de les porter à Zohayr, qui connut alors le meurtrier de son fils¹.

Aussitôt une troupe de cavaliers d'Abs marcha contre les Benou-Ghani, conduite par Hoçayn, frère de Châs, et son cousin Hoçayu, fils d'Oçayd, fils de Djadhîma. Les Ghani, instruits de leur approche, dirent à Riâh : « Sauve-toi, nous tâcherons d'apaiser les Abs par quelque dédommagement. » Un homme de la famille de Kilâb, ami de Riâh, le fit monter en croupe derrière lui sur son chameau, et ils partirent. Mais croyant fuir l'ennemi, ils allèrent justement à sa rencontre. Le Kilâbite, apercevant de loin les Abs, dit à Riâh : « Descends, et cherche un terrier où te blottir, pendant que je les amuserai et leur donnerai le change. » Riâh se laissa glisser derrière le chameau, se creusa un trou dans une colline de sable, et s'y tint comme enseveli. Son compagnon passa outre. Interrogé par les Abs sur le lieu d'où il venait, il répondit qu'il quittait la famille de Ghani, et ajouta : « Elle est là tout entière en votre pouvoir. » Les Abs lui permirent de continuer son chemin. Mais il n'eut pas plutôt tourné le dos, qu'ils remarquèrent le siège du cavalier qu'il avait eu en croupe; et, le rappelant sur-le-champ, ils lui crièrent : « Qui donc était monté derrière toi tout à l'heure? parle, ou tu es mort. — Je ne saurais men-

¹ *Aghâni*, II, 365 v^o, 366; Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, p. 30; Fresnel, *Première lettre sur l'hist. des Ar.*, p. 29.

« tir, répondit le Kilâbite; c'était Riâh; il est tapi
« dans ce monticule de sable. »

Alors les deux Hoçayn dirent aux gens de leur troupe : « Dieu nous a mis en possession de notre
« vengeance; nous ne voulons la partager avec per-
« sonne. » En conséquence la troupe fit halte, et les deux Hoçayn se mirent à la recherche de Riâh, qu'ils eurent bientôt dépisté. « Voici la gazelle que vous
« chassez, » leur dit bravement Riâh, sortant de sa cachette et leur faisant face. Il avait mis sur sa poitrine ses deux sandales de cuir épais, pour lui servir de cuirasse. L'un des deux Hoçayn lui allongea un coup de lance qui ne perça qu'une des sandales. Riâh riposta par une flèche qui renversa mort son adversaire. Le second Hoçayn frappa Riâh à son tour : les sandales parèrent encore le coup. Riâh décocha une autre flèche à ce nouvel ennemi, et le tua; après quoi il prit la fuite. Les cavaliers d'Abs ne le poursuivirent point. « C'est un habile tireur,
« se dirent-ils entre eux; il nous tuerait autant
« d'hommes qu'il a de flèches. D'ailleurs il a reçu
« deux blessures dont il ne peut manquer de mourir
« bientôt. » Ils retournèrent donc sur leurs pas.

Cette expédition infructueuse, dans laquelle Zohayr avait encore perdu un fils et un neveu, redoubla son ressentiment contre les Benou-Ghani; et depuis lors il faisait massacrer tous les individus de cette famille qu'il pouvait saisir, ou les mutilait en leur coupant le nez ¹.

Zohayr se venge
sur les Ghani.

1 *Aghâni*, II, 366 r° et v°; Fresnel, *Première lettre sur l'hist. des Ar.*,

Les Hawâzin, comme il a été dit plus haut, étaient sous la dépendance de Zohayr; ils lui payaient un tribut en beurre, fromage *akit*, et brebis. Tous les ans Zohayr se rendait à Ocâzh, et c'était là que les Hawâzin lui apportaient leur redevance. Or, une vieille femme de la branche de Nasr, fils de Moâwia, fils de Hawâzin, vint lui présenter du beurre dans une outre, et le pria d'excuser la modicité de son tribut, alléguant la sécheresse qui avait affligé la terre pendant plusieurs années consécutives. Zohayr goûta le beurre, et, l'ayant trouvé mauvais, il repoussa rudement la vieille, en appuyant contre sa poitrine le bout d'un arc qu'il avait en main. La vieille tomba à la renverse, et, dans sa chute, son vêtement s'étant relevé la laissa voir dans un état qui la couvrit de confusion. Cet acte outrageant de brutalité envers une femme de leur race excita l'indignation des Hawâzin, déjà irrités contre Zohayr pour le mal qu'il faisait aux Benou-Ghani. La tribu d'Amir-ibn-Sâssaà fut celle qui ressentit le plus vivement cet affront. Elle comptait alors parmi ses principaux chefs Khâlid, fils de Djâfar, de la famille de Kilâb. En cette circonstance, suivant Abou-Obayda, Khâlid jura de punir Zohayr¹.

La mère de Khâlid et de ses frères El-Ahwas, Otba, Rabîa et Mâlik, fils de Djâfar, était Khabiya, l'une des femmes illustrées par l'épithète de *Moun-*

Khâlid, fils de Djâfar, chef des Benou-Amir, jure la mort de Zohayr.

pt 29, 30; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 68, et *Addit. ad hist. ar.*, p. 30.

¹ *Aghâni*, II, 367. Fresnel, *Première lettre*, p. 37.

djibât, c'est-à-dire, qui ont donné naissance à des héros; elle descendait de Ghani¹.

D'après un récit donné par Asmaï, Khâlid, rencontrant Zohayr dans le marché d'Oeâzh, au milieu d'une réunion de Coraychites, lui dit : « N'es-tu pas assez vengé des enfants de Ghani? Ne cesseras-tu enfin de les poursuivre? » Zohayr, courroucé de ce reproche, y répondit par des injures et des menaces. Khâlid, levant les bras au ciel, prononça à haute voix cette prière : « Mon Dieu, accorde à cette faible main l'occasion de tenir la gorge de Zohayr, et prête-moi ta force pour triompher de lui ! » Zohayr à son tour, faisant un geste semblable, s'écria : « Mon Dieu, accorde seulement à cette main puissante l'occasion de tenir la gorge de Khâlid ! je ne réclame de toi aucun secours pour lui arracher la vie. — Zohayr, dirent les Coraychites présents à cette scène, tu as blasphémé; c'est toi qui succomberas. — Taisez-vous, répliqua-t-il en fureur; vous ne savez ce que vous dites². »

A quelque temps de là, Zohayr, qui, malgré son âge, avait la témérité présomptueuse de la jeunesse, alla camper loin de sa tribu, avec un petit nombre de personnes de la famille de Rowâha, ses fils Hârith et Warcâ, sa femme Tomâdbir, ses frères Zenbâ et Oçayd, et quelques esclaves, dans un lieu nommé *Nefrâwât*, pour y faire prendre le vert à des chammelles pleines, et près de mettre bas. Les Benou-Amir

Journée de Nefrâwât. Zohayr est tué. An 567 de J. C.

¹ *Aghâni*, IV, 4 v°; *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 329.

² *Aghâni*, II, 369.

étaient à peu de distance. Un frère de Tomâdhir, appelé Hârith le Souلامي¹, arriva à Nefrâwât, et fit une visite à sa sœur. Il nourrissait une haine profonde contre Zohayr, qui l'avait maltraité. Zohayr, n'ignorant point ses sentiments, soupçonna un motif perfide à sa venue, et dit en l'apercevant : « Voilà « un espion des Benou-Amir. » Les fils de Zohayr voulurent garrotter Hârith et le retenir prisonnier. Tomâdhir s'y opposa. « Quoi ! dit-elle, est-ce ainsi « que vous exerceriez l'hospitalité envers votre on- « cle ? » On relâcha Hârith, après lui avoir fait jurer qu'il ne dirait à personne en quel endroit il avait vu la famille de Zohayr. Tomâdhir ne laissa pas partir son frère sans lui offrir quelques provisions. Elle fit traire des chamelles, et lui donna une outre remplie de lait.

Hârith prit congé de sa sœur, et se rendit tout droit chez les Benou-Amir. Parvenu à leur camp, il se dirigea vers un lieu où étaient réunis les principaux membres de la tribu, descendit de sa chamelle, et, versant au pied d'un buisson une partie du lait contenu dans son outre, il dit : « Pauvre arbuste, « bois de ce lait, et vois quel goût il a. » Son action et ses paroles attirèrent l'attention des Benou-Amir. Ils reconnurent en lui le beau-frère de Zohayr, et comprirent à l'instant son intention. On goûta le lait ; il était doux, et n'avait encore contracté aucune saveur acide. « Notre proie est près d'ici, » s'écria Khâlid. Aussitôt il monta sa jument Hadhfa, et, accom-

¹ C. à d. de la tribu de Soulaym.

pagné de quelques cavaliers, au nombre desquels étaient Hondodj, fils d'El-Beccâ, et Moâwia, fils d'Obâda, surnommé El-Akhyal¹, il suivit les traces des pas de la chamelle de Hârith. Ces traces le conduisirent vers Nefrâwât. Dès qu'il distingua de loin les troupeaux de Zohayr et de ses frères, il mit pied à terre; ses gens l'imitèrent, et ils firent halte en attendant la nuit, pour s'avancer à la faveur de l'obscurité, et surprendre Zohayr au point du jour.

Cependant les bergers de Zohayr, en revenant le soir vers les tentes, dirent qu'ils avaient remarqué quelque chose dans le lointain, en un lieu où ils n'avaient rien vu jusque-là. Une femme, gardienne du troupeau d'Oçayd, fit à son maître le même rapport. Oçayd dit à Zohayr : « Les Benou-Amir sont en embuscade dans les environs. » Zohayr se moqua de cet avis, et répondit, en faisant allusion à la longue chevelure d'Oçayd : « *Tout animal à long poil est poltron*², » mot qui est passé en proverbe. Persuadés du danger de leur position, les frères de Zohayr et les autres enfants de Rowâha, qui étaient avec lui, voulurent profiter de la nuit pour se soustraire à l'attaque qu'ils prévoyaient. « Allez, leur dit Zohayr; pour moi, je jure de ne point quitter la place avant demain. » Ils partirent donc, à l'exception d'Oçayd, qui continua à faire d'inutiles efforts pour engager son frère à s'éloigner. Les deux fils de Zohayr, Hârith et Warcâ, restèrent aussi auprès de leur père.

¹ Ancêtre de Layla-el-Akhyaliya, amante de Medjnoûn.

² كل ازب نفور

Vers le matin, Zohayr entendit hennir sa jument Càçâ ; elle était pleine, et, sentant les chevaux des Benou-Amir qui se mettaient en mouvement, elle commençait à s'inquiéter. « Qu'est-ce que cela signifie ? » dit Zohayr. Puis il ajouta : « Sans doute ce sont quelques cavaliers du Yaman qui passent près de nous. — Non, répliqua Oçayd, ce sont les ennemis dont je t'annonce l'approche depuis hier soir. » En parlant ainsi, il s'élança sur sa monture, et prit la fuite. Zohayr se plaça en selle sur Càçâ, aussi vite que son âge et sa corpulence le lui permirent. Ses fils Hârith et Warcâ avaient déjà sauté sur leurs juments, et étaient à ses côtés.

Les premières lueurs du jour paraissaient en ce moment. Les Benou-Amir, reconnaissant qu'ils avaient été aperçus, essayèrent de dissimuler qu'ils étaient, en criant : *Youhdyir!* mot de ralliement usité parmi les Arabes du Yaman. « Je l'avais bien pensé, dit Zohayr ; ce sont des gens du Yaman. Regarde, Warcâ ; que distingues-tu ? — Je vois, repartit Warcâ, un homme armé de toutes pièces, sur un cheval alezan qu'il excite à grands coups de fouet. » C'était Khâlid, fils de Djâfar, sur sa jument Hadhfa. « Oh ! oh ! dit Zohayr, ce n'est pas pour rien que le fouet frappe l'alezan¹. » Cette parole est devenue proverbiale.

La course rapide de la troupe qui arrivait indiquait assez des intentions hostiles. Zohayr lâcha enfin la bride à Càçâ, et s'enfuit suivi de ses fils. Les

شيا ما يريد السوط الى الشقراء ١

Benou-Amir les serraient de près. Khâlid, s'attachant à la poursuite de Zohayr, s'écriait : « Que je meure « s'il m'échappe, ce tyran, ce coupeur de nez ! » Mais la jument de Zohayr gagnait du terrain sur celle de Khâlid. Celui-ci appela Moâwia, le plus jeune de ses compagnons, qui montait un cheval fameux, nommé Hawwâr. « Moâwia, lui dit-il, à toi Càçâ. » Moâwia, pressant son cheval, fut bientôt derrière Càçâ. « Pique-la, » cria Khâlid. Malgré les efforts des fils de Zohayr pour protéger la jument de leur père, Moâwia porta un coup de lance dans la cuisse de Càçâ, qui commença à boiter, mais continua néanmoins de courir avec vitesse. « Redouble, cria Khâlid, et frappe à la même place. » Moâwia perça d'un second coup de lance la même jambe de la jument. Alors Càçâ boita si bas, que Khâlid put joindre Zohayr. Il le saisit par le cou, et cherche à le renverser. Zohayr s'accroche à lui; ils tombent à terre ensemble. Khâlid se trouve sur son ennemi, mais celui-ci l'étreint de ses bras. Ne pouvant frapper Zohayr, Khâlid lui arrache son casque, et s'écrie : « A moi, « les enfants d'Amir ! Tuez-le, et, s'il le faut, tuez-moi avec lui. — Détourne ta tête, » dit Hondodj, fils d'El-Beccâ, à Khâlid; et d'un coup de sabre il fend le crâne de Zohayr.

Au même instant Warcâ frappait Khâlid; mais son fer, rencontrant une double cotte de mailles dont Khâlid était revêtu, ne pénétra point. Les deux fils de Zohayr parvinrent à dégager leur père, et l'emportèrent tout sanglant, sans que Khâlid, satisfait de sa vengeance, s'opposât à leur retraite. Cependant

il dit à Hondodj : « Es-tu sûr d'avoir blessé Zohayr
 « à mort ? — Mon bras est robuste et mon sabre
 « affilé, répondit Hondodj. J'ai entendu la lame ré-
 « sonner contre le crâne. En la retirant de la bles-
 « sure, j'ai vu sur le tranchant quelque chose qui
 « ressemblait à de la graisse. J'y ai goûté : c'était
 « une substance molle et fade ; j'ai reconnu la cervelle
 « de Zohayr. — C'est bien ; il n'en reviendra pas, »
 dit Khâlid ; et il reprit avec ses geus le chemin de
 sa tribu.

Zohayr n'avait plus qu'un souffle de vie, et éprou-
 vait une soif dévorante. Ses fils lui refusaient de
 l'eau, dans la crainte de hâter sa mort. « Faut-il donc
 « que je périsse de soif ? » dit-il ; et le souvenir de
 l'ainé de ses enfants se présentant à son esprit trou-
 blé par les souffrances, il répétait le nom de Châs,
 et appelait Châs à son aide. Ses fils lui donnèrent
 enfin à boire, et il expira peu de temps après ¹.

Warcâ composa sur cet événement une pièce de
 vers, dont on cite ce passage :

² « J'ai vu Zohayr sous la poitrine de Khâlid, et j'ai volé à
 son secours ;

« j'ai frappé le fils de Djâfar, mais d'une main impuissante :
 un double rempart de fer l'a préservé. »

¹ *Aghâni*, II, 367-369 v°. Tout ce récit de l'*Aghâni* est donné sur
 l'autorité d'Abou-Obayda.

² رایت زھیرا تحت کلکل خالد
 فاقبلت اسعی کالعجول ابادر
 فشلت یھینی اذ ضربت ابن جعفر
 واحرزة منی الحديد المظاہر

De son côté, Khâlid chanta sa victoire dans un poème où l'on remarque les vers suivants :

« Comment la race de Hawâzin pourrait-elle nier mes droits à sa reconnaissance, quand je l'ai délivrée de la servitude, quand ses enfants naissent libres maintenant, grâce à moi ?

« J'ai tué le maître de Hawâzin, Zohayr, celui qui coupait leurs nez et versait impunément leur sang. »

Les Hawâzin, désormais indépendants, reconnurent pour chef Khâlid, fils de Djâfar.

On lit dans l'Aghâni qu'Abou-Obayda évaluait à vingt ou trente années l'intervalle de temps écoulé entre le meurtre de Châs et la fin de Zohayr. C'est une exagération évidente, qu'on pourrait attribuer à une erreur du premier copiste qui a transcrit le manuscrit original d'Abou-Obayda, dans lequel les nombres étaient peut-être marqués en chiffres. Le copiste aura transformé des unités en dixaines. Je ne crois point que la mort de Zohayr ait été postérieure à celle de Châs de plus de deux ou trois années, et, d'après mes calculs, elle doit être placée vers l'an 567 de notre ère.

١ بل كيف تكفرني هوازن بعدما
 اعتقتهم فتوالسدوا احرارا
 وقتلت ربهم زهيرا بعدما
 جدد الانوف واكثر الاوتارا

Guerre de Dâhis, entre Abs et Dhobyân.

Cays, chef d'Abs;
Hodhayfa, chef de
Dhobyân; Rabî, fils
de Zyâd.

Cays, fils de Zohayr, succéda à son père dans le commandement, non de toute la race de Ghatafân, ni même de celle de Baghîdh, mais de la tribu d'Abs seulement. La grande tribu de Dhobyân, issue de Baghîdh comme les Benou-Abs, n'obéit plus qu'à Hodhayfa, fils de Badr, de la branche de Fezâra. Par ses richesses, le nombre de ses enfants et l'appui de ses frères, Hamal, Auf, Mâlik et Hârith, fils de Badr, Hodhayfa devint bientôt le personnage le plus considérable de toute la postérité de Ghatafân. Cays, fils de Zohayr, malgré son courage et son esprit fertile en ressources, qui le faisait appeler *Cays-errâï*, c'est-à-dire, Cays l'avisé, ne jouit, même sur les Benou-Abs, que d'une autorité contrebalancée par l'influence rivale de Rabî, fils de Zyâd, surnommé *El-Câmil*, le parfait. On donnait cette épithète à un homme qui joignait au talent de la poésie la bravoure dans les combats, la libéralité, la connaissance de l'écriture, l'habileté à nager et à tirer de l'arc¹. Rabî descendait d'Abs par Audh, fils de Ghâlib; il avait six frères, dont les plus célèbres sont: Omâra, surnommé *El-Wahhâb*, le généreux, et Anas-el-Fewâris. Leur mère commune était Fâtima, fille de Khourchoub, qui est comptée parmi les *Moundjibât*, ou mères de héros².

Le premier soin de Cays, placé à la tête d'Abs,

¹ *Aghâni*, I, 147 v°.

² *Aghâni*, IV, 4 v°; *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 329.

devait être de chercher à tirer vengeance de la mort de son père. Mais après quelques efforts infructueux pour atteindre Khâlid, fils de Djâfar, il fut bientôt détourné de ses entreprises contre la tribu d'Amir-ibn-Sàssaà par une querelle qui éclata entre les Abs et leurs frères les Dhobyân, à l'occasion d'un pari et d'une course de chevaux. Cette querelle engendra une guerre de quarante ans, appelée *la guerre de Dâhis et de Ghabrà*, des noms de l'étalon et de la jument qui se disputèrent le prix. Le cheval Dâhis a donné lieu à l'expression proverbiale : *plus funeste que Dâhis*¹. Il est si fameux chez les Arabes, qu'il convient de faire connaître l'histoire de sa naissance, et la manière dont Cays en était devenu possesseur. Ce récit offrira d'ailleurs quelques détails de mœurs, qui ne sont pas dénués d'intérêt.

La cavale qui porta Dâhis dans ses flancs appartenait à Kirwâch, fils d'Auf, l'un des Benou-Thâlaba, famille de la tribu de Yarboù, branche de Témîm; elle se nommait Djalwa. Le père de Dâhis fut Dhou-l-occâl, dont le propriétaire était Haut, l'un des Benou-Riâh, famille de la même tribu de Yarboù.

Les Yarboù étaient un jour en marche vers un nouveau campement et de nouveaux pâtis. Le cheval de Haut, Dhou-l-occâl, allait au pas dans la caravane, conduit à la main par les deux filles de son maître. Or le hasard voulut que Djalwa, la cavale des Benou-Thâlaba, fût en chaleur, et que les jeunes filles qui menaient Dhou-l-occâl vinssent à passer près

Histoire du cheval
Dâhis.

d'elle. En apercevant la jument, Dhou-l-òccâl témoigna ses désirs de la façon la moins équivoque ; et les jeunes gens de la tribu voyageuse se mirent à rire de l'embarras de ses deux conductrices. Les pauvres filles, toutes confuses, lâchèrent aussitôt l'étalon, qui saillit la jument, et la féconda. Après cela un homme des Benou-Thàlaba ayant saisi Dhou-l-òccâl, le ramena aux filles de Haut, qui furent bientôt rejointes par leur père.

Ce Haut était d'un caractère méchant et querelleur. Ayant observé un peu d'altération dans les yeux de son cheval : « Par Dieu ! dit-il, mon cheval vient de saillir ; je veux savoir tout. » Ses filles lui rapportèrent ce qui était arrivé. « Non, enfants de Riâh, » s'écria-t-il, non, de par Dieu, je n'aurai point de repos que je n'aie retiré la semence de mon étalon de la cavale qui l'a indûment reçue. » Les Benou-Thàlaba, témoins de son dépit, lui jurèrent qu'ils n'avaient pas pris son cheval de force, et qu'il était en liberté au moment où il avait sailli leur jument. Haut ne se contenta pas de cette explication ; et sa fureur toujours croissante aurait amené une rupture entre les deux familles de Thàlaba et de Riâh, si les Thàlaba n'avaient jugé à propos de céder. « Hé bien ! » dirent-ils aux Benou-Riâh, reprenez la semence de votre bête, et qu'il n'en soit plus question. »

Haut se mit en devoir de faire avorter la jument. Il trempa son bras dans un mélange d'eau et de terre ; puis il l'enfonça dans le corps de Djalwa, et ne le retira que quand il crut avoir repris son germe. Cependant Djalwa le retint, et, onze mois après, Kir-

wâch, son maître, l'accoucha d'un poulain qu'il nomma *Dâhis*, à cause de cette circonstance. Ce poulain ressemblait tellement à son père, qu'en le regardant on croyait voir *Dhou-l-ôccâl*.

Quelque temps après, les Benou-Thâlaba ayant levé leur camp de conserve avec les Benou-Riâh leurs frères, *Djalwa* marchait dans le désert, suivie de son poulain. Haut aperçut alors pour la première fois la progéniture de son cheval; et, l'ayant reconnue aussitôt pour telle, il mit la main dessus. « O enfants de
« Riâh, dirent les Thâlaba, est-ce que vous n'avez
« pas fait une bonne fois tout ce qu'il vous a plu de
« faire pour ressaisir votre germe? Nous faut-il en-
« core supporter cette violence? — Ce poulain
« est à nous, répondirent les Benou-Riâh, et nous
« n'entendons pas y renoncer. Il faut nous le li-
« vrer, ou avoir la guerre avec nous. — S'il en
« est ainsi, repartirent leurs frères, nous n'au-
« rons point la guerre; vous nous êtes plus chers
« que ce poulain; » et ils l'abandonnèrent aux Benou-Riâh.

Mais ceux-ci ne furent pas plutôt en possession de *Dâhis*, que, honteux de leur propre exigence, ils se dirent les uns aux autres : « En vérité, nous avons
« été injustes envers nos frères. Voilà la seconde fois
« que nous agissons durement avec eux, et ils ne
« nous opposent que le calme et la générosité; il
« faut réparer cela. » Et sur-le-champ ils restituèrent *Dâhis* aux Benou-Riâh, en le faisant accompagner de deux chamelles fécondées.

Le poulain retourna donc à *Kirwâch*, son premier

maître. Il devint, en grandissant, le plus excellent cheval de toute l'Arabie.

Dâhis était dans toute sa force, quand Cays, peu de temps avant la mort de son père Zohayr, ayant fait une irruption dans le pays de Témim et sur le territoire des descendants de Yarboù (c'est-à-dire des Benou-Thàlaba, combinés avec les Benou-Riâh et autres familles issues du même père), enleva une centaine de chameaux appartenant à Kirwâch, ses deux filles, et plusieurs autres femmes de la tribu. Au moment où Cays était arrivé au camp des Yarboù, les hommes se trouvaient absents, et il ne restait sur les lieux, outre les femmes, que deux garçons attachés au service de Kirwâch, et auxquels il avait confié la garde de son cheval Dâhis.

Or Dâhis avait aux pieds des entraves de fer. Surpris par l'attaque subite des Benou-Abs, les jeunes gens n'eurent que le temps de s'élançer sur son dos, l'un derrière l'autre, et de gagner le large du mieux qu'il fut possible à leur monture. On courut après eux; mais Dâhis, malgré ses entraves, faisait de tels bonds qu'il échappait aux poursuites, sans néanmoins s'éloigner du camp, autour duquel il tournait toujours. « La clef des entraves est dans la mangeoire, à tel endroit, » cria une des captives, fille de Kirwâch. Cet avis ne fut pas perdu. Les jeunes gens poussent Dâhis vers le lieu indiqué, et, profitant de l'avance qu'ils avaient gagnée, sautent à terre, prennent la clef, mettent en liberté les jambes du cheval, et s'élançent une seconde fois sur son dos avant qu'il ou

puisse les atteindre. Certains alors de leur salut, ils viennent caracoler à la barbe de l'ennemi.

Cays, émerveillé de cette brillante évasion, brûla dans son cœur du désir de posséder Dâhis. « Tout ce que vous voudrez pour votre cheval, » dit-il aux deux jeunes gens. Ils répondirent : « Nous te le livrerons à condition que tu rendras tout le butin, et que tu relâcheras les captives. — J'accepte, reprit Cays, et je vous donne ma parole. » Le marché fut conclu et exécuté à l'instant.

Mais les compagnons de Cays n'étaient pas contents. « Voilà un arrangement qui ne nous convient pas, dirent-ils. Nous avons pris des chameaux et des femmes; cette capture est à nous comme à toi : or de la totalité du butin tu achètes un cheval pour ton compte, et nous, nous sommes mis de côté ! Adieu l'amitié, adieu la concorde ! » Cays les apaisa en leur promettant, à titre d'indemnité, cent chameaux, qu'il leur donna à son retour dans sa tribu. Ce fut ainsi que Dâhis devint la propriété de Cays, fils de Zohayr ¹.

Depuis une année environ, Cays était chef de la tribu d'Abs, quand un de ses cousins, nommé Sorâca, se trouvant chez les Fezâra, visita les chevaux des enfants de Badr. Hamal, fils de Badr, qui l'accompagnait, lui vanta Ghabrâ, jument appartenant à son frère Hodhayfa. Sorâca examina Ghabrâ, et dit : « Elle n'est pas de la force de Dâhis. — Elle vaut

Pari : course de Dâhis et de Ghabrâ. An 666 de J. C.

¹ *Aghâni*, IV, 6 v°. J'ai reproduit, presque sans aucun changement, la traduction du récit de l'*Aghâni*, faite par M. Fresnel, et insérée dans le *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 334-340.

« mieux que lui , répondit Hamal. — Je soutiens
« que Dâhis est supérieur. — Eh bien ! veux-tu l'en-
« gager dans une course contre Ghabrà ? — Soit ! »
On convint que le pari serait de dix chameaux de
race , et la distance à parcourir de cinquante portées
de flèches (près de deux lieues et demie).

Cays apprit avec peine la partie liée entre son
cousin et Hamal. « Les gageures , dit-il , n'amènent
« rien de bon. Je connais d'ailleurs les fils de Badr ;
« l'orgueil que leur inspire leur puissance les porte à
« la violence et à l'injustice. Moi aussi je suis iras-
« cible et fier. Il arrivera de ceci quelque malheur. »
Dans cette prévision , Cays se rendit au camp des
Fezâra , et demanda aux enfants de Badr l'annulation
du pari. Hamal et son frère Hodhayfa s'y refusèrent.
« Si tu ne veux pas faire courir ton cheval , lui di-
« rent-ils , il faut avouer la supériorité de notre ju-
« ment , et nous amener les dix chameaux. Si nous
« les gardons , nous userons de notre droit ; si nous
« t'en faisons la remise , ce sera générosité de notre
« part. » Cette réponse excita l'humeur de Cays :
« Puisque vous ne voulez pas en démordre , dit-il , au
« moins que la gageure soit digne de nous. Aug-
« mentez les risques , éloignez le but. — Eh bien !
« vingt chameaux. — Trente. — Cinquante. —
« Cent. — D'accord. — Maintenant , dit Cays à Ho-
« dhayfa , nous avons trois choses à décider : le lieu de
« la course , la distance à franchir , la durée de la pré-
« paration des chevaux. Que l'un de nous détermine
« l'une de ces trois choses ; celui qui parlera le second
« fixera les deux autres. — Commence , dit Hodhayfa.

« — La longueur de la lice sera de cent portées de
 « flèches (près de cinq lieues). — La durée de l'en-
 « traînement ¹ sera de quarante jours ; le lieu de la
 « course, entre Wáridât et Dhât-al-Içâd. »

Les conditions ainsi arrêtées, Cays et Hodhayfa (car le pari leur était devenu personnel) déposèrent chacun cent chameaux entre les mains d'un individu appelé Ghallák, et l'on s'occupa d'entraîner les deux chevaux. A l'approche du terme de quarante jours, on cessa de leur donner à boire ; on remplit d'eau le réservoir de Dhât-al-Içâd, et il fut convenu que le premier cheval qui y tremperait ses lèvres serait déclaré vainqueur.

Au jour fixé, une partie des Benou-Abs et un plus grand nombre encore des Benou-Dhobyân se rassemblèrent afin d'être spectateurs de la lutte, dont le résultat était considéré comme intéressant l'honneur de leurs tribus respectives. Les deux chefs se portèrent à Wáridât pour assister au départ de leurs chevaux, et suivre d'aussi près que possible les premières phases de la course.

Dâhis et Ghabrá ayant été lâchés au même instant, Cays et Hodhayfa lancèrent leurs montures parallèlement aux coureurs. Hodhayfa, qui croyait avoir désigné un terrain particulièrement favorable à sa jument, dit à Cays : « Je t'ai mis dedans. » Cays répondit : « *Quand la longueur de la lice est de cent portées de flèches, il n'y a pas d'avantage possible dans le choix du terrain* ² ; » et ils con-

¹ En arabe, *Midlmâr*, c. à d. dégraissage.

² ترك الخداع من أجرى من مائة غلوة

tinuèrent à courir. Au bout d'un temps de galop, Ghabrà gagna le devant sur Dâhis. « Eh bien ! ton cheval est battu, s'écria Hodhayfa. — Attendons, la fin, repartit Cays ; *ce n'est pas au commencement de la carrière qu'on peut apprécier le fonds de chevaux faits* ¹. » Ghabrà se maintenait la première. Hodhayfa triomphant dit à Cays : « Mais ce n'est pas un cheval de course que ton Dâhis. Je te dis qu'il est battu. — *Patience*, répliqua Cays ; *du sol ferme ils vont passer sur le sol mouvant* ². » Toutes ces réponses de Cays sont devenues proverbes.

Bientôt les deux concurrents entrèrent dans la partie sablonneuse de la carrière, et alors Dâhis, développant son énergie supérieure, prit la tête.

A peu de distance du réservoir de Dhât-el-Içâd était un ravin dans lequel Hamal, fils de Badr, avait embusqué quelques hommes, avec ordre de repousser Dâhis s'ils le voyaient arriver en avant. Ces gens, sortant brusquement de leur cachette au moment où Dâhis parut, se jetèrent à sa rencontre, le frappèrent sur les naseaux, et le détournèrent du but. Grâce à cette perfidie, Ghabrà fut la première à tremper ses lèvres dans le réservoir.

Cays et Hodhayfa, qui suivaient de trop loin pour avoir pu apercevoir ce qui s'était passé, parvinrent enfin au bassin de Dhât-al-Içâd. Des spectateurs instruisirent Cays de l'acte indigne par lequel on avait

Guerelle entre les Abs et les Dho-byân.

1 جرى المذكيات غلام

2 رويدا يعدوان السجدد

arraché à son cheval l'honneur d'une victoire qu'il avait incontestablement remportée. Mais la course avait eu lieu sur le territoire de Dhobyân, et les Abs ne se trouvaient pas en nombre pour soutenir leur bon droit par la force. Cays contint son indignation, et dit avec calme à Hôdbayfa, et aux autres membres présents de la famille de Fezâra : « Enfants de Baghîdh (père commun des tribus d'Abs et de Dhobyân), entre frères l'injustice est le pire des maux. Donnez-nous donc ce que nous avons gagné. » Les Fezâra ne voulurent rien accorder. « Donnez-nous au moins, dirent les Abs, une partie des chameaux qui nous sont dus. » Nouveau refus des Fezâra. « Au moins une chamelle à égorger, pour régaler les hommes qui ont rempli le réservoir. — Vous donner une chamelle ou cent, répondit un des fils de Badr, c'est pour nous la même chose : c'est vous reconnaître vainqueurs ; et nous n'y consentirons jamais, quand il est de fait que nous n'avons pas été vaincus. »

Alors un homme, issu de Fezâra par Mâzin, prit la parole, et dit : « O mes frères, rappelez-vous que, dans le principe, Cays s'est opposé à la gageure ; et qu'une fois la partie engagée contre son gré, il s'est comporté jusqu'au bout de la manière la plus loyale. L'injustice ne profite à personne. Accordez-lui donc une chamelle, puisqu'il s'en contente. — Non, » dirent les autres. Là-dessus celui qui avait parlé choisit une chamelle dans son propre troupeau, et l'amena pour la livrer à Cays. Mais le fils de cet homme, s'adressant à son père : « Quelle folie est-ce

« là? lui dit-il; vas-tu te mettre en opposition avec ta tribu, et lui faire l'affront de reconnaître une dette qui ne pèse point sur elle? » Et en même temps il entraîna la chamelle hors du cercle, et la renvoya rejoindre le troupeau.

Cays, la rage dans le cœur, partit pour son canton avec les Abs qui l'avaient accompagné, bien décidé à saisir la première occasion de se venger.

Cays tue Auf,
frère de Hodhayfa.

Quelque temps après, Cays se mit en campagne; et ayant surpris Auf, fils de Badr et frère de Hodhayfa, il le tua, et s'empara de ses chameaux. La nouvelle de ce meurtre étant parvenue aux Fezâra, causa parmi eux un grand émoi. Leur colère menaçait d'un embrasement général. Rabî, fils de Zyâd, ménagea un accommodement: il offrit au nom des Benou-Abs cent chameaux fécondés, pour le prix du sang d'Auf. La composition fut acceptée et la paix rétablie, en apparence du moins, entre les tribus d'Abs et de Dhobyân¹.

Rupture entre
Cays et Rabî, à l'oc-
casion d'une cotte
de mailles.

Cays ne songea plus alors qu'à faire une guerre sérieuse à Khâlid, fils de Djâfar. Il se rendit d'abord à Yathrib pour y acheter des armes. Il savait qu'une excellente cotte de mailles était entre les mains d'Ohayha², petit-fils ou arrière-petit-fils d'Ohayha, fils

¹ Plusieurs versions des faits qui précèdent sont données par Maydâni (au proverbe : *Cad wakaà bajnahom harbou Dâhis*), par l'Aghâni (vol. IV, f. 7), Nowayri (man. 700, f. 16), Ibn-Nobâta (*Addit. ad hist. ar.*, p. 37), etc. Sans m'attacher exclusivement à l'une de ces versions, j'ai pris quelques détails dans chacune, et j'ai emprunté souvent les expressions de M. Fresnel, qui a traduit les récits de l'Aghâni et du *Kitab-al-ikh.* Voy. le *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 340-356.

² Suivant l'auteur de l'Aghâni et Maydâni, ce personnage serait le

de Djoulâh. Il la lui demanda, en lui annonçant ses projets contre les Benou-Amir. Ohayha refusa pendant plusieurs jours de la lui livrer, parce que Khâlid, fils de Djâfar, avait composé des vers en son honneur, et qu'il lui répugnait de fournir des armes contre un homme dont il avait à se louer. Mais Ohayha était négociant; il finit par faire taire ce scrupule de délicatesse, et céda la cotte de mailles à Cays, en disant ce mot devenu proverbial: *Vendre cher ou bon marché, c'est là le commerce*¹.

Cays emporta cette précieuse armure. En retournant à son camp, il passa par le vallou de Yâmorîya, où était installée la famille de Zyâd, Rabî, ses frères et leurs gens. Cays entra dans la tente de Rabî pour le visiter, et lui montra l'acquisition qu'il venait de faire. Rabî admira la cotte de mailles, l'examina attentivement, et témoigna le désir de l'essayer. Quand il en fut revêtu, il dit à Cays: « Cette cotte de mailles est à moi; je la reconnais. On me l'avait volée; je la retrouve, et je la garde. » Cays eut beau se fâcher, il ne put obtenir la restitution de son armure.

même qu'Ohayha, fils de Djoulâh, premier mari de Solma, femme de Hâchim et bisaïeule de Mahomet (voy. tom. I, liv. III, p. 257). La chose me paraît impossible. Je pense que ces écrivains ont confondu en un seul, à cause de l'identité de nom, deux individus de la même famille, mais séparés par deux ou trois générations.

¹ أن البيع مرتخص وغال. Maydâni (voy. ce proverbe) et l'auteur de l'*Aghâni* (III, 303 v°, et *Journ. asiat.*, novemb. 1838, p. 459) ne parlent que du refus d'Ohayha; c'est le roman d'Antar qui m'a fourni la circonstance du consentement qui suivit ce refus. Au reste, suivant Ibn-Nobâta, Cays aurait acheté cette cotte de mailles non à Yathrib, mais à la Mekke; ce qui mettrait Ohayha hors de cause. Voy. *Addit. ad hist. ar.* de Rasmussen, p. 36.

Il était seul, et avait affaire à un homme résolu, entouré de parents et d'amis dévoués. Il lui fallut dévorer l'affront et se retirer.

Mais à quelque temps de là il s'indemnisait, en faisant une incursion contre les enfants de Zyâd et leur enlevant un troupeau de chamelles. Rabî et ses frères, pour se mettre à l'abri de nouvelles attaques, allèrent s'établir dans la tribu de Dhobyân, chez les Fezâra et près de Hodhayfa, dont Rabî avait épousé une sœur cadette, Moâdha, fille de Badr. Cays conduisit à la Mekke les chamelles ravies à la famille de Zyâd, et les échangea contre des cuirasses et des sabres que lui fournit Abdallah, fils de Djodhân¹.

La scission produite dans la tribu d'Abs par la mésintelligence survenue entre Cays et Rabî, et par la retraite de celui-ci avec ses adhérents, fit avorter les projets de guerre formés par Cays contre les Benou-Amir. C'est du moins ce qu'on peut présumer, d'après le silence des auteurs arabes sur le résultat des préparatifs de Cays.

Il s'était écoulé environ deux années depuis le meurtre d'Auf, frère de Hodhayfa, et l'accommodement qui l'avait suivi, lorsque Mâlik, fils de Zohayr et frère de Cays, vint à Licâta, lieu situé près de Hâdjir, dans la partie de la terre de Charabba appartenant aux Dhobyân, pour y célébrer et consommer son mariage avec Moulayca, jeune fille issue de Fe-

Meurtre de Mâlik, fils de Zohayr, par les gens de Hodhayfa, an 370 de J. C.

¹ Maydâni, prov. *Cad wakaà*, etc.; roman d'Antar; *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 358; *Hamâça*, de Freytag, p. 449, 450. L'*Aghâni* (IV, f. 8) donne une version un peu différente de la manière dont Rabî s'était comparé de la cotte de mailles achetée par Cays.

zâra. Hodhayfa en fut informé. Il conservait au fond de son cœur un profond ressentiment contre Cays et sa famille. Aussitôt il dépêcha à Licâta des cavaliers montés sur l'élite de ses chevaux, avec ordre de tuer Mâlik dès qu'ils l'auraient pu joindre. Ils le tuèrent en effet, et Hamal, fils de Badr, qui était à leur tête, prit en cette occasion le sabre de Mâlik, nommé Dhou-nnoun.

Les cavaliers revinrent de leur expédition sur le soir, ramenant leurs chevaux harassés de fatigue. Ils se présentèrent à Hodhayfa dans un moment où Rabî, fils de Zyâd, son beau-frère et son hôte, était avec lui. « Eh bien ! leur demanda Hodhayfa, avez-vous atteint l'onagre ? — Nous l'avons atteint, » répondirent-ils, et nous lui avons coupé les jarrets. »

Rabî ignorait complètement le coup monté pour assassiner Mâlik. Prenant à la lettre ces paroles mystérieuses, il s'écria : « En vérité, voilà qui est nouveau pour moi : ruiner des chevaux fins, pour attraper un âne sauvage ! » et il se mit à railler les fils de Badr. Hodhayfa, excédé de ses sarcasmes, lui dit enfin : « Mais ce n'est pas un onagre que nous avons tué ; c'est Mâlik, fils de Zohayr, qui paye pour Auf, fils de Badr. — Par la mère de celui dont le sang est versé, dit Rabî, vous avez fait une action détestable, et qui aura pour vous de funestes conséquences. Vous aviez accepté une composition pour le meurtre d'Auf, et puis vous tuez en trahison !... »

Après avoir échangé quelques paroles vives avec

les fils de Badr, Rabî se leva, et prit d'un pas grave le chemin de sa tente.

Hodhayfa envoya derrière lui une jeune esclave née dans la famille de Badr, en lui disant : « Cours à la tente de ma sœur Moâdha, et remarque bien ce que Rabî fera en rentrant chez lui. » L'esclave se rendit à la tente, et, s'étant cachée entre le rideau (*kifâ*) et le chevalet (*himâr*) qui porte l'attirail d'un Bédouin, elle attendit en silence l'arrivée du maître.

Rabî parut un instant après, ne fit que traverser la tente, et alla droit à son cheval attaché au piquet en dehors, du côté opposé à l'entrée. Il frappa légèrement la crinière de l'animal, posa sa main sur le garrot, la fit glisser sur toute la longueur de l'épine dorsale, empoigna la queue à sa naissance, puis lâcha prise. Revenant sur ses pas, il traversa de nouveau la tente, saisit sa lance plantée devant l'entrée, l'enleva, la brandit avec force, et la reficha en terre. Ensuite il dit à sa femme : « Étends-moi quelque chose sur le sable; » et Moâdha lui ayant préparé un lit, il se coucha.

Moâdha se plaça près de lui. « Laisse-moi, lui dit-il; j'ai des choses qui m'occupent; » et il prononça les vers suivants :

« Celui dont le cœur est exempt de soucis peut se livrer au sommeil : pour moi, je ne saurais fermer l'œil, après la nouvelle insigne que je viens de recevoir.

نام الخلتى ومما اغتص حصار من سبى النبأ الجليل السارى

« Dès qu'elle sera parvenue dans les familles d'Abs, les femmes jetteront leurs voiles; elles commenceront leurs hurlements funèbres bien avant l'aurore.

« Jusqu'à ce jour elles cachaient leurs visages; maintenant elles le montrent à tous les yeux;

« elles montrent des joues déchirées par leurs ongles, au souvenir d'un héros dont les mœurs étaient douces, dont l'honneur est intact.

« Après le meurtre de Mâlik, fils de Zohayr, quelle femme peut chercher les embrassements de son mari? quelle femme peut songer aux premières nuits d'une période de pureté?

« Après ce meurtre, il n'y a plus qu'une pensée pour qui-conque a de l'âme : la guerre! Qu'on selle nos dromadaires!

« En campagne chevaux et juments! Plus de pâture, plus de repos pour vous, nobles poulinières; au galop! Jetez sur les chemins vos fruits avortés.

« Point de relâche à nos guerriers! que les casques se rouillent sur leurs fronts, et les noircissent! que la poussière des champs de bataille souille leurs visages!

« O vous qui triomphez de la mort de Mâlik, vous allez payer vos joies par d'effroyables calamités. »

من مثله تمسى النساء حواسرا و تقوم معولة مع الاسحار
 قد كن يخبان الوجوه تسترا فاليوم حين بوزن للنظار
 يخمشن حروجهن على فتى سهل الخليفة طيب الاخبار
 ابعده مقتل مالك بن زهير ترجوا النساء عواقب الاطهار
 ما ان ارى فى قتله لذوى الحجى الا المطى تشد بالاكوار
 ومجنبات ما يذفن عذوفة يقذفن بالمهترات والامهار
 ومساعرا صدا الحديد عليهم فكانها طلى الوجوه بقار
 يارب مسرور بمقتل مالك ولسوف يصرفه بشتر محار

Ces vers, avec quelques variantes, se trouvent dans le Hamâça, édit. de Freytag, p. 447.

La jeune esclave, n'ayant rien perdu de ce qu'elle venait de voir et d'entendre, alla faire son rapport à Hodhayfa. Celui-ci dit à ses frères : « Le moment est arrivé de la réconciliation pour Cays et Rabî, de la guerre pour Abs et Dhobyân. »

Le lendemain matin, Rabî vint trouver Hodhayfa, et lui dit : « Assigne-moi un terme ; car je suis ton hôte, et je veux m'en aller. » Hodhayfa lui fixa un délai de trois jours, au bout desquels Rabî devait cesser d'être considéré comme protégé et même comme ami ; et Rabî se mit aussitôt en route avec son monde.

Réconciliation entre Cays et Rabî. Guerre entre les Abs et les Dhobyân.

Les Fezâra suivirent ses traces, dans l'intention de l'attaquer après l'expiration des trois jours ; mais Rabî, faisant diligence, eut le temps de regagner la tribu d'Abs. Cays, qui avait le plus grand besoin du secours de Rabî, vint à sa rencontre ; et les deux chefs, s'étant réconciliés sincèrement, contractèrent une alliance offensive et défensive ¹.

Les Abs adressèrent alors un message aux Fezâra, et leur dirent : « Le meurtre d'Auf, fils de Badr, est vengé par le meurtre de Mâlik, fils de Zohayr. « Rendez-nous donc les chamelles que nous vous avons livrées pour le prix du sang d'Auf. » Hodhayfa était disposé à restituer les chamelles avec les produits qu'elles avaient donnés. Un de ses cousins lui représenta que ce serait une honte pour les Fe-

¹ *Aghâni*, IV, 7 v°, 8 ; *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 350-354. J'ai fait dans le cours de ce récit, et je continuerai à faire dans les récits suivants, de fréquents emprunts aux traductions de M. Fresnel, qui ne verra en cela, j'espère, qu'une preuve de mon estime pour ses travaux.

Farâ de rendre plus qu'ils n'avaient reçu. En conséquence, Hodhayfa répondit qu'il renverrait aux Abs les mères seulement, et garderait les petits. Les Abs exigèrent les petits et les mères; et, sur le refus de Hodhayfa, la guerre commença aussitôt ¹.

La première rencontre eut lieu sur un point de la terre de Charabba, nommé *Dhou-l-Moraykib*. En cette journée, Rabî, fils de Zyâd, commandait les Abs et leurs alliés les Benou-Abdallah-ibn-Ghatafân. Les Fezâra, combinés avec les Mourra, autre branche de Dhobyân, et conduits par Hodhayfa, fils de Badr, furent vaincus, et perdirent beaucoup de monde, entre autres Dhamdham, de la famille de Mourra; il fut tué par Antara, fils de Cheddâd ², guerrier d'Abs et poète célèbre, sur lequel je donnerai plus loin une notice.

Journée de
Dhou-l-Moraykib.

Peu de temps après, Hamal, fils de Badr, étant à rôder avec quelques cavaliers, s'empara de Fâtima, fille de Kourchoub, mère de Rabî, qu'il rencontra montée sur un chameau. Il dirigea sur son camp la captive et sa monture. « Hamal, lui dit Fâtima, qu'as-tu fait de ta générosité? Écoute bien ce que je vais te dire : voici une colline devant nous; si tu m'emmènes au delà, il n'y a plus de paix possible entre toi et les fils de Zyâd; parce qu'une fois que nous serons derrière cette colline, une fois que nous ne serons plus en vue des tentes que l'on aperçoit d'ici, le monde pensera ce qu'il voudra, et

Mort de Fâtima,
mère de Rabî.

¹ *Aghâni*, IV, 9; *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 557.

² Nowayri, man. 700, f. 16 v^o; *Hist. præc. ar. reg.*, p. 85; Fresnel, *Journ. asiat.*, juillet 1837, p. 5.

« un seul propos sur mon compte est pour moi et
 « mes enfants l'équivalent de l'infamie. — Avance,
 « répondit Hamal; il faut te résigner à faire paître
 « mes chamelles. » Quand Fâtima fut certaine que la
 résolution de Hamal était inébranlable, elle se jeta
 par terre, la tête la première, du haut de son cha-
 meau, et se tua ainsi volontairement, pour que ses
 enfants n'eussent point à rougir de sa mésaventure ¹.

Journée de Dhou-
Hoça.

La défaite des Fezâra et des Mourra, à Dhou-l-
 Moraykib, avait engagé toutes les autres familles de
 Dhobyân à faire cause commune contre les Abs. Elles
 réunirent leurs forces à *Dhou-Hoça*, dans la vallée
 de Safa, de la terre de Charabba. Ce point est à trois
 journées de distance de Catan, et à une journée de
 Yâmoriya. Les Abs furent battus à leur tour, et vi-
 vement poursuivis dans leur fuite. Les ennemis, les
 ayant atteints, criaient : « Extermination ou satis-
 « faction ! » Les Abs s'arrêtèrent, et firent face. Le
 combat allait recommencer, et Rabî voulait une lutte
 décisive ; mais Cays inclina pour demander la paix.
 « Offrons des otages, dit-il ; une fois sortis de ce
 « mauvais pas, nous aviserons aux moyens de réta-
 « blir nos affaires. »

Trêve. Les Abs
 donnent des otages.

El-Aslà, fils d'Abdallah, issu d'Abs par Audh, fils
 de Ghâlib, se chargea de la négociation. Il donna en
 otage trois de ses fils et quatre de ses neveux. Cays
 lui-même donna son fils Otba. Ces enfants furent
 confiés à Soubay, fils d'Amr, de la famille de Thâ-
 laba, fils de Sâd, fils de Dhobyân. Satisfaits de cet

¹ Fresnel, *Journ. asiat.*, avril 1837, p. 334; *Aghâni*, IV, 5 v°.

Arrangement, les Fezâra et leurs alliés de Dhobyân se retirèrent ¹.

Les hostilités demeurèrent suspendues pendant quelques années entre les deux tribus rivales. Ce fut, je suppose, durant cet intervalle que Khâlid, fils de Djâfar, meurtrier de Zohayr, périt de la manière que je vais rapporter.

—

Aventures de Hârith, fils de Zhâlim.

Khâlid avait fait autrefois une incursion contre les Benou-Yarboû-ibn-Ghayzh, famille issue de Dhobyân par Mourra, fils d'Auf. Tous les guerriers de cette famille, entre autres son chef Zhâlim, fils de Djadhîma, avaient perdu la vie dans le combat que Khâlid leur avait livré avec un nombre d'hommes supérieur. Hârith, fils de Zhâlim, alors enfant, échappé au massacre, était resté seul avec les femmes. Il grandit au milieu d'elles, les aidant à traire les chamelles, soin dont les femmes de Dhobyân n'avaient point coutume de s'occuper; il les entendait chaque jour déplorer la mort de leurs maris et de leurs proches ².

Devenu homme, Hârith se fit remarquer par son esprit, sa valeur, son audace, et obtint un rang distingué dans la branche des Mourra de Dhobyân.

¹ Nowayri, man. 700, f. 17; Fresnel, *Journ. asiat.*, juillet 1837, p. 7.
² Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 85; *Aghâni*, IV, 9.

² *Aghâni*, III, 1 v°.

Hârith rencontre
Khâlid chez le prin-
ce Nômân.

Khâlid avait attiré sur lui le ressentiment des Dhou-
byân par son attaque contre la famille de Yarboû-ibn-
Ghayzh, et encourut l'inimitié des Abs par le meurtre
de Zohayr; mais depuis lors les querelles de ces deux
tribus, ou leurs divisions intestines, l'avaient mis à
l'abri de leur vengeance. La réconciliation apparente
qui suivit l'affaire de Dhou-Hoça lui fit craindre d'a-
voir sur les bras toutes les forces de Ghatafân. Il se
rendit à Batn-Akil pour rechercher l'appui du prince
lakhmite Nômân (Abou-Câbous), fils de Moundhir
(qui y commandait au nom du roi de Hîra son on-
cle, Câbous ou Nômân IV, fils de Moundhir III).

Khâlid était accompagné de son neveu Orwa, fils
d'Otha, connu sous le nom d'Orwat-errahhâl, et
d'un autre de ses neveux, Abdallah, fils de Djâda.
Il fut bien reçu de Nômân, et lui offrit un cheval
en présent.

Or Rabî, fils de Zyâd, et Hârith, fils de Zhâlim,
étaient arrivés chez Nômân à la même époque que
Khâlid; chacun d'eux offrit aussi un cheval au
prince. « Voici, dit Hârith, un coursier de noble
« race, des haras des enfants de Mourra. Je l'avais
« élevé pour faire la guerre aux Benou-Amir; mais
« puisque tu accueilles près de toi Khâlid, fils de
« Djâfar, je renonce à l'usage que j'en voulais faire,
« et je te le donne. » Rabî dit à son tour : « Voici un
« cheval dont le père, enlevé par moi aux Benou-
« Amir, m'a servi vingt ans sans jamais broncher. »
Puis il ajouta ironiquement : « Il a sur ces deux au-
« tres chevaux la même supériorité qu'ont les Benou-
« Amir sur les autres tribus arabes. »

Nòmân répondit : « Descendants de Cays-Aylân, « les chevaux que vous me présentez sont tous éga- « lement médiocres. Où sont les coursiers aux queues « touffues, aux naseaux larges, aux yeux petillants « d'ardeur, aux lèvres fines, qui rongent leurs freins, « et dont tous les mouvements décèlent l'énergie? « — Hârith prétend, dit Khâlid, que lui seul a des « chevaux de cette espèce. » Ce mot, jeté dans l'in- « tention d'indisposer Nòmân contre Hârith, piqua « celui-ci.

Le soir, Hârith et Khâlid se rencontrèrent dans la maison d'une chanteuse nommée Afzar, où l'un et l'autre étaient allés pour boire et se divertir. Khâlid fit chanter à Afzar certains vers dont il était l'auteur, et dans lesquels il se vantait d'avoir fait prisonnières des parentes de Hârith. Cette provocation remplit Hârith de colère; cependant il se contenta de dire à Khâlid : « Veux-tu donc me pousser à « bout? »

Le lendemain, Nòmân ayant invité ses hôtes à sa table, on servit des dattes. Khâlid, en mangeant, jetait ses noyaux devant Hârith. Quand on eut fini, il dit à Nòmân : « Vois donc quelle quantité de « noyaux Hârith a devant lui! en vérité, il a mangé « toutes les dattes. — Je n'en ai pas mangé plus que « toi, répondit Hârith; mais j'ai jeté les noyaux, et « toi tu as avalé les noyaux avec les dattes. » Khâlid était incapable de supporter un sarcasme. « Oses-tu « bien t'attaquer à moi? dit-il à Hârith. Ne sais-tu « pas que j'ai tué les hommes de ta famille, et que je « t'ai laissé orphelin au milieu des femmes de Yar-

Il est provoqué
par Khâlid.

« boù? — J'étais enfant alors, répliqua Hârith; mais
 « je suis homme maintenant, et chef d'autres hom-
 « mes vaillants. — Eh bien! remercie-moi donc,
 « ajouta Khâlid, puisqu'en tuant Zohayr, fils de
 « Djadhîma, je t'ai ouvert la voie au rang de sayyid
 « de Ghatafân. — Oui, dit Hârith,.... je te payerai
 « ce service. » Et il sortit.

Nòmân avait observé l'émotion concentrée de Hârith. « Il fera un mauvais coup, dit-il à Khâlid; la
 « protection que je te dois ne l'arrêtera pas. — Bah!
 « répondit Khâlid, s'il me trouvait endormi, il n'o-
 « serait me réveiller. »

Hârith s'en alla chez Afzar; il se mit à boire et à chanter :

1 « Prince (puisses-tu éviter les malédictions!), sache qu'au-
 jourd'hui ou demain je tuerai le fils de Djâfar.

« Khâlid! tu as provoqué un homme dont le courroux n'a-
 vait pas besoin d'être excité. Prends garde à toi!.... prends
 garde à toi! »

Il tue Khâlid, an
 373 de J. C.

Ces menaces furent rapportées à Khâlid; il les mé-
 prisait. La nuit étant venue, il se retira dans sa tente.
 Ses neveux Abdallah, fils de Djâda, et Orwa, alar-
 més pour sa sûreté, se couchèrent près de lui, de
 manière que Khâlid se trouvât placé entre eux deux.

1
 تعلم ابیت اللعن اننی فانک
 من الیوم او من بعده بابن جعفر
 اخالد قد نبهتني غیر نسایم
 فلا تامن فتکی مدى الدهر واحذر

Les rideaux de la tente furent boutonnés, et ils s'endormirent.

Hârith avait amené avec lui un valet de la tribu de Mouhârib-ibn-Khaçafa, nommé Khirâch. Quand tous les yeux furent assoupis par le sommeil, il dit à Khirâch : « Prends ma chamelle, et va m'attendre en tel lieu (qu'il lui désigna). Si au lever de l'étoile du matin je ne t'ai pas rejoint, ne m'attends plus, et va où tu voudras. » Ensuite il se dirige vers la tente de Khâlid, en fait sauter les boutons d'un coup de sabre, entre, et, passant par-dessus Abdallah, il tombe sur Khâlid. Orwa s'éveille en ce moment, et crie au secours. On vint, mais trop tard; le coup était porté, et Hârith avait pris la fuite ¹.

Nômân, informé aussitôt de l'assassinat de Khâlid, dépêcha quelques cavaliers à la poursuite de Hârith. Ils l'atteignirent; mais Hârith leur fit tête; il en tua plusieurs, et les autres effrayés retournèrent sur

Nômân fait poursuivre Hârith.

¹ *Aghâni*, III, 1 v°, 2; Fresnel, d'après Ibn-Abd-Rabbih, *Première lettre sur l'hist. des Ar.*, p. 39, 40; Nowayri, man. 700, f. 13 v°; Rasmusen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 69.

J'ai placé le lieu de cette scène à Batn-Akil, conformément au témoignage d'Ibn-Abd-Rabbih et de Nowayri, qui appellent *Journée de Batn-Akil* celle où Khâlid fut assassiné par Hârith. Mais je me suis écarté de l'opinion de ces écrivains en ce qui concerne la personne du prince dont Khâlid était l'hôte. Ils nomment ce prince Aswad, fils de Moundhir. J'ai admis, avec l'auteur de l'*Aghâni* et Maydâni, que Khâlid était l'hôte de Nômân, fils de Moundhir, c. à d. Nômân V Abou-Câbous, comme l'indiquent des fragments de poésie que je citerai plus loin. Ce Nômân, dans le récit de l'*Aghâni*, est qualifié de roi de Hira. C'est un titre qui lui est donné, ou par anticipation, car Nômân-Abou-Câbous régna plus tard; ou par confusion de noms, car ce devait être Nômân IV qui régnait alors à Hira, conjointement avec son frère Câbous, fils de Moundhir III (voy. livre IV, p. 128).

leurs pas, tandis que Hârith célébrait sa victoire en chantant :

« Je suis Abou-Layla! Le nom de mon sabre est Mâloub¹.
Qui veut acheter mon sabre? voilà de ses coups².

Le second hémistiche de ce vers est devenu proverbe.

Hârith a composé un poëme dans lequel il se vante du meurtre de Khâlid, et dit :

³ « Demandez à Nômân, demandez aux enfants de Kilâb si j'ai tué Khâlid.

« J'ai marché dans l'ombre vers sa tente. Il était entre le fils de Djâda et Orwa, qui gardait son oncle et ne sommeillait point.

« J'ai frappé de mon sabre le sommet de la tête de Khâlid, et mon fer, divisant son crâne, s'est frayé un chemin jusqu'à sa gorge. »

Hârith fugitif.

Hârith, parvenu dans le pays de Ghatafân, espérait y trouver un asile. Mais l'injure faite à la famille

¹ Dans d'autres vers, Hârith appelle son sabre Dhoul-Hayyât.

² انا ابوليلي وسيفي الملوب

من يشتري سيفي وهذا اثره

Voy. dans Maydâni l'article *Man yachtari sayfi*, etc.

³ الاسيل النعمان ان كنت سائلا

و حتى كلاب هل فتكت بخالد

عشوت اليه وابن جعدة دونه

وعروة يكله عمه غير راقد

فاضربه بالسيف يافوخ راسه

وصم حتى نال نيط القلايد

royale de Lakhm, par l'assassinat d'un homme placé sous la protection d'un de ses membres, parut si grave aux tribus de Ghatafân, qu'elles ne voulurent point s'exposer, en recevant Hârith, à une guerre contre le roi de Hîra. Elles obligèrent Hârith à s'éloigner, bien qu'il fût de leur race, et malgré l'avis des Abs, qui, sachant gré à Hârith d'avoir vengé la mort de Zohayr, demandaient qu'on s'unît pour le défendre¹. Hârith, ainsi repoussé par les siens, se réfugia chez un ami qu'il avait dans la tribu de Kinda. Au bout de quelque temps il quitta cet ami, et alla se présenter aux Benou-Idjl, branche de Bacr-Wâil, qui ne firent point difficulté de l'accueillir. Mais bientôt deux autres branches de Bacr, les Benou-Dhohl-ibn-Chaybân et les Benou-Ghounm-ibn-Chaybân, dirent aux Benou-Idjl : « Débarrassez-nous de ce fugitif; il ne nous convient pas d'avoir à lutter pour lui contre Chabbâ et Dauçar » (les deux principaux corps de troupes au service des rois de Hîra). Les Benou-Idjl persistaient dans leur généreuse résolution. Hârith, voyant les Bacrites divisés sur la question qu'il avait fait naître, et ne voulant point être cause d'une scission dans leur tribu, les mit d'accord en partant. Il se retira chez les Taghlibites²; ensuite il passa chez les Benou-Tay.

Pendant Nômân³, après d'inutiles recherches pour atteindre Hârith, ne pouvant saisir la personne

Il se venge de Nômân en tuant un jeune fils de ce prince.

¹ *Aghâni*, III, 2.

² Le texte ne parle pas des Taghlibites; mais des vers de Hârith prouvent qu'en quittant les Bacrites, il passa dans la tribu de Taghlib.

³ *Aghâni*, III, 3. Ailleurs (f. 4 v° et 5) l'*Aghâni* présente d'autres ver-

du coupable, fit arrêter des femmes qui avaient joui de sa protection, et ordonna qu'on les transportât, ainsi que leurs chameaux, sur les terres de son domaine. La nouvelle de cet enlèvement ne fut pas plus tôt parvenue à Hârith, qu'il descendit des montagnes de Tay, se glissa inconnu parmi les gens de la plaine, et, s'étant informé du lieu où ses protégées étaient détenues, ainsi que du pâtis où l'on avait mis leurs troupeaux, il vint trouver ces femmes en secret, les délivra, reprit leur bétail, et les rendit à leurs familles avec tout ce qui leur appartenait.

Ce devoir accompli, il rentra furtivement dans le pays de Ghatafân, et descendit chez un de ses parents, nommé Sinân, fils d'Abou-Hâritha. Or Nômân avait un fils en bas âge, appelé Chourahbîl, qu'il avait donné à nourrir à Selma, femme de Sinân, laquelle était alors dans sa famille, chez les Benou-Doudân-ibn-Açad. La sollicitude de Selma pour son nourrisson était si grande, qu'elle ne le confiait jamais à d'autres bras que les siens.

Hârith, qui avait toujours sur le cœur l'enlèvement de ses protégées par Nômân, emprunta une selle à Sinân, et celui-ci la lui prêta sans se douter de son intention. Hârith vint alors trouver Selma, et lui dit : « Sinân m'a chargé de te dire : Envoie-moi par Hârith ton nourrisson, afin que je le porte au prince, et le conjure par la vie de son fils de pardonner

sions, dans lesquelles Aswad figure à la place de Nômân ; mais, dans aucun des morceaux de poésie composés à l'occasion des événements dont il est ici question, l'on ne rencontre le nom d'Aswad ; l'on n'y voit que celui de Nômân.

« à mon parent. » Et Hârith ajouta : « Voici la selle
« de Sinân, qu'il m'a dit de prendre et de te montrer,
« pour que tu sois certaine que je viens de sa part. »
Selma n'eut aucun soupçon ; et, après avoir attifé
l'enfant, elle le livra à Hârith, qui le porta dans un
endroit isolé, et là lui fendit la tête d'un coup de
sabre. C'est de cet événement qu'il parle dans les
vers suivants :

¹ « As-tu cru, Abou-Câbous, que tu aurais bon marché de
moi? que je ne saurais pas te faire sentir mes coups et braver
ta colère?

« Tu as pris des chameaux et des femmes, mes protégées ;
moi j'ai pris le nourrisson de Selma, noble et importante cap-
ture!

« Dhou-l-Hayyât a frappé sa tête à l'endroit où les cheveux
se séparent : mon sabre est la terreur et le fléau des crânes.

« J'ai massacré ton enfant, comme j'ai massacré Khâlid :
les grands caractères ne craignent point d'accumuler sur eux
les dangers et de défier les vengeances.

« J'ai commencé par Khâlid, dont l'affaire compte pour une ;
ton fils fait deux ; et je t'en garde une troisième qui fera blan-
chir plus d'un toupet dans le royaume de Hîra. »

Nômân, ayant appris le meurtre de son enfant,
marcha contre les Benou-Doudân et les Mourra, fa-

¹
حسبت ابا قابوس انك سايغى ولها تذيق فتكى وانفك راغم
فان تنك اذوادا اصبت ونسوة فهذا ابن سلمى امره متفام
علوت بذى الحيات مفرق راسه وكان سلاحي تجتويه الجمائم
فتكت به فتسا كفتكى بخالد وهل يركب المكروه الا الاكارم
بدأت بتلك ثم اثنى بهذه وثالثة تبيض منها المقادم

milles de la nourrice Selma et de son mari Sinân ; il tua des hommes, enleva des troupeaux, et emmena Sinân prisonnier. Il passa à son retour par Odhâkh, lieu de la terre de Charabba où étaient campés les Benou-Mouhârib-ibn-Khaçafa. Ayant rencontré en cet endroit les petites sandales de Chourahbîl, et jugeant sur cet indice que les Benou-Mouhârib n'étaient point étrangers au crime, il les attaqua, en prit un certain nombre, puis il fit chauffer des cailloux, et dit aux captifs : « Je vais vous donner des sandales de ma façon ; » et il les contraignit à marcher nus pieds sur ces cailloux brûlants, en sorte que la plante de leurs pieds fut rôtie.

Nômân consentit ensuite à relâcher Sinân, moyennant une composition de mille chameaux que lui offrirent Hârith, fils de Sofyân, et Seyyâr, fils d'Amr, fils de Djâbir, tous deux de la tribu de Dhobyân, le second de la branche de Fezâra. Seyyâr livra son arc en gage de paiement. La dette fut acquittée avant l'expiration du terme convenu, et Seyyâr retira son gage. Cette action devint pour lui et sa famille un titre d'honneur ¹.

Hârith chez les Benou-Témim.

Quant à Hârith, il s'était enfui chez les Benou-Témim. Mais, avant de faire connaître les événements qui résultèrent de son séjour dans cette tribu, il est nécessaire de reprendre l'histoire des Abs et des Dhobyân où nous l'avons laissée, et de la conduire

¹ Fresnel, *Première lettre sur l'hist. des Ar.*, p. 56-59; Aghâni, III, f. 3-5; Nowayri, man. 700, f. 15 et v^o; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 73.

jusqu'à l'époque de la retraite de Hârith dans le pays de Témîm.

Reprise de la guerre de Dâhis entre Abs et Dhobyân.

Les otages remis par les Abs aux Dhobyân demeurèrent entre les mains de Soubay, fils d'Amr, jusqu'au jour de sa mort. Se voyant près de sa fin, il dit à son fils Mâlik : « Je te lègue une noblesse immortelle en te léguant la garde de ces enfants, si tu sais les garder. Mais déjà il me semble voir ton oncle maternel Hodhayfa qui vient te trouver, et te dire, en contractant ses paupières pour en exprimer des larmes : « Nous avons donc perdu notre sayyid, notre chef, le plus digne homme de la tribu ! »... Je le vois d'ici qui te caresse et fait semblant de chérir ma mémoire, pour obtenir de toi la cession des otages qui furent confiés à ma probité, et se donner ensuite le plaisir de les tuer.... Après un pareil abandon, mon fils, c'en est fait de ton honneur à tout jamais. Crains-tu de ne pouvoir résister aux instances de ton oncle ? En ce cas, pars avec ces enfants, et rends-les à leurs familles. »

Soubay n'eut pas plutôt fermé les yeux, que Hodhayfa vint entourer de ses séductions son fils Mâlik, ainsi que le vieillard l'avait prévu, et fit si bien que le jeune homme lui livra les otages. Hodhayfa les emmena à Yâmoriya. Là, il tirait chaque jour un de ces enfants de prison, le plantait dehors en manière de but, et lui disait : « Appelle ton père ! » et tandis que l'enfant criait en vain, « Mon père ! mon

Hodhayfa massacre les otages. La guerre recommence. An 576 de J. C.

« père! » Hodhayfa le perçait à coups de flèches. Il tua ainsi Otba, fils de Cays¹.

Journée de Yàmoriya même année.

La nouvelle de cette atrocité étant parvenue chez les Abs, ils montèrent aussitôt à cheval, tombèrent sur les Dhobyân dans la plaine de Yàmoriya, et leur tuèrent douze hommes, entre autres Mâlik, fils de Soubay, celui qui avait livré les otages à Hodhayfa, Yazîd son frère, et Harim, fils de Dhamdham; ce dernier périt de la main d'un cavalier d'Abs, nommé Ward-ibn-Hâbis.

La journée de Yàmoriya porte encore le nom de *journée de Nafr*; Nafr est un point à peu de distance de Yàmoriya².

Journée de Habâa, même année.

Les deux tribus ennemies eurent bientôt après un nouvel engagement. Hodhayfa avait fait de grands préparatifs et rassemblé beaucoup de monde. Les Abs, inférieurs en nombre, étaient alarmés de l'attaque qui les menaçait. Cays leur dit : « Faites ce que je vais vous dire, ou je jure de me percer de mon sabre à vos yeux. » Ils promirent de lui obéir. Cays leur commanda de lever leur camp, d'acheminer en avant, dès le milieu de la nuit, les femmes, les enfants, les troupeaux, et de partir eux-mêmes un peu plus tard; ce qui fut fait.

De leur côté, les Dhobyân se mirent en campagne à la pointe du jour, et parurent en vue de la troupe des cavaliers d'Abs. Cays ordonna à ses gens de suivre une direction opposée à celle qu'ils avaient fait pren-

¹ Fresnel, *Journ. asiat.*, juillet 1837, p. 8, 9; *Aghâni*, IV, 9; Nowayri, man. 700, f. 17; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 86.

² Fresnel, *Journ. asiat.*, *ibid.*; Nowayri, *ibid.*; *Aghâni*, II, 146 v°.

dre à leurs familles et à leurs troupeaux. Les ennemis balancèrent s'ils attaqueraient les cavaliers, ou s'ils iraient enlever les femmes et les chameaux. L'espoir du butin les décida pour ce dernier parti, et ils coururent sur les traces de la caravane, qu'ils eurent bientôt atteinte. Ils s'en emparèrent facilement; et Hodhayfa, dans cette circonstance, ayant remarqué Tomádhir, mère de Cays, parmi les femmes tombées entre ses mains, la tua d'un coup de lance. Mais les cavaliers d'Abs, aussitôt qu'ils avaient vu les ennemis s'attacher à la piste de la caravane, avaient tourné bride et marché derrière eux. Ils arrivèrent au moment où les Dhobyân, ne songeant qu'à entraîner leurs captives et à pousser les chameaux vers leur camp, étaient disséminés dans la plaine. Ils fondirent sur eux, en firent un grand carnage, et reprirent leurs familles et leurs troupeaux.

Tomádhir, mère
de Cays, tuée par
Hodhayfa.

Hodhayfa et ses frères, principaux objets de l'animosité des Abs, s'étaient échappés. On résolut de les poursuivre. La chaleur était excessive, et Cays savait que Hodhayfa, lorsqu'il était resté longtemps à cheval, avait les cuisses en feu par l'effet du frottement de la selle. Il dit à ses compagnons : « Hodhayfa « doit être allé se baigner dans quelque étang. Il « faut l'y surprendre; cherchons sa piste. » Les Abs se mirent aussitôt à examiner le sol.

Hodhayfa et ses
frères massacrés
par les Abs.

Hodhayfa s'était arrêté un instant dans sa fuite, et était descendu pour resserrer la sangle de son cheval. Il avait eu la précaution de poser ses pieds sur des cailloux pendant cette opération; mais le bout d'un de ses pieds avait touché le sable, et y avait

laissé une empreinte. Cette empreinte fut reconnue. On distingua aussi la trace des pas de son cheval Sârif et de la jument nommée Hanfâ, qu'avait montée pendant le combat son frère Hamal. Cette jument, comme son nom l'exprimait, avait les pieds de devant tournés en dedans, ce qui rendait ses traces particulièrement reconnaissables. Guidés par ces indices, les Abs s'avancèrent vers le réservoir de Habâa, où Hodhayfa était à se baigner, comme l'avait pensé Cays, avec ses frères Hamal et Mâlik et quelques-uns de leurs gens. Se croyant hors de poursuite, ils avaient déposé leurs armes au bord du réservoir et dessellé leurs chevaux, qui se roulaient par terre dans les environs.

Une védetle, qu'ils avaient placée sur une colline voisine, vint les avertir qu'elle avait aperçu un cavalier galopant vers eux avec tant de rapidité, qu'il semblait voler. C'était Cheddâd, le père d'Antara, monté sur sa jument Djarwa. L'avis fut inutile; il était trop tard pour éviter le danger. Déjà Cheddâd s'était posté entre les baigneurs et leurs chevaux; Cays, Rabî, Amr, fils d'El-Aslà, et autres, arrivèrent au bord du bassin. Cays, comme s'il eût répondu aux cris des otages qui appelaient leurs pères lorsqu'on les assassinait à coups de flèches, oriait : « Nous voici, mes enfants, nous voici ! »

La fuite ou la défense étaient impossibles. Hamal implora la clémence de Cays : « Cays, lui dit-il, je « t'en conjure par Dieu et par les liens du sang... » Hodhayfa interrompit son frère, en lui disant : « Point « de basses supplications ! » Puis s'adressant à Cays :

« Nous te donnerons pour ces enfants, lui dit-il, les
« fils de Mâlik et ceux de Hamal, et nous te remet-
« trons le prix de la course entre Dâhis et Ghabrà. »

Pour toute réponse, Cays répéta ces mots : « Nous
« voici, mes enfants, nous voici ! »

« Songe bien, reprit Hodhayfa, que si tu verses
« mon sang, il n'y a plus de concorde à espérer
« pour la race de Ghatafân. — Que Dieu emporte
« la concorde de Ghatafân ! » s'écria Cays.

Au même instant Kirwâch, l'un des Abs, se jeta
sur Hodhayfa, et lui brisa les reins d'un coup de
lance. Hârith, fils de Zohayr, et Amr, fils d'El-Aslà,
frère de trois des otages massacrés par Hodhayfa,
l'achevèrent avec leurs sabres. Hamal fut tué par
Rabî, fils de Zyâd, qui avait à venger sur lui la mort
de sa mère Fâtima; et, dans la dépouille de Hamal,
Hârith, fils de Zohayr, reprit Dhou-nnoun, le sabre
de son frère Mâlik.

Tous les compagnons de Hodhayfa furent mis à
mort, à l'exception de son fils Hisn, jeune homme
auquel Cays, ému par le spectacle de cette boucherie,
accorda la vie et la liberté¹.

Cays rendit ensuite un hommage funèbre à la mé-

¹ *Aghânî*, IV, 9-10; Fresnel, *Journ. asiat.*, juillet 1837, p. 10, 11; Nowayri, man. 700, f. 17; Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 31; Maydâni, au proverbe : *Cad Wacâa baynahoum harbou Dâhis*. Suivant Maydâni, ce fut à Oyayna, fils de Hisn, et petit-fils de Hodhayfa, que Cays fit grâce en considération de sa grande jeunesse. Le rôle que l'on verra jouer à Oyayna, en l'an 632 de J. C., semble montrer que si ce personnage était né à l'époque de la journée de Habâa, il devait être alors dans les premières années de l'enfance; et il est peu vraisemblable qu'il se trouvât, au moment du massacre, avec ceux de ses parents qui venaient de

moire des fils de Badr, et particulièrement de Hamal, dans des vers dont on cite les suivants :

« Apprenez que le plus illustre des hommes vient de tomber au bord du réservoir de Habâa, pour ne plus se relever.

« N'était le souvenir d'un acte de déloyauté qu'il a commis, je ne cesserais de pleurer sur lui tant que les étoiles brillent au firmament.

« Mais ce héros Hamal, fils de Badr, a un jour été injuste envers nous; et l'injustice est un fruit qui empoisonne l'imprudent qui le goûte.

« Ma mansuétude naturelle est sans doute ce qui a encouragé mes cousins les fils de Badr à m'insulter; mais la patience, quand elle est poussée à bout, peut se changer en fureur.

« Je me suis frotté aux hommes, et ils se sont frottés à moi; j'ai connu des caractères droits et des caractères tortueux.

« Évitions l'iniquité, bien qu'on la voie enrichir quelques individus et leur profiter momentanément. »

Les Abs émigrent
chez les Hanifa, en-
suite chez les Be-
nou-Sâd.

Le massacre de Habâa, en raison de la dignité et de l'importance des victimes, fut considéré comme une énormité dans toutes les familles de Ghatafân.

combattre. J'ai admis comme plus plausible ce que dit l'auteur du roman historique d'Antar, que ce fut Hisn, alors âgé d'une vingtaine d'années, et pouvant par conséquent avoir été mené à l'action, qui fut épargné par Cays.

تعلم ان خير الناس طرا على جقر الهباءة ما يربم
ولولا ظلمة ما زلت ابكى عليه الدهر ما طلع النجوم
ولكن الفتى حمل بن بدر بغى والبغى مرتعه وخيم
اظن الحلم دل على قومي وقد يستجهل الرجل الحلم
ومارست الرجال ومارسونى فمعوج على ومستقيم
فلاتغش المظالم ان تراه يمتع بالبغى الرجل الظوم

Elles se réunirent donc contre les Abs. Ceux-ci, ayant reconnu qu'ils ne pouvaient plus tenir la campagne dans le pays occupé par la race de Ghatafân, prirent le parti de l'émigration. Ils se transportèrent d'abord dans le Yémâma, chez les Hanîfa, auxquels ils étaient alliés par le sang; car une femme nommée Abla, issue de Doul, fils de Hanîfa, avait été la mère de Rowâha, grand-père de Zohayr et bisaïeul de Cays. Après avoir séjourné quelque temps chez les Hanîfa, Cays s'étant brouillé avec leur chef Cotâda, fils de Maslama, alla se mettre lui et les siens sous la protection des Benou-Sâd, branche de Témîm.

Les Benou-Sâd trahirent leurs hôtes; ils envoyèrent Journée de Forouk. un message au prince de Hédjer, El-Djaun, et, lui offrant l'appât d'un riche butin, ils l'engagèrent à leur prêter des troupes pour assaillir les Abs, qu'ils voulaient dépouiller. Mais les Abs, ayant eu connaissance de cette intention perfide, plièrent leurs tentes à l'entrée de la nuit, et décampèrent. Leurs femmes et leurs troupeaux furent expédiés en avant, et les cavaliers se portèrent en un lieu nommé *Forouk*, pour couvrir la marche des femmes et attendre l'ennemi de pied ferme.

Les Benou-Sâd, accompagnés des auxiliaires que le prince de Hédjer leur avait fournis, se jetèrent au matin sur le camp de leurs hôtes, qu'ils croyaient surprendre. A leur grand désappointement, ils n'y trouvèrent que des cendres chaudes, restes des feux que les Abs avaient allumés la veille, pour qu'on ne se doutât pas de leur absence pendant la nuit. S'étant mis aussitôt à leur poursuite, ils les rencontrèrent

rent et les chargèrent à Forouk. Mais ils furent repoussés avec perte. Antara a fait mention de ce combat dans une pièce de vers où il dit :

« Nous avons défendu nos femmes à Forouk, et fait reculer les bandes ennemies qui venaient nous assaillir de toutes parts ¹. »

Les Abs se retirèrent chez les Dhabba, puis les quittent.

Les cavaliers d'Abs rejoignirent ensuite leurs femmes, et après trois journées de marche ils s'arrêtèrent sur le territoire des Dhabba, tribu issue de Modhar par Tâbikha, fils d'Elyâs.

Accueillis par les Dhabba, les Abs firent en commun avec eux une course sur les terres des Hanzhala, branche de Témîm. Au retour de cette expédition, l'un des Abs, qui avait capturé une femme, la chassait devant son cheval comme une bête de somme. C'était un jour de grande chaleur, et la pauvre femme était toute haletante. « Aie pitié d'elle, dit un homme de Dhabba. — Ah! tu t'intéresses à cette femme? — Assurément. — Eh! avance donc, » dit le cavalier d'Abs à sa captive, en lui donnant de la pointe de sa lance dans le dos. Le Dhabbite indigné s'élança sur l'Absite, et le tua. Ce meurtre amena une querelle à la suite de laquelle les deux tribus se séparèrent ².

Tandis que les Abs erraient incertains sur le choix du lieu où ils iraient s'établir, une guerre s'allumait entre les Benou-Amir-ibn-Sâssaâ et les Benou-Témîm,

1 و نحن منعنا بالفروق نساءنا

نطرف عنها مشعلات غواشيا

2 Fresnel, *Journ. asiat.*, juillet 1337, p. 15-17; Nowayri, man. 700, f. 17 v^o, 18; Maydâni, proverbe *Cad wakaâ*, etc.

à l'occasion de l'hospitalité accordée par ceux-ci à Hârith, fils de Zhâlim.

Guerre entre les Benou-Témîm et les Benou-Amir.

J'ai nommé souvent les Benou-Témîm ; je vais entrer ici dans quelques détails sur cette peuplade, l'une des plus considérables de l'Arabie. Elle tirait son origine de Témîm, fils de Mourr, descendant de Modhar par Tâbikha, et était répandue dans la partie nord-est du Nadjd, depuis le désert de Syrie jusqu'à la lisière du Yémâma ¹. Son territoire comprenait le vaste désert appelé *Dahnâ* ², et se prolongeait au sud entre les confins du Yémâma et du Bahrayn ³.

Race de Témîm ;
ses différentes bran-
ches.

Les principales tribus issues de Témîm étaient :

1° Les Benou-*Amr*-ibn-Témîm, divisés en plusieurs branches, telles que les Benou-*l-Anbar*-ibn-Amr, les Benou-*Oçayd*-ibn-Amr, etc.

2° Les Benou-*Imroulcays*-ibn-Zayd-Monât-ibn-Témîm. De cette tribu descendaient Adi, fils de Zayd, dont j'ai rapporté l'histoire sous le règne de Nômân-Abou-Câbous, et Moucâtil, fils de Hassân, qui construisit à Hira le château appelé depuis *Casr-Beni-Moucâtil*, château des enfants de Moucâtil.

3° Les Benou-*Sâd*-ibn-Zayd-Monât-ibn-Témîm. Ils se partageaient en différentes sous-tribus, entre lesquelles je citerai les Benou-*Auf*-ibn-Câb-ibn-Sâd ;

1 Ibn-Khaldoun, f. 145 v°.

2 Aboulféda, *Géographie*, p. 84.

3 Ibn-Khaldoun, f. 139 v°.

les *Ebnâ*; les Benou-*Mâlik*-ibn-Sâd, qui donnèrent naissance à El-Aghlab, fils de Sâlim, père de la dynastie des Aghlabites en Afrique; et les Benou-*Moucdâs*, subdivisés en Benou-*Mincar* et Benou-*Sarh*. De cette dernière famille sortirent Abdallah, fils d'Ibâdh, chef des hérétiques musulmans appelés *Ibâdhiya*¹, et Abdallah, fils de Soffâr, chef de la secte des *Sofriya*.

4^o Les Benou-*Hanzhala*-ibn-Mâlik-ibn-Zayd-Monât-ibn-Témîm, parmi lesquels on distinguait les *Barâdjim* (sous ce nom étaient comprises cinq familles² unies par une étroite alliance); les Benou-*Dârim*, famille dans laquelle naquit Farazdak, célèbre poète du premier siècle de l'islamisme; et les Benou-*Yarboû*-ibn (Mâlik-ibn)-Hanzhala³. Ceux-ci formaient la

1 Cet Abdallah, fils d'Ibâdh, parut sous Merwân, dernier calife omeiyade; ses doctrines se répandirent surtout dans l'Oman, et étaient encore dominantes dans cette contrée au temps de Cazwini. Voy. *Adjaib-al-Bouldân*, 1^{er} climat, art. *Oman*.

2 Les enfants d'Amr, ceux de Zhalim ou Zhallâm, de Cays, de Ghâlib, de Coufâ, fils de (Mâlik, fils de) Hanzhala (Ibn-Khaldoun; Ibn-Cotayba).

3 On rapporte qu'un roi himyarite ayant envoyé des étoffes précieuses pour couvrir la Càba, ceux qui conduisaient ce présent furent attaqués, avant d'être entrés sur le territoire de la Mekke, par des enfants de Yarboû, qui les tuèrent, et enlevèrent les étoffes. La nouvelle de ce coup de main parvint bientôt à la Mekke, où beaucoup d'Arabes se trouvaient réunis pour le pèlerinage; elle y excita un grand tumulte, et des querelles sanglantes entre les amis et les ennemis des Yarboû. D'autres disent que les pèlerins, animés d'un sentiment commun d'indignation, prirent les armes, tombèrent sur les Yarboû coupables, et les massacrèrent. Quoi qu'il en soit, cet événement devint, chez les Arabes maaddiques, une ère connue sous le nom d'*Am-el-Ghadr*, année de la perfidie, ou de *Haddjat-el-Ghadr*, pèlerinage de la perfidie. L'époque de ce fait et le commencement de cette ère sont placés, par Maçoudi, 216 ans avant la naissance de Mahomet (vers 354 de J. C.); par Zobayr-ibn-Becâr, 200 ans avant la mission de Mahomet (vers 411 de J. C.); par d'autres enfin, 160 ans

branche la plus considérable des Hanzhala, et se ramifiaient en Benou-*Ridh*-ibn-Yarboù, Benou-*Thàlaba*-ibn-Yarboù, Benou-*l-Anbar*-ibn-Yarboù, Benou-*Colayb*, famille qui produisit le poète Djarîr, contemporain et rival de Farazdak, etc. Les chefs des *Azârica*, sectaires qui firent la guerre aux califes omeyyades, étaient presque tous issus de Hanzhala par Yarboù¹.

Dans la postérité de Témîm comme dans celles de Ghatafân et de Khaçafa, c'est seulement à compter du moment où cessa la puissance de la maison d'Akil-el-Morâr dans le Nadjd, qu'on commence à voir apparaître des personnages sur lesquels les traditions arabes fournissent quelques notions.

Tels sont Abou-l-Djenâd, chef des Benou-Oçayd-ibn-Amr, qui percevait un tribut sur les Hawâzin, et fut ensuite dépouillé de cet avantage par Zohayr, fils de Djadhîma²; Hârith, fils de Chehâb, l'un des chefs de Yarboù auquel Imroulcays, fils de Hodjr, demanda un asile³; Attâb, fils de Harma, chef des Benou-Riâh-ibn-Yarboù, qui, vers l'an 550 de notre ère, à l'époque où les descendants de Témîm reconnurent l'autorité de Moundhir III, fut investi de la charge de Ridf à la cour de Hîra, et fonda dans sa famille la possession de cette dignité, appelée ridâfa⁴.

avant l'hégire (vers 462 de J. C.). Voyez de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, t. XLVIII, p. 486, 487; Quatremère, *Mém. géog. et hist.*, t. II, p. 498, 499; Hamza de Gottwaldt, p. 142 et 149.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 146 et v°; Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 93-96.

² Voy. précédemment, p. 411.

³ Voy. précédemment, p. 311, 312.

⁴ Voy. liv. IV, p. 103.

Tels sont encore le poëte Alcama, fils d'Obda, l'un des Hanzhala, qui rivalisa avec Imroulcays, fils de Hodjr, et auquel le roi de Ghassân, Hârith-el-Aradj, après avoir mis en déroute l'armée de Moundhir III à la journée de Halîma, en 562, accorda la liberté des prisonniers témîmites¹; enfin Zorâra, fils d'Odas, issu de Dârim, l'un des principaux chefs de la tribu de Hanzhala, au temps de Moundhir III et de son successeur Amr, fils de Hind.

Zorâra, fils d'Odas : ses fils Lakîl, Hâdjib, etc.

Zorâra avait plusieurs fils, Lakîl, Hâdjib, Alcama et Mâbad. La mère des trois premiers, Mâwia, fille d'Abd-Monât, est rangée parmi les femmes qui ont donné naissance à des héros, *moundjibât*².

Un jour Zorâra voyant Lakîl, alors jeune homme d'une vingtaine d'années, traiter ses serviteurs avec une fierté excessive, lui dit : « Tu as autant d'orgueil que si tu avais obtenu la main de la fille de Cays, fils de Khâlid Dhou-l-djaddayn, et la propriété de cent dromadaires de Moundhir, fils de Mâ-essémâ.—J'obtiendrai l'une et l'autre, répondit Lakîl; je jure de ne point manger de viande et de ne pas boire de vin avant d'avoir satisfait cette ambition. »

Cays, fils de Khâlid Dhou-l-djaddayn, était le plus illustre personnage de toute la postérité de Rabîa, fils de Nizâr; et les dromadaires de Moundhir, appelés *Açâfir*, les oiseaux, à cause de la célérité de leur allure, étaient une race qui ne se trouvait que dans les haras des rois de Hîra.

¹ Voy. liv. IV, p. 115; liv. V, p. 238, 239; liv. VI, p. 314.

² *Aghâni*, IV, f. 4 v°.

Lakît se rendit d'abord auprès de Cays, fils de Khâlid, et lui demanda sa fille en mariage. Il sut si bien le charmer par les grâces et la vivacité de son esprit, que sa demande lui fut accordée. Il réussit de même auprès de Moundhir, fils de Mâ-essémâ, qui lui donna cent femelles de ses dromadaires Açâfir. Non content de ces succès, il alla se présenter à Kesra. Il plut également au monarque persan, et en reçut de magnifiques cadeaux en bijoux et vêtements précieux. Il revint alors chercher la fille de Cays, qu'il avait laissée chez son père, et l'emmena triomphant dans sa tribu¹.

J'ai raconté ailleurs comment les suggestions de Zorâra portèrent le roi de Hîra, Amr, fils de Hind, à une injuste attaque contre les Benou-Tay; comment ensuite le meurtre d'un jeune frère d'Amr attira une vengeance terrible sur les Hanzhala de la branche de Dârim, dont près de cent individus furent brûlés vifs dans le lieu nommé Owâra², vers l'an 566 de J. C.

Environ douze années s'étaient écoulées depuis cette époque; Zorâra avait cessé de vivre; ses fils Lakît, Hâdjib et Mâbad, étaient à la tête de la tribu de Hanzhala, et exerçaient une haute influence sur toutes les autres tribus issues de Témîm, quand Hârith, fils de Zhâlim, pour se soustraire aux poursuites du prince Nômân et des parents de Khâlid, fils de Djâfar, vint solliciter la protection de Hâdjib. Celui-

L'hospitalité donnée par Hâdjib à Hârith, fils de Zhâlim, fait naître la guerre entre les Témîm et les Amir.

¹ *Aghâni*, IV, 278 v^o.

² Voy. livre IV, p. 119-124.

ci ne repoussa point le fugitif, et consentit à le cacher.

Depuis que Khâlid, fils de Djâfar, avait péri, son frère aîné El-Ahwas, vieillard très-considéré à cause de sa sagesse, commandait aux Benou-Amir-ibn-Sàssaà, branche principale des Hawâziñ. Les Benou-Amir apprirent que Hârith était retiré chez Hâdjib, fils de Zorâra. Sur-le-champ ils rassemblèrent leurs forces et marchèrent contre les Hanzhala, espérant les surprendre et s'emparer du meurtrier de leur chef Khâlid.

Arrivés près du canton où les Hanzhala étaient campés, les Benou-Amir firent halte dans un vallon. Or un homme de la troupe, qui était ghanawi, c'est-à-dire, issu d'Amir-ibn-Sàssaà par Ghani, en rôdant aux alentours de ce vallon, rencontra une femme de la tribu de Hanzhala occupée à ramasser des truffes. Il la fit prisonnière, et l'emmena à l'endroit où les Benou-Amir étaient arrêtés. Cette femme s'échappa pendant la nuit. Le Ghanawi, s'étant aperçu presque aussitôt de son évasion, s'empressa d'en informer El-Ahwas et les autres chefs. Un neveu d'El-Ahwas, Abou-Bérâ-Amir, fils de Mâlik, surnommé *Mouldâib-el-Acinna*¹, courut après la prisonnière pour tâcher de la ressaisir, et de l'empêcher de donner avis aux Hanzhala du péril qui les menaçait. Il ne put l'atteindre; mais s'étant avancé, à la faveur de l'obscurité, jusqu'au camp des Hanzhala, il s'approcha d'une tente où il entendait les voix de plusieurs personnes, et se mit à écouter².

1 C. à d. celui qui joue avec les lances ennemies.

2 *Aghâni*, III, 2 vº.

Cette tente était celle de Hâdjib ; la captive évadée venait d'y entrer et de raconter son aventure. « Dé-
 « peins-moi, lui dit Hâdjib, la physionomie des
 « gens entre les mains desquels tu es tombée. — Ils
 « ressemblent en général, répondit-elle, à des ga-
 « zelles pour l'expression de leurs visages, et à des
 « femmes pour la forme de leurs hanches. — Ce sont
 « les Benou-Amir, dit Hâdjib ; et quels individus as-
 « tu remarqués parmi eux ? — J'ai remarqué un
 « homme avancé en âge, auquel les autres parais-
 « saient obéir. Ses sourcils retombent sur ses yeux,
 « et les ferment. Il est obligé, pour voir, de relever
 « avec la main la peau de son front. — C'est El-
 « Ahwas, fils de Djâfar, dit Hâdjib. — J'ai vu un
 « personnage qui parle peu, mais autour duquel on
 « se presse lorsqu'il ouvre la bouche. Il a un air vé-
 « nérable, et est toujours accompagné de deux jeunes
 « gens qui marchent devant lui quand il arrive, et
 « derrière lui quand il se retire. — C'est Mâlik, fils
 « de Djâfar, et ses deux fils Tofayl et Abou-Bérâ-
 « Amir. Qui as-tu vu encore ? — Un homme aux
 « yeux petits et enfoncés, aux sourcils qui se tou-
 « chent, aux moustaches épaisses, qui salive sur sa
 « barbe quand il parle. — C'est Hondodj, fils d'El-
 « Beccâ. — J'en ai vu un autre qui a le teint brun,
 « les membres gros, une chevelure hérissée, pareille
 « à une touffe d'herbes sèches. — C'est Auf, fils d'El-
 « Ahwas. — Un autre enfin dont les bras sont si velus
 « qu'on les croirait recouverts d'une armure de mailles.
 « — C'est Chourayh, fils d'El-Ahwas, » dit Hâdjib ¹.

¹ *Aghâni*, III, 8.

Hârith gultte
Hâdjib.

Ensuite il envoya chercher Hârith, fils de Zhâlim, et lui dit : « Voici les Benou-Amir qui viennent
« nous combattre pour s'emparer de toi ; que vas-
« tu faire? — C'est à toi d'en décider, répliqua
« Hârith. Si tu veux, je resterai parmi vous, et ferai
« face à l'ennemi ; ou bien je m'éloignerai, si tu le
« désires. — J'aime mieux que tu t'éloignes, » re-
prit Hâdjib. Ce congé mit Hârith de mauvaise hu-
meur, et il exprima son dépit en improvisant ces vers :

« Par ma vie! j'ai été l'hôte de la tribu de (Bacr, fils de)
Wâil, puis de la tribu de Taghlib ;

« personne, parmi les Arâkim (familles taghlibites) ne m'a
jamais dit : « Va-t'en, Hârith, fils de Zhâlim. »

« Quand je me suis présenté chez vous, enfants d'Odas, je pen-
sais trouver en vous de dignes émules des habitants de Yathrib,
« qui ont bravé un Tobbâ et son armée pour défendre deux
hommes de la famille de Yahsab.

« Si les Hawâzin ont des forces redoutables, n'avez-vous
pas aussi des dents et des ongles?

لعمري لقد جاورت في حى وايل
ومن وايل جاورت في حى تغلب
فاصبحت في حى الاراقم لم يقل
لي النقوم يا حار بن ظالم اذهب
وقد كان ظني اذ عدلت اليكم
بني عدس ظني باصحاب يشرب
غداة اتاهم تببع في جنوده
فلم يسلموا المرين من حى يحصب
فان تك في صليا هوازن شوكة
تخاف ففيكم حد ناب و مخلب

« Qu'un fils de Zoràra, que Hâdjib abandonne son client, c'est une chose étonnante, une chose incroyable! »

• Hâdjib répondit :

1 « Par la vie de ton noble père! Hârith, je suis homme à défendre un client mieux que ne l'aurait fait Colayb, rejeton de Wâil.

« Les descendants de Maâd savent comment notre famille a rempli de tout temps les devoirs de l'hospitalité;

« ils savent que, quand un de nos hôtes est en butte à une injuste agression, il trouve en nous des protecteurs fidèles et généreux.

« Si les enfants d'Amir nous attaquent, ô fils de Zhâlim, bientôt ils mordront leurs doigts de repentir;

« bientôt l'élite de Hawâzin verra nos nombreux guerriers envahir son territoire.

وان يسلم المرء الزراري جارة
فاعجب بها من حاجب ثم اعجب

Aghâni, III, 2 v°. Je n'ai pu recueillir aucune notion précise sur le trait auquel fait allusion le quatrième de ces vers. Peut-être s'agit-il d'une tentative formée contre Yathrib, sur la fin du cinquième siècle de notre ère, par un prince yamanique désigné sous le prénom d'Abou-Carib. Je parle de cet événement dans le VII^e livre de cet ouvrage, et je fais connaître l'incertitude que laissent les témoignages incomplets ou contradictoires des auteurs arabes sur le motif véritable de cette expédition, et sur la personne même du prince qui l'entreprit.

1
لعمر ابيك الخير يا حار انني لامنع جارا من كليب بن وايل
وقد علم الحمى المعدى اننا على ذاك كنفنا في الخطوب لا وايل
وانا اذا ما خاف جار ظلامه لبسنا له ثوبي وفساء ونايل
ولو حاربنا عامر يابن ظالم لعضت علينا عامر بالانامل
ولا استيقنت عليا هوازن اننا سنوطيها في دارها بالقبايل

« Mais je ne veux pas provoquer une guerre en soutenant une cause inique. Si je le faisais, le regret m'empêcherait désormais de goûter aucun aliment. »

Hârith monta à cheval, et partit. Hâdjib dit à ses frères Lakî et Mâbad : « Mettez en sûreté nos femmes et nos troupeaux. Emmenez-les à l'instant, et acheminez-vous vers les montagnes de Rahrahân. Moi, je resterai ici avec une partie de nos cavaliers pour y attendre les Benou-Amir. Je vous rejoindrai ensuite à Rahrahân. »

Journée de Rahrahân; an 578 de J. C.

Abou-Bérâ n'avait pas perdu un mot des discours tenus dans la tente de Hâdjib. Il retourna vers ses compagnons, et les instruisit des dispositions prises par les Hanzhala. « Laissons, leur dit-il, Hâdjib et ses cavaliers dans l'expectative de notre attaque, et portons-nous sur Rahrahân à la rencontre de la caravane¹. » Ce plan fut approuvé et exécuté aussitôt.

Les Benou-Amir arrivèrent à Rahrahân en même temps que la caravane, tombèrent sur l'escorte, la mirent en déroute après un rude combat, et enlevèrent une partie des femmes et des chameaux; Lakî blessé parvint à se sauver avec le reste. Mais Mâbad fut fait prisonnier par Abou-Bérâ, son frère Tofayl, fils de Malik, et un Ghanawi nommé Isma, fils de Wahb, frère de lait de Tofayl.

Peu de temps auparavant, dans le mois sacré de Radjab, Mâbad avait fait une incursion contre Abou-

ولكنني لا ابعث الحرب ظالما و لو هجتها لم الف طعمة اكل

Aghâni, III, 3.

Bérâ. C'était un acte de déloyauté dont celui-ci pouvait conserver du ressentiment. Néanmoins, Lakît étant venu solliciter la liberté de Mâbad et traiter de sa rançon, Abou-Bérâ, auquel il s'adressa d'abord, lui dit : « Quant à moi, je te fais don de ma part
« dans la capture de Mâbad; mais il faut que tu
« contentes mon frère Tofayl et mon ami Isma, qui
« ont été mes associés dans cette prise. »

Tofayl et Isma exigèrent deux cents chameaux. Lakît ne voulut point les donner. « Notre père Zo-
« râra, dit-il, nous a recommandé de ne jamais
« livrer, pour racheter un membre de notre famille,
« plus de cent chameaux, prix ordinaire, parmi la
« race de Modhar, de la vie d'un personnage noble. »
Lakît se retirait, quand Mâbad lui cria : « Que les
« deux cents chameaux soient pris sur la portion de
« nos troupeaux qui m'appartient. — Non pas, mon
« frère, lui répondit Lakît. Que deviendrait la re-
« commandation de notre père? Céder en cette oc-
« casion, ce serait offrir un appât à l'avidité de tous
« les pillards arabes, qui se jetteraient bientôt sur
« la famille de Zorâra comme sur une proie à par-
« tager. » Et Lakît s'en alla sans avoir racheté son frère.

Lakît refuse de donner la rançon demandée pour son frère Mâbad prisonnier.

Cette action attira plusieurs traits de satire sur Lakît. Chourayh, fils d'El-Ahwas, dit à ce sujet :

« Lakît, tu es un homme illustre, mais ta conduite n'est pas celle d'un homme de cœur.

لقیط و انت امرء ماجد و لكن حلمك لا یهدی ۲

« Quoi ! hors de péril maintenant, tu bois tranquillement sous ta tente dressée à Thahmad !

« étendu nonchalamment sur ton lit, tu composes des élégies sur l'infortune de Màbad,

« toi qui as abandonné ton frère dans le combat ! toi que l'avarice empêche de le délivrer de captivité ! »

Màbad fut envoyé à Tâif, séjour des Hawâzin de la branche de Thakîf, et remis entre les mains d'un homme qui faisait métier de tourmenter les prisonniers, afin d'obliger leurs familles à payer le prix réclamé pour leur rançon. Il mourut bientôt, victime des mauvais traitements qu'il subit ¹. On verra tout à l'heure les efforts que fit Lakîf pour le venger.

La guerre de Dâhis entre les Abs et les Dhobyân compliquée avec la guerre entre les Témim et les Amir.

Les Abs chez les Benou Amir.

A cette époque les Abs, errants depuis qu'ils avaient quitté les Dhabba, entrèrent sur le territoire des Benou-Amir. Ils s'arrêtèrent dans une gorge de montagnes ; de là, Rabî, fils de Zyâd, et deux autres chefs, allèrent trouver Rabîa, fils de Chacl, de la branche de Càb, fils de Rabîa, fils d'Amir, et lui demandèrent son alliance et sa protection. Rabîa leur répondit : « Enfants d'Abs, vous êtes de hauts

الما امنت و ساع الشراب و احتل بيتك في تهيد
 رفعت برجليك فوق الفراش تهدي القصيد في معبد
 واسلمته حين جد القتال وتبخل بالمال ان تقتدى

Aghâni, III, 8 v^o.

¹ *Aghâni*, III, 3.

« personnages, mais bien des vengeances sont amas-
 « sées sur vos têtes. La guerre qui existe entre vous
 « et les autres tribus de Ghatafân est la plus grande
 « guerre que jamais les Arabes se soient faite entre
 « eux. Je ne prendrai point sur moi de conclure une
 « alliance avec vous sans avoir consulté la branche
 « de Kilâb. » Il se rendit aussitôt auprès d'El-Ahwas,
 fils de Djâfar, et lui exposa ce que les Abs dési-
 raient. « Les as-tu abrités sous l'ombre de ta tente ?
 « lui dit El-Ahwas; leur as-tu donné à manger ? —
 « Oui, répliqua Rabîa. — En ce cas, reprit El-Ah-
 « was, tu es engagé envers eux; ta protection leur
 « est acquise ¹. »

Les Abs furent donc reçus par les Benou-Câb. Mais
 bientôt, soit que Cays, fils de Zohayr, eût été blessé
 de quelques vers satiriques qui circulèrent parmi ses
 hôtes ², soit qu'il ne jugeât pas une alliance avec la
 tribu d'Amir-ibn-Sàssaâ comme parfaitement sûre,
 si elle n'était contractée spécialement avec la puis-
 sante famille de Djâfar, il se présenta, accompagné
 de Rabî, fils de Zyâd, à la tente d'El-Ahwas, et, s'ap-
 prochant du vieillard, il prit un bout de son man-
 teau, et lui dit : « Je me confie à ta foi. Vous avez
 « tué mon père, et je n'ai versé le sang d'aucun de
 « vous. Je viens réclamer ta protection. — Je te l'ac-
 « corde, répondit El-Ahwas; je te défendrai envers et
 « contre tous, comme je me défendrais moi-même ³. »
 Les Abs devinrent alors les hôtes des fils de Djâfar.

¹ *Aghâni*, III, 9.

² *Maydâni*, art. *Cad wakaâ baynahom harbou Dâhis*.

³ *Aghâni*, III, 9.

Les Dhobyân s'unissent aux Temîm contre les Abs et les Amir.

Cependant Lakît, fils de Zorâra, recrutait partout des auxiliaires pour combattre les Benou-Amir. Il s'adressa d'abord aux Dhobyân. Ceux-ci, sachant que leurs ennemis les Abs étaient unis à la tribu d'Amir, s'empressèrent de faire cause commune avec Lakît. Les Benou-Açad, attachés aux Dhobyân par un serment d'alliance, lui promirent aussi d'armer pour lui. Les Dhabba et autres tribus collectivement appelées *Rebâb*, prirent le même engagement, ainsi que tous les descendants de Témîm, à l'exception des Benou-Sâd-ibn-Zayd-Monât, qui déclarèrent vouloir rester neutres, en raison d'une opinion répandue parmi eux, suivant laquelle leur ancêtre Sâd aurait été le père de Sâssaà; ils regardaient par conséquent les enfants d'Amir, fils de Sâssaà, comme leurs frères ¹.

Les princes El-Djaun et Nômân promettent des renforts à Lakît.

Lakît alla ensuite trouver El-Djaun, prince de Hédjer, issu de Kinda ², et lui dit : « Serais-tu d'hu-

¹ *Aghâni*, III, 9 v°. Voy. sur le *Rebâb* la note 2, p. 287.

² Ibn-Abd-Rabbih (voy. Fresnel, *Première lettre*, p. 48), et Nowayri (man. 700, f. 14 v°), qui a reproduit le texte de cet écrivain, disent qu'El-Djaun était *Kelbi*, c. à d. de la tribu de Kelb. Mais comme tous les auteurs s'accordent à placer les différentes branches de la race de Kelb dans le Hidjâz septentrional et le désert de Syrie, je crois que la qualification de *Kelbi* donnée à El-Djaun est une erreur, et qu'il faudrait lire *Kindi*, de la tribu de Kinda. Le territoire occupé par la race de Kinda touchait au Yémâma et au pays de Hédjer, et il est très-plausible qu'un prince kindien commandât dans quelque portion de ce pays, en qualité de vassal de l'empire persan. Je pense aussi que ce prince de Hédjer devait être descendant de Moâwia-el-Djaun, fils de Hodjr-Akil-el-Morâr; que son véritable nom était Amr, et que la qualification d'El-Djaun, le noir, lui était donnée comme un titre commun aux chefs de cette famille, à qui leur ancêtre Moâwia-el-Djaun avait transmis la noirceur de son teint. Je tire ces conjectures d'un passage de l'*Aghâni* (III, 9 v°), où les fils du prince de Hédjer, cités comme étant venus se joindre à l'armée de Lakît avec des

« meur à entrer dans un projet d'expédition contre
 « des gens qui ne sont point sur leurs gardes, et qui
 « couvrent la terre de leurs troupeaux ? Si tu veux
 « m'envoyer tes deux fils avec des troupes, dans le
 « partage des bénéfices que nous aurons faits à nous
 « trois, le butin et les prisonniers seront pour eux,
 « et le sang pour moi. » El-Djaun accepta la proposition ; et l'époque où l'on se mettrait en campagne ayant été convenue, Lakîta passa à Hîra, et sollicita les secours de Nômân (IV), fils de Moundhir (III). Comme les fils de Zorâra avaient abandonné Hârith, fils de Zhâlim, et que Lakîta était d'ailleurs un homme de bonne mine et un négociateur habile à traiter avec les princes, Nômân agréa sa demande.

Lorsqu'on fut au bout de l'an à dater de l'affaire de Rahrahân, les troupes auxiliaires se rendirent auprès de Lakîta. Elles formaient une armée immense, la plus considérable qui eût jamais été rassemblée en Arabie. On y remarquait Hisn, fils de Hodhayfa, impatient de venger son père sur les Abs ; Sinân, fils d'Abou-Hâritha, issu de Mourra, et alors chef des Dhobyân ; Moâwia, fils d'El-Djaun, et son frère Amr ou Hassân ; un autre Hassân, fils de Wabra, frère utérin du prince lakhmite Nômân, fils de Moundhir. La tribu de Kinda avait fourni un nombreux contingent à cette coalition. Toutes ces forces réunies, sous la direction de Lakîta, s'avancèrent contre les

Journée de Chib-Djabala ; an 579 de J. C.

*troupes de Kinda, sont nommés Hassân et Moâwia, fils d'Amr, et désignés comme issus de Moâwia-el-Djaun, fils de Hodjr. La branche aînée et principale de la race Akil-el-Morâr était seule éteinte ; la branche cadette, celle d'El-Djaun, subsistait encore.

Benou-Amir, se grossissant sur leur route d'une multitude de gens sans aveu, attirés par l'espoir du pillage¹. Hassân (fils de Wabra?) marchait avec les Rebâb; Moâwia, fils d'El-Djaun, avec les Dhobyân, comme l'indique ce passage d'une cacîda de Moâkkir, fils d'Aus, le Bârîki :

² « On vit paraître Moâwia, fils d'El-Djaun, entouré des Dhobyân, et Hassân avec la foule des Rebâb.

« Leurs nombreux bataillons étaient pareils à des nuées de sauterelles qui s'abattent au milieu des tourbillons de poussière. »

De leur côté les Benou-Amir, instruits des démarches de Lakît et de leur résultat, s'étaient préparés à le recevoir. Toutes les branches de la tribu, telles que les Ghani-ibn-Amir, les Nomayr, les Kilâb, les Càb, s'étaient rassemblées. Les Benou-Hilâl et les Amir-ibn-Rabiâ avaient seuls manqué à l'appel. Les alliés avaient été convoqués : outre les Abs enfants de Baghîdh, d'autres Abs enfants de Réfâa et issus de Soulaym, ayant Merdâs à leur tête; un détachement de Benou-Sâd-ibn-Bacr-ibn-Hawâzin; les Bâhila et leurs frères les Ghani-ibn-Yâçor³; les Bârîk,

¹ *Aghâni*, III, 9 v^o; Fresnel, *Première lettre*, p. 48; Nowayri, man. 700, f. 14 v^o.

² معاوية بن الجون ذبيان حوله

وحسان في جمع الرباب مكائر

وقد جمعوا جمعاً كان زهاءه

جراد هوى في هبوة متطاير

³ Les Bâhila et les Ghani leurs frères étaient enfants de Yâçor, fils de Sâd, fils de Cays-Aylân.

famille azdite, et la tribu de Badjila tout entière, moins la branche de Casr, étaient venus soutenir les Benou-Amir¹.

Malgré ces renforts, les Benou-Amir étaient encore si inférieurs en nombre à la masse de leurs ennemis, que leur perte paraissait certaine. Ils dirent à El-Ahwas, que sa longue expérience rendait l'oracle de toute la race de Hawâzin : « Donne-nous tes ordres. » El-Ahwas répondit : « Je suis bien vieux, et mon imagination éteinte ne me fournit plus de ressources dans les conjonctures difficiles ; mais le jugement me reste, et si j'entends plusieurs avis, je puis distinguer le meilleur. Passez cette nuit à réfléchir ; demain vous me soumettez vos idées. » On se retira, et chacun s'occupa de penser aux moyens de faire face au danger.

Le lendemain matin, un manteau fut étendu par terre devant la tente d'El-Ahwas ; il se plaça dessus, on lui mit sur le front un bandeau qui relevait ses sourcils pour tenir ses yeux ouverts, et l'on s'assit autour de lui. Il dit à Cays, fils de Zohayr, de parler le premier. Cays présenta plusieurs plans de défense ; El-Ahwas n'en approuva aucun. Après Cays, tous ceux qui avaient des avis à proposer parlèrent successivement. « Tout cela ne vaut rien, dit El-Ahwas. « Puisque vous m'avez chargé de vous diriger, c'est donc à moi de prendre un parti. Abattez les tentes, pliez vos bagages. » On obéit à l'instant. « Chargez les chameaux... Faites monter les enfants et les

« femmes... En selle les hommes. » Chacun de ces ordres était exécuté à mesure qu'El-Ahwas les donnait. Lorsqu'il eut été lui-même placé dans une litière, il dit : « Partons, et gagnons le Yaman. »

On partit, et vers le milieu du jour on arriva à un vallon nommé Wâdi-Nedjâr. Là El-Ahwas, qui marchait à l'arrière-garde, s'aperçut que la tête de colonne, au lieu de continuer à s'avancer, revenait sur ses pas. « Qu'est-ce que cela ? » demanda-t-il. On lui répondit : « Amr, fils d'Abdallah, fils de Djâda, et d'autres jeunes gens, obligent les chameaux qui portent les femmes et les bagages à rebrousser chemin. — Conduisez-moi vers Amr, » dit El-Ahwas. Quand il fut près d'Amr et de ses compagnons, il leur dit : « Que faites-vous ? — Nous voulons empêcher que tu ne nous déshonores, répliqua Amr. Oui, ce serait une honte ineffaçable pour les Benou-Amir, la tribu la plus forte et la plus brave de l'Arabie, que de sortir fugitifs de notre pays, et d'aller mendier la protection d'une race étrangère. — Mais, reprit El-Ahwas, que faire contre le nombre qui menace de nous écraser ? — Il faut, dit Amr, nous retirer dans la gorge de Djabala. Il y a une source d'eau à l'entrée du défilé, de la pâture pour nos animaux dans la montagne. Nous mettrons en sûreté sur le point le plus élevé nos femmes, nos enfants, nos troupeaux : les hommes se tiendront à mi-côte. Si l'ennemi campe dans la plaine pour nous bloquer, il manquera d'eau ; s'il essaye de gravir la montagne, nous ferons rouler sur lui des quartiers de roc, et l'avantage de notre

« position compensera le désavantage du nombre.—
 « C'est bien, dit El-Ahwas; voilà une excellente idée.
 « Que ne me l'as-tu exposée quand je vous ai con-
 « sultés? — Elle ne m'est venue que tout à l'heure,
 « répondit le jeune homme.— Allons! cria El-Ahwas,
 « retournons vers Djabala. »

La montagne appelée *Djabala*, située dans le pays des Benou-Amir, entre Chorayf, puits appartenant aux Nomayr, et Charaf, citerne des Benou-Kilâb, était formée de rochers rougeâtres, haute, et inaccessible de tous côtés, excepté par une gorge (*chib*) étroite à son entrée, s'élargissant ensuite, et montant par une pente roide jusqu'au plateau supérieur. Les Benou-Amir et leurs alliés s'établirent dans cette gorge; les femmes, les enfants et les vieillards, sur la cime; les hommes en état de combattre, sur le flanc de la montagne ¹.

Cays, fils de Zohayr, conseilla de priver d'eau les chameaux, et de les tenir attachés jusqu'à ce que l'ennemi parût. « S'il entreprend de nous donner l'assaut, dit-il, nous lâcherons les chameaux, qui, excités par leurs maîtres et par le désir d'aller se désaltérer à la source, se précipiteront vers le bas du défilé avec une force irrésistible, renversant tout ce qui se trouvera sur leur passage. » L'avis fut adopté unanimement ².

Depuis dix jours, les Benou-Amir étaient retran-

¹ *Aghâni*, III, 10.

² Fresnel, *Première lettre*, p. 49, d'après Ibn-Abd-Rabbih; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 72, d'après Nowayri, et *Addit. ad hist. ar.*, p. 30, d'après Ibn-Nobâta.

chés dans la montagne, quand les troupes qui suivent Lakît firent halte devant l'embouchure de la gorge. Leurs chefs tinrent aussitôt conseil sur les moyens d'attaque. Tandis qu'ils délibéraient, ils virent un vieux chameau abandonné s'avancer vers eux en montrant les dents. « Qu'on l'égorge ! » s'écrièrent les devins de la tribu d'Açad. — Non, dit Lakît, « c'est un des dromadaires Açâfir ; je veux le prendre pour en faire un étalon. » Les devins déclarèrent à leurs frères les Benou-Açad que l'apparition de ce chameau était un sinistre présage, qui aurait pu être détourné par la mort de l'animal ; mais que Lakît ayant ordonné de conserver cette bête de malheur, ils n'avaient eux-mêmes rien de mieux à faire que de quitter l'armée, pour éviter une catastrophe certaine. Ce discours fit impression sur les Benou-Açad ; ils s'éloignèrent tous, à l'exception de Châs, fils d'Abou-Bali, et de quelques-uns de ses gens. Ce Châs est l'aïeul du poète Amr-ibn-Châs ¹.

Lakît voulait que l'on pénétrât sur-le-champ dans le défilé pour assaillir les Benou-Amir. « Ne vous engagez pas dans cette gorge, dit Châs. Je connais les Benou-Amir, je leur ai fait souvent la guerre ; il n'y a pas au monde de caractères plus inquiets, point d'hommes qui sachent moins qu'eux garder une position. Attendez seulement jusqu'à

¹ Amr-ibn-Châs, auquel l'auteur de l'Aghâni a consacré un article (vol. III, f. 22), florissait sous les califes Ali, Moâwia et Yazid ; il eut un fils nommé Irâr, qui fut chargé par Haddjâdj, en l'an 75 de l'hégire (694 de J. C.), de porter au calife Abdelmalik la tête d'Abderrahmân, fils de Mohamed, fils d'El-Achâth.

« demain ; et je vous répons qu'ils sortiront de leur fort, et viendront vous présenter la bataille. »

Mais l'attente n'allait pas à l'impétuosité de Lakît.

« Non, s'écria-t-il, point de délai ! qu'on les attaque à l'instant ; » et il marcha lui-même en avant. Toute l'armée s'ébranla à son exemple, et entra dans la montagne.

« Voici les ennemis ! dirent les Benou-Amir à El-Ahwas. — Laissons-les monter encore, » répondit le vieillard. Quand les troupes de Lakît furent à la moitié de la hauteur, El-Ahwas cria : « Déliez les chameaux ! descendez derrière eux, en faisant rouler des pierres devant vous ! » Les chameaux, débarrassés de leurs entraves, s'élancent vers la source avec des mugissements de désir qui font trembler la montagne. Dans leur course furieuse, ils renversent et écrasent sous leurs pieds les assaillants, que les Benou-Amir accablent en même temps d'une grêle de pierres et de flèches. Bientôt toute l'armée de Lakît est refoulée en désordre vers la plaine, et, saisie d'une terreur panique, elle ne songe plus qu'à se sauver.

Déroute des Témim, des Dhobyân et de leurs alliés.

En vain Lakît employait les prières et les promesses pour retenir les fuyards : on ne lui répondait que par des invectives. « C'est toi, lui disait-on, qui es cause de ce qui nous arrive. — Cinquante chameaux à chacun de ceux qui feront une charge avec moi ! » cria Lakît. En ce moment Chourayh, fils d'El-Ahwas, parut en face de Lakît, et le défia. Un ravin les séparait. Lakît y poussa son cheval, pour joindre son adversaire ; mais avant qu'il eût

Mort de Lakît

gravi l'autre bord, il fut frappé d'un coup de lance par Chourayh, et tomba mortellement blessé¹.

Naissance d'Amir,
fils de Tofayl.

Tandis que ces choses se passaient au bas de la montagne, une scène d'un genre bien différent avait lieu sur la hauteur, parmi les femmes des Benou-Amir. L'une d'elles, Kebché, fille d'Orwat-errahhâl, était prise des douleurs de l'enfantement. Quelques jours auparavant, lorsque les Benou-Amir étaient arrivés à la montagne de Djabala, Kebché ne pouvant, à cause de son état de grossesse avancée, gravir les rochers avec les autres femmes qui allaient prendre leur place au sommet, avait dit aux guerriers : « Enfants d'Amir, hissez-moi là-haut ; je porte dans mon sein l'honneur de votre race. » On l'avait mise sur un brancard formé avec des arcs, et déposée sur la cime la plus élevée du mont. Ce fut là, comme dans une aire d'aigle, qu'elle donna un fils à son mari Tofayl, alors occupé à combattre. Ce fils fut nommé Amir. Né pendant une bataille, et au moment où la victoire se déclarait pour sa tribu, on présagea qu'il deviendrait un héros, et ce pronostic s'accomplit dans la suite².

Cependant la cavalerie des Benou-Amir, des Abs et de leurs alliés, poursuivait les vaincus dans la plaine, tuant, dépouillant ou faisant captifs tous ceux qu'elle atteignait. Hassân, fils d'El-Djaun, fut pris par Tofayl, fils de Mâlik, fils de Djâfar, père de l'enfant qui venait de naître ; Moâwia, fils d'El-Djaun,

¹ *Aghâni*, III, 11 et v°.

² *Aghâni*, III, 10 v°, 13.

par Auf, fils d'El-Ahwas; Sinân, fils d'Abou-Hâritha, par Orwat-errahhâl, qui lui coupa le toupet, et le relâcha ¹.

Hâdjib, fils de Zorâra, frère de Lakît, serré de près par deux jeunes cavaliers d'Abs qui lui criaient de se rendre, et épargnaient sa vie pour tirer de lui une rançon, leur dit : « Qui êtes-vous? — Nous sommes les frères Zahdam. — Des clients de la tribu d'Amir! Non, je ne me rendrai pas à vous; » et il continua de galoper. Un autre cavalier survint, et dit à Hâdjib : « Rends-toi! — Qui es-tu? — Je suis Mâlik Dhou-rrocayba, l'un des Benou-Amir. — A la bonne heure; je me rends à toi. » Et Hâdjib lui jeta sa lance. Mais un des frères Zahdam, saisissant Hâdjib, le renversa de son cheval, et, se précipitant à terre avec lui, il allait le frapper de son sabre, quand Dhou-rrocayba l'en empêcha, et arracha Hâdjib de ses mains. Après l'action terminée, les Zahdam allèrent se plaindre à leur chef Cays, fils de Zohayr. Cays demanda justice aux Benou-Amir. Hâdjib, fils de Zorâra, dit-il, appartient aux Zahdam; votre frère Mâlik Dhou-rrocayba le leur a enlevé. Mâlik se présenta, et dit : « Hâdjib m'appartient, puisque c'est à moi seul qu'il s'est rendu. » On fit alors venir Hâdjib, qui était dans la tente de Mâlik, et on lui demanda qui l'avait pris. « J'étais pressé, répondit-il, par les Zahdam; j'avoue que je ne pouvais leur échapper, et qu'ils étaient maîtres de ma vie : mais c'est à Mâlik que

¹ *Aghâni*, III, 12, 14.

« je me suis rendu. Voulez-vous me laisser prononcer
« moi-même sur ma rançon? — Soit; nous y con-
« sentons. — Eh bien! je donnerai cent chameaux
« aux Zahdam, et mille à Dhou-rroçayba. » Les Abs
furent peu satisfaits de cette décision, mais ils du-
rent s'y soumettre ¹.

Les Abs se brouil-
lent avec les en-
fants de Djâfar.

Un autre démêlé s'éleva bientôt entre les Abs et un membre puissant de la famille de Djâfar. Auf, fils d'El-Ahwas, qui avait remis en liberté son prisonnier Moâwia, fils d'El-Djaun, après lui avoir fait subir la tonsure, apprit que Moâwia avait ensuite été rencontré et tué par Cays, fils de Zohayr. Irrité de se voir ainsi privé de l'espoir des présents considérables qu'il avait droit d'attendre de la reconnais-

¹ *Aghâni*, III, 12 v°, 13.

Si l'on en croit Ibn-el-Kelbi (voy. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 66 et 127; Hamza de Gottwaldt, p. 145; *Aghâni*, III, 14 v°), la date de la bataille de Djabala serait déterminée par le raisonnement suivant : Mahomet avait soixante-trois ans quand Amir, fils de Tofayl, se présenta à lui, en l'année même où le prophète mourut (en 632 de J. C.); or Amir, fils de Tofayl, avait alors quatre-vingts ans, et il était né le jour de la bataille de Djabala; donc cette bataille est antérieure de dix sept ans à la naissance de Mahomet, c'est-à-dire qu'elle correspond à l'année 553 de J. C. Ce calcul pêche par une de ses bases. L'assertion qu'Amir avait quatre-vingts ans, lors de son entrevue avec Mahomet, est non-seulement très-contestée, mais encore complètement erronée, suivant moi.

Abou-Obayda estime (voy. Fresnel, *Première lettre*, p. 47; Nowayri, man. 700, f. 14 v°) que la bataille de Djabala eut lieu l'année même où naquit Mahomet, c'est-à-dire, en 570 de J. C. Cette opinion me paraît plus vraisemblable que celle d'Ibn-el-Kelbi. Cependant, par une foule de considérations qu'il serait trop long d'énumérer, je crois devoir rapporter à une époque encore un peu plus moderne la journée de Djabala, et la placer en l'an de J. C. 579, quelques années plus tard que la naissance de Mahomet. En général, dans toute l'histoire antéislamique, les Arabes ont exagéré l'antiquité des faits, comme la durée de la vie des personnages.

sance de Moâwia, Auf s'emporta contre les Abs. « Rendez la vie à Moâwia, s'écria-t-il, ou livrez-moi à sa place un prince qui le vaille. » Les Abs, pour apaiser Auf, s'adressèrent à son cousin Tofayl, et le prièrent de leur céder son prisonnier Hassân, frère de Moâwia. L'ayant obtenu, ils offrirent Hassân à Auf, qui lui coupa le toupet, et le renvoya dans son pays. Auf fut surnommé depuis lors *El-Djezzâz*, le coupeur de toupets¹.

Cet incident détruisit l'union des Abs avec leurs hôtes. Cays, fils de Zohayr, fut informé qu'Auf avait dit en cette occasion :

« Je suis avec Cays comme un maître avec un chien qu'il a trop bien nourri : le chien, devenu hargneux, finit par mordre le maître². »

Profondément blessés de ce propos, les Abs se séparèrent aussitôt de la famille de Djâfar, et contractèrent une alliance avec une autre famille de la tribu d'Âmir, les enfants d'Abou-Bacr-ibn-Kilâb, dont le chef Rabîa, fils de Cort, devint leur patron. Cays, fils de Zohayr, a célébré ce Rabîa dans une pièce de vers où, apostrophant d'abord Auf, fils d'El-Ahwas, il dit :

Les Abs s'allient
aux enfants d'Abou-
Bacr-ibn-Kilâb.

³ « Ne sais-tu pas (la renommée a dû te l'apprendre) quel a été le sort des chamelles des fils de Zyâd ?

¹ *Aghâni*, III, 12 et v°.

² انى وقيسا كالمسكين كلبه فخذشه انيابه واطافره

الم يبلغك والانباء تنمى ابها لاقى لبون بنى زياد

« N'ont-elles point passé dans le parc d'un Coraychite, à qui je les ai vendues pour de belles cottes de mailles et des sabres tranchants ? »

« Ignorest-tu comment je me suis vengé du tour perfide que me jouèrent Hamal, fils de Badr, et ses frères, à Dhât-al-içâd, « quand ils détournèrent mon cheval du but qu'il allait atteindre, et se glorifièrent faussement de m'avoir vaincu ? »

« Toutes les fois que la méchanceté d'un adversaire a mis mon énergie à l'épreuve, c'est par un désastre que j'ai répondu à l'attaque.

« Je circule partout sans crainte, fort du patronage d'un homme comparable au protecteur d'Abou-Douâd ;

« d'un homme puissant entre tous les descendants d'Icrima, fils de (Khaçafa, fils de) Cays ; qui prodigue généreusement ses richesses, son patrimoine, comme le bien acquis par lui-même.

« Nul ennemi ne saurait me nuire, je n'ai rien à redouter, puisque j'ai pour appui Abou-Hilâl Rabîa.

« Le fils de Cort est une colonne aussi inébranlable que le mont Yalamlam ou le mont Maçâd. »

Les Abs demeurèrent unis pendant un assez grand nombre d'années avec les enfants d'Abou-Bacr-ibn-

و محبستها على القرشي تشرى بادراع و اسيف حداد
 كما لاقيت من حمل بن بدر واخوته على ذات الاصاد
 هم فخروا على بغير فخر و زادوا دون غايته جوادى
 و كنت اذا منيت بخصم سوء لفت له بداهية نأاد
 اطوف ما اطوف ثم اوى الى جبار كجبار ابى ذواد
 منيع وسط عكرمة بن قيس وهوب للطريف وللتلاد
 كفانى ما اخاف ابو هلال ربيعة فانتهيت عن الاعادى
 كان اذا انخست الى ابن قرط عقلت الى يلهلم والمصاد

Kilâb. Ce fut, je pense, durant le séjour qu'ils firent près de cette famille, qu'éclata entre les descendants de Hawâzin et ceux de Kinâna la guerre de Fidjâr, dont j'ai exposé ailleurs le récit, et qu'un peu plus tard (vers 590-2 de J. C.) eut lieu chez Nômân-Abou-Câbous, alors roi de Hîra, l'aventure dans laquelle le jeune Labîd donna la première preuve de son talent pour la poésie.

Labîd, fils de Rabîa. Labîd appartenait à la tribu d'Amir-ibn-Sâssaà; son père Rabîa était fils de Mâlik, fils de Djâfar; sa mère Tamira, fille de Zenbâ, orpheline de la tribu d'Abs, avait été élevée par Rabî, fils de Zyâd.

Or Rabî, fils de Zyâd, s'était rendu à la cour de Nômân. Il jouissait de la faveur de ce prince, et était son convive habituel, avec un Grec ou Syrien nommé Serdjoun, fils de Taufîl, et un médecin appelé Nitâci. Sur ces entrefaites, Auf, fils d'El-Ahwas, Abou-Bérâ-Amir, et quelques autres personnages de la famille de Djâfar, arrivèrent à Hîra. Laisant la garde de leurs chameaux et de leurs bagages au jeune Labîd, qui les avait accompagnés dans le voyage, ils se présentèrent plusieurs fois devant Nômân pour lui exposer leurs affaires, et furent d'abord parfaitement reçus. Rabî vit avec déplaisir le bon accueil fait à des gens brouillés avec sa tribu. Par des propos médisants, il parvint à indisposer le roi contre eux. Nômân les ayant un jour rebutés durement, ils sortirent pleins de dépit contre Rabî, dont les suggestions malveillantes n'avaient point échappé à leur pénétration. Labîd s'aperçut de leur mauvaise

Aventure de Labîd avec Rabî, chez Nômân, roi de Hîra. An 590-2 de J. C.

humeur, et leur en demanda la cause. Ils faisaient difficulté de la lui dire, en raison de sa parenté avec les Abs; mais enfin ils cédèrent à ses instances, et lui racontèrent ce qui s'était passé, accusant Rabî de les avoir desservis dans l'esprit du roi. « Menez-moi
« demain avec vous chez Nòmân, leur dit Labîd;
« et je vous promets de confondre Rabî de telle sorte,
« que Nòmân le congédiera à l'instant. » Avant de lui accorder sa demande, on voulut voir ce dont il était capable, et on lui proposa un sujet de satire. Il le traita sur-le-champ d'une manière qui surprit ses auditeurs.

Satisfaits de cette épreuve, les enfants de Djàfar conduisirent le lendemain Labîd avec eux en présence de Nòmân. Le roi était à table, mangeant seul avec Rabî, fils de Zyâd. Labîd, ayant obtenu la permission de parler, récita une pièce de vers dans laquelle, après avoir exalté le mérite de la famille de Djàfar, il attaquait Rabî, et lui attribuait des habitudes si dégoûtantes, que le roi s'écria : « Jeune homme,
« tu m'as soulevé le cœur... Il m'est impossible d'a-
« chever mon repas, après ce que je viens d'enten-
« dre... » Rabî chercha à se laver du reproche qui lui était fait. « C'est inutile, interrompit Nòmân; *vrai*
« *ou faux, ce qui a été dit a porté coup* ¹ (mot
« devenu proverbe). Éloigne-toi, je ne saurais te
« voir désormais. »

١ قد قيل ذلك ان حقوا ان كذبا. Voy. ce proverbe dans Maydâni. Pour plus de détails, on peut consulter la notice sur Labid, donnée par M. de Sacy à la suite des Fables de Bidpay; l'*Aghâni*, vol. III, f. 369, et vol. IV, f. 6.

Ce trait est presque le seul que l'on connaisse de la vie de Labîd. On sait en outre qu'il devint l'un des premiers poètes de l'Arabie ; qu'il se distingua par ses vertus et sa générosité ; qu'il embrassa l'islamisme, et parvint à un âge très-avancé. Il était né, dit-on, neuf ou dix ans avant la bataille de Djabala¹ ; il mourut sous le califat de Moâwia, en l'an 42 de l'hégire² (662 de J. C.). Il est auteur d'une moallaca, dont une traduction française a été publiée par M. de Sacy.

Conclusion des aventures de Hârith, fils de Zhâlim.

La mort de Hârith, fils de Zhâlim, me paraît pouvoir être rapportée à une époque voisine de celle où Rabî, fils de Zyâd, perdit les bonnes grâces de Nômân.

Hârith, après avoir quitté Hâdjib, fils de Zorâra, Hârith prisonnier. avait erré quelque temps sans asile. Un jour qu'il était endormi dans un endroit isolé, il fut surpris par une troupe de Benou-Hizân, famille issue d'Anaza. Ces Bédouins s'emparèrent de son cheval et de ses armes, et le garrottèrent. Ils lui demandèrent ensuite qui il était. Mais il refusa de se faire connaître, bien qu'on l'accablât de coups pour l'obliger à parler. Les Benou-Hizân le vendirent bientôt à des gens de la famille de Cays-ibn-Thâlaba, branche de Bacr-Wâil. Ceux-ci le battirent encore, pour lui faire dire

¹ *Aghâni*, III, 12 vº.

² Hadji-Khalifa, *Tacwim ettewârikh*, p. 30.

son nom; mais ils ne purent vaincre son opiniâtreté. Ils l'emmenèrent avec eux du côté de la contrée de Bahrayn. Tandis qu'ils passaient près du Yémâma, pays des Hanîfa, Hârith parvint à se débarrasser de ses liens et à s'échapper. Les Benou-Cays se mirent à ses trousses, et le poursuivirent vivement. Hârith dirigea sa course vers un lieu où étaient réunis plusieurs individus de la tribu de Hanîfa, parmi lesquels se trouvait Cotâda, fils de Maslama, alors chef des Hanîfa. Cotâda, apercevant le fugitif qui luttait de vitesse avec ses ennemis, prit intérêt à sa position, et lui cria : « A la forteresse! à la forteresse! »

Cotâda, chef des Hanîfa, l'aide à se sauver.

Hârith gagna la forteresse, et y entra. Les Benou-Cays arrivèrent un instant après, et réclamèrent de Cotâda leur prisonnier. « Si vous l'aviez atteint avant
 « qu'il eût mis le pied dans mon château, leur dit
 « Cotâda, je vous aurais laissés faire. Maintenant
 « qu'il est chez moi, je ne puis vous le livrer. — Mais
 « cet homme est notre propriété, nous l'avons acheté.
 « C'est pour toi un inconnu; tu ne lui as pas promis
 « ta protection; tu ne peux nous le refuser, à nous
 « qui sommes tes alliés et tes parents. — Puisque vous
 « l'avez acheté, reprit Cotâda, voici ce que je vous
 « propose : ou je vous en rendrai le prix, et alors il
 « demeurera libre; ou je le ferai sortir, mais aupa-
 « ravant je lui donnerai un cheval et des armes, et
 « vous ne recommencerez à le poursuivre que lors-
 « qu'il aura franchi ce vallon qui est devant nous. »
 Les Benou-Cays choisirent ce dernier parti.

Cotâda arma Hârith, le fit monter sur son cheval, et lui dit : « Pars; et si tu réussis à te sauver, garde

« cette armure, mais renvoie-moi le cheval. » Hârith, bien équipé, sortit du château, traversa la vallée sans être inquiété; ensuite, tantôt fuyant, tantôt combattant, il parvint sur le soir au pays des Cochayr¹. Là, ses ennemis fatigués renoncèrent à l'espoir de le reprendre, et se retirèrent. Plus tard, Hârith renvoya à Cotâda son cheval et son armure, en y joignant cent chameaux qu'il s'était procurés².

Il voulut aller s'établir à la Mekke, parmi les Coraychites; et, pour être bien reçu d'eux, il chercha à se prévaloir d'une opinion émise par certains généalogistes, laquelle identifiait son ancêtre Mourra avec Mourra, fils d'Auf, fils de Loway, fils de Ghâlib. Mais les Coraychites lui firent un accueil très-froid, et trouvèrent son affinité avec eux suspecte ou de peu de valeur. Hârith piqué s'éloigna, et prit le chemin de la Syrie³.

Il passa d'abord à Yathrib, où Amr, fils d'El-Itnâba, avait alors le titre de roi. Amr avait été lié d'amitié avec Khâlid, fils de Djâfar; et, sur la nouvelle de l'assassinat de Khâlid par Hârith, il avait composé des vers dans lesquels, reprochant à Hârith d'avoir tué un homme sans défense, il le provoquait au combat, et se faisait fort de l'écraser sous ses coups, s'il osait accepter son défi.

Hârith connaissait ces vers. S'étant approché pendant la nuit d'un pavillon où reposait Amr, il se mit

Hârith passe à Yathrib; son combat avec Amr, fils d'El-Itnâba.

¹ Cochayr-ibn-Câb, branche de la tribu d'Amir-ibn-Sâssaâ. Voy. Tableau X, A.

² Aghâni, III, 5, v^o, 6.

³ Fresnel, *Première lettre*, p. 59; Norwayri, man. 700, f. 15 v^o, 16.

à crier, comme s'il était attaqué par des voleurs : « Amr ! je t'implore ; prends tes armes , viens à mon secours. » Amr s'arma promptement , et s'avança du côté où la voix de Hârith l'appelait. Alors celui-ci lui dit : « En garde ! je suis Abou-Layla. » Un combat s'engagea aussitôt entre eux. Amr , se voyant près de succomber , dit à son adversaire : « Je suis vieux ; le besoin de sommeil m'accable en ce moment. Re-mettons la partie à demain ; » et il jeta sa lance à terre. « Non pas , répondit Hârith ; demain je ne serai plus ici. Reprends ta lance , et continuons. — Mais tandis que je la ramasserai , tu m'e frapperas peut-être. — Non , j'en jure par l'honneur de mon père Zhâlim , tu n'as rien à craindre de moi jusqu'à ce que ta lance soit dans ta main. — En ce cas , dit Amr , notre combat est fini , car je ne lèverai pas ma lance. » Hârith , esclave de sa parole , laissa Amr retourner tranquillement à sa demeure , et poursuivit sa route vers la Syrie ¹.

Il se rend en Syrie auprès d'un prince ghassanide.

Arrivé à Horayba , il se présenta à un prince ghassanide nommé Yazîd , fils d'Amr (Abou-Chammir-el-Asghar ?). Il en fut bien accueilli , et vécut près de ce prince pendant un certain temps. Or Yazîd avait une chamelle qui errait en liberté sous sa protection , portant toujours un couteau , un briquet et une salière pendus à son col. C'était une sorte de défi perpétuellement offert aux plus entreprenants du pays , et une épreuve par laquelle Yazîd cherchait à savoir si quelqu'un était capable de le braver. Les

¹ Aghâni, III, 7.

trois ustensiles pendus au col de la chamelle voulaient dire : « Voici un couteau pour m'égorger, un briquet pour allumer le feu qui doit rôtir ma chair, et du sel pour m'assaisonner : tue-moi, si tu l'oses. »

Hârith avait avec lui deux femmes. L'une d'elles, qui était enceinte, vit cette chamelle, et témoigna un désir ardent de manger un morceau de sa bosse. Hârith, persuadé qu'une envie de femme grosse doit être satisfaite à tout prix, égorgea en secret la chamelle de son protecteur, et servit à sa femme le morceau qu'elle désirait.

Cependant on s'aperçut de la disparition de l'animal, et le prince en fut informé. Il envoya querir sur-le-champ un devin de la tribu de Taghlib¹, nommé Khims, et lui demanda qui avait été assez hardi pour faire main basse sur sa chamelle. Le devin répondit que c'était Hârith, fils de Zhâlim. Yazîd ressentit vivement cette injure, mais retint sa colère, ne voulant pas tirer vengeance d'un homme qui s'était placé sous sa protection. Hârith sut que le devin l'avait dénoncé, et le tua. Alors le prince fit saisir Hârith, et ordonna qu'on le mît à mort. « Quoi ! » s'écria Hârith, ne m'as-tu pas donné asile ? Certes « tu ne trahiras pas les droits de l'hospitalité. — Je « peux bien les violer une fois, repartit Yazîd, avec « un homme qui les a violés si souvent ; » et il commanda au fils du devin de frapper le meurtrier de son père. Le jeune homme obéit avec joie, et prit

Il est mis à mort :
an 590-2 de J. C.

¹ Les Taghlib étaient alors en Syrie avec leur chef Amr, fils de Colthoum (voy. précédemment, p. 379, 380). Ils durent retourner en Mésopotamie peu de temps après cette époque.

possession du sabre de Hârith, qu'il porta ensuite à la foire d'Ocâzh, dans les mois sacrés. Là il eut l'imprudence d'en faire trophée et de le mettre en vente, en disant : « C'est le sabre de Hârith, fils de Zhâlim ! » Cays, fils de Zohayr, était présent. Se souvenant que la mort de son père avait été vengée par Hârith, il acheta le sabre; et aussitôt qu'il le tint dans sa main, il en déchargea un coup sur la tête du fils de Khims, et l'étendit sans vie à ses pieds ¹.

Fin de la guerre de Dâhis.

Cependant la guerre de Dâhis était toujours flagrante. Les Dhobyân et leurs alliés de Ghatafân d'une part, de l'autre les Abs unis avec leurs hôtes les enfants d'Abou-Bacr et diverses branches des Benou-Amir, continuèrent, pendant près de trente années encore après la bataille de Djabala, à se livrer de fréquents combats, parmi lesquels on cite les journées de *Châwâ* et de *Chéwâhit*.

Dans cette dernière affaire, un homme de la tribu d'Amir et de la branche de Dhabâb, ayant été pris par les Dhobyân, fut confié par son vainqueur à la garde d'un juif de Taymâ. Le captif débaucha la femme du juif. Celui-ci découvrit l'intrigue, et se vengea en coupant les parties génitales du galant, qui mourut à la suite de cette opération.

¹ Fresnel, *Première lettre*, p. 60; Nowayri, man. 700, f. 16; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 73; *Aghâni*, III, 6 v^o.

Hinbis, frère du prisonnier, apprit la nouvelle de sa mort, et demanda aux Abs le prix de son sang, alléguant que l'origine du malheur de son frère était d'avoir combattu pour leur cause. Les Abs furent révoltés de cette prétention; mais comme elle était soutenue avec opiniâtreté par Hinbis et appuyée par sa tribu, ils se virent menacés d'avoir une seconde guerre sur les bras, s'ils ne se déterminaient à céder. « Satisfaisons, dit Cays, ces hommes injustes; mais « séparons-nous d'eux à l'instant. Allons plutôt mourir parmi nos frères de Ghatafân, que de vivre « plus longtemps chez les Benou-Amir ¹. »

Les Abs, mécontents des Benou-Amir, songent à rentrer dans le pays de Ghatafân.

Les Abs quittèrent donc leurs hôtes, pleins de ressentiment contre la tribu d'Amir, et songèrent à rejoindre la grande famille de Ghatafân, dont ils faisaient partie. Précisément à cette époque, les inspirations d'une femme disposaient un des chefs de Dhobyân à employer ses efforts pour mettre fin à la sanglante querelle qui divisait Dhobyân et Abs depuis tant d'années.

Hârith, fils d'Auf, fils d'Abou-Hâritha, issu de Dhobyân par Ghayzh, fils de Mourra, homme jeune, riche et d'illustre naissance, disait un jour à son cousin Khâridja, fils de Sinân : « Crois-tu qu'il « existe parmi les Arabes un père qui refuserait de « me donner sa fille en mariage? — Oni. — Quel « est-il? — Aus, fils de Hâritha, de la tribu de « Tay. » Hârith s'achemina aussitôt vers la contrée de Tay, se présenta à la tente d'Aus, et lui demanda

Hârith, fils d'Auf, épouse Bohayça.

une de ses filles. Aus, après quelques difficultés, finit par consentir. Il avait trois filles. Il prit à part l'aînée, et lui dit : « L'un des hommes les plus distingués parmi les Arabes, Hârith, fils d'Auf, recherche mon alliance. Veux-tu devenir son épouse? » — Je ne le désire pas, répondit-elle. — Pourquoi? — Ma figure est peu attrayante, mon humeur n'est pas toujours égale; un mari étranger à ma famille, qui m'emmènerait dans un pays éloigné de celui qu'habite mon père, pourrait, sans qu'aucune considération le retînt, manquer pour moi d'indulgence ou d'égards. Je craindrais qu'il ne m'arrivât de lui déplaire, et qu'il ne me fit l'affront de me répudier. — C'est parler sagement. Retire-toi, et que le ciel te bénisse! »

Aus fit ensuite la même proposition à sa seconde fille; elle témoigna la même répugnance pour ce mariage, et la motiva par des raisons analogues. La cadette fut appelée à son tour. Elle se nommait Bohayça. « Veux-tu épouser Hârith, fils d'Auf? lui dit son père. — Je le veux bien, si cela vous convient. — Tes sœurs ont refusé cette union. — Eh! pourquoi? — Elles ont allégué qu'elles n'avaient ni assez de beauté, ni des qualités assez aimables, pour être sûres de fixer l'affection d'un étranger. — Elles craignent d'être répudiées. — Quant à moi, répartit la jeune fille, je suis jolie, adroite à tous les ouvrages de femme; j'ai de l'esprit, de la gaieté: avec ces avantages, et un père comme le mien, je n'ai rien à craindre. Si mon mari me répudie, tant pis pour lui. — A merveille! dit Aus.

« Que le ciel te bénisse ! » Il alla trouver Hârith, et lui dit : « Je te donne pour épouse Bohayça, fille d'Aus. — Je l'accepte, » répondit Hârith.

Pendant que la mère de Bohayça s'occupait de parler sa fille, on dressa une tente particulière pour Hârith; il s'y installa, et sur le soir on lui amena la jeune mariée. Lorsqu'il voulut user de son privilège d'époux, Bohayça lui dit : « Quoi ! ici, au milieu de ma famille ! Non ; par respect pour mes parents, il n'y faut pas songer. »

Le lendemain, Hârith s'empressa de partir avec sa femme pour regagner sa tribu. Après une journée de marche, il fit halte, et réclama ses droits. « Fi donc ! lui dit Bohayça ; en pleine campagne ! ce serait me traiter comme une captive. Quand tu seras chez toi, quand tu auras égorgé des moutons, des chameaux, et invité toute ta tribu à une fête digne de toi et de moi, à la bonne heure. — Voilà, se dit Hârith en lui-même, une femme qui a l'âme élevée ; les enfants qui naîtront d'elle ne pourront manquer d'être des hommes d'un caractère noble et généreux. »

Arrivé à sa tribu, il se hâta de faire les préparatifs d'un grand festin ; puis il dit à Bohayça : « Voici les chameaux et les moutons destinés à régaler mes amis. N'est-il pas temps de te rendre à mes vœux ? — Hé quoi ! répliqua-t-elle, tu ne songes qu'à goûter les douceurs du mariage, tandis qu'une guerre cruelle déchire la race de Ghatafân ! tandis que chaque jour tes frères se battent, se dépouillent et se massacrent ! — Mais que puis-je faire ?

Elle le détermine à travailler à la paix.

« — Porte-toi comme médiateur entre les deux par-
 « tis, rétablis la concorde entre Abs et Dhobyân ;
 « viens ensuite trouver ton épouse ; elle sera heu-
 « reuse et fière de te presser dans ses bras ¹. »

Hârith se mit en devoir de satisfaire Bohayça, et se rendit successivement chez plusieurs chefs de Dhobyân pour sonder leurs dispositions. Quand il revint le soir à sa tente, on lui dit : « Tu as des
 « hôtes qui t'attendent. — Ces hôtes, quels qu'ils
 « soient, sont les maîtres chez moi, » répondit Hârith. Puis s'avançant vers les étrangers, il les salua, leur témoigna le plaisir qu'il avait à les recevoir, et finit par leur dire : « Qui êtes-vous ? » Ils repartirent : « Nous sommes tes frères, des enfants d'Abs. » Ils ajoutèrent qu'ils reconnaissaient leurs torts envers les Dhobyân, et qu'ils venaient proposer une réconciliation. « Vous êtes les bienvenus, répondit Hârith. Le
 « principal intéressé dans cette affaire est Hisn, fils
 « de Hodhayfa. J'obtiendrai son assentiment à la
 « paix. »

A l'instant il monta à cheval, et courut au camp de Hisn. Averti de son arrivée, Hisn dit : « Un objet
 « important peut seul l'amener à cette heure de la
 « nuit. » Hârith entra. « J'ai une demande à t'adres-
 « ser, dit-il à Hisn. — Je te l'accorde d'avance. —
 « Une députation des Abs est chez moi, et propose
 « une réconciliation. — Soit ! ils sont nos frères,
 « concluez la paix avec eux. Quant à moi, dans le

¹ *Aghâni*, II, 346 v°, 347 ; *Ibn-Nobâta*, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 38, 39.

« compte à régler pour le sang des victimes de la guerre, je ne donnerai ni ne réclamerai rien ¹. »

Les négociations une fois ouvertes amenèrent bientôt un accommodement. On compta le nombre des individus qui avaient péri durant le cours de la guerre, et il fut reconnu que, pour établir la balance, il restait à payer aux familles de ceux qui avaient été tués sans vengeance, des indemnités dont le montant fut fixé à trois mille chameaux. Deux personnages de la tribu de Dhobyân se chargèrent de livrer ces trois mille chameaux aux parents des victimes dont la mort était demeurée sans expiation. Ces deux personnages furent, selon l'Aghâni, Hârith, fils d'Auf, et son cousin Khâridja, fils de Sinân ²; suivant Zauzéni et Ibn-Nobâta, Hârith, fils d'Auf, et son cousin Harim, fils de Sinân, dont la générosité est passée en proverbe ³. D'après le témoignage d'autres auteurs, ce furent Harmala, fils d'El-Achâr, et son fils Hâchim, issus de Dhobyân, comme les précédents, par la branche de Ghayzh, fils de Mourra, qui prirent cet honorable engagement ⁴.

Les conventions étaient arrêtées; les Abs, rentrés sur la terre de Charabba, étaient campés à *Catan*, lorsqu'un malheureux incident faillit détruire la concorde renaissante. Un homme de la tribu de Dhobyân et de la branche des Mourra, Hoçayn, fils de Dhamdham, qui avait perdu son père Dhamdham au com-

Réconciliation des Abs et des Dhobyân; an 608-10 de J. C.

¹ Maydâni, art. *Cad wakaà*, etc.

² *Aghâni*, II, 347.

³ *Commentaire sur les Moâllacât; Addit. ad hist. ar.*, p. 38.

⁴ Nowayri, man. 700, f. 18; Maydâni, art. *Cad wakaà*, etc.

bat de Dhou-l-Moraykîb, et son frère Harim à la journée de Yàmorîya, avait juré de tirer de leur mort une vengeance sanglante. Ayant rencontré à l'écart un certain Tîdjân, issu d'Abs par Makhzoum-ibn-Mâlik, il le tua pour accomplir son serment.

Ce meurtre inattendu excita une vive indignation parmi les Abs. « Vous nous avez trahis, dirent-ils aux Dhobyân. Non, jamais nous ne ferons la paix avec vous. Aussi bien n'est-ce pas la première fois que nous éprouvons votre perfidie. » On reprit les armes des deux côtés; et un combat était déjà engagé, quand des médiateurs intervinrent. On entama de nouveaux pourparlers. Hârith, fils d'Auf, d'autres disent Khâridja, fils de Sinân, conduisit son jeune fils avec cent chamelles au père de Tidjân, et lui dit: « Choisis entre le sang et le lait. » Le père prit les chamelles, et le différend fut apaisé¹.

Mais une difficulté s'opposait encore à une pacification complète. Les Benou-Thâlaba-ibn-Sâd-ibn-Dhobyân refusaient de ratifier l'accommodement accepté par toutes les autres sous-tribus de Dhobyân. Ils dirent aux Abs: « Nous ne cesserons d'être vos ennemis que si nous recevons des indemnités pour nos morts, sans que vous en receviez pour les pertes que nous vous avons fait éprouver. » S'opiniâtrant dans cette injuste prétention, ils quittèrent le congrès, et se dirigèrent sur l'étang de *Calba*. Mais les Abs marchèrent sur le même point par un autre chemin, y arrivèrent avant eux, et leur interdirent

¹ Nowayri et Maydâni, *ibid.*; Aghâni, II, 346 v^o.

l'approche de l'eau, en sorte que les Thàlaba furent en danger de mourir de soif eux et leur bétail. Cependant deux hommes sages de cette même famille de Thàlaba-ibn-Sàd, nommés Auf et Màkil, tous deux fils de ce Soubày, fils d'Amr, auquel avaient été confiés autrefois les otages d'Abs, parvinrent à faire entendre à leurs frères la voix de la raison, et les déterminèrent à accéder au traité consenti par toutes les autres fractions de Dhobyân ¹.

La paix fut alors définitivement rétablie, et, oubliant leurs longues inimitiés, toutes les branches de Dhobyân et d'Abs contractèrent alliance.

Cays, fils de Zohayr, qui avait été le premier à conseiller cette paix aux Abs, n'en accepta pas le bénéfice pour lui-même, et ne rentra point avec sa tribu dans la terre de Charabba. « Je ne saurais, dit-il, soutenir la vue d'une femme de Dhobyân dont « j'aurais tué le père, le frère, le mari ou le fils. » Il s'exila chez les Benou-Namir-ibn-Câcit; ensuite, ayant embrassé le christianisme, il se voua à la vie religieuse et solitaire, et passa dans le pays d'Omân, où il mourut ².

¹ Fresnel, d'après Ibn-Abd-Rabbih, *Journ. asiat.*, juillet 1837, p. 18-20; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 88.

² Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 31, 32; Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 142; Tahrizi, *Commentaire sur le Hamâça*, édit. de Freytag, p. 223.

Quelques poètes du temps de la guerre de Dâhis.

Nâbigha Dhobyâni. Le plus célèbre des poètes qui ont fleuri pendant le temps de la guerre de Dâhis est Nâbigha, dont le véritable nom était Zyâd, fils de Moâwia ¹, et le prénom Abou-Omâma. On le distingue d'autres poètes, appelés aussi Nâbigha, par la qualification de Dhobyâni, parce qu'il appartenait à la tribu de Dhobyân. Quant au sobriquet *Nâbigha*, il désigne en général un homme qui, n'ayant point reçu de ses parents l'héritage du génie poétique ou d'un nom illustre, se crée par son talent une haute réputation, qu'il doit à lui seul.

Nâbigha enrichi
des libéralités des
rois de Hira.

Je pense que Nâbigha Dhobyâni pouvait être né vers l'an 535 de J. C. Il est certain qu'il vit au moins une partie du règne de Moundhir III, fils de Mâ-essémâ, roi de Hira; car on rapporte qu'il fut enrichi des libéralités de Nômân-Abou-Câbous, de son père (Moundhir IV) et de son aïeul, c'est-à-dire de Moundhir III, à tel point qu'il ne faisait usage pour sa table que de vases d'argent et d'or ². L'on sait d'ailleurs qu'après la journée de Halîma, où périt Moundhir III, en 562, Nâbigha obtint du vainqueur, le roi ghassanide Hârith-el-Aradj, la liberté des captifs de la tribu d'Açad alliée des Dhobyân ³.

On connaît peu de détails sur la première partie

¹ Voy., dans le Tableau X, B, sa généalogie complète, d'après l'*Aghâni*, II, 352.

² *Aghâni*, II, 357.

³ Voy. liv. IV, p. 115, et liv. V, p. 240.

de la carrière de Nâbigha. Les auteurs arabes fournissent sur la dernière, celle qui coïncide avec le règne de Nômân-Abou-Câbous, plusieurs anecdotes dont je citerai quelques-unes.

Nâbigha jouissait d'une grande faveur auprès de Nômân; il était admis à sa table et à toutes ses parties de plaisir. Un jour il entra à l'improviste dans l'appartement de Motedjarrada, femme de Nômân. La princesse fit un mouvement de surprise, son voile tomba, et elle chercha à se cacher la figure, d'abord avec une de ses mains, et un bras si potelé qu'il lui couvrait presque entièrement le visage, ensuite avec ses longs cheveux. Nâbigha composa au sujet de cette aventure un poëme qui commence ainsi :

Il encourt la colère de Nômân Abou Câbous.

« Est-il vrai que je doive quitter la famille de Mayya demain à l'aurore, ou au soir? que je doive m'éloigner si promptement, sans peut-être avoir la consolation d'emporter un adieu de ma maîtresse?

« Les animaux sauvages, par des mouvements de funeste augure, m'annoncent que demain est le jour du départ; les croassements du noir corbeau me présagent le même malheur. »

Dans les vers suivants, il dépeint l'embarras qu'il

امن آل مية رايح او مغتد
عجلان ذا زاد و غير مسزود
زعم البوارح ان رحلتنا غدا
وبذاك تنعاب الغراب الاسود

avait causé à Motedjarrada, et la douceur du regard qu'elle avait jeté sur lui :

« Son voile est tombé, sans intention de sa part, et, tandis qu'elle s'empressait de le reprendre, elle opposait une main à mon œil avide,

« une main délicate, teinte du suc du henné, dont les doigts présentent l'image des fruits d'*anam*, à peine noués au bout de leurs tendres rameaux.

« Puis, ramenant sur son visage sa chevelure noire, longue, touffue comme le feuillage de la vigne penchée sur la treille qui la soutient,

« elle a fixé son regard sur moi, pour me faire comprendre un désir qu'elle n'osait exprimer tout haut; regard langoureux comme celui que le malade attache sur les amis qui viennent le visiter. »

Nâbigha eut l'imprudencé de réciter ce poëme à Mourra, fils de Sâd, de la famille de Coray, branche de la tribu de Sâd-ibn-Zayd-Monât-ibn-Témim. Or Mourra possédait un sabre de grand prix, nommé Dhou-rrika. Nâbigha ayant un jour vanté avec affectation devant le roi Nômân l'éclat et la trempe de ce

سقط النصف ولم تزد اسقاطه
فتناولته واتقتنا باليسد
بمخضب رخص كان بنانه
عنم على اغصانه لم يعقد
وبفاحم رجل اثيث فبته
كالكرم مال على الدعام المسند
نظرت اليك بحاجة لم تقضها
نظر السقيم الى وجوه العود

sabre, Nômân obligea Mourra à le lui donner. Pour se venger, Mourra rapporta au roi les vers que Nâbigha avait composés sur son entrevue avec Motedjarrada. D'autres disent que Mourra fit avec un de ses amis une satire grossière contre Nômân, et qu'il la récita à ce prince, en affirmant que Nâbigha en était l'auteur. Nômân irrité voulut punir Nâbigha; mais celui-ci, averti par Içâm, fils de Chahbar, chambellan du roi, se déroba par la fuite au sort qui l'attendait.

Suivant un autre récit donné sur l'autorité d'Ibn-Cotayba, d'Omar, fils de Chabba, et autres écrivains, Mounakkhal le Yachcorite, amant de Motedjarrada, étant un jour avec Nâbigha auprès de Nômân, le roi dit à Nâbigha : « Père d'Omâma, fais-moi un portrait en vers de ma femme Motedjarrada. » Nâbigha, pour le satisfaire, composa une cacîda dans laquelle il dépeignit les appas de Motedjarrada, même les plus secrets, avec des détails si précis que l'amant en conçut de la jalousie. Nômân partagea bientôt ces soupçons, lorsque Mounakkhal lui eut insinué que Nâbigha n'aurait pu parler ainsi de certains traits de Motedjarrada s'il n'en avait eu une connaissance très-particulière. Nâbigha, instruit du courroux du roi, quitta Hira, et alla chercher un refuge, d'abord dans sa tribu, ensuite auprès des princes de Ghassân qui régnaient en Syrie ¹.

Il fut accueilli par le roi Amr IV, fils de Hârith ², petit-fils ou arrière-petit-fils de la célèbre Mâria aux

Il s'enfuit en Syrie, et est accueilli par des princes ghassanides.

¹ *Aghâni*, II, 252-254; *Chrestomathie* de M. de Sacy, II, 414-417.

² *Voy. liv. V*, p. 244.

pendants d'oreilles. Nâbigha a loué son protecteur Amr dans plusieurs pièces de vers, entre lesquelles on cite celle dont le début est :

« Omayma, laisse-moi avec ma tristesse, laisse-moi en proie aux tourments de cette nuit si longue;
« le souci, que la distraction du jour avait amorti, revient assaillir mon cœur avec plus de force, et les peines m'accablent de tous côtés. »

C'est dans ce poëme que se trouve le vers déjà mentionné ailleurs :

« Amr et, avant lui, son père m'ont comblé de bienfaits qui ne sont pas à queue de scorpion. »

Après la mort d'Amr IV, Nâbigha resta encore quelque temps auprès de son successeur, Nômân (Abou-Carib), fils de Hârith-el-Asghar². Cependant il regrettait la cour de Hîra, et les riches présents qu'il était accoutumé à recevoir de Nômân-Abou-Câbous. Il prit enfin le parti de quitter la Syrie, et de chercher à rentrer en grâce auprès du roi de Hîra. Quelques auteurs, donnant à cette résolution de Nâbigha un motif plus honorable, disent qu'il apprit que Nômân-Abou-Câbous était malade, et qu'agité d'une vive inquiétude pour la santé de son

Il rentra en grâce auprès du roi de Hîra.

1
كليني لهم يا اميمة ناصب
ولليل اقساه بطي الكواكب
وصدر اراج الليل عازب همه
نصاعف فيه الحزن من كل جانب

2 Aghâni, II, 354 v°.

ancien bienfaiteur, il ne put supporter l'idée d'en être éloigné plus longtemps. Il se mit donc en route pour retourner à Hîra.

Nômân-Abou-Câbous était en effet indisposé à cette époque, et, placé sur une litière que des hommes portaient sur leurs épaules, il se faisait promener entre El-Ghamr et les châteaux de sa capitale. C'était alors l'usage parmi les princes arabes, lorsqu'ils étaient souffrants, de se faire ainsi porter par des hommes qui se relayaient. Ils se trouvaient couchés plus agréablement de cette manière que sur un lit posé sur le sol.

Nâbigha était accompagné dans son voyage par deux Arabes de la famille de Fezâra, pour lesquels le roi avait beaucoup d'amitié. Il comptait sur leur crédit pour opérer sa réconciliation. Lorsqu'il arriva à Hîra, il n'osa pas d'abord se présenter devant Nômân, mais il adressa ces vers au chambellan Içâm, fils de Chahbar :

¹ « Je t'en conjure, dis-moi si le roi est encore porté sur la litière de douleur.

« Tu ne peux me permettre l'accès près de sa personne, je le sais et ne t'accuse pas; mais au moins, Içâm, donne-moi des nouvelles de son état.

« Si la mort enlève Abou-Câbous, la nature sera privée de son printemps, l'année perdra son mois sacré par excellence. »

الم اقسام عليك لتخبرني امحول على النعش الهمام
فساني لا الومك في دخولي و لكن ما وراءك يا عصام
فان يهلك ابوقابوس يهلك ربيع الناس والشهر الحرام

Cependant Nòmân-Abou-Câbous s'était rétabli. Instruit de la venue de ses deux amis de Fezâra, il fit dresser pour les recevoir une belle tente de cuir, et chaque matin il leur envoyait par une jeune esclave des parfums et divers présents. Nâbigha, dont on lui avait caché le retour, engagea cette jeune fille à chanter devant le roi, lorsqu'elle le verrait égayé par le vin, un poëme qu'il avait préparé pour le fléchir, et dont le premier vers est :

« Habitation de Mayya, placée d'abord sur la hauteur, puis au pied de la montagne, demeure abandonnée depuis longtemps et déserte aujourd'hui, etc. »

Le roi, ayant entendu cette cacîda, s'écria : « Par Dieu! ce sont là des vers de Nâbigha! » Alors les deux Arabes de Fezâra parurent, sollicitèrent la grâce du poëte, et l'obtinrent. Nòmân voulut voir à l'instant Nâbigha. On le fit entrer, et Nòmân l'admit à boire avec lui. Nâbigha ayant ensuite demandé la permission de faire entendre au roi quelques-unes de ses poésies nouvelles, lui récita son poëme dont la rime est en *b*, et dans lequel il dit :

« Tu es un soleil, les autres rois sont des étoiles. Quand le soleil brille, les étoiles disparaissent, absorbées dans l'éclat de sa lumière ². »

- ١ يا دار ميمّة بالعلياء فالسمنند
 اقوت و طمال عليها سالف الابد
- ٢ فانك شمس والملوك كواكب
 اذا طلعت لم يبده منهن كوكب

En ce moment les bergers du roi ramenaient du pâturage un troupeau de cent chameaux noirs, de la race nommée *kelbite*. Les chameaux noirs étaient une rareté¹. Nômân-Abou-Câbous, presque seul entre les Arabes, en possédait de cette couleur. « Père d'O-mâma, dit-il à Nâbigha, ces chameaux sont à toi avec les bergers, leurs tentes et leurs chiens². » Depuis cette époque, Nâbigha conserva toujours les bonnes grâces de Nômân.

Nâbigha est généralement considéré comme l'un des meilleurs poètes du temps du paganisme. Son poème,

« Habitation du Mayya, etc., »

est rangé par quelques auteurs au nombre des moâl-lacât³. La pièce de vers,

« Est-il vrai que je doive quitter la famille de Mayya, etc., »

dont j'ai rapporté précédemment deux passages, est comptée aussi parmi les plus remarquables de ses productions. Dans cette dernière cacîda, Nâbigha, au lieu des mots qui terminent le second vers,

Nâbigha corrige dans ses vers la faute nommée *ikwa*.

Wa bidhâka tenâbou-l-ghorâbi-l-aswadi (les croassements du noir corbeau me présagent le même malheur),

1 Ils ne sont pas rares aujourd'hui dans le désert. Suivant le témoignage de Burckhardt (*Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, III, 312), tous les chameaux appartenant à la grande tribu qui a conservé l'antique nom de Cah-tân, sont de couleur noire.

2 *Aghâni*, II, 356 v°, 358 v°; *Chrestomathie* de M. de Sacy, II, 418-421.

3 M. de Sacy en a donné une traduction française dans le 2^e volume de sa *Chrestomathie*.

avait d'abord employé ceux-ci, qui expriment la même idée :

Wa bidháka khabbarana-l-ghorábou-l-aswadou.

De même, au lieu de l'hémistiche,

Anamoun àla aghsánihi lam yòkadadi (des fruits d'anam, à peine noués au bout de leurs tendres rameaux),

il avait mis d'abord :

Anamoun yekádou min ellatáfati yòkadou.

Or les mots *aswadou* et *yòkadou*, ne présentant point une désinence semblable à la rime commune des autres vers qui finissent tous en *adi*, constituaient la faute nommée *ikwa* ¹.

Abou-Obayda a remarqué qu'il y avait deux poètes du premier ordre, Nábigha Dhobyâni et Bichr, fils d'Abou-Kbâzim, qui commettaient cette faute. Elle montre au reste que, dans la récitation ou déclama-tion de la poésie, l'on ne prononçait pas, ou qu'on faisait seulement sentir comme notre *e* muet français, les voyelles brèves marquant le cas grammatical des mots placés à la fin des vers. En effet, si l'on eût prononcé distinctement ces voyelles brèves finales, la discordance de rime eût été trop choquante pour que tout le monde ne l'aperçût pas.

Nábigha, étant allé à Yathrib, où il avait des amis, leur récita son poëme,

« Est-il vrai que je dois quitter la famille de Mayya, etc., »

¹ Voy. le Traité de l'art métrique de M. de Sacy, à la suite de sa Gram. ar., vol. II, p. 659.

tel qu'il l'avait d'abord composé. Ces amis étaient con-
 naisseurs ; la défectuosité des rimes ne leur échappa
 point. Mais craignant, s'ils la lui signalaient eux-mê-
 mes, de blesser son amour-propre, ils firent chanter ce
 poëme en sa présence par une cantatrice habile. Lors-
 que Nâbigha entendit les deux vers terminés le pre-
 mier par *mozawwadi*, le second par *aswadou*, ensuite
 les deux autres vers terminés l'un par *bilyadi*, l'autre
 par *ÿòkadou*, la voix de la chanteuse prolongeant les
kesra (i brefs) de manière à en faire des *ÿa* (i longs),
 et les *dhamma* (ou brefs) de manière à en faire des
waw (ou longs), il reconnut à l'instant le défaut des
 rimes, et s'empessa de le corriger. Il disait depuis à
 ce sujet : « Quand je suis arrivé à Yathrib, mes
 « vers n'étaient pas irréprochables ; quand j'en suis
 « parti, j'étais le premier des poètes ¹. »

Parmi les différents traits qui montrent la haute
 estime dont jouissait Nâbigha, et le rang éminent
 qu'il occupait parmi les poètes ses contemporains,
 on peut citer le fait suivant, dans lequel on remar-
 quera en même temps l'orgueil et la jactance des
 Arabes.

A la grande foire d'Ocâzh, dit Omar, fils de Nâbigha à la foire
d'Ocâzh. Chabba, on dressait une tente de cuir pour Nâbigha
 Dhobyâni ; et les poètes, se présentant successive-
 ment devant lui, soumettaient leurs œuvres à son
 jugement. Un jour, El-Acha (Maymoun, fils de Cays),
 vint lui réciter des vers ; ensuite Hassân, fils de Thâ-
 bit ; puis plusieurs autres, et enfin El-Khansâ, fille

d'Amr, fils de... Charîd. Celle-ci lui déclama son poëme dans lequel elle dit, en parlant de son frère :

« Sakhr sert de point de mire aux guides des caravanes, comme s'il était une montagne sur le sommet de laquelle on eût allumé des feux (c'est-à-dire que sa générosité attire de toutes parts les étrangers vers lui).

« Sakhr est notre protecteur et notre maître. Quand l'hiver amène la rareté des vivres, Sakhr égorge ses chameaux pour nourrir sa tribu et ses hôtes. »

« Par Dieu ! s'écria Nâbigha, si je ne venais d'entendre Abou-Bacîr (surnom d'El-Acha), je déclarais que tu surpasses tout le monde en talent pour la poésie. Je dirai du moins que tu n'as point d'égale parmi les femmes. — Ni parmi les hommes, » répliqua El-Khansâ. — Et moi, dit Hassân, je soutiens que je suis meilleur poëte qu'elle et que toi-même. — Quels sont ceux de tes vers, demanda Nâbigha, qui te donnent le droit de t'arroger cette prééminence? — Les voici, » reprit Hassân; et il débita une cacîda dont le passage le plus saillant est celui-ci :

« Nous avons des écuelles d'argent qui brillent dès le matin sur notre table hospitalière ; au retour du combat, nos sabres dégouttent du sang de nos ennemis ². »

وان صخرًا لتأتتم الهداة به كأنه علم في رأسه نار ¹
وان صخرًا لحامينا وسيدنا وان صخرًا اذا نشئو لنحار

لنا الجففات الغريلمعن بالضحي ²

واسيفنا يقطرون من نجدة دما

« En employant le pluriel *djafandt*, dit Nâbigha, II critique des vers
de Hassân.
 « tu ne donnes pas une grande idée du nombre de
 « vos écuelles ; il fallait te servir de la forme *djifân*,
 « qui indique un nombre plus considérable. Tu dis
 « que vos écuelles brillent dès le matin, *biddhoha* :
 « tu te serais exprimé avec plus d'énergie si tu avais
 « dit qu'elles brillent pendant les ténèbres, *biddoudja*,
 « car c'est surtout aux voyageurs qui arrivent dans
 « le cours de la nuit qu'il est beau d'avoir toujours
 « à offrir un repas préparé. Tu ajoutes qu'au retour
 « du combat vos sabres dégouttent de sang, *yak-*
 « *torna* : si tu avais dit que le sang en ruisselle, *yadj-*
 « *rîna*, cette expression ferait concevoir l'idée d'un
 « plus grand carnage de vos ennemis. »

Après ces critiques, dont Hassân ne put contester la justesse, Nâbigha voulut lui montrer par une citation la supériorité de son propre talent ; et il réprit :
 « Fils de mon frère, ce n'est pas toi qui serais ca-
 « pable de faire des vers pareils à ceux-ci :

¹ « Tu es comme la nuit qui me surprend ; tu m'atteins quand je te crois encore loin de moi.

« Il semble que des câbles, armés de crocs de fer et tirés par des mains vigoureuses, m'entraînent vers toi avec une force irrésistible. »

١ فانك كالليل الذي هو مدركي
 وان خلت ان المنتأى عنك واسع
 خطا طيف حجن في حبال متينة
 تمده بها ايدي السيك نوازع

Hassân confondu s'éloigna, sans répondre un seul mot ¹.

Époque présumée
de sa mort.

Le terme amical *fihs de mon frère*, dont Nâbigha s'était servi en parlant à Hassân, indique que Hassân était le plus jeune, et qu'il devait y avoir une différence d'âge bien marquée entre ces deux poètes. Cette observation vient à l'appui de la conjecture que j'ai émise sur l'époque de la naissance de Nâbigha. On ne saurait déterminer d'une manière précise la date de sa mort; mais il est probable qu'il vécut jusqu'aux dernières années du règne de Nômân-Abou-Câbous, c'est-à-dire, jusqu'aux commencements du septième siècle de notre ère.

Antara, fihs de Cheddâd. Antara, vulgairement Antar, poète guerrier de la tribu d'Abs, l'un des héros de la guerre de Dâhis, et auteur d'une moâl-laca, était, suivant l'opinion la plus générale, fihs de Cheddâd, fihs d'Amr, fihs de Corâd, etc. ². On l'appelait souvent, par forme de sobriquet, *Antarat-el-feldjâ*, Antara à la lèvre fendue. Sa mère était une esclave abyssinienne nommée Zebîbé; elle avait eu, de son premier maître, avant d'appartenir à Cheddâd, des fihs qui étaient noirs comme elle, et qui furent ainsi les frères utérins d'Antara.

¹ *Aghâni*, II, 352, 380 v°; de Sacy, *Chrestomathie*, II, 413.

² Tableau X, B. On peut voir deux notices sur Antara dans le *Journal asiatique* (mai 1838, p. 445 et suiv.; décembre 1840, p. 516 et suiv.). La première est de M. de Slane; la seconde, de M. Perron; celle-ci est la traduction complète de l'article consacré à Antara par l'auteur de l'*Aghâni*, vol. II, f. 165 v° et suiv.

Trois personnages célèbres parmi les Arabes païens ont été désignés sous la qualification de *Ghorâb*, au pluriel *Aghriba*, c'est-à-dire corbeaux, parce qu'ils étaient fils de négresses et noirs eux-mêmes. Le premier par rang d'âge est Antara; les deux autres sont Khofâf, fils d'Omayr, de la tribu de Soulaym, et Solayk, fils d'Omayr, de la tribu de Sâd, branche de Témîm¹.

Chez les Arabes, avant l'islamisme, les fils nés d'un père libre et d'une mère esclave demeuraient esclaves ainsi que leur mère; ils n'étaient avoués par

Antara d'abord
esclave.

¹ Il sera question plus loin de Khofâf; mais comme je n'aurai pas dans la suite l'occasion de mentionner Solayk, j'en dirai ici quelques mots.

Solayk appartenait à la famille de Moucâïs. Il est communément appelé Solayk, fils de Solaca, du nom de sa mère. C'était un poète guerrier, et de plus un coureur que les chevaux ne pouvaient atteindre. On cite, parmi ses contemporains, quatre autres coureurs de la même force: ce sont Chanfara, Teabbata-Charran, Amr, fils de Barrâk, et Nofayl, fils de Boraca (voy. sur Chanfara et Teabbata-Charran, *Chrestomathie* de M. de Sacy, II, 337-340; Schultens, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 49; Fresnel, *Première lettre*, p. 92-114). Solayk était un des *Sadlik-el-Arab*, c. à d., des guerriers pauvres qui vivaient de brigandages et d'expéditions aventureuses. Il n'attaquait jamais les descendants de Modhar, et dirigeait toujours ses entreprises, soit contre la race de Rabîa, soit surtout contre les populations du Yaman, telles que les tribus de Khathâm et de Mourâd. Pendant la saison des pluies, il remplissait d'eau des œufs d'autruche, et les enterrait dans les déserts; il savait ensuite les retrouver pendant l'été, lorsqu'il allait faire des expéditions lointaines. Dans une de ses incursions contre les Mourâd, il vainquit et fit prisonnier Cays, fils d'Abd-Yaghouth, fils de Mekchoub, personnage que l'on verra figurer dans les derniers livres de cet ouvrage. Dans une autre incursion contre les Khathâm, Solayk fut tué par un guerrier de cette tribu, nommé Açad (ou Anas), fils de Moudrik (*Aghâni*, IV, 186 v°-189; Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 25, 26). Sa mort doit avoir précédé de très-peu de temps la conversion à l'islamisme de ses contribuables les Benou-Témim, en l'année 630 de J. C.

leur père et affranchis de la servitude que s'ils venaient à se distinguer et à se faire un certain renom. Antara fut donc esclave dans sa jeunesse. Il gardait les chameaux de son père Cheddâd. Bientôt, ayant eu occasion de donner des preuves de sa force et de sa bravoure, il fut admis à faire partie des expéditions que les Abs entreprenaient contre d'autres tribus. Il pria alors Cheddâd de lui accorder la liberté, et de le reconnaître pour son fils. Cheddâd s'irrita de cette demande, refusa durement Antara, et le renvoya garder les troupeaux.

Il devient libre.

Quelque temps après, tandis qu'un grand nombre de cavaliers d'Abs étaient en campagne, leur camp, défendu seulement par la famille de Corâd et quelques autres, fut envahi par une troupe considérable d'ennemis. Dans ce pressant danger, Cheddâd fut obligé d'avoir recours à son fils. « A la charge, Antara ! lui dit-il. — L'esclave, répondit Antara, n'est point fait pour combattre ; il n'est bon qu'à traire les chameaux et à soigner les petits. — A la charge ! » répéta Cheddâd ; tu n'es plus esclave, tu es libre, tu es mon fils. » Antara n'eut pas plutôt entendu ces paroles, qu'il se précipita sur les assaillants. Il fit des prodiges de valeur, et anima si bien par son exemple les autres guerriers d'Abs, qu'ils mirent l'ennemi en déroute, et lui arrachèrent le butin qu'il avait enlevé¹.

Désormais homme libre, Antara s'illustra par ses exploits et son talent poétique, sans cependant pou-

voir faire oublier le vice de sa naissance, que l'envie lui reprochait souvent.

Un jour les Abs, sous la conduite du prince Cays, fils de Zohayr, ayant attaqué les Benou-Témîm, furent repoussés et poursuivis par leurs adversaires. Antara couvrit la retraite de ses compagnons, qui, sans lui, auraient été taillés en pièces. Cays dit à ce sujet : « Nous devons notre salut au fils de la négresse. » Cette expression méprisante fut rapportée à Antara. L'indignation qu'il en conçut lui inspira une cacîda dans laquelle, en faisant son propre éloge, il lance d'une manière indirecte quelques sarcasmes contre Cays. C'est dans cette pièce qu'il dit :

« La moitié de ma personne est du plus pur sang de la tribu d'Abs; l'autre moitié, j'ai mon sabre pour la faire respecter.

« Quand nos guerriers en péril faiblissent et se regardent stupéfaits, alors on trouve que je vaud mieux que ceux dont les oncles paternels et maternels sont de haute et noble lignée. »

Les aventures d'Antara ont fourni matière à un roman très-volumineux et très-intéressant, aujourd'hui si populaire en Syrie et en Égypte, qu'on voit des hommes qualifiés d'*Antari* (au pluriel *Andtira*), dont la profession est d'en lire ou réciter des frag-

Roman moderne
dont il est le héros.

انى امرء من خير عيس مناصبا
شطرى واحمى سايرى بالمنصل
واذا الكتيبة احجمت وتلاحظت
الفيت خيرا من معتم مخول

ments dans les lieux publics ¹. Cet ouvrage offre une peinture fidèle de la vie des Arabes du désert, dont les mœurs semblent n'avoir reçu du laps des temps presque aucune altération. Leur hospitalité, leurs vengeances, leurs amours, leur libéralité, leur ardeur pour le pillage, leur goût naturel pour la poésie, tout y est décrit avec vérité. L'auteur, Sayyid Youcef ², fils d'Ismâïl, a fait entrer dans son cadre les principaux faits et les personnages les plus marquans de l'histoire arabe pendant le siècle où est né Mahomet ; il a emprunté la plupart des matériaux qu'il a mis en œuvre à des écrivains versés dans les traditions des anciens âges, tels qu'Asmaï et Abou-Obayda, et il a orné ce fond d'une multitude de détails et d'épisodes tirés de sa propre imagination ; il a fait, en un mot, une sorte de roman historique.

A défaut de sources plus authentiques de renseignements sur la vie d'Antara, on peut puiser dans ce roman les notions suivantes, qui paraissent mériter confiance, parce qu'elles sont confirmées par divers passages des poésies du héros d'Abs, notamment de sa moallaca.

Son amour pour
Abla.

Antara était amoureux de sa cousine Abla, fille de Mâlik, frère de Cheddâd. Par d'importants services rendus à Mâlik et à son fils Amr, il leur avait arraché la promesse de lui donner Abla en mariage. Mais Mâlik et Amr détestaient Antara ; et, pour se

¹ Il existe à la Bibliothèque royale de Paris un exemplaire de cet ouvrage, en dix volumes in-fol. J'en ai un en 34 vol. in-4° ; M. Reinaud en possède un autre parfaitement complet.

² Son nom ne se trouve que dans l'exemplaire de M. Reinaud.

soustraire à une alliance avec le fils d'une esclave, alliance qu'ils regardaient comme un déshonneur, ils mirent à l'accomplissement de leur promesse une condition qui entraîna Antara dans une entreprise périlleuse, où ils espéraient qu'il trouverait la mort. Antara triompha de tous les dangers, et remplit la condition qui lui était imposée. Mâlik, n'ayant plus alors de prétexte pour éluder sa parole, prit la fuite avec toute sa famille, et alla s'établir loin de la tribu d'Abs. Il éprouva ensuite des malheurs, reçut de nouveaux services d'Antara, et, vaincu par les bienfaits du généreux guerrier, il finit par lui accorder la main de sa fille.

Antara s'était signalé dans la guerre de Dâhis. Il parle dans ses vers de la journée de Dhou-l-Moraykib, où il tua Dhamdham, et du combat de Forouk ¹. Ses poésies ont été réunies en un *diwân* ou recueil, dont la bibliographie de Hâdji Khalifa fait mention.

Il mourut dans un âge assez avancé, probablement plusieurs années après la fin de la guerre de Dâhis et la naissance de l'islamisme. On raconte diversement sa mort. La version qui est appuyée sur le plus grand nombre de témoignages, et que l'auteur du roman a aussi adoptée, mais en y joignant des circonstances de son invention, est qu'il fut tué d'un coup de flèche par un Arabe de la tribu de Nebhân, branche de Tay, nommé Wizr, fils de Djâbir, et surnommé *El-Açad-errahts*, le lion à la patte blessée.

Il est tué dans une incursion contre les Nebhân, vers l'an 615 de J. C.

Ibn-el-Kelbi, Mofaddhal, Ibn-el-Arâbi et autres

¹ Voy. précédemment, p. 441 et 459.

rapporteurs de traditions, s'accordent à dire qu'Antara, étant allé faire une incursion sur le territoire des Benou-Nebhân, leur enleva quelques chameaux, et s'en revint chassant devant lui sa capture. Mais Wizr était à l'affût sur son passage; il lui lança une flèche en criant: « A toi! c'est de la main du fils de Selma. » Le trait brisa les reins d'Antara, qui, malgré la douleur du coup, eut encore la force d'arriver à sa tribu; et, quoique blessé à mort, il adressa ces vers aux Abs:

¹ « C'est au fils de Selma, sachez-le, que vous avez à demander compte de mon sang. Mais comment atteindriez-vous le fils de Selma? comment pourriez-vous me venger?

« Au milieu des monts de Tay, de ces monts élevés touchant aux Pléiades, il est en sûreté contre toute attaque. »

Le sang d'Antara resta en effet sans vengeance, et Wizr, fils de Djâbir, vécut jusqu'à l'époque où les descendants de Tay se firent musulmans. Il était un des députés envoyés, vers 629 de J. C., par les Benou-Tay à Mahomet, pour lui faire leur soumission ².

On prétend que la haute renommée d'Antara inspira au fondateur de l'islamisme le regret de ne l'avoir

٤ وان ابن سلمى عنده فاعلموا دمي
وهيهات لا يرجي ابن سلمى ولا دمي
إذا ما تمشي بين اجبال طي
مكان الشريا ليس بالمتهم

Aghâni, II, 167 v°.

² Nowayri, *Nihâyat-el-arab*.

pas connu, et l'on cite de Mahomet cette parole :
 « Le guerrier bédouin que sa réputation m'eût fait le
 « plus désirer de voir, c'est Antara ¹. »

Moallaca d'Antara.

Les poètes ont-ils laissé quelque sujet à chanter?... Mais n'ai-je pas reconnu les lieux qu'habitait ma maîtresse? mes doutes ne sont-ils pas dissipés?

• Salut, demeure d'Abla dans la vallée de Djiwa! Demeure chérie, parle-moi de l'objet que j'aime.

J'ai arrêté ma chamelle, semblable à une tour par la hauteur de sa stature, afin de soulager mon cœur en me livrant à loisir à mes regrets.

Oui, c'est ici qu'Abla faisait son séjour, tandis que nous occupions Hazn, Sammân, et Motethallem.

Salut, restes d'une habitation depuis longtemps abandonnée, et que le départ d'Oumm-el-Haytham (Abla) a changée en une affreuse solitude!

O fille de Makhrim (Mâlik), tu résides maintenant sur une terre ennemie : combien il m'est difficile de parvenir jusqu'à toi!

Le hasard d'un instant a donné naissance à l'amour que je ressens pour elle, moi qui fais aujourd'hui la guerre à sa famille; et je nourrirais une flatteuse espérance! Non, Abla, par les jours de ton père! l'espérance n'est pas faite pour moi.

La place que tu occuperas toujours dans mon cœur, garde-toi d'en douter, sera celle d'un objet respecté, adoré.

Mais ta présence, comment pourrais-je en jouir, quand ta famille est établie aux Oneyza, et la mienne à Ghaylam?

Abla avait résolu de s'éloigner : on prépara les montures dans l'ombre de la nuit.

• Quelle fut ma surprise, ma douleur, lorsqu'au matin j'a-

perçus au milieu des habitations, broutant les graines du khimkhim, les chamelles destinées à porter le bagage,

parmi lesquelles on compte quarante-deux mères qui donnent un lait abondant, et se distinguent par une couleur pareille aux plus noires des plumes de l'aile du corbeau!

Quelle fut ma douleur, à moi qu'Abla tient prisonnier par l'éclatante blancheur de ses dents légèrement crénelées, par la beauté de ses lèvres, sur lesquelles le baiser est si doux et si suave!

Avant que la bouche ait effleuré ces lèvres charmantes, on respire son haleine embaumée, dont le parfum est comme celui que le musc exhale d'un vase où il est conservé.

Telle encore est l'odeur des fleurs que les rosées du ciel ont fait croître dans une prairie dont jamais les troupeaux n'approchent, qui n'est pas souillée par le passage des animaux;

une prairie souvent arrosée par des nuées chargées d'une onde pure, qui rendent les petites cavités dans lesquelles l'eau repose semblables à autant de pièces d'argent;

où chaque soir, régulièrement, la terre est humectée d'une pluie bienfaisante;

où la mouche, vivant en paix, fait entendre un murmure de plaisir comme le joyeux buveur qui fredonne,

et frotte en même temps ses pattes l'une contre l'autre, imitant le mouvement d'un homme dont les mains sont mutilées, et qui s'efforce de faire tourner rapidement entre ses poignets une baguette sèche dans l'entailleure d'un autre morceau de bois, pour allumer du feu.

Le soir et le matin, Abla est mollement étendue sur des coussins de duvet; et moi je passe la nuit sur mon cheval noir, toujours bridé.

Mon lit, c'est la selle de mon coursier, qui a les jambes solides, les flancs pleins, la partie du corps qu'entourent les sangles large et profonde.

Qui me conduira à la demeure d'Abla? Sera-ce cette robuste chamelle de Chadan condamnée à n'avoir point de lait, frappée de stérilité?

Elle a marché toute la nuit, et cependant elle agite gai-

ment la queue; son allure est fière; elle ébranle le sol, qu'elle bat d'un pied également ferme et agile.

(Elle poursuit sa route durant la journée entière), et le soir encore elle foule la terre avec la même vigueur. Telle est la course du mâle de l'autruche, qui n'a point d'oreilles, dont les jambes sont peu écartées.

Autour de lui se pressent ses petits, ainsi que de jeunes chameaux du Yaman autour d'un pasteur éthiopien, dont la langue ne forme que des sons confus.

Les petits suivent comme une enseigne la tête de leur père; ils cheminent sous ses ailes étendues, semblables aux porteurs d'un brancard funèbre, sur lesquels retombent les draps mortuaires.

Au bout d'un col mince s'élève la petite tête du guide. Chaque soir il va visiter les œufs de sa femelle, déposés à Dhoul-Ochayra. Il est pareil à l'esclave noir qui a les oreilles coupées, et qui est vêtu d'une longue pelisse.

Ma chamelle s'est désaltérée dans l'étang de Dohroudhâni, et au matin elle était déjà loin des eaux d'un pays ennemi.

(Quand on la touche avec le fouet), elle fait des écarts à gauche, comme si elle voulait éviter un chat terrible qui sur le soir fait retentir l'air de ses miaulements.

Il semble que chaque fois qu'elle se retourne avec colère contre l'animal redoutable qui est à côté d'elle, celui-ci se défend en lui déchirant la peau avec ses dents et ses griffes.

Lorsqu'elle se couche enfin pour se reposer auprès de Ridâ (on entend craquer ses membres fatigués), on croirait qu'elle s'étend sur des roseaux secs qui se brisent avec bruit sous son poids.

Tel que le jus de dattes ou le goudron épais, bouillonnant sur le feu, se répand sur les parois du vase,

ainsi découle la sueur de la tête de ma chamelle aux yeux farouches, qui est aussi robuste, aussi fringante que l'étaalon le plus vigoureux.

O Ablâ, tu baisses ton voile pour dérober ton visage à ma vue. (Pourquoi me mépriser?) Ne suis-je pas celui qui sait triompher des guerriers couverts d'armures?

Tu peux louer en moi des qualités que tu n'ignores pas. Mon caractère est doux et facile avec quiconque est juste à mon égard.

Mais si l'on veut m'opprimer, je deviens moi-même un dur oppresseur; j'abreuve mon ennemi d'humiliations plus amères que les suc de la coloquinte.

Souvent, lorsque la fraîcheur du soir vient calmer les ardeurs du jour, je bois un vin délicieux, acheté au prix d'un brillant métal marqué d'une empreinte.

Je porte à mes lèvres une coupe de cristal d'un jaune éclatant, artistement taillée, tandis que ma main gauche tient un vase d'argent dont le goulot est fermé d'une toile fine, pour ne verser dans la coupe qu'une liqueur limpide.

Quand je suis animé par les fumées du vin, je me ruine en prodigalités; mais ma gloire reste entière, je ne me laisse emporter à aucune action qui puisse lui donner atteinte.

Lorsque la raison reprend sur moi son empire, ma libéralité n'en souffre pas de diminution. Mes sentiments, tu le sais, Abla, sont nobles et généreux.

Bien des fois j'ai fait mordre la poussière à l'époux d'une jeune beauté, après lui avoir ouvert au-dessous de l'épaule une blessure pareille à une bouche dont la lèvre supérieure est fendue.

Ma main, en le perçant d'un coup prompt et mortel, a fait ruisseler son sang en flots de pourpre.

Fille de Málík, interroge les guerriers, si mes exploits te sont inconnus.

Je suis toujours placé sur la selle d'un puissant cheval, rapide à la course, portant les cicatrices de mille blessures.

Tantôt je le pousse hors des rangs pour combattre un ennemi; tantôt je reviens vers la troupe nombreuse de mes compagnons les redoutables archers.

Ils te diront, ceux qui m'ont vu à la guerre, qu'autant j'ai d'ardeur à affronter le péril, autant je montre de désintéressement quand il s'agit de partager le butin.

Souvent j'ai attaqué un cavalier armé de toutes pièces,

contre lequel les plus courageux n'osaient se mesurer, qui n'était pas homme à fuir ou à se rendre.

Bientôt je lui ai porté un coup terrible avec une lance droite, faite d'un roseau nouveau et dur.

Le fer impitoyable a percé son armure et son corps : le fer ne respecte pas le brave.

Je l'ai laissé étendu sur la terre, pour servir de pâture aux bêtes féroces, qui l'ont déchiré, et ont dévoré ses belles mains et ses beaux bras.

Mon sabre s'est frayé un passage à travers la cotte de mailles large et serrée d'un guerrier qui savait défendre sa famille et ses amis, qui s'ornait à la guerre des marques distinctives de la vaillance;

dont la main était prompte à mêler les flèches du hasard, pendant la froide saison; qui vidait les tonneaux des marchands et faisait tomber leurs enseignes¹; qui ne s'attirait de blâme que par l'excès de sa libéralité.

Lorsqu'il m'a vu descendre de mon coursier, et m'avancer vers lui pour achever de lui donner la mort, un mouvement de lèvres, qui n'était pas un sourire, a mis ses dents à découvert.

Alors je l'ai frappé de ma lance, et je lui ai déchargé un dernier coup de mon glaive tranchant, dont la trempe est excellente.

Au milieu du jour il gisait sur la poussière; sa tête et ses mains, sur lesquelles le sang était figé, semblaient noircies avec la teinture extraite de l'izhlam.

C'était un guerrier de haute stature; ses vêtements paraissaient envelopper un grand arbre plutôt qu'un homme; il ne faisait usage pour chaussure que du cuir le mieux préparé, et n'avait point eu de frère jumeau.

O beauté douce comme la brebis, heureux celui qui pourra te posséder! Ce bonheur m'est interdit; plutôt au ciel que je pusse y prétendre!

1. Les marchands arabes, lorsqu'ils avaient du vin à vendre, l'annonçaient en plantant devant leur tente un drapeau pour servir d'enseigne. Ils enlevaient ensuite ce drapeau quand ils avaient débité tout leur vin.

J'ai envoyé vers Abla une esclave, à laquelle j'ai dit : « Va, « épie les nouvelles, informe-toi de ce que fait ma maîtresse. »

L'esclave m'a dit à son retour : « Les ennemis ne sont point « sur leurs gardes ; le chasseur peut approcher de la brebis. »

Lorsque ma maîtresse tourne la tête, son col a la grâce et la souplesse de celui de la jeune gazelle blanche.

Je sais qu'Amr est ingrat envers moi : l'ingratitude dégoûte de la bienfaisance.

J'ai exécuté les ordres de mon oncle. Dans ces moments de lutte acharnée où l'on grince des dents, j'ai combattu

au plus fort de la mêlée et des dangers que les braves affrontent sans proférer de plaintes, en poussant des cris belliqueux.

Lorsque mes compagnons, me laissant seul en avant, se sont fait de moi un rempart contre les lances, je n'ai point faibli ; je suis resté inébranlable : mais j'avais en face trop d'adversaires pour pouvoir gagner du terrain.

Quand enfin j'ai vu nos gens, s'excitant les uns les autres, s'avancer en masse pour me soutenir, alors je me suis précipité sur l'ennemi avec ardeur.

De tous côtés on criait : « Antara ! » et les lances, semblables à de longues cordes à puits, se plongeaient dans le corps de mon coursier noir.

Il renversait avec son poitrail tout ce qui se présentait à lui, et bientôt il était couvert comme d'une housse de sang.

Atteint de mille coups, il a tourné vers moi un œil humide de larmes, et a poussé un faible hennissement.

S'il eût pu exprimer ses souffrances par des paroles, il se serait plaint douloureusement.

Cependant les juments, les chevaux, aux formes allongées, au poil fin, s'agitent avec fureur dans la mêlée, et enfoncent leurs pieds dans la molle arène.

J'oublie toutes mes peines, je reprends une force nouvelle, quand j'entends ces mots dans la bouche des guerriers : « Cou-
rage, Antara ! avance toujours ! »

En quelque lieu que je désire me transporter, mes chammelles dociles m'y conduisent. Pour accomplir les desseins

que je forme, je n'ai pas besoin d'autre aide que de mon esprit, fertile en ressources.

Mon unique crainte est de cesser de vivre avant que les chances de la guerre m'aient fourni l'occasion de punir les fils de Dhamdham,

qui attaquent mon honneur, tandis que je ne les outrage point; qui, loin de ma présence, jurent de verser mon sang.

Leur haine, au reste, ne doit point m'étonner, puisque j'ai arraché la vie à leur père, et l'ai rendu la proie des bêtes féroces et des vautours.

Zohayr, fils d'Abou-Solma. On regarde généralement Imroulcays, fils de Hodjr, Nâbigha Dhobyâni, et Zohayr, fils d'Abou-Solma, comme les trois plus grands poètes arabes du temps du paganisme. Zohayr était *Mozani*, c'est-à-dire, de la tribu de Mozayna, collatérale des Benou-Témîm. Les Mozayna sont les enfants d'Amr, fils d'Odd, fils de Tâbikha, fils d'Elyâs, fils de Modhar. Ils sont ainsi appelés du nom de leur aïeule Mozayna, fille de Kelb, fils de Wabra, femme d'Odd et mère d'Amr ¹. Cette tribu, domiciliée dans le Hidjâz, ne fait point partie de celles auxquelles j'ai consacré ce livre; mais comme elle n'a pas joué de rôle important dans l'histoire de l'Arabie, et que, pour cette raison, je n'aurai pas occasion d'en parler ailleurs, si ce n'est d'une manière incidente, j'ai cru devoir placer ici la notice que mérite Zohayr, parce que ce poète tenait aussi par les liens du sang aux Mourra de Dhobyân, qu'il a vécu dans le Nadjd parmi la race de Ghatafân, et que ses rapports avec plusieurs personnages illustres de la bran-

¹ *Aghâni*, II, 345 v°.

che des Mourra, dont il a célébré les vertus dans sa moállaca, sont presque les seuls détails que l'on connaisse sur sa vie.

Abou-Solma, père de Zohayr, était fils de Rabîa, descendant de Mozayna par Hârith, Mâzin, Thâlaba, etc., et d'une femme d'entre les enfants de Mourra, fils d'Auf, fils de Sâd, fils de Dhobyân. Ayant eu quelque sujet de mécontentement contre les gens de sa tribu, les Mozayna, Abou-Solma les quitta, et vint avec sa famille s'établir chez ses oncles maternels les Mourra. Il se fixa ensuite chez les Benou-Abdallah-ibn-Ghatafân, voisins et parents des Mourra, dans le lieu nommé El-Hâdjiz, où sa postérité a continué de résider longtemps après l'islamisme¹.

Legs fait à Zohayr
par son grand-oncle
Béchâma.

Zohayr se livra de bonne heure et avec succès au culte de la poésie. Son grand-oncle Béchâma, fils de Ghadîr..., fils de Mourra, frère de la mère de son père Abou-Solma, l'aimait beaucoup, le retenait toujours près de lui, et goûtait fort ses vers. Béchâma était poète lui-même, riche, et très-considéré parmi les Benou-Ghatafân, qui n'entreprenaient rien sans le consulter. Il n'avait point d'enfants. Se sentant près de mourir, il fit le partage de ce qui lui appartenait entre les gens de sa maison et les fils de ses frères. Zohayr lui dit : « Ne me donnerez-vous pas quelque chose ? — Je te laisse, lui répondit Béchâma, la plus belle portion de mon héritage, mon talent pour la poésie. — Mais, reprit Zohayr, le talent poétique est un bien que je possède déjà en

¹ *Aghâni*, II, 346, 349 v°.

« propre. — Crois-tu donc, dit Béchâma, que tu le
 « tiens des Mozayna ? Non, cela ne peut être. Toute
 « l'Arabie sait que le génie poétique est un apanage
 « de ma famille, et particulièrement de moi ; et c'est
 « de moi qu'il a passé à toi. » Béchâma ajouta ce-
 pendant à son testament un legs en faveur de son
 petit-neveu Zohayr ¹.

La moállaca de Zohayr a été composée à l'occasion
 de la paix qui termina la guerre de Dâhis, et en l'hon-
 neur des médiateurs qui travaillèrent à conclure cette
 paix. Les personnages auxquels il adresse spécialement
 ses éloges sont, suivant l'opinion de l'auteur de l'A-
 ghâni ² et de Zauzéni, Hârith, fils d'Auf, et Harim,
 fils de Sinân ³.

La moállaca de
 Zohayr composée
 à l'occasion de la
 réconciliation des
 Abs et des Dho-
 byân.

Outre sa moállaca, Zohayr a fait un grand nombre
 de cacîda à la louange de Harim, de son père Sinân,
 de ses frères et de toute sa famille ⁴. Les bienfaits
 dont Harim comblait le poète, et les vers que la re-
 connaissance inspirait à Zohayr, ont rendu prover-
 biale chez les Arabes la libéralité de Harim.

Libéralité de Ha-
 rim envers Zohayr.

Harim avait juré non-seulement d'accorder à Zo-
 hayr toutes ses demandes, quelles qu'elles pussent
 être, et de lui faire des cadeaux toutes les fois qu'il
 serait loué dans ses vers, mais encore de lui donner

¹ *Aghâni*, II, 350.

² *Aghâni*, II, 346 v^o.

³ Suivant Nowayri, ce sont Auf et Mâkil (voy. précédemment, p. 501) ;
 mais le vers 18^o de la moállaca de Zohayr contredit ce sentiment, puis-
 que le poète y désigne les médiateurs, objets de ses éloges, comme issus de
 Ghayzh, fils de Mourra, et qu'Auf et Mâkil n'étaient point de cette famille,
 mais de celle de Thâlaba, fils de Sâd.

⁴ *Aghâni*, II, 347 v^o.

un esclave mâle ou femelle, ou bien un cheval, chaque fois que Zohayr le saluerait. Zohayr était confus de tous les dons qu'il recevait de Harim; et, pour se soustraire à cet excès de générosité, il avait coutume de dire, lorsqu'il se présentait dans un cercle où était Harim: « Je vous offre à tous le salut, excepté à Harim; et celui que j'excepte est le meilleur d'entre vous. »

Dans la suite, un fils de Harim ayant un jour récité une cacîda de Zohayr en l'honneur de sa famille devant Omar, alors calife, Omar s'écria: « Il a dit de vous de bien belles choses! — Mais aussi, re-partit le fils de Harim, nous lui faisons de bien beaux présents. — Ce que vous lui donniez, ajouta Omar, a été détruit par le temps; ce qu'il vous a donné est impérissable ¹. »

Oumm-Aufa, première femme de Zohayr.

Oumm-Aufa, que Zohayr nomme au commencement de sa moallaca, était la première femme de ce poète. Plusieurs enfants qu'il avait eus d'elle étant morts en bas âge, il avait pris une seconde épouse ², qui fut mère de ses deux fils Càm et Bodjayr. La jalousie ayant porté Oumm-Aufa à faire des querelles à son mari, Zohayr l'avait répudiée, et avait ensuite éprouvé d'amers regrets de s'être séparé d'elle ³.

Il meurt dans un âge très-avancé.

A l'époque de la fin de la guerre de Dâhis, quand Zohayr composa sa moallaca, il touchait à sa quatre-vingtième année, comme l'indique le vers quarante-

¹ *Aghani*, II, 348 v°.

² Son nom était Kebché, fille d'Amâr, issue d'Adi, fils de Souhaym, de la tribu de Hanifa (*Aghani*, III, 479).

³ *Aghani*, II, 350.

septième de ce poëme. On prétend que, vers l'année 627 de J. C., âgé de près de cent ans, il rencontra Mahomet, qui dit en le voyant : « Mon Dieu, pré-serve-moi du démon qui inspire cet homme ! » Zohayr mourut bientôt après, sans avoir prononcé un seul vers depuis cette prière de l'apôtre musulman ¹.

Ses deux fils Càb et Bodjair, et son petit-fils Moudharrib, fils de Càb, furent des poètes distingués ². Bodjair et Càb se convertirent à l'islamisme en l'an 630.

Moallaca de Zohayr.

Sont-ce des traces du séjour d'Oumm-Aufa, ces restes muets d'un campement sur le sol pierreux de Darrâdj et de Motehallem ?

Oumm-Aufa a-t-elle habité, entre les deux Racma, cette demeure, dont les vestiges paraissent comme des stigmates nouvellement retouchés sur les chairs du bras ?

Là viennent errer tour à tour des troupes de gazelles blanches et de vaches sauvages aux grands yeux; les petits, sortant de leurs retraites, s'élancent en bondissant vers les mères.

Je me retrouve dans ces lieux, que je n'ai pas vus depuis vingt années. A peine puis-je les reconnaître. Enfin mes doutes se dissipent :

ces pierres noircies par le feu servaient de soutiens aux chaudières; cette rigole circulairé, non encore dégradée, qui ressemble à la forme d'un bassin, entourait la tente d'Oumm-Aufa.

¹ *Aghâni*, II, 346.

² *Aghâni*, II, 350 v°. Solma, sœur de Zohayr, avait aussi du talent pour la poésie; elle fut mère d'El-Khansâ, femme poëte qui a été nommée précédemment dans la notice sur Nâbigha, et dont il sera encore question plus loin.

Oui, je reconnais cette place, et je m'écrie : « Demeure de ma bien-aimée, puisse cette aurore t'annoncer un beau jour ! puisse le ciel te conserver ! »

Regarde, ami, ne vois-tu pas des femmes dans leurs litières passer sur cette colline qui domine l'étang de Djorhom ?

Elles sont à l'abri sous de riches tentures, sous des draperies garnies de bordures rouges, couleur de sang.

Les voilà qui ont laissé derrière elles la vallée de Soubân, et qui franchissent les hauteurs qui la terminent. Elles ont cet air de fierté que donne l'opulence.

Elles se sont mises en route dès l'aurore, et se dirigent vers la vallée de Rass, qu'elles vont atteindre avec autant de certitude que la main atteint la bouche.

Elles permettent à l'homme aimable de badiner avec elles ; l'œil curieux qui les examine découvre en elles mille charmes séducteurs.

Partout où elles ont fait halte, de petits flocons de laine rouge, détachés de leurs litières, couvrent le sol, et semblent des baies de *fana* encore dans leur entier.

Lorsqu'elles trouvent une source d'eau limpide, elles se reposent à loisir sur ses bords, avec la même sécurité que le voyageur de retour à son domicile.

Elles ont laissé à leur droite la chaîne du Kenân. Si nous avons des amis dans ces montagnes, combien n'y avons-nous pas aussi d'ennemis !

Déjà elles ont traversé une fois la vallée sinieuse de Soubân ; elles la traversent encore dans un de ses détours, portées sur des sièges larges, neufs, et artistement travaillés.

J'en jure par le temple sacré, restauré et desservi successivement par les enfants de Djorhom et par ceux de Coraych, oui (Harim et Hârith), vous avez déployé le caractère de nobles et généreux chefs, dans les petites comme dans les grandes choses.

Dignes descendants de Ghayzh, fils de Mourra, vous avez fait d'utiles efforts pour réunir deux tribus de même origine, divisées par l'effusion du sang.

Vous avez réconcilié Abs et Dhobyân, que leur rage avait failli anéantir, et dont les guerriers semblaient s'être parfumé les mains avec les aromates du Menchem, en faisant serment de combattre jusqu'à la mort.

Vous avez dit : « Si nous pouvons obtenir une paix durable en prodiguant nos richesses et en portant des paroles d'amitié, nous serons heureux de l'acheter à ce prix. »

Vous avez réussi à conclure cette paix, vous qui étiez étrangers aux hostilités, aux fureurs des deux tribus.

Vous vous êtes illustrés entre les plus illustres rejetons de Maadd. Puisse le ciel diriger toutes vos actions ! Celui qui, comme vous, acquiert un trésor de gloire, devient grand parmi les mortels.

Pour guérir les cruelles blessures du fer, des centaines de chameaux étaient données, à des termes fixés, par des hommes dont les mains étaient innocentes et pures.

Ceux qui payaient ainsi le prix du sang n'en avaient point répandu une goutte.

Vous avez livré aux familles des victimes de la guerre les biens que vous teniez de vos pères, des troupeaux nombreux de jeunes chameaux marqués des signes de la noblesse.

Ami, transmets ces conseils aux Dhobyân et à leurs alliés ; dis-leur : « N'êtes-vous pas engagés, par les serments les plus forts, à observer la paix ?

« Ne tentez pas de dérober aux regards de Dieu vos secrets sentiments ; Dieu connaît tout ce qui est caché.

« Si quelquefois il diffère sa vengeance, il l'inscrit sur le livre de ses décrets, et la réserve pour le jour où il tiendra compte à chacun de ses actions ; souvent aussi il punit le crime par un châtement soudain.

« Vous connaissez les maux de la discorde ; vous en avez fait la dure expérience, et ce n'est point sur des rapports douteux que vous vous en formez une idée.

« Si vous ranimez la guerre, vous attirerez sur vous l'ignominie ; la guerre, comme un animal féroce, s'acharnera sur vous, si vous l'excitez ; comme le feu, elle vous embrasera ; comme la meule qui broie le grain, elle vous écrasera ;

« comme la chamelle qui conçoit chaque année et produit
« chaque fois des jumeaux, elle sera féconde en malheurs.

« Les enfants qui naîtront pendant sa durée recevront le
« jour sous des auspices aussi funestes que l'homme roux de
« Thamoud¹ ; par elles ils seront allaités et sevrés.

« La guerre sera pour vous un champ dont vous recueillerez
« plus de maux que les cultivateurs de l'Irak ne recueillent de
« mesures de grains dans leurs plaines fertiles. »

Par ma vie ! elle est grande et noble cette tribu compromise par l'attentat de Hoçayn, fils de Dhamdham, qui n'entra point dans les sentiments pacifiques de ses frères.

Il avait enveloppé dans les replis de son cœur ses coupables desseins ; il n'en laissa rien paraître, il n'en précipita pas l'exécution.

Il se disait à lui-même : « Je satisferai mon ressentiment,
« ensuite je ferai face à l'ennemi à la tête de mille cavaliers. »

Enfin, sans donner l'alarme à personne, il s'est jeté sur une victime, dans le temps où la guerre reposait endormie.

Il a provoqué un lion aux armes terribles, aux membres vigoureux, à l'épaisse crinière, aux ongles longs et redoutables ;

un lion intrépide, prompt à repousser l'insulte, et qui souvent attaque avant qu'on l'ait attaqué.

Les guerriers avaient interrompu les combats ; mais quand la paix a été violée, ils se sont élancés de nouveau vers les abîmes de la discorde, qui vomissent les armes et le sang.

Ainsi, après tant de massacres, la tranquillité que commençaient à goûter les deux tribus n'était qu'un fruit perfide et empoisonné !

Non, vos lances (Hârith et Harim) n'avaient point trempé dans le sang du fils de Nahik, ni du guerrier tué à Mothallam ;

¹ C'est-à-dire, Codâr-el-Ahmar (voy. tom. I, p. 25). Le texte porte : *l'homme roux d'Ad*. C'est une erreur commise par le poète, suivant plusieurs commentateurs ; d'autres justifient Zohayr en disant que les peuplades d'Ad et de Thamoud étaient appelées collectivement *les deux Ad*, et qu'ainsi le nom d'Ad comprend les Thamoudites.

elles n'étaient point complices de la mort de Naufal, de Wahb, et du fils de Mohazzam;

et pourtant c'est vous qui, pour acquitter le prix des meurtres, avez envoyé à travers les montagnes des chamelles exemptes de tout défaut

à cette tribu (d'Abs), qui sait défendre ses alliés lorsque le malheur fond sur eux dans l'ombre des nuits;

tribu vaillante qui déjoue les projets de ses ennemis, et qui, lorsqu'elle est compromise par un de ses membres, ne livre point le coupable à la vengeance des offensés.

• Pour moi, je suis fatigué du poids de la vie. Oui, certes, on doit être las de l'existence quand on compte quatre-vingts années.

Je sais ce qui était hier, je connais ce qui est aujourd'hui; mais j'ignore ce qui m'attend demain.

La mort est une aveugle qui frappe au hasard; celui qu'elle atteint de ses coups succombe, celui qu'elle manque parvient à l'extrême vieillesse.

En mille circonstances, l'homme qui ne cherche point à se concilier la bienveillance des autres est déchiré par leurs dents ou foulé sous leurs pieds.

Répandre des bienfaits pour soutenir sa considération, c'est le moyen de vivre honoré. On devient en butte aux discours injurieux quand on ne les prévient pas par la noblesse de sa conduite.

Le riche dont la main avare ne fait point partager aux siens ses richesses, est abandonné par eux et livré au mépris.

Satisfaire à ses obligations, c'est se mettre à l'abri du reproche. Celui qui porte dans son cœur le calme de la vertu ne se trouble ni ne balbutie jamais.

Le lâche qui craint la mort ne peut lui échapper, quand même il monterait avec une échelle jusque dans les cieux.

Faire du bien à des gens indignes, c'est encourir le blâme au lieu de mériter des éloges, c'est s'exposer au repentir.

Le présomptueux qui se refuse à la paix quand on lui pré-

sente le talon de la lance , est bientôt contraint de s'humilier devant les pointes de fer ¹.

Quiconque ne défend pas les armes à la main l'approche de la citerne qui lui appartient, finit par la voir détruite. A moins d'être quelquefois oppresseur, on est souvent opprimé.

L'imprudent qui va vivre loin des siens croit trouver un ami dans un étranger, qui est peut-être pour lui un ennemi dangereux. Celui qui ne se respecte point lui-même n'est pas respecté par les autres.

L'homme faible qui sans cesse courbe le dos sous les outrages, et ne tente jamais de s'affranchir des humiliations, se repentira un jour cruellement de s'être avili.

En vain espérerait-on cacher son caractère; quel qu'il soit, il se découvre toujours.

Combien de fois, en voyant une personne qui garde le silence, ne se sent-on pas prévenu en sa faveur? Dès qu'elle parle, son mérite perce, où sa nullité se décèle.

La langue et le cœur sont les deux moitiés de l'homme; le reste n'est rien qu'une vaine forme de sang et de chair.

Si la vieillesse est folle, elle ne peut plus devenir sage; chez la jeunesse seulement, la raison peut remplacer la folie.

Je vous fais une première demande, vous me l'accordez; j'en fais une seconde, vous me l'accordez encore : mais qui se rend importun finit par éprouver un refus.

La race de Ghatafân unie contre la race de Khaçafa.

Depuis la paix conclue entre les Abs et les Dho-byân , toute la race de Ghatafân , désormais unie , fit

¹ Allusion à un usage des Arabes de ce temps. Lorsque deux troupes de cavaliers se rencontraient par hasard, elles s'arrêtaient en se présentant l'une à l'autre le talon des lances, en signe d'intentions pacifiques; quelques individus se détachaient de chaque côté pour s'aboucher ensemble : si la conférence n'amenait pas un accord, les deux troupes tournaient l'une contre l'autre la pointe de leurs lances, et combattaient.

cause commune contre la race de Khaçafa. D'une part les Achdjâ, les Abdallah-ibn-Ghatafân, les Dhob-yân et les Abs; de l'autre les Benou-Djocham, les Benou-Nasr et les Benou-Amir, principales branches de Hawâzin, et les Benou-Soulaym, frères des Hawâzin, se livrèrent entre eux une suite de combats, parmi lesquels on cite les journées de Rakm, de Noubaa, de Liwa, de Salâ, de Haurâ et autres, qui seront successivement racontées. Cette guerre, qui se prolongea jusque vers l'époque où la puissance de Mahomet commença à s'élever, ne donna lieu à aucune bataille générale entre les tribus belligérantes, et ne consista qu'en engagements partiels et meurtres individuels.

Les Benou-Amir, sous la conduite d'Amir, fils de Tofayl (fils de Mâlik, fils de Djâfar), et de son frère Hacam, fils de Tofayl, s'étant mis un jour en course, firent une irruption sur le territoire de Ghatafân, jusqu'à un puits nommé *Rakm*, lequel appartenait aux Mourra de Dhobyân. Les Fezâra et les Mourra s'avancèrent à leur rencontre, commandés, les premiers par Oyayna, fils de Hisn et petit-fils de Hodhayfa, les seconds par Yazîd, fils de Sinân, fils d'Abou-Hâritha, d'autres disent par son cousin Hârith, fils d'Auf. Les Benou-Amir furent défaits. Au milieu de la mêlée, Amir, fils de Tofayl, s'écriait, pour s'animer lui-même : « O Amir, si tu ne te fais pas tuer aujourd'hui, il faudra toujours mourir plus tard. » Cependant il ne se fit pas tuer, et réussit à se sauver. Son frère Hacam s'était enfui d'un autre côté avec quelques-uns de ses gens, dont la plupart périrent de soif dans le désert; les autres, et

Les Hawâzin contre les Ghatafân.
Journée de Rakm,
vers l'an 600 de J.C.

parmi eux Hacam, désespérant de leur salut, et craignant de tomber entre les mains des ennemis, s'étranglèrent eux-mêmes. C'est à ce sujet qu'Orwa, fils d'El-Ward, poète guerrier de la tribu d'Abs, a dit :

« J'admire des gens qui s'étranglent, quand ils auraient pu mourir les armes à la main¹. »

Les Fezâra et les Mourra avaient fait en cette journée des prisonniers ; ils les livrèrent à une famille de la tribu d'Achdjâ, qui avait des représailles à exercer contre les Benou-Amir, et tous les captifs furent massacrés.

Journée de
Noubaa.

A quelque temps de là, les Benou-Amir, voulant se venger de l'échec qu'ils avaient essuyé à Rakm, entrèrent de nouveau en campagne, ayant à leur tête Amir, fils de Tofayl, et vinrent attaquer les Abs dans un lieu nommé *Noubaa*. Ceux-ci étaient sur leurs gardes, et les attendaient de pied ferme ; Rabî, fils de Zyâd, malgré son grand âge, les commandait. Après une action très-vive, dans laquelle les Benou-Amir perdirent plusieurs personnages de marque, la victoire demeura aux Abs².

C'est la dernière fois qu'il est fait mention de Rabî, fils de Zyâd ; il survécut sans doute bien peu de temps à cette journée de Noubaa. On connaît un de ses fils,

عجبت لهم لِمَ يخنقون نفوسهم
وقتلهم تحت الوغى كان اعذرا

¹ Fresnel, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 125, 126; Nowayri, man., 700, f. 18 et v°; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 89, 90.

appelé Hârith, qui se présenta à Mahomet et embrassa l'islamisme, en l'année 628 de J. C. ¹.

Le combat de Liwa, où les Abs et les Fezâra remportèrent un nouvel avantage sur les Hawâzin de la branche de Djocham, appartient à une époque très-voisine des deux journées précédentes; mais, avant d'en présenter le récit, il est à propos de donner quelques détails sur un guerrier poète, Dourayd, fils de Simma, qui y joue le principal rôle, et dont les aventures me fourniront l'occasion de parler d'un autre héros du même temps, qui mérite, par sa valeur chevaleresque et sa fin glorieuse, une mention particulièrement honorable.

Dourayd, fils de Simma. Le véritable nom de Simma, père de Dourayd, était Moâwia, fils de Hârith, issu de Hawâzin par Ghazyâ, fils de Djocham ².

Simma avait commandé la tribu de Djocham à la journée de Nakhla, dans la guerre de Fidjâr ³, et avait péri bientôt après dans un des combats de cette guerre, laissant cinq fils, Dourayd, Abd-Yaghouth, Cays, Khâlid et Abdallah, tous hommes faits et braves cavaliers. Leur mère commune était une femme d'origine yamanique, que Simma avait enlevée dans une expédition contre les descendants de Madhidj, et qu'il avait ensuite épousée; elle se nommait Rihâna, fille de Mâdicarib ⁴.

¹ Nowayri, *Nihâyat-el-arab*.

² Voy. Tableau X, A.

³ Voy. tom. I, liv. III, p. 307.

⁴ L'auteur de l'*Aghâni* dit (vol. II, f. 282 v^o) que cette Rihâna était la sœur d'Amr, fils de Mâdicarib le Zobaydite, guerrier fameux dont il sera question ailleurs. Amr paraît en effet avoir eu une sœur du nom de Ri-

Après l'accommodement qui avait mis fin à la guerre de Fidjâr¹, les Hawâzin et leurs frères les Soulaym étaient restés en paix avec les Coraychites et les Kinâna pendant un certain nombre d'années. Plus tard, de nouvelles hostilités, auxquelles les Coraychites demeurèrent étrangers ainsi que plusieurs branches de Hawâzin, éclatèrent entre les Kinâna d'une part, et de l'autre les Soulaym et les Benou-Djocham.

Journée d'El-Akhrâm; rencontre de Dourayd avec Rabîa, fils de Mou-caddam.

Dourayd, fils de Simma, à la tête d'une bande de Djochamites, ayant un jour pénétré sur le territoire de Kinâna, et s'étant embusqué dans un vallon nommé *El-Akhrâm*, aperçut de loin un homme à cheval, conduisant un chameau qui portait une femme. « Cours sur ce convoi, dit-il à un de ses cavaliers, et crie à cet homme : « Lâche prise et sauve-toi. » Le cavalier se détacha sur-le-champ, et, arrivé à portée de la voix, il somma le voyageur d'abandonner son convoi et de s'éloigner au plus vite, s'il voulait conserver sa vie.

L'étranger, sans s'émouvoir, remit la bride du chameau entre les mains de la jeune femme qu'il menait, en lui adressant ces vers :

² « Marche à loisir, marche au pas d'une femme heureuse et tranquille, dont la croupe rebondie se forma dans la sécurité, dont le cœur n'a jamais palpité de crainte.

hâna; mais il y a des raisons de croire que ce n'était pas la même que la mère de Dourayd. Le nom de Mâdicarib était fort commun dans le Yaman, et l'on ne doit pas s'étonner de trouver deux Rihâna, filles de deux Mâdicarib différents.

¹ Voy. tom. I, liv. III, p. 315.

² سیری علی رسلک سیر الامن
سیر رداح ذات جاش ساکن

« Tourner le dos à mon adversaire serait une honte ineffaçable; sois donc témoin de l'accueil que je vais lui faire. »

Il chargea aussitôt le Djochamite, le renversa mort d'un coup de lance, s'empara de son cheval, et en fit présent à la dame. Puis il continua son chemin.

Dourayd, ne voyant pas revenir son cavalier, en expédia un second. Celui-ci, ayant trouvé le premier étendu sans vie, courut après le voyageur, et lui adressa les sommations ordonnées. Le voyageur faisait la sourde oreille; et le Djochamite, croyant qu'il ne l'avait pas entendu, alla droit sur lui. L'étranger remit une seconde fois à sa compagne la bride du chameau, et s'élança sur l'agresseur en disant :

« Laisse passer la femme libre et inviolable; car tu as rencontré Rabia entre elle et toi,

« Rabia qui tient une lance flexible préparée à Khatt-Hédjër. Sinon, reçois ce coup de ma main;

« et sache que les coups de ma main ne portent pas à faux. »

A ces mots, il chargea le second cavalier, et le terrassa. Dourayd, impatient de nouvelles, en dépêcha

ان انشئى دون قرنى شائنى

ابلى بلاى و اخبرى و عاينى

خل سبيل الحررة المنيعه انك لاقى دونها ربيعه

فى كفه خطية مطيعه اولافخذها طعنة سريعه

و الطعن منى فى الوغى سريعه

un troisième, pour voir ce qu'étaient devenus les deux autres. Le nouveau champion, arrivé au lieu du combat, trouve ses compagnons couchés par terre, et aperçoit l'étranger qui menait le chameau de sa dame, traînant nonchalamment sa lance après lui. « Lâche prise ! » lui cria-t-il.

Rabîa (l'on vient d'apprendre qu'il se nommait ainsi), ayant dit à sa dame de se diriger vers les tentes les plus proches, se retourna vers l'ennemi, et eut bientôt fait éprouver à son troisième adversaire le même sort qu'aux deux premiers. Mais, dans ce dernier engagement, la lance de Rabîa se rompit.

Cependant Dourayd, étonné de ne voir revenir aucun des cavaliers qu'il avait détachés contre le voyageur inconnu, se mit en devoir d'aller lui-même à leur recherche. Il trouve d'abord un cadavre, puis un second, puis un troisième, et enfin Rabîa désarmé, qui conduisait tranquillement sa dame, et approchait du camp.

A cette vue, rempli d'une généreuse admiration, « O cavalier, lui dit-il en l'abordant, on ne tue
« pas un homme comme toi. Cependant nos gens
« battent le pays, tu es sans armes, et si jeune!...
« Prends ma lance, mon ami, et je vais, de ce
« pas, ôter à mes compagnons l'envie de te pour-
« suivre. »

De retour auprès de ses gens, Dourayd leur dit :
« Le cavalier a su défendre sa dame. Il a tué nos
« trois hommes, et m'a enlevé à moi-même ma lance.
« C'est un rude jouteur, qu'il ne faut pas songer à

« attaquer. » Il composa ensuite ces vers en l'honneur du cavalier inconnu :

1 « Je ne vis jamais son pareil, je n'ai jamais ouï parler d'un si valeureux défenseur des dames. C'est un cavalier dont la vie doit être respectée.

« Il avait terrassé trois guerriers, qui certes n'étaient pas une proie facile; et puis il continuait son chemin, comme s'il ne se fût rien passé,

« le sourire sur les lèvres, le front épanoui, l'éclat d'une lame bien fourbie répandu sur sa face.

« Que je voudrais savoir quel est son père, quelle est sa mère! O mes amis, c'est un cavalier dont il n'est pas permis d'ignorer le nom 2. »

Rabîa, que Dourayd, par une noble délicatesse, avait laissé s'éloigner sans lui faire de questions, était fils de Moucaddam, l'un des Benou-Firâs, sous-tribu de Kinâna. La dame qu'il escortait était sa femme Rayta, fille de Djidhl-ettiân. Peu après son aventure avec Dourayd, Rabîa périt, encore à la fleur de son

1
 ما ان رايت ولا سمعت بمثله
 حامى الطعينة فارساً لم يقتل
 اردى فوارس لم يكونوا نهرة
 ثم استمر كأنه لم يفعل
 متهللاً يبدو أسرة وجهه
 مثل الحسام جلته كف الصيقل
 ياليت شعري من ابوة و امة
 يا صاح من يك مثله لم يجهل

2 Fresnel, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 133-136; *Aghâni*, III, 389; Nowayri, man. 700, f. 20; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.* p. 94.

âge, dans une action appelée *journée de Cadid* (vers l'an 691-2 de J. C.).

Rabîa meurt à la
Journée de Cadid.

Un parti de Soulaym, commandé par Noubaycha (ou Nabcha), fils de Habîb, rôdant sur le territoire de Kinâna, rencontra, à l'endroit nommé *Cadid*¹, un convoi de femmes des Benou-Firâs, accompagnées d'un petit nombre de cavaliers, parmi lesquels étaient Rabîa, fils de Moucaddam, son frère Hârith, sur-nommé Abou-l-Fourayà, et son beau-frère Abdallah, fils de Djidhl-ettiân. Rabîa était alors malade de la petite vérole, et se faisait porter dans une litière. Averti qu'une bande suspecte était en vue, il dit : « Je vais aller savoir moi-même ce que veulent ces gens-là, et je reviens vous donner de leurs nouvelles. » Il monte à cheval, et part au galop vers la troupe des Soulaym. Un cavalier ennemi se détache, et le charge. Rabîa simule la fuite, pour attirer son adversaire ; puis, faisant volte face, il tombe sur lui, et le tue. Mais en cet instant il est atteint d'une flèche que lui lance Noubaycha. Son sang coule par flots, et il est obligé de rejoindre le convoi. « Oumm-Seyyâr, dit-il à sa mère, applique un bandage sur ma blessure. « Tu es frappée à mort dans la personne de ton fils. « — Hélas ! répond la mère, c'est ainsi que nous perdons nos plus vaillants défenseurs. Nous ne connaissons point d'autre calamité que celle-là, et nous y sommes faites. » En disant ces mots, elle pansait la blessure de son fils, qui lui demanda aussitôt à boire. « Mon enfant, lui dit-elle, si tu bois,

¹ Lieu situé entre la Mekke et Médine.

« tu meurs à l'instant. Va vite charger l'ennemi. »

En ce moment les Soulaym étaient aux prises avec l'escorte, et Abou-l-Fouraya venait de succomber sous leurs coups. Rabîa retourna à la charge avec une telle violence, qu'il arrêta les efforts des ennemis, et les contraignit à reculer. Mais son sang coulait toujours. Sentant que ses forces l'abandonnaient, il dit aux femmes : « Mettez vos chameaux au trot, et gagnez les habitations les plus voisines. Je reste ici pour protéger votre retraite. J'attends l'ennemi au défilé de la montagne, à cheval, appuyé sur ma lance ; il n'osera point passer sur moi pour aller à vous. »

Il se posta donc au lieu le plus étroit d'un défilé dans lequel le convoi était entré ; et, pour ne pas tomber de cheval, il ficha en terre la pointe de sa lance, et resta appuyé sur la hampe, tandis que les femmes s'avançaient en diligence vers le camp.

Cependant l'ennemi n'osait point approcher de Rabîa. Noubaycha, qui l'observait avec attention, s'écria : « Il penche la tête ; je gage qu'il est mort. » A l'instant il décocha une flèche contre le cheval de Rabîa. L'animal blessé fit un bond, et jeta par terre le cadavre qui était sur son dos. Les Soulaym accoururent alors, et franchirent le défilé. Mais ayant reconnu que le convoi leur avait échappé, ils revinrent près du corps de Rabîa, et l'ensevelirent sous un monceau de pierres.

Dans la suite, auprès de ce grossier monument, des admirateurs du courage de Rabîa venaient offrir un hommage à sa mémoire, en immolant un chameau.

Cette immolation consistait à couper les jarrets de la bête, et à la laisser expirer à côté de la tombe. Quelques-uns disent que Rabîa fut le seul héros du paganisme arabe auquel on rendit un pareil honneur¹.

Donrayd prisonnier des Benou-Firâs.

Quelque temps après la mort de Rabîa, les Benou-Firâs ayant un jour attaqué les Benou-Djocham, leur tuèrent plusieurs hommes, et se retirèrent avec un riche butin et des prisonniers. Parmi les captifs se trouva Dou-rayd, fils de Simma, qui eut soin, selon l'usage des Bédouins en semblable circonstance, de cacher son nom et sa naissance. Cependant les femmes de la tribu victorieuse, attirées par la curiosité, vinrent passer et repasser, d'un air coquet et triomphant, devant les prisonniers. L'une d'elles s'écria tout à coup : « Par la mort ! nos gens ont fait
« un beau coup ! Savez-vous quel est ce personnage ?
« C'est précisément celui qui fit cadeau de sa lance
« à Rabîa, le jour où il sut défendre sa pèlerine
« contre trois adversaires. » Aussitôt elle jette son manteau sur Dou-rayd, en criant : « Enfants de Firâs,
« je me déclare sa protectrice. C'est l'homme de la
« journée d'El-Akhrâm. »

La veuve de Rabîa lui fait rendre la liberté.

On demanda à Dou-rayd qui il était. « Je suis, répondit-il, Dou-rayd, fils de Simma ; et à qui donc
« ai-je donné ma lance ? — A Rabîa, fils de Mou-
« caddam. — Qu'est-il devenu ? — Les Benou-Sou-
« laym l'ont tué. — Et où est la dame dont il con-
« duisait le chameau ? — Tu la vois, repartit celle

¹ Fresnel, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 137-141 ; *Aghâni*, III, 386 v°, 387 ; Nowayri, man. 700, f. 21 ; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 95.

« qui l'avait pris sous sa protection ; c'est moi ,
 « Rayta , fille de Djidhl-ettiân , et Rabîa était mon
 « mari. »

Les Benou-Firâs se consultèrent sur ce qu'ils de-
 vaient faire de leur prisonnier. Quelques-uns disaient :
 « Ce serait faire injure à la mémoire de Rabîa que
 « de méconnaître la générosité dont ce cavalier usa
 « envers lui. » D'autres disaient : « Nous n'avons pas
 « le droit de relâcher cet homme sans le consente-
 « ment de Moukhtâr , qui l'a pris. »

Le résultat de cette conférence fut qu'on se cotisa
 pour indemniser Moukhtâr , et que le captif fut mis
 en liberté. Rayta , veuve de Rabîa , lui donna un ha-
 billement et des armes ; et Dourayd , ayant rejoint sa
 tribu , s'abstint jusqu'à son dernier jour de porter la
 guerre chez les Benou-Firâs ¹.

Dourayd devait approcher de la soixantaine lors-
 qu'il devint amoureux d'une jeune femme poète Dourayd amoureux
d'El-Khansâ.
 nommée Tomâdhir , mais plus généralement connue
 sous le surnom d'El-Khansâ. Elle était fille d'Amr ,
 fils de Hârith... , fils de Charîd , de la tribu de Sou-
 laym ² , et petite-nièce de Tomâdhir , femme de Zo-
 hayr , fils de Djadhîma , qui avait régné sur les Gha-
 tafân et les Hawâzin. Sa mère était Solma , sœur du
 poète Zohayr , fils d'Abou-Solma ³. El-Khansâ , mariée
 de bonne heure à Merdâs , l'un des chefs de la tribu
 de Soulaym , l'avait rendu père de plusieurs fils ,

¹ Fresnel, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 144-146; *Aghâni*, III, 389;
 Nowayri, man. 700, fol. 20 v°; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 94.

² Voy. Tableau X, A.

³ *Aghâni*, II, 250 v°.

dont l'aîné, Abbâs, fils de Merdâs, combattit dans la suite pour la cause de Mahomet ¹.

Elle était apparemment veuve de Merdâs, quand Durayd conçut le désir de l'épouser. Se trouvant un jour chez les Soulaym, il avait vu El-Khansâ, sans être aperçu d'elle, négligemment vêtue, et occupée, dans un endroit solitaire, à frotter de poix un chameau malade. Après avoir terminé cette opération, elle avait ôté son vêtement pour se laver. Durayd se retira frappé de ses charmes, et exprima dans ces vers les sentiments qui l'agitaient :

² « Amis, saluons Tomâdhir, et arrêtons-nous dans le lieu qu'elle habite; mon seul vœu maintenant est de demeurer près d'elle.

« O Khansâ, mon cœur est épris de toi! il est consumé par l'amour.

« Aurais-je cru, avant ce jour, que le spectacle d'une onction de poix, faite sur un chameau affecté de gale, pût offrir des attraits? »

¹ Sous le califat d'Omar, cet Abbâs et les autres fils de Merdâs et d'El-Khansâ figurèrent dans l'armée de Sâd, fils d'Abou-Waccâs, à la journée de Câdeciya, en 636 de J. C. El-Khansâ elle-même assistait à cette bataille (Nowayri *Nihâyat-el-arab*; Ibn Khaldoun, f. 142). On trouve, dans le commentaire sur Hariri, publié par M. de Sacy (p. 448), plusieurs fragments des poésies composées par El-Khansâ à la louange de son frère Sakhr. Du temps d'Ibn-Khaldoun, la famille d'El-Khansâ, c. à d. la postérité de Chârid, subsistait encore en Afrique, où elle s'était transportée avec les autres branches de la tribu de Soulaym (Ibn-Khaldoun, f. 142 v°).

حيوا تماضروا ربوعا صحبى وقفوا فان وقوفكم حسبى
 الخناس قد هام الفواد بكم واصابه تبيل من الحب
 ما ان رايت ولا سمعت به كاليوم طالى اينق جرب

« Dans un simple négligé qui laissait voir toute sa beauté, elle appliquait le remède sur les plaies;

« les bras nus, elle versait la poix sur la peau de l'animal; et la poix semblait de l'ambre dont on eût parfumé une étoffe striée du Yaman.

« O Khansâ, interroge mes compagnons! ils te diront ce que je suis dans les moments de péril où faiblit l'énergie de tous. »

Il alla ensuite la demander en mariage à son père Amr. Celui-ci répondit qu'il se tiendrait pour très-honoré de cette alliance; mais que sa fille était maîtresse d'elle-même, et qu'il allait lui transmettre la proposition. El-Khansâ, avant de se décider, annonça qu'elle voulait prendre quelques jours pour réfléchir.

Ici, narrateur fidèle, je me vois dans la nécessité de présenter au lecteur certains détails dont j'essayerais en vain de déguiser la crudité. J'ai mieux aimé les conserver, que de rien supprimer de ce qui peint l'esprit et les mœurs des Arabes.

El-Khansâ chargea une esclave affidée d'épier Dourayd lorsqu'il s'écarterait des tentes pour uriner, et d'examiner la place où il se serait arrêté, de manière à savoir si son urine sortait en un jet vigoureux qui fit un trou en terre, ou si elle coulait lentement, et s'éparpillait en tombant. L'esclave exécuta cette commission, et rapporta à sa maîtresse

El-Khansâ le refuse pour époux.

متبذلاً تبدو محاسنه يضع الهناء مواضع النقب
متحسراً نضع الهناء به نضع العبير بربطة العصب
فسيهيم عنى حنساس اذا عن جميع الخطب ماخطبي

que l'urine de Dourayd s'éparpillait sur la surface du sol. El-Khansâ jugea d'après cet indice que Dourayd n'était plus propre au mariage; et quand son père vint s'informer de sa résolution définitive, elle répondit : « Pourrais-je renoncer à épouser un de
« mes cousins, jeunes gens beaux et bien faits,
« pour me donner au chaykh des Benou-Djocham,
« qui sera chouette aujourd'hui ou demain ? » (C'est-à-dire qui touche au terme de sa vie; on sait que les Arabes croyaient qu'après la mort, l'âme, sous la forme d'une chouette, survivait au corps ¹).

Dans la partie de la tente d'Amr réservée aux hommes, Dourayd attendait la réponse d'El-Khansâ. Les paroles qu'elle avait prononcées parvinrent à son oreille. Il fut vivement piqué; et, se levant aussitôt, il partit sans prendre congé d'Amr, et retourna à sa tribu. De là il adressa à El-Khansâ quelques vers, dans lesquels il lui reprochait avec amertume de n'avoir pas su apprécier le mérite et les hautes qualités d'un homme tel que lui. On conseillait à El-Khansâ de riposter à cette épître. « Non, dit-elle; c'est bien assez d'avoir repoussé Dourayd; je ne
« veux point ajouter une satire à mon refus ². »

Mort des frères de
Dourayd.

Dourayd perdit successivement ses quatre frères, probablement plus jeunes que lui; tous succombèrent les armes à la main. Khâlid avait trouvé la mort dans une incursion contre les Benou-l-Hârith, Arabes du Yaman, de la tige de Madhidj. Abdyaghouth fut tué dans un combat contre les Mourra de Ghatafân. Peu

¹ Voy. tom. I, liv. III, p. 349.

² *Aghâni*, II, 286 et v°; III, 308 v°.

après, le partage du butin conquis sur les Ghatafân, dans une expédition heureuse accomplie en commun par les Benou-Amir et les Benou-Djocham, ayant fait naître une querelle entre ces deux tribus également issues de Hawâzin, il en résulta un conflit sanglant, dans lequel Cays, fils de Simma, tomba sous les coups des enfants d'Abou-Bacr-ibn-Kilâb, branche des Benou-Amir ¹.

La perte la plus sensible pour Dourayd fut celle de son frère Abdallah, qu'il aimait d'une affection particulière. On remarque qu'Abdallah, outre ce nom, en avait deux autres, Mâbad et Khâlid; il portait aussi trois prénoms, Abou-Fourân, Abou-Doufâfa, et Abou-Aufa ². Dourayd lui-même avait deux prénoms, Abou-Courra et Abou-Doufâfa ³. Abdallah fut tué à la journée de Liwa, où Dourayd faillit aussi périr.

Une troupe de Benou-Djocham et de Benou-Nasr-ibn-Moâwia, conduite par Abdallah, fils de Simma, avait fait une irruption sur le territoire de Ghatafân, et enlevé un grand nombre de chameaux. Elle revenait avec sa capture, et n'était encore qu'à peu de distance des camps ennemis, lorsque Abdallah dit : « Faisons ici une halte. » On était alors près d'une colline de sable nommée *Liwa*, sur les limites du pays de Ghatafân. Dourayd, qui, malgré son âge (je conjecture qu'il avait environ soixante-quatre ans), conservait la vigueur d'un jeune guerrier, avait ac-

Journée de Liwa,
vers l'an 610 de J. C.

¹ *Aghâni*, II, 282 v^o.

² *Aghâni*, II, 283.

³ *Aghâni*, II, 284 v^o.

compagné son frère pour l'aider de son bras et de ses conseils. « Au nom de Dieu, lui dit-il, ne nous arrê-
« tons pas. Sois sûr que les forces réunies de Gha-
« tafân sont à notre poursuite. » Abdallah, enflé par le succès, rejeta cet avis prudent, et jura qu'il ne quitterait pas la place où il était avant d'avoir pris le quart du butin, auquel il avait droit comme chef de l'expédition, et d'avoir régalaé ses compagnons d'une *naktà* ; on appelait ainsi une chamelle que l'on égorgeait et que l'on mangeait en commun, au moment du partage du butin.

Tandis que l'on préparait le repas, on aperçut de loin un nuage de poussière. Une sentinelle, postée sur le monticule, cria : « Je vois venir des cavaliers
« dont les vêtements sont jaunes. — Ce sont les
« Achdjâ, dit Abdallah ; ce n'est rien. — J'en vois
« d'autres, ajouta la sentinelle, qui tiennent la pointe
« de leurs lances placée entre les oreilles de leurs
« chevaux. — Ce sont les Fezâra, dit Dourayd. —
« En voici qui galopent en laissant traîner leurs lan-
« ces à terre. — Ce sont les Abs, et la mort est
« avec eux. »

Les gens d'Abdallah avaient à peine eu le temps de remonter à cheval, que les ennemis arrivèrent, et le combat s'engagea. Abdallah périt des premiers dans la mêlée, de la main d'un homme de la famille de Cârib, branche d'Abs. Dourayd, en s'efforçant de défendre son frère, tomba grièvement blessé, et fut laissé pour mort. Leurs compagnons cherchèrent leur salut dans la fuite, et les Ghatafân reprirent leurs chameaux.

L'action terminée, deux cavaliers d'Abs, Zahdam et son frère Cays, collectivement appelés les frères Zahdam, et un cavalier de Fezâra, nommé Cardam, vinrent à passer auprès de Dourayd, couché parmi les cadavres. Dourayd, qui n'avait pas perdu connaissance, entendit Zahdam l'aîné dire à Cardam : « Je crois que Dourayd n'est pas mort; il me semble que j'ai vu remuer son œil. Mets pied à terre, et achève-le. — Il est mort, repartit Cardam. — Mets pied à terre, te dis-je, et vois s'il respire encore. » Cardam descendit de cheval, et examina Dourayd. Il s'aperçut qu'il respirait; mais, cédant à un mouvement de compassion, il dit : « Il est mort, et bien mort. » Malgré cette assurance, Zahdam, avant de s'éloigner, donna un coup de sa lance dans le corps de Dourayd.

Par un hasard singulier, cette nouvelle blessure, ayant ouvert passage à une masse considérable de sang épanché, procura à Dourayd un soulagement inespéré, et lui sauva la vie. Les ennemis étant partis et la nuit venue, il se traîna du côté de sa tribu. Il rencontra une horde errante de Hawâzin, qui le recueillit, et dont une femme pansa ses blessures, et le soigna jusqu'à parfaite guérison¹.

A quelque temps de là, plusieurs individus d'Abs et de Fezâra, se rendant en pèlerinage à la Mekke, passèrent dans le canton où campait Dourayd. L'on était dans un mois sacré; mais cette circonstance ne leur inspirant pas une sécurité entière, ils cachaient

¹ *Aghâni*, II, 283; Fresnel, *Journ. asiat.*, février 1838, p. 129; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 93.

soigneusement leur figure sous le *lithâm*, mouchoir dont les Bédouins se couvrent la tête, et dont ils ramènent un bout sur le bas de leur visage, de manière à ne laisser paraître que leurs yeux. Dourayd les ayant aperçus, s'avança à leur rencontre, et, après avoir promené sur eux des regards scrutateurs : « Qui êtes-vous ? leur dit-il. — Est-ce à moi que tu adresses cette question ? » répondit un des voyageurs. Dourayd reconnut la voix de Cardam. « Ah ! » s'écria-t-il, je ne demande plus qui tu es. Toi et ceux qui t'accompagnent, vous n'avez rien à craindre. » Ensuite il l'embrassa, et lui fit présent d'un cheval, d'un sabre et d'une lance, en lui disant : « Voilà le prix de l'humanité que tu as montrée envers moi à la journée de Liwa ¹. »

Journée de Salâ,
vers l'an 611 de J. C.

Cependant Dourayd était inconsolable de la mort d'Abdallah ². Sa femme, Oumm-Mâbad, l'ayant blâmé de se livrer à sa juste douleur, il la répudia, et fit serment de ne point se mettre de collyre aux yeux, de ne pas s'oindre le corps, de ne pas toucher de parfums, de ne pas manger de viande et de ne pas boire de vin, jusqu'à ce qu'il eût vengé Abdallah. Une année environ après l'affaire de Liwa, il battit, dans un lieu nommé *Salâ*, un parti de Benou-Ghatafân. Parmi les prisonniers que cette victoire mit entre ses mains, était Dhouâb, fils d'Esmâ, personnage de la famille de Cârîb. Dourayd le tua pour son frère ³.

¹ *Aghâni*, II, loc. cit.

² On peut voir dans le *Hâmâça* (édit. de Freytag, p. 277) une belle élégie composée par Dourayd sur la mort de son frère Abdallah.

³ *Aghâni*, II, 284 v° ; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 95.

Parvenu à une extrême vieillesse et devenu aveugle, mais continuant à jouir de toutes ses facultés intellectuelles, Dourayd, fils de Simma, après avoir longtemps servi sa tribu par son courage, lui était encore utile par les conseils de son expérience. Mais ayant toujours prodigué son bien en libéralités, sans songer à l'avenir, il était tombé dans la pauvreté. Une femme qu'il avait prise pour compagne depuis qu'il avait répudié Oumm-Mâbad, eut un jour la dureté de lui reprocher sa misère. « Te voilà vieux, lui dit-elle, faible de corps, sans famille, sans ressources : ne vaudrait-il pas mieux finir cette existence avilie ? » Il répliqua par ces vers :

Douayd, vieux et infirme, supporte noblement la pauvreté.

« Toi qui m'outrages, ne sais-tu pas que j'ai consumé ma vie à répondre à l'appel de ceux qui invoquaient mon secours,

« à combattre pour eux au milieu des jeunes guerriers ? C'est ainsi que j'ai épuisé les forces de mon corps ; c'est sous le baudrier que mon épaule s'est usée.

« Femme, j'ai aimé à vivre au jour le jour de butin conquis par ma valeur ; mon patrimoine, je l'ai répandu en bienfaits.

اعاذل انما افنى شبابي
 ركوبي في الصريخ الى المنادى
 مع الفتيان حتى كل جسمي
 واقرح عاتقى حمل النجاد
 اعاذل انه مال طريف
 احبب الى من مال تلاد

« Si les provisions manquent dans ma tente quand elles abondent ailleurs, mon esprit luit encore à un âge où l'esprit des autres hommes est éteint. »

On verra dans l'histoire de Mahomet le récit de la mort de Dourayd, fils de Simma.

Les Soulaym contre les Ghatafân.

Dans la lutte engagée entre la race de Khaçafa et celle de Ghatafân, c'étaient, parmi les descendants de Khaçafa, les Benou-Amir, les Benou-Djocham et autres Bédouins de la branche de Hawâzin, qui avaient figuré comme les principaux adversaires, les ennemis les plus actifs des Ghatafân, jusqu'à la journée de Salâ. Au delà de cette affaire, et quand les infirmités de la vieillesse eurent commencé à éloigner des combats Dourayd, fils de Simma, les Hawâzin paraissent avoir laissé leurs frères, les Soulaym, soutenir la plus grande part du fardeau de la guerre.

A cette époque, les hommes les plus marquants dans la tribu de Soulaym étaient Sakhr et Moâwia, tous deux fils d'Amr et frères d'El-Khansâ. La famille de Charîd, à laquelle ils appartenaient, jouissait d'une haute illustration. Plusieurs fois on avait vu leur père Amr se présenter à la foire d'Ocâzh, tenant par la main ses deux fils, alors dans leur tendre jeunesse, et disant aux Arabes assemblés : « J'ai donné le jour aux deux plus nobles enfants qui existent

و يبقى بعد حلم القوم حلمي
و يفنى قبل زاد القوم زادي

« dans toute la postérité de Modhar. Si quelqu'un
 « peut me contredire, qu'il parle. » Personne ne
 s'était jamais élevé contre cette prétention¹. Sakhr
 et Moâwia avaient succédé à leur père Amr dans le
 commandement de la tribu. Au second rang après
 eux, on distinguait leur cousin Khofâf, fils d'Omayr,
 communément appelé Khofâf, fils de Noudba, du
 nom de sa mère qui était négresse, et leur neveu
 Abbâs, fils de Merdâs et d'El-Khansâ.

Moâwia, fils d'Amr, ayant rencontré à Ocâzh
 Hâchim, fils de Harmala, de la tribu des Mourra de
 Ghatafân, une altercation éclata entre eux. C'était
 pendant les mois sacrés; il fallait s'en tenir aux me-
 naces. Une portion du dialogue des deux champions
 a été conservée par l'auteur qui rapporte cette que-
 relle. « Par Dieu! disait Moâwia, j'aurais bien du
 « plaisir à entendre ton éloge dans la bouche des
 « pleureuses. — Pas plus que je n'en aurais, repartit
 « Hâchim, à traîner dans la boue ta belle cheve-
 « lure, toujours si bien parfumée. »

Quand la trêve religieuse fut expirée, Moâwia se
 mit en devoir d'aller attaquer Hâchim, et déclara sa
 résolution à son frère Sakhr, qui tâcha de l'en dé-
 tourner. « J'ai un pressentiment funeste, disait-il à
 « Moâwia. Si tu t'obstines à marcher contre les
 « Mourra, quelque chose me dit qu'il t'arrivera mal-
 « heur. » Moâwia ne l'écouta point, et partit accom-
 pagné de Khofâf, fils de Noudba, à la tête de ses
 cavaliers. Hâchim et les Mourra étaient sur leurs

Première journée
 de Haurâ, vers 612
 de J. C.

gardes ; ils campaient à *Haurá*, et ce fut à la vue même de leurs tentes que le combat fut livré.

Au moment où l'on allait en venir aux mains, l'œil de Hâchim, fils de Harmala, distingua Moâwia parmi les ennemis, avant que celui-ci eût reconnu Hâchim. Ce dernier avait été malade depuis la foire d'Ocâzh, et se trouvait actuellement en convalescence. Il dit donc à son frère Dourayd, fils de Harmala : « Si Moâwia m'aperçoit, j'aurai un rude choc à soutenir, pour un homme qui relève de maladie ; c'est à toi de te montrer, et de l'attirer de manière à le placer entre nous deux. — Bien, » dit Dourayd ; et il fit une pointe sur Moâwia, qui y répondit aussitôt en le chargeant tout de bon. Dourayd ne l'attendit pas, et battit en retraite, poursuivi par le Soulaymite. Hâchim profita de cet instant pour fondre sur Moâwia et le prendre par derrière. Celui-ci fit volte-face, et les deux rivaux échangèrent simultanément deux coups de lance, dont l'un perça Moâwia près de l'épaule, l'autre désarçonna Hâchim et le jeta par terre. Hâchim perdit en tombant les rênes de sa jument Chammâ, qui détala. Mais Dourayd, fils de Harmala, revint alors à la charge, et après avoir démonté Moâwia d'un coup de lance, lui fendit la tête avec son sabre.

Sur ces entrefaites, un autre engagement avait eu lieu avec un succès inverse entre Khofâf, de la bande des Soulaym, et un guerrier de la famille de Fezâra, nommé Mâlik, fils de Hârith, qui faisait partie de la troupe des Mourra. Khofâf avait renversé mort son adversaire.

Or Chammâ, jument de Hâchim, ayant détalé, comme il a été dit, entra dans le groupe des Soulaym, qui s'en emparèrent, et ne doutèrent pas que ce ne fût la cavale de l'homme que Khofâf avait tué. Ensuite on mit fin au combat, et les Soulaym revinrent trouver leur chef Sakhr, frère de Moâwia.

En l'abordant, les cavaliers lui souhaitèrent le bonjour. « Je vous rends souhait pour souhait, répondit Sakhr; qu'a fait Moâwia? — Il s'est fait tuer. — Et d'où vient cette jument? (montrant Chammâ). — Nous avons tué celui qui la montait. — En ce cas, nous sommes vengés; c'est la jument de Hâchim, fils de Harmala. »

Cependant Sakhr voulut éclaircir quelques vagues soupçons qui l'agitaient. Lorsqu'on fut entré dans le mois de Radjab, le plus inviolable des mois sacrés dans l'opinion des Arabes de Modhar, il alla faire une visite aux Benou-Mourra, monté sur la jument Chammâ. Du plus loin qu'il le vit, Hâchim dit aux siens : « Voici venir Sakhr; saluez-le, et accueillez-le avec de bonnes paroles. » Or Hâchim souffrait encore des suites du coup de lance qui l'avait démonté.

Étonné de voir au milieu des vivants celui qu'il croyait mort depuis l'affaire de Haurâ, Sakhr s'écria : « Qui donc a tué mon frère? » Point de réponse. « A qui appartient la jument que je monte? » Point de réponse. Enfin Hâchim rompit le silence. « Abou-Hassân, dit-il (c'était le prénom de Sakhr), je vais te donner les renseignements que tu désires. » Sakhr demanda encore une fois : « Quel est celui qui a tué mon frère? » Hâchim lui répondit : « Quand

« tu auras atteint d'un bon coup de lance ou moi
 « ou mon frère Dourayd, tu seras vengé. — Et l'a-
 « vez-vous enseveli ? reprit Sakhr. — Oui, sans doute,
 « ajouta Hâchim, et dans un double linceul d'étoffe
 « du Yaman, que j'ai acheté au prix de vingt-cinq
 « jeunes chamelles. — Montrez-moi sa tombe, » dit
 Sakhr. On l'y mena.

Quand Sakhr fut auprès du tombeau de son frère, sa force l'abandonna, et il se mit à pleurer. Les Arabes de ce temps regardaient comme une faiblesse honteuse qu'un homme pleurât sur la perte même des objets de sa plus tendre affection. Sakhr, remarquant sur les visages de ceux qui l'entouraient des signes non équivoques d'étonnement et d'improbation, « Vous condamnez ces larmes, s'écria-t-il : que penserez-vous donc si je vous dis que j'en verse de semblables toutes les nuits, sans goûter un instant de sommeil, depuis que Moâwia n'est plus ? » A ces mots, il s'éloigna.

Seconde journée
de Haurâ.

De retour dans sa tribu, Sakhr ne songea plus qu'à venger le sang de son frère; et voici le stratagème dont il usa pour cet effet. La jument Chammâ, qu'il montait habituellement depuis la mort de Moâwia, avait pour signalement une étoile et des balzanes. Elle était d'ailleurs renommée pour sa vitesse. Sakhr partit un jour sur une autre monture pour le canton des Benou-Mourra, suivi de Chammâ, qu'il faisait conduire en laisse afin de la ménager. Un peu avant d'arriver au camp des Mourra, il mit pied à terre, peignit en noir le front et le bas des jambes de Chammâ, et l'ayant montée, il commanda

à ses compagnons de l'attendre, et se dirigea seul vers le camp ennemi, toujours placé à Haurâ.

Une fille de Hâchim, le voyant de loin s'avancer, dit à son oncle Dourayd, fils de Harmala : « Qu'est devenue Chammâ, notre jolie jument? — Elle est aujourd'hui chez les Soulaym. — Vois donc comme celle-ci lui ressemble, » dit la jeune fille en désignant du doigt la monture de l'étranger qui s'approchait. Dourayd reposait, couché devant sa tente. Il leva la tête, et tourna les yeux du côté indiqué par sa nièce. « Cette jument, » dit-il, « est d'un seul poil; Chammâ n'avait-elle pas étoile et balzanes? » Et il reprit l'attitude du repos.

Un instant après, Sakhr fondant comme l'éclair sur Dourayd, fils de Harmala, le frappait à mort, et, tournant bride aussitôt, il fuyait de toute la rapidité de Chammâ.

Quelques guerriers d'entre les Mourra s'élançèrent sur leurs chevaux, et se mirent à sa poursuite. Les gens de Sakhr, ayant à leur tête un de ses neveux, Abou-Chadjara, fils d'El-Khansâ et de Merdâs, arrêterent l'ennemi, l'obligèrent à reculer, et regagnèrent avec leur chef le camp des Soulaym.

Les Benou-Açad-ibn-Khozayma, alliés de la race de Ghatafân, étaient, par une conséquence nécessaire de cette alliance, en hostilités continuelles avec les peuplades issues de Khaçafa. Sakhr, dans une incursion qu'il fit contre eux, ayant trouvé leurs chameaux au pâturage, s'en empara, et se hâta de reprendre avec sa capture le chemin de sa tribu. Tandis que ses cavaliers poussaient devant eux les chameaux en les piquant de leurs lances, les Benou-

Journée de Dhât-el-Ehhl, vers 614 de J. C.

Açad, avertis par quelques-uns de leurs pasteurs échappés des mains de l'ennemi, accouraient en diligence. Ils atteignirent les ravisseurs dans un canton nommé *Dhât-el-Ethl*. Après un rude combat, ils recouvrèrent leur bétail, et forcèrent les Soulaym à la retraite. Sakhr avait reçu dans cette affaire une blessure dangereuse. Un coup de lance avait fait pénétrer profondément dans son flanc un anneau de sa cotte de mailles. Il languit, pendant une année environ, dans un état qui empirait chaque jour; tant qu'à la fin sa propre femme, fatiguée de le soigner, le prit en aversion. Il l'entendit une fois, de son lit de douleur, qui, à la question d'une voisine, « Comment va ton mari? » répondait : « Que te dirai-je, ma chère? Ce n'est ni un vivant en qui l'on puisse espérer, ni un mort que l'on puisse oublier; en vérité, cet homme-là me rend la vie dure. » Mais lorsqu'on interrogeait la vieille mère de Sakhr sur l'état de son fils, elle répondait toujours : « Espérez avec moi; il se rétablira, s'il plaît à Dieu. » Sakhr, les ayant entendues l'une et l'autre, prononça les vers suivants :

« La mère de Sakhr ne s'ennuie pas de visiter un fils malade; mais pour Solayma, elle a pris en horreur la couche de son mari.... »

« Qu'il tombe dans la misère et le mépris, celui qui peut égaler une femme à une mère! »

اری ام صخر لا تسهل عیادتنی
 وملت سلیبی مضجعی و مکانی
 ای امرو ساوی بستم حلیله
 فلا عاش الافی شقوا و هو ان

Après de longues souffrances, il se forma sur les bords de sa plaie une excroissance comme de feutre.

On lui dit : « Si tu nous laissais couper cette peau, nous aurions quelque espoir. » Sakhr répondit : « Comme vous voudrez. » On lui fit l'amputation, et il expira. On connaît plusieurs fragments remarquables d'élégies composées sur sa mort par sa sœur El-Khansâ¹.

Mort de Sakhr,
vers 618 de J. C.

Lorsque Sakhr eut cessé de vivre, son cousin Khofâf, fils de Noudba, et son neveu Abbâs, fils de Merdâs, se disputèrent la prééminence dans la tribu de Soulaym. L'un et l'autre joignaient à la bravoure un talent distingué pour la poésie. Ils s'attaquèrent d'abord par des vers, dans lesquels chacun exaltait son propre mérite et faisait la critique de son rival. Des satires ils en vinrent aux armes; et enfin, à la tête de leurs familles respectives, ils se livrèrent un combat où il y eut des blessés et des morts de part et d'autre. Cette querelle, qui pouvait devenir funeste à la cause commune, alarma tous les descendants de Khaçafa. Mâlile, fils d'Auf, alors chef des Benou-Nasr, frères des Benou-Djocham, et le vieux Dou-rayd, fils de Simma, qui à cette époque n'avait pas encore perdu toute son activité, vinrent, escortés des principaux personnages des tribus de Djocham et de Nasr, pour opérer une réconciliation entre les deux partis. Cédant aux représentations de ces hommes respectés, Khofâf et Abbâs prirent l'engage-

Querelle entre
Khofâf, fils de Noud-
ba, et Abbâs, fils
de Merdâs.

¹ Fresnel, *Première lettre sur l'hist. des Arabes*, p. 63-66; *Aghâni*, III, 308 v°, 309, 310 v°; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 91, 92; Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 448, 449.

ment de ne plus se battre ; mais ils continuèrent à faire des vers l'un contre l'autre, et cette polémique empêcha la concorde de se rétablir entièrement parmi les Soulaym¹.

Cessation de la guerre entre les Ghatafân et les Khaçafa. Rivalité d'Amir et d'Alcama.

Cependant la guerre entre la postérité de Khaçafa et celle de Ghatafân s'alanguissait peu à peu. Les ressentiments finirent par s'assoupir ; et la paix commençait à régner entre les deux races, quand une rivalité du genre de celle qui avait divisé Khofâf et Abbâs éclata, chez les Benou-Amir-ibn-Sâssaâ, entre deux cousins, poètes et guerriers également illustres, Amir, fils de Tofayl (fils de Mâlik, fils de Djâfar), et Alcama, fils d'Olâtha (fils d'Auf, fils d'El-Ahwas, fils de Djâfar)². Mais cette rivalité ne donna lieu qu'à une lutte courtoise et sans effusion de sang.

Le commandement de la tribu des Benou-Amir-ibn-Sâssaâ avait été exercé longtemps et avec gloire par El-Ahwas, bisaïeul paternel d'Alcama ; à la mort d'El-Ahwas, il avait été déferé à un de ses neveux, Abou-Bérâ Amir, surnommé Moulâïb-êl-Acinna, fils de Mâlik, fils de Djâfar. Abou-Bérâ, après avoir occupé avec honneur, pendant un grand nombre d'années, le rang de chef, se sentait affaibli par l'âge, ne songeait plus qu'au repos, et annonçait l'intention de résigner ses fonctions entre des mains plus actives et plus jeunes. Alcama et Amir, fils de Tofayl, aspirèrent à le remplacer. Chacun d'eux fondait ses droits à la préférence sur la supériorité qu'il s'attri-

¹ *Aghâni*, IV, 60.

² Voy. Tableau X, A.

buait, tant pour la valeur personnelle que pour la noblesse sans mélange de ses ascendants paternels et maternels.

Alcama dit un jour à Amir : « La dignité de chef de la tribu appartenait à El-Ahwas, mon ancêtre. C'est en considération de sa qualité de neveu d'El-Ahwas, que ton oncle Abou-Bérâ a été élevé au commandement. Aujourd'hui qu'il le dépose, c'est à moi de le prendre comme mon légitime héritage. Au reste, si tu t'en crois plus digne, faisons un assaut public de gloire et de noblesse, et qu'un arbitre équitable décide entre nos prétentions. — J'accepte, répondit Amir, et avec empressement; car je vau mieux que toi : mon sang est plus pur que le tien, ma valeur plus éprouvée que la tienne. »

Moundifera, ou lutte de gloire entre Amir et Alcama, vers l'an 620 de J. C.

Ces sortes d'assauts ou de procès, appelés *moundifera*, n'étaient point rares chez les Arabes. C'était un moyen souvent adopté pour terminer des contestations de prééminence; moyen dangereux, car il donnait à la défaite du vaincu une solennité qui aggrissait la blessure faite à son amour-propre, changeait quelquefois la concurrence en inimitié, et exposait le juge lui-même et sa famille à de longs ressentiments.

On régla d'abord les enjeux; il fut convenu que chacun des contendants mettrait à la disposition du personnage choisi pour arbitre cent chameaux, qui deviendraient le prix du vainqueur. Il s'agissait ensuite de nommer l'arbitre. La considération dont jouissaient les Coraychites, comme gardiens du temple de la Càba, engageait souvent les Bédouins à

porter leurs différends devant des hommes de cette tribu. On députa vers Abou-Sofyân, fils de Harb, pour le prier d'être juge entre Alcama et Amir. Abou-Sofyân refusa. On s'adressa alors à Abou-l-Hicam¹, fils de Hichâm, qui refusa également. On fit la même proposition à Ghaylân, fils de Salama, l'un des chefs de la tribu de Thakîf. Ghaylân renvoya les députés à Harmala, fils d'El-Açâd, de la tribu des Mourra, qui les renvoya à Haram, fils de Cotba, fils de Seyyâr, de la tribu de Fezâra. Ce dernier consentit à se charger du rôle délicat qu'on lui offrait.

Amir et Alcama allèrent aussitôt se présenter devant lui. Il commença par leur faire jurer de se soumettre sans réclamation à toute décision qu'il prononcerait. Les deux rivaux ayant fait ce serment, « Allez, leur dit-il, et revenez dans un an, à pareil jour, pour entendre le jugement. » Ils obéirent, et se retirèrent. En attendant l'époque fixée, chacun d'eux cherchait à augmenter le nombre de ses partisans et à se signaler par des actes de générosité. Ce fut dans cet intervalle² que le poète El-Acha, passant dans la contrée des Benou-Amir-ibn-Sàssaà, demanda successivement la protection d'Alcama et celle d'Amir, fils de Tofayl. Celui-ci lui ayant promis d'assurer sa vie, même contre les chances de mort naturelle, ainsi que nous l'avons dit ailleurs³, El-Acha embrassa la cause d'Amir, et composa des vers

¹ Plus connu sous le nom d'Abou-djabl, qui lui était donné par Mahomet et les musulmans.

² *Aghâni*, III, 436.

³ Voy. précédemment, p. 401.

dans lesquels il lui donnait de pompeux éloges, et lançait contre Alcama des traits de satire qui furent fort sensibles à ce dernier.

Quand l'année fut révolue, Alcama et Amir retournèrent auprès de Haram, fils de Cotba, escortés de leurs familles et de leurs partisans, c'est-à-dire, de tous les hommes de la tribu, divisés en deux bandes. Âbou-Bérâ seul ne voulut point paraître à cette lutte, qu'il désapprouvait. Les concurrents, outre les cent chameaux qui formaient leur enjeu, en amenaient un grand nombre d'autres destinés à être égorgés pour régaler leurs adhérents, durant tout le temps qu'ils séjourneraient chez les Fezâra et que le procès serait pendant; car on s'attendait à de longs débats avant que la décision intervînt. Chacun des deux émules avait avec lui des poètes qui devaient célébrer ses louanges et soutenir sa cause: c'étaient, du côté d'Amir, El-Acha et Labîd, auteur d'une moàl-laca; du côté d'Alcama, Djarwal, plus connu sous le sobriquet d'El-Hotaya, et plusieurs autres.

Le soir même de son arrivée, Amir fut mandé secrètement dans la tente de Haram. Celui-ci lui dit :
« Je croyais que tu étais un homme sensé, et que tu
« n'aurais pas laissé l'année s'écouler sans renoncer
« à tes prétentions. Comment oses-tu le disputer à
« Alcama? Il a sur toi une supériorité évidente. —
« Ah! s'écria Amir, si tu décides en faveur d'Alcama,
« je suis un homme perdu. Ne me fais pas cet af-
« front, je t'en supplie; prends plutôt tout ce que je
« possède, et coupe-moi le toupet. Si tu ne veux pas
« me décerner la palme, au moins mets-nous tous

« les deux sur la même ligne. — C'est bon, répondit
« Haram; je réfléchirai. »

Il fit ensuite venir Alcama, et lui tint le même langage. Alcama le conjura, avec de semblables instances, de ne pas le déshonorer en donnant publiquement l'avantage à son adversaire, et de déclarer qu'ils allaient de pair l'un avec l'autre.

Le lendemain, Haram appela les parties à comparaître devant lui, et, en présence du nombreux auditoire rassemblé pour connaître le dénouement de cette grande affaire, il dit à haute voix : « Enfants
« de Djâfar (ancêtre commun d'Amir et d'Alcama),
« vous m'avez pris pour juge. Or je vous déclare
« que vous êtes tous deux parfaitement égaux, comme
« les deux genoux d'un chameau bien constitué qui
« se posent en même temps à terre lorsqu'il s'agenouille. Chacun de vous a des mérites qui lui sont
« propres, et que n'a pas son rival. L'un et l'autre
« vous êtes des chefs nobles et distingués. Tel est le
« jugement que je prononce ; acceptez-le, comme
« vous vous y êtes obligés par serment, et allez en
« paix. » Ensuite il fit égorger et dépecer par ses gens dix chameaux, dont la chair fut distribuée au nom d'Alcama, et dix autres dont la chair fut distribuée au nom d'Amir ; et il ordonna à tout le monde de se retirer.

Cette solution du différend satisfait les deux rivaux, qui avaient eu des craintes pareilles sur l'issue de la lutte. Abou-Bérâ conserva le titre nominal de chef ; Amir et Alcama s'en partagèrent entre eux les fonctions actives.

Haram, fils de Côtba, vécut jusqu'au règne du calife Omar, qui le loua de la sagesse du jugement rendu par lui en cette circonstance ¹.

L'histoire des tribus issues de Ghatafân et de Khaçafa n'offre plus désormais aucun détail qui mérite d'être rapporté, jusqu'au moment très-prochain où nous les retrouverons guerroyant contre Mahomet.

—

Suite de l'histoire des Benou-Témim.

Nous avons laissé les Benou-Témim après la bataille de Djabala. L'échec qu'ils avaient reçu en cette occasion, et la mort de Lakît, fils de Zorâra, leur chef principal, les dégoûtèrent de former contre les Benou-Amir de nouvelles entreprises; ils se tinrent sur la défensive, et ne s'occupèrent plus qu'à repousser les incursions que des partis de Benou-Amir firent encore pendant quelques années sur leur territoire pour enlever des chameaux et des captifs.

Hâdjib, fils de Zorâra et frère de Lakît, était devenu le chef des Benou-Dârim, sous-tribu de la branche témimite des Hanzhala. Il s'insinua dans les bonnes grâces de Nômân-Abou-Câbous, roi de Hîra; et, voulant ajouter un nouveau lustre au nom de sa famille, il engagea Nômân à conférer à un de ses cousins, Hârith, fils de Cort, la dignité de Ridf, dont les Benou-Yarboù, frères des Benou-Dârim, étaient en possession. Cette ambition de Hâdjib donna

Hâdjib, fils de
Zorâra.

¹ *Aghâni*, III, 434-436; Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 24-26, 40-42; Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 274.

lieu au combat de Tikhfa, dans lequel les Yarbouïtes vainquirent la troupe envoyée par Nòmân pour les contraindre à céder leur droit. J'ai parlé de ce fait dans l'histoire des rois de Hîra ¹; je me borne ici à le rappeler sommairement.

L'arc de Hâdjib,
vers 600 de J. C.

Une année où la contrée des Benou-Témîm avait été affligée de stérilité par le manque de pluies, Hâdjib fut délégué vers le roi de Perse Kesra (Parwiz), pour lui demander, au nom de sa tribu, la permission de descendre dans les plaines de l'Irâk. Kesra dit à l'envoyé : « Qui me répondra de la conduite de tes Arabes? — Moi, dit Hâdjib. — Et qui me répondra de toi? — Mon arc, que je te laisse en gage. » Un immense éclat de rire de la foule des courtisans accueillit l'offre du Bédouin. Mais quelqu'un osa admirer ce qui excitait la risée générale, et dit au roi : « Seigneur, celui qui vous fait cette proposition est un Arabe du désert. Les Arabes du désert ne trahissent point la foi jurée. » Sur cette observation, le monarque accepta le gage du Bédouin, et permit à sa tribu de venir faire paître ses chameaux dans l'Irâk.

L'année suivante, la verdure, fille des pluies, avait de nouveau déroulé ses tapis dans les déserts de Témîm. La tribu retourna dans ses pâturages. Hâdjib était mort. Son fils Otârid alla se présenter devant le roi de Perse, et réclama son arc. « Qui es-tu? lui dit Kesra; et de quel arc veux-tu parler? Tu ne m'as rien donné en gage. — Je suis, répondit

¹ Voy. liv. IV, p. 152, 153.

« Otârid, le fils et l'héritier de Hâdjib. Nous t'avons
 « tenu parole; nous n'avons point dérobé, nous n'a-
 « vons commis aucun dégât, aucune violence sur
 « les bords de l'Euphrate. Rends-moi donc l'arc de
 « mon père, rends-moi cet arc, sans lequel je ne puis
 « reparaître dans ma tribu. » Kesra le lui fit remettre,
 et avec l'arc un habillement d'honneur¹.

L'arc de Hâdjib, soigneusement conservé par ses descendants comme un monument de la loyauté de leur famille, devint un titre de gloire pour la race de Témîm, et un sujet d'allusions fréquentes dans les poésies arabes.

De même que les Benou-Témîm étaient allés cher-
 cher la verdure en Irâk, lorsqu'elle avait manqué
 dans leur propre pays, les diverses tribus issues de
 Bacr-Wâïl, répandues dans le Bahrayn et le Yé-
 mâma, venaient, lorsqu'elles souffraient chez elles
 de la sécheresse, faire pâturer leurs troupeaux sur
 le territoire de leurs voisins les descendants de Té-
 mîm. Or il arriva plusieurs fois que des Bacrites, en
 se retirant chez eux, pillèrent quelques familles té-
 mimites qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Ces
 injustes agressions furent l'origine d'une suite d'hos-
 tilités entre la race de Bacr et celle de Témîm, qui
 paraissent s'être prolongées jusqu'au temps où l'une
 et l'autre se furent soumises à la loi de l'islamisme.

Les Témîm, indignés des actes de perfidie commis
 envers eux, voulurent en tirer une vengeance écla-
 tante, et rassemblèrent leurs forces pour marcher

Origine de lon-
 gues inimitiés en-
 tre les Témîm et
 les Bacr.

Journée de Zou-
 wayrayn, vers 604-
 5 de J. C.

¹ Fresnel, *Première lettre*, p. 61; Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*,
 p. 72.

contre les Bacrites. Ceux-ci se réunirent de leur côté, et se mirent au complet; il ne leur manqua que Hafazân, qui était alors en expédition avec les Dhohl-ibn-Chaybân; ils élurent pour général Amr-el-Açamm (Amr le Sourd), fils de Cays, issu de Dhohl par Abou-Rabia et Amr-el-Mouzdalif.

Les Témîm se présentèrent, précédés de deux chameaux attachés ensemble et ornés de caparaçons. Ils les avaient constitués leurs chefs, *Zouwayrayn*, n'ayant pu apparemment s'accorder sur le choix d'un général; et ils s'étaient engagés à ne point reculer avant que ces deux chameaux, dont ils devaient entraver les pieds sur le champ de bataille, prissent eux-mêmes la fuite. Les Bacrites, instruits de cette résolution, en conçurent quelque alarme. Amr-el-Açamm leur dit: « Je suis votre *Zouwayr*; je serai aussi « inébranlable à mon poste que ces deux chameaux en- « través; et si les Témîm leur coupent les jarrets pour « les empêcher de fuir, coupez-moi les jarrets à moi- « même. » Animés par ces paroles, les Bacrites commencèrent l'attaque. Les Témîm la soutinrent d'abord bravement, mais ensuite ils furent mis en déroute¹.

A quelque temps de là, les Yarboù, branche de Témîm, réparèrent cette défaite par un avantage remporté sur les Bacrites de la tribu de Yachcor. Plusieurs Yachcorites furent tués dans cette action, qui porte le nom de combat d'*El-Hâir* ou de *Melhem*. Les héros de cette journée furent Otayba, fils de Hârith, fils de Chehâb, et Mâlik, fils de Nowayra,

Journée de Melhem ou d'El-Hâir, vers 605-6 de J. C.

¹ Nowayri, man. 700, f. 26 et v°; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 107.

tous deux issus de Yarboù. Le premier était un guerrier fameux, surnommé *Sayyâd-el-Foursân*, le preneur de cavaliers; le second est célèbre par sa bravoure, sa noblesse, sa beauté, et sa fin déplorable, qui sera racontée sous le califat d'Abou-Becr¹.

Cays, fils d'Acim, de la famille de Mincar, commençait alors à se distinguer par sa valeur, sa générosité et son esprit, parmi les Benou-Moucâïs, principale tribu de la branche de Sâd-ibn-Zayd-Monât-ibn-Témîm. A la tête des Benou-Mincar, il battit, à la journée de *Sitâr* (vers 606 de J. C.), un nombreux parti de Hanîfa, et tua le chef de cette peuplade, Cotâda, fils de Maslama². Ce premier exploit lui valut bientôt le commandement de la tribu des Moucâïs.

Cays, fils d'Acim.

Cays épousa Manfouça, fille de Zayd-el-Fewâris, de la tribu de Dhabba. Le lendemain du jour de ses noces, elle lui apportait à manger dans sa tente : « Où est mon convive? » dit-il. Voyant qu'elle paraissait étonnée, il prononça les deux vers suivants :

³ « Quand tu m'as préparé un repas, amène un hôte pour le partager avec moi; je ne suis pas homme à manger seul.

« J'ai besoin d'un hôte pour le servir, comme un esclave sert son maître; et en cela je ne m'abaisse pas : c'est le seul point de ressemblance qu'il y ait en moi avec un esclave. »

¹ Nowayri; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 102.

² Maydâni, chap. XXIX.

³ إذا ما صنعت الزاد فالشمسي له

أكيلا فإني لست أكله وحدي

وإني لعبد الضيف من غير ذلة

ومأبى إلا تملك من شيم العبد

Manfouça s'empressa d'envoyer chercher un convive, et, en le présentant à son mari, elle improvisa ces vers :

« Cays n'a pas voulu toucher aux mets placés devant lui, sans avoir un commensal : c'est un cœur noble et élevé.

« Sois béni pendant ta vie, homme généreux ! Sois béni après ta mort, et que des pierres accumulées sur ta tombe témoignent de l'admiration inspirée par tes vertus ! »

Cays, fils d'Acim, eut de Manfouça et de diverses autres femmes un grand nombre d'enfants, garçons et filles. Il condamnait impitoyablement à périr toutes ces dernières, à mesure qu'elles naissaient. Il avait pris cette résolution cruelle à l'occasion de l'aventure que je vais rapporter.

Un jeune chef de la tribu de Yachcor, nommé Mochamradj, dans une incursion contre les Témîmites de la branche de Sâd-ibn-Zayd-Monât, avait enlevé entre autres captives une jeune fille appelée Ramîm, dont la mère était sœur de Cays, fils d'Acim. Celui-ci alla redemander sa nièce à Mochamradj, en lui offrant une rançon. Mochamradj ayant donné l'option à Ramîm de rester auprès de lui ou d'être rendue à sa famille, Ramîm, qui s'était éprise de son ravisseur, le préféra à ses parents. Cays s'en retourna tellement indigné contre la faiblesse d'un sexe ca-

١ ابي المرء قيس ان يذوق طعامه
 بغير اكيل انه لكريمه
 فبوركت حيا يا اخا الجود والندی
 و بوركت ميتا قد حوتك رجوم

pable d'un pareil choix, tellement frappé de l'idée qu'une de ses propres filles pourrait un jour attirer sur lui le déshonneur, qu'en arrivant à sa tribu il fit enterrer vivantes deux filles en bas âge qu'il avait déjà, et jura qu'il traiterait de même toutes les filles qui lui naîtraient à l'avenir. Il ne fut que trop fidèle à ce serment. L'usage d'inhumer des filles vivantes était alors presque effacé des mœurs arabes; Cays, fils d'Acim, le rétablit chez les Benou-Témîm par son exemple, qui trouva malheureusement des imitateurs¹.

J'ai raconté ailleurs² qu'une caravane envoyée par Bâdhân, vice-roi persan du Yaman, à son souverain Kesra-Parwîz, s'était aventurée, sous l'escorte de Haudha, fils d'Ali, chef des Hanîfa, dans le désert des Benou-Témîm, et qu'ayant voulu frustrer ceux-ci, au profit de Haudha, d'une rétribution qu'ils étaient accoutumés à recevoir pour le passage, elle avait été dépouillée (vers l'an 609 de J. C.); que les Persans qui la composaient, Haudha lui-même et ses gens, faits prisonniers, n'avaient obtenu leur liberté qu'au moyen d'une forte rançon.

Ce coup de main était principalement l'œuvre des Benou-Sâd-ibn-Zayd-Monât; mais d'autres Témîmites, notamment les Yarboû, branche des Hanzhala, y avaient pris part. On cite un pauvre cavalier yarbouïte, Nataf, fils de Djobayr, qui eut le bonheur, dans le pillage de cette caravane, de s'empa-

Caravane pillée
par les Témîm, vers
609 de J. C.

¹ *Aghâni*, III, 236; *Maydâni*, proverbe: *Adhallou min maoudatin*; Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 67.

² Voy. précédemment, p. 405-407.

rer de deux sacs remplis de pierreries et de bijoux d'or. Il vendit ensuite son butin en détail pour une somme si considérable, qu'après avoir, dit-on, distribué de l'argent aux indigents de sa tribu pendant un jour entier, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, il demeura encore riche de ce qui lui restait. Sa bonne fortune est devenue proverbiale¹.

Journée de Safaca ou de Mouchakkar, an 611 de J. C.

Kesra méditait une vengeance; mais, pour ne pas donner l'éveil aux Benou-Témîm, il ne témoigna point son ressentiment contre eux, et s'abstint de toute démonstration hostile. Haudha, fils d'Ali, lui avait suggéré un projet dont l'exécution fut confiée au gouverneur de *Mouchakkar*, château fort situé dans le canton de Hédjer, sur les confins du désert Dahnâ, appartenant aux Benou-Témîm. Ce château était occupé par un corps de cavaliers persans. La dénomination d'*El-Moucàbir*, c'est-à-dire le bourreau, était communément appliquée par les Arabes aux commandants de cette garnison, parce que ces officiers, chargés de faire la police dans le pays, punissaient souvent de mort des Bédouins coupables d'actes de violence et de brigandage.

D'après les instructions de Kesra, le moucàbir qui résidait alors à Mouchakkar, et dont le véritable nom, suivant Maydâni, était Mourdânbeh, se mit à accaparer les denrées, et à en faire de grands amas dans la forteresse. Il résulta de là une disette dans le pays voisin. C'était ce que désirait le moucàbir. Il fit publier que les Arabes qui avaient besoin de vivres.

¹ Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 2.

pourraient en venir chercher à Mouchakkar. Beaucoup de Bédouins de diverses tribus bacrites, mais surtout des Benou-Témîm, arrivèrent aussitôt pour s'approvisionner. Ces derniers souffraient plus que les autres de la rareté des subsistances, parce qu'ils étaient gourmands, à ce qu'on assure; ce qui a fait dire à un poète :

« Si vous voulez rendre la vie à un Témîmite qui est mort, présentez-lui à manger;

« placez près de lui du pain, des dattes, de la viande, ou un pot au lait, vous le verrez ressusciter à l'instant. »

Pour les allécher davantage, le moucàbir avait annoncé un grand festin, et fait allumer dans l'intérieur du château un bûcher de bois vert, dont la fumée, s'élevant au-dessus des murs, semblait indiquer qu'en effet on préparait un repas. Selon Maydâni, c'est par allusion à cette circonstance qu'en parlant d'un homme qui se laisse prendre à une amorce trompeuse, on dit proverbialement : *Il n'est pas le premier qui ait été victime de la fumée* ².

Les Arabes se pressaient en foule auprès du fort. Il ne leur fut pas permis d'y pénétrer en masse. On les faisait entrer un à un par une étroite poterne, après les avoir obligés à déposer leurs armes, et on

إذا مامات ميت من تميم وسرك ان يعيش فجي بزاد¹
بخبز او بتسمر او بالحجم او الشىء الملقف فى البجاد

Hâriri, Comment. de M. de Sacy, 1^{re} édit., p. 408; Maydâni.

² ليس باول من قتله الدخان, Maydâni, au proverbe: *Adj-châou min esra eddoukkân.*

leur disait qu'ils sortiraient par une autre issue. Ils étaient amenés devant le moucàbir, qui avait à côté de lui Haudha, fils d'Ali. Celui-ci désignait au commandant les Bédouins de la race de Baer et ceux de la race de Témîm. On donnait des vivres aux premiers, les seconds étaient massacrés ou jetés en prison.

Cela durait depuis plusieurs heures; quelques centaines de Benou-Témîm étaient déjà tombés dans le piège, lorsque les autres, restés en dehors et attendant leur tour, ne voyant revenir aucun de leurs gens qui étaient entrés, conçurent enfin des soupçons. « On nous trompe, s'écria l'un d'eux. Quel a été le sort de nos frères? *Après le désarmement, la captivité; après la captivité, la mort*¹. » Ces mots, qui depuis sont passés en proverbe, furent un trait de lumière pour les Benou-Témîm. Ils veulent se précipiter dans le château; mais, aux premiers signes du tumulte, la poterne avait été fermée. Après de vains efforts pour délivrer ou venger leurs compagnons, ils sont contraints de faire retraite. Honteux de leur simplicité et désespérés de leurs pertes, ils vont cacher au fond des déserts leur confusion et leur douleur.

Cette journée funeste pour eux est appelée *yaum-essafaca*, journée de la clôture de la porte; on la nomme aussi *yaum-el-Mouchakkar*, journée de Mouchakkar; elle précéda (de quelques mois) la bataille de Dhou-Câr entre les Bacrites et les Persans. Une vingtaine d'années plus tard, lorsque le général mu-

ليس بعد السلب الا الاسار وليس بعد الاسار الا القتل ١

sulman El-Ala, fils d'El-Hadhrami, soumit la contrée de Bahrayn, il trouva encore vivants quelques-uns des Témîmites réduits en captivité par le mouchâbir. Ces malheureux avaient été tirés de leurs cachots pour être employés comme esclaves aux travaux les plus vils et les plus rudes à Mouchakkar et dans les bourgades de Hédjer. Le général musulman les rendit à la liberté ¹.

Après la catastrophe qu'ils venaient d'éprouver, les Benou-Témîm, plongés dans la consternation, se disaient entre eux : « Nous sommes affaiblis et « humiliés. Notre déconfiture est connue de tous les « Arabes ; nous ne faisons plus peur à personne, et « nous ne sommes pas même à l'abri d'un coup de « main des brigands. » Effrayés de leur propre situation, ils invitèrent sept de leurs chefs à se réunir pour conférer sur les mesures à prendre. Les sept membres du conseil étaient : dans la branche d'Oçayd-ibn-Amr, Actham, fils de Sayfi, de la famille de Charîf, personnage célèbre par sa haute sagesse, qui lui avait fait attribuer les fonctions de cādhi des Arabes ², et Yazîd, fils de Mourra, de la famille de Mâzin ; dans la branche de Sâd-ibn-Zayd-Monât, Cays, fils d'Acim, de la famille de Mincar, Oubayr, fils d'Amr, et Zibricân, fils de Badr, de la famille

Deuxième journée de Coulâh, an 612 de J. C.

¹ *Aghâni*, IV, 31, 351 v° ; Maydâni, proverbe : *Adjchâou min esra eddoukkhân*.

² *Aghâni*, III, 444. C'est de cet Actham que descendait, par huit générations, le célèbre Yahya (fils d'Actham, fils de Mohammed, fils de Cotn, etc.), qui fut Cādhi-I-Codhât, ou ministre de la justice et du culte, sous le calife Al-Mamoun, et qui mourut en l'an 242 de l'hégire (856 de J. C.), âgé d'environ 80 ans (Ibn-Khallicân).

de Bahdala; enfin Oubayr, fils d'Isma, et Nòmân, fils de Djessâs, tous deux de la tribu de Taym, représentaient dans l'assemblée les Rebâb, frères des Témîm, et vivant parmi eux. Ce nom de Rebâb comprenait cinq tribus confédérées, les Dhabba, les Taym, les Adi-ibn-Abdmonât, les Thaur et les Oukl, toutes issues d'Odd, fils de Tâbikha, fils d'Elyâs.

Quant aux Hanzhala, qui formaient une des principales branches de Témîm, il ne paraît pas qu'aucun de leurs chefs ait été appelé à prendre part à la délibération.

Actham, fils de Sayfi, dont le prénom était Abou-Hanach, parla le premier : « On sait partout notre
« déconvenue, dit-il, et vous avez lieu de craindre
« qu'on ne cherche à profiter de l'occasion pour vous
« piller. Les temps sont bien changés. Auparavant
« vos travaux domestiques étaient exécutés par l'es-
« clave ou le mercenaire; aujourd'hui ce sont vos
« filles qui gardent vos troupeaux. Pour moi, j'ai
« passé les soixante-dix ans; mon corps est usé, mon
« imagination éteinte. Ma pensée a besoin d'aide
« pour découvrir la solution d'une difficulté. Je ne
« me hasarderai donc pas à tenter de vous indiquer
« de prime abord ce que vous avez à faire. Mais
« que chacun de vous propose ce que son esprit lui
« suggère. Si quelqu'un ouvre le bon avis, je le re-
« connaîtrai aussitôt, et vous le signalerai. »

Les membres du conseil exposèrent l'un après l'autre ce qu'ils jugeaient expédient. Cependant Actham gardait le silence. Enfin Nòmân, fils de Djessâs, s'étant levé, s'exprima en ces termes : « Mes frères,

« cherchez une citerne dont l'eau vous suffise, qui
 « soit éloignée de toute habitation, et autour de
 « laquelle vous puissiez rester à l'insu de tout le
 « monde, en sorte que l'on vous oublie, jusqu'à ce
 « que votre fracture soit réduite et que vos faibles
 « soient devenus forts. Or, je ne sache que la citerne
 « de Koudda qui remplisse ces conditions. Allez donc
 « à Koudda. » Ce lieu est aussi appelé *Coulâb*.

Quand Actham eut entendu ce discours : « Voilà,
 « dit-il, le conseil qui nous sauve. Partons! »

Les Benou-Témîm se mirent aussitôt en route, et ne s'arrêtèrent qu'à Coulâb. La longueur de ce vallon, qui est situé dans le désert Dahnâ¹, est d'une journée de chemin. La partie haute regarde le Yaman, la partie basse fait face à l'Irak. Les descendants de Sâd-ibn-Zayd-Monât et les Rebâb s'installèrent en haut, du côté du Yaman; la postérité de Hanzhala s'établit en bas, du côté de l'Irak; les autres familles se placèrent au milieu.

Les Benou-Témîm n'avaient aucune attaque à redouter pendant toute la durée de l'été, leur vallon se trouvant au centre d'un désert que nul voyageur ne traverse à cette époque de l'année, à cause de la chaleur et du manque d'eau. Ils y demeurèrent donc cachés pendant toute la saison chaude, sans que personne sût ce qu'ils étaient devenus. Cependant l'été prit fin. Un voyageur nommé Dhou-l-Aynayn (l'homme aux deux yeux), qui revenait de Hédjer et se rendait à Nadjrân sa patrie, passa près du vallon,

¹ Ibn-Dourayd cité par Rasmussen, *Hist. præc. or. reg.*, p. 106.

et aperçut le bétail des Benou-Témîm. Arrivé à la ville, Dhou-l-Aynayn s'empressa de donner avis de sa découverte à ses compatriotes les Benou-l-Hârith-ibn-Câb, de la race de Madhidj. « Qui de vous, leur « dit-il, est tenté d'acquérir une fille vierge, une « pouliche de pur sang et une chamelle au poil rouge? « Tout cela est à votre portée; il n'y a qu'à vouloir. « — Et à qui prendrons-nous tout cela? demandè-
« rent-ils? — Aux Témîm, que j'ai trouvés blottis
« dans la vallée de Coulâb. — Oui, par Dieu! nous
« le voulons, » s'écrièrent les Benou-l-Hârith; et ils s'excitèrent les uns les autres à dépouiller les Benou-Témîm.

Un devin, nommé Mamour-el-Hârithi, chercha à les dissuader de cette entreprise, dont il augurait mal; mais les prédictions contraires d'un autre devin, Dhamra, fils de Labîd, qui annonçait le succès, prévalurent, et l'expédition fut résolue. Afin d'en mieux assurer la réussite, les Benou-l-Hârith engagèrent à y concourir diverses tribus du Yaman, les Kinda, les Hamadân, ainsi que leurs alliés de Coddhâa. Ceux-ci, de l'extrémité du Hidjâz où ils étaient établis, leur envoyèrent un renfort commandé par Wâla, fils d'Abdallah, de la tribu de Djarm. Le contingent des Kinda arriva guidé par El-Bérâ, fils de Cays; celui des Hamadân, sous la conduite de Mouçarrîh.

Les Benou-l-Hârith avaient levé, tant chez eux que chez leurs frères bédouins les Zobayd, issus de Madhidj par Sâd-el-Achîra, huit mille hommes qui furent divisés en quatre corps de deux mille hommes

chacun, ayant pour chefs quatre personnages du nom de Yazîd ; c'étaient Yazîd, fils de Haubar ; Yazîd, fils... d'Abdelmadân, fils de Deyyân ; Yazîd, fils de Tasm, fils d'El-Mamour, et Yazîd, fils de Mohazzam. Abdyaghouth, fils de Salât-el-Hârithi, avait le commandement général des Madhidjites (c'est-à-dire des Benou-l-Hârith et des Zobayd), qui formaient les deux tiers de l'armée ; elle était forte en tout de douze mille hommes, suivant l'Aghâni. L'étendard des coalisés fut confié à Wâla, fils d'Abdallah, le Djarmite.

Cette armée, la plus nombreuse dont les traditions du paganisme arabe aient conservé le souvenir après celle qui s'était trouvée réunie à la journée de Chib-Djabala, se mit en marche pleine de confiance. Lorsqu'elle fut entrée sur le territoire des descendants de Bâhila¹, un Bédouin de cette tribu, laquelle tirait son origine de Modhar, comme les Témîm, dit à son fils : « Mon enfant, veux-tu t'illustrer par une
 « bonne action ? — De quoi s'agit-il ? — De rendre
 « un service insigne à nos voisins les Témîm. Ils se
 « croient en sûreté autour de la citerne de Coulâb,
 « et je viens de reconnaître les traces d'une armée
 « qui se dirige vers eux. Monte mon dromadaire de
 « race arhabite ; mets-le au petit trot pendant la
 « première heure de la nuit. Ensuite fais-le accrou-
 « pir un instant, et lâche les deux sangles. Quand
 « il aura crottiné et uriné, ressangle-le, puis donne
 « du fouet tant que tu voudras : ton dromadaire n'a

¹ Bâhila, fils de Yaçor, fils de Sâd, fils de Cays... fils d'Aylân. *Sirat-erracoul*, f. 7.

« rien à te refuser en fait de vitesse ; et donne du
« fouet jusqu'à ce que tu sois chez les Témîm , qu'il
« faut réveiller avant l'aurore. »

Le jeune homme suivit de point en point les instructions de son père. Arrivé à Coulâb avant l'armée, au moment où l'aube commençait à paraître , il fit entendre ce cri : « *Yâ sabâhâ!* (O matinée!) » Les Témîm l'environnent aussitôt, et lui demandent : « Qui es-tu ? quelle nouvelle viens-tu nous annoncer ? » Tandis qu'il les instruit du danger qui les menace , un des leurs accourt monté sur un poulain qu'il avait pris dans la vallée , et sur lequel il s'était élancé à la hâte ; il crie aussi : « *Yâ sabâhâ!* » et il ajoute : « On enlève notre bétail. » Puis il repart au galop, se dirigeant vers les ennemis. Il se précipite sur le premier qu'il rencontre, et tombe percé d'un coup de lance.

Celui qui l'avait frappé était Abdyaghouth, qui se trouvait en tête des Madhidjites. Étonné du courage aveugle de ce Bédouin , il dit à ses gens : « Croyez-
« moi, bornez-vous à enlever le bétail, et laissez les
« vieillards de Témîm mourir de leur belle mort. —
« Oui, mais après que nous aurons fait connaissance
« avec leurs filles, » fut la réponse des Madhidjites.

Les premiers cavaliers témîmites qui se présentèrent au-devant des assaillants furent les guerriers de Sâd-ibn-Zayd-Monât et de Rebâb, ceux-ci commandés par Nômân, fils de Djessâs, ceux-là par Cays, fils d'Acim. La bataille fut des plus acharnées. Nômân, fils de Djessâs, y perdit la vie ; mais sa mort, loin de décourager ses compagnons, ne fit que les animer

par le désir de la vengeance. La lutte se continua jusqu'à la fin du jour; et, chacun des deux partis conservant son terrain, la nuit seule mit entre eux une barrière.

Le lendemain, dès l'aurore, le combat recommença. Cays, fils d'Acim, poussa son cri de guerre : « *Yá la-Sàd!* (vive Sàd!) » Abdyaghouth, qui lui faisait face, cria comme lui : « *Yá la-Sàd!* » Le premier avait en vue Sàd, fils de Zayd-Monât, fils de Témîm; le second, Sàd-el-Achîra, fils de Madhidj et père de Zobayd. Cays, l'ayant entendu, substitua à son premier cri de guerre : « *Yá la-Càb!* » Abdyaghouth cria comme lui : « *Yá la-Càb!* » Cays voulait dire Càb, fils... de Sàd, fils de Zayd-Monât, et Abdyaghouth, Càb, fils d'Amr, descendant de Madhidj, et père des Benou-l-Hârith-ibn-Càb. Alors Cays, nommant un autre de ses ancêtres, cria : « *Yá la-Moucdïs!* »

Ce cri, auquel Abdyaghouth ne put répondre par un nom semblable, étant parvenu aux oreilles de Wàla, fils d'Abdallah, qui portait l'étendard des Yamanites (c'est-à-dire des coalisés qui étaient tous d'origine yamanique), il en tira un mauvais augure, jeta son étendard par terre, et prit la fuite.

A cette vue, l'armée du Yaman perdit courage. Les cavaliers de Sàd et de Rebâb, fondant sur elle avec impétuosité, y mirent aisément le désordre. Au milieu de la mêlée, un cavalier de Rebâb, Cabîssa, fils de Dhirâr, de la tribu de Dhabba, chargea le devin Dhamra, fils de Labîd, et l'ayant renversé de son cheval, lui adressa cette question : « Ton génie fami-

« lier t'avait-il annoncé ta chute d'aujourd'hui ? » Dans le même instant , les quatre chefs nommés les Yazîd venaient d'être tués, et leur mort , proclamée par la voix triomphante des Benou-Témîm , répandait la terreur parmi les Yamanites. Bientôt la déroute de ceux-ci fut complète; ils ne songèrent plus qu'à se sauver.

Abdyaghouth cherchait à protéger la retraite de ses gens. Maçâd le Taymite, l'un des Rebâb, l'ayant atteint et démonté d'un coup de lance, le fit prisonnier. Après lui avoir lié les mains derrière le dos, il le prit en croupe, et détala. Mais Maçâd avait reçu une blessure au jarret; et la veine étant ouverte, son sang coulait en abondance. Affaibli peu à peu, le vainqueur commença à tomber en défaillance; ce que voyant Abdyaghouth, il rompit ses liens, acheva le cavalier mourant, et s'enfuit sur sa monture.

Les Témîm et leurs frères les Rebâb, occupés à poursuivre les vaincus, ne s'aperçurent point d'abord de la disparition de Maçâd. Mais ensuite l'ayant remarquée, ils le cherchèrent de tous côtés. Isma, fils d'Oubayr le Taymite, rencontre enfin le corps de Maçâd étendu sans vie. Or il avait vu, quelque temps auparavant, passer Maçâd avec son prisonnier Abdyaghouth. Il en conclut qu'il n'y avait qu'Abdyaghouth qui pût l'avoir tué; et, ayant reconnu la piste du cheval de Maçâd, sur lequel Abdyaghouth s'était sauvé, il la suivit rapidement. Il atteignit Abdyaghouth, l'obligea à se rendre, et l'emmena. Craignant d'avoir à lutter contre sa propre tribu les Benou-Taym, pour protéger la vie d'un ennemi dont il es-

pérait une rançon considérable, il le déposa dans la tribu de Sâd, chez un cousin de Cays, fils d'Acim, nommé Sinân, fils de Samiy.

Sinân se chargea du captif moyennant la promesse d'une part dans la rançon, et le donna à garder à sa femme, qui était Abchamite, c'est-à-dire issue d'Abd-Chams, fils de Sâd, fils de Zayd-Monât. Celle-ci, frappée de la bonne mine d'Abdyaghouth, et comparant sa haute stature avec la petite taille d'Isma qui l'avait pris, témoigna en riant l'étonnement que lui causait ce contraste. C'est à cette circonstance qu'Abdyaghouth fait allusion dans des vers qui seront cités plus loin.

Les Taym et autres Rebâb ne tardèrent pas à apprendre qu'Abdyaghouth était entre les mains de Sinân. Ils se portèrent en foule vers les tentes des Benou-Sâd, demandant à grands cris l'extradition du prisonnier, et dirent à Sinân : « Nous avons à « venger le sang de Nômân et de Maçâd ; livre-nous « donc Abdyaghouth. » Sinân s'y refusa. Les esprits s'échauffèrent, et un combat allait s'engager entre les Rebâb et quelques-uns des Benou-Sâd qui soutenaient Sinân, lorsque Cays, fils d'Acim, survint, et apaisa le tumulte. « Crois-tu, dit-il à Sinân, qu'à « cause de toi je laisserai briser le pacte qui unit « Témîm à Rebâb ? » En même temps il le frappa de son arc au milieu du visage, et lui cassa une dent. Depuis lors Sinân fut appelé *El-Ahtam*, c'est-à-dire l'édenté. Cependant il tint bon. « Celui qui m'a con- « signé le captif, dit-il, est Isma, fils d'Oubayr, et je « ne le remettrai qu'à celui qui me l'a consigné. « Qu'Isma vienne donc, et qu'il le reprenne. »

Les Rebâb allèrent aussitôt trouver Isma, et lui dirent : « Notre chef Nômân et notre cavalier Maçâd
« ont été tués; notre vengeance réclame ton prison-
« nier. Te siêd-il, à toi qui es des nôtres, de vouloir
« conserver la vie à cet homme? » Isma leur répon-
dit : « Écoutez; j'étais pauvre, j'étais comme une
« terre sans eau. Maintenant je possède un trésor,
« et mon trésor, c'est mon prisonnier. Je ne peux
« pas renoncer ainsi à ma fortune. »

On comprit ce qu'il voulait dire; la famille de Nômân, fils de Djessâs, une des plus riches d'entre les Rebâb, lui acheta son captif au prix de cent chameaux, et Abdyaghouth fut livré à ceux qui demandaient son sang.

On lui lia d'abord la langue avec une courroie.
« Hommes de Rebâb, dit-il, vous allez me tuer sans
« doute; laissez-moi au moins la consolation d'ex-
« haler mon ressentiment contre mes compagnons
« qui m'ont abandonné, et de chanter mon chant de
« mort. » On lui répondit : « Tu es poète, et nous
« craignons que tu ne lances une satire contre nous. »
Sur sa promesse de n'en rien faire, on lui délia la langue.

Tandis qu'on faisait les apprêts de son exécution, deux jeunes gens, placés à ses côtés, lui dirent :
« Tu as rassemblé les Arabes du Yaman pour nous
« attaquer, et te voilà puni par la justice du ciel. »
Alors il déclama le poëme où se trouvent les vers suivants :

« Épargnez-moi les reproches; ma position est déjà bien

١
 ألا تلو منافي كفى اللوم ما بيا
 فبها لكرها في اللوم نضع ولا ليا

assez cruelle, et vous n'avez non plus que moi rien à gagner aux reproches.

« O voyageur, si tu rencontres mes convives de Nadjrân, dis-leur que nous ne devons plus nous revoir !

« Porte ce message à Abou-Carib, aux deux Ayham, et à Cays le yamanite dans le Hadhramaut.

« Que Dieu couvre d'opprobre les gens de ma tribu, grands et petits, esclaves et maîtres, en vue de la journée de Coulâb !

« Il ne tenait qu'à moi de me sauver sur une jeune jument qui eût laissé bien loin derrière elle tous les coursiers au poil ras.

« Mais je protégeais la retraite de mes compagnons, et toutes les lances de l'ennemi furent dirigées contre le protecteur.

« Une matrone abchamite a ri en me voyant ; je suis apparemment le premier prisonnier yamanite qui ait été offert à ses regards.

ايا راكبا اما عرضت فبلغن
 ندماى من نجران الاتلاقيا
 اباكرب و الايهمين كلاهما
 وقيسا باعلى حضرموت اليمانيا
 جزى الله قومى بالكلاب ملامة
 صريحهم و الابهميين المواليا
 ولوشيت نجتني من الخيل مهرة
 ترى خلفها الجرد الحسان مواليا
 ولكننى احى ديار ابيكم
 وكان الرماح يخطفن الحاميا
 و تضحك منى شيخه عشمية
 كان لم تجد قبلى اسيرا يمانيا

« Moulayca, celle qui fut mon épouse, sait qu'assaillant ou assailli, je suis un lion dans le combat.

« Je dis aux vainqueurs, lorsque déjà ils avaient lié ma langue avec une courroie : O Taymites, rendez la liberté à ma langue!

« O Taymites, vous êtes maîtres de ma personne! Traitez-moi noblement; car ce n'est pas faute de cœur que je me suis rendu prisonnier.

« Combien de fois n'ai-je pas soutenu le choc d'une masse de cavaliers semblable à une nuée de sauterelles, et détourné contre moi les lances qui menaçaient mes frères!

« J'ai fait traverser aux dromadaires des plaines désertes que personne n'ose franchir; j'ai immolé mainte victime à mes hôtes.

« J'ai immolé jusqu'à ma monture pour régaler des buveurs généreux, et j'ai déchiré en deux mon manteau pour le partager entre deux chanteuses.

وقد علمت عرسي مليكة اننى
 انا الليث معدوا على و عاديا
 اقول وقد شدوا لسانى بنسعة
 امعشر تيم اطلقوا عن لسانيا
 امعشر تيم قد ملكتم فاسججوا
 فان اسارى لم يكن من توانيا
 وغادية سوم الجراد وزعتها
 بكفى وقد انحور على العوالييا
 وقد كنت نهار الجزور و معمل
 المطى وامضى حيث لاحتى ماضيا
 وانحور للشرب الكرام مطيى
 واصدع بين القينتين رداييا

« Mais aujourd'hui on dirait, à me voir dans l'état où je suis, que jamais je n'ai enfourché un cheval, que je n'ai jamais commandé une charge ou conduit une bataille ;

« que jamais je n'ai acquis une outre de vin apportée de contrées lointaines, et recommandé à de loyaux compagnons de jeu d'activer mon feu nocturne, qui invitait les passants au banquet. »

Au moment où l'on trancha la tête d'Abdyaghouth, la fille de Maçâd cria : « Meurs pour Maçâd ! — « Ah ! maudit enfant, dirent les fils de Nômân, nous « l'avons acheté de nos biens, et il sera dit que son « sang aura coulé pour le sang de ton père à toi ! » Et une vive querelle s'engagea à ce propos entre la famille de Nômân et celle de Maçâd ; mais elle n'eut pas de suite¹.

La victoire de Coulâb avait exalté le cœur des Benou-Témîm, et relevé leur énergie abattue depuis la journée de Safaca. Désormais confiants en leur force, ils quittèrent le vallon où ils s'étaient tenus cachés, et allèrent reprendre leurs anciennes demeures. Bientôt même ils recommencèrent à guerroyer contre leurs voisins de Bacr-Wâïl.

كأنى لم اركب جوادا ولم اقل
لخيلى كسروا قائلوا عن رجاليا
ولم اسبأ السرق الرذى ولم اقل
لايسار صدق اعظموا ضوء ناريا

J'ai emprunté, presque mot pour mot, à M. Fresnel la traduction de ces vers.

¹ Fresnel, ext. du *Kitâb-al-Ikd*, *Journ. asiat.*, septembre 1838, p. 259-253; Nowayri, man. 700, f. 31-32 v^o; *Aghâni*, III, 443 v^o-445 v^o.

Journée de Nibâdj et de Taytal, vers 615 de J. C.

Cays, fils d'Acim, se mit un jour en course à la tête des Benou-Moucâis, accompagné d'un autre chef nommé Sélâma, fils de Zharib le Hammânite, conduisant les *Ahârith*; on appelait ainsi collectivement les enfants d'El-Harth-el-Aradj, de Hammân, de Mâlik et de Rabîa, tous quatre fils de Câb, fils de Sâd-ibn-Zayd-Monât. Les deux bandes combinées, marchant contre les Bacrites, apprirent qu'elles trouveraient campés à *Nibâdj* et à *Taytal*, lieux peu distants l'un de l'autre, les Benou-Dhohl-ibn-Chaybân, les Benou-Idjl-ibn-Loudjaym, et les *Lahâzim*; cette dernière dénomination comprenait les descendants de Taym-allât-ibn-Thâlaba et ceux de Cays-ibn-Thâlaba. Sur cette information, les deux chefs témîmites résolurent de faire chacun une attaque séparée; il fut convenu que Cays, fils d'Acim, se porterait sur Nibâdj, et Sélâma, fils de Zharib, sur Taytal.

Pendant la nuit, Cays envoya son cousin El-Ahtam explorer le camp de Nibâdj. El-Ahtam remplit heureusement sa mission; et, ayant reconnu la position des Bacrites, il revint annoncer qu'ils n'étaient point sur leurs gardes. Bientôt avant l'aurore, Cays fit boire les chevaux, puis il répandit sur le sable tout ce qui restait d'eau dans les outres, et dit à ses gens: « Battez-vous bien, car vous avez devant vous l'ennemi, et derrière vous le désert; » et aussitôt il ordonna le départ. Au point du jour, les Moucâis tombèrent sur les Bacrites de Nibâdj, les dispersèrent, et recueillirent un butin considérable. Alors Cays s'écria: « Point de repos avant la prise de Taytal! En marche! »

Cays et ses cavaliers parvinrent à Taytal avant

Sélâma, qui avait tardé à mettre sa division en mouvement. Ils eurent dans cette seconde attaque le même succès que dans la première; et ayant battu les Bacrites de Taytal, ils leur enlevèrent un grand nombre de chameaux.

Sélâma, étant enfin arrivé avec ses Ahârith, dit aux Moucâïs : « Vous avez empiété sur nos droits; « l'attaque de Taytal nous appartenait. » Il s'ensuivit une altercation, que Cays, fils d'Acim, termina en abandonnant à Sélâma et à sa bande tout le butin fait à Taytal ¹.

Les Bacrites attendirent longtemps une occasion favorable pour réparer cet échec. Ils crurent enfin l'avoir trouvée, et se flattèrent de prendre leur revanche sur les Yarboù, qui faisaient alors paître leurs troupeaux dans une vallée nommée *El-Firdaus*, située sur les confins du Yémâma.

Les chefs les plus marquants parmi les descendants de Bacr-Wâil étaient à cette époque : Haufazân, que l'on a vu figurer à la bataille de Dhou-Câr; Mefrouk, fils de cet Amr-el-Açamm qui avait commandé les Bacrites à la journée de Zouwayrayn, et Bostâm, fils de Cays, fils de Maçòud, de la famille de Khâlid-Dhou-l-Djaddayn; tous trois de la tribu de Dhohl-ibn-Chaybân.

Haufazân et Bostâm, suivis d'une nombreuse troupe de cavaliers, se dirigèrent sur la vallée d'El-Firdaus, où ils espéraient surprendre les Yarboù. Mais ceux-ci eurent vent de l'expédition projetée

Journée de Moukhattat, vers 620 de J. G.

¹ Fresnel, ext. du *Kitâb-al-Ikd*, *Journ. asiat.*, septemb. 1838, p. 235-237; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 100; Nowayri, man. 700, f. 23.

contre eux. Guidés par Otayba, fils de Hârith, fils de Chehâb, ils s'avancèrent au-devant des ennemis, les joignirent dans un endroit nommé *Moukhattat*, et les mirent en déroute. Souwayd, fils de Haufazân, fut tué dans cette action par le chef yarbouïte Otayba.

Affaire de Khaw;
mort d'Otayba,
vers 621 de J. C.

Peu de temps après, Otayba lui-même périt dans un combat de nuit. Un parti de Benou-Açad, dans lequel se trouvait un cavalier appelé Dhouâb, fils de Rabîa, avait enlevé aux Yarboû quelques chameaux. Les Yarboû coururent après les ravisseurs. Ils ne purent les atteindre qu'à la fin du jour, près du ravin de *Khaw*. Ils reprirent leur bétail, et s'acharnèrent, malgré l'obscurité, à la poursuite de l'ennemi. Or Otayba montait un cheval entier, qui, ayant senti une jument montée par Dhouâb, galopait sur ses traces et la serrait de près. Otayba, trompé par les ténèbres, croyait avoir devant lui un de ses gens. Dhouâb, plus attentif, s'apercevant de l'erreur d'Otayba, qui ne cherchait point à le frapper, lui porta en fuyant un coup de lance dans la gorge, et le renversa expirant. Quelques instants plus tard, Dhouâb était fait prisonnier par Rabî, fils d'Otayba, et emmené au camp des Yarboû.

Rabî ne savait pas qu'il avait entre ses mains le meurtrier de son père. Aussi Rabîa, père de Dhouâb, étant venu lui proposer une rançon pour son fils, il consentit à l'accepter, et la fixa à cent chameaux. Rabîa n'en possédait pas ce nombre; il promit de se le procurer, et l'on convint qu'il conduirait les cent chameaux à la foire d'Ocâzh, qui devait s'ouvrir prochainement; que Rabî, de son côté, y viendrait

avec son prisonnier, et le rendrait en recevant les chameaux. Cet accord conclu, Rabîa eut la liberté d'entretenir son fils, et apprit de sa bouche qu'il était l'auteur de la mort d'Otayba. Alarmé de cette confiance, il retourna dans sa tribu, réunit les cent chameaux, et les mena à Ocâzh aussitôt que la foire fut ouverte.

Le temps de la foire s'écoula sans qu'il vît paraître ceux qu'il attendait. Alors, persuadé que le fatal secret était découvert, et que le sang de son fils avait été versé en expiation du sang d'Otayba, il composa une élégie dans laquelle il exprimait sa douleur, et glorifiait Dhouâb d'avoir été le vainqueur d'un guerrier si renommé. Le secret cependant était resté jusqu'alors ignoré de Rabî, fils d'Otayba; des affaires graves, qui exigeaient sa présence chez les Yarboù, l'avaient seules empêché de se trouver avec son prisonnier au rendez-vous indiqué. Mais l'élégie, s'étant répandue, parvint à sa connaissance, et Dhouâb paya de sa vie l'indiscrétion échappée à la tendresse de son père ¹.

Tandis que les Yarboù regrettaient leur chef Mort de Haufazân. Otayba, leurs ennemis les Dhobl-ibn-Chaybân perdaient Haufazân, fils de Charîk. Dans une ancienne rencontre, nommée journée de *Djodoud*, Haufazân avait reçu de la main de Cays, fils d'Acim, un coup de lance au bas des reins. Cette blessure, qui lui avait valu le surnom de *Haufazân*, c'est-à-dire, frappé au derrière (car son véritable nom était Hârith), s'était

¹ Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 123; Maydâni, chap. 29, *Journées des Arabes*.

cicatrisée et guérie; il n'en avait plus souffert pendant plusieurs années; mais ensuite elle se rouvrit, s'envenima, et causa sa mort¹.

Zibricân
et Moukhabbel.

Pour faire un instant diversion aux scènes de guerre qui composent presque exclusivement l'histoire des Benou-Témîm comme celle des autres peuplades arabes, je rapporterai ici une anecdote que l'ordre des temps permet d'ailleurs d'insérer à cette place. Il s'agit d'une petite *mounâfera* ou lutte de gloire entre deux Témîmites, qui se termina d'une manière assez plaisante.

Zibricân, fils de Badr, qui a été précédemment nommé parmi les membres du conseil de Témîm réuni après la journée de Mouchakkar, était le chef des enfants de Bahdala, l'une des familles de la tribu de Sâd-ibn-Zayd-Monât. Il possédait un talent distingué pour la poésie. Son nom de Zibricân, qui signifie lune, lui avait été donné à cause de sa beauté. Il avait une sœur, appelée Kholayda, qui n'était pas moins remarquable que lui par les charmes de la figure.

Moukhabbel, poète d'un grand mérite, appartenant aussi à la tribu de Sâd-ibn-Zayd-Monât, demanda Kholayda en mariage. Zibricân s'étant opposé à cette union, Moukhabbel lança contre lui une satire. Zibricân ne manqua pas de riposter. Les deux poètes finirent par se défier à un assaut de gloire, en présence de toute la tribu.

Le talent était égal des deux côtés; la victoire fut

¹ Maydâni, ch. 29, *Ayyamou-l-ârab*; *Aghâni*, III, 237.

d'abord vivement disputée ; mais un accident arrivé à Moukhabbel amena subitement sa défaite.

Moukhabbel déclamait une tirade dans laquelle était ce vers adressé à son rival :

« Châtrer des animaux, voilà le métier que faisait ton père Badr; et mon père, à moi, était le vaillant et généreux Rabîa, fils de Cobâl ¹. »

Soit qu'il eût avalé sa salive de travers, ou que la respiration lui manquât, il s'arrêta tout court après avoir dit : « Châtrer des animaux, voilà le métier que faisait ton père Badr; et mon père... » Avant qu'il se fût remis, Zibricân, se hâtant de prendre la parole, dit : « Soit ! Eh bien, nos pères ont exercé le même métier. Qu'y a-t-il à inférer de là en ta faveur ? » Tout le monde éclata de rire. Moukhabbel, déconcerté au point de ne pouvoir plus articuler un mot, se retira, au milieu de l'hilarité générale excitée par sa mésaventure ; et l'avantage resta à Zibricân ².

J'achèverai maintenant de signaler les principaux combats livrés entre les descendants de Témîm et ceux de Bacr, en mentionnant encore les quatre journées d'El-Ozhâla, de Naca-l-Haçan, de Wocayt et de Chaytayn.

Dans la première, les Bacrites, au nombre de trois cents cavaliers, vinrent attaquer les Yarboû au mo-

Journée d'El-Ozhâla, vers 679 de J. C.

¹ و ابوكت بدر كان مشروط الحصى

و ابي الجواد ربيسة بن قبال

² *Aghâni*, III, 187 v^o, 188.

ment où ceux-ci, quittant le canton de Khaffâf où ils avaient hiverné, arrivaient dans le canton de Hazn pour y passer la saison printanière. Les cavaliers de Bacr, en cette occasion, étaient *mouteçânidin*, c'est-à-dire, divisés par familles en divers pelotons ayant chacun son chef en tête, et non réunis sous le commandement d'un chef commun. Parmi eux étaient Mefrouk, fils d'Amr-el-Açamm, et Bostâm, fils de Cays. Ce dernier, ayant recueilli des informations sur les forces de l'ennemi, prévint que ses compagnons allaient se faire battre, et leur conseilla de se retirer sans en venir aux mains. On le raila de sa prudence, et on lui dit : « Est-ce que tu as peur, père de Sahbâ « (c'était le nom de sa fille) ? — Faites ce que vous « voudrez, répondit-il, je marcherai avec vous ; « mais vous reconnaîtrez bientôt la sagesse de l'avis « que vous rejetez. » En effet, les Bacrites furent vaincus. Mefrouk périt dans la mêlée, et fut enterré près du champ de bataille, au pied d'une colline, *Thaniya*, appelée depuis lors colline de Mefrouk. Cette affaire fut nommée *yaum-etthaniya*, journée de la colline, et *yaum-el-ozhâla*, c'est-à-dire, journée des gens qui montent les uns sur les autres, parce qu'on y vit des Bacrites, qui avaient perdu leurs chevaux, s'élancer en croupe sur les montures de leurs compagnons, de sorte que chaque cheval des fuyards portait deux ou trois hommes ¹.

Journée de Naca-
l-Ilaçan : mort de
Bostâm, vers 629 de
J. C.

Bostâm, qui dans cette occasion n'avait échappé à la captivité ou à la mort que grâce à la vitesse de son

¹ Nowayri, man. 700, f. 24 v^o, 25 ; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 103 ; Maydâni, chap. 29, *Ayyâmou-el-àrab.*

coursier, ne tarda pas à se remettre en campagne avec une bande de Benou-Dhohl-ibn-Chaybân. Il surprit la tribu de Dhabba, l'une des Rebâb, et enleva mille chamelles appartenant à Mâlik, fils de Montafik le Dhabbite. Mais bientôt les Témîm, avertis par leurs alliés les Dhabba, leur ayant envoyé des renforts, les Benou-Dhohl furent poursuivis et atteints dans un défilé, *chakika*, entre deux monticules de sable nommés, l'un *El-Haçan*, l'autre *El-Hoçayn*, et tous deux collectivement *El-Haçanayn*. C'est pourquoi cette journée est appelée indifféremment journée d'*El-Haçanayn*, de *Chakika* (du défilé), et de *Naca-l-Haçan* (du monticule de Haçan) ¹.

Quand les deux partis furent en présence, Acim, fils de Khalîfa, guerrier dhabbite, demanda à ses compagnons : « Quel est le chef des ennemis? — « C'est, lui répondit-on, ce cavalier monté sur un cheval noir. » A l'instant Acim, fondant sur Bostâm, lui porte un coup de lance si vigoureux et si bien dirigé, qu'il lui perce la tête, d'une oreille à l'autre. Les Dhohl, effrayés de la mort de leur chef, prennent la fuite, abandonnant les chamelles qu'ils avaient ravies ².

Au point où nous sommes de l'histoire des Témîm, Mahomet dominait dans le Hidjâz, et sa réputation avait commencé à attirer à lui plusieurs des tribus de l'Arabie centrale. Les Témîm étaient de ce nombre,

¹ On l'appelle encore journée d'*Amîl*, du nom du canton où l'on combattit.

² Nowayri, man. 700, f. 26; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 106; Maydâni, ch. 29.

quand eut lieu le combat de Wocayt, dont je vais parler maintenant; tel est du moins le sens que je crois devoir attacher à cette expression de Maydâni : que l'affaire de Wocayt entre les Témîm et les Bacr se passa *pendant l'islamisme*. On verra plus loin que les Bacr ne se convertirent à la religion musulmane qu'après la journée de Chaytayn, qui me semble avoir été un peu postérieure à celle de Wocayt. Je pense que ces deux journées, séparées l'une de l'autre par un court intervalle de temps, appartiennent toutes deux à l'année même où des députés de Témîm d'abord, et ensuite de Bacr, envoyés vers Mahomet, lui apportèrent la soumission de leurs tribus, c'est-à-dire, la neuvième année de l'hégire (630-31 de J. C.).

Journée de Wocayt, an 636 de J. C.

Les Lahâzim (nous avons dit que ce nom désignait les diverses familles issues de Bacr-Wâil par Taym-allât et Cays, fils de Thâlaba) méditaient une expédition contre les Benou-Amr-ibn-Témîm et leurs frères les Benou-Hanzhala, alors campés dans la partie de leur territoire appelée *Tamân*.

Or les Benou-l-Anbar, sous-tribu de la branche d'Amr-ibn-Témîm¹, avaient chez eux un prisonnier bacrite d'une famille des Lahâzim; et d'un autre côté les Benou-Sâd, enfants de Mâlik, fils de Dhobayâ, sous-tribu des Lahâzim, avaient dans leurs mains un prisonnier témîmite d'entre les Benou-l-Anbar, nommé Nâchib le borgne.

S'étant aperçu des préparatifs que faisaient les Lahâzim, Nâchib devina leur dessein, et chercha le

¹ Voy. le Tableau XI.

moyen d'en transmettre l'avis à sa tribu. Il dit donc aux Lahâzim : « Je n'ai qu'à me louer de votre humanité, et je voudrais vous en témoigner ma reconnaissance. Donnez-moi un messager que je puisse envoyer vers les gens de ma tribu, pour leur recommander de traiter votre frère, qui est leur prisonnier, avec les mêmes égards que vous avez pour moi. » Ils consentirent à sa demande; seulement ils ne lui permirent de parler qu'en leur présence au messager qu'ils lui désignèrent : c'était un jeune homme imberbe, dont la physionomie annonçait une intelligence bornée. « Quoi ! dit Nâchib, vous voulez que je charge de ma commission ce petit idiot ! Il n'est pas capable de la remplir. — Je ne suis pas plus idiot qu'un autre, répartit le jeune homme ; parle, et je rapporterai exactement tout ce que tu me diras. — Je veux d'abord éprouver si tu as l'esprit ouvert, dit Nâchib. Qu'est-ce que cela ? (montrant une touffe de broussailles). — C'est un buisson d'épine. » Nâchib, ramassant une poignée de sable, ajouta : « Combien y a-t-il de grains de sable dans ma main ? — Dieu seul peut les compter. — Et qu'est-ce que cela ? reprit Nâchib en indiquant du doigt le soleil. — C'est le soleil. — Allons, je vois que tu n'es pas si niais que je l'avais pensé. Rends-toi donc chez les Benou-Amr-ibn-Témim, et dis à mes enfants et à mes proches : Voici les paroles que Nâchib vous adresse par ma bouche : Je suis prisonnier chez les Lahâzim, qui me traitent bien ; ayez soin de traiter de même le prisonnier bacrite qui est chez vous. Je

« vous recommande de laisser en repos mon chameau
« rouge et de monter ma chamelle blanchâtre. Enfin,
« arrangez mon affaire avec les enfants de Mâlik. »

Ces derniers mots semblaient une invitation à racheter ou échanger Nâchib, prisonnier des enfants de Mâlik, fils de Dhobayâ. Les Lahâzim, ne voyant dans les termes de ce message rien qui pût éveiller leur défiance, firent partir le porteur. Celui-ci, arrivé chez les Benou-Amr-ibn-Témîm, s'acquitta scrupuleusement de sa commission; il raconta les questions que Nâchib lui avait faites, et répéta littéralement toutes ses paroles. Puis il s'en retourna sans s'arrêter.

Les Benou-Amr n'avaient rien compris au langage mystérieux de Nâchib. « Le borgne est-il devenu
« fou? se disaient-ils entre eux. Nous ne lui connais-
« sons ni chameau rouge, ni chamelle blanchâtre. »
Ils s'épuisaient en conjectures, quand l'un d'eux, plus avisé que les autres, s'écria : « J'y suis! je vais vous
« expliquer l'énigme. Le buisson d'épine indique des
« ennemis armés contre vous. La poignée de sable
« est l'image de leur nombre. Nâchib, en levant le
« doigt vers le soleil, a voulu faire entendre que le
« danger qu'il vous signale est, à ses yeux, aussi clair
« que le jour. Il vous recommande de laisser là son
« chameau rouge et de monter sa chamelle blanchâtre,
« c'est-à-dire, d'abandonner le canton de Tamâu
« dont le terrain est rougeâtre, et de vous transporter
« sur le sol blanchâtre du désert Dahnâ. Enfin, il
« vous engage à arranger son affaire avec les enfants
« de Mâlik, c'est-à-dire, à avertir vos voisins et vos

« frères les Benou-Hanzhala , enfants de Mâlik , fils
« de Zayd-Monât , et à vous concerter avec eux. »

Les Benou-Amr s'empressèrent de communiquer le message qu'ils avaient reçu aux Benou-Hanzhala. Ceux-ci n'en tinrent pas compte, et regardèrent comme une vaine subtilité l'interprétation qui en était donnée. « Le borgne radote , dirent-ils. Quant
« à nous , nous ne décamperons pas ; » et ils restèrent tranquilles à *Wocayt* , dans le çanton de Tamân , tandis que les Benou-Amr portaient leurs tentes dans le désert Dahnâ.

Cependant les Labâzim étaient en marche , renforcés par un corps de Benou-Dhohl que leur avait amené un neveu de Haufazân , nommé OZR , fils d'Aswad , fils de Charîk , et par une troupe de Benou-Idjl , dont le chef , Ahbar , fils de Djâbir , avait été élu général de toute l'armée. Parvenus dans les plaines de Tamân , ils furent étonnés de n'y point rencontrer les Benou-Amr ; mais ils y trouvèrent les Hanzhala , qui , pris à l'improviste , n'opposèrent qu'une faible résistance , et furent promptement mis en déroute. Les vainqueurs firent un grand butin et beaucoup de prisonniers , parmi lesquels je me contenterai de citer , à cause de leur généalogie , Noâym et son frère Dhirâr , fils d'El-Kâkâ , fils de Mâbad , fils de Zorâra , et Athdjal , fils d'El-Mamoun , fils de Chaybân , fils d'Alcama , fils de Zorâra ¹. Ce dernier , en commisération de sa jeunesse , fut relâché sans rançon ².

¹ Voy. Tableau XI.

² Nowayri , man. 700 , f. 22 v^o , 23 ; Rasmussen , *Hist. præc. ar. reg.* , p. 98-100.

L'affaire de Wocayt n'avait coûté la vie qu'à un seul des vaincus. La journée par laquelle je terminerai cette longue énumération de combats fut plus sanglante, et plus fatale aux descendants de Témîm.

Journée de Chaytayn, fin de l'an 650 de J. C.

Les Bacrites, entraînés par l'exemple de plusieurs tribus voisines, et séduits par l'éclat de la gloire qui environnait alors Mahomet, étaient sur le point de se ranger sous la loi du prophète. Cependant une pensée jetait quelque hésitation dans leurs esprits. « La religion du petit-fils d'Abdelmottalib, disaient-ils, interdit à ceux qui l'embrassent de se faire la guerre entre eux; elle prononce la mort contre le musulman qui tue un musulman. Il nous faudra donc renoncer à attaquer et piller les tribus qui auront comme nous adopté l'islamisme. » Enfin ils se dirent : « Faisons encore une expédition contre les Témîm, et ensuite nous nous déclarerons musulmans. »

Cette résolution prise, ils partent en masse du canton de Làlà, sur la frontière méridionale de l'Irak, traversant en quatre jours un espace que les voyageurs mettent ordinairement huit jours à franchir; et, fondant tout à coup sur les Témîm campés dans la plaine de *Chaytayn*, ils les taillent en pièces, et s'emparent de tout leur bétail.

On assure que les Témîm perdirent en cette occasion plusieurs centaines des leurs. Ils envoyèrent à Mahomet une députation pour l'instruire de leur désastre, et le prier d'en maudire les auteurs. Mais le prophète, ne voulant pas éloigner de lui des hommes qu'il savait disposés à devenir ses prosélytes, re-

fusa de proférer la malédiction qui lui était demandée contre les Bacrites, et reçut bientôt après la soumission de ceux-ci ¹.

BENOU-TAY.

Les Benou-Tay étaient issus par Odad et Arîb de Territoire des Tay. Cahlân, frère de Himyar. L'on a vu, sous le règne de Hassân Tobbâ, comment ils étaient sortis du Yaman, leur patrie primitive, pour aller s'installer dans le Nadjd, près des montagnes Adja et Selma, sur un territoire dont ils dépossédèrent la tribu d'Açad-ibn-Khozayma. J'ai cru pouvoir rapporter approximativement entre les années 245-250 de notre ère, l'époque de leur établissement en ces lieux, d'après une induction tirée de la généalogie d'Ouçâma, fils de Loway, qui était alors leur chef ².

Avec le temps ils se multiplièrent et s'étendirent. Plusieurs de leurs familles eurent des demeures fixes dans les bourgades de Samîra, de Fayd ³, et surtout dans la petite ville de Taymâ ⁴. Le plus grand nombre vivait sous des tentes. Quelques-uns professèrent le judaïsme, qui leur fut communiqué sans doute par leurs voisins de Khaybar; d'autres embrassèrent le christianisme. Mais la plupart demeurèrent idolâtres; ils adoraient une divinité nommée *Fouls*, à laquelle

¹ Nowayri, man. 700, f. 26 v°, 27; Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 107.

² Voy. tom. I, liv. I, p. 102, 103.

³ Ibn-Khaldoun, f. 118 v°.

⁴ Aboulféda, *Géographie*, p. 27.

ils avaient dédié un temple entre les montagnes Adja et Selma ¹.

Leurs principales divisions et subdivisions.

Les principales branches de la tige de Tay furent les Benou-*Djudila*, autrement appelés Benou-*Catra*, et les Benou-*l-Ghauth* ².

Parmi les Benou-Djadila ou Catra, la famille de *Lam* obtint du relief par une alliance avec le roi de Hîra, Nômân-Abou-Câbous, auquel elle donna deux épouses. De Catra descendirent aussi les *Thaâlib*, qui acquirent de la célébrité depuis l'islamisme. Cette dénomination de Thaâlib comprenait les enfants de Thâlaba, fils de Roumân, et ceux d'un autre Thâlaba, fils de Djadhâ, fils de Dhohl, fils de Roumân ³.

Quant à la branche de Ghauth, la plus importante de toutes, elle se divisa en plusieurs rameaux, dont les plus considérables furent les Benou-*Haniy*, les Benou-*Thoâl* et les Benou-*Nebhân*, tous enfants d'Amr, fils de Ghauth.

Pendant la seconde moitié du sixième et le premier tiers du septième siècle de l'ère chrétienne, la famille de *Hayya*, l'une des Benou-Haniy, fut, par sa richesse et son influence, à la tête de toute la race de Tay. C'est à cette famille, dont beaucoup de membres étaient domiciliés à Hîra, qu'appartenait Iyâs, fils de Cabîssa, qui fut régent du royaume de Hîra en 583, et ensuite roi, de 605 à 614 ⁴. Les Benou-*Mohanna-*

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 13 v°; suivant Cazwini (II^e climat), ce temple était sur la montagne Adja.

² Voy. Tableau II.

³ Ibn-Khaldoun, f. 118 v°.

⁴ Livre IV, p. 135 et 170. Voy. la généalogie d'Iyâs, tableau II.

ibn-Fadhl, qui, du temps d'Ibn-Khaldoun, dominaient sur les Bédouins de Syrie, étaient, selon cet auteur, de la postérité d'Iyâs ¹.

Les Benou-Thoâl habitaient le mont Adja ². Divers rejetons de Thoâl, tels que Sinbis, Zobayd-ibn-Mâbad, et Ghazyâ, donnèrent naissance à des tribus qui se répandirent par la suite (sous les califes) dans la Mésopotamie, la Syrie et l'Irâk, où elles devinrent très-puissantes ³.

Les Benou-Nebhân occupaient la montagne Selma ⁴. Leur nom est omis par Ibn-Khaldoun dans l'énumération faite par cet écrivain des tribus issues de Tay; ils paraissent être tombés dans l'obscurité, peut-être même s'étaient-ils éteints dans le siècle des premières conquêtes des Musulmans.

On possède si peu de notions sur l'histoire antéislamique des Benou-Tay, que je me serais dispensé de consacrer un article spécial à cette peuplade, si elle n'avait produit deux personnages que je dois mentionner comme ayant été les plus remarquables de l'époque du paganisme arabe, l'un par sa générosité, l'autre par sa valeur. Le premier est Hâtim, le second Zayd-el-Khayl. Je vais les faire connaître successivement, et rapporter quelques traits de leur vie.

Hâtim. Hâtim était fils d'Abdallah, fils de Sâd, fils de Hachradj ⁵, de la tribu de Thoâl. Orphelin

1 Ibn-Khaldoun, f. 119.

2 *Hamâça* de Freytag, p. 177.

3 Ibn-Khaldoun, f. 118 v^o, 119.

4 *Hamâça* de Freytag, p. 177.

5 Voy. sa généalogie complète, tableau II.

dès son enfance, il fut élevé par son grand-père Sàd, fils de Hachradj. Il se distingua de bonne heure par son talent pour la poésie, sa bravoure dans les combats et sa libéralité, vertu qu'il tenait, dit-on, de sa mère Ghaniya, fille d' Afif¹. Dès qu'il fut en âge de jouir de ses biens, il les prodigua en dons avec si peu de mesure, qu'il eut bientôt réduit considérablement son patrimoine.

Aventure de Hâtim avec les poètes Obayd, Nâbigha et Bichr.

Pour lui ôter les occasions d'achever de se ruiner, son aïeul Sàd, fils de Hachradj, voulut l'isoler, et lui commanda d'aller veiller à la garde des chameaux de la tribu, qui étaient dans un pâturage à quelque distance du camp. En lui donnant cette commission, il lui fit présent d'une jeune esclave et d'une jument avec son poulain. Hâtim obéit, et se rendit au pâturage. Là, après plusieurs jours passés dans une solitude qui convenait mal à son caractère, il vit venir une petite caravane. Il s'empressa d'aller au-devant d'elle, et de l'inviter à se reposer. « Jeune homme, lui dirent les voyageurs, as-tu quelques rafraîchissements à nous offrir? — Pouvez-vous le demander, » répondit-il, quand vous voyez devant vous toutes ces chamelles? »

Or ces voyageurs étaient les poètes Nâbigha, de la tribu de Dhobyân; Obayd, fils d'Abras, de la tribu d'Açad-ibn-Khozayma, et Bichr, fils d'Abou-Hâzim, de la tribu de Coraych. Accompagnés chacun d'un domestique, ils allaient faire leur cour au roi de Hîra, Moundhir III². Hâtim, sans s'informer quels

¹ Afif était fils d'Amr, fils d'Imroulcays, fils d'Adi, fils d'Akhzam.

² Le texte porte que ces poètes se rendaient chez *Nômân*. Ce nom me

étaient ses hôtes , égorgea pour les régaler trois chamelles. « Jeune homme, dit Obayd, en te demandant
 « quelque rafraîchissement, nous ne désirions que
 « du lait. Si tu voulais absolument te mettre en frais
 « pour nous, le moindre chamelon de ton troupeau
 « aurait suffi pour satisfaire notre appétit. — Je le
 « sais, répliqua Hâtim; mais vos costumes et vos
 « physionomies indiquent que vous êtes de tribus
 « différentes, et je veux vous traiter de manière à ce
 « que chacun de vous en parle à ses compatriotes. »
 Charmés de cette réponse, les trois poètes se nommèrent, et, pour payer leur écot, ils composèrent à l'instant des pièces de vers à la louange de Hâtim et de sa famille. « Mon intention, dit Hâtim, était que
 « vous me fussiez quelque reconnaissance; mais
 « maintenant c'est moi qui vous suis redevable. Je
 « ne veux pas être en reste avec vous, et je jure
 « que je vais tuer tous ceux de ces chameaux qui
 « appartiennent à mon grand-père ou à moi, si vous
 « ne consentez à les accepter. » Les poètes ne se firent pas beaucoup prier. Ils reçurent chacun cent chameaux, et continuèrent leur voyage.

Sâd, fils de Hachradj, ne tarda pas à apprendre ce qu'avait fait son petit-fils. Il accourut au pâturage.

paraît être une erreur, à moins qu'il ne désigne vaguement le roi de Hira, quel qu'il fût; on sait en effet que les rois de Hira étaient appelés collectivement les Nômân. On a vu, dans le livre IV, que le poète Obayd fut mis à mort sous Moundhir III, et que Hâtim avait déjà de la réputation sous Amr, fils de Hind et du même Moundhir III. L'anecdote citée ici, se rapportant à la jeunesse de Hâtim, est nécessairement antérieure au règne d'Amr, fils de Hind; et le prince qui régnait à Hira à cette époque ne peut être que Moundhir III.

« Que sont devenus nos chameaux? dit-il à Hâtim.
 « — Je les ai échangés, répondit celui-ci, contre
 « une couronne d'honneur qui brillera éternellement
 « sur le front de ta race. Les vers par lesquels de
 « grands poètes ont célébré notre famille circuleront
 « de bouche en bouche, et porteront notre gloire
 « dans toute l'Arabie. — Tu es un fou, repartit Sâd,
 « et toute société est désormais finie entre nous. »
 En effet, le grand-père courroucé quitta la tribu de
 Thoâl pour ne plus vivre avec Hâtim, et alla s'éta-
 blir ailleurs.

A ce sujet, Hâtim composa une cacîda dont on cite le passage suivant :

¹ « Pauvre, je ne demande rien à personne; riche, j'appelle les autres à partager ma richesse. Je renonce aisément à la société de ceux qui ne me ressemblent pas.

« J'use de ce que je possède comme d'un bouclier, pour mettre mon honneur à couvert de toute attaque; le peu qui me restera suffira toujours à mes besoins.

« Que Sâd parte avec sa famille, qu'il me laisse seul dans l'habitation qu'il abandonne, pourquoi m'en affligerais-je?

وانى لعق الفقر مشترك الغنى
 وتارك شكل لا يوافقك شكلى
 واجعل مالى دون عرضى جنة
 لنفسى واستغنى بها كان من فضل
 وما ضررتنى ان سار سعد باهله
 وافردنى فى الدار ليس معى اهلى

« La gloire que j'ai acquise me tiendra lieu de Sâd absent, et je rendrai aux enfants de Thoâl les services qu'ils auraient pu attendre de mon aïeul.

« Car si je sais dépenser mon bien en vue d'une bonne renommée, je sais aussi combattre quand la guerre montre ses dents terribles. »

Ce trait commença à répandre la réputation de Hâtim. Elle était déjà si grande au temps où Amr, fils de Hind, successeur de Moundhir III, régnait à Hîra, que ce prince, connu pour la rigueur de son caractère, ayant enlevé quelques prisonniers aux Benou-Tay, ne put refuser leur liberté à la sollicitation de Hâtim ¹.

Toujours heureux dans les expéditions qu'il faisait contre les ennemis de sa tribu ², Hâtim réparait sa fortune par le butin, à mesure qu'il l'épuisait par ses largesses. Mais son butin était promptement distribué aux pauvres et à tous ceux qui invoquaient sa générosité. Jamais il ne refusait ce qui lui était demandé; c'était une loi qu'il s'était imposée, et il l'observait si scrupuleusement, que, dans un combat, un ennemi, qui fuyait devant lui, ayant crié, « Hâtim, fais-moi don de ta lance, » il lui jeta sa lance

Hâtim donne sa lance à un ennemi.

سيكفي آبناء المجد سعد بن حشرج
 واحمل عنكم كل ما ضاع من ثعل
 ولي مع بذل المال في المجد صولة
 اذا الحرب ابدت عن فواجذها العصل

Aghâni, IV, 39 v^o, 40.

¹ Voy. précédemment, liv. IV, p. 120, 121.

² *Aghâni*, IV, 39 v^o.

à l'instant, et cessa de le poursuivre. A cette occasion, ses amis lui dirent : « Tu as couru un grand
« risque. Si ce fuyard était revenu à la charge contre
« toi, tu te serais trouvé désarmé, exposé à ses
« coups. — C'est vrai, répondit-il ; mais que vouliez-
« vous que je fisse ? il me demandait un don ¹. »

Hâtim avait juré de ne jamais tuer un homme ; et en effet il épargna toujours la vie de ceux qu'il combattit. Il relâchait ses prisonniers sans rançon, et achetait la délivrance de tous les captifs, de quelque tribu qu'ils fussent, qui faisaient appel à sa commiseration.

Il se met à la place
d'un captif.

Passant un jour dans le pays des Anaza, il entendit un malheureux, qui était retenu prisonnier dans cette tribu, lui crier : « Père de Sofâna, aie pitié de
« ma misère. — Hélas ! répondit Hâtim, tu me perces
« le cœur. Je suis en voyage, et n'ai point sur moi
« de quoi payer le prix de ta liberté. N'importe ; ce
« ne sera pas en vain que tu auras eu recours à
« moi. » Aussitôt il entre en négociation avec les Anaza ; on convient d'un certain nombre de chameaux que Hâtim s'engage à faire venir et à leur donner. Le marché conclu, Hâtim fait renvoyer le captif à sa famille, prend lui-même sa place, et reste dans les fers jusqu'à ce que la rançon stipulée ait été remise aux Anaza ².

A l'époque où Hâtim s'honorait par cet acte d'humanité qui rappelle un exemple bien connu de charité chrétienne donné par saint Vincent de Paule, il

¹ Recueil d'anecdotes, manuscrit arabe de ma collection.

² Maydâni, au proverbe : *Adjwadou min Hâtim*.

était marié et père d'une fille en bas âge, nommée Sofâna. La mère de Sofâna vivait encore, quand il rechercha en mariage une autre femme nommée Mâwia, fille d'Azar. Cette Mâwia était riche, belle, et entièrement maîtresse d'elle-même. Elle épousait les hommes qui parvenaient à lui plaire, et s'en séparait lorsque son goût venait à changer. Hâtim, s'étant présenté pour lui faire sa demande, trouva chez elle deux prétendants, le poète Nâbigha Dhobyâni, et un Nabîti, c'est-à-dire un homme de la famille des Nabît, branche de la tribu d'Aus domiciliée à Yathrib. Mâwia leur fit à tous trois un accueil également gracieux, et leur dit : « Que chacun de vous compose
 « une pièce de vers dans laquelle il peindra son caractère; j'épouserai celui en qui je reconnaîtrai le
 « plus de talent poétique et les sentiments les plus élevés. » Là-dessus elle les congédia, en les invitant à dîner pour le lendemain.

Il épouse Mâwia.

Chacun des trois rivaux se retira dans sa tente, tua un chameau, et le fit apprêter pour le souper de ses amis. Mâwia, s'étant déguisée sous le costume d'une mendicante, entra dans la tente du Nabîti, et sollicita de lui un morceau de la viande qui cuisait. Il lui donna un os. Elle le mit dans un panier, et passa à la tente de Nâbigha. Celui-ci lui donna la queue de son chameau. Elle la mit encore dans son panier, et se rendit chez Hâtim. « Attends un instant, » lui dit Hâtim, que la cuisson soit achevée, pour que
 « je puisse t'offrir quelque chose de bon. » Il coupa pour elle plusieurs tranches de la cuisse, de la bosse et de l'entre-côte. Elle les emporta en le remerciant.

Nâbigha et le Nabîti envoyèrent ensuite à la tente de la dame le filet de leurs chameaux. Hâtim n'envoya qu'une partie du filet du sien ; il distribua l'autre à des femmes dont il était le protecteur, et auxquelles il ne manquait jamais de faire porter un plat ou un cadeau, toutes les fois qu'il y avait chez lui un régal.

Le lendemain, Mâwia reçut ses trois prétendants. Elle les engagea d'abord à réciter leurs vers. Le Nabîti et Nâbigha parlèrent les premiers, et vantèrent en termes pompeux le noble usage qu'ils faisaient de leur richesse, les bienfaits abondants qu'ils répandaient sur les indigents. Quand ce fut le tour de Hâtim, il dit :

« O Mâwia, la richesse vient le matin et s'en va le soir. C'est une chose passagère, mais elle peut procurer une renommée durable.

« O Mâwia, en quelque position que je me trouve, jamais je ne dis à l'homme qui m'implore : « Je n'ai rien à te donner. »

« O Mâwia, quand ma chouette (mon âme) voltigera dans le désert, et que mon corps, reposant dans la tombe, ne connaîtra plus ni l'eau ni le vin,

امساوى ان المال غدا ورايح
 ويبقى من المال الاحاديث والذکر
 امساوى انى لا اقول لسائيل
 اذا جاء يوما حل في مالنا النزر
 امساوى ان يصبح صدائى بقفرة
 من الارض لا ماء لىدى ولا خمر

« me sentirai-je privé de ce que j'aurai donné? jouirais-je de ce dont j'aurais été avare?

• « Le monde sait que Hâtim serait riche, s'il voulait l'être.

« Mais je consacre à la bienfaisance tout ce que j'acquiers; je nourris les autres, pour vivre dans leur mémoire.

« J'ai connu tour à tour la richesse et la pauvreté; j'ai bu aux deux coupes de la fortune.

« Ni la richesse ne m'a gonflé d'orgueil, ni la pauvreté ne m'a humilié. »

Pendant les serviteurs de Mâwia apportèrent le dîner; et, d'après l'ordre secret de leur maîtresse, ils placèrent devant ses convives les mêmes morceaux dont chacun d'eux avait gratifié la mendicante de la veille. Le Nabîti et Nâbigha demeurèrent confus. Hâtim, souffrant lui-même de l'embarras de ses rivaux, repoussa vivement ce qui était devant eux, et

ترى انّ ما انفقتم لم يك صرتي
 و ان يدي مما بخلت به صفر
 وقد علم الاقوام لو ان حاتمها
 اراد ثراء المال كان لسه وفر
 فاني لا آو بمالي صنيعه
 فساولسه زاد واخسره ذخير
 بلينا زمانا بالتصعلك والغنى
 وكلا سقناه بكاسيهما العصر
 فما زادنا بغيا على ذي قرابة
 غنانا ولا ازرى باحسابنا الفقر

* Aghâni, IV, 43; Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 22; *Abulfeda Annales*, t. I, adnot., p. 33.

leur présenta le plat qu'on lui avait servi. Mais, pressés de mettre fin à cette scène, ils se levèrent et sortirent. La dame dit alors à Hâtim : « Répudie ta femme, et je t'épouserai. — Non, répondit Hâtim, je ne renverrai point la mère de ma fille; » et il se retira sans insister davantage sur l'union qu'il avait désirée.

Mais, quelque temps après, sa femme, qui se nommait Nêwâr, étant venue à mourir, il renouvela sa demande à Mâwia, l'épousa, et eut d'elle un fils qui fut appelé Adi, et dont il sera fait mention dans l'histoire de Mahomet ¹.

Peut-être vers le temps de son mariage avec Mâwia, Hâtim eut avec la famille de Lam une contestation, dont l'issue fut pour lui un triomphe flatteur.

Dés entre Hâtim
et la famille de
Lam.

Le roi Nômân-Abou-Câbous avait donné en apanage aux Benou-Lam, dont il était le gendre, le quart du chemin entre le Hidjâz et l'Irak, c'est-à-dire qu'il les avait autorisés à percevoir un droit sur les voyageurs étrangers à leur tribu et traversant le territoire de Djadîla, dont l'étendue formait environ le quart de l'espace compris entre ces deux contrées.

Or il se tenait à Hira une foire annuelle, qui attirait un grand concours de marchands et d'acheteurs de tous les points de l'Arabie. Le Coraychite Hakem, fils d'El-As, fils d'Omeyya ², se rendant à cette foire, à la tête d'une petite caravane chargée de parfums, arriva chez Hâtim, et lui demanda sa protection pour

¹ *Aghâni*, IV, 43.

² Ce Hakem fut dans la suite père de Merwân, quatrième calife Omeyyade.

passer, sans être rançonné, sur les terres des Djadîla. Hâtîm la lui accorda, monta sur sa chamelle de voyage, et, faisant conduire son cheval à la main, il accompagna la caravane. Lorsqu'elle fut parvenue aux tentes des Benou-Lam, Sâd, fils de Hâritha, beau-père du roi Nômân, vint la reconnaître avec son frère Kendi et plusieurs autres personnages de sa famille. Hâtîm mit pied à terre, ouvrit la grande bourse de cuir, *safra*, qui contenait ses provisions, et engagea les Benou-Lam à s'asseoir et à manger. Ceux-ci, sans répondre à son invitation, lui dirent : « Quels sont ces gens que tu mènes avec toi ? — Ce « sont mes hôtes et mes protégés, répliqua Hâtîm. « — Est-ce que tu prétends les protéger dans notre « pays et contre nous-mêmes ? — Je suis votre cou- « sin ; la sauvegarde que je leur ai donnée doit être « sacrée pour vous. — Non, non, s'écrièrent les « Benou-Lam, il n'en sera pas ainsi ! » et, s'avancant vers Hakem et ses compagnons pour les dépouiller, ils voulurent faire à Hâtîm le même affront que la génération précédente des enfants de Lam avait fait autrefois à Amir, fils de Djowayn, Tayte de la branche de Ghauth, comme Hâtîm : un individu, qui était sous la sauvegarde de cet Amir, avait été pillé par les enfants de Lam ; et la famille d'Amir n'avait pas cherché à tirer vengeance de cette insulte, qui couvrait de honte un de ses membres, parce qu'Amir était un homme déjà taré, et renié par ses propres parents ¹.

¹ C'est le même Amir, fils de Djowayn, dont il a été question dans la

Hâtim avait l'âme trop haute pour souffrir un pareil outrage. Il se plaça au-devant de la caravane, bien résolu, quoique seul, à défendre ses protégés. Kendi, frère de Sâd, ayant porté la main sur lui pour l'écarter, Hâtim lui abattit le bout du nez d'un coup de sabre. Il a fait allusion à cette action dans deux vers dont voici le sens :

« Je lui aurais, par Dieu ! coupé le nez à la racine ;
« mais mon sabre n'a voulu en trancher que l'extrémité,
par égard pour un cousin. »

Une vive querelle s'éleva alors ; mais elle se passa en paroles, nul n'osant frapper Hâtim ; car on savait que c'eût été s'attirer une guerre avec tous les descendants de Ghauth, qui lui étaient dévoués. Les Benou-Lam se résignèrent donc à respecter les Coraychites, qu'il protégeait. Mais ils espérèrent l'humilier d'une autre manière. « Nous te portons un défi

vie du prince-poète Imroulcays, fils de Hodjr. (Voy. précédemment, p. 317, 318.)

On lit dans l'*Aghâni* (III, 236) qu'un homme qui était l'hôte de Cays, fils d'Acim, le quitta pour aller se mettre sous la protection d'un certain Djowayn de la tribu de Tay ; Djowayn le protégea si mal, que cet homme fut pillé et tué. A ce sujet, Abbâs, fils de Merdâs, composa une pièce de vers, où il faisait la satire de Djowayn et l'éloge de Cays, fils d'Acim. Le texte ajoute que ce Djowayn était le père d'Amir, fils de Djowayn. C'est évidemment une erreur de copiste ; au lieu du mot أبو, père, il faut lire :

ابن, fils ou petit-fils d'Amir, fils de Djowayn.

ر دددت وبيت الله لو ان انفسه

هواء فيها مت الخياط عن العظم

ولكتبا لاقاه سيف ابن عمه

فابى وقر السيف منه على الخطم

« de gloire et de libéralité, lui dirent-ils, et nous te
 « donnons rendez-vous à la foire de Hira. Là, en
 « présence des Arabes assemblés, nous viderons
 « notre différend. — J'accepte, répondit Hâtim, et
 « voici mon gage, » ajouta-t-il en montrant son
 cheval. — « Voici nos gages, » dirent ses adversaires;
 et neuf des principaux d'entre les Benou-Lam pré-
 sentèrent leurs chevaux, et les déposèrent, avec
 celui de Hâtim, entre les mains d'un Arabe de la
 tribu de Kelb, alors établi parmi eux ¹.

La lutte proposée était du genre appelé *moumd-
 djada* ou *mounâhara*. Le peuple en était le juge.
 Celui des deux partis qui déployait le plus de magni-
 ficence, qui régalaît la foule avec le plus de profu-
 sion, était déclaré vainqueur. Les Benou-Lam, comp-
 tant que leur gendre le roi Nômân ferait cause
 commune avec eux, se flattaient, par la pompe de
 leur cortège, par le rang des personnages qui y figu-
 reraient, enfin par la somptuosité des festins que les
 richesses de Nômân leur permettraient d'offrir aux as-
 sistants, d'écraser Hâtim et de le perdre d'honneur.

Hâtim se remit ensuite en marche avec la caravane
 pour gagner Hira. Le bruit de son aventure l'y avait
 précédé. Iyâs, fils de Cabîssa, qui demeurait en
 cette ville avec beaucoup d'autres membres de la
 famille tayte de Hayya, fut des premiers informé de
 la nouvelle. Il était, comme Hâtim, de la branche

¹ Cet Arabe, nommé Imroulcays, fils d'Adi, fils d'Aus, eut une fille ou
 petite-fille, appelée Rebâb, qui, dans la suite, devint l'épouse de Hoçayn,
 fils d'Ali, et fut mère de Soucayna, fille de Hoçayn, célèbre par sa beauté.
 (*Aghânî*, III, 402; IV, 40 v°.)

de Ghauth. Craignant que le roi Nòmân n'aidât ses beaux-pères de ses biens et de sa puissance, il réunit les Benou-Hayya, leur annonça l'assaut de libéralité qui devait avoir lieu à la foire, et leur dit : « Les
« Benou-Lam veulent déshonorer votre cousin Hâ-
« tim; c'est à vous de le soutenir. — J'ai, dit l'un,
« cent chamelles noires et cent chamelles rouges;
« elles sont à la disposition de Hâtim. — Moi, dit un
« autre, j'ai pour Hâtim dix chevaux montés par dix
« hommes armés de toutes pièces. » Un troisième,
nommé Hassân, fils de Djabalat-el-Khayr, prit la
parole : « Vous savez, dit-il, que mon père m'a laissé
« des propriétés considérables. Je fournirai tout ce
« qu'il faudra de viande, de pain, de vin, pendant
« la durée de la foire. » Chacun fit ainsi ses offres.
« Et moi, ajouta Iyâs, je donnerai moi seul autant
« que vous tous ensemble. »

Cependant Hâtim arriva à Hîra. Ignorant les secours que les soins d'Iyâs lui avaient préparés dans la famille de Hayya, il alla d'abord réclamer l'assistance d'un de ses cousins, issu comme lui de Thoâl, petit-fils de Ghauth, et nommé Mâlik, fils de Djebâr. C'était un des plus riches habitants de la ville. Il répondit brusquement à Hâtim : « Je n'ai pas
« envie de me ruiner pour toi. » Ainsi éconduit par ce parent avare, Hâtim se décida à faire une tentative auprès d'un autre cousin également issu de Thoâl, avec lequel il était alors brouillé. Celui-ci s'appelait Wahm, fils d'Amr. Il accueillit Hâtim avec empressement, et lui demanda l'objet d'une visite dont il était surpris. « Je suis engagé, lui dit Hâtim, dans

« un défi qui intéresse mon honneur, le tien, celui
 « de tous les descendants de Thoàl ; » et il lui exposa
 • ce dont il s'agissait. « Fort bien , répondit Wahm ;
 « tout ce que je possède est à toi. J'ai neuf cents
 « chameaux ; prends-les , et égorge-les , centaine
 « par centaine , pour rassasier le public, et obtenir
 « l'avantage sur tes rivaux. »

Hâtim, touché de sa générosité, lui témoigna sa reconnaissance en composant à sa louange une cacîda qui se terminait par ce vers :

« Quand la mort viendra nous séparer, puisses-tu, ô Wahm,
 être celui de nous deux qu'elle atteindra le dernier ! »

De leur côté, les Benou-Lam étaient arrivés avec le dépositaire des gages. La lutte allait commencer, lorsqu'Iyàs, fils de Cabîssa, souffrant d'un accès de goutte, se fit porter chez le roi Nòmân, et lui dit :
 « As-tu l'intention de mettre tes chevaux, tes cha-
 « meaux, tes richesses, au service de la cause de tes
 « beaux-pères, et d'humilier nos frères les enfants
 « de Thoàl ? Tes beaux-pères ont cru qu'ils auraient
 • « bon marché de Hâtim, comme d'Amir, fils de
 • « Djowayn ; ils ont oublié que les Benou-Hayya
 « sont ici. Eh bien ! si tu le veux, nous lutterons
 « contre toi-même, et nous ferons un tel carnage de
 « chameaux, que des fleuves de sang couleront dans

1 إذا ما أتى يوم يفرق بيننا

بهوت فكن يا وهم ذوبيتاخر

Le mot *dhou*, dans le dialecte de Tay, était employé comme équivalent d'*alladhi*.

« les vallées d'alentour. » Ces paroles, et le ton animé dont elles étaient prononcées, firent comprendre à Nòmân que trop de susceptibilités étaient en jeu dans cette affaire pour qu'il pût, sans compromettre la paix parmi les Benou-Tay et même sa propre dignité, favoriser la famille de Lam contre Hâtim. « Calme-toi, sage Iyâs, dit-il; le défi n'aura pas de suite. »

Aussitôt qu'Iyâs se fut retiré, Nòmân manda près de lui Sâd, fils de Hâritha, et les autres Benou-Lam. « Ne comptez pas sur moi pour vous soutenir, leur dit-il; je ne veux pas entrer en lutte avec la famille de Hayya. Rétractez votre défi, et accordez-vous avec votre cousin Hâtim. » Les Benou-Lam n'eurent rien de mieux à faire que d'obéir. Ils allèrent donc trouver Hâtim, et lui dirent : « Nous abandonnons la partie. — Et vos gages par conséquent? dit Hâtim. — Peu nous importe. Nos chevaux n'étaient que des rosses. — Et le bout du nez de Kendi? — Nous t'en tenons quitte. » Là-dessus ils partirent, cherchant en vain à dissimuler leur confusion.

Hâtim tua les neuf chevaux; et de leur chair, jointe à quelques outres de vin, il fit un festin pour les Arabes rassemblés à la foire ¹.

Le cheval de
Hâtim.

Maydâni met le récit suivant dans la bouche de Mâwia, femme de Hâtim :

« Dans une année stérile, disait-elle, le manque absolu de pâturages ayant fait périr tout le bétail de

¹ *Aghâni*, IV, 40 v°, 41.

notre tribu, nous fûmes quelque temps en proie à une disette affreuse. Un certain soir, après avoir passé la journée entière sans prendre aucune nourriture, nous étions parvenus à faire oublier à nos enfants la faim qui les tourmentait, et à les endormir, en leur contant des histoires. Hâtim se coucha à mon côté, et chercha par ses discours à me distraire moi-même de ma souffrance. Je compris son intention, et feignis de sommeiller. Quand il me crut endormie, il se tut. En ce moment j'entendis des pas au dehors; un coin de notre tente fut soulevé. « Qui est là ? » demanda Hâtim. Une voix de femme répondit : « Je suis une telle, ta voisine. Mes enfants n'ont rien à manger. Je les ai laissés hurlant comme des louveteaux, et je suis venue t'implorer. — Amène-les ici, lui dit Hâtim. — Que vas-tu faire ? m'écriai-je. Nous n'avons rien pour nos enfants ; que veux-tu donner à ceux de cette femme ? — Ne t'inquiète pas, » répliqua-t-il. Il prit un coutelas, et sortit. La voisine revint bientôt, portant sur ses bras deux enfants, et suivie de quatre autres. Hâtim cependant égorgeait son cheval Djoulâb, en dépeçait les membres, et allumait du feu pour les faire rôtir. Quand la viande fut cuite, il remit le couteau aux mains de la voisine : « Sers-toi, lui dit-il, et sers tes enfants. Réveille les nôtres, ajouta-t-il en s'adressant à moi, et satisfaites votre appétit. » Puis, nous voyant commencer à manger avec avidité, il reprit : « Ce serait une honte que vous mangeassiez seuls, tandis que tous les gens du camp souffrent de la faim. » Aussitôt il alla de tente en tente appeler

tout le monde à venir partager le repas. Chacun se hâta d'accourir; et le lendemain matin il ne restait sur la place que les os et les sabots du cheval de Hâtim. Quant à lui, enveloppé dans son manteau et assis dans un coin, il avait regardé manger les autres, sans goûter un seul morceau ¹. »

Un trait de la vie de Hâtim, analogue sous certain point avec celui que je viens de rapporter, est mentionné par le poëte persan Sâdi, dans son ouvrage intitulé *Bostân* :

L'empereur romain ayant entendu vanter la générosité de Hâtim, voulut la mettre à l'épreuve. Il savait que Hâtim possédait un cheval d'un très-grand prix, remarquable par sa beauté, ses qualités et la pureté de sa race. Il chargea un de ses officiers d'aller lui demander en présent ce noble animal. Lorsque l'ambassadeur arriva à la tente de Hâtim, celui-ci s'empressa de lui servir un repas copieux de viande rôtie. Le Romain exposa ensuite l'objet de sa mission. « Ah! s'écria Hâtim, que n'as-tu parlé plus tôt? mes provisions étaient épuisées; mon bétail est dans un pâturage éloigné : n'ayant sous la main que ce cheval, je l'ai tué pour te traiter dignement et ne pas te faire attendre. »

Hâtim est répudié
par Mâwia.

Après plusieurs années d'union avec Mâwia, Hâtim, qui vieillissait, éprouva le sort des précédents maris de cette dame. Il fut congédié, non toutefois à

¹ Maydâni, proverbe : *Adjwadou min Hâtim*. Le même récit est placé par Ibn-Nobâta dans la bouche de Nêwar, première femme de Hâtim. Voy. *Additam. ad hist. ar.* de Rasmussen, p. 21 du texte, 20 de la traduction latine.

cause de son âge, mais en raison de la gêne habituelle à laquelle sa libéralité excessive réduisait sa femme; et cette disgrâce lui donna une nouvelle occasion de montrer sa grandeur d'âme.

Un jour, en son absence, Mâlik, l'un de ses cousins, dit à Mâwia : « Hâtim est un dissipateur; tu passes avec lui ta vie dans les privations; s'il meurt, il te laissera dans la misère. Répudie-le, et épouse-moi. Je suis riche et économe; tu seras assurée d'une existence toujours aisée et honorable. » Mâwia ne fut pas difficile à persuader. Celles d'entre les femmes arabes qui jouissaient comme elle du privilège de répudier leurs maris, lorsqu'elles avaient pris la résolution d'user de ce droit, l'annonçaient en faisant faire volte-face à leur tente, c'est-à-dire, en la tournant de manière à ce que la portière fût placée du côté directement opposé à celui sur lequel elle s'ouvrait auparavant. Ce changement indiquait au mari qu'il avait perdu son titre, et que l'entrée lui était désormais interdite.

Hâtim, à son retour, s'étant présenté à la tente que sa femme habitait, la trouva retournée. Il se retira sur-le-champ, et dressa pour lui-même une autre tente à quelque distance.

Le soir même, cinquante voyageurs mirent pied à terre devant la tente de Mâwia, croyant que c'était encore la demeure de Hâtim, où ils étaient accoutumés à recevoir l'hospitalité. Ils comptaient sur un souper qui leur ferait oublier les fatigues de la route. Il eût été honteux pour Mâwia de les éconduire; elle les retint donc. Mais n'ayant pas suffisamment de vivres pour tant de monde, elle dépêcha une ser-

vante à Mâlik , et lui fit dire : « Des hôtes de Hâtim
 « sont descendus chez moi au nombre de cinquante
 « personnes. Cela n'arrivera plus lorsque les étran-
 « gers connaîtront la nouvelle demeure de Hâtim. En-
 « voie-moi donc, pour cette fois, une outre de lait et
 « une jeune chamelle, afin que je fasse souper ces gens-
 « là. — Non, non , répondit Mâlik ; dis à ta maî-
 « tresse que je ne veux pas me mettre en frais pour
 « des étrangers , comme fait Hâtim. Je n'imiterai pas
 « la prodigalité que je lui reproche, et en raison de
 « laquelle j'ai conseillé à Mâwia de le répudier. »

Fort embarrassée de ce refus, Mâwia ordonna à sa servante d'aller s'adresser à Hâtim. Celui-ci était endormi. La servante, s'étant approchée de sa tente, l'appela du dehors. « Me voici, » répondit-il ; et, se levant aussitôt, il sortit. La servante lui dit : « Mâwia
 « te salue. Des hôtes sont descendus ce soir chez
 « elle au nombre de cinquante personnes. Elle te
 « prie de lui envoyer une outre de lait et une jeune
 « chamelle pour leur souper. — A l'instant, » dit
 Hâtim. Il fit porter deux outres de lait à la tente de Mâwia, et y conduisit lui-même deux chameaux gras, qu'il égorga de sa main. « C'est plus qu'il ne fal-
 « lait , lui cria Mâwia. Voilà de ces prodigalités qui
 « causent la gêne de ta famille, et qui m'ont obligé
 « à te répudier. » Hâtim répliqua par ces vers :

¹ « D'autres sont esclaves de leurs richesses ; moi, grâce à Dieu, je dispose en maître de mon bien.

إذا كان بعض المال ربّاً لاهله
 فإني بحمد الله مالي معبّد

« Je le consacre à racheter les captifs, à nourrir les voyageurs, à répandre des bienfaits autour de moi; et je n'inite point l'avare qui reproche le peu qu'il a donné.

« C'est ainsi que les hommes se partagent en deux classes : les âmes basses se plaisent dans la parcimonie; les âmes élevées recherchent la gloire que procure la générosité. »

Deux opinions, fort éloignées l'une de l'autre, ont été émises sur l'époque de la mort de Hâtim. Ibn-el-Djouzi ¹ et l'auteur du Târîkh-el-Khamîcy ² la placent en la huitième année depuis la naissance de Mahomet (vers 578 de J. C.); Aboulféda ³, en la huitième année de l'hégire (630 de J. C.).

Opinions sur l'époque de la mort de Hâtim.

La première de ces assertions ne peut soutenir l'examen. L'aventure de Hâtim avec les Benou-Lam prouve qu'il vit le règne de Nômân-Abou-Câbous, règne commencé en 583. L'on sait d'ailleurs qu'Adi, fils de Hâtim, mourut en l'an de l'hégire 66 ⁴ (de J. C. 685-686); et quoique ce personnage ait, dit-on, fourni une longue carrière, on ne peut guère supposer qu'il fût né plus tôt que l'an 600 ou 595 de notre ère; son père Hâtim était donc vivant sur la fin du sixième siècle.

يُفَكُّ بِهِ الْعَانِي وَيُوَكِّلُ طَيْبًا
وَيُعْطِي إِذَا مَنَّ الْبَخِيلُ الْمَصْرَدَ
كَذَاكَ أَمْوَالِ النَّاسِ رَاضٍ دُنْيَا
وَسَامٍ إِلَى فَرْعِ الْعَلِيِّ مَتَوْرَدَ

Aghâni, IV, 43.

¹ Ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 25.

² *Târîkh-el-Khamîcy*, f. 111 v^o.

³ *Vie de Mahomet*, traduction de M. Desvergers, p. 83.

⁴ *Chadharât-eddhahab*.

Le sentiment d'Aboulféda offre plus de vraisemblance, mais il ne paraît pas encore bien exact. Pour le concilier avec le premier trait par lequel Hâtim signala sa générosité envers les poètes Obayd, Nâbigha et Bichr, du temps de Moundhir III, il faudrait admettre que Hâtim aurait vécu au moins quatrevingt-dix ans. La chose n'est pas impossible, à la vérité. Néanmoins il convient d'observer qu'Aboulféda, en assignant à la mort de Hâtim la date qu'il a adoptée, semble s'être fondé uniquement sur une anecdote qu'on trouvera dans l'histoire de Mahomet, sous la neuvième année de l'hégire; anecdote de laquelle il résulte bien qu'en cette année Hâtim n'existait plus, mais non pas que l'année précédente, huitième de l'hégire, fût précisément celle où il avait cessé de vivre.

Pour moi, j'incline à penser que si quelque notion traditionnelle a pu rapporter la mort de Hâtim à une huitième année depuis une époque quelconque dont les Arabes se soient servis pour dater les événements, cette année doit être, soit la huitième de la mission de Mahomet, soit la huitième d'une ère peu connue, particulière aux Benou-Tay, nommée *Yaum-el-Féçâd* et *Am-el-Féçâd*, sur laquelle je vais présenter quelques renseignements; dans le premier cas, la mort de Hâtim coïnciderait avec l'an 618; dans le second cas, avec l'an 610 environ de J. C.

Guerre de Féçâd (de 600-605 à 625-630 de J. C.).

Divers auteurs arabes font mention d'une guerre intestine, *Harb-el-Féçâd*, qui divisa longtemps les Benou-Tay avant qu'ils fussent devenus musulmans.

Yaum-el-Féçâd.
Am-el-Féçâd, ère
des Benou-Tay.

Elle avait éclaté entre les descendants de Djadîla et ceux de Ghauth, à l'occasion du refus fait par l'un de ceux-ci de restituer une chamelle appartenant à un individu d'entre les Djadîla. Le premier combat auquel ce déni de justice donna lieu fut appelé *Yaum-el-Féçâd*, journée de la Discorde; il fut suivi de plusieurs autres, parmi lesquels on cite la journée de *Nâcîfa*, où les Ghauth furent vaincus, et celle de *Hauk*, dans laquelle les Djadîla essuyèrent une grande déroute¹. Ces combats furent livrés dans la même année, *Am-el-Féçâd*; et cette année me paraît avoir été l'une des premières de notre septième siècle.

Après l'affaire de Hauk, les Djadîla émigrèrent du territoire de Tay, et se retirèrent dans le désert de Syrie. Ils s'établirent d'abord dans le voisinage et sous la protection des Benou-Kelb², alliés ou sujets des Romains. Puis ayant éprouvé de la part des Benou-Kelb quelques mauvais traitements, ils se séparèrent de cette tribu. A ce sujet, El-Bordj, fils de Moushir, poète issu de Djadîla, composa ces vers, qui sont consignés dans le recueil d'anciennes poésies intitulé *Hamâça* :

Les Djadîla dans le
désert de Syrie.

« Ce sont de précieux amis que les Benou-Kelb ! nous avons cependant quelques reproches à leur faire.

¹ Commentaire de Tebrizi sur le *Hamaça*, édit. de Freytag, pag. 177.

² Tebrizi, *ibid.*

« Ce sont de précieux amis, mais qui nous ont ravi une partie de nos fils et de nos filles.

« D'une extrémité à l'autre du territoire de Kelb, de Khabt jusqu'à Mécât, habite la perfidie.

« Après une année de guerre contre nos frères, nous avons quitté notre patrie. Hélas! combien est triste aujourd'hui notre position!

« Combien nous regrettons d'avoir fait sortir nos femmes, destinées à être veuves bientôt, des asiles qui protégeaient leur sûreté!

« Si jamais nous retournons aux deux montagnes (Adja et Selma), nous ferons la paix avec nos frères, et resterons éternellement amis à eux¹. »

En s'éloignant des Benou-Kelb, les Djadîla allèrent se fixer aux environs de Kinnasrin². Après un long séjour en ces lieux, ils finirent par se réconcilier avec leurs frères les Ghauth, et revinrent, soit en totalité, soit en majeure partie, reprendre possession de leur territoire dans le Nadjd.

La division entre les deux branches de Tay, l'état de guerre appelé Harb-el-Fécâd, avait duré vingt-cinq ans, selon Tebrîzi³. Aucun auteur, du reste, ne fait connaître, même vaguement, l'époque du commencement ou de la fin de ces dissensions parmi les descendants de Tay; néanmoins, les observations suivantes me paraissent permettre de la déterminer approximativement :

1 On peut voir le texte de ces vers dans le *Hamâça*, édit. de M. Freytag, p. 175, 176.

2 Freytag, *Selecta ex hist. Halebi*, pag. 1. Dans le passage du texte arabe d'où je tire ce fait, je lis deux fois **ترك**, au lieu de **نزل** qu'a imprimé M. Freytag.

3 Commentaire sur le *Hamâça*, p. 177.

Époque probable
de cette guerre.

La généalogie d'El-Bordj ¹ indique que ce poète, plus jeune d'une génération que Sâd, fils de Hâritha, beau-père du roi Nômân-Abou-Câbous, devait être exactement contemporain de Mahomet, c'est-à-dire, né vers 570 de J. C. environ. Il y a lieu de croire qu'il était dans la maturité de l'âge lorsque, partageant l'exil de sa tribu, il reprocha aux Benou-Kelb leur déloyauté envers leurs hôtes, dans les vers cités plus haut. Il résulte de là une présomption qui tend à placer le séjour des Djadîla sur les terres des Benou-Kelb, entre les années 600 et 610 de J. C.

D'autre part, les détails que contient le récit du défi porté à Hâtim par les Benou-Lam, famille de la branche de Djadîla, montrent que les Djadîla habitaient encore le Nadjd, près des Ghauth, pendant le cours du règne de Nômân-Abou-Câbous. La guerre qui les força de s'expatrier n'avait donc pu commencer que dans les dernières années de ce règne (entre 600 et 605), ou dans les premières années du suivant.

Enfin, il est constant que lors de la mort de Mahomet, en 632, la guerre de Fécâd était terminée, que les Djadîla étaient rentrés depuis un certain temps dans leur domicile du Nadjd, et soumis comme les Ghauth à la loi de l'islamisme.

Si donc la guerre de Fécâd avait duré, comme l'assure Tebrîzi, vingt-cinq ans, on peut induire, des considérations qui précèdent, qu'elle avait occupé

¹ Voy. Tableau II.

l'intervalle compris entre les années 600 ou 605 et 625 ou 630 de notre ère.

Zayd-el-Khayl. Zayd, fils de Mohalhil¹, de la tribu de Nebhân, et contemporain de Mahomet, a été le héros de la postérité de Tay. Aucun guerrier de son temps ne l'égalait pour la bravoure, la force et l'adresse. On l'appelait Zayd-el-Khayl, c'est-à-dire Zayd des chevaux, parce qu'il avait un grand nombre de coursiers de noble race, tandis que rarement un Arabe en possédait plus d'un ou de deux. Il cultivait la poésie avec quelque succès, et ses vers ont conservé les noms de ses chevaux favoris, tels que *Lâhik*, *Dhooul*, *Câmil*, *Ward*, *Coumayt* et *Hattâl*².

C'était un homme de la plus haute stature. Quand il était à cheval, ses pieds touchaient presque le sol; et quand il était à pied, il pouvait atteindre et embrasser une femme placée dans une litière sur un chameau, ce qui lui valut le surnom de *Moucabbil-ezzhoun* (celui qui embrasse les femmes en litière)³.

Il faisait souvent des incursions contre les Benou-Açad-ibn-Khozayma, et particulièrement contre une famille de cette tribu, nommée les Benou-Saydá. Dans une de ses expéditions contre cette famille, tandis qu'il se retirait avec le butin qu'il avait conquis, il fut obligé de laisser en arrière un cheval qu'un ac-

Un cheval de Zayd-el-Khayl pris par les Benou-Saydá.

¹ Voy. sa généalogie complète, Tableau II.

² *Aghâni*, IV, 17.

³ Ibn-Nobâta, ap. Rasmussen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 23 du texte, 22 de la traduction.

cident avait rendu boiteux. Les Benou-Saydá s'en emparèrent, le guérèrent, et l'employèrent à porter des fardeaux. Zayd-el-Khayl leur adressa ces vers :

« Enfants de Saydá, rendez-moi ce coursier que vous traitez comme une vile bête de somme ;

« ou du moins ne le dégradez pas. Moi, enfants de Saydá, je ne l'ai pas accoutumé à d'ignobles travaux.

« Usez-en comme j'en usais moi-même. Franchir les déserts dans l'obscurité de la nuit, fouler aux pieds les cadavres sur un champ de bataille, voilà l'emploi qui lui convient. »

Zayd-el-Khayl avait confié ou prêté aux Benou-Fézâra un troupeau de chamelles. Étant un jour allé redemander ces animaux, il trouva tous les Fézâra en émoi. « Tu nous reprends ton troupeau, lui dirent-ils, dans un moment où il nous fera faute ; » et on l'informa qu'Amir, fils de Tofayl, venait à l'instant d'enlever la plus grande partie des chamelles appartenant à la tribu, et une femme nommée Hind.

Amir, fils de Tofayl, l'un des chefs des Benou-Amir-ibn-Sàssaà, était un guerrier de grande réputation ; sa valeur était même passée en proverbe². Tandis que les Fézâra faisaient leurs préparatifs pour marcher en forces sur ses traces, Zayd-el-Khayl, les devançant, se mit seul à sa poursuite. Il l'atteignit, et lui cria : « Rends cette femme et ces chamelles ! »

Zayd-el-Khayl fait prisonniers et relâche Amir, fils de Tofayl, Cab, fils de Zohayr, et Hotaya.

يا بنى الصيда ردوا فرسى انما يفعل هذا بالذليل
لا تذيلوه فاني لم اكن يا بنى الصيدا المهري بالمذيل
عودوه كالذى عودتة ذلك الليل وايطاء القليل

Aghâni, IV, 17.

² Maydâni, prov. : *Afraçou min Amir.*

Amir se présenta aussitôt à sa rencontre pour le combattre; mais, étonné de sa taille gigantesque et de son air martial, il s'arrêta, et lui demanda : « Qui es-tu? — Un des Fézâra, dit Zayd. — Non, non, reprit Amir, je connais les enfans de Fézâra; tu n'as pas cette ligne qui divise en deux leur lèvre inférieure. — Rends cette femme et ces chammelles! te dis-je. — Et toi, dis-moi qui tu es. — De la tribu d'Açad. — C'est impossible. Les enfans d'Açad sont de mauvais cavaliers, qui n'ont pas en selle la même assiette que toi. — Encore une fois, rends cette femme et ces chammelles! — Avant tout, réponds franchement à ma question : Qui es-tu? — Eh bien! je suis Zayd-el-Khayl. »

Ce nom fit perdre à Amir tout espoir de résistance. Sans essayer de lutter contre un adversaire trop supérieur, il se déclara prisonnier. Zayd-el-Khayl lui prit sa lance, lui coupa le toupet, et le laissa aller. Puis, ayant reconduit Hind et les chammelles aux Fezâra, il emmena son propre troupeau.

Quand Amir, fils de Tofayl, fut de retour dans sa tribu et qu'on vit son front dépouillé de cheveux, on l'accabla de railleries et on le taxa de faiblesse. « Tu ne nous commanderas plus, lui dit-on; nous tirerons vengeance de l'outrage que nous avons reçu en ta personne, mais ce sera Alcama qui nous conduira. » En effet, les Benou-Amir-ibn-Sàssaà s'étant rassemblés, mirent Alcama à leur tête, et marchèrent contre les Benou-Nebhân, qu'ils espéraient surprendre. Mais ils trouvèrent ceux-ci sur leurs gardes. Zayd-el-Khayl, prévenu par un avis secret

d'Amir, fils de Tofayl, rival d'Alcama, s'était préparé à repousser l'attaque. Il battit les assaillants, mit en fuite Alcama, et fit prisonniers plusieurs des personnages principaux qui figuraient dans l'armée des Benou-Amir. De ce nombre étaient les poètes Hotaya et Càb, fils de Zohayr, fils d'Abou-Solma. Ce dernier obtint sa liberté en livrant son cheval Coumayt à Zayd-el-Khayl. Les autres prisonniers achetèrent également leur délivrance. Hotaya seul n'avait pas de quoi payer une rançon. Il composa une pièce de vers à la louange de son vainqueur. Zayd-el-Khayl se tint pour satisfait, et le relâcha.

Hotaya se montra toujours reconnaissant de cet acte de générosité. Dans la suite, les Fézâra, les Abs et la plupart des tribus issues de Cays-Aylân, étant en hostilité avec les Benou-Tay, et ne pouvant se venger par les armes des échecs que Zayd-el-Khayl leur faisait éprouver, sollicitaient les poètes les plus en renom à cette époque de faire des satires contre lui. Les poètes refusaient, par crainte de son ressentiment. On s'adressa à Hotaya, qui était connu pour le plus hardi satirique de son temps. Il refusa aussi.

« Nous te donnerons cent chameaux, lui dit-on. —
 « Quand vous m'en donneriez mille, répliqua-t-il,
 « je ne consentirais pas à ce que vous me demandez.
 « Je dois la vie à Zayd-el-Khayl; je ne le nommerai
 « jamais qu'avec éloge ¹. »

On lit dans l'Aghâni le récit suivant d'une aventure de Zayd-el-Khayl avec un voleur de la tribu

¹ *Aghâni*, IV, 20 v°.

de Chaybân ; c'est le voleur lui-même qui parle :

Sa générosité
envers un voleur.

« Des malheurs m'avaient réduit à la misère. Je menai ma femme et mes enfants à la ville de Hira, et leur dis : « Restez ici, et implorez l'humanité du « roi ; il ne vous laissera pas mourir de faim. Pour « moi, je vais tenter la fortune, et je jure de revenir « avec du butin, ou de périr. » Je partis muni d'une petite provision de vivres. A la fin de la première journée, je vis un superbe cheval qui paissait, avec des entraves aux pieds, à quelque distance d'une tente isolée. Personne ne paraissant le surveiller, je conçus l'idée de m'en emparer. J'allais lui ôter ses entraves et sauter sur son dos, quand ces mots, prononcés par une voix menaçante, « Fuis, ou tu es mort ! » m'obligèrent à détalier au plus vite.

« Je marchai ensuite pendant six jours, sans qu'aucune chance favorable s'offrît à moi. Le septième, j'arrivai en un lieu où une grande et belle tente était dressée près d'un parc à chameaux actuellement vide. Je me dis à moi-même : « Ce parc se remplira ce « soir. Il y a ici quelque chose à faire. » Je plongeai mes regards dans l'intérieur de la tente. Un homme-seul y était assis ; c'était un vieillard courbé sous le poids de l'âge. Je me glissai furtivement derrière lui, et me blottis dans un coin. Au coucher du soleil, un cavalier semblable à un colosse, monté sur un puissant cheval, parut devant la tente, escorté de deux esclaves noirs. Il ramenait du pâturage cent chammes avec un étalon, et un troupeau de brebis. Le cavalier dit à l'un des nègres de traire une chammelle qu'il lui désigna, et de donner à boire au

chaykh. L'esclave obéit, apporta une jatte de lait qu'il plaça près du vieillard, et se retira. Le vieillard but lentement deux ou trois gorgées, et posa le vase à terre. Dévoré d'une soif ardente, je ne pus résister au désir de la satisfaire. J'étendis doucement la main, saisis la jatte, et avalai le reste du lait. Un instant après, le nègre revint, emporta la jatte, et voyant qu'elle était vide, il dit au cavalier : « Mon maître, il a tout bu. — Tant mieux, répliqua le cavalier; eh bien, trais cette autre chamelle. » Bientôt une seconde jatte de lait fut présentée comme la première fois au vieillard. Il ne fit qu'y tremper ses lèvres, et la remit à côté de lui. Je la saisis encore, et j'en bus seulement la moitié, pour ne pas éveiller le soupçon. Le nègre étant venu la reprendre, dit à son maître : « Il en a laissé, il n'a plus soif. » Pendant ce temps les chammelles étaient entrées dans le parc, et s'étaient couchées autour de leur étalon. Une brebis avait été tuée, et rôtissait devant un feu pétillant. Le meilleur morceau fut servi au chaykh, qui soupa seul; le cavalier mangea hors de la tente avec ses deux nègres.

« Quand ils furent tous endormis, et que le bruit de leur respiration m'eut fait connaître que leur sommeil était profond, je sortis de ma cachette, j'entrai dans le parc, et, allant droit à l'étalon, je le débarrai de son entrave, *ikál*¹; je le montai, et le poussai dans la direction de Hîra. Les chammelles suivirent le mâle, et je m'éloignai rapidement avec ma capture.

1 L'espèce d'entrave nommée *ikál* se met à une jambe du chameau, et tient le genou plié; c'est une corde qui lie le canon avec l'avant-bras.

« Je cheminai toute la nuit. Lorsque le soleil se leva, je regardai derrière moi ; je ne découvris personne. Plein d'espoir, je pressai le pas, me retournant de temps en temps pour voir si j'étais poursuivi. Vers le midi, j'aperçus au loin un objet qui s'approchait avec la vitesse d'un oiseau. En un moment l'objet prit la forme d'un cavalier ; enfin je reconnus le guerrier et le cheval que j'avais vus la veille.

« Aussitôt je sautai à terre, j'entravai l'étalon, et, me plaçant entre le troupeau immobile et mon adversaire, je vidai mon carquois à mes pieds, et préparai mon arc. Le cavalier s'arrêta à une petite portée de flèche, et me cria : « Délie la jambe de ce chameau, et sauve-toi. — Non, répondis-je ; j'ai juré à ma femme et à mes enfants de revenir avec du butin, ou de périr. — En ce cas, tu es mort, dit-il ; obéis. — Non, répétai-je, je saurai défendre ma prise. — Insensé ! s'écria-t-il, ta perte est certaine. « En veux-tu la preuve ? ajouta-t-il en prenant son arc ; fais cinq nœuds à la longe du chameau, et laisse-la pendre. »

« Désirant juger de son adresse, j'exécutai ce qu'il m'indiquait. « Maintenant, dit-il, lequel de ces nœuds veux-tu que je perce de ma flèche ? » Je désignai celui du milieu. A l'instant la flèche partit, et le traversa. Puis, en un clin d'œil, quatre autres flèches, décochées avec la même justesse, vinrent successivement frapper les autres nœuds.

« Alors je détachai l'entrave du chameau, et, croisant les mains, je restai dans l'attitude d'un homme qui se rend prisonnier. Le cavalier vint à moi, me

désarma, et m'ayant fait monter en croupe, il chassa devant lui l'étalon toujours fidèlement suivi par les femelles, et regagna sa tente.

« Que penses-tu que je vais faire de toi? me demanda-t-il en arrivant. — Hélas! répondis-je, j'ai tout lieu de craindre un traitement rigoureux. » Le matin, en découvrant le vol des chamelles, il avait compris que la quantité plus qu'ordinaire de lait présentée la veille au vieillard avait dû être bue en partie par le voleur caché dans la tente. « Est-ce que tu crois, dit-il, que je sévirai contre un homme qui était hier soir le convive de mon père Mohalhil? — Ton père Mohalhil! m'écriai-je; tu es donc Zayd-el-Khayl? — Oui, dit-il. — Un guerrier tel que toi, continuai-je, doit avoir l'âme généreuse. » Il répondit: « Bannis toute crainte. Si ces chamelles étaient ma propriété, je te les abandonnerais volontiers. Mais elles appartiennent à la fille de Mohalhil; je ne puis en disposer. Au reste, demeure ici quelques jours; je suis sur le point d'entreprendre une expédition. »

« En effet, il se mit en campagne le lendemain. Peu de jours après, il revint ramenant cent chameaux qu'il avait enlevés aux Benou-Nomayr ¹. Il m'en fit présent, et me congédia en me donnant une escorte qui m'accompagna jusqu'à Hîra ². »

Des témoignages dignes de foi attestent que Zayd-

¹ Famille d'entre les Benou-Amir-ibn-Sâssaà.

² *Aghâni*, IV, 17-20; *Tamarât-el-Awrâk*; Ibn-Nobâta, ap. Rasmusen, *Addit. ad hist. ar.*, p. 24, 25 du texte, 23, 24 de la traduction latine.

el-Khayl embrassa l'islamisme en l'an IX de l'hégire (630-1 de J. C.). Je parlerai dans le livre VIII de son entrevue avec Mahomet, et de sa mort, qui suivit de près sa conversion.

LIVRE VII.

YATHRIB.

Établissement des Juifs à Yathrib.

Les traditions arabes nous montrent le territoire de Yathrib et les cantons voisins, tels que celui de Khaybar, occupés d'abord par des Amâlica ^{Les Amâlica premiers habitants de Yathrib.} 1. Yathrib, un de leurs chefs, s'était, dit-on, fixé avec sa famille dans l'endroit qui porta depuis son nom, et où se forma une ville dont la fondation lui est attribuée. Le pays était alors abondant en sources, riche en palmiers; les champs furent cultivés, et les Amâlica prospérèrent jusqu'au temps de leurs guerres avec les Israélites 2.

La possession de Khaybar, Yathrib, et autres points du Hidjâz septentrional, passa des Amâlica à des peuplades juives, soit immédiatement, soit après un long intervalle. Les opinions des historiens orientaux varient à cet égard. Ceux qui admettent la succession immédiate des Juifs aux Amâlica ne sont pas non plus bien d'accord entre eux.

Les Juifs leur succèdent.

1 Voy. tom. I, p. 20.

2 *Aghâni*, IV, 263 v°. Ibn-Khaldoun, f. 132 v°, 133.

Opinions sur la formation de la colonie juive du Hidjâz.

Les uns disent qu'une armée envoyée par Josué contre les Amâlica du Hidjâz ayant exterminé cette nation, une partie des Israélites qui composaient l'expédition resta dans le pays conquis, et se domicilia à Yathrib, Khaybar et lieux environnants¹.

D'autres, et notamment l'auteur de l'Aghâni, font remonter à un temps un peu plus reculé la destruction de ces mêmes Amâlica, et l'établissement d'une population juive à leur place. Ils allèguent la tradition suivante : « Moïse, étant entré en Syrie, commanda à un corps considérable de troupes d'aller combattre les Amâlica et de les massacrer tous, sans en épargner un seul. Ces troupes envahirent le Hidjâz, vainquirent les Amâlica qu'elles y trouvèrent, et les passèrent au fil de l'épée. Mais, touchées de la jeunesse et de la beauté du fils de leur roi Arcam, elles lui laissèrent la vie, et se contentèrent de l'emmener captif. Moïse était mort quand elles revinrent en Syrie rejoindre leurs frères, auxquels elles rendirent compte de leur expédition. « Nous avons, dirent-elles, mis à mort tous les ennemis; mais nous avons eu pitié de cet enfant, et nous l'amenions à Moïse, pour qu'il décidât de son sort. » On leur répondit : « En désobéissant aux ordres du prophète, qui vous avait prescrit de ne faire grâce à personne, vous avez commis un crime. Nous ne voulons plus vous recevoir parmi nous, et nous ne souffrirons pas que vous demeuriez en Syrie. » Ainsi repoussés par leurs frères, ces soldats israélites

¹ Ibn-Khaldoun, f. 12.

retournèrent dans le Hidjâz, et adoptèrent pour patrie le pays de la nation qu'ils avaient vaincue. Ils se fixèrent à Yathrib et dans les régions voisines, y bâtirent des habitations, et s'adonnèrent à la culture ¹. »

La première moitié de ce récit présente un rapport si frappant avec ce que la Bible nous apprend du jeune roi amalécite Agag, épargné par les soldats de Saül contrairement aux ordres de Dieu annoncés par la bouche du prophète Samuel ², qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une altération évidente de l'histoire d'Agag. Si donc la tradition arabe renferme quelque fond de vérité relativement à la liaison du fait de cette désobéissance des troupes israélites avec l'établissement d'une colonie juive dans le Hidjâz, c'est-à-dire, à Yathrib et Khaybar, elle tendrait à placer cette émigration plus de quatre siècles après Moïse, au temps de Samuel et de Saül.

Une autre tradition arabe ajoute que David, forcé par la révolte de son fils Absalon de quitter son royaume, se retira, avec la tribu de Juda, chez les Juifs de Khaybar, et régna sur eux et leurs voisins pendant plusieurs années, jusqu'au moment où la défaite et la mort d'Absalon lui permirent de revenir à Jérusalem ³. Depuis lors la colonie juive du Hidjâz, selon Sohayli ⁴, demeura attachée et soumise aux princes de la race de David, c'est-à-dire qu'elle fut une annexe du royaume de Juda.

Cette colonie est soumise aux rois de Juda.

¹ *Aghâni*, IV, 263 v°. Ibn-Khaldoun, f. 133. Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 178. *Mém. de l'Acad.*, t. XLVIII, p. 595.

² *Rois*, liv. I, cap. 15, versets 3, 9 et suiv.

³ Ibn-Khaldoun, f. 132 v°.

⁴ Cité par Ibn-Khaldoun, f. 133.

Enfin quelques historiens prétendent au contraire que ce fut seulement après la chute de Sédécias ; dernier roi de Juda , le sac de Jérusalem et le ravage de la Judée par l'armée de Nabuchodonosor , que des familles juives , pour échapper aux fureurs des soldats assyriens , vinrent habiter le Hidjâz ¹.

De ces assertions diverses , il semble naturel d'inférer que plusieurs émigrations très-anciennes contribuèrent successivement à former la colonie juive du Hidjâz. Il paraît qu'elle reçut de nouveaux accroissements par d'autres émigrations plus modernes , dont l'une , signalée par l'auteur de l'Aghâni , peut se rapporter au temps de la réduction de la Judée en province romaine par Pompée (64 ans avant J. C.) , ou de la destruction de Jérusalem par Titus (70 ans après J. C.) , ou enfin des sanglantes vengeances exercées sous Hadrien contre les Juifs (l'an 136 de J. C.) ; car il est également vraisemblable que des fractions de cette nation si souvent décimée aient été chercher un asile en Arabie à ces différentes époques , entre lesquelles les expressions vagues de l'écrivain arabe laissent le choix incertain.

Lorsque les armes romaines , dit Aboulfaradj-Isfahâni , eurent dompté le peuple juif , les soldats romains se livrèrent envers les vaincus à des violences de toute espèce , tuant les hommes , ravissant les femmes. Plusieurs familles résolurent de se soustraire à l'oppression , et s'enfuirent du côté de l'Arabie. Un

¹ Ibn-Khaldoun , f. 48. Abulfedæ *Hist. anteisl.* , p. 178. *Mém. de l'Ac.* , vol. XLVIII , p. 596.

corps de troupes, envoyé à leur poursuite pour les obliger à rentrer en Judée, s'engagea, sur leurs traces, dans les déserts qui séparent la Syrie du Hidjâz; mais il ne put les atteindre, et il périt tout entier par la soif près d'un lieu nommé *Thamad*, qui fut appelé depuis *Thamad-erroum*¹, *Thamad* des Romains, et qui est encore connu sous cette dénomination.

Ces fugitifs étaient les Benou-Nadhîr, les Benou-Corayzha et les Benou-Bahdal. Ils arrivèrent dans le canton de Yathrib, et s'installèrent d'abord à *El-Ghâba*², endroit boisé, comme l'indique son nom. Ils ne tardèrent pas à trouver ce séjour insalubre, et se transportèrent à *El-Aliya*³, dans une localité peu distante de l'emplacement de Yathrib, arrosée par deux petits courants d'eau, *Bouthân* et *Mahzour*⁴. Les Benou-Nadhîr s'établirent près de Bouthân, les Benou-Corayzha et Bahdal près de Mahzour, sur un terrain comprenant les lieux appelés *Boâth* et *Soumrân*.

Les Nadhîr et les Corayzha.

Dans le voisinage étaient groupées d'autres familles de la même race, venues plus anciennement, telles que les Benou-Caynocâ, Benou-Acra, Benou-Ghaurâ, Benou-Zayd, Benou-Auf, Benou-l-Acîs, etc. Quelques

Les Caynocâ et autres familles juives et arabes, sur le territoire de Yathrib.

¹ Il est fait mention de ce lieu dans le *Merâcid-el-ittilâ*.

² Lieu situé au nord de Yathrib (*Merâcid-el-ittilâ*). Les torrents des environs se perdent dans El-ghâba (Burkhardt, *Voyage en Arabie*, traduct. d'Eyriès, II, p. 55).

³ Toute la partie orientale du territoire de Yathrib, limitrophe du Nadjd, se nomme *El-Aliya*, la contrée haute; la partie méridionale qui regarde la mer s'appelle *Essâfila*, la contrée basse (*Merâcid-el-ittilâ*).

⁴ L'un et l'autre sont mentionnés dans le Dict. géog. *Merâcid-el-ittilâ*. Le nom de Bouthân ou Bathân existe encore. Voy. Burkhardt, II, p. 55.

hordes d'Arabes étaient aussi dès cette époque répandues dans le canton; d'autres y parurent plus tard. On cite parmi ces dernières les Benou-l-Khourmân, originaires du Yaman; les Benou-Moâwia, branche de Soulaym; les Benou-Marthad et les Benou-Anîf, issus de Codhâa par Bali; les Benou-Chatba, qu'on croit être une fraction des Ghassanides. Mais ces Arabes faibles et pauvres ne troublèrent point les Juifs dans la possession du pays.

L'emplacement de Yathrib était la demeure des plus riches et des plus nobles de toute la population juive. Des châteaux ou maisons fortifiées, de figure quadrangulaire, appelés *Outoum*, s'élevaient dans la ville et aux alentours. Les nouveaux émigrants en construisirent de semblables dans les lieux qu'ils avaient choisis. Les Benou-Corayzha et Nadhîr formèrent avec le temps deux tribus assez considérables, que l'on nommait collectivement *El-Câhîndni*, parce qu'elles rapportaient leur origine à Câhin, fils de Hâroun, frère de Moïse ¹.

Arrivée des deux tribus arabes d'Aus et de Khazradj, vers l'an 300 de J. C.

Tel était l'état de la contrée lorsque les deux familles azdites d'Aus et de Khazradj, que nous avons vues se séparer en Syrie des Ghassanides vers l'an 300 de notre ère, et s'acheminer vers le Hidjâz ², vinrent chercher un domicile près de Yathrib. On sait qu'Aus et Khazradj, auteurs de ces familles, étaient deux frères, fils de Hâritha, fils de Thâlaba, fils d'Amr-Mozaykiya. Leur mère, nommée Cayla,

¹ *Aghâni*, IV, 263 et v°. Ibn-Khaldoun, f. 133.

² Livre V, p. 212.

était, suivant l'opinion la plus vraisemblable, fille de Câhil..., fils d'Odhra ¹, chef d'une tribu codhaïte. Aus et Khazradj sont souvent désignés sous la dénomination d'*Ibnâ-Cayla*, enfants de Cayla, qui s'étend aussi aux deux tribus dont ils ont été les pères. La troupe voyageuse qui entra sur le territoire de Yathrib devait être composée de la troisième et de la quatrième génération de leurs descendants. Elle s'arrêta d'abord aux limites du canton, sur des collines arides, où elle reconnut bientôt l'impossibilité de subsister. Elle s'avança alors, et se fractionna en différentes bandes; les unes s'installèrent dans des vallons encore inoccupés, d'autres autour de hameaux dont les habitants consentirent à les admettre dans leur voisinage ². Un traité d'alliance fut conclu entre les nouveaux venus et les anciens maîtres du sol ³.

J'ai parlé, dans l'histoire du royaume himyarite, de l'expédition d'un Tobbâ qui, dit-on, soumit le Hidjâz, assiégea Yathrib, ensuite embrassa le judaïsme et l'introduisit dans le Yaman, où il emmena avec lui deux docteurs juifs ⁴. Les auteurs arabes prétendent que les Aus et les Khazradj étaient dès lors domiciliés à Yathrib. Mais si cette expédition n'est point fabuleuse, si elle a été réellement l'occasion de l'introduction, qu'on sait être fort ancienne, du judaïsme dans le Yaman, il est du moins très-

Siège de Yathrib
par un roi himyarite.

¹ *Aghâni*, I, 150. Ibn-Khaldoun, f. 133 v°.

² *Aghâni*, IV, 264.

³ Ibn-Khaldoun, f. 134.

⁴ Voy. tom. I, p. 92 et suiv.

permis de douter qu'elle soit postérieure à l'arrivée de ces deux familles ; et, dans le cas même où elle serait postérieure en effet, la partie des détails donnés sur ce siège par l'Aghâni et le Sirat-erraçoul, qui concerne des personnages d'Aus et de Khazradj, serait hors de toute vraisemblance, parce que les personnages nommés appartiennent, on le reconnaît facilement, à une époque bien plus récente que l'introduction du judaïsme dans l'Arabie méridionale. Cette raison m'a engagé à supprimer ces détails dans le récit que j'ai présenté de l'expédition du Tobbâ, premier prosélyte de la religion juive parmi les Hymyarites ; ils auraient été là un anachronisme évident ; je les reproduirai plus loin à leur place. Il résultera, de cette division du récit des écrivains arabes, l'hypothèse, déjà indiquée ailleurs ¹, de deux sièges de Yathrib confondus en un seul par les historiens ou par les auteurs de légendes que les historiens ont copiées.

Les tribus arabes d'Aus et de Khazradj dominant à Yathrib.

Les Aus et les Khazradj vécurent longtemps dans un état de gêne et de misère sur le territoire de Yathrib. La rareté des pâturages ne leur permettait pas d'élever des troupeaux de chameaux ou de brebis ; les terres en culture et les plantations de dattiers, principales richesses du pays, étaient la propriété des Juifs ; les Aus et les Khazradj n'en possédaient qu'une

¹ Voy. tom. I, p. 92, note 1, et p. 122, 123.

portion minime, et ce qu'on leur avait abandonné était le sol le moins productif¹.

Cependant ils se multipliaient rapidement; et, moins de deux siècles après leur établissement dans le Hidjâz, ils étaient devenus deux tribus importantes, dont les branches les plus notables étaient :

Branches principales des Aus et des Khazradj.

Parmi les Aus, les Benou-*Mourra-ibn-Mâlik*, communément appelés *Aus-Monât*; les Benou-*Amr-ibn-Auf*; les Benou-*Amr-ibn-Mâlik*, autrement les *Nabit*², etc.

Parmi les Khazradj, les Benou-*l-Hârith*; les Benou-*Sâida*; les Benou-*Naddjâr*, autrement *Taym-allât*; les Benou-*Sâlim*, etc.

Les dénominations d'Aus-Monât et de Taym-allât, dans la composition desquelles entrent les noms d'idoles *Monât* et *Lât*, montrent que les enfants de Cayla étaient attachés à la même religion que les tribus maaddiques et autres Arabes idolâtres. Mahomet changea dans la suite ces dénominations païennes en celles d'Aus-Allah et de Taym-Allah, afin d'effacer dans les généalogies musulmanes les traces du culte des fausses divinités³.

Soit que le nombre des Aus et des Khazradj les ait portés alors à vouloir se faire une part plus avanta-

Hostilités entre les Juifs et les Arabes.

¹ *Aghâni*, IV, 264. Ibn-Khaldoun, 133 v°.

² Suivant l'opinion la plus générale, le nom de Nabit comprend tous les Benou-Amr-ibn-Mâlik (*Sirat*, f. 91, *Ansâb*, etc.); mais, selon quelques écrivains (Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 147; Ibn-Khaldoun, f. 133 v°), ce nom de Nabit désigne seulement une fraction des Benou-Amr-ibn-Mâlik, savoir, les enfants de Câb, fils de Khazradj, fils d'Amr-ibn-Mâlik. Voy. le Tableau VII.

³ *Aghâni*, I, p. 239 v°.

geuse dans la possession du sol; soit que les Juifs, alarmés de leur accroissement, aient violé les premiers le traité d'alliance et cherché à les opprimer¹, des hostilités éclatèrent entre les deux races.

¹Mâlik, fils d'Adj-
lân, demande du
secours au prince
Abou-Djobayla.

A cette époque, Mâlik, fils ou plutôt petit-fils d'Adjlân, Khazradjite de la branche de Sâlim, était le chef le plus influent parmi les enfants de Cayla. Il alla trouver un prince de Syrie nommé Abou-Djobayla, fils d'Abdallah, fils de Habîb, lui exposa la position de ses frères, et réclama son secours. Abou-Djobayla était d'une famille khazradjite qui, repassée en Syrie depuis un siècle environ, s'était réunie aux Ghassanides². Il promit le secours qu'on lui demandait, et concerta un plan avec Mâlik. Celui-ci, de retour à Yathrib, feignit de se réconcilier avec les Juifs, et attendit Abou-Djobayla, qui ne tarda pas à arriver, suivi d'une armée. Pour empêcher que les Juifs ne conçussent de l'inquiétude sur ses intentions et ne se tinsent renfermés dans leurs châteaux, *Outum*, il annonçait qu'il marchait à une expédition contre le Yaman. Il campa près de Yathrib, à *Dhou-Hordh*, et fit environner d'une clôture un vaste emplacement dans lequel on dressa sa tente. Il envoya ensuite engager tous les personnages marquants entre les Juifs à venir le visiter. La plupart se rendirent à cette invitation, et arrivèrent avec les principaux membres de leurs familles, espérant obtenir des présents du prince. On les introduisit successivement

Massacre des chefs
Juifs.

¹ Ibu-Khaldoun, f. 134.

² Voy. liv. V, p. 225.

dans l'enceinte, et, à mesure qu'ils entraient, ils étaient saisis et mis à mort par les soldats ¹.

Un poète khazradjite, nommé Ramac, composa à cette occasion une pièce de vers, dans laquelle, remerciant Abou-Djobayla de ce qu'il avait fait pour les enfants de Cayla, il disait :

² « Abou-Djobayla est le meilleur des hommes, le plus fidèle à tenir sa parole ;

« nul n'est plus dévoué à ses parents, et ne sait mieux comment on se fait aimer du ciel.

« Puisse le destin conserver, pour être notre appui dans la guerre,

« un vaillant prince de notre race, dont le glaive d'acier bien trempé brise les glaives ennemis! »

Ces vers furent récités à Abou-Djobayla, qui manda le poète près de lui, pour lui faire un cadeau. Ramac était de petite taille et d'une figure disgracieuse. Le prince dit en le voyant : *Bon miel dans un méchant vase* ³, mot qui est devenu proverbe. Ensuite Abou-Djobayla dit aux chefs d'Aus et de Khazradj : « Je vous ai débarrassés d'une bonne partie de vos ri-
« vaux. Il vous sera facile de maîtriser le reste, si

¹ *Agháni*, IV, 264. Ibn-Khaldoun, f. 134.

² و ابو جبيلة خير من يمشى و اوفاهم يميننا
و ابترهم بترًا و اعلمهم بعلم الصالحيننا
ابقت لنا الايام و الحرب المهمة تعترينا
كبشالنا ذكرا يفل حسامه الذكر السنينا

³ غسل طيب في وعاء سوء

« vous avez quelque énergie. » Là-dessus il prit congé d'eux, et retourna en Syrie ¹.

Les Juifs, quoique affaiblis, étaient encore redoutables. Mâlik sut leur persuader que les Aus et les Khazradj étaient étrangers à la perfidie dont Abou-Djobayla avait usé envers eux. Il leur proposa la paix; et, sous prétexte de sceller la concorde et d'effacer le souvenir du passé, il invita tous leurs chefs à un grand festin. Ceux-ci eurent la simplicité de donner dans le piège, et furent massacrés pendant le repas ².

Les Aus et les
Khazradj maîtres
de Yathrib; an 492
493 de J.-C.

Ce dernier coup ruina les forces de la population juive, rendit les deux tribus arabes maîtresses de Yathrib, et assura leur prédominance dans le pays, où elles occupèrent les lieux qui leur convinrent ³. Les Juifs exhalèrent leur ressentiment en imprécations contre Mâlik..., fils d'Adjlân. Ils placèrent son image dans l'intérieur de leurs synagogues; et toutes les fois qu'ils y entraient, ils chargeaient cette image de malédictions. Mais enfin, obligés par la crainte à cacher la haine dont ils étaient animés contre leurs oppresseurs, ils s'humilièrent devant eux; et chacune de leurs familles, pour se garantir des violences, rechercha l'appui d'une famille d'Aus ou de Khazradj. Leur condition devint celle de protégés, *djirân*, ou clients, *mawâli* ⁴.

Des faits qu'on trouvera plus loin, des synchronismes résultant de ces faits et confirmés par le com-

¹ *Aghâni*, IV, 264 v°.

² *Aghâni*, IV, 264 v°. *Ibn-Khaldoun*, f. 133 v°.

³ *Ibn-Khaldoun*, f. 134.

⁴ *Aghâni*, IV, 264 v°. *Ibn-Khaldoun*, 133 v°.

put généalogique, fournissent sur l'âge de Mâlik des indications d'après lesquelles il y a lieu de penser que le massacre des Juifs, qui fonda la domination des enfants d'Aus et de Khazradj à Yathrib, peut se rapporter entre les années de notre ère 492-495 environ.

C'est à une date très-peu postérieure que doit être placée une tentative formée contre Yathrib par un prince, désigné seulement sous le prénom d'Abou-Carib dans des fragments de poésies qu'on croit être de cette époque ¹, et que les légendes représentent comme un roi du Yaman, mais qui ne saurait être Abou-Carib Tibbân Açâd, dont le règne est beaucoup plus ancien. On pourrait penser que c'est Dhou-Nowâs, qui, ayant dès lors embrassé le judaïsme, était amené à Yathrib par le désir de tirer vengeance des actes de perfidie et de cruauté exercés contre ses coreligionnaires. Mais Hamza, qui mentionne un voyage de Dhou-Nowâs à Yathrib ², n'en explique pas le motif; et rien n'autorise d'ailleurs à croire que le prénom d'Abou-Carib ait jamais été attribué à Dhou-Nowâs. Peut-être s'agit-il d'un prince Abou-Carib dont parle Procope sous le nom d'Abocharab, Ἀβοχάραβος, et qui, précisément dans ce temps-là, était maître de la partie la plus septentrionale du Hidjâz, dont il offrit ensuite la souveraineté à Justinien ³.

Second siège de
Yathrib, vers l'an
495.

¹ Voy. un article de M. Perron dans le *Journ. asiat.*, novembre 1838, p. 445 et 446.

² Voy. tom. I, liv. II, p. 122.

³ Procope, *De bell. Pers.*, liv. I, c. 19. Voy. précédemment, liv. V, p. 231.

L'auteur de l'Aghâni ¹ dit que Mâlik..., fils d'Adj-lân, avait tué le *Ghityoun* ² ou prince des Juifs, possesseur du château de *Zohara*, à Yathrib. No-wayri ³ ajoute que ce Ghityoun était cousin et représentant du roi dont le Hidjâz reconnaissait la suprématie. Était-ce là le motif de l'expédition? L'Abou-Carib qui l'entreprit était-il un roi du Yaman? Ce sont deux questions qu'il m'est impossible de résoudre. Tout ce qui me paraît constant, c'est que les détails que je vais exposer, et qui sont la partie que j'avais réservée dans le récit de l'expédition d'un ancien Tobbâ, appartiennent à la fin du cinquième siècle de notre ère, à l'an 495 environ, bien que la légende arabe d'où je les tire les rapporte à une époque beaucoup plus reculée, en les liant avec l'introduction du judaïsme dans le Yaman.

Abou-Carib parut devant Yathrib, sans que les Aus et Khazradj eussent connaissance de ses intentions. Ayant dressé son camp non loin de la ville, il envoya prévenir plusieurs chefs arabes qu'il désirait les voir. Parmi ceux qu'il appelait étaient trois cousins du même nom : Zayd, fils de Dhobaya ; Zayd, fils d'Omeyya, et Zayd, fils d'Obayd ; enfin Ohayha, fils de Djoulâh ⁴, celui-ci chef des Benou-Djahdjabâ, famille de la tribu d'Aus et de la branche des Benou-Amr-ibn-Auf. Les Zayd, personnages très-consi-

Ohayha, fils de
Djoulâh.

¹ *Aghâni*, I, f. 150.

² On lit dans le *Tarikh-el-Khamey* (man. n° 635, fol. 126 v°) que le mot *ghityoun* était un titre commun aux princes des Juifs.

³ *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 60.

⁴ Voyez leur généalogie, Tableau VII.

dérés à cause de leur âge et de leur influence, étaient chefs de trois familles de la même branche de la tribu d'Aus. Quelques germes de rivalité entre les Aus et leurs frères les Khazradj existaient vraisemblablement dès ce temps-là. Les Zayd s'imaginèrent que le roi voulait les investir du commandement dans le territoire de Yathrib; ils se rendirent avec empressement à son camp. Ohayha s'y rendit aussi, mais avec défiance; il avait l'esprit pénétrant, et la justesse de ses prévisions faisait dire qu'un démon inspirateur lui donnait le pressentiment des événements. Ils furent accueillis avec honneur. Le roi les fit asseoir sur le même tapis que lui, et leur adressa beaucoup de questions sur la situation et l'importance de leurs propriétés. Cette conversation augmenta les soupçons d'Ohayha. La nuit venue, des soldats envoyés par Abou-Carib saisirent les Zayd dans leur tente, et leur tranchèrent la tête. Ils voulurent prendre aussi Ohayha, pour lui faire subir le même sort; mais celui-ci avait profité de l'obscurité pour s'enfuir. Des cavaliers furent détachés à sa poursuite. Ils le trouvèrent en état de défense dans son outoum ou château nommé Moustazhell. Ils l'y assiégèrent pendant trois jours, et, ne pouvant le réduire, ils brûlèrent ses plantations de dattiers environnantes.

En même temps les troupes d'Abou-Carib attaquaient les autres maisons fortifiées dans lesquelles s'étaient renfermées les familles d'Aus et de Khazradj. Les Benou-Naddjâr, branche khazradjite, se distinguèrent particulièrement dans cette lutte; ils combattaient sous le commandement d'un vieillard

nommé Amr, fils de Zholla ¹. Une famille de cette branche, les Benou-Adi, avaient un outoum situé près de l'endroit où s'éleva plus tard la mosquée fondée par Mahomet. Ils furent assaillis dans cette forteresse par une grêle de traits, dont une partie se ficha dans les interstices des pierres. Les murs en étaient tout hérissés, ce qui fit donner à la forteresse le nom d'*El-Achâr*, la chevelue. On voyait encore, dans les premières années de l'islamisme, des restes de ces traits plantés dans la muraille.

Levée du siège.

Après avoir brûlé ou coupé quelques plantations de dattiers, le roi, voyant que ses efforts pour emporter les châteaux étaient infructueux, entra en conciliation avec les Aus et les Khazradj, et prit le parti de se retirer. Il était d'ailleurs malade; l'eau d'un puits qu'il avait fait creuser pour son usage l'avait incommodé. Ce puits, dit l'auteur de l'Aghâni, existe encore aujourd'hui, et est appelé le puits du Roi. Une femme khazradjite, de la famille des Benou-Zorayk, nommée Fakeha, lui apporta pendant plusieurs jours de l'eau de Yathrib, puisée à la source de Rauma, eau dont la vertu bienfaisante lui rendit la santé. En reconnaissance de ce service, le roi fit don à Fakeha de toutes les provisions et de tous les effets qui resteraient dans son camp après son départ. Bientôt il s'éloigna avec son armée. Fakeha recueillit ce qui avait été laissé dans le camp, et vécut, dit-on, la plus riche des Benou-Zorayk jusque vers

¹ Zholla était sa mère; son père se nommait Moâwia, fils d'Amr, etc. (Ibn-Khaldoun, 134). Voy. le Tableau VII.

l'époque de la naissance de l'islamisme¹, indication vraisemblablement inexacte, et à laquelle il faudrait substituer, je pense, l'époque de la naissance du fondateur de l'islamisme.

—
Première guerre entre les Aus et les Khazradj.

La concorde ne régna pas longtemps entre les tribus d'Aus et de Khazradj, devenues puissantes. Voici, d'après l'Aghâni, quelle fut l'origine de la première guerre qui s'alluma entre elles (vers l'an 497 de J. C.).

Mâlik..., fils d'Adjlân, chef des Khazradj, avait un *maula*², c'est-à-dire, un client ou protégé, étranger à sa tribu et appartenant à la famille de Thâlaba, fils de Sâd, fils de Dhobyân. Or un homme de la race de Ghatafân, ou, selon les uns, Abdyâlîl, fils d'Amr, descendant de Thakîf, suivant les autres, un certain Alcama³, envoya à Yathrib un cheval et un vêtement précieux, et chargea son messager d'en faire hommage au personnage le plus illustre du pays. Le messager s'étant présenté au marché de Caynocâ,

Le meurtre d'un protégé de Mâlik fait naître une guerre, vers l'an 497 de J. C.

¹ *Aghâni*, III, f. 301 et v°, 302 et v°. Le morceau de l'Aghâni d'où j'ai extrait ces détails a été traduit en entier par M. Perron, et inséré dans le *Journ. asiat.*, cahier de novembre 1838.

² Ce mot est expliqué en divers endroits du récit par les synonymes *Halîf* et *Djâr*.

³ Le texte porte Alcama, *fils d'Olâtha*; c'est une erreur manifeste. Alcama, fils d'Olâtha, fut un des chefs de la révolte des Bènou-Amir contre le calife Abou-Beer, en 632 de J. C. (Voy. Tabari de Kosegarten, I, 114.) Il est impossible qu'il fût né lors du fait raconté ici. Quant à Abdyâlîl, fils d'Amr, je n'ai rencontré nulle part aucune indication sur ce personnage.

cria à haute voix : « Quel est le personnage le plus illustre de Yathrib ? » Le Thàlabite, protégé de Mâlik, s'avança, et dit : « C'est Mâlik, fils d'Adjlân. » Un autre individu dit : « Non, c'est Ohayha, fils de Djoulâh. » Le messenger remit le cheval et le vêtement à Mâlik..., fils d'Adjlân. Le Thalabite, protégé de Mâlik, se glorifiant de cette décision, il survint une querelle entre lui et un certain Soumayr, fils de Yazîd, issu d'Aus par la branche d'Amr-ibn-Auf, et qui soutenait la supériorité d'Ohayha. Plusieurs des assistants prirent part à la dispute, dans laquelle le Thàlabite finit par être frappé et tué.

Mâlik, irrité de l'assassinat d'un homme placé sous son patronage, envoya demander le meurtrier aux Benou-Amr-ibn-Auf. Ceux-ci reconnurent que le coupable était Soumayr; mais ils refusèrent de le livrer, et offrirent la *dia* ou prix du sang. Mâlik ayant consenti à l'accepter, une autre difficulté s'éleva. Il exigeait, pour l'étranger son *maula*, le prix du sang d'un *sarth*, c'est-à-dire, d'un contribule pur. Les Benou-Amr ne voulaient payer d'autre *dia* que celle d'un *maula*, qui était à Yathrib de cinq chameaux, tandis que celle d'un *sarth* était de dix chameaux. Cette contestation divisa les deux tribus. On prit les armes. La plupart des familles khazradjites se rangèrent autour de Mâlik; les familles d'Aus embrassèrent la cause de leurs frères les Benou-Amr.

Une première rencontre eut lieu à *Sofayna*, entre le quartier des Benou-Sâlim, famille de Mâlik, et Coba, village des Benou-Amr-ibn-Auf. Après une action assez vive, mais sans résultat décisif, les deux

partis s'arrêrèrent à la voix d'un personnage d'Aus, qui adjura Mâlik, au nom de sa mère issue d'Amr-ibn-Auf, de s'en rapporter au jugement d'un arbitre. On choisit Amr, fils d'Imroulcays, l'un des Benou-l-Hârith. Cet Amr est un ancêtre (le bisaïeul) d'Abdallah, fils de Rowâha, compagnon de Mahomet. Bien que Khazradjite, il condamna la prétention de Mâlik..., fils d'Adjlân, et prononça que les Benou-Amr ne devaient qu'une dia de cinq chameaux. Mâlik rejeta cette décision, et persista dans ses exigences. Les Benou-l-Hârith, blessés de son obstination, se séparèrent de lui, et déclarèrent qu'ils resteraient neutres à l'avenir. Une seconde lutte s'engagea quelque temps après à *Fasl*, lieu voisin des forteresses, *outoum*, des Benou-Caynocâ. Les Aus y obtinrent l'avantage ¹.

Les hostilités continuèrent ensuite avec des chances diverses. Ohayha, fils de Djoulâh, prit une part active à cette guerre civile. Il était un des principaux chefs de la tribu d'Aus. Habile dans l'art de faire fructifier l'argent, il avait acquis par le commerce et par l'usure de grandes richesses et des propriétés considérables. Il possédait deux forteresses : l'une, Mostazhell, où il s'était défendu contre les soldats d'Abou-Carib ; l'autre, nommée Dhahyân, située à Asba, dans sa terre d'*Ibâba*. Il avait fait construire ce dernier château en pierres noires, avec une tour blanche s'élevant au-dessus, et qu'on apercevait à la distance de près d'une journée de marche. Il

Ohayha est un des principaux acteurs de cette guerre.

¹ *Aghâni*, I, 146 et v°, 150 et v°. *Diwân* de Hassân, man. de la Bibl. roy., fonds Asselin, n° 220, f. 10 v°-12.

s'est glorifié de cette œuvre dans une pièce de vers qui commence ainsi :

« Après Mostazhell, j'ai bâti Dhahyân; je l'ai bâti à Asba, du revenu de mes biens ¹. »

A la tête de sa famille, les Benou-Djahdjaba, Ohayha livra plusieurs combats à des familles khazradjites de la branche des Benou-Naddjâr. Il avait épousé une femme nommée Solma, issue de Khazradj par Adi, fils de Naddjâr; elle était la mère de son fils Amr. Un jour, il avait fait des préparatifs pour aller surprendre, le lendemain, les Naddjâr dans leur quartier. Solma s'échappa pendant la nuit de sa forteresse Dhahyân, en se laissant glisser le long de la muraille au moyen d'une corde, et alla donner avis à ses parents de l'attaque dont ils étaient menacés. Elle fut surnommée à cette occasion *El-Moutedellia*, la Suspendue. Ohayha trouva ainsi l'ennemi sur ses gardes, et revint sans avoir réussi dans son entreprise. Plusieurs fragments de ses poésies, rapportés dans l'Aghâni, contiennent des allusions à ce fait. Sa femme Solma, ayant rompu son union avec lui, devint bientôt l'épouse de Hâchim, bisaïeul de Mahomet ².

بنيت بعد مستظل صاحبا بنيته بعصبة من ماليا ¹

Au lieu du nom de *Mostazhell*, on lit, dans quelques endroits de l'*Aghâni*, *Mostatil*; mais on reconnaît que la véritable leçon est *Mostazhell*, par l'antithèse que présente ce vers; car le sens littéral est: « Après un château ombragé (*Mostazhell*), j'ai bâti un château exposé au soleil (*Dhâhi* ou *Dhahyân*). »

² *Aghâni*, III, 303 et v°. *Journ. asiat.*, nov. 1838, art. de M. Perron, p. 453-458. On sait que Hâchim eut de Solma son fils *Abdelmottalib*. (Voy.

L'état de guerre qu'avait fait naître le meurtre du maula de Mâlik par Soumayr se prolongea pendant plus de vingt années ¹. Enfin on songea à la paix. Les Aus, d'après le conseil d'un des leurs, appelé Souwayd, fils de Sâmî, et surnommé El-Câmil, le Parfait, demandèrent les premiers à traiter. Mâlik...., fils d'Adjlân, vivait encore, et le fond de la querelle n'était pas oublié; il fallait d'abord régler ce point. On nomma un arbitre pris dans la tribu de Khazradj. Ce fut, selon les uns, Moundhir, fils de Harâm (ou Hazâm); suivant les autres, Thâbit, fils de ce même Moundhir, et père du poète Hassân ². Cette dernière opinion semble, au premier coup d'œil, confirmée par ce vers de Hassân :

« C'est mon père qui a terminé le différend et couclu la paix, à Soumayha (nom de lieu), entre les parties adverses rassemblées autour de lui ³. »

Néanmoins, le rapprochement des deux tribus ne paraît pas pouvoir être placé plus tard que l'an 520-5 environ de notre ère; Thâbit n'était point né ou n'était qu'un enfant à cette époque, et il convient d'admettre que ce rôle d'arbitre fut effectivement rempli par son père Moundhir. Le vers cité n'exclut pas ce sentiment. La liberté accordée aux poètes, et l'exi-

tom. I, p. 257-258). Celui-ci étant né vers l'an 498, on voit par là que Solma avait dû abandonner Ohayha vers l'an 497; je suppose que c'était l'année même où avait commencé cette première guerre entre les Aus et les Khazradj.

¹ *Aghani*, I, 147 v^o.

² *Aghani*, *ibid.*

³ *وَأَبِي فِي سُمَيْحَةَ الْقَائِلِ الْفَاصِلِ حَيْثُ التَّقْتُ عَلَيْهِ الْخُصُومُ.*

Aghani, I, 150 v^o. *Divân* de Hassân, f. 8 v^o.

Paix conclue par l'entremise de Moundhir, fils de Harâm, vers l'an 520-5 de J. C.

gence de la mesure, peuvent expliquer et justifier suffisamment l'expression de Hassân : *mon père*, au lieu de *mon aïeul* ¹.

L'arbitre prononça, comme décision exceptionnelle ne devant point établir un précédent pour l'avenir, que la dia du maula de Mâlik..., fils d'Adjlân, lui serait payée au même taux que celle d'un sarîh; et, pour engager les Aus à accepter cette sentence, il fit fournir par la branche khazradjite des Benou-Naddjâr, à laquelle il appartenait, cinq chameaux, c'est-à-dire, la moitié de la dia. De cette manière, Mâlik reçut le prix du sang d'un sarîh, les Aus ne payèrent que le prix du sang d'un maula, et tout le monde fut satisfait.

On rechercha ensuite le nombre de ceux qui avaient péri dans les différents combats, ou avaient été victimes d'attaques individuelles. On trouva trois morts de plus parmi les Khazradj que parmi les Aus. Ceux-ci remirent à la tribu de Khazradj trois dia, ou trente chameaux; et un traité de paix fut conclu. Ce traité, prévoyant le cas de nouvelles dissensions, posait comme principe de droit public, et comme règle de guerre, que les personnes seraient inviolables dans leur domicile ou dans l'enceinte de leurs propriétés; que le meurtrier d'un homme tué dans sa maison ou son enclos serait assujetti à payer le

¹ Telle est, au reste, l'opinion de l'auteur qui a recueilli les poésies de Hassân, car il accompagne de cette note le vers cité : « Soumayha est le nom d'un lieu du territoire de Médine, où est un puits auprès duquel se rassemblèrent les Aus et les Khazradj pour soumettre leur contestation au jugement de Moundhir, fils de Harâm, aïeul de Hassân. »

prix du sang, mais que le meurtrier d'un homme tué dehors n'aurait rien à payer ¹.

Après cet accommodement, les inimitiés restèrent assoupies pendant un laps de temps assez long ; mais l'esprit de rivalité entre les deux tribus subsista, et les ressentiments particuliers nés d'une première guerre finirent par en susciter une seconde. C'est dans l'intervalle de l'une à l'autre que je place la naissance de deux poètes célèbres, Cays, fils de Khatîm, et Hassân, fils de Thâbit, sur lesquels je donnerai quelques détails. Je commencerai par Cays, le plus âgé des deux.

Cays, fils de Khatîm. Cays était fils de Khatîm, fils d'Adi, fils d'Amr, fils de Soud, fils de Zhafar ², de la tribu d'Aus et de la branche des Nabî. Il a fait, dans ses poésies, des allusions à diverses circonstances de la première guerre entre sa tribu et celle de Khazradj ; mais cette guerre ne lui était connue que par tradition, elle était antérieure à son temps ³. C'est ce que plusieurs passages de l'Aghâni attestent positivement. On peut supposer qu'il était né vers l'an 555 de J. C.

Son aïeul Adi et son père Khâtîm avaient l'un et l'autre péri assassinés. Cays était en bas âge à l'époque où il avait perdu son père. La mère de Cays craignant que, dans la suite, son fils ne fût tué lui-

Cays entreprend
de venger son aïeul
et son père.

¹ *Aghâni*, I, 150 vo.

² *Aghâni*, I, 143. Zhafar, suivant Ibn-Ishâk (*Sirat*, f. 71 v^o et 91), est le même que Câb, issu de Hârith, fils de Khazradj, fils d'Amr, fils de Mâlik, fils d'Aus.

³ *Aghâni*, I, 146, 147.

même en cherchant à venger son père et son aïeul, voulut lui cacher leur sort. Elle forma devant la porte de sa maison deux petites buttes de terre qu'elle recouvrit de pierres, et elle disait à Cays : « Voici
« les tombes de ton aïeul et de ton père. » Cependant Cays grandit; il devint hardi et vigoureux. Un jour, ayant eu une dispute avec un jeune homme de son âge, et comme lui de la famille de Zhafar, il terrassa son adversaire, qui lui dit : « Au lieu d'employer
« contre moi la force de ton bras, tu ferais mieux
« de t'en servir contre les meurtriers de ton père et
« de ton aïeul. — Quels sont-ils? s'écria Cays. —
« Demande-le à ta mère, » répondit le jeune homme. Cays alla aussitôt questionner sa mère. Elle s'efforça de lui persuader qu'Adi et Khatîm étaient morts naturellement, et lui répéta qu'il avait leurs tombes devant les yeux. Mais Cays, appuyant la pointe d'un sabre sur sa poitrine et la poignée contre terre, déclara qu'il allait se percer le cœur, si sa mère ne lui avouait pas la vérité. « Eh bien, dit-elle, ton aïeul a été tué
« par un Bédouin nommé Mâlik, de la famille d'Amr-
« ibn-Amir; ton père, par un des Benou-Abdelcays
« qui habitent Hédjer. — Je veux les venger, dit
« Cays. — L'assassin de ton aïeul, ajouta sa mère,
« est de la tribu de Khidâch, fils de Zohayr, ancien
« ami de ton père, qui lui avait rendu service. Va
« trouver Khidâch, demande-lui conseil, et réclame
« son assistance. »

Cays possédait un verger de dattiers. Il dit en partant à l'un de ses cousins : « Je te donne ce verger,
« à condition que, si je meurs, tu en emploieras le

« revenu à soutenir ma mère jusqu'à la fin de ses
 « jours. Si je reviens sain et sauf, je rentrerai dans
 « ma propriété, où tu auras la liberté de prendre toi-
 « même autant de dattes qu'il t'en faudra pour ta
 « consommation. » Ensuite il se mit en route, et par-
 vint au campement des Benou-Amr-ibn-Amir, à
 Marr-ezzohrân¹. Khidâch l'accueillit avec empresse-
 ment, à cause de l'obligation qu'il avait à son père
 Khatîm. Instruit du motif qui l'amenait, Khidâch^{II} tue le meurtrier
 de son aïeul,
 lui dit : « Mâlik, le meurtrier de ton aïeul est un de
 « mes cousins. N'importe, je te seconderai dans ta
 « juste vengeance. Quand les gens de ma tribu seront
 « rassemblés dans le lieu ordinaire de nos réunions
 « (*nâdi*), je m'assiérai à côté de Mâlik, je causerai
 « avec lui pour occuper son attention; et, au moment
 « où je poserai ma main sur sa cuisse, élance-toi
 « sur lui, et frappe-le. » La chose fut ainsi exécutée.
 Lorsque Cays eut tué Mâlik, on se précipita sur lui
 de toutes parts, et on allait le mettre en pièces; mais
 Khidâch le protégea, et retint les assaillants en leur
 criant : « Ne le touchez pas; il a puni justement l'as-
 sassin de son aïeul. »

Khidâch voulut aussi aider Cays à venger son père^{ensuite le meur-}
 Khatîm, et partit avec lui pour exécuter cette entre-
 prise. Ils arrivèrent dans la contrée de Hédjer. D'a-
 près un plan concerté entre eux, Khidâch se posta
 en embuscade, et Cays alla se présenter à l'Abdi, c'est-
 à-dire, à l'individu d'entre les Benou-Abdelcays que
 meurtrier de son père.

¹ Ce lieu est appelé aussi Batn-marr. Les Benou-Amr-ibn-Amir étaient une famille de la tribu des Benou-Amir-ibn-Sassaâ. Voy. Tableau X, A.

sa mère lui avait désigné. Il lui dit : « Un voleur
 « m'a enlevé mes effets tout près d'ici. J'ai demandé
 « de quelle famille il était ; on m'a répondu qu'il
 « faisait partie de la tienne. Viens donc avec moi
 « pour me faire restituer ce qui m'appartient. »
 L'Abdi s'achemina aussitôt vers le lieu indiqué, accompagné de plusieurs de ses gens. Cays, jetant les yeux sur cette escorte, sourit avec affectation.
 « Qu'est-ce qui te fait sourire ? dit l'Abdi. — C'est,
 « répondit Cays, que chez nous les nobles n'agissent
 « point ainsi. Dans ma tribu, quand un noble est
 « appelé pour faire restituer quelque objet enlevé
 « par un voleur de sa famille, il sort seul avec un
 « bâton à la main. Sa vue suffit pour que le voleur
 « rende à l'instant ce qu'il a pris. » L'Abdi, entendant ces paroles, se piqua d'honneur, renvoya ses gens, et s'avança seul avec Cays. Lorsqu'ils furent à l'endroit où Khidâch était caché, Cays se jeta sur l'Abdi, et le perça d'un coup de pique. Puis il se hâta de s'éloigner avec Khidâch ¹.

Autre version
 des mêmes faits.

A ce récit, donné sur la foi d'Ibn-el-Kelbi, le savant Ibn-el-Arâbi substitue un récit tout différent, qu'il tenait de Moufaddhal, homme très-instruit dans les anciennes traditions historiques. Adi, aïeul de Cays, dit-il, avait été tué par un des Benou-Abdelcays, et Khatîm par Mâlik, Khazradjite d'entre les Benou-Hâritha-ibn-el-Hârith ². Quand Cays fut devenu homme fait, et qu'il connut l'histoire de sa fa-

¹ *Aghâni*, I, 143 v°, 144. *Hamâça*, édit. Freytag, p. 86.

² Il y avait parmi les Aus une famille qui portait précisément le même nom de Benou-Hâritha-ibn-el-Hârith.

nille, il chercha l'occasion de surprendre les meurtriers de son père et de son aïeul. A la foire de Dhou-l-Médjâz, où était réuni un grand concours d'Arabes de toutes les tribus, il trouva l'Abdi qui avait tué Adi. Au moment de cette rencontre, Cays n'avait près de lui qu'un petit nombre de gens de sa famille; son ennemi, au contraire, était au milieu d'une troupe considérable de Benou-Abdelcays. Avant de rien entreprendre, Cays, voulant s'assurer une protection, alla prier Hodhayfa, fils de Badr, chef de la tribu de Fezâra, qui était à la foire, de lui accorder son appui. Hodhayfa le lui refusa. Cays s'adressa alors à Khidâch, fils de Zohayr, chef des Benou-Amr-ibn-Amir. Celui-ci promit de le défendre, et l'accompagna avec les Benou-Amr sur la place du marché. Le meurtrier d'Adi était là sans défiance, monté sur un chameau. Cays s'approcha, lui porta un coup de pique, et le renversa mort. Les Benou-Amr, entourant aussitôt Cays, le protégèrent contre le ressentiment des Benou-Abdelcays, et empêchèrent qu'aucun d'eux ne le touchât. Quant à Mâlik, meurtrier de Khatîm, Cays le tua à Yathrib même¹.

Il se glorifia ensuite de ces deux actions dans une cacîda où l'on remarque ces passages :

² « D'une main animée par la vengeance, j'ai percé le fils d'Abdelcays. Sans les flots de sang qui jaillissaient, l'on eût pu voir le fer traversant sa poitrine briller derrière son dos...

¹ *Aghâni*, I, 143.

² طعنْتُ ابنَ عبدِ القيسِ طعنةً ثأيرِ
لِها نَفذٌ لولا الشِّعاعُ اصْءاءُها

« J'ai été secondé par le fils d'Amr-ibn-Amir, Khidâch, qui a payé ainsi une ancienne dette, et s'est acquis ma reconnaissance...

« Quand la mort, toujours présente à mes yeux, viendra me saisir, elle me trouvera prêt; je quitterai sans regret la vie.

« J'ai vengé Adi et Khâtîm, j'ai rempli envers mes pères les devoirs qui m'étaient imposés. »

Ces vers peuvent également s'appliquer à la version d'Ibn-el-Kelbi et à celle de Moufaddhal. L'auteur de l'Aghâni adopte cette dernière; il pense que Khatîm avait péri de la main d'un Khazradjite de la famille des Benou-Hâritha-ibn-el-Hârith, et que l'acte de représailles exercé par Cays sur la personne de ce Khazradjite, nommé Mâlik, fut l'origine d'une nouvelle guerre qui éclata entre les deux tribus d'Aus et de Khazradj¹.

Le petit nombre de renseignements que fournit encore l'Aghâni sur Cays, fils de Khatîm, se trouvera fondu dans l'exposé des événements de cette guerre,

وساعدني فيها ابن عمرو بن عامر
 خدش فادى نعيمة وافاءها
 متى يات هذا الموت لا تلغ حاجة
 لنفسي الا قد قضيت قضاها
 ثارت عذيا والخطيم فلم اصع
 ولاية اشيباخ جعلت ازاها

Hamâca, édit. de Freytag, p. 85, 86, 87.

¹ *Aghâni*, I, 143.

que je présenterai après avoir dit quelques mots du poëte Hassân.

Hassân, fils de Thâbit. Abou-l-Walîd-Hassân, ^{date de la naissance de Hassân.} fils de Thâbit, de la tribu de Khazradj, avait, dit-on, sept ou huit ans quand Mahomet naquit à la Mekke. On assure en outre qu'il était dans sa soixantième année environ lorsqu'il abjura l'idolâtrie pour embrasser l'islamisme, à l'époque même de l'hégire. Ces indications, données par Ibn-Ishâk¹, l'auteur de l'Aghâni², Ibn-Cotayba³, et autres écrivains, placent la date de la naissance de Hassân vers l'année 563 de notre ère.

Sa mère, Fourayâ, était une femme khazradjite de la branche des Benou-Sâïda. Son père, Thâbit, était fils de Moundhir, fils de Harâm, fils d'Amr, fils de Zayd-Monât, fils d'Adi, fils d'Amr, fils de Mâlik, fils de Naddjâr, fils de Thâlaba, fils d'Amr, fils de Khazradj, fils de Hâritha, fils de Thâlabat-el-Ancâ, fils d'Amr-Mozaykiya, descendant de Cahlân par Azd et chef des émigrés de Mareb⁴.

Sa généalogie.

Cette généalogie est importante, et j'ai lieu de la croire exacte. La confiance qu'elle m'inspire résulte de la comparaison que j'en ai faite avec d'autres généalogies, qui m'ont paru complètes, de personnages issus d'Aus et de Khazradj, contemporains certains de Hassân et de Mahomet, et que l'on verra plus loin apparaître sur la scène. Parmi ces généalogies,

1 *Sirat-erraçoul*, f. 24.

2 *Aghâni*, I, 239 v°.

3 *Voy. Anthologie* de M. de Sacy, p. 141.

4 *Aghâni*, I, 239. *Diwân* de Hassân, f. 1 v°. *Voy. le Tableau VII.*

les unes , comme celle de Râfi , fils de Mâlik ¹ , of-
frent , en remontant jusqu'à Amr-Mozaykiya , précisé-
ment le même nombre de degrés que la généalogie
de Hassân ; d'autres , telles que celles du poète Càb ,
fils de Mâlik , et d'Oçayd , fils de Hodhayr-el-Ketâib ² ,
ont un degré de plus ; quelques autres enfin ont un
degré de moins ³ .

La généalogie de Hassân représente ainsi , pour
son époque , le nombre moyen des générations for-
mant les différentes lignes des descendants d'Amr-
Mozaykiya . Elle m'a semblé par cela même être une
base convenable de calcul ; c'est ce qui m'a engagé à
m'en servir , en comptant les générations à raison de
trente-trois ans chacune , pour déterminer approxi-
mativement l'âge d'Amr-Mozaykiya et l'époque de
l'émigration des Azdites de Mareb ⁴ , l'âge de Djafna ,
petit-fils d'Amr-Mozaykiya et chef de la famille royale
de Ghassân ⁵ , etc.

¹ Il est le premier
des poètes citadins
de son siècle.

Hassân passait pour le coryphée des poètes cita-
dins de son siècle ⁶ . J'ai déjà fait remarquer ⁷ que les
Arabes regardaient les hommes du désert comme
doués d'un génie poétique supérieur à celui des ha-
bitants des villes . Ce qu'on connaît des anciennes
poésies arabes paraît justifier cette opinion . Les vers

¹ Voy. le Tableau VII.

² Voy. le Tableau VII.

³ Les généalogies qui m'ont servi de point de comparaison m'ont été
fournies principalement par le *Sirat-erraçoul* , f. 70-74.

⁴ Voy. tom. I , p. 88.

⁵ Voy. précédemment , liv. V , p. 209.

⁶ *Aghâni* , I , 239 , v°.

⁷ A propos d'Adi , fils de Zayd , poète de Hira , liv. IV , p. 136.

de Hassân, de Cays, fils de Khatîm, et d'autres poètes de Yathrib, de la Mekke et de Hîra, soutiennent mal le parallèle avec ceux des poètes bédouins du même siècle.

J'ai parlé ailleurs des relations que Hassân, avant d'être musulman, eut avec plusieurs princes de Ghassân, tels qu'Amr IV, Hodjr II et son frère Amr V, Hârith VII, fils d'Abou-Chammir, Ayham II et son fils Djabala VI¹; j'ai cité divers fragments de ses poésies en l'honneur de ces princes. Il avait recherché aussi, à l'exemple de la plupart des poètes de ce temps, les faveurs du roi de Hîra, Nômân-Abou-Câbous. On raconte à ce propos l'anecdote suivante :

Ses relations avec les princes de Ghassân et avec le roi de Hîra Nômân V.

La première fois que Hassân alla se présenter à la cour de Hîra, il demanda conseil sur la manière de réussir auprès de Nômân à son chambellan Içâm, fils de Chahbar. Celui-ci lui dit : « Nômân ne manquera pas de te faire des questions au sujet du roi de Ghassân². Il en parlera avec peu d'estime, et te mettra sur la voie d'en médire. Garde-toi de te prêter à ses insinuations; n'y réponds que par des mots vagues, n'exprimant ni approbation ni blâme. Est-ce à un homme comme moi, pourras-tu lui

¹ Liv. V, p. 245, 248, 251, 252, 255, 256.

² Il y a dans le texte (*Aghâni*, II, 356 v^o) : « Au sujet de *Djabala*, fils d'*Ayham*. » Ce nom me paraît ici un anachronisme. Il faudrait peut-être lire *Ayham*, père de *Djabala*. Mais il est plus probable encore que l'on doit substituer le nom de Hârith, fils d'Abou-Chammir, à celui de *Djabala*, fils d'*Ayham*. On sait en effet, par le témoignage de Maçoudi, qu'il existait une rivalité personnelle entre ce Hârith VII, fils d'Abou-Chammir, et Nômân-Abou-Câbous.

« dire , à s'immiscer dans vos rapports avec le roi de
 « Ghassân? Vous êtes de ses amis, et il est des vô-
 « tres ¹. » Si Nòmân t'invite à sa table , défends-toi
 « d'en approcher. S'il te presse avec instance , cède à
 « son désir , mais ne te livre pas à ton appétit ; tou-
 « che seulement aux mets , pour montrer que tu es
 « sensible à l'honneur d'être son convive. Ne lui tiens
 « pas de longs discours , n'entame le premier aucune
 « matière de conversation , attends toujours qu'il t'in-
 « terroge , et ne reste pas longtemps en sa présence. »

Tout se passa comme l'avait prévu le chambellan ;
 ses instructions furent suivies fidèlement par Hassân.
 Nòmân , satisfait de la réserve du poète , écouta ses
 vers avec complaisance , lui fit de riches présents , et
 l'engagea à rester quelque temps à Hira. Lorsque
 Hassân sortait de cette audience , le chambellan Içâm
 lui dit : « J'ai un dernier avis à te donner : Nâbigha
 « Dhobyâni , qui est depuis quelques années en dis-
 « grâce , cherche , à ce que j'ai appris , à se réconci-
 « lier avec Nòmân. S'il revient à la cour , il n'y aura
 « plus de faveur pour aucun autre que lui. Dans ce
 « cas , tu feras sagement de te retirer avant qu'on te
 « congédie. »

Hassân était depuis un mois auprès de Nòmân ,

¹ هو منك و انت منه. Cette expression est expliquée par Ibn-
 Khallicân dans son article d'Abou-Temmân-Habib (voy. édit. de M. de
 Slane, p. 178 du texte) ; elle marque la liaison, l'amitié. C'est ainsi que
 Mahomet a dit : *علي مني و انا منه* , *Ali est de moi , et je suis de lui*.
 L'expression contraire : *ما انا من فلان* , *Je ne suis pas d'un tel* , indi-
 que qu'on repousse toute idée de rapport , de sympathie avec une per-
 sonne. Nous dirions de même en français : *Je suis des vôtres* , ou *Je ne suis
 pas des vôtres*.

admis dans sa société intime, et recevant chaque jour quelque don nouveau, lorsque deux personnages de la tribu de Fezâra, amis particuliers du roi, arrivèrent à Hîra, amenant Nâbigha avec eux. Ils intercédèrent pour lui, et obtinrent son pardon. Nâbigha, introduit par eux devant Nômân, lui récita un poème qu'il avait préparé pour cette circonstance; et Nômân, lui rendant à l'instant ses bonnes grâces, l'invita à boire avec lui, et lui donna cent de ses plus beaux chameaux, avec le nombre de bergers nécessaire pour les garder. Hassân était présent; il sentit la jalousie s'emparer de lui. « Je ne sais, disait-il dans la suite, si en ce moment je portai plus d'envie à Nâbigha pour l'excellence de ses vers, ou pour le magnifique cadeau dont je le voyais gratifié. » Dès lors n'ayant plus rien à espérer de Nômân, et se voyant éclipsé, il se hâta de faire ses préparatifs de départ, et retourna à Yathrib¹. Il conserva néanmoins quelque crédit auprès de Nômân, qui plus tard, à sa prière, relâcha un personnage de la famille khazradjite des Kawâkil, retenu en prison à Hîra².

Je ne pousserai pas plus loin cette notice : je me

¹ *Aghâni*, II, 356 v°, 358 v°. *Chrestomathie* de M. de Sacy, 2^e édit., v. II, p. 417-421. Il existe plusieurs récits très-différents de cette anecdote. Dans quelques-uns on voit figurer, au lieu de Nômân-Abou-Câbous, roi de Hîra, le prince ghassanide Hârith, fils d'Abou-Chammir (*Aghâni*, III, 327; II, 359). L'auteur de l'*Aghâni* pense que le nom de Hârith, substitué à celui de Nômân, est une erreur (II, 359). Il est en effet beaucoup plus vraisemblable que l'aventure s'est passée à la cour de Nômân, dont on sait que Nâbigha était le poète favori.

² *Divân* de Hassân, fol. 9. On appelait *Kawâkil* les descendants de Ghounm, fils d'Auf, fils d'Amr, fils de Khazradj (*Sirat*, f. 70 v°),

borne pour le moment à ce peu de détails, qui se rapportent à la première moitié de la vie de Hassân, moitié écoulée dans le paganisme, *djâhiliya*; la seconde appartient à l'islamisme; je dois réserver les faits qui la composent pour les placer, selon l'ordre des temps, dans la suite de cet ouvrage. Je passe au récit de la deuxième guerre entre les Aus et les Khazradj; Hassân, qui n'avait point l'humeur belliqueuse, n'y prit point de part active.

Deuxième guerre entre les Aus et les Khazradj, dite guerre de Hâtib.

Guerre commencée vers l'an 583-4 de J. C.

L'on a vu précédemment que, d'après l'opinion de l'auteur de l'Aghâni, cette guerre aurait pris naissance à l'occasion de la mort d'un Khazradjite dont le sang avait été versé par Cays, fils de Khatîm, en expiation de celui de son père. Elle eut une autre cause, suivant le témoignage de l'auteur du *Sirat-erraçoul*. Un homme de la tribu d'Aus, nommé Hâtib, fils de Hârith¹, avait tué un Juif protégé des Khazradj. Pour venger ce meurtre, plusieurs Khazradj, ayant à leur tête un certain Yazîd, assaillirent de nuit Hâtib, et le massacrèrent. Ce fut le signal de la discorde, et de là vint que la guerre qui s'alluma alors fut appelée *guerre de Hâtib*². Elle dut commencer, selon ma conjecture, vers l'an 583-4 de notre ère.

apparemment parce que leur père Ghounm avait le sobriquet de *Kawkal* (perdrix mâle).

¹ Voy. Tableau VII.

² *Sirat-erraçoul*, f. 43. Voy. tom. I, p. 368.

Les hostilités étaient engagées et l'anarchie régnait à Yathrib, quand Amr, fils d'El-Itnába, l'un des principaux chefs de la tribu de Khazradj, se rendit auprès du roi de Hîra, dont les Arabes du Hidjâz et du Nadjd reconnaissent la suprématie depuis la chute de l'empire himyarite, et lui demanda de le créer prince de Yathrib. Le roi de Hîra était alors Nômân-Abou-Câbous, fils de Moundhir IV. Il investit Amr (vers l'an 585) du titre qu'il sollicitait¹. Cette création ne mit pas fin aux discordes; Amr, fils d'El-Itnába, n'eut pas assez d'autorité pour rétablir le calme, et ne paraît pas d'ailleurs avoir survécu longtemps à son élévation.

Amr, fils d'El-Itnába, créé prince de Yathrib.

La lutte des tribus rivales, tantôt suspendue, tantôt se ranimant, dura jusque vers l'époque de l'hégire, c'est-à-dire, près de quarante années. Elle fut d'abord peu sanglante. On connaît, par des fragments de poésies de Cays et de Hassân, les noms de trois journées, celles de *Hadîca*, de *Rabî* et de *Moudharris oua Mouâbbis*², dans lesquelles les deux partis combattirent sans se faire beaucoup de mal. On prétend qu'ils n'y firent usage d'autres armes offensives que de bâtons³. Les poètes de l'une et

Premières luttes peu sanglantes.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 134 v°.

² *Aghâni*, I, 144 et v°, 145; III, 487. La journée de *Mouâbbis oua Moudharris* est encore appelée journée de *Djîsr* et journée de *Darac*, du nom des différents lieux dans lesquels on se battit. (*Diwân* de Hassân, f. 60 v°, 61.)

³ *Aghâni*, I, 144 et v°. On retrouve encore aujourd'hui, parmi les habitants de Médine, l'ancienne Yathrib, la coutume de marcher armés de bâtons. Burekhardt, parlant des rixes fréquentes qui surviennent entre eux, ajoute: « Tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, portent à la main

de l'autre tribu vantaient cependant avec emphase les exploits de leurs champions, et attaquaient leurs adversaires, mais sans cette amertume et ces grossières injures qui sont le caractère ordinaire des satires arabes. La communauté d'origine, surtout les liens nombreux formés par des mariages entre les diverses familles issues d'Aus et de Khazradj, les obligeaient à plus de réserve et de courtoisie. Hassân se contentait, pour piquer Cays, d'adresser des vers galants à sa sœur Layla, fille de Khatîm. Cays, de son côté, chantait la beauté d'Amra, fille de Sâmî, femme de Hassân¹; il a exprimé sa passion imaginaire pour Amra dans une pièce de vers très-estimée, dont le début est :

« Connais-tu ces vestiges semblables à des sentiers? C'est ce qui reste de l'habitation d'Amra, habitation maintenant déserte, où le voyageur ne s'arrête plus². » Etc.

Il récita un jour cette cacîda à la foire d'Ocâzh, devant Nâbigha Dhobyâni, dont la grande réputation faisait rechercher le suffrage par tous les poètes de ce temps. On prétend que Nâbigha lui dit en cette occasion : « La palme de la poésie est à toi. » On ajoute, il est vrai, que, peu d'instant après, Nâbigha, ayant entendu Hassân, lui fit le même compliment³.

une longue et lourde canne, souvent garnie de pointes de fer, ce qui en fait une arme redoutable qu'ils manient avec dextérité. » (*Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, vol. II, p. 117).

¹ *Aghâni*, I, 145.

² تعرف رسما كاطراد المذاهب لعبرة وحشا غير موقف راكب

³ *Aghâni*, I, 144 v°.

La guerre cependant prit ensuite un caractère plus grave. Les Aus furent battus dans un grand combat où ils perdirent un de leurs chefs, Souwayd, fils de Sâmî, tué par Moudjaddar, homme de la tribu de Bali et allié des Khazradj. Cette victoire remportée par les Khazradj, et suivie de plusieurs autres succès, les rendit dominants à Yathrib; ils finirent même par en chasser la branche d'Aus nommée les Nabî, à laquelle appartenait Cays, fils de Khatîm¹.

Les Khazradj ont l'avantage sur les Aus.

Cette expulsion exaspéra les Aus, qui résolurent de faire les plus sérieux efforts pour reprendre l'avantage sur leurs rivaux. La guerre devint alors plus vive, les rencontres plus fréquentes et plus acharnées. Des deux côtés on chercha à se fortifier par des alliances. Les tribus juives de Corayzha et de Nadhîr s'étaient jusque-là tenues dans une neutralité prudente. Elles inclinaient cependant en faveur des Aus. Ceux-ci les pressèrent de se déclarer pour leur cause. Les Khazradj, informés de ces démarches, et n'ignorant pas d'ailleurs les sentiments des Juifs de Corayzha et de Nadhîr, leur firent parvenir un message ainsi conçu : « Vous voulez vous réunir aux Aus; eh bien, nous allons appeler à nous des tribus arabes plus nombreuses que vous, et si nous sommes vainqueurs, nous vous exterminerons; si nous avons le dessous, d'autres alliés viendront nous soutenir, et nous retrouverons des forces pour vous détruire. Si vous êtes sages, restez neutres, et laissez-nous vider notre querelle avec

¹ *Sirat*, f. 43. *Ibn-Khaldoun*, f. 134 v°. *Aghâni*, III, 486.

« nos frères. » Les deux tribus juives sentirent la justesse de cet avis, et répondirent : « Nous ne donnerons pas de secours aux Aus. » Les Khazradj exigèrent des otages pour garantie de cette promesse; on leur livra quarante enfants, qui furent répartis dans les différentes familles khazradjites ¹.

Manque de foi et
cruauté des Khaz-
radj envers les
Juifs.

Quelque temps après, Amr, fils de Nômân ², chef des Benou-Beyâdha, fraction notable de la tribu de Khazradj, dit aux gens de sa famille : « Notre père Beyâdha, fils d'Amir, nous a établis sur un terrain ingrat, tandis que les Juifs de Corayzha ont l'eau la plus douce et les plantations de dattiers les plus productives. Obligeons-les à nous céder leur place. » Cette idée fut adoptée. Les Beyâdha envoyèrent dire aux Corayzha : « Abandonnez-nous votre territoire; sinon, nous mettons à mort vos otages. » Alarmés de cette menace, les Corayzha étaient disposés à quitter le sol qu'ils occupaient. Un d'entre eux, nommé Càb, fils d'Açad, releva leur énergie en leur disant : « Défendez votre territoire, et laissez tuer vos otages. Il vous suffira, pour réparer cette perte, d'une nuit passée avec vos femmes. » On résolut donc de résister, et l'on répondit aux Beyâdha : « Nous ne vous céderons rien. Exécutez, si vous voulez, votre menace. »

Amr, fils de Nômân, et tous les Beyâdha qui partageaient ses projets de violence, massacrèrent en effet les otages qui étaient chez eux, et excitèrent les

¹ *Aghâni*, III, 485 v°.

² Voy., dans le Tableau VII, la généalogie de ce personnage donnée par Ibn-Khaldoun, f. 134 v°, 137.

autres familles khazradjites à les imiter. Mais Abdallah, fils d'Obay, fils de Séloûl, l'un des chefs les plus marquants de la tribu de Khazradj, repoussa avec horreur cette instigation. « Non, dit-il, je ne serai pas complice d'une telle cruauté, d'un tel manque de foi. » Il renvoya aux Corayzha un otage qu'il avait dans sa maison ; et, à son exemple, plusieurs autres chefs khazradjites rendirent à leurs familles les enfants juifs qui étaient entre leurs mains.

Ce jour-là même il y eut un combat entre les Aus et les Khazradj. Les Corayzha et Nadhîr, indignés du meurtre d'une partie de leurs otages, se déclarèrent ouvertement pour les Aus. Ils se placèrent sous le commandement de Càb, fils d'Açad, et offrirent aux Nabît bannis de Yathrib un domicile sur leur territoire, leur promettant de les accueillir comme des frères, et de ne jamais les livrer à leurs ennemis. Les Nabît acceptèrent cette proposition ; ils s'installèrent parmi les Corayzha et Nadhîr, qui, devenus dévoués auxiliaires des Aus, animèrent ceux-ci à pousser la guerre avec vigueur.

Cette alliance des deux tribus juives avec les Aus causa un profond dépit aux Khazradj. Ils se rassemblèrent en grand nombre, et allèrent trouver Abdallah, fils d'Obay, qu'ils engagèrent à se mettre à leur tête pour diriger leurs opérations, lui disant qu'ils voulaient combattre à outrance les Aus et les Juifs ; qu'il fallait terminer la querelle par une bataille générale et décisive ; que s'ils étaient vainqueurs, ils tueraient tous les vaincus, sans épargner même ceux qui se réfugierait dans leurs maisons et leurs en-

Alliance des Juifs
avec les Aus.

Les Khâzradj re-
jettent les sages
conseils d'Abdal-
lah, fils d'Obay.

clos, afin de se débarrasser pour toujours de leurs adversaires. Abdallah était un homme sage. Il blâma fortement les intentions qu'exprimaient les Khazradj. « C'est une chose odieuse et déloyale, dit-il, que de songer à traiter ainsi vos frères. Le ciel vous punira en prenant contre vous le parti des Aus et des Juifs. Si vous repoussez toute idée de conciliation, si vous vous obstinez à continuer cette funeste guerre civile, au moins ne lui donnez pas un caractère plus barbare, ne violez pas la règle que vous avez juré d'observer. Souvenez-vous que jusqu'à présent, lorsque vous avez eu le dessous dans vos rencontres avec les Aus, ils ont respecté la vie de ceux d'entre vous qui ont cherché un asile dans leurs propriétés closes. »

Ils choisissent pour chef Amr, fils de Nômân.

Les Khazradj furent insensibles aux paroles d'Abdallah. Amr, fils de Nômân, lui répondit : « Il paraît, père de Hârith, que l'union des Juifs avec les Aus fait faillir ton courage. » Sans se laisser ébranler par cette insinuation injurieuse, Abdallah déclara que ni lui, ni aucun de ceux sur lesquels il avait de l'influence, ne prendrait les armes en cette circonstance. A l'instant même les Khazradj déférèrent le commandement de leur tribu à Amr, fils de Nômân, le Beyâdhite ¹.

Les Aus mettent à leur tête Abou-Cays.

Les Aus, de leur côté, avaient élu un chef militaire ; c'était le poète guerrier Abou-Cays, fils d'El-aslat, l'un des Aus-Monât, ou Benou-Mourra-ibn-Mâlik ². On connaît un de ses fils, nommé Ocha,

¹ *Aghâni*, III, 486.

² Voy. la généalogie d'Abou-Cays, Tableau VII.

qui embrassa l'islamisme, et fut tué à la journée de Cadeçiya¹, en l'an 636 de J. C. Abou-Cays se consacra avec un entier dévouement aux fonctions dont il était chargé. Toujours occupé de tentatives pour surprendre l'ennemi, de démarches pour attirer des alliés à sa tribu ou pour en enlever aux Khazradj, il ne s'accordait à lui-même aucun relâche. Il a dit à ce sujet :

² « Le casque a dépouillé ma tête de cheveux ; je puis à peine goûter quelques instants d'un léger sommeil.

« Celui qui vit dans la guerre se nourrit d'amertume, et couche sur la dure.

« Nous savons souffrir la mort et la donner. Nous rendons le mal mesure pour mesure. »

Pendant quarante jours les deux partis se préparèrent à une action générale, et réunirent autour d'eux des renforts fournis par leurs auxiliaires respectifs. Des corps de Djohayna, sous-tribu co-dhaïte du Hidjâz, et de Benou-Achdjâ, branche de Ghatafân établie sur les confins du Hidjâz et du Nadjd, vinrent soutenir les Khazradj. Deux familles ghassanides de Yathrib, les Benou-Thâlaba et les Benou-Zaôurâ, se joignirent aux Aus, qui s'étaient fortifiés en outre par des alliances avec plusieurs tribus arabes étrangères, notamment avec les

Journée de Boâth,
vers l'an 615.

¹ *Aghâni*, III, 485 v°.

² قد حصت البيضة راسي فما اطعم نوما غير تهجاء
من يذق الحرب يجد طعمها مرًا وتتركه بجعجاء
لا نالم القتل ونجزى به الاعداء كيل الصاع بالصاع

Aghani, III, 485 et v°.

Mozayna ¹, branche de la race de Tâbikha, fils d'El-yâs ². Les Aus avaient envoyé une députation à la Mekke, pour tâcher d'obtenir du secours des Coraychites ; mais ceux-ci avaient refusé de s'armer contre les Khazradj ³. Quant aux tribus juives domiciliées sur le territoire de Yathrib, d'anciennes rivalités les divisaient ; et tandis que les Corayzha et les Nadhîr se disposaient à combattre pour les Aus, les Caynocâ s'étaient laissé entraîner dans le parti des Khazradj ⁴.

Hodhayr-el-Ketâib, guerrier renommé et chef des enfants d'Abd-el-achhal, ne cessait d'enflammer par ses discours le courage des Aus. Il leur rappelait les outrages qu'ils avaient reçus des Khazradj, l'expulsion des Nabît de Yathrib, les mauvais traitements exercés contre d'autres familles issues d'Aus et restées dans la ville. Il avait juré de ne pas boire de vin jusqu'à ce qu'il eût vaincu les Khazradj, et démoli un château fort appelé *Mouzâhem*, appartenant à Abdallah, fils d'Obay. Câb, fils d'Açad, chef des Corayzha et des Nadhîr, avait fait le même serment.

Enfin les Khazradj vinrent avec toutes leurs forces présenter la bataille aux Aus dans le lieu nommé *Boâth*, sur le territoire des Benou-Corayzha. Malgré les vives exhortations de Hodhayr-el-Ketâib, les Aus se sentirent d'abord intimidés à la vue du nombre

¹ Il existe encore aujourd'hui des Bédouins Mozayna (ou, suivant la prononciation vulgaire, Mzeyné). Ils habitent au nord-est de Médine, probablement dans les mêmes lieux où campaient leurs ancêtres. Voy. Burckhardt, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, II, 234.

² *Aghâni*, III, 486. Ibn-Khaldoun, f. 134 v°.

³ *Sirat-erragoul*, f. 69 v°.

⁴ *Sirat*, f. 94 v°.

imposant et de l'attitude fière de leurs adversaires. Ils dirent à Hodhayr : « Père d'Oçayd, modère ton
 « ardeur, et ne commence pas l'attaque. Nos alliés
 « de Mozayna sont en marche; ils vont arriver, at-
 « tendons-les. » Hodhayr, jetant avec colère un arc
 qu'il tenait à la main, répondit : « Que j'attende les
 « Mozayna, quand je vois l'ennemi et que l'ennemi
 « me voit! Non, plutôt périr! » A ces mots, il s'é-
 lance contre les Khazradj; les enfants d'Abd-el-achhal
 le suivent, entraînent le reste des Aus, et le combat
 s'engage.

Mais les Aus ne tardent pas à lâcher pied. Ils
 fuient vers le vallon d'*Oraydh*¹, dans la direction
 du Nadjd. Les Khazradj, se croyant assurés de la
 victoire, leur crient ironiquement : « Au Nadjd! au
 « Nadjd! c'est votre seul refuge. » Hodhayr indigné
 s'efforce d'arrêter ses compagnons; ils sont sourds à
 sa voix. Dans son désespoir, il se perce lui-même
 la cuisse d'un coup de lance, et, se laissant tomber à
 bas de son cheval, il s'écrie : « Je mourrai ici. En-
 « fants d'Aus, m'abandonnez-vous? » La honte
 retient enfin les Aus; ils reviennent à la charge, et
 bientôt, renforcés par l'arrivée de leurs alliés de Mo-
 zayna, ils commencent à prendre l'avantage².

Abdallah, fils d'Obay, monté sur une mule, cir-
 culait dans les environs de Boâth pour voir l'évène-

¹ Ce nom est encore connu de nos jours. Oraydh est un lieu situé à l'est de Médine, à une heure de marche au delà des jardins de la ville; on y voit le tombeau d'un santon, et, près de ce tombeau, un puits nommé Bir-Rachid. (Burekhardt, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, II, 234.)

² *Aghâni*, III, 486 v^o.

ment du combat. Plusieurs Khazradj passèrent devant lui, portant un homme blessé à mort d'un coup de flèche. Il reconnut Amr, fils de Nômân, et lui dit : « Goûte maintenant le fruit de ta barbarie. » Puis, s'apercevant que la victoire était décidée en faveur des Aus, il alla se renfermer dans son château de Mouzâhem.

Victoire des Aus.

Les Khazradj, jetés en déroute, furent taillés en pièces, et réduits à implorer la pitié des Aus. « Épargnez vos frères ! leur criaient-ils. Ne vaut-il pas mieux pour vous avoir pour voisins les Khazradj que les bêtes sauvages ? » Les Aus cessèrent le carnage ; mais ils se mirent à brûler des maisons et des plantations de dattiers appartenant aux vaincus. Comme ils se préparaient à détruire l'habitation d'une famille khazradjite nommée les Benou-Salama, Sâd, fils de Moâdh, cousin de Hodhayr-el-Kétâib, se plaça sur la porte de la maison, et annonça qu'il prenait les Benou-Salama et leurs propriétés sous sa protection. Sâd avait une obligation à cette famille : blessé au combat de *Moudharris oua Mouâbbis*, il avait été apporté chez Amr, fils de Djamoûh, l'un des Benou-Salama, qui l'avait traité avec bonté, et avait empêché qu'un verger des Aus, appelé *Raâl*, ne fût dévasté par les Khazradj vainqueurs. Sâd paya Amr de ce service par un service semblable en cette occasion.

Ce fut aussi à la journée de Boâth qu'un personnage de distinction parmi les Khazradj, Thâbit, fils de Cays, fils de Chemmâs, l'un des Benou-l-Hârith, tombé entre les mains des Corayzha, dut son salut

à la générosité d'un Juif de cette tribu, nommé Zabîr. Il n'oublia pas ce bienfait; et dans la suite, au temps de l'islamisme, il montra sa reconnaissance à Zabîr le jour du désastre des Corayzha.

Cependant Hodhayr-el-Kétâib et Càb, fils d'Açad, qui avaient juré de démolir le château de Mouzâhem, s'en approchèrent pour accomplir leur serment, et l'entourèrent de leurs troupes. Abdallah, fils d'Obay, leur représenta qu'il n'avait point voulu prendre part au combat, et qu'il avait fait tous ses efforts pour détourner les Khazradj de la guerre. Ces assertions ayant été confirmées par divers témoignages, Hodhayr et Càb se contentèrent de faire une brèche au mur, et s'éloignèrent.

La victoire des Aus avait été complète : les Khazradj avaient perdu beaucoup de monde, et n'étaient plus en état de se mesurer en rase campagne avec leurs adversaires ; mais ils avaient encore pour défense les nombreuses forteresses, outoum, qu'ils possédaient. Hodhayr engagea Abou-Cays, fils d'El-aslat, qui était investi du commandement en chef des Aus, à profiter du succès obtenu pour attaquer et emporter successivement les châteaux des Khazradj, et réduire désormais leurs ennemis à l'impuissance de se relever de leur défaite. Abou-Cays, plus humain, rejeta ce projet, qui tendait à l'anéantissement d'une tribu, rivale mais sœur de la sienne, et chercha à faire pénétrer dans les esprits des idées de conciliation. Hodhayr se retira mécontent, en disant : « Si les « Khazradj avaient été vainqueurs, ils ne nous auraient pas épargnés. » Il mourut peu de jours après,

des suites de ses blessures. Le poëte guerrier Kho-fâf, fils de Noudba, de la tribu de Soulaym, qui était son ami, fit une élogie sur sa mort. Les Aus rentrèrent dans leurs quartiers, satisfaits d'avoir affaibli, et humilié les Khazradj ¹.

Ibn-Khaldoun place le combat de Boâth un peu avant le commencement de la prédication de Mahomet ², c'est-à-dire, vers l'an 610 de J. C. Mais certains faits rapportés par l'auteur du *Sirat* démentent cette conjecture : Souwayd, fils de Sâmî, tué dans une action antérieure à celle de Boâth, s'était rendu à la Mekke pour le pèlerinage ou l'Omra, peu de temps avant l'affaire où il devait périr; dans ce voyage il avait vu Mahomet, qui avait essayé de le détacher de l'idolâtrie; plus tard, les députés des Aus, chargés de demander aux Mekkois des secours contre les Khazradj, avaient aussi été sollicités par Mahomet de le reconnaître pour prophète ³. Ces indications prouvent que le combat de Boâth est postérieur à la mission de Mahomet; et rien ne me paraît s'opposer à ce qu'on adopte l'opinion de l'auteur du *Tarikh-el-Khamîcy*, qui fixe l'époque de cette journée six ou sept ans avant l'hégire, vers l'an de J. C. 615 environ ⁴.

Prisonnier échangé
contre un bouc.

Thâbit, fils de Moundhir, père du poëte Hassân, avait été pris par les Mozayna à l'affaire de Boâth. Ils le conduisirent à la foire d'Ocâzh, où des Khazradj

¹ *Aghâni*, III, 487.

² Ibn-Khaldoun, f. 134 v°.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 69 v°.

⁴ *Tarikh-el-Khamîcy*, f. 130 v°.

étaient venus pour traiter avec eux du rachat de quelques prisonniers. Thâbit, vieillard très-avancé en âge, était une capture peu importante. Le chef des Mozayna, Moucarrin, fils d'Aïdh¹, voulant lui faire un affront en représailles d'un propos insultant tenu autrefois par Thâbit contre sa tribu, déclara qu'il ne recevrait d'autre rançon pour lui qu'un vieux bouc noir et sans cornes. Les Khazradj repoussèrent d'abord avec indignation ce marché humiliant. « Eh ! « pourquoi, leur dit Thâbit, refuseriez-vous de livrer aux Mozayna leur frère en échange du vôtre ? » Ce mot décida les Khazradj : ils donnèrent le bouc, et emmenèrent Thâbit².

Après le combat de Boâth, il n'est plus fait mention d'aucun engagement sérieux entre les Aus et les Khazradj ; mais les inimitiés des deux tribus se signalèrent encore de temps en temps par des meurtres isolés. La famille khazradjite des Benou-Hâritha nourrissait une haine particulière contre Cays, fils de Khatim. Un soir que Cays, allant visiter une propriété qu'il avait à *Chout*, passait près de l'outoum des Benou-Hâritha, on lui lança trois flèches, dont l'une lui perça la poitrine. Au cri qu'il poussa en tombant, plusieurs Aus accoururent, le relevèrent, et le portèrent dans sa maison. Ses parents voulurent le venger en tuant un personnage khazradjite d'un rang égal au sien. Ils choisirent Abou-Sâssaà, fils de Yazîd (ou Zayd), de la famille de Mâzin, rameau

Mort de Cays, fils de Khatim.

¹ Ce doit être le père de Nômân-ibn-Moucarrin-el-Mozani, musulman qui mourut en l'année 21 de l'hég., 641 de J. C. (*Chadharât-eddhahab*).

² *Hamâça*, édit. de Freytag, p. 442.

des Benou-Naddjâr. Un d'eux s'introduisit dans sa demeure, et, le trouvant seul, il lui trancha la tête, qu'il apporta à Cays. « Tiens, lui dit-il, te voilà vengé. — Cette tête, demanda Cays, est-elle celle d'Abou-Sàssaà? — Oui, c'est elle. — C'est bien; je suis satisfait. » Cays expira peu d'instants après ¹.

Abdallah, fils d'Obay; sur le point d'être élu roi de Yathrib.

Fatigués enfin de leurs divisions, et sentant que l'unique moyen de mettre un terme aux maux de la discorde était de se soumettre à une autorité concentrée dans une seule main, les Aus et les Khazradj songèrent à se donner un roi. Ils étaient disposés à couronner Abdallah, fils d'Obay, qui, par sa sagesse et sa modération, s'était concilié l'estime générale, quand l'islamisme, commençant à pénétrer à Yathrib, changea la direction des esprits, et les tourna du côté de Mahomet ².

Les Aus et les Khazradj entrent en relations avec Mahomet; an 620 de J. C.

Le contact habituel avec des tribus juives avait introduit la religion de Moïse dans plusieurs familles arabes de Yathrib ³, mais la masse principale des Aus et des Khazradj était restée attachée au paganisme. Ils avaient au pied de la montagne de Mochallal, dans le canton de Kodayd, sur le bord de la mer, au sud de Yathrib, un temple consacré à Monât, divinité adorée aussi à la Mekke, et qu'ils honoraient d'un culte particulier ⁴. Ils professaient d'ailleurs le même respect que tous les autres Arabes idolâtres

¹ *Aghâni*, I, 145.

² Ibn-Khaldoun, f. 134 v°.

³ Il est parlé dans le *Sirat* (f. 89) de juifs des familles de Zorayk, de Hâritha, de Naddjâr, etc.

⁴ *Sirat-erraçoul*, f. 13 v°.

pour la Câba ¹, qu'ils visitaient à l'époque du pèlerinage.

Attirés à la Mekke par cette solennité, six individus de la tribu de Khazradj virent Mahomet en l'an 620 de J. C., et eurent avec lui un entretien qui a été rapporté à la fin du livre III ², mais que je dois rappeler ici sommairement. Mahomet leur ayant exposé les principes de la religion nouvelle qu'il prêchait, la noblesse de son langage et l'élévation de ses pensées les ravirent d'admiration. Ils crurent reconnaître en lui un envoyé du ciel, dont ils avaient plusieurs fois entendu les Juifs annoncer la venue prochaine. Ils devinrent ses prosélytes, lui promirent de travailler à propager à Yathrib la foi en son apostolat et sa religion; et, instruits des persécutions auxquelles il était en butte à la Mekke, ils lui offrirent la perspective d'une retraite sûre et d'un pouvoir souverain dans leur patrie, s'ils réussissaient à faire partager à leurs frères les sentiments qu'ils avaient conçus pour lui.

De retour à Yathrib, ils répétèrent à leurs amis et à leurs proches les paroles qu'ils avaient recueillies de la bouche de Mahomet, et le représentèrent comme l'homme le plus capable de ramener et de maintenir la paix parmi eux ³. Cette opinion se répandit peu à peu, et d'abord secrètement, dans plusieurs familles des Khazradj et même des Aus.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 13.

² *Voy.* tom. I, p. 410, 411.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 70.

L'année d'après, cinq de ces premiers Musulmans de Yathrib, accompagnés de sept autres de leurs compatriotes auxquels ils avaient communiqué leur croyance, se rendirent aux fêtes du pèlerinage, dans l'intention de conférer avec Mahomet et de s'unir à lui plus étroitement.

Les détails de cette entrevue, qui prépara pour les Aus et les Khazradj une ère brillante de progrès et de gloire, ouvriront le livre suivant.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME II DE L'ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ARABES.

LIVRE IV.

HIRA.

ARABES D'IRAK ET DE MÉSOPOTAMIE.

Commencement du royaume de Hira..... 5
Les Tonoukh ou Tonoukhites, p. 5.— Leur entrée en Irak, vers l'an 195 de J. C., p. 7. — Opinion sur la fondation d'Anbâr, p. 9. — Opinions sur la fondation de Hira, p. 10.— Situation de Hira, p. 11. — Les habitants de Hira nommés *Ibâd*, *ibid.*

Princes tonoukhites..... 14
Mâlik, fils de Fahm, le *Codhaïte*, et son frère Amr, p. 14.— *MÂLIK*, fils de Fahm, l'*AZDITE*, p. 15.— *DJODHAYMA*, fils de *Mâlik*, p. 16.— *Adi*, fils de *Rabia*, épouse *Ricâch*, sœur de *Djodhayma*, p. 18. — *Djodhayma* adopte Amr, fils d'*Adi*, p. 21. — Les deux convives de *Djodhayma*, *ibid.*— *Djodhayma* vassal du monarque persan *Ardechir*, vers l'an 228 de J. C., p. 23. — Expédition contre les tribus de *Tasm* et de *Djadis*, vers l'an 238, p. 26. — Guerre entre *Djodhayma* et Amr, fils de *Zharib*, *ibid.* — Amr est tué, p. 27. — La reine *Zebbâ*, p. 28. — Elle attire *Djodhayma* par une ruse, p. 31. — *Djodhayma* mis à mort, p. 34.

Dynastie lakhmite ou nasrite..... 35
AMR, fils d'*Adi*, p. 35. — Dévouement et ruse de *Cossayr*, p. 36. — Il introduit Amr dans la ville de *Zebbâ*, p. 37. — Mort de *Zebbâ*, p. 38. — Durée du règne d'Amr, p. 39.— Coup d'œil sur les tribus arabes de Mésopotamie et sur l'histoire d'*Atra*, p. 40. — Existence incertaine d'une dynastie de *Benou-l-Obayd* à *Atra*, p. 42. — Prise et destruction d'*Atra* par *Sapor I^{er}*, p. 43. — Les tribus arabes de Mésopotamie commencent à obéir aux rois de Hira, p. 46. — *IMROULCAYS I^{er}*, fils d'Amr, p. 47. — Des hordes arabes ravagent la Perse, an 310-330, p. 48. — *Sapor II* tire vengeance de ces incursions, an 330, *ibid.* — *AMR II*, fils d'*Imroulcays I^{er}*, p. 52. — *Aus*, fil de *Callâm*. La maison de *Nasr*, privée quelque temps de la royauté, la recouvre bientôt, *ibid.* — *IMROULCAYS II*, fils d'Amr II, p. 53. — *Nôbân I^{er}*, ou le *Borgne*, fils d'*Imroulcays II*, p. 54. —

Escadrons Dauçar et Chabbâ, *ibid.* — Châteaux de Sédîr et de Kha-warnak, p. 55. — La récompense de Siuimmar, *ibid.* — Nômân voit en songe Siméon Stylite, p. 56. — Dispositions de Nômân au christianisme, p. 57. — Il renonce au monde, p. 58. — MOUNDHIR I^{er}, ou l'Ancien, fils de Nômân le Borgne, p. 59. — Le prince persan Bahrâm-gour, *ibid.* — Il est aidé par Moundhir à se mettre en possession de la couronne de Perse, p. 60. — Moundhir combat les Romains, p. 62. — Désastre de son armée, an 421 de J. C., p. 63. — NÔMÂN II, fils de Moundhir I^{er}, p. 64. — ASWAD, fils de Moundhir I^{er}, p. 65. — Aswad remporte une victoire sur les Ghassanides, *ibid.* — Il périt dans un combat, p. 66. — MOUNDHIR II, fils d'Aswad, p. 67. — NÔMÂN III, fils d'Aswad, *ibid.* — Nômân fait la guerre aux Romains dans l'Euphratèse, au 498 de J. C., p. 68 ; — et dans la Mésopotamie, an 502, *ibid.* — Invasion des Thâlabites, ou Bacrites, dans l'Irâk occidental, an 503 de J. C., p. 69. — Mort de Nômân, p. 71. — ABOU-YÂFAR-ALCAMA, p. 72. — IMROULCAYS III, p. 73. — Enlèvement de Mâ-essémâ, *ibid.* — Première journée d'O-wâra, an 506, p. 74. — Traité entre Hârith et Cobâd, an 508-9, p. 75. — MOUNDHIR III, fils d'Imroulcays III et de Mâ-essémâ, p. 76. — — Trait de Moundhir avec deux évêques de la secte d'Eutychès, p. 77. — Doctrine de Mazdac répandue en Perse, p. 79. — Adoptée par Cobâd, p. 80. — Moundhir évincé de la royauté; Hârith mis à sa place, p. 81. — Catastrophe de Mazdac et de ses disciples, an 523 de J. C., p. 83. — Moundhir rétabli dans la royauté, an 523 de J. C., p. 85. — Messages de Justin et de Dhou-Nowâs à Moundhir, an 523-4 de J. C., p. 88. — Guerre de Moundhir contre les princes de la famille Akil-el-Morâr, p. 90. — Les tribus de l'Arabie centrale se soumettent à Moundhir, p. 92. — Incursions de Moundhir sur les possessions romaines, *ibid.* — Années 528 et 529 de J. C., p. 93. — Conseil de Moundhir à Cobâd, p. 95. — Bataille de Callinicus, an 531 de J. C., p. 96. — Paix. Pension payée à Moundhir par Justinien, p. 97. — Hostilités de Moundhir contre le Ghassanide Hârith-el-Aradj, an 538-9 de J. C., p. 98. — La guerre recommence, an 540, p. 99. — Moundhir met fin à la guerre entre les Bacrites et les Taghlîbites, p. 101. — Corps des Rahâin, p. 102. — Établissement du **Ridâfa**, *ibid.* — Cette charge attribuée aux Benou-Yarboû, vers l'an 550, p. 103. — Le jour de bien et le jour de mal de Moundhir, p. 104. — Mort du poète Obayd, fils d'Ab-ras, p. 105. — Hanzhala et Charik, p. 107. — Moundhir abolit la loi barbare qu'il s'était imposée, p. 108. — Abou-Douâd, p. 110. — Le *Djâr* ou protecteur d'Abou-Douâd, p. 112. — Journée de Hal-lima. Mort de Moundhir, an 562 de J. C., p. 113. — AZAR III, fils

- Hind et de Moundhir III, p. 115. — Expédition contre les Taghates et les Ghassanides, p. 116. — Pension réclamée de l'empereur romain pour Amr, p. 117. — Ambassade d'Amr mal accueillie à Constantinople, an 565, p. 118. — Amr pille les Adjites par le conseil de Zorâra, p. 119. — Meurtre de Mâlik, frère d'Amr, p. 121. — Seconde journée d'Owâra; le voyageur des Barâdjim, p. 122. — La naissance de Mahomet correspond à la neuvième année du règne d'Amr, p. 124. — Le roi Amr tué par le poète Amr, fils de Colthoum, an 574, p. 125. — NÔMÂN IV et CÂBOUS, p. 128. — ΜΟΥΝΔΗΡΙΑ IV, après un intérim d'une année rempli par Zayd ou Chahart, p. 129. — Moundhir chez les Romains, p. 130. — Il quitte les Romains, et devient roi de Hira, p. 131. — Soulèvement du peuple de Hira, apaisé par Zayd, *ibid.* — Journée d'Ayn-Obâgh; Moundhir prisonnier est relégué en Sicile, an 583 de J. C., p. 132. — Anecdote de la vie privée de Moundhir; Selma et Motedjarrada, p. 134. — NÔMÂN V ABOU-CÂBOUS, p. 135. — Les fils de Moundhir, *El-Achâhib*, *ibid.* — Histoire d'Adi, fils de Zayd, *ibid.* — Ses ancêtres: Ayoub, p. 136. — Zayd, fils d'Ayoub, p. 137. — Hammâr, p. 138. — Zayd, fils de Hammâr, p. 139. — Adi et son père Zayd chargés de l'éducation de Nômân V, *ibid.* — Adi, secrétaire interprète du roi de Perse, p. 140. — Adi envoyé en ambassade à Constantinople, an 581, p. 141. — Il épouse Hind, fille de Nômân an 582, p. 142. — Nômân était chrétien, p. 143. — Adi procure la couronne à Nômân, p. 144. — Inimitié d'Ibn-Marina contre Adi, p. 147. — Nômân combat les Ghassanides et attaque Circesium, an 583, p. 148. — Ibn-Marina indispose Nômân contre Adi, *ibid.* — Nômân attire Adi à Hira, et le fait mourir, vers l'an 589 de J. C., p. 149. — Hind se retire dans un couvent, p. 151. — Les Dârim veulent enlever le Ridâfa au Yarboû, p. 152. — Journée de Tikhfa, an 589 de J. C., p. 153. — Nômân refuse son cheval à Kesra Parwiz dans une déroute, an 590 de J. C., p. 154. — Cinq corps de troupes au service de Nômân, p. 155. — Sanâyè; Wadhâyè, p. 156. — Fleur de Nômân, anémone, *ibid.* — Ville de Nômân, Nômaniya, p. 157. — Mounakkhal, amant de Motedjarrada, femme de Nômân, p. 158. — Zayd, fils d'Adi, à la cour de Perse, p. 161. — Zayd attire sur Nômân la colère de Kesra, p. 164. — Alarmes de Nômân; il quitte Hira, p. 166. — Il demande asile à Hâni, p. 167. — Il va se remettre entre les mains de Kesra, p. 168. — Son emprisonnement et sa mort, p. 169. — Fin de la dynastie lakhmite, an 605 de J. C., *ibid.*
- Dernier roi arabe de Hira 170
170. — Kesra réclame de Hâni les armes et le trésor de Nômân, p. 171. — Refus de Hâni, *ibid.* — Les Ba-

crites font des incursions dans le Séwâd, an 610 de J. C., p. 172. — Kesra veut châtier les Bacrites, p. 174. — L'armée de Kesra, conduite par Iyâs, se met en marche, p. 176. — Sommation aux Bacrites, p. 177. — Préparatifs du combat, p. 179. — Journée de Dhou-Câr; victoire des Bacrites, juillet 611 de J. C., p. 181. — Iyâs déposé, p. 184.

Hira devient une satrapie persane..... 183
ZÂDIYA, p. 185. — Azâdouba peut être le même que Zâdiya, p. 187.

LIVRE V.

GHASSÂN.

ARABES DE SYRIE.

- Les Benou-Samaydâ ou Amila-el-Amâlik..... 189
Dynaſtie des Odheyua..... 190
ODHEYNA, fils de... Samaydâ, p. 190. — Les Benou-Salih, soumis aux enfants d'Odheyua, p. 191. — HASSÂN, ZHARIB, AMR, p. 192. — Septimius Odénat, p. 193. — Septimius Odénat peut être le même qu'Amr, fils de Zharib, p. 197. — Identité probable de Zebbâ et de Zénobie, *ibid.*
Dynaſtie des Tonoukh et des Dhadjâima..... 199
Phylarques tonoukhites, p. 199. — NÔMÂN, AMR, EL-HAWÂRI, p. 200. — Phylarques Dhadjâima, p. 201. — DAWOUB, fils de Hé-boula, *ibid.*
Ghassanides..... 202
Origine des Ghassanides, p. 202. — Les Ghassanides obligés de payer tribut au phylarque, p. 203. — Ils enlèvent le pouvoir aux Dhadjâima, an 292 de J. C., p. 204. — THÂLABA, fils d'Amr, fils de Moudjâlid, premier phylarque ghassanide, p. 206. — Il poursuit les membres de la famille de Dhadjâm, *ibid.*
Dynaſtie ghassanide issue de Djafna I^{er}..... 207
Difficultés de l'histoire de cette dynaſtie, p. 207. — Djafna I^{er}, chef d'une famille ghassanide, p. 211. — Amr I^{er}, fils de Djafna, *ibid.* — THÂLABA, petit-fils de Djafna, premier phylarque de la maison de Djafna, p. 212. — Les Aus et les Khazradj vont s'établir à Yathrib, an 300 de J. C., *ibid.* — Les Ghassanides n'étaient pas chrétiens à cette époque, p. 213. — HÂRITH I^{er}, fils de Thâlabâ, p. 214. — DJABALA I^{er}, fils de Hârith, *ibid.* — Introduction du christianisme chez les Ghassanides, p. 215. — HÂRITH II, fils de Djabala, p. 216. — Les Ghassanides secondent Julien dans son expédition contre les Persans, an 363 de J. C., *ibid.* — MÂWIA, p. 218. — Exploits de

te reine contre les Romains, *ibid.* — Elle fait la paix avec les Romains, et secourt Constantinople contre les Goths, p. 219. — La reine Máwia confondue par les Arabes avec une autre reine Mária, p. 220. — MOUNDHIR I^{er}, NÔMÂN I^{er}, DJABALA II, AYHAM I^{er}, DJABALA II, fils de Hârith II, p. 221. — DJAFNA II, NÔMÂN II, fils de Moundhir I^{er}, p. 222. — Djafna II, surnommé Moubarrîk, *ibid.* — NÔMÂN III, fils d'Amr, p. 223. — NÔMÂN IV, HÂRITH III, fils d'Ayham I^{er}, *ibid.* — NÔMÂN V, fils de Hârith III, p. 224. — MOUNDHIR II, AMR III, HODJR I^{er}, fils de Nômân V, *ibid.* — Abou-Djôbayla, p. 225. — Le commandement des Arabes de Syrie était divisé alors entre plusieurs phylarques, *ibid.*

Suite de la dynastie ghassanide issue de Djafna I^{er}; branche de Djafna II, Al-Moubarrik 226

DJABALA III, autrement HÂRITH IV EL-ÂÇBAR ABOU-CHAMMIR, p. 226. — Mária aux pendants d'oreilles, p. 228. — Potage de Ghassân, p. 229. — Abou-Chammir tue Amr-el-Macsour, *ibid.* — Il est vaincu et tué par Moundhir III, roi de Hira, p. 230. — Abou-Carib, phylarque des Arabes de Palestine, p. 231. — Cays, autre phylarque des Arabes de Palestine, p. 233. — HÂRITH V EL-ARADJ, fils d'Abou-Chammir, *ibid.* — Hârith reçoit des Romains les titres de roi et de patrice, p. 234. — Ses troupes fûient à la bataille de Calinicus, an 531 de J. C., p. 235. — Il est battu par Moundhir, roi de Hira, an 539, *ibid.* — Il fait une incursion en Perse, an 541, *ibid.* — Il trompe les Romains, p. 236. — Expéditions de Hârith à Taymâ et à Khaybar, p. 237. — Générosité de Hârith, après la journée de Halima, envers les poètes Nâbigha et Alcama, p. 238. — Voyage de Hârith à Constantinople, an 562, p. 240. — Ses fils, p. 241. — Son tombeau à Djillik, *ibid.* — DJABALA IV, OU HÂRITH VI EL-ÂSGHAR, *ibid.* — Vainqueur à la journée d'Ayn-Obâgh, p. 242. — Les Ghassanides prennent part aux campagnes de Philippique contre les Persans, p. 243. — AMR IV, p. 244. — Il donne asile au poète Nâbigha, *ibid.* — Il pensionne le poète Hassân, p. 245. — ABOU-CARIB NÔMÂN VI, fils de Hârith-el-Asghar, *ibid.* — Il protège Nâbigha, p. 246. — Il commandait dans le Djaulân et le Haurân, p. 247. — HODJR II et AMR V, fils de Nômân Abou-Hodjr, p. 248. — Ils ont été célébrés par le poète Hassân, *ibid.* — Ils étaient phylarques de la Palestine, p. 249. — HÂRITH VII, fils d'Abou-Chammir AYHAM II et MOUNDHIR III, fils de Djabala IV; CHOURABBIL, fils d'Amr ou de Djabala, p. 250. — Hârith, phylarque supérieur, *ibid.* — Le poète Hassân donne à Hârith la prééminence sur Nômân, roi de Hira, p. 251. — Ayham, ensuite Moundhir, phylarques de la Palmyrène, p. 252. — Indication sommaire de faits communs

à l'histoire des Ghassanides et à celle des Musulmans, p. 253. — Mort de Hârith, an 630, p. 255. — AMR VI, DJABALA V, DJABALA VI, fils d'Ayham II, *ibid.* — Magnificence et libéralité de Djabala, fils d'Ayham, *ibid.* — Durée de la royauté ghassanide, p. 257.

LIVRE VI.

NADJ.

Domination des souverains du Yaman sur les tribus de l'Arabie centrale, p. 259.

- ADWÂN, KINDA, BAQR ET TAGHLIB..... 259
- Journée d'Al-Baydâ, vers l'an 354 de J. C. Amir, fils de Zharib, p. 259. — Tribu d'Adwân, p. 261. — Zohayr, fils de Djanâb le Kelbite, p. 263. — Tribu de Kinda, p. 264.
- Dynastie kindienne des Akil-el-Morâr..... 265
- HODJR AKIL-EL-MORÂR. Il règne sur les Kinda et les Arabes Maaddiques, p. 265. — Son aventure avec Zyâd, fils de Héboula, p. 266. — Il reconquiert une partie du Bahrayn envahie par les rois de Hira, p. 268. — AMR-EL-MACSOÛR, fils de Hodjr; les Arabes Maaddiques ne lui obéissent pas, p. 269. — Tribus de Baqr et de Taghlib, p. 270. — Journée de Soullân, vers l'an 481 de J. C., p. 271. — Journée de Khazâz, an 492 de J. C., p. 272. — Colayb. Puissance de Colayb, de 492 à 494 de J. C., p. 275. — Son orgueil, *ibid.* — Sa mort, p. 277. — Commencement de la guerre de Bacoûs, an 494, p. 278. — Mohalhil, frère de Colayb, p. 279. — Divers combats de la guerre de Baçous, p. 280. — Journée de Kiddha, ou de Tihlâk-el-limam, an 495 de J. C., p. 281. — Mort de Mohalhil, p. 283. — Les Bédouins Maaddiques, fatigués de discordes, rentrent sous la loi du Yaman, p. 285. — HÂRITH, fils d'Amr-el-Macsoûr; il distribue à ses fils le commandement des tribus maaddiques, an 496 de J. C., p. 286. — Incursions de Hodjr et de Djabala en Palestine, an 496 de J. C., p. 288. — L'île de Iotabé enlevée à Imroulcays, frère de Hârith, *ibid.* — Incursions de Mâdicarib en Syrie, an 500 de J. C., p. 290. — Traité de paix entre l'empereur Anastase et Hârith, an 502 de J. C., *ibid.* — Hârith envahit l'Irak occidental, an 503 de J. C., *ibid.* — Cobâd, roi de Perse, négocie avec Hârith, p. 292. — Cobâd donne à Hârith le royaume de Hira, vers 518 de J. C., *ibid.* — Hârith chassé du royaume de Hira, an 523 de J. C., p. 293. — Il meurt chez les Benou-Kelb, vers l'an 524, p. 294. — HODJR, fils de Hârith; ses frères CHOUBAÏL, SALAMA, MÂDICARIB et ABDALLAH,

— Hodjr tué par les Benou-Açad, vers l'an 525, p. 295. —
 — Escorde entre les autres frères, p. 296. — Première journée de
 — Mâb, vers 526 de J. C., p. 297. — Mort de Chourahbil, p. 299.
 — Ses frères sont détruits successivement par Moundhir III, roi de
 — Hira, p. 301. — Les tribus de l'Arabie centrale passent sous l'o-
 — béissance des rois de Hira, années 526-530 de J. C., p. 302. — *Im-
 — roulcays*, fils de Hodjr, *ibid.* — Doutes sur son nom, p. 303. —
 — Il se livre à la poésie; il est banni de la présence de son père, p. 304.
 — Il entreprend de venger son père, p. 305. — Il marche contre les
 — Benou-Açad, p. 307. — Ses troupes l'abandonnent, p. 308. — Il
 — va chercher du secours dans le Yaman, p. 309. — Son armée est
 — mise en déroute, p. 311. — Il erre fugitif de tribu en tribu, p. 312.
 — Son séjour chez les Benou-Tay, p. 313. — Lutte de poésie entre
 — Imroulcays et Alcama, fils d'Obda, p. 314. — Imroulcays sollicite
 — l'appui de l'empereur Justinien, an 531 de J. C., p. 316. — Il quitte
 — les Benou-Tay, p. 318. — Il dépose tout ce qu'il possède entre les
 — mains du juif Samouel, et passe à Constantinople, vers 535 de J. C.,
 — p. 319. — Sa mort, vers 540 de J. C., p. 322. — La foi de Samouel,
 — *ibid.* — Mots de Mahomet au sujet d'Imroulcays, p. 324. — Les
 — poésies d'Imroulcays ont servi de modèle aux poètes postérieurs,
 — p. 325. — *Moàllaca d'Imroulcays*, p. 326.

Seconde dynastie de princes de la tribu de Kinda 332

Suite de l'histoire des tribus de Bacr et de Taghlib 334

Fin de la guerre de Baçous, vers 534 de J. C., p. 334. — Les Tagh-
 — lib se transportent en Mésopotamie, p. 336. — *Les deux Mourak-
 — kich*. Mourakkich l'Ancien, p. 337. — Il meurt d'amour, p. 339. —
 — Mourakkich le Jeune, p. 340. — Son intrigue avec la princesse Fa-
 — tima, p. 341. — *Tarafa*, p. 343. — Il annonce, dès son enfance, ses
 — dispositions pour la poésie, p. 344. — Son inconduite, p. 346. —
 — Il passe avec Motelammis au service d'Amr, fils de Hind, p. 348. —
 — Lettres perfides de recommandation données par Amr à Tarafa et à
 — Motelammis, p. 350. — Mort de Tarafa, vers l'an 564 de J. C.,
 — p. 351. — *Moàllaca de Tarafa*, p. 352. — Nouveau différend en-
 — tre les tribus de Bacr et de Taghlib, p. 361. — La contestation sou-
 — levée au jugement du roi Amr, fils de Hind, p. 362. — *Hârith*, fils
 — de *Tiltzé*. Il plaide pour les Bacrites, p. 364. — *Moàllaca de Hârith*,
 — p. 366. — *Amr*, fils de *Colthoum*; sa mère Layla, fille de Mohalhîl,
 — p. 363. — Il plaide la cause des Taghlib devant le roi Amr, p. 375.
 — Il venge une insulte faite à sa mère Layla, en tuant Amr, an
 — de J. C., *ibid.* — Il compose sa moàllaca postérieurement à ce
 — fait, p. 376. — Il est fait prisonnier par Yazid, et ensuite re-
 — libéré, p. 377. — Les Taghlib, en guerre contre Moundhir IV, pas-

sent en Syrie, an 582 de J. C., p. 379. — Ils reviennent en Mésopotamie, an 592 de J. C., et soutiennent une guerre contre Nômân-Abou-Câbous, p. 380. — Amr, fils de Colthoum, fait des satires contre Nômân, p. 381. — Conseils qu'il donne en mourant à ses enfants, p. 382. — *Moallaca d'Amr, fils de Colthoum*, p. 384. — Notions particulières sur les Taghlibites jusqu'au temps de la prophétesse Sedjâh, p. 392. — Notions complémentaires sur les Bacriens jusqu'à l'époque de leur conversion à l'islamisme, p. 393. — *El-Acha*, surnommé Sannâdjat-el-Arab, p. 395. — Vers qu'il adresse à Chourayh, fils de Samouel, p. 396. — Il est amoureux de la chanteuse Horayra, p. 397. — Il professait la doctrine du libre arbitre, et fréquentait les chrétiens de Nadjrân, *ibid.* — Il procure des maris aux filles de Mohallak, p. 398. — Il loue El-Aswad-el-Ausi et Amir, fils de Tofayl, p. 400. — On le dissuade de se présenter à Mahomet, p. 402. — Sa mort, vers 629 de J. C., p. 403. — *Haudha, fils d'Ali*, chef des Hanîfa, branche de Bacr, p. 404. — Une caravane envoyée du Yaman en Perse est pillée par des Benou-Témim, an 609 de J. C., p. 405. — Haudha rachète les Persans prisonniers, et les conduit à Kesra, p. 406. — Haudha meurt après une menace adressée à Mahomet, an 629 de J. C., p. 407. — Adhésion des Benou-Bacr à l'islamisme, an 630, p. 408.

GHATAFÂN, KHAÇAFA, TÈMÏM.....

Race de Ghatafân : Abs et Dhobyân, p. 408. — Race de Khaçafa : Soulaym et Hawâzin, p. 409.

Zohayr, fils de Djadhima, règne sur les Ghatafân et les Hawâzin.....

Journée de Manidj; meurtre de Châs, fils de Zohayr, an 564-5 de J. C., p. 412. — On découvre le meurtrier, p. 413. — Zohayr se venge sur les Ghañi, p. 415. — Khâlid, fils de Djâfar, chef des Benou-Amir, jure la mort de Zohayr, p. 416. — Journée de Nefrâwât; Zohayr est tué, au 567 de J. C., p. 417.

Guerre de Dâhis, entre Abs et Dhobyân.....

Cays, chef d'Abs; Hodhayfa, chef de Dhobyân; Rabi, fils de Zyâd, p. 424. — Histoire du cheval Dâhis, p. 425. — Pari: course de Dâhis et de Ghabrà, an 568 de J. C., p. 429. — Querelle entre les Abs et les Dhobyân, p. 432. — Cays tue Auf, frère de Hodhayfa, p. 434. — Rupture entre Cays et Rabi, à l'occasion d'une cotte de mailles, *ibid.* — Meurtre de Mâlik, fils de Zohayr, par les gens de Hodhayfa, an 570 de J. C., p. 436. — Réconciliation entre Cays et Rabi; guerre entre les Abs et les Dhobyân, p. 440. — Journée de Dhou-l-Moraykib, p. 441. — Mort de Fâtima, mère de Rabi, *ibid.*

- Journée de Dhou-Hoça, p. 442. — Trêve. Les Abs donnent des otages, *ibid.*
- Aventures de Hârith, fils de Zhâlim 443
- Hârith rencontre Khâlid chez le prince Nômân, p. 444. — Il est provoqué par Khâlid, p. 445. — Il tue Khâlid, an 575 de J. C., p. 446. — Nômân fait poursuivre Hârith, p. 447. — Hârith fugitif, p. 448. — Il se venge de Nômân en tuant un jeune fils de ce prince, p. 449. — Hârith chez les Benou-Témim, p. 452.
- Reprise de la guerre de Dâhis entre Abs et Dhobyân 453
- Hodhayfa massacre les otages. La guerre recommence, an 576 de J. C., p. 453. — Journée de Yâmoriya, même année, p. 454. — Journée de Habâa, même année, *ibid.* — Tomâdhir, mère de Cays, tuée par Hodhayfa, p. 455. — Hodhayfa et ses frères massacrés par les Abs, *ibid.* — Les Abs émigrent chez les Hanifa, ensuite chez les Benou-Sâd, p. 458. — Journée de Forouk, p. 459. — Les Abs se retirent chez les Dhabba, puis les quittent, p. 460.
- Guerre entre les Benou-Témim et les Benou-Amir 461
- Race de Témim; ses différentes branches, p. 461. — Zorâra, fils d'Odas; ses fils Lakit, Hâdjib, etc., p. 464. — L'hospitalité donnée par Hâdjib à Hârith, fils de Zhâlim, fait naître la guerre entre les Témim et les Amir, p. 465. — Hârith quitte Hâdjib, p. 468. — Journée de Rahrahân, an 578 de J. C., p. 470. — Lakit refuse de donner la rançon demandée pour son frère Mâbad prisonnier, p. 471.
- La guerre de Dâhis entre les Abs et les Dhobyân compliquée avec la guerre entre les Témim et les Amir 472
- Les Abs chez les Benou-Amir, p. 472. — Les Dhobyân s'unissent aux Témim contre les Abs et les Amir, p. 474. — Les princes El-Djaun et Nômân promettent des renforts à Lakit, *ibid.* — Journée de Chib-Djabala, an 579 de J. C., p. 475. — Déroute des Témim, des Dhobyân et de leurs alliés, p. 481. — Mort de Lakit, *ibid.* — Naissance d'Amir, fils de Tofayl, p. 482. — Les Abs se brouillent avec les enfants de Djâfar, p. 484. — Les Abs s'allient aux enfants d'Abou-Bacr-ibn-Kilâb, p. 485. — *Labid, fils de Rabia.* Son aventure avec Rabi, fils de Zyâd, chez Nômân, roi de Hira, an 590-2 de J. C., p. 487.
- Conclusion des aventures de Hârith, fils de Zhâlim 489
- Hârith prisonnier, p. 489. — Cotâda, chef des Hanifa, l'aide à se sauver, p. 490. — Hârith passe à Yathrib; son combat avec Amr, fils d'El-Ituâba, p. 491. — Il se rend en Syrie auprès d'un prince hassanide, p. 492. — Il est mis à mort, an 590-2 de J. C., p. 493.
- Fin de la guerre de Dâhis 494
- Les Abs, mécontents des Benou-Amir, songent à rentrer dans le pays

de Ghatafân, p. 495. — Hârith, fils d'Auf, épouse Bohayça, *ibid.* — Elle le détermine à travailler à la paix, p. 497. — Réconciliation des Abs et des Dhobyân, an 608-10 de J. C., p. 499.

Quelques poètes du temps de la guerre de Dâhis..... 50

Nâbigha Dhobyâni. Nâbigha enrichi des libéralités des rois de Hira, p. 502. — Il encourt la colère de Nômân Abou-Câbous, p. 503. — Il s'enfuit en Syrie, et est accueilli par des princes ghassanides, p. 505. — Il rentre en grâce auprès du roi de Hira, p. 506. — Nâbigha corrige dans ses vers la faute nommée *ikwa*, p. 509. — Nâbigha à la foire d'Ocâzh, p. 511. — Époque présumée de sa mort, p. 514. — *Antara, fils de Cheddâd*, *ibid.* — Antara d'abord esclave, p. 515. — Il devient libre, p. 516. — Roman moderne dont il est le héros, p. 517. — Son amour pour Abla, p. 518. — Il est tué dans une incursion contre les Nebhân, vers l'an 615 de J. C., p. 519. — *Moâllaca d'Antara*, p. 521 et suiv. — *Zohayr, fils d'Abou-Solmâ*, p. 527. — Legs fait à Zohayr par son grand-oncle Béchâma, p. 528. — La moâllaca de Zohayr composée à l'occasion de la réconciliation des Abs et des Dhobyân, p. 529. — Libéralité de Harim envers Zohayr, *ibid.* — *Oumm-Aufa*, première femme de Zohayr, p. 530. — Il meurt dans un âge très-avancé, *ibid.* — *Moâllaca de Zohayr*, p. 530 et suiv.

La race de Ghatafân unie contre la race de Khaçafa..... 53

Les Hawâzin contre les Ghatafân. Journée de Rakm, vers l'an 609 de J. C., p. 537. — Journée de Noubaa, p. 538. — *Dourayd, fils de Simma*, p. 539. — Journée d'El-Akhram; rencontre de Dourayd avec Rabia, fils de Moucaddam, p. 540. — Rabia meurt à la journée de Cadid, p. 544. — Dourayd prisonnier des Benou-Firâs, p. 546. — La veuve de Rabia lui fait rendre la liberté, *ibid.* — Dourayd amoureux d'El-Khansâ, p. 547. — El-Khansâ le refuse pour époux, p. 549. — Mort des frères de Dourayd, p. 550. — Journée de Liwa, vers l'an 610 de J. C., p. 551. — Journée de Salâ, vers l'an 611 de J. C., p. 554. — Dourayd, vieux et infirme, supporte noblement la pauvreté, p. 555. — Les Soulaym contre les Ghatafân, p. 556. — Première journée de Haurâ, vers l'an 612 de J. C., p. 557. — Seconde journée de Haurâ, p. 560. — Journée de Dhât-el-ethl, vers 614 de J. C., p. 561. — Mort de Sakhr, vers 615 de J. C., p. 563. — Querelle entre Khofâf, fils de Noudba, et Abbâs, fils de Merdâs, *ibid.* — Cessation de la guerre entre les Ghatafân et les Khaçafa. Rivalité d'Amir et d'Alcama, p. 564. — Mounâfera, ou lutte de gloire entre Amir et Alcama, vers 620 de J. C., p. 565.

Suite de l'histoire des Benou-Témim.....

Hâdjib, fils de Zorâra, p. 569. — L'arc de Hâdjib, vers 600 de J. C.,

- p. 570. — Origine de longues inimitiés entre les Témim et les Bacr,
 p. 571. — Journée de Zouwayrayn, vers 604-5 de J. C., *ibid.* —
 Journée de Melhem ou d'El-Hâir, vers 605-6 de J. C., p. 572. —
 Cays, fils d'Acim, p. 573. — Caravane pillée par les Témim, vers 609
 de J. C., p. 575. — Journée de Safaca ou de Mouchakkar, an 611
 de J. C., p. 576. — Deuxième journée de Coulâb, an 612 de J. C.,
 p. 579. — Journée de Nibâdj et de Taytal, vers 615 de J. C., p. 592.
 — Journée de Moukhattat, vers 620 de J. C., p. 593. — Affaire de
 Khaw; mort d'Otayba, vers 621 de J. C., p. 594. — Mort de Hau-
 fazân, p. 595. — Zibriçân et Moukhabbel, p. 596. — Journée de l'
 Ozhâla, vers 629 de J. C., p. 597. — Journée de Naca-l-Haçan; mort
 de Bostâm, vers 629 de J. C., p. 598. — Journée de Wocayt, an 630
 de J. C., p. 600. — Journée de Chaytayn, fin de l'an 630 de J. C., p. 604.
- BENOU-TAY..... 605
- Territoire des Tay, p. 605. — Leurs principales divisions et subdivi-
 sions, p. 606. — *Hâtim*, p. 607. — Aventure de Hâtim avec les
 poètes Obayd, Nâbigha et Bichr, p. 608. — Hâtim donne sa lance à
 un ennemi, p. 611. — Il se met à la place d'un captif, p. 612. — Il
 épouse Mâwia, p. 613. — Défi entre Hâtim et la famille de Lam,
 p. 616. — Le cheval de Hâtim, p. 622. — Hâtim est répudié par
 Mâwia, p. 624. — Opinions sur l'époque de la mort de Hâtim,
 p. 627.
- Guerre de Fécâd (de 600-5 à 625-30 de J. C.)..... 629
- Les Djadila dans le désert de Syrie, p. 629. — Ils reviennent sur le
 territoire de Tay, p. 630. — Époque probable de cette guerre,
 p. 631.
- Zayd-el-Khayl*. Un cheval de Zayd-el-Khayl pris par les Benou-
 Saydá, p. 632. — Zayd-el-Khayl fait prisonniers et relâche Amir,
 fils de Tofayl, Câb, fils de Zohayr, et Hotaya, p. 633. — Sa générosité
 envers un voleur, p. 636.

LIVRE VII.

YATHRIB.

- Établissement des Juifs à Yathrib..... 641
- Les Amâlica premiers habitants de Yathrib, p. 641. — Les Juifs leur
 succèdent, *ibid.* — Opinions sur la formation de la colonie juive du
 Hadjâz, p. 642. — Cette colonie est soumise aux rois de Juda, p. 643.
 — Les Nadhîr et les Corayzha, p. 645. — Les Caynocâ et autres fa-
 milles juives et arabes sur le territoire de Yathrib, *ibid.* — Arrivée
 des deux tribus arabes d'Aus et de Khazradj, p. 646. — Siège de
 Yathrib par un roi himyarite, p. 647.

Les tribus arabes d'Aus et de Khazradj dominent à Yathrib. Branches principales des Aus et des Khazradj, p. 649. — Hostilités entre les Juifs et les Arabes, *ibid.* — Mâlik, fils d'Adjlan, demande du secours au prince Abou-Djobayla, p. 650. — Massacre des chefs juifs, *ibid.* — Les Aus et les Khazradj maîtres de Yathrib, an 592-5 de J. C., p. 652. — Second siège de Yathrib, vers 495 de J. C., p. 653. — Ohayha, fils de Djoulâh, p. 654. — Levée du siège, p. 656.

Première guerre entre les Aus et les Khazradj

Le meurtre d'un protégé de Mâlik fait naître une guerre, vers l'an 497 de J. C., p. 657. — Ohayha est un des principaux acteurs de cette guerre, p. 659. — Paix conclue par l'entremise de Moundhir, fils de Harâm, vers l'an 520-5 de J. C., p. 661. — *Cays, fils de Khatim.* Il entreprend de venger son aïeul et son père, p. 663. — Il tue le meurtrier de son aïeul, ensuite le meurtrier de son père, p. 665. — Autre version des mêmes faits, p. 666. — *Hassân, fils de Thâbit.* Date de sa naissance, p. 669. — Sa généalogie, *ibid.* — Il est le premier des poètes citadins de son siècle, p. 670. — Ses relations avec les princes de Ghassân et avec le roi de Hira Nômân V Abou-Câbous, p. 671.

Deuxième guerre entre les Aus et les Khazradj, dite guerre de Hâtib

Guerre commencée vers l'an 583-4 de J. C., p. 674. — Amr, fils d'El-Itnâba, créé prince de Yathrib, p. 675. — Premières luttes peu sanglantes, *ibid.* — Polémique entre Cays et Hassân, p. 676. — Les Khazradj ont l'avantage sur les Aus, p. 677. — Manque de foi et cruauté des Khazradj envers les Juifs, p. 678. — Alliance des Juifs avec les Aus, p. 679. — Les Khazradj rejettent les sages conseils d'Abdallah, fils d'Obay, *ibid.* — Ils choisissent pour chef Amr, fils de Nômân, p. 680. — Les Aus mettent à leur tête Abou-Cays, *ibid.* — Journée de Boâth, vers l'an 615 de J. C., p. 681. — Victoire des Aus, p. 684. — Prisonnier échangé contre un bouc, p. 686. — Mort de Cays, fils de Khatim, p. 687. — Abdallah, fils d'Obay, sur le point d'être élu roi de Yathrib, p. 688. — Les Aus et les Khazradj entrent en relations avec Mahomet, an 620 de J. C., *ibid.*

11

•



00046074

